



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





BCU - Lausanne



\*1094430322\*



NOTICES ET EXTRAITS  
DES  
MANUSCRITS  
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES.







NOTICES ET EXTRAITS  
DES  
MANUSCRITS  
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES,  
PUBLIÉS PAR L'INSTITUT NATIONAL DE FRANCE,  
FAISANT SUITE  
AUX NOTICES ET EXTRAITS LUS AU COMITÉ ÉTABLI DANS L'ACADÉMIE  
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

---

TOME TRENTE ET UNIÈME.



PARIS.  
IMPRIMERIE NATIONALE.

---

M DCCC LXXXIV.



# **PREMIÈRE PARTIE.**



---

# TABLE

## DE LA PREMIÈRE PARTIE DU TOME XXXI.

---

|  | Pages. |
|--|--------|
| NOTICE SUR DEUX LIVRES AYANT APPARTENU AU ROI CHARLES V, par M. Léopold Delisle.....   | 1      |
| NOTICE SUR UN MANUSCRIT MÉROVINGIEN DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE, n <sup>o</sup> 9850-9852, par M. Léopold Delisle.....   | 33     |
| NOTICE ET EXTRAITS DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-OMER, n <sup>o</sup> 115 ET 710, par M. Charles Fierville.....   | 49     |
| NOTICE SUR LES MANUSCRITS DISPARUS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TOURS PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX <sup>e</sup> SIÈCLE, par M. Léopold Delisle.....                          | 157    |
| NOTICE SUR PLUSIEURS MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE D'ORLÉANS, par M. Léopold Delisle.....  | 357    |
| LES RESSORTS-BATTANTS DE LA CHIROBALISTE D'HÉRON D'ALEXANDRIE, D'APRÈS LES EXPÉRIENCES DE 1878 ET SUIVANT LA THÉORIE QUI EN A ÉTÉ DÉDUITE EN 1882, par M. Victor Prou..... | 441    |



NOTICES ET EXTRAITS  
DES  
MANUSCRITS  
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES.

---

NOTICE

SUR

DEUX LIVRES AYANT APPARTENU AU ROI CHARLES V,

PAR

M. LÉOPOLD DELISLE.

---

I

MS. 11200 DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE.

On croit généralement qu'il faut rapporter à Charles V l'honneur d'avoir fait, pour la première fois, traduire en français quelques ouvrages d'Aristote<sup>1</sup>. Le ms. 11200 de Bruxelles nous montre qu'une tentative du même genre avait déjà été faite au temps de saint Louis. On trouve, en effet, dans ce manuscrit une version française des trois premiers livres des *Météorologiques* d'Aristote, avec une dédicace qui

<sup>1</sup> Voy. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIV, p. 182.

nous apprend le nom du traducteur et les circonstances dans lesquelles il exécuta sa traduction.

A fort Jehan, conte d'Eu, fils du roy de Jherusalem, par la grace de Dieu, Mahieu le Vilain, du Neuf Chastel de Drincourt, salut et subjection. Comme je me soie aperceu que vous vos delités es perfections des sciences, autresi comme la nature de vous fust disposée à ce, et à estre parfait de la plus noble perfection que homme puist savoir en toute sa vie; et ne voulés pas sans plus estre parfait es vertus qui apartiennent à homme, en tant comme il est raisonnable; et je vous oy nagueres dementer comme vous pourriés savoir aucune chose des dis que Aristote dist en un de ses livres que l'en appelle Metheores, euquel livre il determine de la rousée, de la pluie, du gresil, des estoilles ardans qui courent contreval l'air et des autres maintes empraintures qui sont engendrées et faites es regions des III elemens, ce est assavoir le feu, l'iaue et l'air et la terre; je me sui entremis à translater vous le devant dit livre de mot à mot, si comme je pourray miex, en langue franchoise. Mes sachies, l'en ne puet pas si proprement translater science en franchois comme en latin, ne pourquant c'est le livre de natures que l'en puet plus proprement estraire en franchois, et je vous en estrairay une partie; et se la chose vous plect, je la feroy, et se non je m'en souffreroi.

Or di je donc que l'entente de cest livre est determiner les causes de ce qui avient es regions des III elemens par muemens que l'un fait en l'autre, si comme des estoilles courans et des draglons enflambés qui sont engendrés en haut et non pas par ciel, si comme la quemune gent cuident, mais en la region du feu. Si diron des pluies et des rousées et du gresil et des vens et des foudres et des estourbellons et des tonnoirres et de la couronne du soleil et de la lune et de l'arc en ciel et des autres empraintures qui aviennent en l'air, si comme vous diron u procès de cest livre. Et si diron des choses qui aviennent en la region de l'eue, si comme sont les cours des fleuves et de la mer et les sourcins des fontaines et la suoz (*sic*) des yaues douces et salées, et autres empraintures qui aviennent es yaues. De rechief nous diron des choses qui aviennent en la region de la terre, si comme terres motes, et les diverses manieres de mineres qui sont engendrées dedens la terre. Et est assavoir que ceste science est appelée en grec metheores, et vaut autant comme parole des choses qui apartiennent en haut, car elle parole de ce que nous voion haut avenir en l'air. Et ja soit ce que celle parole de ce qui avient bas en la region de la terre et de l'eue, nequedent elle fu nommée des choses dont elle determine qui sont plus merueilleuses et plus regardées, et ce sont les choses qui sont faites en la region du feu et de l'air, et le philosophe



commence cest livre en metant premierement le prologue, et appelle l'en prologue cela où l'en desclaire la chose de quoy le livre doit parler. Et en cest prologue le philosophe veut dire de quoy cest livre parle, et ce fait il en cest prologue.

---

LIVRES  
DE  
CHARLES V.

La première phrase de cette dédicace a malheureusement subi une altération :

A fort Jehan, conte d'Eu, fils du roy de Jherusalem,  
par la grace de Dieu, Mahieu le Vilain du  
Neuf Chastel de Drincourt, salut et subjection.

Il ne paraît pas douteux qu'en s'exprimant ainsi, Matthieu le Vilain ne se soit adressé à un comte d'Eu, fils d'un roi de Jérusalem<sup>1</sup>. Or, le seul personnage qui ait été fils d'un roi de Jérusalem et qui ait porté le titre de comte d'Eu est Alfonse de Brienne, fils du roi Jean de Brienne : *Alfonsus filius Johannis, regis Jerusalem, comes Augi*, comme portent plusieurs chartes de ce prince qui nous sont parvenues<sup>2</sup>, et comme devait porter la légende du sceau dont un exemplaire mutilé se conserve aux Archives nationales<sup>3</sup>. Je crois donc que, dans le texte ci-dessus transcrit, un mot a été interverti et un autre mot légèrement altéré. Je propose de lire :

A Aafort, conte d'Eu, fils Jehan roy de Jherusalem,  
par la grace de Dieu, Mahieu le Vilain . . . .

Alfonse, fils de Jean de Brienne, roi de Jérusalem, avait épousé l'héritière du comté d'Eu. Il mourut devant Tunis, en 1270, et fut enterré à Saint-Denis en même temps que le roi saint Louis<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Mon savant confrère M. Hauréau, à qui j'avais communiqué une note très sommaire sur le ms. 11200 de Bruxelles, a supposé que la traduction pouvait avoir été faite pour Jean, comte d'Eu, petit-fils du roi de Jérusalem. *Histoire littéraire de la France*, t. XXVIII, p. 462.

<sup>2</sup> *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Michel du Tréport*, publié par M. de Kermaingant

(Paris, 1881, in-4°), p. 207, chartes 187 et 188.

<sup>3</sup> Douët d'Arcq, *Collection de sceaux des Archives nationales*, t. I<sup>er</sup>, p. 412, n° 922.

<sup>4</sup> Guillaume de Nangis, dans *Recueil des historiens*, t. XX, p. 486. — *Chronique des comtes d'Eu*, *ibid.*, t. XXIII, p. 444. — Comparez *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1856, 4<sup>e</sup> série, t. II, p. 552.

C'est donc vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle que les *Météorologiques* d'Aristote furent mises en français.

La traduction s'arrête à un article commençant par les mots :

Or veult le philosophe rendre cause pourquoi l'arc en ciel apert en roonde figure. . . (fol. 100 v<sup>o</sup>).

et dont le dernier paragraphe est ainsi conçu :

Or preuve geometrie, par son octave conclusion du premier livre, que de tous les triangles dont les II costés sont egaulx, II costés de l'autre et leur fondement de l'un egal ou commun à l'autre, il convient que les angles contenus des costés soient egaulx, et ainsi est-il de ces III triangles que nous avons dit, car AG et AZ et AD sont egaulx, et GB et ZB et DB sont egaulx l'un à l'autre, et AEB sont commun fondement à tous III, donc ensieut il que les angles de G et de Z et de D soient egaulx.

Cela répond au commencement du chapitre v du livre III des éditions modernes. Il reste donc en dehors de la traduction les trois derniers chapitres du livre III et le livre IV tout entier.

Cette traduction des *Météorologiques* dégénère souvent en paraphrase<sup>1</sup> et peut donner une idée de l'enseignement scientifique qui était donné dans les écoles françaises du XIII<sup>e</sup> siècle.

Le traducteur ne fournit dans sa préface aucun renseignement sur le texte qu'il avait sous les yeux; mais il est certain qu'il travaillait d'après une version latine, et l'on peut même déterminer la version qu'il a suivie.

L'excellent mémoire d'Amable Jourdain, couronné par l'Académie des inscriptions en 1817 et complété depuis par les recherches de son fils<sup>2</sup>, notre savant confrère M. Charles Jourdain, a parfaitement distingué les deux versions latines des *Météorologiques* qui se partagèrent les

<sup>1</sup> Comme exemple des paraphrases et des digressions du traducteur, voy. plus loin, p. 25, Appendice, I, un passage extrait du dernier chapitre du premier livre des *Météorologiques*.

<sup>2</sup> *Recherches critiques sur l'âge et l'origine des traductions latines d'Aristote . . .*, par M. Jourdain. Paris, 1819, in-8°. — Nouvelle édition, revue et augmentée, par Charles Jourdain. Paris, 1843, in-8°.

suffrages des professeurs depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup><sup>1</sup> : l'une faite entièrement sur le grec, l'autre dont les trois premiers livres dérivent de l'arabe et le quatrième du grec. Pour compléter les indications données par Jourdain, je vais reproduire les premières lignes de chaque livre et la fin de l'ouvrage dans l'une et dans l'autre version, en renvoyant aux nombreux manuscrits qui en sont conservés à la Bibliothèque nationale.

---

LIVRES  
DE  
CHARLES V.

TRADUCTION FAITE SUR LE GREC.

I. De primis quidem igitur causis nature et de omni motu naturali, adhuc autem de secundum superiorem lationem perornatis astris, et de elementis corporalibus quot et que, et de ea que invicem permutacione et de generacione et corrupcionem communi dictum est prius. Reliqua autem pars hujus methodi est adhuc consideranda quam omnes priores metheorologiam vocabant. Hec autem sunt quecumque accidunt secundum naturam quidem inordinacionem . . . . .

II. De mari autem et que natura ipsius et propter quam causam est salsa tanta aque multitudo, adhuc autem de ea que a principio generatione dicamus. Antiqui igitur et versantes circa theologias faciunt ipsius fontes ut ipsis sint principia et radices terre et maris; magis tragicum enim sic et reverencius existimaverunt forte esse quod dicitur tamquam magna quedam hec pars omnis existens et reliquum celum totum circa hunc locum consistere, et hujus gratia tamquam entem honoratissimum et principium.

III. De residuis autem dicamus operibus segregacionis hujus preinducto jam modo dicentes. Spiritus enim hic segregatus per modica quidem et sparsim diffusus et sepe factus et perfans et subtiliorum partium existens tonitrua facit et coruscaciones. Si autem multus simul et spissior, minus autem segregetur subtilis ecnephias, ventus fit propter quod et violentus, celeritas enim segregacionis facit valitudinem . . . . .

IV. Quoniam autem quatuor cause determinate sunt elementorum, harum autem secundum conjugaciones et elementa quatuor accidit esse, quorum duo

<sup>1</sup> Je donne plus loin, p. 26, à l'Appendice, II, quelques renseignements sur une autre traduction latine des Météorolo-

giques, faite au XV<sup>e</sup> siècle en Italie, et dont un exemplaire est à la Bibliothèque nationale, dans le ms. latin 6583.

quidem factiva calidum et frigidum, duo autem passiva siccum et humidum, fides autem horum ex inductione; videntur enim in omnibus caliditas quidem et frigiditas terminantes et copulantes et permutantes et homogenea et non homogenea humectantes et exsiccantes et indurantes et mollificantes. Sicca autem et humida terminata et alias dictas passiones patientia, ipsa quidem secundum se ipsa et quecunque omnia ex ambobus corpora constant. . . . .

(Fin.) . . . . .Maxime autem cum ambo generacionis et corrupcionis et unde principium motus. Manifestatis autem hiis similiter omiomeria considerandum et tandem ex hiis constituta velut hominem, plantam et alia talia.

Nous avons à la Bibliothèque nationale huit manuscrits de cette traduction :

I. Latin 6296, fol. 201. — Écriture et enluminure françaises du XIII<sup>e</sup> siècle. — Ce manuscrit passa au XVII<sup>e</sup> siècle de l'abbaye de la Noë dans la bibliothèque de Colbert.

II. Latin 16088 (jadis de la Sorbonne), fol. 77. — Écriture et enluminure françaises du XIII<sup>e</sup> siècle. — Ce volume était arrivé dans la bibliothèque de la Sorbonne « ex legato magistri Nichasii de Planca flamingi; » il y portait cette cote : « Inter libros naturales XXXII. »

III. Latin 17837 (jadis du collège de Navarre), fol. 116. — Écriture et enluminure françaises du XIII<sup>e</sup> siècle.

IV. Latin 6299, fol. 110. — Écriture et enluminure françaises de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. — Ce manuscrit vient de la bibliothèque de Pavie; on lit au haut du premier feuillet : « III tab. philosophie liber V, » et à la fin : « De Pavye. Au roy Loys XII<sup>e</sup>. »

V. Latin 6318, fol. 80 v<sup>o</sup>. — Écriture et enluminure françaises du commencement du XIV<sup>e</sup> siècle. — Ce volume vient aussi de la librairie de Pavie, comme le prouve une note mise en tête du fol. B : « Tercia tabula philosophie lib. I. » Il répond à l'article 131 du *Catalogue des livres de Pavie*, dressé en 1426 et publié par M. le marquis d'Adda (*Indagini sulla libreria Visconteo-Sforzesca*, t. I, p. 13). — On lit à la fin (fol. 226 v<sup>o</sup>) : « 1393, die primo Februarii. Philosophia naturalis M. Beltramni de Salso extimat. florenis quatuor auri. AMBROSIUS generalis bedellus studii. »

VI. Latin 16145 (jadis de la Sorbonne), fol. 130. — Écriture méridionale du XIII<sup>e</sup> siècle. — Ce volume était arrivé à la Sorbonne « ex legato magistri Guilelmi Amici Dulcis. »

---

LIVRES  
DE  
CHARLES V.

VII. Latin 6298, fol. 94. — Écriture et enluminure italiennes du XIV<sup>e</sup> siècle. — Volume venu de la librairie de Pavie, où il portait cette cote : « III tab. philosophie libr. VIII. » — Au folio 113 se trouvent ajoutées deux consultations adressées sous forme de lettres au jurisconsulte Baldus par « Andreas de Burgaris, » de Gênes, docteur en médecine.

VIII. Latin 6297, fol. 198<sup>v</sup>. — Écriture et enluminure italiennes du commencement du XIV<sup>e</sup> siècle. — Volume de la librairie de Pavie; nous lisons en effet sur le parchemin adhérent au premier plat du volume : « III tabula philosophie liber VI. » Il répond au numéro 184 du *Catalogue des livres du château de Pavie*, dressé en 1426 et publié par M. le marquis d'Adda (*Indagini sulla libreria Visconteo-Sforzesca*, t. I<sup>er</sup>, p. 18).

TRADUCTION DONT LES TROIS PREMIERS LIVRES ONT ÉTÉ TRADUITS D'APRÈS L'ARABE  
ET LE QUATRIÈME D'APRÈS LE GREC.

I. Postquam precessit rememoratio nostra de rebus naturalibus primis et stellis ordinantibus mundum, et narravimus dispositionem corporis ultimi mobilis et elementi nobilis, et enunciamus quantitatem elementorum corporeorum et alterationes eorum ad invicem et generationem et corruptionem universales, visum est nobis quod remansit super nos rememoratio rerum accidentium in alto propinquarum locis stellarum et narratio de eis sicut de galaxia et stelle comate. . . . .

II. Dicamus ergo nunc res factas in loco qui est sub loco quem diximus, et est hic locus elevatus super terram et dicitur locus secundus, et est locus communis vaporis consurgenti ex aqua et terra et quod est ex utrisque. Dicimus ergo quod causa prima movens has res est motus orbium stellarum, scilicet solis et aliarum<sup>1</sup>. . . . .

III. Narremus nunc ventos et incipiamus sermonem in illo per illud quod precessit de narratione nostra ex eo una vice post aliam, quod est quia narravimus quod vapor est duo vapores, vapor humidus et vapor siccus, et fortasse va-

<sup>1</sup> Ceci répond au chapitre IX du livre I<sup>er</sup> du texte grec, dans l'édition Didot.

por siccus non nominatur vapor, sed fortasse nominatur fumus et estus, et unusquisque illorum per illud non nominatur proprie vapor. Sed fortasse nominatur fumus vapor et estus, et in vapore quidem sicco est vapor humidus, et in vapore humido est vapor siccus, et unusquisque istorum nominatur per illud quod vincit super ipsum ex vapore humido aut sicco<sup>1</sup> . . . . .

IV. Quoniam igitur quatuor cause determinate sunt elementorum, harum autem juxta conjugaciones et elementa quatuor contingit esse, quarum sane sunt due active, calidum et frigidum, due vero passive, ut siccum et humidum, fides utique eorum ex inductione arguitur et apparet, namque in universis caliditas et frigiditas terminantes et permutantes unigena et non unigena. . . . .

(Fin.) . . . . . Precipue vero cum ambo generationis et corrupcionis necnon unde principium motus. Manifestatis profecto istis similiter omiomeria considerandum et ad ultimum ex hiis constancia, velut hominem, plantam, necnon cetera hujus modi.

On ne compte pas moins de onze exemplaires de cette traduction à la Bibliothèque nationale, savoir :

I. Latin 6569, fol. 125 v°. — On n'y avait d'abord transcrit que les trois premiers livres; le quatrième y a été ajouté après coup (fol. 142-151 v°); il est accompagné de gloses. — Le manuscrit 6569, qui a appartenu à Mazarin, doit venir de Valenciennes. Une main du XIII<sup>e</sup> siècle y a inséré (fol. 27) un acte de l'évêque de Cambrai, contenant les statuts donnés au chapitre de « Sancta Maria ad Aulam in Valencenis, » du consentement de la comtesse de Flandres (Actum anno Domini MCCCXLIX, feria quarta ante divisionem apostolorum).

II. Latin 12953 (jadis 604 de Saint-Germain), fol. 196. — Écriture et enluminure françaises du XIII<sup>e</sup> siècle. — Ce manuscrit vient de Saint-Maur-des-Fossés.

III. Latin 14718 (jadis de Saint-Victor), fol. 187. — Écriture et enluminure françaises du XIII<sup>e</sup> siècle.

IV. Latin 16082 (jadis de la Sorbonne), fol. 209. — Écriture et enluminure

<sup>1</sup> Ce passage correspond au chapitre IV du livre II.

françaises du XIII<sup>e</sup> siècle. — Au XIV<sup>e</sup> siècle, ce volume portait à la Sorbonne la cote : « XVIII inter libros naturales non commentatos. »

---

LIVRES  
DE  
CHARLES V.

V. Latin 15452 (jadis de la Sorbonne), fol. 149. — Écriture française du XIII<sup>e</sup> siècle. — Dans l'ancienne bibliothèque de la Sorbonne, il portait cette cote : « 39 inter libros naturales non commentatos. »

VI. Latin 6323 A, fol. 149. — Écriture et enluminure françaises de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. — Dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, ce beau manuscrit a appartenu à Jean d'Armagnac, évêque de Castres (1460-1493). Les armes de ce prélat ont été ajoutées sur la première page, et on distingue encore, au bas du folio 252, les traces d'une souscription ainsi conçue : « Hic liber pertinet michi J. de Armagnaco, Castrensi episcopo, monasterii Auriliacensis administratori. JOHANNES. » Jean d'Armagnac était le frère du célèbre bibliophile Jacques d'Armagnac, duc de Nemours.

VII. Latin 6323, fol. 176. — Écriture française de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. — Sur le folio 229 v<sup>o</sup> : « Iste liber est fratris Hugonis Suavis, quem emit Tholose, anno Domini M<sup>o</sup>CCCC<sup>o</sup>VII<sup>o</sup>. » Sur le folio B v<sup>o</sup> : « Ista naturalia sunt fratris..... ordinis Fratrum Minorum, provincie Aquitanie, custodis Agennensis, ac filii conventus Mansi. »

VIII. Latin 16142 (jadis de la Sorbonne), fol. 109. — Écriture française de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

IX. Latin 6319, fol. 153. — Écriture méridionale de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. — A la fin, signature : « Johannes de Balma, ita est, » de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

X. Latin 6322 (jadis de Colbert), fol. 105. — Écriture méridionale de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

XI. Latin 6325, fol. 93 v<sup>o</sup>. — Écriture et enluminure italiennes du XIV<sup>e</sup> siècle. — Volume provenu de la bibliothèque de Pavie, où il portait cette cote : « Tabula III philosophie liber IX. »

Ces différents manuscrits ne sont pas d'accord sur le point auquel doit commencer le livre III.

Dans le manuscrit 6323, le copiste avait placé ce commencement aux mots : « Quia ergo jam diximus ventos omnes secundum quod oportet, nunc referemus terre motum et quid est<sup>1</sup>. . . . » (fol. 189); mais, conformément à la note *Liber tertius*, qui est inscrite en caractères très fins dans la marge latérale du folio 186 v°, le scribe qui a tracé les titres courants au haut des pages a fait partir le commencement du livre III des mots : « Narremus ergo nunc ventos et incipiamus . . . . . », c'est-à-dire du même endroit que le manuscrit 6319.

Dans le manuscrit 6569, le livre III ne commençait d'abord qu'aux mots : « Quia ergo jam diximus has res, nunc dicamus circulum qui est in circuitu solis, et ille quidem nominatur alleoti<sup>2</sup>. . . . . » (fol. 139). On a, après coup, reporté la rubrique « Liber tertius » un peu plus haut, aux mots : « Quoniam necesse est nobis dicere reliquas operationes ventorum, dico quod ventus apparet ex nubibus paulatim<sup>3</sup>. . . . . »

Dans la plupart des manuscrits de la seconde traduction des *Météorologiques*, à la fin du quatrième livre se trouve joint un appendice qui est tout à fait étranger à l'ouvrage d'Aristote. Voici, d'après le manuscrit 6319<sup>4</sup>, les premiers et les derniers mots de cet appendice : « Habito igitur viscoso, primum liquiditate per caliditatem ejecta, sola remanet viscositas cum arido conglutinata . . . . . — . . . . . sed accidunt ei ex hoc res quedam extranee. »

Le même appendice se trouve dans neuf autres manuscrits<sup>5</sup>, moins la première page, le texte de l'appendice commençant dans ces manuscrits par les mots : « Terra autem pura lapis non fit, quia continuationem non facit . . . . . », lesquels se trouvent dans le manuscrit 6319, au folio 180 v°, colonne 2.

Deux de nos manuscrits latins des *Météorologiques* contiennent une

<sup>1</sup> Cela correspond au chapitre VII du livre II dans le texte grec imprimé.

<sup>2</sup> Cela répond au chapitre III du livre III dans le texte grec imprimé.

<sup>3</sup> Commencement du livre III dans le texte grec.

<sup>4</sup> Fol. 180-182 v°.

<sup>5</sup> 6322, fol. 128. — 6323, fol. 203 v°. — 6323 A, fol. 177. — 6325, fol. 114 v°. — 12953, fol. 228. — 14718, fol. 223. — 15452, fol. 186. — 16082, fol. 235. — 16142, fol. 131.



souscription qui nous fait connaître les noms des traducteurs. Cette souscription est ainsi conçue dans le manuscrit 6319 (fol. 182 v°) :

Completus est liber Metheororum<sup>1</sup> Aristotelis cujus 3 libros transtulit magister G. de arabico in latinum, quantum transtulit Henricus de greco in latinum, 3 ultima capitula ad invicem transtulit Aurelius de arabico in latinum.

Et dans le manuscrit 6325 (fol. 116) :

Completus est liber Metheororum, cujus 3 libros transtulit m. Girardus de arabico in latinum, quartum transtulit Henricus de greco in latinum, tria vero ultima Aviceni capitula transtulit Arelius de arabico in latinum.

De ce texte Jourdain<sup>2</sup> a conclu que les trois premiers livres furent traduits de l'arabe par maître Gérard de Crémone, le quatrième par Henri de Brabant, et les trois derniers chapitres par Aurélius.

A la suite des citations qu'on vient de lire et d'après lesquelles on peut distinguer les deux anciennes versions latines des *Météorologiques*, il convient de placer les premiers mots de chaque livre de la traduction française :

Livre I. (Fol. 2 du manuscrit de Bruxelles.)

Li philosophe dit: Nous avon dit des premieres causes de nature, c'est à dire de matiere de quoy les choses naturelles sont et de fourme par quoy la chose naturel a son espece et est ce que elle est, et ce fu dit u premier traitie de phisique. Et des iii manieres des causes desquelles l'une est appellée cause materiel qui est matiere de la chose. Et l'autre est appellée fourme par quoy la chose est. Et l'autre est appellée la fin de la chose pour quoy elle est. Et l'autre est cause faisant de la chose. Et de ces quatre manieres de causes a esté dit ou secont traitie de phisique. Et avon dit toutes manieres de mutacions et de mouvement qui aferrent as choses de natures generaument. Et ce fu dit u siste traitie de phisique. Et si avon dit des estoilles qui ordeneement sont disposées u ciel qui se muent en haut la sus, et avon dit des elemens corporels qui sont le feu, l'air, l'eue, la

<sup>1</sup> Mot écrit en signes conventionnels dans le manuscrit 6319.

<sup>2</sup> Jourdain a rapporté cette souscription d'après notre manuscrit 6325 et d'après un

manuscrit de la bibliothèque de Reims. (*Recherches critiques sur les traductions latines d'Aristote*, édition de 1843, p. 66. Voy. encore p. 168 et 169.)

---

LIVRES  
DE  
CHARLES V.

terre, de quoy les autres corps à aval sont fais et composés. Et avon dit quans et quiex il sont et comment l'un se puet muer en l'autre, si comme de l'eue puet devenir air, et de l'air eue, et de l'air feu, et du feu air, et autre de la terre. Et ce est dit ou livre qui est appellé du Ciel et du monde. Et si avon dit de toute generacion et corruption naturel generaument. Et ce fu dit en un livre de natures que l'en appelle le livre de generacion et corrupcion. Or demeure à resgarder une autre partie de la science de nature que li anciens premerains appellèrent Metheores, qui traite des choses qui sont faites par nature. Mais ycelle nature n'est pas si estable comme la nature du ciel, car la nature du ciel ne puet estre empeschée ne destourbée que elle ne voist et soit tous jours en son cours tant comme li monde sera. Mes la nature des choses dont ceste science determine peut estre empeschie ne ne va pas tous dis en un cours, car elles sont faites es elemens qui sont muables, si comme nous verrons après, et sont faites près des ciex qui tournent entour le monde, car il sont faites en la region du feu et de l'air, qui sont au joingnant par desous le ciel de la nue, et yces choses sont en la voie Saint Martin . . .

Livre II. (Fol. 47 v°.)

Or commence le philosophe le secont livre et propose premierement que il dira de la mer et de quel nature elle est, c'est à dire assavoir se la mer est lieu naturel es yaues ou non. Item et pour quel cause si grant plenté d'iaue comme il a en la mer est sa'ée, et assavoir mon se la mer ot commencement ou non. Or devon nous savoir que unes manierez de philosophes furent anciennement qui s'entremistrent de traitier divinité par maniere de paraboles et de semblans, et uns autres philosophes furent qui traitierent de nature par raison humaine. Les philosophes qui traitierent par semblans et par paraboles de divinité, dont les uns furent Eziodé et Osmer et Orphée, et distrent que la mer avoit en soy meismes princes et la terre aussi, car il cuidierent que la terre et la mer fussent plus nobles que le ciel et plus mestres, et que le ciel ne fust fors pour la terre, et pour ce donnèrent à la mer et à la terre princes qui d'eulz meismes fussent et non d'autre, et distrent que la mer avoit entour li et dedens li fontaines plusieurs dont elle nessoit . . . . .

Livre III. (Fol. 84 v°.)

Or veult le philosophe commencier le tiers livre et dit : Nous diron des autres euvrez que la seiche buée fait es nues, autres que le tonnerre et l'espart, car de celle meisme matiere sont autres choses faites que le tonnerre, et en diron en la maniere que nous avon dit devant, car nous avon dit u chapitre du tonnerre,

car quant le vent, c'est à dire la seche buée enclose es nues, est estruée à val par la froideur et la groisseur de la souveraine partie des nues, adonc quant ceste seche buée est estruée par petites et espandue par traces, et non pas tout ensemble, et non pas continuelement, mes par fois, et elle est bien soutilte et soufflant continuelement par l'estruement de la, et en sa substance, adonc sont les tonnerres fais. Mais quant celle seche buée est de grant plenté et plus espesse que celle dont le tonnerre est fait, c'est à dire mains soutilte et soufflant continuelement par l'estruement de la souveraine partie refroidie, adonc est une tempeste faite que l'en appelle fort orage de vent, qui abat les arbres et les maisons, et apert que cest vent soit estrué aussi à val, pour ce que il treuve la nue contremont grosse et froide, comme le tonnerre fait.....

---

LIVRES  
DE  
CHARLES V.

Ce simple rapprochement suffit pour montrer que le traducteur français avait sous les yeux la première version latine, celle qui a été faite entièrement d'après le grec et qui commence par les mots : *De primis quidem igitur causis* . . . .

Je n'ai pas encore trouvé de renseignements sur le traducteur dont le nom fait aujourd'hui sa première entrée dans notre histoire littéraire. Il faut nous borner à prendre acte de ce nom : MATTHIEU LE VILAIN, et à constater que l'auteur qui le portait était de Neufchâtel au diocèse de Rouen, alors appelé *le Neuf Chastel de Drincourt*. La famille *Le Vilain*, de Neufchâtel, nous est d'ailleurs connue, et le Cartulaire de Foucarmont nous a conservé le souvenir d'un Gilbert le Vilain, qui vivait en 1214 et qui était peut-être le père ou l'oncle de Matthieu :

Notum sit universis presentibus et futuris quod ego Gillebertus le Vilain, de Novo Castro, in perpetuam elemosinam, pro salute anime mee et antecessorum meorum, et pro xxv libris turonensium quas debebamus abbati et conventui de Fulcardi Monte, dedi et concessi et assignavi eis x solidos currentis monete, recipiendos singulis annis ad duos terminos, videlicet quinque solidos ad festum sancti Remigii in quadam domo mea quam habeo apud Novum Castrum, inter domum Johannis Rustici et portam, et quinque alios ad festum nativitatis sancti Johannis Baptiste, in quadam terra mea que vocatur campus de Prato, tali scilicet conditione quod, si ad dictos terminos de reddito suo defecerint nec habere potuerint, in predicta domo et terra, sicut in sua propria possessione, justiciam suam exercebunt. Quod si jam dicta terra jacuerit, vel in domo infortunium in-

condii (quod absit) acciderit, ubi melius sibi viderent competere, ad terram sive ad domum de predictis decem solidis se tenebunt. Hec omnia ut in perpetuum rata et inconcussa permaneant, presenti ea scripto annotari et sigilli mei volui appensione roborari, et ad majorem securitatem, firmitatem et pacem, sigillum prepositure Novi Castelli feci apponi. Anno gratie MCCXIII. Et sciendum quod, quando voluero, eis ad voluntatem eorum et utilitatem domus sue x solidos annui redditus alibi excambiare potero<sup>1</sup>.

Un autre membre de la même famille, Gautier le Vilain, donna, en 1227, un jardin à l'hôpital de Saint-Thomas de Neufchâtel. M. Charles de Beaurepaire a bien voulu me signaler dans les Archives hospitalières de Neufchâtel la charte relative à cette donation. Elle est rédigée au nom de « Galterus Villanus, burgensis Novi Castelli. »

La traduction française des *Météorologiques*, dans le seul manuscrit que j'en connaisse, s'arrête avant la fin du livre III. Il est possible que Matthieu le Vilain n'ait jamais terminé son ouvrage, et c'est ainsi que doit probablement s'expliquer la rareté des exemplaires dont l'existence peut être constatée.

La plus ancienne mention que j'en aie rencontrée nous est fournie par un catalogue de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, que notre savant correspondant M. Charles de Beaurepaire a découvert dans la reliure d'un registre de la châtellenie de la Ferté en Pontieu, et qui paraît se rapporter à la librairie du château de la Ferté : « Item le livre des Metheores en franchès<sup>2</sup>. » Le voisinage des châteaux d'Eu et de la Ferté permet de supposer que l'exemplaire du seigneur de la Ferté était une copie de l'exemplaire original offert par le traducteur à Alfonso de Brienne.

Charles V s'était procuré deux copies de la traduction des *Météorologiques*. Elles figurent dans les termes suivants sur l'inventaire de la librairie du Louvre :

Item, Metheores en françois, en prose et historié, escript de lettre de forme,

<sup>1</sup> Cartulaire de Foucarmont, manuscrit de la bibliothèque de Rouen, fol. 122. — Copie à la Bibliothèque nationale, manus-

crit latin 248 des Nouvelles acquisitions.

<sup>2</sup> Bibliothèque de l'École des chartes, 3<sup>e</sup> série, t. III, p. 561.

à deux coulombes, commençant ou 1<sup>r</sup> feuillet *en son cours*, et ou derrenier *se convertit*, couvert de cuir rouge empreint, à deux fermouers de cuivre<sup>1</sup>.

Item Metheores en françois et em prose, à deux fermouers d'argent dorez, couvert de cuir rouge empreint, escript de lettre formée, commençant ou 1<sup>r</sup> feuillet *et vaut autant*, et ou derrenier *doncques a ceste*<sup>2</sup>.

---

LIVRES  
DE  
CHARLES V.

La première de ces copies resta dans la librairie du Louvre jusqu'à la mort de Charles VI; elle est portée pour une somme de 16 sous paris<sup>3</sup> sur le procès-verbal de la prisée qui fut faite au mois d'avril 1424 (nouv. style), et elle dut se trouver comprise parmi les livres qui furent alors acquis par le duc de Bedford. On ignore ce qu'elle est devenue.

La seconde copie fut enlevée du Louvre vers l'année 1414<sup>4</sup>, mais nous pouvons en suivre la trace. C'est elle que nous trouvons environ cinquante ans plus tard à Bruges, dans la librairie du duc de Bourgogne. Elle est ainsi désignée sur l'inventaire dressé vers l'année 1467 :

Ung petit livret couvert de cuyr rouge, intitulé Le livre des impressions de metheores, comançant au second feuillet *et vaut autant*, et au dernier *doncques a ceste*<sup>5</sup>.

Cet exemplaire est incontestablement celui que possède aujourd'hui la Bibliothèque royale de Belgique, où il est classé sous le n° 11200. Il consiste en 101 feuillets de parchemin, hauts de 210 millimètres et larges de 145. Il a l'aspect des volumes transcrits par les meilleurs

<sup>1</sup> Manuscrit français 2700 de la Bibliothèque nationale, fol. 56, art. 37.

<sup>2</sup> *Ibid.*, fol. 60 v°, art. 97.

<sup>3</sup> La copie suivie par M. Douët d'Arcq porte : xvi l. p. Voy. *Inventaire de la bibliothèque du roi Charles VI, fait au Louvre en 1423 par ordre du Régent, duc de Bedford*, p. 10, n° 25.

<sup>4</sup> Au nombre des articles portés sur un procès-verbal de récolement en 1415 ou 1416 comme ayant disparu de la librairie

du Louvre, on remarque : « Item Metheores en françois et en prose, à deux fermouers d'argent dorez, couvert de cuir rouge empreint, escript de lettre formée, commençant ou 1<sup>r</sup> fo. *et vaut autant*, et ou derrenier *doncques a ceste*. » Bib. nat., manuscrit français 9430, fol. 65 v°, art. 921.

<sup>5</sup> Barrois, *Bibliothèque protypographique*, p. 224, art. 1584. L'édition porte : *Ce vault aultant et doncques à ce esté*.

copistes de Charles V, et l'on distingue très bien, au bas de la première page, les vestiges des armes de France supportées par deux anges. La moitié de cette même page est occupée par une grande peinture, qui nous montre, selon toute apparence, le traducteur agenouillé aux pieds du comte d'Eu.

Deux autres petites miniatures représentent l'une un auteur écrivant un livre (fol. 47 v<sup>o</sup>), et l'autre un professeur enseignant à quatre disciples (fol. 84 v<sup>o</sup>).

Je ne m'étendrai pas plus longuement sur un volume qui a le double mérite de nous avoir conservé un texte scientifique assez remarquable et d'avoir fait partie d'une bibliothèque célèbre, dont les moindres débris ont droit à notre respect. Mais je profiterai de l'occasion pour faire connaître un autre livre de Charles V qui n'a point encore été signalé. J'en dois la communication à mon ami M. Louis Blancard, archiviste du département des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

## II

### MANUSCRIT POSSÉDÉ PAR M. LOUIS BLANCARD.

Le livre possédé par M. Blancard, qui le tient de l'héritière de M. G. Jourdan, est la seconde partie d'un bréviaire franciscain, qui peut être mis au nombre des plus élégantes productions de la calligraphie et de l'enluminure françaises du XIV<sup>e</sup> siècle. Il est écrit sur du vélin d'une extrême finesse et contient 462 feuillets, hauts de 140 millimètres et larges de 100. Il renferme le calendrier (fol. 1), le psautier (fol. 7), le propre du temps à partir du dimanche de Pâques (fol. 100), le propre des saints à partir de l'Annonciation (fol. 215) et le commun (fol. 429).

L'écriture du volume est de la plus parfaite régularité; le copiste a judicieusement employé deux types de grosseur différente : l'un, le plus gros, pour les psaumes, les hymnes, les oraisons, les capitules et les leçons; l'autre, le plus petit, pour les versets, les répons, les antiennes et pour diverses indications liturgiques. Dans la plupart des

initiales ordinaires sont alternativement répétées les armes de France (semé de fleurs de lis sans nombre), celles de Navarre (des chaînes) et celles d'Évreux (de France à la bande componée d'argent et de gueules). M. Blancard n'a pas compté moins de 1330 lettres ainsi armoriées. De grandes initiales, au nombre de 50, sont ornées de figures plus ou moins grotesques. De la plupart des initiales partent des rinceaux qui courent tout le long des marges latérales et dans l'espace réservé au milieu des pages entre les deux colonnes d'écriture; ces rinceaux sont toujours exécutés avec un goût exquis et une irréprochable sobriété. Mais le plus bel ornement du bréviaire consiste en 114 petits tableaux, qui ont généralement 34 millimètres de haut sur 23 de large. La plupart de ces tableaux sont peints en grisaille, sur des fonds d'or et de couleur. Beaucoup se font remarquer par l'expression des figures, la grâce des attitudes et la disposition des groupes. A coup sûr, nous avons, sur plusieurs pages du bréviaire de M. Blancard, quelques-uns des chefs-d'œuvre de la peinture française du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

L'aspect général du volume suffirait pour lui assigner une origine princière, lors même que les 1330 lettres armoriées ne seraient pas là pour en porter témoignage. C'est à ces lettres armoriées qu'il faut demander le nom du prince ou de la princesse pour qui un si riche bréviaire a été exécuté, et la répétition systématique des armes de France, de Navarre et d'Évreux nous conduit tout naturellement à désigner Jeanne d'Évreux, femme de Charles le Bel, roi de France et de Navarre. Cette dame, qui mourut le 4 mars 1371, est également connue par sa dévotion à l'ordre des Franciscains et par son amour des beaux livres.

Comme preuve de sa dévotion à l'ordre des Franciscains, je citerai le choix qu'elle fit de l'église des Cordeliers de Paris pour y déposer son cœur : « Et le jeudi ensuivant, quatorziesme jour dudit mois de mars (1370, vieux style), dit le continuateur des *Grandes Chroniques de France*<sup>1</sup>, fu son cuer enterré aux Frères Meneurs de Paris emprès

<sup>1</sup> Édition Paulin Paris, t. VI, p. 329.

le cuer de son mari le roy Charles. » — Ce fut un Franciscain que Jeanne d'Évreux chargea de lui rédiger le *Miroir des dames*, dont nous avons à Paris une copie du xv<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, et dont il existe un exemplaire plus ancien, peut-être original, à Cambridge, dans la bibliothèque du *Corpus Christi College*<sup>2</sup>.

Quant au goût de Jeanne pour les livres, nous pouvons l'apprécier d'après diverses circonstances qui nous sont attestées par des documents authentiques. En 1328, elle choisit dans la succession de la reine Clémence de Hongrie neuf volumes français : la *Vie des saints*, le *Gouvernement des princes*, la *Conquête de Sicile*, les *Chansons de Gace Brulé*, les *Sept sages et Ysopet*, les *Institutes*, le *Reclus de Moliens*, un livret anglais et français, et enfin la *Vie des Pères*<sup>3</sup>. Un peu plus tard, on vantait la copie qu'elle possédait d'une compilation sur l'Écriture sainte, ornée d'un grand nombre de peintures et qui servit de modèle pour l'exemplaire destiné au roi Jean<sup>4</sup>. Un lot de dix-huit

<sup>1</sup> Manuscrit français 610. Voy. à l'Appendice (III), p. 27, le texte du prologue du *Miroir des dames*.

<sup>2</sup> Manuscrit 324. Voy. Nasmith, *Catalogus librorum manuscriptorum quos collegio Corporis Christi et beatæ Mariæ virginis in Academia Cantabrigiensi legavit Matthæus Parker* (Cantabrigiæ, 1777, in-4°), p. 346. M. Paul Meyer a bien voulu m'informer qu'il y a remarqué, sur la première garde, la signature de Charles V, et qu'il y a relevé le mot *prudencia* au commencement du second feuillet. J'en ai conclu que le manuscrit de Cambridge est le volume ainsi mentionné sur le catalogue de la librairie du Louvre : « Item le *Miroir des dames en françois*, de bonne lettre de forme, à deux coulombes, historié et enluminé, commençant au n<sup>o</sup> fo. *prudencia* ainsi li *homs*, et ou derrenier *vertaz vengeance*, couvert d'une chemise de toile à

queue, et deux petiz fermoirs d'argent dorez, esmaillez de France, et une pipe de broderie. » (Inventaire de la librairie du Louvre en 1410, ms. français 2700, fol. 128 v°, art. 890.)

<sup>3</sup> Douët d'Arcq, *Nouveau recueil de comptes de l'argenterie*, p. 64.

<sup>4</sup> « Item compilacions de plusieurs escriptures saintes par maniere de paraboles et de enseignemens, et fut fait à l'exemple d'un livre qui fut de la royne Jehanne d'Evreux, et se appelle *Cy nous dit*, escript de lettre de forme en françois, à une coulombe, et y a très grant quantité d'histoires, commençant au n<sup>o</sup> foillet *en trois parties en l'air*, et ou derrenier *chante massé*, et est signé du roy Jehan; couvert d'une chemise de soye asurée à queue, et deux fermouers d'argent dorez. » (Inventaire de la librairie du Louvre en 1410, ms. français 2700, fol. 58, art. 65.)



livres liturgiques, qu'on trouva dans l'hôtel de la reine après sa mort<sup>1</sup>, ne fut pas évalué moins de 340 francs d'une part et de 186 livres à sous parisis d'autre part (soit, pour le tout, environ 6,000 francs de notre monnaie, valeur intrinsèque), prix fort élevé, d'où nous devons conclure qu'il s'agissait de manuscrits exécutés avec luxe.

Les autres livres de Jeanne d'Évreux, ceux qui étaient par devers elle, c'est-à-dire à son usage personnel, ne furent point compris dans l'inventaire qui nous fournit ce détail : la reine avait, dans son testament, exprimé le désir qu'ils ne fussent point vendus, et les exécuteurs testamentaires les remirent, le 21 avril 1371, à Blanche de France, duchesse d'Orléans<sup>2</sup>. De son vivant, Jeanne avait disposé d'un de ses plus beaux livres en faveur du roi Charles V. En 1369, elle lui avait fait cadeau du fameux Psautier de saint Louis, que possède la Bibliothèque nationale et qu'on cite à bon droit comme une des merveilles de l'art français du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Ce magnifique psautier n'était pas le seul souvenir que Jeanne d'Évreux eût offert à Charles V ; on voyait encore dans la librairie de ce prince : une bible historiée et toute figurée à images, qui avait été à la reine Jeanne d'Évreux<sup>4</sup> ; un très beau missel, sans note, très bien écrit, à l'usage de Paris, à deux fermoirs d'or émaillés, dont l'un portait les armes de la reine Jeanne d'Évreux<sup>5</sup> ; un évangelier et un épistolier, recouverts de plaques de vermeil, avec les armes de Jeanne d'Évreux en émail<sup>6</sup> ; des heures avec une couverture dorée aux mêmes armes<sup>7</sup> ; l'exemplaire du *Miroir des dames* qui avait appartenu à Jeanne<sup>8</sup>, et un livre de dévotion et de contemplation dont elle se servait de son vivant<sup>9</sup>.

---

LIVRES  
DE  
CHARLES V

<sup>1</sup> Voy. les extraits publiés à l'Appendice, IV, p. 29.

<sup>2</sup> Voy. les mêmes extraits, p. 31.

<sup>3</sup> On lit au commencement du Psautier de saint Louis, manuscrit 10525 du fonds latin : « Cest psautier fa saint Loys, et le donna la royne Jehanne d'Evreux au roy Charles, filz du roy Jehan, l'an de Nostre Seigneur mil troyz cens soissante et neuf. »

<sup>4</sup> Inventaire de la librairie du Louvre, publié à la suite du *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. III, p. 120, art. 101.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 123, art. 164.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 125, art. 188.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 127, art. 244.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 132, art. 338 bis.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 133, art. 372.

Il était naturel d'attribuer la même origine à d'autres livres sur lesquels les rédacteurs des inventaires ont signalé la présence des armes d'Évreux. J'ai donc examiné avec une attention particulière les articles d'inventaire qui en faisaient mention, et dont l'un s'est trouvé se rapporter de la façon la plus rigoureuse au bréviaire possédé par M. Louis Blancard.

Au mois d'avril 1380, les commissaires chargés de dresser un état du mobilier de Charles V trouvèrent au château de Vincennes, dans la grande chambre du roi, un coffre rempli de livres précieux, parmi lesquels se faisaient remarquer les deux volumes du célèbre Bréviaire de Belleville<sup>1</sup>, aujourd'hui exposés à la Bibliothèque nationale, dans la galerie Mazarine. Après avoir enregistré ce très beau bréviaire, très parfaitement bien écrit, très noblement enluminé et très richement historié, les commissaires s'expriment ainsi :

Item ung autre plus petit<sup>2</sup> breviaire, en deux volumes et deux estuiz brodez, enluminez d'or et ystoriez de blanc et de noir, très bien escripz comme dessus<sup>3</sup>; et se commence le second feuillet du premier volume *qui habitat*, et du second *sum rex*; et sont les fueillez ystoriez; et sont couvers de perles lozangées, de perles blanches et yndes; et sont les fermouers du premier volume d'or à deux ymages, et du second d'or armoyées de France, l'un et l'autre d'Evreux; et a ou premier volume une pippe d'or, où a ung saphir et ung ballay aux deux boutz et une perle ou mylieu. Et sont en deux estuiz de broderie<sup>4</sup>.

De cette description il résulte qu'en 1380, dans un des coffres du roi, à côté du magnifique Bréviaire de Belleville, se trouvait un autre bréviaire plus petit, historié de blanc et de noir, c'est-à-dire avec des peintures en grisaille, orné de fermoirs aux armes de France et d'Évreux, dont un volume se distinguait par les mots *sum rex*, écrits au commencement du second feuillet. Ouvrons le bréviaire de M. Blan-

<sup>1</sup> Ainsi nommé parce qu'il avait appartenu à Olivier de Clisson, seigneur de Belleville.

<sup>2</sup> Plus petit que le Bréviaire de Belleville.

<sup>3</sup> Comme le Bréviaire de Belleville.

<sup>4</sup> *Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France*, publié par M. Labarte (Collection des Documents inédits, Paris, 1879), p. 338, art. 3295.

card. Au haut du second feuillet, après le calendrier, nous lisons bien *sum rex*, et comme le volume est plus petit que le Bréviaire de Belleville, qu'il nous offre les mêmes beaux caractères d'écriture que celui-ci et qu'il est historié de blanc et de noir, nous devons en conclure que le livre de M. Blancard est le second volume du petit bréviaire qui était dans la grande chambre du roi Charles V, au château de Vincennes, à côté du Bréviaire de Belleville.

Nous sommes donc autorisés à l'inscrire sur la liste des livres qu'avait réunis Charles V et qui subsistent encore de nos jours. Cette liste, d'après les plus récentes constatations, comprend 75 articles, savoir<sup>1</sup> :

1. Bible latine achetée des moines de Saint-Lucien de Beauvais. (Cathédrale de Gerona.)
2. Bible latine. (Bibliothèque de l'Arsenal.)
3. Bible latine. (Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg.)
4. Second volume de la Bible, en français. (Fonds français, 157.)
5. Second volume d'une petite bible française. (Fonds français, 5707.)
6. Premier volume d'une bible française. (Musée britannique, fonds Lansdowne, 1175.)
7. Premier volume d'une bible française avec commentaires. (Fonds français, 15397.)
8. Bible historique, copiée par Raoulet d'Orléans, sous la direction de Jean de Vaudetar. (Musée Westreenen, à La Haye.)
9. Bible historique. (Bibliothèque royale de Copenhague, fonds de Thott, in-folio, 6.)
10. Psautier d'Ingeburge. (Famille de Puységur.)
11. Psautier de saint Louis. (Fonds latin, 10525.)
12. Autre psautier de saint Louis. (Université de Leyde.)
13. Psautier de Peterborough. (Bibliothèque royale de Belgique, 9961.)
14. Apocalypse en français. (Fonds français, 403.)
15. Rational des divins offices. (Fonds français, 437.)

<sup>1</sup> On trouvera des détails sur la plupart de ces volumes, soit dans les tomes I<sup>er</sup> et III du *Cabinet des manuscrits*, soit dans mes *Mélanges de paléographie et de bibliographie*,

Paris, 1880, in-8°. — Les articles précédés d'un astérisque sont ceux dont l'origine laisse encore quelques doutes dans mon esprit.

16. Bréviaire à l'usage de Paris. (Fonds latin, 13233.)
17. Autre bréviaire à l'usage de Paris. (Fonds latin, 1023.)
18. Bréviaire avec les rubriques en français. (Fonds latin, 1052.)
- 19 et 20. Bréviaire à l'usage des Jacobins, dit *Bréviaire de Belleville*. (Fonds latin, 10483 et 10484.)
21. Bréviaire à l'usage des Franciscains, fait pour la reine Jeanne d'Évreux. (Cabinet de M. Blancard, à Marseille.)
22. Bréviaire. (Bibliothèque de Nuremberg.)
23. Livre du sacre des rois de France. (Musée britannique, fonds cottonien, Tiberius, B. VIII.)
- 24 et 25. La Cité de Dieu, en français. (Fonds français, 22912, 22913.)
26. La Cité de Dieu, en français. (Fonds français, 174.)
27. Le bien universel des mouches à miel. (Bibliothèque royale de Belgique, 9507.)
28. Les sept voies de Dieu. (Fonds français, 1792.)
29. Recueil de traités de dévotion. (Cabinet de M. Didot.)
30. Épître consolatoire de Vincent de Beauvais à saint Louis. (Fonds français, 1032.)
31. La Somme le roi. (Fonds français, 938.)
32. Le Miroir des dames. (Collège de Corpus Christi, à Cambridge, 324.)
33. La Voie de paradis. (Fonds français, 1838.)
34. Les Institutées, en français. (Fonds français, 1064.)
35. Le Code, en français. (Fonds français, 495.)
36. Autre exemplaire du même ouvrage. (Fonds français, 498.)
37. La Somme d'Asce. (Fonds français, 22969.)
38. Les Décrétales. (Fonds français, 493.)
39. Le Songe du verger. (Musée britannique, fonds royal, 19. C. IV.)
40. L'Image du monde. (Fonds français, 2174.)
41. Les Météorologiques, en français. (Bibliothèque royale de Belgique, 11200.)
42. Les Éthiques, traduites par Nicole Oresme. (Bibliothèque royale de Belgique, 9505.)
43. Les Politiques et les Économiques, traduites par Nicole Oresme, volume faisant suite au précédent. (Cabinet de M. le comte Louis de Wasiers.)
44. Les Éthiques; traduites par Nicole Oresme. (Musée Westreenen, à La Haye.)
45. Les Politiques et les Économiques, traduites par Nicole Oresme, volume faisant suite au précédent. (Bibliothèque royale de Belgique, 11201.)
46. Les Éthiques, traduites par Nicole Oresme. (Fonds français, 542.)

47. L'information des princes. (Fonds français, 1950.)  
 48. Les Remèdes de Pétrarque. (Fonds français, 593.)  
 49. Les Quadriparti de Ptolémée. (Fonds français, 1349.)  
 50. L'Espère, en français<sup>1</sup>. (Collège de Saint-Jean, à Oxford, 182.)  
 51. Le Jeu des échecs. (Fonds français, 1999.)  
 52. Marco Polo. (Bibliothèque royale de Stockholm, volume décrit à la page 110 du Catalogue de Stephens.)  
 53. Voyage de Jean de Mandeville. (Exemplaire volé à la Bibliothèque nationale, aujourd'hui chez lord Ashburnham, n° 24 du fonds Barrois.)  
 54. Cartes catalanes. (Fonds espagnol, 30.)  
 55. Premier volume du Miroir historial, en français. (Université de Leyde.)  
 56. Traités historiques de Bernard Gui, traduits par Jean Goulein. (Vatican, n° 697 du fonds de la reine de Suède.)  
 57. Fleurs des chroniques de Bernard Gui, en français. (Bibliothèque de la Chambre des députés.)  
 58. La Légende dorée, en français. (Bibliothèque Mazarine, 1333.)  
 59. Les Miracles de Notre-Dame, en vers. (Grand séminaire de Soissons.)  
 60. La Vie de saint Denis, dédiée à Philippe le Long. (Fonds français, 2090-2092.)  
 61. La Vie de saint Louis. (Fonds français, 5716.)  
 62. Les Chroniques de la Bible. (Bibliothèque royale de Copenhague, fonds de Thott, in-folio, 431.)  
 63. Chronique universelle depuis la création jusqu'à la mort de César. (Volume acquis pour la Bibliothèque nationale en 1881 à la vente Didot.)  
 64. Tite-Live, en français. (Bibliothèque de Sainte-Geneviève.)  
 65. Première partie de la traduction de Valère-Maxime. (Français, 9749.)  
 66. Les Grandes chroniques de France, copie de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. (Bibliothèque de Sainte-Geneviève.)  
 67 et 68. Deux exemplaires des mêmes chroniques, copies du XIV<sup>e</sup> siècle. (Français, 2813 et 10135.)

<sup>1</sup> Aux détails que j'ai donnés sur ce volume dans le *Cabinet des manuscrits* (III, 336), il faut ajouter cette circonstance que, selon toute apparence, le manuscrit conservé à Oxford est celui qui figure en ces termes sur l'inventaire des joyaux de la couronne, en 1418 : « Un livre de parchemin, couvert de velluyau royé vert, et

signé du signet du roy Charles le quint, et y a atachée une cedula contenant ce qui s'ensuit : la nativité de monseigneur le daulphin, ainsné filz du roy nostre sire, et la nativité de monseigneur Loys, second filz du roy. » (Douët d'Arcq, *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI*, t. II, p. 351, art. 500.)

LIVRES  
DE  
CHARLES V.

69. Privilèges accordés par les papes aux rois de France. (Latin, 9814.)  
 70. Anseis de Carthage. (Français, 793.)  
 71. Anticlaudian, etc. (Français, 1634.)  
 72. Artus le Restoré. (Français, 761.)  
 73. Le Conte du cheval de fust. (Français, 1589.)  
 74. L'Apparition de Jean de Meun. (Français, 810.)  
 75. Fables et bestiaire. (Français, 15213.)

De ces 75 manuscrits, 43 sont à la Bibliothèque nationale, 2 à la bibliothèque Sainte-Geneviève, 1 à la Mazarine, 1 à l'Arsenal, 1 à la Chambre des députés, 1 au grand séminaire de Soissons, 1 chez M. Didot, 1 chez M. le comte de Wasiers, 1 chez M. Blancard, 1 dans la famille de Puységur, 3 au Musée britannique, 1 au Collège de Corpus Christi à Cambridge, 1 au Collège de Saint-Jean à Oxford, 1 chez lord Ashburnham, 5 à la Bibliothèque royale de Belgique, 2 à l'Université de Leyde, 2 au musée Westreenen à La Haye, 2 à Copenhague, 1 à Stockholm, 1 à Saint-Pétersbourg, 1 à Nuremberg, 1 au Vatican et 1 à la cathédrale de Gerona.

Je suis certain que, d'ici à quelques années, de notables additions pourront être faites à la liste précédente; mais nous resterons toujours bien éloignés du chiffre auquel nous conduit la combinaison des différents inventaires des livres possédés par les rois Charles V et Charles VI. Il n'est pas, en effet, inférieur à 1240<sup>1</sup>. Nous ne possédons donc pas même la dix-huitième partie de ces belles collections, qui ont fait l'admiration des lettrés du xiv<sup>e</sup> siècle et qui ont puissamment contribué au développement de la culture intellectuelle en France.

<sup>1</sup> Voy. l'édition que j'ai publiée dans le tome III du *Cabinet des manuscrits*, en combinant les données fournies par les différents catalogues du xiv<sup>e</sup> et du xv<sup>e</sup> siècle.

## APPENDICE.

## I

PASSAGE EXTRAIT DU DERNIER CHAPITRE DU LIVRE I DES MÉTÉOROLOGIQUES<sup>1</sup>.

..... Et ce poon nous bien veoir par les roiaumez et par les empirez : car le roiaume d'Egipte fu de mout grant value u resgart des autres nations; et puis après fu de grant value le roiaume de Gre[ce] u resgart des autres, et puis chay; et puis fu l'empire de Romme honnourables sur tous roiaumes; et orendroit est le roiaume de France en value et en honneur. Mais, si comme nous avon dit, aucunnez choses sont si grans que il ne se pevent pas faillir en tout le temps comme le monde et le ciel durera, si comme nous avon devant dit de la mer. Mais se le ciel et le monde estoient pardurables, il convendroit par force que nulle riens ne fust si grant que en une partie du monde fust corrompue et en l'autre rengendrée par les constellations des estoilles en divers temps, diverses effés et contraires, si comme nous avon dit; mais le ciel et le monde ne durront pas tous jours, et pour ce, se Dieu plest, le roiaume de France sus tous les autres durra en sa value et en sa bonté, car sus tous les autrez il ensieut la nachele<sup>2</sup> saint Pierre qui canceler se peut, mais du tout tumber ne peut pas. Donc est il droit que le roiaume de France ait seignourie sus tous autres, car tout sens y est, et toute clergie, et toute chevalerie, et sainte eglise honnourée et servie, et ne peut faillir sa bonté, mais aucunez infortunez peut elle avoir, mes se le ciel durast tous jours sa bonté finast, mais pour ce que le ciel et la terre ne dureront pas tous jours, si comme dist la sainte escripture, pour ce di je que la bonté du roiaume de France est telle et des princes que tout le cours qui est à venir du soleil et des estoilles ne souffira pas à oster li la constellation qui bonne

<sup>1</sup> Ms. 11200 de Bruzelles, fol. 45 v°. — <sup>2</sup> Le manuscrit porte *machele*.

li est, et par enson ce la grace de Dieu, qui plus ouvrera à ce faire que la constellation du soleil et des estoilles.

Or lesseray je ce à dire et revendray à nostre propos, et diron que, pour les diverses constellations qui sont en grant temps poun, nous bien veoir la cause pourquoy aucuns fleuvez et aucunes fontainez durent si longuement que l'en ne les voit onques faillir et les autres faillent assés tost. . . .

## II

TRADUCTION LATINE DES MÉTÉOROLOGIQUES FAITE PAR MATTHIAS PALMERIUS PISANUS.

Pour compléter la liste des versions latines des *Météorologiques* que la Bibliothèque nationale possède en manuscrit, je citerai celle de «*Matthæus Palmerius Pisanus*», dont nous avons, sous le numéro 6583 du fonds latin, une copie sur papier, du xv<sup>e</sup> siècle, ayant fait partie de la bibliothèque des rois de Naples, comme le prouvent la cote A III<sup>m</sup> XVII, inscrite en tête, et le nom *lecenteato*, ajouté à la fin, avec le titre *Matias Palmerius a li morale*. Les circonstances dans lesquelles fut entreprise cette traduction sont rappelées au commencement de la dédicace :

Ad reverendissimum dominum dominum Marcum Barbum, episcopum Vicentinum ac sanctorum Romanæ ecclesiæ presbiterum cardinalem Sancti Marci, Mathias Palmieri Pisani prefatio in libros meteorologicorum Aristotelis.

Anno ab hinc proximo, pater reverendissime, Neapolim veni ad mitissimum patrem, ac virum omni doctrina moribusque ornatum Bartholomeum Rovarellam, collegam tuum, qui ad illustrandas clarissimi regis Ferdinandi filii nuptias, quæ splendidissimo rerum omnium apparatu, regia munificentia luxuque habebantur, illuc pontificis jussu legatus accesserat. Eo nanque ab universa Italia, cum doctissimi viri ac dignissimi, tum legationes convenerant, quæ partim visendi studio, partim regi congratulandi ac nuptias exornandi gratia, et a principibus et a liberis populis mittebantur. Hic igitur cum lætiori lætitia, ut in tali re fieri solet, pro se quisque effunderet, evenit forte ut, eo die quo nova nuptia tradebantur, sol vario colore infectus, modo œruleus, modo luteus cerneretur; cujus rei novitate percussas mortalium mentes, vario inter sese sermone, ut quisque affectus erat, rem perquirere admirarique cœperunt. Auxit præterea plurimum admirationem quod pen eos



dies solem Romæ supra Divi Petri templum geminum splenduisse referebant . . . .

Premiers et derniers mots de cette traduction :

Cam de primis naturæ causis atque omni naturali motu de quæ superioribus orbibus et altiori astrorum circuitione corporeisque elementis . . . .  
 — . . . . His igitur apertis circa ea quæ earundem partium sunt, atque ea tandem quæ ex his conficiuntur, cetera hominem plantasque et alia hujusmodi consideranda sunt.

### III

#### PROLOGUE DU MIROÏR DES DAMES.

Cy commence le prologue sur le livre qui est appelé le Miroir des dames, que fist ung frère de l'ordre Saint François, par la petition et demande de noble dame Jehanne, royne de France et de Navarre, à la louenge de Dieu et au salut de son ame.

Selon ce que dit ung maistre qui est nommé Vegetius, ou livre que il fist de ce qui appartient à chevalerie, il fut acoustumé anciennement bonne et saine doctrine metre en escript, pour offrir et presenter aux princes et aux grans seigneurs : car nulle chose n'est droittement encomencées, se elle n'est premierement à Dieu plaisant, ne il n'est nulle personne à qui il appartient plus grant science et sapience que au prince, de qui la doctrine doit à tous sez subgés proufiter. Laquelle chose l'empereur Octovien et les autres princes anciens gardèrent et pourchacierent, selon ce que il est montré et desclairé es fais dez empereurs par plusieurs exemples. Ce est la sentence du maistre dessus dit, les parolles duquel qui bien entendroit et diligamment penseroit, il trouveroit que le temps ancien fut de grant beueuté au regart du temps present : car adonc les princes estudioient par grant diligence es ars et es sciences, et avoient les bons clers en grant amour et reverence ; car estude et sciences ne sont pas contraires à chevalerie, ains se sont toujours entracompaignés, selon les anciennes istoires, et ce n'est mie merveille : car chevalerie deffent clergie, et clergie enseigne et adrece chevalerie ; et pour ce, en toutes monarchies bien ordonnées, estude et chevalerie sont tousjours ensemble sans estre dessevrées ; donc tant comme les Caldees

amèrent estude, justice et clergie, tant ilz furent puissans et vertueux contre tous aultres et orent parfaite seigneurie. Ainsi lisons nous dez Romains, qui furent seigneurs de tout le monde, non pas seulement par force d'armes, maiz par leur sens et par leur savoir. Desrinement, par la pourveance et grace du roy des roys Jhesu Crist, ou royaume de France ces trois choses dessus dittes ont regné longuement et feront jusquez à la fin du monde, se il n'y a empeschement par devers nous, pour cause de nos pechés, de quoy il est escrit *Francia militibus gaudet*, c'est à dire que l'onneur et la louenge de France est en bons chevaliers : ce est celle qui a acoustumé paix querir, amer, deffendre, nourrir et soubstenir. Et le saige du monde dit que où il a paix et repos il y a sens et prudence. Aussi lisons nous du roy Charlemaine, de qui la memoire ne doit point mourir ne faillir, que il fut moult fervent en l'amour de sapience, fondeur dez estudez, père et promoteur dez clers et dez estudians enseignés et informés moult suffisamment en lettres des Latins et des Grés. Ce fu cilz qui lez livres, especialement de la sainte escripture, avoit, gardoit et souvent estudioit; il n'avoit pas mis en oubli une parole de Boece, qui fait bien à noter et à retenir, et est la parole celle que, selonc la sentence de Platon, le bien commun et lez royaumes auroient grant prosperité et grant beneurté, se lez princes qui lez gouvernement estoient apris et enluminés de la clarté de sapience. Et pour ce que le saige roy Salmon dit que là où il n'y a science qui appartient à l'ame, il n'y a nul bien, pourtant, très noble et très excellente dame, madame Jehanne, royne de France et de Navarre, considerant que, tout ainssy que la pierre precieuse assise en fin or est très belle et très resplendissant, tout aussi est il de vertu et de science assise en ame de noble et haulte personne, comme sont roys, roynes, princes, princesses, pour ce il luy a pleu à moy, petit et povre de l'ordre des frères meneurs, commetre ung petit livre moral et assés profitable de latin translater en françois et mettre, lequel livret peult estre apellé le Mireur des dames, affin qu'elle sache voir et considerer comment, toute tache ostée de sa conscience, puisse estre bien ordonnée à Dieu et à ce qui lui appartient, et comment ou gouvernement de sa personne, de son ostel et de ses subgés elle se doit avoir, et comment avec tous, sans nulle reprecheusion, doit honnestement converser, et après par quieulx merites puisse venir à perdurable gloire et sans fin avec le souverain roy regner. (Bibl. nat., ms. français 610, fol. 1 v° et 2.)

## IV

EXTRAIT DU COMPTE DE L'EXÉCUTION DU TESTAMENT DE JEANNE D'ÉVREUX.

LIVRES  
DE  
CHARLES V.

Execution du testament et dernière volonté de feu dame de bonne mémoire madame la royne Jehanne de Evreux, jadis royne de France et de Navarre, et épouse de nostre prince le roy Charles que Diex absoille, laquelle trespassa le quatriesme jour de mars en l'an mil trois cens soixante et dix, fait et rendu pour nous Guy, abbé de l'église de monsieur Saint-Denis en France, Jacques le Riche, doyen de l'église de Nostre Dame de Paris, Hugue Boylyaue, nagaires conseiller, Regnault de Coulons, maistre de la chambre aus deniers, et Jehan de Juerre, secretaire de madite dame, executeurs dudit testament, faiz, nommez et ordonnez par elle, si comme il appert par la teneur dudit testament et d'un codicille annexé en icelluy<sup>1</sup>...

Item, un livre d'esglise, ouquel a plusieurs evangilles, à couvercles d'argent dorez, d'une part le crucifiment, et d'autre Nostre Seigneur assis qui tient en sa main une pomme, pesant xix mars et six onces, prisie viii<sup>rs</sup> frans.

Item, un autre livre d'esglise, ouquel sont plusieurs espitres, à couvercles d'argent dorez, d'une part un couronnement de Nostre Dame, et, d'autre part, l'Annonciation, pesant xxi marc v onces, prisiez ix<sup>rs</sup> frans<sup>2</sup>.

Item, ledit vendredi neufviesme jour dudit mois<sup>3</sup>, fu trouvé, en la salle par terre dudit hostel, un messel à l'usage de Paris, à fermoiers d'argent blanc de soye ardent, et se commence en une page contre le calendrier *in commemorationem sanctorum*, et se fenist ou dernier feullet par *Gloria in excelsis* et la *Credo*, prisie vint quatre livres parisis par maistre Jehan de Beauvais, Jehan de la Porte et Henry l'Uillier, priseurs jurez de l'Université de Paris.

Item<sup>4</sup>, le dimanche xxix<sup>e</sup> jour de juing ensuivant, furent trouvez les livres ci après esclarcis en l'ostel desdis executeurs, et qu'il avoient loué pour le fait de ladite execution, assis à Paris, devant l'ostel de monseigneur l'archevesque de Rouen, prisiez par maistre Fourquant de Dole, priseur juré de ladite université de Paris et lesdis priseurs.

<sup>1</sup> Ms. français 7855, p. 341.<sup>3</sup> Le 9 mai 1371. Cet article est à la page 412.<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 367. — La prisée des deux articles précédents est du jeudi 17 avril 1371.<sup>4</sup> Ce qui suit se trouve aux pages 413 et 414 du manuscrit 7855.

Premierement, un autre messel, greigneur de l'autre, audit usage, à fermoirs de soye vert, d'argent blanc, et ou premier feullet du calendrier est la Circoncision de lettre d'azur, et en la fin du penultime feullet est escript *supliciter te Deus*, prisié xxxii livres paris.

Item, un autre messel, audit usage, à fermoirs de cuir rouge et de leton, qui se commence en la premiere page *Ego sum parisi*, et ou dernier feullet a *Ite missa est, Benedicamus Domino*, noté, prisié xviii livres paris.

Item, un autre messel à l'usage de Rome, à fermoirs de cuir veraneil et de leton, qui se commence ou second feullet *Incipit ordo*, et se finist *gloriam conaequamur*, prisié xviii livres paris.

Item, un breviaire en deux volumes, à l'usage de Paris, à fermoirs de cuir rouge et de leton, et se commence la partie d'yver après le calendrier *In anno*, et se finist par un autre calendrier *sancti Thome*, et en l'autre partie d'esté se commence par *Te Deum laudamus*, et se finist *ad societatem*, prisié xxi livres paris.

Item, un breviaire en un volume, entier, à l'usage de Paris, qui se commence en la seconde page *Beatus Dominicus*, et se finist en la dernière page *Regina celi letare*, noté, prisié xii livres paris.

Item, un autre breviaire, en deux volumes, couvers de cuir blanc, à l'usage de Paris; et se commence la partie d'yver après le calendrier *pro fidei meritis*, noté, et se finist *non summe Dei cultor*; et l'autre partie d'esté se commence après le calendrier, ou second feullet, *Sincola discursus*, et se finist *venite*, prisié xiiii livres paris.

Item, un autres breviaires, en deux volumes, à l'usage de Paris, couvers de cuir blanc, et se commence la partie d'yver après le calendrier *Servite in Domino*, et se finist *O redemptor*; et la partie d'esté se commence à la fin du calendrier *Capricornus*, et se finist *omnium fidelium defunctorum*, prisié xviii livres paris.

Item, un greel, couvert de cuir blanc, à l'usage de Paris, à fermoirs de cuir rouge d'arain, qui se commence à la page avant le calendrier *Per Deum dicas*, et se finist à la table des proses *Christo inclita*, prisié x livres paris.

Item, un epistolier à l'usage de Paris, couvert de cuir blanc, qui se commence au premier feullet *Dominica prima in Adventu*, et se finist *in secula seculorum*, prisié iii livres paris.

Item, un livre couvert de cuir rouge empreint, des legendes des nouvelles festes, et se commence *In conceptione beate Marie*, et se fenist *Deo gratias*, prisié x sous parisis.

Item, un autre livre noté pour les bonnes festes, couvert de cuir blanc, à clos de leton, et se commence *In vigilia nativitatís Domini*, et se fenist *Tu autem miserere nobis*, prisié vi livres parisis.

Item, un autre livre pour les bonnes festes, de grosse note et de grosse lettre, et se commence après le rebriche *Levate capita*, et se fenist *Non confundar in eternum*, prisié iiii livres parisis.

Item, un petit livret nommé l'Ordinaire de Paris, couvert de cuir rouge, et se commence *Gaude Maria*, et se fenist *in civitate Domini*, prisié xxiiii sous parisis.

Item, un autre petit livret nommé le livre des *Venites*, couvert de cuir rouge empreint, et se commence *Solve Regina misericordie*, et se fenist par *Amen*, prisié i franc d'or.

Et est assavoir que en ce compte n'est aucune chose rendu de tous les autres livres que ma dite dame la royne avoit par devers soy, et aussi ne sont il point contenus en l'inventoire, pour ce que elle ne vout pas que il fussent vendus, si comme il appert par son testament, et les a eus madame la duchesse d'Orliens, si comme il appert par ses lettres données le xxi<sup>e</sup> jour d'avril l'an mil ccc lxxi, veues à l'audition de ce compte et rendues aus dis executeurs.

(Une copie moderne de ce compte de l'exécution du testament de Jeanne d'Évreux occupe à la Bibliothèque nationale les pages 341-415 du manuscrit français 7855.)

---

LIVRES  
DE  
CHARLES V.



**NOTICE**  
SUR  
**UN MANUSCRIT MÉROVINGIEN**  
**DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE,**  
N° 9850-9852,  
PAR  
**M. LÉOPOLD DELISLE.**

---

Le volume qui fait l'objet de cette notice est l'un des très rares manuscrits en lettres onciales dont la date est fixée par un témoignage positif, indépendant de toute considération paléographique. Je l'avais remarqué, au mois d'août 1880, à la Bibliothèque royale de Belgique; mais le temps m'avait manqué pour déchiffrer entièrement le titre initial, qui m'avait semblé devoir nous renseigner sur l'origine de ce précieux monument. Une gracieuse communication de Messieurs les conservateurs de la bibliothèque de Bruxelles m'a permis d'examiner attentivement l'inscription qui avait piqué ma curiosité et dont l'explication ne présente plus aucune difficulté.

Le livre dont il s'agit consiste en 178 feuillets de parchemin<sup>1</sup>, hauts de 270 millimètres et larges de 195. La partie la plus considérable comprend 137 feuillets, cotés 4-139; elle commence par un

<sup>1</sup> Ils sont cotés 1-177, plus un feuillet 33 bis.

MANUSCRIT  
MÉROVINGIEN  
DE  
BRUXELLES.

feuillet dont le recto est blanc et dont le verso est occupé par un frontispice très remarquable. Sous une grande arcade, dont le cintre est orné de deux paons à l'extérieur et d'une rosace à l'intérieur, le calligraphe a tracé en lettres capitales et onciales l'inscription suivante :

HIC LIBER VITAS<sup>1</sup> PA  
TRV̄ SEV<sup>2</sup> VEL HVMILIAS SCI  
CAESARII EPI QVOD VENERA  
BILIS VIR NOMEDIVS ABBA  
SCRIBERE ROḠ ET IPSV̄ BASIL  
SCI MEDARDI CONTVLIT DEVOTA MENTE  
SI QVIS ILLV̄ EX EADĒ AVFERRE TENTA  
VERIT IVDICIV̄ CVM DEO ET SCO MEDARDO  
SIBI HABERE [NON DVBITET]

Cette inscription nous offre un assez grand nombre de caractères conjoints ou enclavés : c'est ainsi, pour citer un seul exemple, qu'à la sixième ligne le mot MEDARDI se réduit à quatre éléments : un M dont le dernier jambage sert de montant à un E capital; un D dans lequel est enfermé un petit A; un R et un D renfermant un petit I. Certains mots sont séparés les uns des autres par un rang vertical de petits points, au nombre de sept ou huit. Les contours des lettres ont été légèrement tracés à l'encre noire; l'intérieur en a été enluminé en rouge, en rose et en vert, couleurs que le peintre a pareillement employées pour les ornements de l'arcade, pour les paons et pour la rosace, comme aussi pour l'enluminure des grandes lettres au commencement des différents morceaux compris dans le manuscrit.

L'usure du parchemin a rendu l'inscription assez confuse. Néanmoins, dans la lecture que j'en propose, la fin de la dernière ligne est le seul passage qui soit rétabli par pure conjecture. Le sens n'est pas douteux, et il faut traduire :

Ce livre contient les Vies des pères et les Homélies de saint Césaire, évêque.

<sup>1</sup> L'S final de ce mot a été gratté. — <sup>2</sup> L'S initial de ce mot est maintenant illisible.



Vénéralable homme Numidius, abbé, le fit écrire et l'offrit dévotement à la basilique de Saint-Médard. Si quelqu'un veut le lui enlever, qu'il soit certain que Dieu et saint Médard en feront justice.

MANUSCRIT  
MÉROVINGIEN  
DE  
BRUXELLES.

La seule grande église de l'époque mérovingienne qui ait été dédiée à saint Médard est le monastère de Soissons. Or, nous savons par un autre document que Numidius a gouverné l'abbaye de Saint-Médard de Soissons à la fin du VII<sup>e</sup> siècle. Les auteurs du *Gallia christiana*<sup>1</sup> le mentionnent en ces termes : « Nomedius præerat Childeberti III. principatu, a quo obtinuit confirmationem donationis Ebroini. » Le diplôme accordé par Childebert à Numidius ne nous est point parvenu; mais l'existence en est suffisamment établie par ce qu'en ont rapporté plusieurs historiens de Saint-Médard. L'un d'eux s'exprime ainsi : « Nomedius abbas IX. De eo nihil constat nisi nomen, dignitas et tempus Childeberti Justi, a quo obtinebat confirmationem donationis Ebroini<sup>2</sup>. . . » Un autre donne à ce sujet quelques détails plus circonstanciés : « Clovis III avoit donné à l'abbaye de Saint-Médard une maison bâtie au bas des murs de Soissons, touchant d'une part au mur de la ville et de l'autre à la maison de l'abbaye. Cette maison avoit été bâtie par Ebroin, maire du palais, et son fils Bobon, dit-on, y avoit demeuré. Nomède, abbé de Saint-Médard, demanda au roi Childebert le Juste la confirmation de cette donation faite par son frère et l'obtint<sup>3</sup>. »

Ainsi, il est certain que Numidius était contemporain de Childebert III. Par conséquent, le livre qu'il a fait copier et qu'il a offert à la basilique de Saint-Médard doit remonter aux dernières années du VII<sup>e</sup> siècle ou aux premières années du VIII<sup>e</sup>. Il nous offre donc un

<sup>1</sup> T. IX, col. 110. Mabillon (*Ann. ordinis S. Benedicti*, t. I<sup>er</sup>, p. 523) dit simplement : « Nomedius post Warinbertum abbas erat Childeberti tertii principatu. »

<sup>2</sup> *Chronicon regalis monasterii S. Medardi*, document de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. (Bibl. nat., ms. latin 12684, fol. 199 v<sup>o</sup> et 251.)

<sup>3</sup> *Histoire chronologique de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons*. (Bibl. nat., collection de dom Grenier, vol. CCXLIII, fol. 203.) L'auteur renvoie à un texte que je ne connais pas : « Cartul., l. I probat., p. 113. » Il s'agit sans doute d'un recueil de preuves resté manuscrit.

MANUSCRIT  
MÉROVINGIEN  
DE  
BRUXELLES.

exemple authentique du genre d'écriture qui était alors employé dans le Nord de la Gaule pour l'exécution des livres de luxe.

Pour n'avoir plus à revenir sur les vicissitudes par lesquelles a passé le manuscrit, je ferai remarquer les mots *Liber sancti Vedasti*, tracés par une main du XIII<sup>e</sup> siècle au haut du feuillet 4, d'où l'on peut conclure que le volume était alors conservé à l'abbaye de Saint-Vast d'Arras. Il a dû rester dans cette maison jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Le père Rosweyde l'appelle, en effet, *Manuscriptus Vedastinus*<sup>1</sup> dans la liste des manuscrits qu'il a consultés pour établir le texte des Vies des Pères. Il sortit de Saint-Vast pour être incorporé dans une autre bibliothèque ecclésiastique sous la cote : OMS 10. La bibliothèque publique de Bruxelles dut le recueillir à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il vint à Paris pendant la Révolution<sup>2</sup> et ne retourna à Bruxelles qu'en 1815. Il répond aujourd'hui aux articles 9850-9852 de l'Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique<sup>3</sup>.

Voyons maintenant ce que renferme le volume copié par l'ordre de Numidius. Le titre du commencement nous annonce les Vies des Pères et les Homélie de saint Césaire.

Du premier de ces deux ouvrages, le manuscrit ne renferme et n'a jamais renfermé que la portion qui forme les quinze premières divisions du livre V dans l'édition de Rosweyde.

<sup>1</sup> « Ms. Vedastinus, e celeberrimo Sancti Vedasti monasterio, membranaceus, in-folio, vetustissima manu, quippe characteribus capitalibus conscriptus. Descriptus hic erat rogatu abbatis Nomedii, qui eum basilicæ Sancti Medardi obtulerat. Unde Suessione, ubi insignis Sancti Medardi basilica, librum hunc profectum auguror... Finis totius libri erat: Explicit liber quod vocatur Vitas patrum ad profectum monachorum sive imitatores eorum. Vix dubium mihi ante annos DCCC librum hunc conscriptum. Ex Nomedii ætate res certior statui poterit. » (*Vitæ patrum*, studio Heri-

berti Rosweydi [Anvers, 1615], prolegomenon XXIV, p. LXX.)

<sup>2</sup> Il porte le timbre de la Bibl. nat.

<sup>3</sup> Il est ainsi désigné : « 9850. Beati Cæsarii, Adhortationes patrum : *Interrogavit, etc. Dixit abbas*. Second tiers du VIII<sup>e</sup> siècle. — 9851. Beati Cæsarii Exhortatio ad tenendam caritatem. *Ostendit, etc. Quod vobis veræ*. Second tiers du VIII<sup>e</sup> siècle. — 9852. Ejusdem, de quatuor evangeliis. *Apis favos, etc. Quatuor evang.* Premier tiers du VIII<sup>e</sup> siècle. » (*Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale des ducs de Bourgogne*, t. I<sup>er</sup>, p. 197 et 198.)

Voici quelles en sont les rubriques, avec renvoi aux pages correspondantes de l'édition du savant jésuite :

---

MANUSCRIT  
MÉROVINGIEN  
DE  
BRUXELLES.

Fol. 5. « Incipit liber sermonum vel adhortationis patrum ad profectum monachorum. » (Page 562.)

Fol. 8. « II. Incipit capitulum eo quod oporteat quietem omni festinatione sectari. » (Page 563.)

Fol. 10 v°. « III. De conpunctione. » (Page 565.)

Fol. 15. « Sententia III. Incipit de continentia, et quia non solum in cibis sit adsumenda continentia, sed etiam in ceteris animae motibus. » (Page 567.)

Fol. 24. « V. Incipit<sup>1</sup> dicta de thomo secundu<sup>2</sup> feliciter. » (Page 572, col. 2, § 66.)

Fol. 25. « VI. Incipiunt relationes diversae pro cautela quae adhibenda nobis est contra insurgentia in nobis fornicationum bella. » (Page 573.)

Fol. 36. « VII. Incipit capitulum de non possidendo in quod oportet et cupiditatem vitare. » (Page 581.)

Fol. 41 v°. « VIII. Incipit narrationes diversae ad paenitentiam et fortitudinem nos aptant. » (Page 584.)

Fol. 53. « VIII. Incipiunt capitula de eo ut nihil per ostentacionem fieri debeat. » (Page 591.)

Fol. 58. « Explicit de eo ut nihil fieri debeat pro ostentatione. »

Fol. 58. « X. Incipit de eo quod non oporteat judicare quatenquam. » (Page 594.)

Fol. 61. « XI. Incipit de discretione<sup>3</sup>. » (Page 596.)

Fol. 79. « XII. Incipiunt capitula de eo quia oporteat semper sobriae vivere. » (Page 608.)

Fol. 88. « XIII. Item capitulum ut sine intermissione et subriae debeat orare. » (Page 613.)

Fol. 90 v°. « XIII. Incipit capitulum quod oporteat hospitem esse et misericordem in helaritate. » (Page 614.)

Fol. 94 v°. « Incipit capitulum de oboedientiam<sup>4</sup>. » (Page 617.)

Fol. 100. « XV. Incipit capitulum de humilitate. » (Page 620.)

Le texte de l'ouvrage se termine au bas du folio 107 par les mots : « Laudantibus te. Et dixit abbas Alonius quia si responderem eis inveniebar delectatus laudibus meis » (p. 625, col. 1, § 39), et par une

<sup>1</sup> *Incipiunt*, suivant une correction interlinéaire.

<sup>2</sup> On avait d'abord écrit *secundum*.

<sup>3</sup> Il y avait d'abord *discretionem*.

<sup>4</sup> Ce chapitre n'est point numéroté dans le manuscrit.

MANUSCRIT  
VÉROVINGIEN  
DE  
BRUXELLES.

rubrique dont le dernier mot est complètement effacé : « Explicit liber quod vocatur Vitas patrum ad profectum monachorum sive imitatores eorum volumen . . . . »

La collection des Homélies de saint Césaire, qui forme la deuxième partie du volume offert par Numidius à l'église de Saint-Médard, est précédée de ce titre général (fol. 107 v°) :

INCIPIVNT OMILIAE SANCTI CAESARII EPISCOPI

Elle se compose de dix homélies, de chacune desquelles je vais reproduire les premières et les dernières lignes :

I. Fol. 107. « Qualiter verbum Dei vel desiderare debeat vel requiri. Inter reliquas beatitudines quas in evangelio Dominus et Salvator . . . . » — Fol. 110 v°. « . . . . ad aeterna praemia mereamini <sup>1</sup> pervenire, ipso adjuvante qui vivit et regnat. Explicit omilia prima. » Publiée sous le nom de saint Césaire dans *Maxima Bibliotheca veterum Patrum* (Lyon, 1677), t. VIII, p. 845, et sous celui de saint Augustin, dans la *Patrologie*, vol. XXXIX, col. 2317.

II. Fol. 110 v°. « Incipit secunda. Sicut a nobis Dominus pro suscepti officii necessitate loquendi deposcit officium . . . . » — Fol. 114. « . . . . integrum in nobis inveniatur judicaturus, ipso adjuvante qui vivit et regnat. Explicit omilia II. » Publiée sous le nom de saint Césaire dans la *Patrologie*, vol. LXVII, col. 1056, et sous celui de saint Eucher, *ibid.*, vol. L, col. 841.

III. Fol. 114. « Incipit ejusdem III. Ad locum hunc, karissimi, non ad quietem, non ad securitatem, sed ad pugnam . . . . » — Fol. 117. « . . . . nunc ecclesiae per rediviva in filiis merita jam resurgat. Explicit omilia III. » Publiée sous le nom de saint Césaire dans la *Patrologie*, vol. LXVII, col. 1059, et sous celui de Fauste, *ibid.*, vol. LVIII, col. 869.

IV. Fol. 117. « Incipit quarta. Scimus quidem spiritali militiae cui nos mancipavimus magnam esse in futuro repositam remunerationem . . . . » — Fol. 122. « . . . . consummationes perseverandum pervenerit ipso adjuvante (*sic*). Explicit omilia IIII. » Publiée sous le nom de saint Césaire dans la *Patrologie*, vol. LXVII, col. 1062, et sous celui de saint Eucher, *ibid.*, vol. L, col. 844.

<sup>1</sup> Il y avait d'abord *mereamine*.

V. Fol. 122. « Incipit omilia quinta. Ad hoc istum locum convenimus ut Domino nostro vacare possimus non his rebus. . . . » — Fol. 123 v°. « . . . . illi jam hilaritate illa alacritate Domino ac Deo nostro illoque gaudio serviamus quo gaudio ad munera sua ipso invitante veniamus, qui cum aeterno patri et spiritu sancto vivit et rignat. Explicite omilia quinta. » Publiée sous le nom de saint Eucher dans la *Patrologie*, vol. L, col. 848, et rappelée sous le nom de saint Césaire, *ibid.*, vol. LXVII, col. 1089.

VI. Fol. 123 v°. « Incipit sexta. Vidite vocationem vestram, fratres karissimi; venire quidem ad herimum summa perfectio est. . . . » — Fol. 125 v°. « . . . . ut nos vicissim vestris meritis adjuvetis nobisque sitis et in praesenti vita ornamentum et in futuro praesidium. Explicite omilia sexta. » Publiée sous le nom de saint Césaire dans la *Patrologie*, vol. LXVII, col. 1067, et sous le nom de saint Eucher, *ibid.*, vol. L, col. 855.

VII. Fol. 125 v°. « Incipit VII. » — Fol. 126. « Dominis sanctis in Christo desiderandis fratribus in Blandiacensi monasterio constitutis Cessarius episcopus. Sanctus ac venerabilis pater vester Arigius relegiosa quidem humilitate, sed prope indiscreta suggestionem postulat ut ad sanctam caritatem vestram exhortatorium debeam proferre sermonem. . . . » — Fol. 130 v°. « . . . . nos enim talem<sup>1</sup> iudicium de vobis habemus ut magis nos credamus vestris orationibus adjuvare et inter procellas vel tempestates seculi hujus possimus ad portum venire felicitatis, supplicantes vobis<sup>2</sup>, Christo adjuvante, credimus pervenire. Salutem ergo uberriam dicentes proecor ut me sanctis orationibus vestris Domino commendetis et praesumptione meaepro caretate tribuatis praestante Domino nostro Ihesu Christo, cui est honor et gloria in saecula saeculorum. Amen. Explicite omilia VII. » Publiée sous le nom de saint Césaire dans *Maxima Bibliotheca veterum patrum* (Lyon, 1677), t. VIII, p. 837.

VIII. Fol. 130 v°. « Incipit octava. Quod supplicante et quod admodum cum caritate jubente sancto patre vestro fraternitate vestrae qualemcumque sermonem profero. . . . » — Fol. 133 v°. « . . . . saltem vobis orantibus peccatorum veniam tribuatur. » — Fol. 134. « Explicite omilia octava. » Publiée sous le nom de saint Césaire dans la *Patrologie*, vol. LXVII, col. 1069, et sous celui de Fauste, *ibid.*, vol. LVIII, col. 872.

<sup>1</sup> La dernière lettre du mot *talem* a été à moitié effacée. — <sup>2</sup> Ce qui suit a été ajouté après coup et se trouve en partie rejeté au bas de la page.

MANUSCRIT  
MÉROVINGIEN  
DE  
BRUXELLES.

IX. Fol. 134. « Incipit nona. Miror, fratres dilectissimi, domno meo patrem vestrum tanta se humilitate deicere ut a me imperitissimo sanctis et eruditis auribus vestris exhortationis vellit proferre sermonem..... » — Fol. 137 v°. « ..... ut cum in illa aeterna beatitudine vobis data fuerit gloria nobis vel peccatorum venia concedatur, praestante Domino nostro Jhesu Christo cui est honor et gloria in saecula saeculorum. Amen. Explicit omilia nona. » Publiée sous le nom de saint Césaire dans *Maxima Bibliotheca veterum patrum* (Lyon, 1677), t. VIII, p. 844.

X. Fol. 137 v°. « Incipit decima. Sanctus ac venerabilis pater vester dum se, ut cum veniam sui dixerim, prope indiscreta humilitate submittit mihi..... » — Fol. 139 v°. « ..... Quid enim cogitare et dicere et facere debiatis per assiduum lectionem Deo insinuante cognoscitis. Amen. » Publiée sous le nom de saint Césaire dans *Maxima Bibliotheca veterum patrum* (Lyon, 1677), t. VIII, p. 855.

A la suite de la dixième et dernière homélie de saint Césaire, le scribe a tracé (fol. 139 v°) la rubrique finale : « Expliciunt omiliae sancti Caesarii episcopi ad monachos numero decem. »

Après les dix homélies de saint Césaire, venait une décrétale du pape Gélase, dont il ne subsiste plus que la rubrique et la première ligne (fol. 139 v°) :

In Christi nomine incipit decretale de recipiendis et non recipiendis libris, qui scriptum est a Gelasio papa cum septuaginta eruditissime (*sic*) urbis episcopis in sede apostolica. Post profiticas et evangelicas.

Les feuillets qui contenaient la suite de ce texte ont été coupés, au nombre de trois, et remplacés par quatre feuillets sur lesquels on a copié en caractères lombardiques, à une époque fort ancienne, sans doute au VIII<sup>e</sup> siècle, une exhortation de saint Césaire, qui a été publiée d'après un manuscrit de Nicolas Le Febvre<sup>1</sup> :

Fol. 140. « Exortatio sancti Caesarii ad tenendam vel custodiendam caritatem. Ostendit etiam ammonitib' ista quod nullus se umquam in veritate poterit excusare quod veram caritatem habere non possit. Aliquas etiam sententias de hu-

<sup>1</sup> *Patrologie*, vol. LXVII, col. 1151.

milia sancti Agustini quam de caritate scripsit, prout nobis oportunum visum est, huic sermoni credimus inserendas. Quod vobis vere caritatis bonum tam frequenter insinuamus, fratres karissimi, illa vel maximae res facit. . . . » — Fol. 143 v°. « . . . . Si illam volueritis ex integro corde tenere<sup>1</sup>, et in hoc saeculo vos faciet cum gaudeo<sup>2</sup> Dei praecepta perficere et in futuro ad praemia aeterna pervenire, quod ipsi<sup>3</sup> praestare dignetur qui regnat in secula. »

MANUSCRIT  
MÉROVINGIEN  
DE  
BRUXELLES.

Le reste du manuscrit (fol. 144-176 v°) est occupé par une explication des quatre évangiles, dont je copie le prologue et les premiers mots de chaque partie, pour donner le moyen de vérifier si d'autres manuscrits nous ont conservé le même opuscule avec ou sans un nom d'auteur :

Fol. 144. « INCIPIT PROLOGVS. Apis favos de omnigenis floribus operatur<sup>4</sup> eosque melle lapsa caelitus replet et in flagantibus<sup>5</sup> ceris foetus editore secundo, haut aliter ego famulus Dei, hortantibus vobis, in evangelii interpretatione tractatoribus defloratis opusculum spiritale composui, quod ecclesiasticum gignat examen, invidorum amara conloquia velut gryneas taxos effugiens; nectar quoque est in eo divina adspiratione dulcissimum. Hoc si quis audebit reprehendere, spicula sentiet propriis operata vulneribus, quia obtrectans propositi sui potest affectum prodere, non tamen studium devotionis auferre.

Quattuor evangelia Jhesum Christum quattuor animalibus figurata demonstrant.

K. Mattheus<sup>6</sup> enim Salvatorem nostrum natum passumque homini comparavit.

K. Marcus, leonis<sup>7</sup> gerens figuram, a solitudine incipit dicens : Vox clamantis in deserto, parate viam Domini, sive quia regnat invictus<sup>8</sup>.

K. Johannes habet similitudinem aquilae, quod nimis alta petiverit. Ait enim : In principio erat verbum, et verbum erat apud Deum, et Deus erat verbum, hoc erat in principio apud Deum; vel quia Christus resurgens volavit ad caelos.

K. Lucas vituli speciem gestat, ad cujus instar Salvator noster est immolatus, vel quod sacerdotii figuratur officium. »

<sup>1</sup> On a corrigé ce mot en *tenere*.

<sup>2</sup> *Gaudio*, suivant une correction.

<sup>3</sup> *Ipsa*, suivant une correction.

<sup>4</sup> Il y avait d'abord *operator*.

<sup>5</sup> Le copiste avait d'abord écrit *fraglantibus*.

<sup>6</sup> Il manque ici apparemment quelques mots qui devaient indiquer que l'évangéliste saint Matthieu est symbolisé par une figure d'homme.

<sup>7</sup> Ici commence le folio 144 v°.

<sup>8</sup> La copie portait d'abord *invictos*.

MANUSCRIT  
MÉROVINGIEN  
DE  
BRUXELLES.

• [INCIPIT EXPOSITIO IN MATTHEVM.]

• K. Liber generationis Jhesu Christi filii David filii Abraham. Quamvis ordine successionis posterior sit David, ideo tamen prior quam Abraham in Domini generatione describitur, quia David princeps fuit generis Christi et quod in regno clarus enituit. Abraham vero populorum fuit fidelium pater, et ob hoc prius David filius dicitur Christus.

K. Sciendum est quoque quod Mattheus per reges, Lucas autem per sacerdotes ductam Christi originem comprobavit. »

Fol. 161 v°. • . . . . Et ideo ad discipulos mittitur quorum credere discat exemplo. Explicit secundum Mattheum. »

• INCIPIT EXPOSITIO IN MARCO.

• K. Ecce mitto angelum meum ante faciem tuam. Angelum hic hominem Johannem scribura significat, sicut in Genesi ait: Videntes autem angeli Dei filias hominum quod speciosae essent (fol. 162) sumserunt sibi eas uxores. Ergo angelos istos Dei intellegemus homines sanctos lapsos in peccatum. . . . . »

Fol. 164 v°. • . . . . Id est minis terroribusque plagarum a necessitatibus eripit delictorum. Explicit secundum Marcum. »

• INCIPIT EXPOSITIO IN JOHANNE.

• In principio erat Verbum. Principium Deus est, Verbum filius Dei Christus, de quo (fol. 165) paterna vox dicit in psalmo: Eructavit cor meum verbum bonum. . . . . »

Fol. 169. • . . . . Hortus Domini est ecclesia catholica, in qua sunt rosae martyrum, lilia virginum, violae viduarum, hederæ conjugum, nam illa quae aestimabat eum hortulanum esse, hoc significabat plante meum (sic) diversis virtutibus credentium vitas. Explicit secundum Johannem. »

Fol. 169 v°. • EXPOSITIO IN LVCAM.

• Vinum et siceram non bibet, vinum propter luxuriam, siceram vero propter dulcedinis voluptatem, qui sucus est dactuli. . . . . »

Fol. 176 v°. • . . . . Quia ipse Dominus dixit: Nolo mortem peccatoris sed ut convertatur a via sua nequam, et vivat ac paeniteat. Explicit expositio evangelii secundum Lucam. »



Je terminerai l'indication des textes contenus dans le manuscrit de Bruxelles, en notant que les gardes sont formées de fragments d'un psautier du XI<sup>e</sup> siècle (fol. 1 et 177), et de la moitié du titre d'un grand sacramentaire saxon ou irlandais, devant également dater du XI<sup>e</sup> siècle (fol. 2).

Abstraction faite des gardes et des huit pages copiées en caractères lombardiques (fol. 140-143 v<sup>o</sup>), le manuscrit est bien homogène; le commentaire sur les évangiles n'est évidemment pas de la même main que les Vies des pères et les dix Homélies de saint Césaire; mais les grandes lettres sont enluminées suivant le même système dans chacun de ces trois ouvrages, et d'ailleurs la série des signatures prouve que les cahiers ont toujours été assemblés tels que nous les voyons aujourd'hui.

Suit l'état des cahiers et des signatures :

- I. Fol. 4-13. — Pas de signature.
- II. Fol. 14-21. — Signature q. ii au folio 21 v<sup>o</sup>.
- III. Fol. 22-29. — Signature q. iii au folio 29 v<sup>o</sup>.
- IV. Fol. 30-33 *bis*. — Pas de signature. Il manque à ce cahier les feuillets 1 et 2 (avant le folio 30), et le feuillet 8 (après le folio 33 *bis*).
- V. Fol. 34-39. — Signature v au folio 39 v<sup>o</sup>. Il manque à ce cahier les feuillets 3 et 4 (après le folio 35).
- VI. Fol. 40-47. — Signature vi au folio 47 v<sup>o</sup>.
- VII. Fol. 48-55. — Signature vii au folio 55 v<sup>o</sup>.
- VIII. Fol. 56-61. — Signature q. viii au folio 61 v<sup>o</sup>. — Ce cahier ne se compose que de six feuillets.
- IX. Fol. 62-68. — Signature q. viiii au folio 68 v<sup>o</sup>. — Manque le feuillet 4 de ce cahier, après le folio 64.
- X. Fol. 69-74. — Pas de signature. — Les deux derniers feuillets de ce cahier, après le folio 74, manquent.
- XI. Fol. 75-80. — Signature q. xi au folio 80 v<sup>o</sup>. — Il manque à ce cahier les feuillets 2 et 3, après le folio 75.
- XII. Fol. 81-88. — Signature q. xii au folio 88 v<sup>o</sup>.

- XIII. Fol. 89-96. — Signature *q. XIII* au folio 96 v°.
- XIV. Fol. 97-106. — Signature *q. XIII* au folio 106 v°.
- XV. Fol. 107-114. — Signature *I* au folio 114 v°. — Avec le quinzième cahier, dont la première page contient la fin des Vies des pères et dont le reste est occupé par les Homélie de saint Césaire, commence une nouvelle série de signatures.
- XVI. Fol. 115-122. — Signature *II* au folio 122.
- XVII. Fol. 123-130. — Signature *q. III* au folio 130 v°.
- XVIII. Fol. 131-138. — Signature *q. III* au folio 138 v°.
- XIX. Fol. 139-147. — Signature *q. V* au folio 147 v°. — On a coupé les feuillets 2, 3 et 4 de ce cahier, et on les a remplacés par les quatre feuillets qui sont aujourd'hui cotés 140-143.
- XX. Fol. 148-154. — Signature *VI* au folio 154 v°. — Cahier incomplet d'un feuillet.
- XXI. Fol. 155-161. — Signature *VII* au folio 161 v°. — Il doit manquer un feuillet à ce cahier.
- XXII. Fol. 162-169. — Signature *VIII* au folio 169 v°.
- XXIII. Fol. 170-176. — Pas de signature. — Le dernier feuillet, qui sans doute était resté en blanc, a disparu.

Par le seul fait de nous offrir une date parfaitement déterminée, le volume qui vient d'être décrit présente un intérêt exceptionnel. C'est, en effet, l'un des plus solides fondements des études dont peuvent être l'objet les écritures onciales et les enluminures de l'époque mérovingienne. Il se recommande encore par un autre genre de mérite, puisqu'il fournit le moyen de résoudre plusieurs questions d'histoire littéraire.

Quoique saint Césaire ait été l'un des prélats qui jetèrent le plus d'éclat sur l'église gallicane dans la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle, rien n'est plus difficile que de distinguer les opuscules dont il convient de lui attribuer la composition. Il n'est donc pas indifférent de trouver groupés sous le nom de saint Césaire, dans un manuscrit de la fin du VII<sup>e</sup> siècle, dix homélie que, sur la foi de copies beaucoup moins anciennes, les éditeurs et les bibliographes modernes ont parfois rangées

parmi les productions de saint Augustin, de saint Eucher et de Fauste. Ces dix homélies se rencontrent, disposées dans le même ordre et pareillement attribuées à saint Césaire, dans un manuscrit du XII<sup>e</sup> siècle, qui forme le numéro 2984 du fonds latin à la Bibliothèque nationale et qui a jadis appartenu à l'archevêque de Reims Le Tellier<sup>1</sup>.

Si jamais on voulait publier une édition critique des œuvres de saint Césaire, le manuscrit de Bruxelles devrait être attentivement collationné.

Comme exemple des améliorations qu'on en pourrait tirer, je citerai le commencement de la septième homélie, laquelle, soit dit par parenthèse, n'a point été comprise dans la *Patrologie* de Migne et n'a point été mentionnée dans la Table que l'Académie de Vienne a publiée sous le titre de *Initia librorum patrum latinorum*<sup>2</sup>. Cette homélie commence ainsi dans le manuscrit de Le Tellier<sup>3</sup> : « Sanctus ac venerabilis pater vester religiosa quidem humilitate sed prope indiscreta suggestione postulat ut ad sanctam caritatem vestram exortatorium debeam proferre sermonem . . . . » Un manuscrit, utilisé par les éditeurs de la *Maxima bibliotheca veterum patrum*<sup>4</sup>, met en tête une adresse conçue en termes fort vagues : « Dominis sanctis et in Christo desiderantibus (*sic*) fratribus in monasterio constitutis, Cæsarius episcopus. » A quels religieux saint Césaire adressait-il ses pieuses exhortations ? Quel abbé avait forcé l'archevêque d'Arles à prendre alors la parole, ou plutôt la plume, le morceau dont il s'agit étant bien plutôt une lettre qu'un sermon ? Réduits au texte de l'édition et à celui du manuscrit de Le Tellier, nous n'avons aucun moyen de répondre à cette double question. Mais le manuscrit de Bruxelles nous apporte à cet égard une très précieuse information. Nous y voyons que l'abbé aux sollicitations duquel saint Césaire voulait bien prêter l'oreille se nommait *Arigius*, et que les moines auxquels il envoyait son homélie ha-

---

MANUSCRIT  
MÉROVINGIEN  
DE  
BRUXELLES.

<sup>1</sup> Fol. 91-123 v°. A la fin de ce recueil se lit la rubrique : « Expliciunt omeliæ sancti Cesarii. »

<sup>2</sup> Vindob., 1865; in-8°.

<sup>3</sup> Bibl. nat., ms. latin 2984, fol. 109.

<sup>4</sup> Lyon, 1677, t. VIII, p. 837.

MANUSCRIT  
MÉROVINGIEN  
DE  
BRUXELLES.

bitaient le monastère de Blandy : « Dominis sanctis in Christo desiderandis fratribus in Blandiacensi monasterio constitutis, Cessarius episcopus<sup>1</sup>. Sanctus ac venerabilis pater vester Arigius . . . . » Resterait à savoir quel est ce *Blandiacense monasterium*, quel est cet abbé *Arigius*. Malheureusement les documents nous manquent pour résoudre un problème dont les termes n'avaient pas même pu être posés jusqu'à l'apparition du manuscrit de Bruxelles.

Je n'entre pas dans plus de détails. Ma communication n'a qu'un but : celui de signaler un manuscrit qui doit occuper une place importante dans l'étude de la calligraphie mérovingienne. En effet, il fournit un type authentique des genres d'écriture onciale et d'enluminure, tels qu'on les pratiquait à la fin du VII<sup>e</sup> siècle dans le monastère de Saint-Médard de Soissons. De plus, il nous fait voir combien l'emploi de l'écriture lombardique, importée chez nous par des moines italiens, devait être ordinaire dans les abbayes franques, puisqu'on s'en servit, probablement au VIII<sup>e</sup> siècle, pour compléter un volume qui avait été copié à Saint-Médard et qui n'avait jamais dû quitter le sol de la France. Par ces différentes considérations, il méritait d'être examiné attentivement, et l'Académie n'a pas voulu qu'il retournât à Bruxelles sans que quatre pages en eussent été reproduites en héliogravure.

Les quatre pages reproduites sont :

- I. Le frontispice, fol. 4 v<sup>o</sup> du manuscrit.
- II. La première page des Homélies de saint Césaire, fol. 107 v<sup>o</sup> du manuscrit. Exemple de l'écriture onciale qui a été employée dans le corps du manuscrit, du folio 5 au folio 139.
- III. La troisième page du morceau intercalé dans le dix-neuvième

<sup>1</sup> Il est bon de faire observer que les mots « Dominis sanctis in Christo desiderandis fratribus in Blandiacensi monasterio constitutis Cessarius episcopus » ont été

réécrits après coup en lettres semi-nciales, et que le nom *Arigius* a été ajouté en interligne. Cette modification ne doit pas être postérieure au VIII<sup>e</sup> siècle.

cabier, fol. 141 r°. Exemple de l'écriture lombardique employée pour copier l'homélie de saint Césaire qui a été ajoutée après coup, du folio 140 au folio 143.

---

MANUSCRIT  
MÉROVINGIEN  
DE  
BRUXELLES.

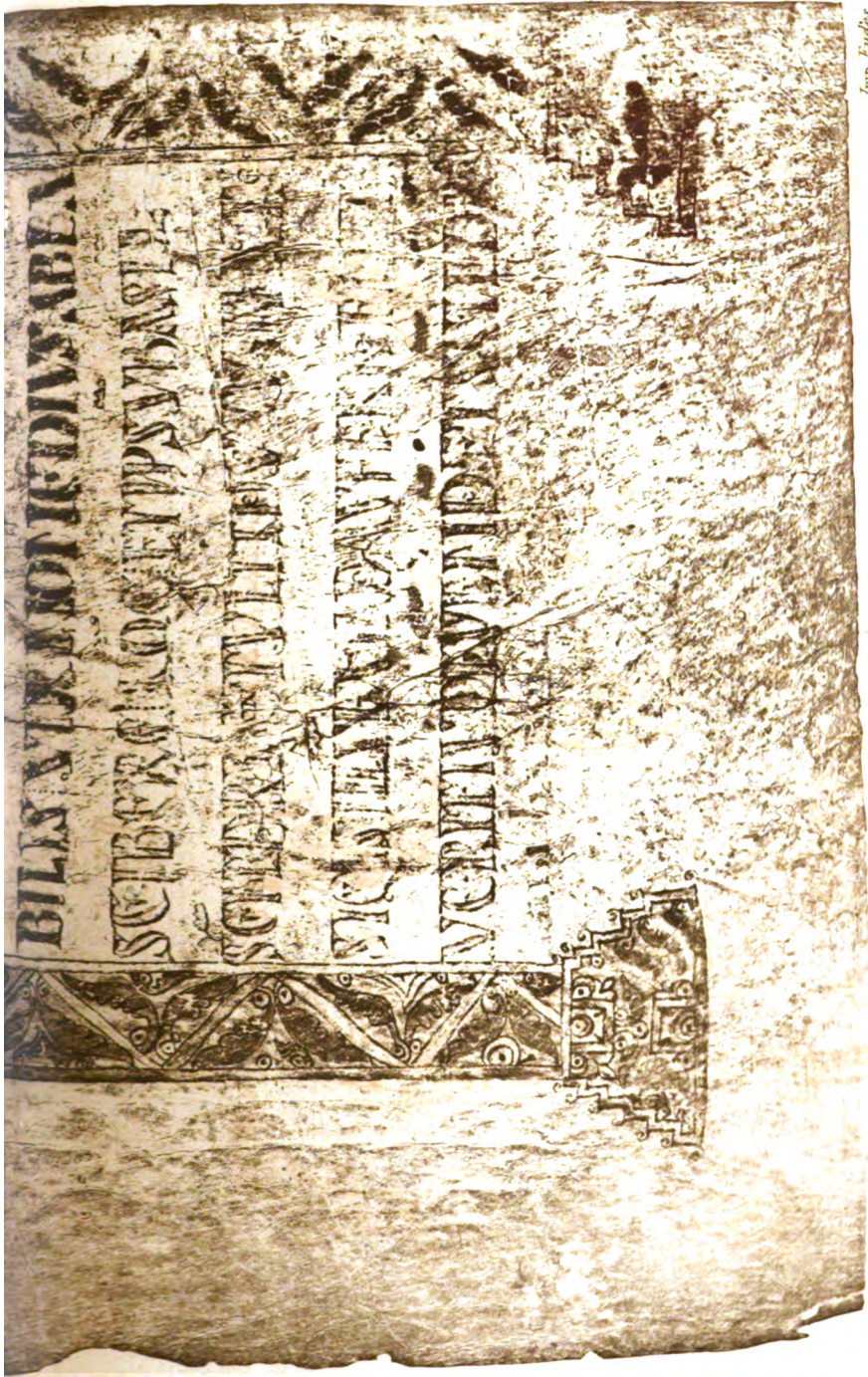
IV. La première page de l'Explication des évangiles, fol. 144 r°. Exemple de l'écriture onciale employée dans la dernière partie du manuscrit (fol. 144-176).











*Imp. F. 2. 1. 1. 1.*

*Holog. Dugardin.*





INCIPIT NOMINIS ET CAESARIS  
QUAERERE VERBUM IN DEO  
DE RE DE BEATI UEL RECOGITRI

**I**NTER RELIQUIAS BEATI TUDINES  
Quas ne uix in celo dñs et saluator  
nos ter enu merare dicuntur est et  
hoc ad didit dicens, Beati quiesuri  
unt existunt iustitiam quoniam  
ipsi saluati buntur, Felices sunt qui  
buis tam praeclearum famem et desi  
derabilem si tem dñs donare dicuntur  
Quomodo autē esuritur iustitia  
et amor mem gñe omne superbum

... tres ius n...  
... et libenter audire uolue-  
ris. **Q**uod alieni iudicium est. quae  
duxit me adhuc esuriunt. Equi uisus  
adhuc situnt. Quamuis enim melius  
sit scire quam nosse. prius ta-  
men est nosse quam facere. **D**ebe-  
re enim discere quod optatum implere. **N**em-  
que audis scripturam dicentem, Omnis  
qui non didicerit iustitiam super terram  
queritatem conficiet. **E**t iterum  
zelus ad praebendam populo.



Imp. Eidel.

Helwig Dujardin.





Quis dicitis et mōstris ipse sum uos esse non sinit, Quis  
 quare quem non ueniam dicit esse. Amicus si uel uel hie dicit,  
 si hie dicit unus quisque bonum uel ueniam dicit non sinit homines  
 si uel ipse sum diliget. Cuius dicit hie uel hie si ipse dicit hie uel hie si ipse  
 uel hie, Probat ipse uel dicit in p̄dicatione, Probat dicit hie uel  
 melius si ueniam. Probat uel uel dicit se dicit, Et in omnibus p̄dicit  
 dicit uel dicit p̄dicit qui uel ipse homines dicit hie dicit. Et dicit uel  
 hie dicit in medicorum in dicit uel dicit non uel dicit uel, Nemo qui  
 in p̄dicatione uel dicit uel sumq; inimicus suis in uel ipse  
 quem uel dicit uel dicit hie dicit. Nemo in p̄dicatione dicit dicit  
 p̄dicit uel hie dicit uel dicit non in dicit hie dicit. Cuius dicit quem



septem die facit omnia nichil nisi iudicium eius sic se tenet ut fratre cognat  
vix. Boni experientius omnes inimicos suos magis opprobrat quem  
pro se defendens, de pro ineffabilem amorem suorum. Ne illi sine  
vultu michi esse propter illud quod respiciamur. michi michi her  
signum dicitur se dicitur, Num quem iuste quae respiciamur.  
Cur multum iustus impletus iniquitatem. Quod dicitur est  
de domo illius prolegit. Quod dicitur est de domo illius non dicitur est  
prolegit. Non dicitur est sed de nomine eius in vestigium dicitur

Imp. Euler

Herzog Dux





INCEPIT PROLOCUS:

IN DIS FAVOS DOMINICENS

FLORIBUS OPERATOR LEOSQUE  
 MELLE LAPSO CAELITUS REPLET  
 ET IN PRASANTIBUS CERIS SE TUS EDI MORE  
 SECUNDO CAUTALITER ESCOPAMULUS  
 DI HORTANTIBUS UOBIS IN EUAN CELI  
 INTERPETATIONE TRACTANTIBUS  
 DE PLOKATIS OPUSCULUM SPIRITALE COM  
 POSUI QUOD ECCE SI ASPIECUM CIGNAT  
 EXAMEN INUIDORUM AMARA CONLOQUIA  
 UELUT CRYNEAS TACHOS EFFUCIENS  
 NEC TAR QUOQUE EST IN EO DIUINA AD SPI  
 RATIONE DULCIS SICTUM HOC SQUIS

AUDEBIT REPREHENDERE SPICULAS EN  
NET PROPRIIS OPERATA UULNERIBUS  
QUIA OBTRUCANS PROPOSITUM SUI POTEST  
AFFECTUM PRODERE NOTAMEN STUDIUM  
DEUOTIONIS AUFERRE.

**MATTHEO REVMANCELLA**

IN IESU CHRISTO QUARTO TORANI  
MALIBUS FIGURATA DEMONS  
TRANT. K. MATTHEUS ENIM SALVA  
TYREM  
MINICO  
NOSTRUM NATUM PASSUM QUE HO  
PARAUIT. K. MARCUS LEONIS.

+

Imp. Eudes

Imp. Piquard



# NOTICE ET EXTRAITS

DES

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-OMER,

N° 115 ET 710,

PAR

M. CHARLES FIERVILLE,

DOCTEUR ÈS LETTRES,

CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, PROVISEUR DU LYCÉE DU HAVRE.

---

## I. — MANUSCRIT N° 115<sup>1</sup>.

Le manuscrit qui porte aujourd'hui le n° 115 à la bibliothèque de Saint-Omer a déjà attiré plus d'une fois l'attention des savants. En 1849, MM. Cousin, Ch. Jourdain et Despois en ont extrait les *Sententiæ magistri Petri Abailardi*<sup>2</sup>; en 1861, il a été sommairement décrit par M. Michelant dans le Catalogue des manuscrits de Saint-Omer, préparé dès 1845<sup>3</sup>, et M. Hauréau a eu souvent l'occasion de le citer dans ses savantes études sur les poésies du moyen âge. Toutefois il n'a jamais été entièrement étudié, quoiqu'il méritât de l'être. C'est une lacune que j'essaye de combler dans l'intérêt de l'histoire littéraire.

<sup>1</sup> Voir, pour le ms. 710, à la p. 146.

<sup>2</sup> *Petri Abailardi Opera*, t. I<sup>er</sup>, pp. 340-348. in-4°, Parisii, Durand, 1849.

<sup>3</sup> *Catalogue général des mss. des bibliothèques des départements*, Paris, Imprimerie impériale, in-4°, t. III, pp. 65-67.

Ce manuscrit (haut. 0<sup>m</sup>,337, larg. 0<sup>m</sup>,240), en parchemin très épais, est couvert en bois revêtu de cuir en mauvais état. Sur les plats se trouvent des traces de clous et de fermoirs. D'après la mutilation de quelques notes marginales, ce ne doit pas être la reliure primitive.

Il se compose actuellement de 116 feuillets; il y en avait 120 (XV quaternions) à l'origine. Il a été écrit, au XIII<sup>e</sup> siècle, par plusieurs mains, sur deux colonnes. Les dix premiers quaternions ont 37 lignes par colonne, réglées au trait; le onzième en a 38; les douzième, treizième, quatorzième en ont 37, et le quinzième en a 44, ce qui donne un total de plus de 17,000 vers. A la fin de quelques quaternions se trouvent des réclames horizontales, mais d'une façon irrégulière. Les lettres initiales, en rouge, bleu ou vert, simples et sans ornements (sauf la première du quinzième quaternion), ont été faites après coup.

Ce manuscrit, qui est un recueil de vers latins, provient de l'abbaye de Clairmarais, près de Saint-Omer. Comme la plupart des manuscrits de cette origine, il a dû être écrit à l'abbaye même, peut-être à l'époque de la prélature de Robert de Béthune (1257-1266), qui copiait lui-même et faisait copier des livres<sup>1</sup>. Au dernier feuillet, recto, on lit ces mots d'une main du temps : « Liber Sancte Marie de Claromaresch. »

D'après Dom Bertin de Vissery, l'ancien catalogue des manuscrits de l'abbaye de Clairmarais (fin du XIII<sup>e</sup> ou commencement du XIV<sup>e</sup> siècle) contenait, entre autres, l'indication d'un livre ainsi rédigée : « *Item : Evangelium Missus est, rithmice digestum, cum aliis versibus diversarum rerum in uno volumine.* » Le livre ainsi indiqué est bien le manuscrit 115 actuel : en effet la première page du premier feuillet

<sup>1</sup> Voir le ms. n° 174 de la bibliothèque de Saint-Omer. Dom Bertin de Vissery (mort en 1767) dit de Robert de Béthune : « *Scriptioni librorum incumbens.* » (*Hist. mss. Claromar.*, t. I, p. 310.) « La

plupart de nos mss. proviennent des copies que firent les religieux de ce monastère. . . . » (*Ibid.*) Voir *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. XI, pp. 249-261.



devait être restée en blanc, pour un titre qui n'a pas été mis, et au verso on lit :

Prefatio in Evangelio Luce Evangeliste  
Missus est Gabriel angelus ad Mariam Virginem.

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

Depuis lors, ce manuscrit est resté à Clairmarais. Le 21 mai 1791, M. de Wanzin de Wirquin, membre du directoire du district de Saint-Omer, mit les scellés sur la bibliothèque et les archives de l'abbaye, et réclama le catalogue des livres et des manuscrits, qui, au n° 24 des manuscrits, portait : « N° 24. *Carmina diversorum auctorum, maxime venerabilis Bedæ, Cypriani episcopi de Pascha, etc.* — Caractères nets du XII<sup>e</sup> siècle, 2 colonnes, lignes en filet. Lettres initiales en couleurs, sur vélin, petit in-folio, peau, frippé. »

Ce titre se retrouve, en caractères du XVIII<sup>e</sup> siècle, au haut du fol. 1<sup>o</sup> du manuscrit 115. Au-dessous on lit les vers de saint Cyprien de *Pascha*, qui occupent une partie de la première page, primitivement laissée en blanc. Plus loin, on lit en rubrique : « Incipiunt versus Bede presbiteri de die iudicii. » On ne doit pas tenir compte de l'indication fautive : « Caractères nets du XII<sup>e</sup> siècle. » Ce catalogue fourmille de pareilles erreurs.

La bibliothèque de Saint-Omer possède donc bien sous le n° 115 le manuscrit dont il s'agit dans les catalogues du XIII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle. J'ai pu l'étudier à loisir, grâce à l'obligeance de l'excellent bibliothécaire, M. Malard, pendant un voyage que des raisons de famille m'avaient fait faire à Saint-Omer. Les nombreuses pièces de vers qu'il renferme sont presque toutes anonymes. Cependant, par suite des diverses publications dont la poésie latine du moyen âge a été l'objet, on peut assigner les noms d'auteurs à près de la moitié d'entre elles, et ce sont les plus longues<sup>1</sup>. On trouvera probablement plus tard les auteurs des autres qui forment un total de plus de cinq mille vers.

<sup>1</sup> Pour l'indication des auteurs de ces pièces, je me suis beaucoup servi des notes précieuses que M. Hauréau a bien

voulu me transmettre avec une rare bienveillance. Je le prie d'agréer ici l'expression de toute ma reconnaissance.

Hildebert de Tours a fourni un large contingent à l'écrivain de ce recueil; c'est lui qui tient la place la plus considérable. Viennent ensuite, pour l'importance des pièces : Pierre Riga, dont les œuvres sont encore inédites; Bernard de Morlas, Abailard, Marbode, Pierre de Saint-Omer; puis, dans l'ordre du manuscrit, saint Cyprien, Jean de Garlande, Fulbert de Chartres, l'évêque Thibaut, Théodulfe, Serlon, abbé de l'Aumône, Bède, Pierre Comestor, et un autre Serlon.

Je me contente d'indiquer sommairement les pièces qui sont publiées; je fais connaître d'une façon plus étendue celles qui ne sont pas encore connues; enfin je crois devoir transcrire intégralement quelques-unes de ces dernières (dont trois ont une certaine longueur), qui m'ont paru mériter cet honneur à cause des sujets qui y sont traités.

---

I. *Versus Cypriani martiris de Pascha.* (Fol. 1 r<sup>o</sup>, 63 vers.) Cette pièce se trouve aussi dans le cod. 581 (viii<sup>e</sup> et ix<sup>e</sup> siècles) de la bibliothèque de Troyes, provenant du collège de l'Oratoire; mais elle y est incomplète.

*Incipit* : Est locus ex omni medium quem credimus orbe,  
Golgotha Judei patrio cognomine dictus  
.....

*Desinit* : Inde iter ad celum per ramos arboris alte,  
Hoc lignum vite cunctis credentibus. Amen.

II. *Epitaphium regis Ludowici.* (Fol. 1 r<sup>o</sup>; 9 vers.)

*Incipit* : Parce michi, Domine, qui finis es et sine fine,  
Quem sine principio principiumque scio.  
.....

III. *Prefatio in Evangelio Lucę evangelistę Missus est Gabriel angelus ad Mariam Virginem.* (Fol. 1 v<sup>o</sup>; 20 vers.)

*Incipit* : Scribere pauca libet; jubet hec devotio patrum;  
Ardua res prohibet, monet exhortatio fratrum.

.....

*Desinit* : Tu michi lux, michi dux, michi semper adesto benigna,  
Et bonitate tua facias me dicere digna.

*Missus est angelus Gabriel a Deo.* (Fol. 1 v°; 22 vers.)

*Incipit* : Audio mittentem, missum quoque jussa ferentem,  
Quor, quo mittatur legatio, cuive feratur

.....

*Desinit* : Est igitur missus Gabriel, sed quo? videamus.

*In civitatem Galyleę cui nomen Nazareth.* (Fol. 1 v°; 25 vers.)

*Incipit* : Nazaret hic audis, aliquid de flore requiris,  
At semen floris, vel fructum flore requiris.

.....

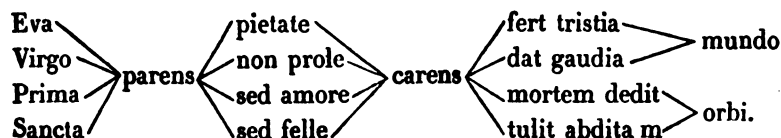
*Desinit* : Nunc superest ad quem, sed verius eloquar, ad quam?

*Ad virginem desponsatam viro.* (Fol. 1 v°; 325 vers.)

*Incipit* : Est venerabile, nec reparabile virginitatis  
Nomen, amabile, consociabile, res bonitatis;

.....

Cette pièce, qui, sans compter la préface, forme une sorte de tri-  
logie (*quor, quo, ad quam?*), est non seulement composée de vers  
léonins et rimés en flèche, mais elle renferme des tours de force très  
goûtés au moyen âge; ainsi on y trouve dix vers de suite terminés  
par *mater*, dix autres terminés par *Maria*, cinq autres terminés par  
*esse*, et d'autres biléonins et rimés, formant un quatrain; les voici :



MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

A la suite, et faisant corps avec ce qui précède, sont deux petites pièces dans le même genre :

*De cognatis Christi.* (Fol. 4 r<sup>o</sup>; 12 vers.)

*Incipit* : Cognati Xpicti fuerunt, ut dicitur, isti :  
Cui fuit Esmeria Marię mater soror Anna,  
.....

*Desinit* : Eximiam sobolem, Jacobum fratremque Johannem.

*Item, alio modo.* (Fol. 4 r<sup>o</sup>; 12 vers.)

*Incipit* : Xpicti cognatos optas si scire beatos,  
Hic manifestantur, his nominibusque vocantur :  
.....

*Desinit* : Gignit ab extrema Zebedus Jacobumque Johannem.

IV. *Item alio modo : Missus est angelus Gabriel.* (Fol. 4 r<sup>o</sup>; 262 vers.)  
— Cette pièce, en vers léonins, divisée en neuf paragraphes, a été imprimée dans les Œuvres de Marbode (éd. de Beaugendre, col. 1567).

*Incipit* : Missus ad egregiam Gabriel tulit ista Mariam.

V. Viennent ensuite neuf petites pièces anonymes et sans rubrique, en l'honneur de la Vierge; elles sont en distiques léonins et rimés (fol. 6 r<sup>o</sup>, 50 vers). Voici le commencement de la première :

Splendida stella maris, pia dia Maria vocaris;  
Solem sola paris, sub lare parca laris;  
Luce nitens prima superum tua lux levet ima,  
Magna fit ex minima te peramans anima.  
.....

VI. Vient ensuite une petite pièce anonyme et sans rubrique, en l'honneur de la Vierge. Elle est en distiques *recurrentes*, genre dont parle Sidoine Apollinaire (*Ep.* VIII, 15), et dont on trouve de curieux exemples dans le manuscrit d'Étienne de Rouen (Bibl. nat., n<sup>o</sup> 14146,

fol. 196 r° et v°), du xir<sup>e</sup> siècle. (Fol. 6 v°; 24 vers, plus un hexamètre seul.)

*Incipit* : Virgo salutifera, fac nos virtute virentes,  
Da cor virgineum, virgo salutifera.

.....

*Desinit* : Regia domna poli, populos postponere noli,  
Corrige prava soli, regia domna poli.

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

VII. Quatre petites pièces en distiques léonins (anonymes et sans rubrique) sur des sujets moraux. (Fol. 6 v°; 146 vers.) Voici le premier distique de chacune d'elles :

Debilitas carnis aciem turbat rationis,  
Protrahit ad vitium, ducit ad exitium.

.....

Hęc caro perpetitur, sed si bene perspiciatur  
Quę patitur ratio, militat omnis homo.

.....

Ergo doma carnem, quamvis evadere mortem  
Presideat ratio, servat ipsa caro.

.....

Esto memor Sathanę quis sit, quem te velit esse  
Mortis in articulo, suggeret ipse Deo.

.....

VIII. Une pièce en hexamètres rimés en flèche, anonyme et sans rubrique, sur la *Fragilité humaine*; elle est écrite dans le même esprit que les précédentes. (Fol. 7 v°; 22 vers.)

*Incipit* : O caro lubrica, cum tibi çelica lex sit amara,  
Optima gaudia sunt tibi vilia, vilia cara.

.....

*Desinit* : Si mala diligis et bona negligis, hęc patieris;  
Nunc igitur geme, nunc venerem preme, nec rapieris.

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

IX. Une autre pièce en hexamètres rimés en flèche, anonyme et sans rubrique, sur un sujet analogue aux précédents. (Fol. 7 v°; 68 vers.)

*Incipit* : Orbis amor perit, atque suos terit orbis amantes,  
Et sua gaudia, gaudia tristia, vera putantes.

.....

Splendida corpora, splendida pectora corpus habentur,  
Utque senilia, sic juvenilia busta videntur.

X. Une pièce en hexamètres, anonyme et sans rubrique. Elle est divisée en dix-sept paragraphes. Les §§ 1, 3, 4, 9, 10, 11 sont rimés en flèche; les autres sont en vers léonins. Cette pièce très curieuse se trouve dans un grand nombre de manuscrits; la plupart du temps elle est anonyme; quelquefois elle est attribuée, soit au pape Damase, soit au pape Célestin ou au pape Silvestre I<sup>er</sup>, soit à Jean de Garlande, soit à un Frère prêcheur qu'on ne nomme pas, soit enfin à l'archevêque Hincmar. Les mss. 4413 et 7678 de Munich la donnent sous le nom de *Bernard*. Quelques éditeurs du xv<sup>e</sup> siècle ont voulu en faire honneur à saint Bernard, qui n'en est certainement pas l'auteur. Enfin elle a été imprimée en 1610 (et souvent depuis), en tête de l'édition faite à Rostoch, par Eilhard Lubin, du *De contemptu mundi* de Bernard de Morlas. (Voir : *Histoire littéraire de la France*, t. XII, pp. 236-243. — *Notices et extraits des mss. etc.*, t. XXVII, la notice de M. Hauréau sur Jean de Garlande, et *Journal des savants*, février 1882, notice de M. Hauréau « Sur les poèmes attribués à saint Bernard. ») (Fol. 8 r°; 372 vers.)

*Incipit* : Carmina nostra tibi portant, Rainalde, salutes.

XI. *De perfectione castitatis*. Au bas de la page, une note rognée (en minuscule renouvelée du xv<sup>e</sup> siècle) laisse encore voir cette phrase : *Versus de perfectione castitatis. Lamfrandus*. On trouve aussi cette pièce dans le ms. 532 (xiii<sup>e</sup> siècle) de Douai, provenant de l'ab-

baye d'Anchin. Elle a été imprimée dans les Œuvres de Fulbert de Chartres (Migne, *Patrologie*, t. CXXI, col. 349). (Fol. 10 v°; 21 vers.)

*Incipit* : Sex gradibus consummatur perfectio casta.

XII. Pièce en distiques, anonyme et sans rubrique; c'est une paraphrase du commencement de la Genèse. Elle a été imprimée dans les Œuvres d'Hildebert de Tours (éd. Beaugendre, col. 1169, où elle compte 202 vers). (Fol. 11 r°; 176 vers.)

*Incipit* : Omnipotens in principio celumque solumque  
Fecit; principium filius ejus erat.

.....

XIII. Douze pièces intitulées : *De natura leonis*; — *De aquila*; — *Natura serpentis*; — *Natura formice*; — *Natura vulpis*; — *Natura cervi*; — *Natura aranei*; — *Natura ceti*; — *De sirenibus*; — *De homocentauris*; — *De elephantis*; — *De tarture*; — *De pantere*. Chacune de ces pièces se divise en deux parties : la première est une description; la seconde, désignée par le mot *figura*, écrit en marge et en rubrique, est une explication allégorique. L'*Histoire littéraire de la France* (t. XI, p. 374) fait observer que ces différents morceaux, réunis sous le titre général de *Physiologus* et comptant 319 vers, sont non d'Hildebert de Tours, comme on l'avait cru longtemps, mais de l'évêque Thibault, dont le nom se trouve d'ailleurs dans le dernier vers. Le *Physiologus* a été souvent imprimé. En dehors des mss. de la Bibliothèque nationale, on le trouve dans les mss. 825 et 882 de Douai (xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles), provenant, l'un de l'abbaye d'Anchin, l'autre de l'abbaye de Marchiennes. (Fol. 12 r°; 280 vers.)

XIV. Cinq petites pièces en hexamètres léonins; les deux premières seulement ont une rubrique : *De paupertate*; — *De ira*. Les trois autres peuvent être intitulées : *De pace*; — *De cibi parcitate*; *De regno calorum*. L'avant-dernière, qui a été imprimée, se lit inter-

calée dans un prétendu poème *De contemptu mundi* qui paraît avoir été faussement attribué à saint Bernard. (Voir *Journal des savants*, mars 1882, 2<sup>e</sup> article de M. Hauréau sur « Les poèmes latins attribués à saint Bernard, p. 175. ») (Fol. 14 r<sup>o</sup>; 54 vers.)

Voici le premier vers de chacune d'elles :

- a. Felix paupertas dat opes super ethera sextas.
- b. Ira modum nescit, vix friget, vix requiescit.
- c. Candida pax homines, sed trux decet ira leones.
- d. Non tibi sit ventus<sup>1</sup> dominus, sed vive decenter.
- e. Regnum cęlorum requies est plena bonorum.

XV. Trois petites pièces anonymes et sans rubrique. La seconde est en distiques, et se retrouve dans le ms. 239 (xii<sup>e</sup> siècle) de Valenciennes, provenant de l'abbaye de Saint-Amand. La première est en hexamètres léonins, ainsi que la troisième (qui n'a que deux vers), imprimée dans le *Neues Archiv*, t. II, p. 401, et ailleurs. (Voir *Journal des savants*, mars 1882, 2<sup>e</sup> article de M. Hauréau sur « Les poèmes attribués à saint Bernard, » p. 168.) (Fol. 14 v<sup>o</sup>; 26 vers.)

- a. Respice labentem mundum, fugito fugientem,  
Desine festinus; mundum transi peregrinus;  
Mundi calcator vacuus transi viator;  
Ad patriam sospes veniet qui transit ut hospes.  
.....
- b. Fili: — Quid, mater? — Deus es? — Sum. — Cur ita pendes?  
— Ne genus humanum tendat ad interitum.  
.....
- c. Roma manus rodit; quas rodere non valet, odit;  
Dantes exaudit; non dantibus ostia claudit.

XVI. Une introduction, sans rubrique, à un abrégé de la Bible

<sup>1</sup> Alias « venter, » ce qui est la vraie façon.



(18 vers), qui vient ensuite sous ce titre : *Incipiunt versus de omnibus divinis hystorie libris* (246 vers en distiques). C'est la Bible de Théodulfe, évêque d'Orléans (788-821). Elle se trouve dans un grand nombre de manuscrits, et entre autres dans le numéro 9380, fonds latin de la Bibliothèque nationale (fin du VIII<sup>e</sup> siècle, ou commencement du IX<sup>e</sup>), provenant de la bibliothèque des de Mesmes. Elle y est écrite en lettres d'or, sur un fond pourpré. C'est d'après ce texte que le P. Sirmond l'a publiée<sup>1</sup> (*Sirmondi Opera varia*, II, 1046 et 1051). La bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier en a aussi un exemplaire du IX<sup>e</sup> siècle dans le n° 306, provenant du fonds de Bouhier. (Fol. 14 v°.)

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

In hoc quinque libri retinentur codice Moysis

.....

Quicquid ab hebreo stilus atticus atque latinus

Sumpsit, in hoc totum codice, lector, habes.

.....

XVII. *De contemptu mundi*. Ce petit poème de 75 vers, tantôt rimés en flèche, tantôt léonins, semble être l'œuvre de Serlon de Wilton, abbé de l'Aumône, l'ami de Walter Mapes et de Gérald de Barri. On le retrouve, sous son nom, dans le ms. n° 53 de Digby; dans le n° 120 des Papiers de Baluze [sous le nom évidemment dénaturé de *Gerlon*], et dans les mss. de la Bibliothèque nationale, n° 11866, fol. 355 (XVII<sup>e</sup> siècle), et n° 11791, fol. 154 (XVII<sup>e</sup> siècle), provenant de Saint-Germain-des-Prés. (Voir *Notice sur un ms. de la reine Christine à la bibliothèque du Vatican*, par M. Hauréau, 1880, p. 237.) (Fol. 16 v°.)

Quisquis habens mundum cor, vis postponere mundum,

Omni cautela contra durissimâ tela,

.....

XVIII. Une série de maximes morales, sans rubrique, en vers

<sup>1</sup> Voir *Note sur le Catalogus général des mss. des bibliothèques des départements*, par M. L. Delisle, in-8°, 1873, p. 7.

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

tantôt léonins, tantôt rimés. On pourrait l'intituler : *De constantia*.  
(Fol. 17 r<sup>o</sup>; 525 vers.)

*Incipit* : Compositę mentis argumentum fore primum  
Estimo constantem fieri, secumque morari.  
Lectio sepe parum prodest mutata librorum  
.....

XIX. *De expositione hebraici alphabeti*. Cette pièce anonyme, de 981 vers, tantôt léonins, tantôt rimés, est un traité du sens mystique des seize lettres de l'alphabet hébreu.

*Incipit* : Quanquam munitus modica valetudine mentis,  
Scribere presumo super hebraicis elementis,  
Pro modulo sensus faciens id notificatum,  
Quod voces illę portendunt significatum.  
.....

(Fol. 21 r<sup>o</sup>.)

XX. *De Evangelio : Rogabat quidam phariseus; secundum Johannem*. Ce poème, en vers léonins, quelquefois rimés, se trouve aussi dans le ms. n<sup>o</sup> 125 (xii<sup>e</sup> siècle) de Valenciennes, provenant de l'abbaye de Saint-Amand; il y compte 424 vers (dans le nôtre il n'en a que 126). On l'y attribue à Hildebert de Tours, ainsi que la *Passion de sainte Agnès* et l'*Histoire de Suzanne* qui se trouvent à la suite. Si cette indication n'est pas plus exacte pour le premier poème que pour les deux autres, elle est très fautive, car ces deux derniers font partie du *Floridus aspectus*, et sont de Pierre Riga (voir le n<sup>o</sup> XXX). (Fol. 27 v<sup>o</sup>.)

*Incipit* : Invitat dominum Jesum quidam phariseus;  
Intrat tecta Deus; Deus intrat, gaudet hebreus.  
.....

XXI. *Versus Petri Remensis. Incipit Vita sancti Eustachii*. (Fol. 28 v<sup>o</sup>.)  
La légende grecque de *Placidus* ou *Placidus*<sup>1</sup>, qui de son nom de

<sup>1</sup> Cette légende a été reproduite aussi par Jacques de Voragine (1230-1298) dans la *Légende dorée*. Elle se divise en quatre parties qui, comparées au premier

texte du ms. 115 de Saint-Omer, peuvent être ainsi déterminées : 1<sup>o</sup> vers 1-112; — 2<sup>o</sup> vers 113-212; — 3<sup>o</sup> vers 213-342; — 4<sup>o</sup> vers 343-458.

baptême s'appelait *Eustathius* (d'où l'on fit plus tard *Eustachius*), a été très répandue dans les littératures germaniques et romanes. Aussi un savant allemand, M. H. Varnhagen (de Greifswald), s'est-il donné la mission de recueillir toutes les versions ou traductions plus ou moins libres qui en ont été faites. Après avoir rappelé sommairement les remarquables travaux faits par Knust dans la publication des bibliophiles espagnols, *Dos obras didacticas y dos legendas* (Madrid, 1878, p. 107 et suivantes), par Kohler dans la *Revue de philologie romane* (III, 272 et suiv.) et par lui-même dans l'*Anglia* (III, 2<sup>e</sup> livraison), il a publié pour la première fois, il y a deux ans, une intéressante version anonyme, en distiques, empruntée au ms. Arundel n° 23 du British Museum (xiv<sup>e</sup> siècle). Il en signale une autre, en hexamètres, qui se trouve dans le ms. Digby n° 86, et que Stengel avait mentionnée avant lui.

La version que nous donne notre ms. mérite au même titre d'être connue. Le fond est le même que celui de la légende grecque publiée par les Bollandistes et reproduite par la version du ms. Arundel. La forme en est très curieuse. L'auteur a employé le système des hexamètres léonins, mais en suivant une triple méthode. Jusqu'au vers 198, les vers riment deux à deux et la césure du second pied rime avec la dernière syllabe du sixième; à partir du vers 199, il n'y a plus que les rimes des deux dernières syllabes, sauf de place en place où, après le second pied, se trouve une rime différente. Les fautes de prosodie n'y sont pas rares : elles y sont même fréquentes.

La pièce est double (en partie du moins). La première, qui est complète, a 458 vers : c'est le nombre de celle du ms. Arundel, qui ne lui ressemble pas autrement. La seconde est une variante abrégée de la fin de la première, à partir du vers 305 : elle n'a que 100 vers, au lieu de 154.

Quel est le véritable nom de l'auteur ? Trois écrivains du xii<sup>e</sup> et du xiii<sup>e</sup> siècle sont plus ou moins connus sous le nom de Pierre de Reims.

Le premier, Pierre de Celle ou de la Celle, a été successivement

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

abbé de Moutier-la-Celle, en Champagne, de Saint-Remi de Reims (1162), puis évêque de Chartres (1182-1187). Il nous a laissé des traités *De tabernaculo Moysis*, — *De bona conscientia*, — *In libro Ruth*, — *De puritate animæ*, — *De claustrali disciplina*, — *De panibus*, etc. — Des sermons et des lettres, qui ont été publiés en grande partie dans le tome XIII de la Bibliothèque des Pères, puis par dom Ambroise Janvier (Paris, 1671, in-4°). Mais rien dans ses œuvres n'indique un poète ou un versificateur. Il est d'ailleurs plus particulièrement désigné sous le nom de *Pierre de Celle*<sup>1</sup>.

Le second, Pierre de Reims, dominicain, né à Reims, a été évêque d'Agen (1245-1247). Il est très souvent appelé *Pierre de Reims*, mais on le trouve aussi quelquefois indiqué sous le nom de *Pierre le Provincial*, qui lui vient de ce que saint Dominique le fit élire le premier prieur de la province de France dans le chapitre général des Dominicains à Bologne, en 1221. C'était un homme d'action, un organisateur, un prédicateur; il n'avait rien d'un poète. Il ne nous a laissé que des sermons<sup>2</sup>. On lit, il est vrai, dans le catalogue des mss. de la bibliothèque d'Agen : « N° 6. Glose sur la Bible, en vers latins, par Pierre de Reims, évêque d'Agen, et versifiée par Gilles, XIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. » Mais c'est une indication fautive; le bibliothécaire, M. Tholin, s'est trompé. L'œuvre dont il s'agit est l'*Aurora* de Pierre Riga. L'erreur ne peut s'expliquer que par la qualification de *Pierre de Reims* donnée souvent à l'auteur du fameux commentaire en vers sur la Bible.

Le troisième est Pierre Riga, d'abord chanoine de Sainte-Marie de Reims, puis chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Denis, de la même ville, mort vers 1209. C'est l'auteur de l'*Aurora* et du *Floridus aspectus* que Beaugendre avait faussement attribué à Hildebert de Tours<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Bibl. de Troyes, ms. 1535.

<sup>2</sup> Bibl. de Douai, ms. 501; *Hist. litt. de la France*, t. XVIII, p. 526.

<sup>3</sup> *Inventaire sommaire des mss. des bibliothèques de France*, par U. Robert, Paris,

1879, p. 1 (communication de M. Tholin, bibliothécaire de la ville d'Agen).

<sup>4</sup> *Hilberti opera* (éd. Beaugendre), col. 1309-1329.

C'est à lui qu'il faut restituer la Légende de saint Eustache. Pour s'en convaincre, il suffirait d'étudier comparativement la métrique de ce poème avec celle de la première édition de l'*Aurora*, telle qu'on la trouve dans le ms. 370 de la bibliothèque de Saint-Omer, en laissant de côté l'œuvre revue et corrigée par Gilles de Paris. La plus grande partie de l'*Aurora* est en distiques faits avec une grande facilité et remplis de jeux de mots et d'antithèses qui étaient dans le goût du temps. Mais le *Cantique des Cantiques*, les *Treni*, les *Actes des Apôtres* sont en hexamètres présentant la même facture que la Légende de saint Eustache. Ce long poème de plus de 15,000 vers, qui fut si populaire du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, et dont on trouve encore de si nombreux mss. dans les bibliothèques de Paris et des départements, n'était certainement pas le coup d'essai de l'auteur. Il devait être déjà connu par des œuvres antérieures. Les instances qui, d'après son propre témoignage, lui furent faites pour qu'il écrivit l'*Aurora* ne sont pas de celles que l'on adresse à un homme qui n'a encore rien produit. Il n'était d'ailleurs plus jeune à cette époque, si nous en croyons Gilles de Paris, qui fait toujours allusion à sa vieillesse.

Mais en dehors de cette preuve intrinsèque, il y en a une autre. J'ai retrouvé un second texte de la même légende dans le ms. n° 1136 de l' Arsenal<sup>1</sup>, où il fait partie du recueil connu sous le titre, peu modeste d'ailleurs, de *Floridus aspectus*, qui est bien de Pierre Riga. Il y occupe les fol. 40<sup>v</sup> à 49<sup>v</sup>, et précède la *Passio Sanctæ Agnetis*, écrite en distiques. Peut-être Pierre Riga avait-il une dévotion spéciale pour saint Eustache et sainte Agnès.

Ce nouveau texte nous fournit non seulement un certain nombre de variantes dans l'intérieur du poème, dont quelques-unes ressemblent à des retouches, mais la seconde partie, qui présente deux versions différentes dans le ms. de Saint-Omer, en offre ici une troisième, qui commence, non plus au vers 305, mais au vers 327, et

<sup>1</sup> Ms. du XIII<sup>e</sup> siècle, composé de 39 feuillets en parchemin, reliure en bois restaurée; hauteur, 0<sup>m</sup>,138; largeur, 0<sup>m</sup>,086.

qui renferme 165 vers. De sorte que la première rédaction compte 458 vers, la seconde 404 et la troisième 492. Cette légende aurait-elle été, comme l'*Aurora*, l'objet d'un remaniement par un Gilles de Paris quelconque, et pourquoi la seconde partie seule a-t-elle été modifiée? Cette double question se pose d'elle-même : je ne suis pas en mesure d'y répondre.

Je crois devoir reproduire ici cette légende, d'après les deux manuscrits qui nous l'ont conservée, mais en prenant comme base le manuscrit de Saint-Omer et en en respectant l'orthographe.

I. *Versus Petri Remensis. Incipit Vita sancti Eustachii*<sup>1</sup>.

Tempore Traiani, studii<sup>2</sup> cultura prophani  
Civis romani<sup>3</sup> sacra spe fraudabat<sup>4</sup> inani.  
Hoc regnante duce, fidei subiecta caduce,  
Non indigna cruce plebs errabat sine luce.  
Hanc sacrando fidem<sup>5</sup> legi subiectus eidem,  
Vir Placidus<sup>6</sup> lapidem sine fraude colebat ibidem.  
Hic uxore datus, gemina fit prole beatus,  
Clara stirpe satus, nondum fonte renatus.  
Sub duce dux factus, exercens militis actus,  
10 Sepe lucrum nactus : fuit hostis sepe subactus<sup>7</sup>.  
Hostibus ille gravis, positus in carcere clavis,  
Pauperibus suavis fuit, et velut anchora navis;  
Pax irascenti<sup>8</sup>, medicina salute carenti,  
Spes timide tanti, pius egro, largus egenti,  
Jurgia nulla serens<sup>9</sup>, miserorum commoda querens,  
Plurima sancta gerens, sed vanis legibus herens,  
Fratris erat plenus dulcedine, mente serenus :  
Divitis omne genus, hunc omnis amabat egenus<sup>10</sup>.

<sup>1</sup> *Passio sancti Eustachii cum sociis suis* (ms. 1136, Arsenal).

<sup>2</sup> *Moris* (*ibid.*).

<sup>3</sup> *Vulgi* (*ibid.*).

<sup>4</sup> *Delusit* (*ibid.*).

<sup>5</sup> *Vir Placidus pridem* (*ibid.*).

<sup>6</sup> *Es, lignum* (*ibid.*).

<sup>7</sup> Ces deux derniers vers sont avant les deux précédents (ms. de l'Arsenal).

<sup>8</sup> *Blandus erat flenti* (*ibid.*).

<sup>9</sup> *Ferens* (ms. de Saint-Omer).

<sup>10</sup> Ces deux derniers vers sont avant les quatre précédents (ms. de l'Arsenal).

Qui tot erat penis<sup>1</sup> datus et tam largus egenis,  
 20 Non patitur lenis Deus hunc dare semen harenis.  
 Ne labor arescat Placide, ne vita tepescat,  
 Sed magis ignescat, sic illum Xpistus inescat :  
 Spe prede rapitur mens militis; in nemus itur;  
 Miles eum sequitur suus, errat spequè potitur.  
 Preda ducis servos in spem iubet ire protervos;  
 Fors<sup>2</sup> offert cervos : spes consulit improba nervos.  
 Forte locus pavit cervum, quem forma beavit,  
 Quem decor ornavit, ubi se natura probavit.  
 Nature digitus in cervi laude politus<sup>3</sup>,  
 30 Hic nichil oblitus, fuit hac in parte peritus.  
 Hunc oculo tangit Placidus, sequitur, premit, angit,  
 Ductat<sup>4</sup> equum, frangit obstacula, retia pangit.  
 Solus fervescit<sup>5</sup>, solus post vota liquescit<sup>6</sup>;  
 Cessat, torpescit, stat cetera turba, quiescit.  
 [*Hunc mora nulla ligat, non sol, non pena fatigat ;*  
*Hoc investigat, ubi gressum bestia figat<sup>7</sup>.*]  
 Non est deceptus, non est ducis error ineptus :  
 Fit labor inceptus, est rupem cervus adeptus.  
 Prede preda datur, predoni preda paratur :  
 Bestia venatur hominem, fideique lucratur.  
 Vix oculum crebris subduxerat ille latebris,  
 40 Eius palpebris res est ostensa celebris;  
 Se declarat ei divini forma trophei,  
 Crux et imago Dei, radio prelata diei<sup>8</sup>.  
 Quod lex miratur, quod ab ipsa lege vetatur<sup>9</sup>,  
 Res nova monstratur; homini sic bestia fatur :  
  
 • Quo properas, quid agis? sic mens tua nescia stragis?  
 Res non apta plagis, res sum non previa plagis.  
 Sum peccatorum venator, predo reorum.  
 Sumque beatorum venatio, preda piorum,

<sup>1</sup> *Plenis* (ms. de Saint-Omer).

<sup>2</sup> *Sors* (ms. de l'Arsenal).

<sup>3</sup> *Subtili cote potitus* (*ibid.*).

<sup>4</sup> *Dictat* (mss.).

<sup>5</sup> *Inardescit* (ms. de l'Arsenal).

<sup>6</sup> *Vignescit* (ms. de Saint-Omer).

<sup>7</sup> Ces deux vers ne se trouvent pas dans le ms. de Saint-Omer; ils sont cependant bien à leur place.

<sup>8</sup> Ces quatre derniers vers sont avant les deux précédents (ms. de l'Arsenal).

<sup>9</sup> *Quia . . . necatur* (*ibid.*).

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

- 50 Qui de carnali cultu, de lege reali,  
De fetore mali te quero sub hoc animali.  
Res tua que pavit inopes non litus aravit,  
Te non frustravit; pro te me sepe rogavit  
Ut fidei signum coleres<sup>1</sup>, non fictile lignum :  
Illud opus dignum tibi me dedit esse benignum. •  
— Mens venatoris, iaculo perfossa timoris,  
Ad vocem pecoris trepidat<sup>2</sup>, color exulat oris.  
Cervus in hec<sup>3</sup> : « Spreto gentili more, quieto  
Pectore, quod repeto, vel que sunt dicta, teneto.  
Sum rex virtutis, via vite<sup>4</sup>, vita salutis,
- 60 Qui sensum brutis, qui linguas confero mutis,  
Sedis divine rex<sup>5</sup>, vera salus medicine,  
Vita carens fine, mundane nauta carine;  
Sub radio stelle, quem protulit aula puelle,  
Vas redolens melle, vas purum, vas sine felle,  
Quem quasi lege rei livor damnavit Hebrei,  
Qui virtute mei cum laude resurgo trophei. •  
— Exit in hoc predo : « Quia tu regis omnia credo,  
Parco, concedo, subiectus ad omnia cedo. »  
— Bestia respondet : « Quia mens tua credere spondet,
- 70 Se prius emundet, et te baptismus inundet.  
Spe fidens alacri, rem matura simulacri,  
Cesset opus sacri, te diluat unda lavacri.  
Desine perverti<sup>6</sup>, sensus sint cordis aperti;  
Ad loca deserti post ista memento reverti.  
Quid tua passura caro, que sit pena futura,  
Quam sit passura gravis hac monstrabo figura. •
- Dixerat. Ille redit, et in aurem coniugis edit  
Omnia que credit; coniunx ad singula cedit.  
Rem non protelant; ad opus virtutis anhelant.
- 80 Quod famulis celant danti baptismum revelant<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Tu . . . . color es (ms. de Saint-Omer).

<sup>5</sup> Lux (ms. de l'Arsenal).

<sup>2</sup> Pallet (ibid.).

<sup>6</sup> Incipe querenti (ibid.).

<sup>3</sup> Hoc (ibid.).

<sup>7</sup> Revolant (ms. de Saint-Omer).

<sup>4</sup> Vite via (ms. de l'Arsenal).



Crinine mundantur, baptismi fonte sacrantur;  
 Nomine mutantur, alio sermone vocantur<sup>1</sup>;  
 Nomina locorum, matris, patris et puerorum  
 Cedunt, verborum novitate repulsa sacrorum.  
 Nomina sunt patrum Theospitis Eustachiusque;  
 Nomina sunt fratrum Theospitus Agapiusque.

---

MANUSCRITS  
 DE  
 LA BIBLIOTHÈQUE  
 DE  
 SAINT-OMER.

Orto sole, duci datur ad loca iussa reduci;  
 Nox cedit luci, miles subit intima luci.  
 Per loca que norat, ubi soles umbra minorat,  
 90 Quod petit implorat, in cervo numen adorat.  
 Ad Xpisti nutum lex est oblita tributum;  
 Os cervi mutum fuit hec in verba solutum :  
 • Ecce Deo gratus, et ab omni sorde reatus  
 Plene mundatus es, sacro fonte novatus;  
 Et quia res vanas et opus deforme prophanas,  
 Dignus es archanas et res cognoscere sacras.  
 Te non ignores passurum dampna, dolores,  
 Penas, errores, tormenta, pericla, labores.  
 Sis tamen invictus, galea virtutis amictus,  
 100 Inter conflictus et iniquos turbinis ictus.  
 Si rabies vehemens sit<sup>2</sup>, si temptatio demens,  
 Si fortuna fremens, sis firmus; ero tibi clemens.  
 Semper mansurum lumen per<sup>3</sup> secla futurum,  
 Propter opus durum, tibi me promitto daturum,  
 Nullus ubi finis, ubi flos oritur sine spinis,  
 Pax viget absque minis, fulget lux absque pruinis;  
 Ver ubi pubescit, ibi semper humus iuvenescit,  
 Sol ubi clarescit, ibi finem gloria nescit. •

Dixit : abit numen penetrans celeste cacumen;  
 110 Irradiat lumen rupis presentis acumen.  
 Se Deus erexit ad sidera; vir nemus exit.  
 Omne quod aspexit<sup>4</sup> in coniugis aure retexit.  
 Dicta Creatoris sequitur res plena stuporis,  
 Eustachiumque foris impugnat turbo furoris.

<sup>1</sup> *Novantur* (ms. de l'Arsenal).

<sup>2</sup> *Si sit* (ms. de Saint-Omer).

<sup>3</sup> *Felix et puram... post* (ms. de l'Arsenal).

<sup>4</sup> *Inspexit* (*ibid.*).

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

Mors armata vorat, domus eius peste laborat,  
Raptor claustra forat : patientia<sup>1</sup> militis orat.  
Area fit sterilis, pecus infirmatur ovilis,  
Sors<sup>2</sup> viget instabilis : mens proficit inde virilis.  
Sustinet hos fluctus patienter ad omnia structus,  
120 Sperans, post luctus, eternos tangere fructus.  
Dum sic luctatur sors<sup>3</sup>, dum sic turbo minatur,  
Dum sic pugnatur, dum talibus ille probatur,  
Rex post successus redit, ultor ab hoste regressus;  
Regis in accessus confert plebs obvia gressus.  
Plectris luctantur cythare, canitur, lacrimantur,  
Organa letantur, commune festa novantur.  
Queri precipitur Placidus : ad militis itur  
Tectum; nil agitur : discesserat ille. Reditur.  
Rex de re gesta queritur; fit curia mesta;  
130 Tota dies festa fuit hoc de milite quæsta.  
Res spernens fragiles, pompas oblitus heriles,  
Dans lacrimas humiles, errat cum coniuge miles.  
Lapsus de sella fortune, flante procella,  
Sub patris ascella, lacrimanti prole gemella,  
Spes relevat fletum mulcendo doloris acetum,  
Post terrestre fretum littus spondendo quietum.

Exulat ille, datur ratis obvia<sup>4</sup>, nauta paratur;  
Flat nothus, intratur ratis, equoris unda<sup>5</sup> secatur.  
Celo ridente, pelago nil litis habente,  
140 Vento pellente, littus tenet anchora dente.  
Navita cum speret aliud, naulum petit : heret  
Eustachius; meret, quia nil quod solvat haberet.  
In nautam mechum vulnus Theospita cecum  
Fecerat; hic secum furit, ardet, respuit equum;  
Subiacet illecebris ratio sopita tenebris;  
Eius vim febris species auget muliebris,  
Compar dens ebori, lumen stelle, caro flori,  
Lane candori frons, dant alimenta furori.

<sup>1</sup> *Devotio* (ms. de l'Arsenal).

<sup>2</sup> *Fors* (*ibid.*).

<sup>3</sup> *Fors* (*ibid.*).

<sup>4</sup> *Obvia ratis* (ms. de l'Arsenal).

<sup>5</sup> *Unda marina* (*ibid.*).

150 Hoc decus insigne rapuit sibi nauta maligne,  
 Turpiter, indigne, cogente libidinis igne,  
 Crimen obumbrante naulo, socioque iuvante,  
 Militis orante lacrima, prece nil operante.  
 In ius raptoris it femina, turpis amoris  
 Expers<sup>1</sup>, auctoris memor, haud oblita pudoris.  
 Orat amor mundus : habuere precamina pondus :  
 Hic amor immundus nichil egit, amansve secundus.  
 Omnia salvantis tenor<sup>2</sup> implet vota precantis,  
 Frustra luctantis affectum cassat<sup>3</sup> amantis.  
 160 Tot limis fractus vir, tot mala ferre coactus,  
 Tot penis actus, ad opus deforme coactus,  
 Errat, scrutatur<sup>4</sup> : occurrunt flumina; statur,  
 Sese scrutatur mens de pueris quid agatur.  
 Consulta mente, natat, eius colla tenente  
 Agapio, flente reliquo, ripaque sedente.  
 Confidens animo superat loca sordida limo;  
 Deposito minimo, reditum parat ordine primo.  
 Hausto clamore minimi, leo ductus amore  
 Sanguinis, ex more, rugitum protulit ore.  
 Ductus amore pari, cepit lupus inde minari,  
 170 Littora rimari, reliqua de parte vagari.

Iste leoninis puer unguibus, ille lupinis  
 Eripitur, binis datur utraque preda rapinis.  
 Militis hoc<sup>5</sup> penam cumulat, pede calcat harenam,  
 Exarat ungue genam, lacrimarum solvit habenam,  
 Dat mens singultum, movet intus cura tumultum,  
 Unguis arat cultum, prororat lacrima vultum.  
 Surdus ad hos gemitus leo, spe predaque potitus,  
 Ad sua lustra citus dat post vestigia littus.  
 Obstat predoni pastorum clava leoni;  
 180 Labitur esca boni clipeo protecta patroni<sup>6</sup>.  
 Spe gaudens ibat lupus, ad deserta redibat,  
 Per loca transibat ubi rustica turba coibat.

<sup>1</sup> *Immemor* (ms. de l'Arsenal).<sup>2</sup> *Favor* (*ibid.*).<sup>3</sup> *Quassat* (ms. de Saint-Omer).<sup>4</sup> *Testatur* (ms. de l'Arsenal).<sup>5</sup> *Hic* (*ibid.*).<sup>6</sup> *Predoni* (ms. de Saint-Omer).

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

Vis ibi divina predam de fauce lupina<sup>1</sup>,  
De nece vicina rapit ac presente ruina<sup>2</sup>.  
Hi qui pascebant pecus, hi qui rura colebant,  
In quibus exlebant vitam, loca iuncta tenebant.  
Servant infantes, vice patris utrumque iuvantes,  
Sic instigantes annos properare morantes.

Quid disponebat Xpisti dulcedo latebat  
190 Eustachium<sup>3</sup> : flebat: dolor hec in verba tumebat :  
« Ve michi! me<sup>4</sup> miserum spoliavit gloria rerum.  
Sum vas austerum, frons est michi plena dierum;  
Qui florens mundo sum sepe locutus habundo,  
Nunc fleo, nunc fundo lacrimas, nunc pectora tundo.  
Turbinis impietas res infestando quietas  
Prevalet ad metas senii; mea<sup>5</sup> labitur etas.  
Cui fuit equa satis sors<sup>6</sup>, nulli prospera gratis?  
Conqueror ablatis michi rebus, coniuge, natis. »

Vox properabat adhuc : infrenat sincopa vocem.  
200 Errat, abit Placidus, fortunam questus atrocem.  
Queritur hospitium; recipit Dasilus<sup>7</sup> euntem.  
Ille locus vidit eius canescere frontem,  
Huic emitur sub servitio substantia vite :  
Que virtus est rara diu, servit sine lite.  
Spes sustentat onus humeris sub pondere pressis;  
Seminat in lacrimis ut gaudia sint sua messis.  
Vidit quindecies inceptum bruma laborem,  
Seivavitque suum virtus robusta tenorem.  
— Eius sponsa diu serviles passa cathenas,  
210 Tristes evasit sub eodem tempore penas.  
Predo suus moriens sine labe reliquerat illam :  
In sponsum fixam mentis tenet illa pupillam.

In rem romanam, que longa pace quievit,  
Temporis hoc spatio graviter manus hostica sevit.

<sup>1</sup> *F'erina* (ms. de l'Arsenal).

<sup>2</sup> *Rapina* (ms. de Saint-Omer).

<sup>3</sup> *Eustachius* (*ibid.*).

<sup>4</sup> *Ve* (*ibid.*).

<sup>5</sup> *Mei* (ms. de Saint-Omer).

<sup>6</sup> *Fors* (ms. de l'Arsenal).

<sup>7</sup> *Dalilus* (*ibid.*).

Rerum naufragio, nova rex incommoda passus  
 Consulit, armatur : labor est in principe cassus.  
 Mente fugam Placide revocat, cui sepe favebat  
 Bellica laus, cui prospera sors<sup>1</sup> ridere solebat.  
 Legatos vocans, ait : « En mea curia tristis,  
 220 Queratur Placidus ut rebus consulat istis.  
 Vestre pena<sup>2</sup> vie redimetur munere nostro;  
 Vestros ditabo reditus et rebus et ostro. »  
 Dixit et ora premit et inaurat munere dictum,  
 Spe pascens animos, et dans<sup>3</sup> pro corpore victum.  
 Plurima scrutati, Placidam querendo remotum,  
 Errant legati : sors audit prospera votum.

De Placida dubius Dasilum<sup>4</sup> consulit error;  
 Obviat Eustachius : subit eius pectora terror.  
 Terram fronte tenens, et ad ethera mente<sup>5</sup> dehiscens,  
 230 Vocem protulit hanc, voci suspiria miscens :  
 « O Xpisti pietas, que consulis equa petenti,  
 Incensum iuste precis accipe, consule flenti.  
 Leniat, oro, meum Theospita visa dolorem,  
 Cui mea mens fidei sincerum servat amorem.  
 Infantes, quorum caro faucibus esca ferinis  
 Extitit, ostendat<sup>6</sup> qui consulit<sup>7</sup> omnia finis. »

Finierat; tacuit et freno verba<sup>8</sup> ligavit.  
 Vox celestis ad hunc dulcedine plena volavit  
 « Nulla tue mentis radicem gloria mutet,  
 240 Sub nullo fletu fidei constantia nutet;  
 Res precibus non surda tuis tua verba sequetur<sup>9</sup>,  
 Votis plena suis rursus tua vita fruatur<sup>10</sup>,  
 Exundans iterum rerum tibi confluet unda,  
 Et discet prime sors<sup>11</sup> respondere secunda.

<sup>1</sup> *Fors* (ms. de l'Arsenal).<sup>2</sup> *Cura* (*ibid.*).<sup>3</sup> *Donans* (*ibid.*).<sup>4</sup> *Dalisum* (*ibid.*).<sup>5</sup> *Fronte* (ms. de Saint-Omer).<sup>6</sup> *Ostentat* (*ibid.*).<sup>7</sup> *Conteret* (ms. de l'Arsenal).<sup>8</sup> *Verba tacendo* (*ibid.*).<sup>9</sup> *Sequatur* (ms. de Saint-Omer).<sup>10</sup> *Fruatur* (*ibid.*).<sup>11</sup> *Fors* (ms. de l'Arsenal).

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

Te post hanc vitam merces eterna beabit,  
Cum plene iustos purgatrix flamma piabit. \*

Flebile cor miseri ducis hec promissa serenant,  
Singultusque graves rationis lora refrenant.  
Urget opus famulos, peragunt incepta ministri,  
250 Presentes oculos fallit persona magistri.  
Abscondit Placidam frons<sup>1</sup> pallida, paupera<sup>2</sup> vestis,  
Cignea cesaries, precingens<sup>3</sup> tempora restis.  
Non tamen illorum labor est penitus sine messe;  
Protulit<sup>4</sup> hec Placidam, Placidam mentitus abesse :  
• Nostre, vos, domui paucis perstate diebus;  
Bis mecum vobis hic occidat, obsecro, Phebus. •  
Verbum pondus habet, nec detulit aura loquelam.  
Preparat ille cibos ventrisque guleque medelam,  
Dumque<sup>5</sup> studet mensis gula semper iniqua voratrix,  
260 Ostendit Placidam parens in fronte cicatrix.  
In famulos equitis inventio gaudia gignit,  
Totus pene locus ad eorum verba retinnit.  
Veste virum nitida famulorum cura decorans,  
Gaudet de Placida, promissis dona colorans.  
Que lesit nimium Fortunam penitet ire;  
Cogitur ad radium de nocte lucerna venire.  
Qui se<sup>6</sup> perdiderat miles sibi redditur ipsi,  
Que nimis ingruerat fugiente doloris eclipsi.  
Ad patriam defert gressum, cogente ministro,  
270 Rege iubente, refert casu transacta sinistro.  
Militis in faciem<sup>7</sup> regalia tympana plaudunt,  
Presentemque diem cives in gaudia claudunt.  
Princeps festa novat, lyra leniter insonat auri,  
Ludit, psallit, ovat plebs frondibus obsita lauri.

<sup>1</sup> *Gena* (ms. de l'Arsenal).

<sup>2</sup> *Sordida* (*ibid.*).

<sup>3</sup> *Amplectens* (*ibid.*).

<sup>4</sup> *Exit in* (*ibid.*).

<sup>5</sup> Dumque studet mense, frons saucia, nuda capillis,  
Quem modo querebant inventum nunciat illis.

In famulos generat felix inventio plausus,  
Et sol enituit longa caligine clausus.

(Ms. de l'Arsenal.)

<sup>6</sup> *Si* (ms. de Saint-Omer).

<sup>7</sup> *Plausum* (ms. de l'Arsenal).

Quicquid ei deerat reparavit iussio regis;  
 Mens tamen eius erat sancte non inscia legis.  
 Quod prius amisit totum redit ubere pleno :  
 Huic iterum risit vultu Fortuna sereno.  
 Sic igitur veniam, nequam<sup>1</sup> Fortuna mereris,  
 280 Que totum reddens, que<sup>2</sup> te pecasse fateris.  
 — Hic, ut opus patrie tueatur ab hoste furenti,  
 Rursus militie prefertur, rege iubenti.  
 Sed quia multa favet hostili gloria turbe,  
 Ex varia varios tyrones colligit urbe.  
 Attulit huc eius pueros dulcedo superna,  
 Quos vite raptos mens credidit esse paterna.  
 Nondum certificat fratris presentia fratrem,  
 Nondum letificat<sup>3</sup> puerorum visio patrem.  
 Purpureo vultu natura beaverat illos,  
 290 Elimare studens os, lumina, colla, capillos.  
 In vultu roseo nichil est quod labe notetur,  
 Serpens in facie vix se lanugo fatetur.  
 Singula metitur oculus patris, errat ubique,  
 Militieque sue frenum commisit utrique.

In pugnam ruitur: iam virtus hostica marcet,  
 Hostem Roma suum patrie de finibus arcet.  
 Prospera sors<sup>4</sup> Placide favet<sup>5</sup>, hostica tela domantur.  
 Ultor ab hoste redit; reditum loca grata morantur.  
 Miles in hoc castrum declinat limite trito,  
 300 In quo spirat adhuc Theospita fida marito.  
 Nescius ille rei, iubet agmina stare suorum,  
 Divine fidei memor, intrat amena locorum,  
 Dumque suum sol occasum libraret et ortum,  
 Sors<sup>6</sup> geminos fratres maternum traxit in hortum.  
 Acta revolventes, puerilia verba serebant.  
 Non procul hinc aures materne dicta bibebant.  
 Maior in has voces ordiri cepit ab imo,  
 Quod recolit gestum sub vite limite primo :

<sup>1</sup> *Sic, o* (ms. de l'Arsenal).<sup>4</sup> *Fors* (ms. de l'Arsenal).<sup>2</sup> *Quia* (*ibid.*).<sup>5</sup> *Super* (ms. de Saint-Omer).<sup>3</sup> *Certificat* (ms. de Saint-Omer).<sup>6</sup> *Fors* (ms. de l'Arsenal).

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

- 310 • Ecce meum subeunt animum prius acta parentis,  
Huc inflecto prius interne lumina mentis.  
Nomen non recolo [patris], tamen arma gerentem,  
Curam militie loro rationis agentem.  
Huic coniunx inerat gemino stellata decore,  
In specie vultus, in morum clara vigore.  
Nascimur inde duo, matris patrisque levamen,  
Matris amor, speculum patris, amborum medicamen.  
Parvus ego, frater minor annis, tempore, sensu.  
Dives uterque parens erat armento, grege, censu.  
Risit utrique diu vultu Fortuna<sup>1</sup> iocoso,  
320 Que risu didicit hominem fraudare doloso.  
Sors<sup>2</sup> quia sit fallax ipsius dona loquuntur;  
Aufert quod dederat, res naufragium patiuntur.  
Exulat ergo pater cui copia tanta fluebat,  
Me, fratrem, matrem, secum tres ille trahebat.  
Tenditur ad pelagus spumans, arat equora remus.  
Mater abest; me causa latet cur matre caremus.  
It pater in lacrimas, animus suspiria profert;  
Fit vagus, errat, abit; sors undam fluminis offert;  
Trans fluvium collo patrio puer alter inherens  
330 Sistitur in reliquos suspiro littore merens.  
Patre suum referente pedem, fera turpis hyatu  
Predatur puerum qui cedebat michi natu.  
Accidit illud idem michi, res incredula dictu:  
Altera me rapuit ieiuno belua rictu.  
De necis imperio me rustica turba redemit,  
Predonique cibum quem dente premebat ademit.  
— Frater in hec alius: « Ut te video meminisse,  
Hunc puerum de quo loqueris me credo fuisse.  
*Belua te peperit michi sepe recolligo dictum*  
340 A quibus accepi cum victu vestis amictum. »

Hec reddunt fratres de fratrum nomine certos,  
Fletibus indulgent, iaciunt in colla lacertos.  
Mens materna stupet verbis intenta relatis,  
Credidit utrumque suum verbis in corde notatis.

<sup>1</sup> *Formosa* (ms. de Saint-Omer). — <sup>2</sup> *Fors* (ms. de l'Arsenal).



- Verborum textus ut crederet illa iubebat,  
 In quibus acta ducis intexta fuisse patebat.  
 Cuncta notans mulier tangit prece tympana cordis,  
 Non caret effectu mens eius nescia sordis.  
 Eustachii castris ad presens terga daturi  
 350 Infert forte pedem, casus ignara futuri.  
 Huc oculum misit oculo subiecta vaganti :  
 Visa ducis facies votum declarat amanti;  
 Ruga cicatricis que militis acta colorat  
 Indicat Eustachium quem purpura dives honorat,  
 Quem foris exercent regalis pondera cure,  
 Quem favet introrsum vite dulcedo future.  
 — Signa notans oculis et mente notata revolvens,  
 Accedit mulier, fauces in verba resolvens :  
 « Paulisper, precor, huc illabere, dissere mecum,  
 360 Eustachi; que sum dictura recollige tecum.  
 Sum tua; tu meus es, nec in istis forsitan erro;  
 Te michi declarat frons olim saucia ferro:  
 Tu princeps equitum, tu cervi preda fuisti.  
 Sum mulier qua te privavit predo marinus,  
 Cum naulum reddi peteret sibi perfida pinus.  
 Xp̄isto teste, caro mea nullam postea novit  
 Naufragii maculam, servans tibi quod tibi vovit. »
- 370 Dixerat. Ille silet: aures stupuere silentis;  
 Auris dicta notat, animus notat ora loquentis.  
 Certificant animum puerorum signa vagantem.  
 Sponsa virum, sponsam vir amans cognovit amantem.  
 Solvitur in lacrimas mens ad suspiria mollis.  
 Itur in amplexus, inserpunt brachia collis.  
 Consulit illa virum devota pervigil aure,  
 Si pueros eius alat huius spiritus ore.  
 Affectus patrios puerorum mentio mollit,  
 Dans oculis lacrimas, ex vultu gaudia tollit.  
 Ex animo pietatis adeps per lumina fluxit,  
 380 Flevit et ad medium que flendi causa reduxit.  
 « Est, ait, unde querar de te, sors, nomine clara,  
 Nigra fide, dives promissis, rebus avara.

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

Pro pudor! a nostro nunquam ieiuna cruore,  
Pleno iuravit sors in mea damna furore!  
Pro dolor, illa feras natorum sanguine pavit,  
Hunc leo, sed lupo hunc scidit unguibus, ille voravit. »  
— Respondere notans his dictis verba duorum,  
Mater agit plausus, natorum certa suorum.  
Non ultra fluitat dubio mens anxia voto,  
390 Certa sue pluris, scrupulo de corde remoto,  
Declaransque viro quod inheserat aure notatum,  
Utitur aure viri, solvens in verba palatum :  
« Ecce duo iuvenes ibi florida detinet herba :  
Hi tua pignora sunt: ipsorum consule verba. »

Hoc sermone spei patrie scintilla revixit,  
Intentusque preci vultus in sydera fixit.  
Iussit ut accedant, tenuit brevis hora vocatos.  
Assunt: coguntur casus iterare relatos.  
Sermo fraternus rem texuit ordine recto;  
400 Credidit ergo pater, scrupulo de mente reiecto;  
Effectum voti spes ergo patris adepta  
Vertitur in plausum, cum coniuge prole recepta.  
Sic meruit veniam sors damnis lucra rependens,  
Illuxitque dies post nubila tempora splendens.  
Successu felix, tot rerum culmine dives  
Victor abit, Romam redit: implent gaudia cives.  
Exhilarat Romam rumor post castra refusus:  
Excipitur victor, ut Rome postulat usus.  
Plebs paulisper adhuc Traiani nubila morte,  
410 Contulit occursus ingresso limina porte.  
Militis applaudens, princeps Adriane, saluti,  
Excipis Eustachium romani lege statuti.  
Organa, plectra, lyre victori debita solvunt;  
In laudem cives solemnem fila resolvunt;  
Plausu festino cumulatur regia sedes,  
Vindicat Eustachio tantum decus hostica cedes.

Postquam lux oritur casus visura futuros,  
Colligit in templo rex cives sacra daturos.

420 Advolat in templum plebs : in prece corda calescunt,  
 Stant sacra, plebs orat, cadit hostia, thura liquescunt.  
 Fumat, sacratur, laniat, thus, victima, lictor<sup>1</sup>.  
 Triste prophanat opus herens in limine victor.  
 Huc oculum flectens rex intonat ore procaci,  
 His utens verbis que non sunt consona paci :  
 « Accedat Placidus; quod plebs colit illud adoret,  
 Aris infundat sacris thus, numen honoret  
 Quem Phebi bonitas post tanta pericla remisit,  
 Ad Phebi nutum cui sors tam prospera risit. »

430 Ille sub hec : « Non saxa colo, non supplico lignis;  
 Hunc colo cui servit tellus, aer, liquor et ignis,  
 Qui rerum summam verbi virtute creavit,  
 Ad fidei radium qui me de morte vocavit. »

Estuat in penam rex telo saucius ire;  
 Intonat ira nimis; iubet hunc tormenta subire.  
 Vir, coniunx, iuvenes simul ad tormenta trahuntur,  
 Sed nichil hic, nichil hec, nichil hi nisi sancta locuntur.  
 Huc leo directus timet uti sanguine sacro;  
 His parcendo discedit [leo] gutture macro.  
 Principis incussit animo res ipsa stuporem;  
 440 Iram succendit stupor, incitat ira furorem.  
 Eris stare bovem iubet: eris machina puri  
 Stat, mentita bovem; sanctos iubet intus aduri.  
 Paretur: visura malum plebs tecta relinquit.  
 Impetrat Eustachius orandi tempus et inquit :  
 « Nostrum, Xpiste, precor, lux terminet ista laborem;  
 Nostra caro penitus non sentiat ignis ardor[em]<sup>2</sup>.  
 Da, peto, si quisquam nostro te nomine psallat,  
 Quod petit imploret, nec eum spes irrita fallat. »  
 Dixerat. Ecce sonus hinc perforat auris hiatum :  
 450 « Vox tua pondus habet, » et fecit ad astra meatum.

Res verbum sequitur. Lux proxima terminat illos;  
 Non os, non carnem, non ledit flamma capillos.

<sup>1</sup> Ce vers doit s'expliquer ainsi : *fumat thus, sacratur victima, laniat lictor.*

<sup>2</sup> Ce vers doit avoir été dénaturé dans la copie.

Que fabricam reseret querit lux tertia clavem.  
Advolat urbs: stupet hic ventum spirare suavem.  
Se victam, se confusam mens regis abhorret:  
Nescia flamma sui nusquam corpora torret.  
Corpora clam tumulant qui, sparsis nectare membris,  
Sanctos deponunt exorto mense novembris.

2° *Versus Petri Remensis de Vita sancti Eustachii.*

- 305 Acta revolventes, puerilia verba serebant.  
Non procul hinc aures maternelle dicta bibebant.  
Maior in hæc igitur prorumpens, cepit ab imo<sup>1</sup>  
Texere que vidit sub vite limite primo :  
« Pene meus pater omnino de mente recessit,  
310 Qui ducis officium super agmina bellica gessit.  
Huic coniunx inerat, cuius natura decorem  
Elimans plenum dedit hac parte favorem.  
Me fratremque meum matris parit alvus; uterque  
Nos rapiunt, intrant pelagus materque paterque.  
Arridet pelagi facies, arat equora remus.  
Mater abest; me causa latet cur matre caremus<sup>2</sup>.  
It pater; erranti se sordidus optulit annis;  
Nat cum fratre meo, collectis ordine pannis.  
Quo revocante pedem, leo ieiunante palato  
320 Predatur puerum fugiens, infante vorato.  
Me par concessit fortuna lupo; sed agrestis  
Me rapit inde cohors, de re quam profero testis. »

Dixerat. Ille sub hæc : « Ut te video meminisse,  
Hunc puerum de quo loqueris me credo fuisse<sup>3</sup>,  
Nam qui sponte michi vite fomenta dederunt,  
Ut referunt, de silvestri me dente tulerunt. »  
Vox dedit hæc fratres de fratrum nomine certos<sup>4</sup>;  
Res patet in liquidum: iaciunt in colla lacertos.  
— Verba bibens auris materna, quibusque notatis,  
330 Sensit utrumque suum pro verbis leta relatis.

<sup>1</sup> Vers 305, 306, 307 (1<sup>er</sup> texte).

<sup>2</sup> Vers 326 (1<sup>er</sup> texte).

<sup>3</sup> Vers 338 (1<sup>er</sup> texte).

<sup>4</sup> Vers 341 (1<sup>er</sup> texte).

In Placide fert castra pedem, loca singula lustrat,  
 Invenit hoc quod amat, non eam spes irrita frustrat.  
 Signa cicatricis in milite visa latentem  
 Eustachium produunt, signo non voce loquentem.  
 Certa per hoc mulier de coniuge, visa revolvens,  
 Accedit; loquitur, fauces in verba resolvens<sup>1</sup> :  
 • Te tua signa meum promittunt esse maritum.  
 Pande, precor, si sis Placidus ex urbe Quiritum,  
 Dux equitum, cervi visu baptismate lotus,  
 340 Plage signa gerens in fronte, per hoc michi notus.  
 Sum [mulier] quam te privavit amans inhonestus,  
 Inde tamen nullos perpessa libidinis estus.  
 Xpisto teste, caro mea nullum postea novit<sup>2</sup>  
 Officium Veneris, servans tibi quod tibi vovit. »

Dixerat. Ille petit certam de coniuge normam,  
 Ore<sup>3</sup> notans verbum, perlustrans lumine formam.  
 Coniugis invente visu ieiuna refecit  
 Lumina, cui gaudens in collum brachia iecit.  
 Querit sponsa sui quid agant duo pignora partus.  
 350 Ille feris raptos pueriles indicat artus.  
 Uxor in hec : « Binos iuvenes presens videt herba,  
 Quos nostros pueros per eorum sentio verba. »  
 — Gaudet eosque vocat pater. Adsant verba serentes  
 Singula; redduntur certi de prole parentes.  
 Vir sponsa, coniunx sponso, proles patre cepit.  
 Prole sua gaudere pater; sua quisque recepit.  
 — Sic rea sors quicquid deliquerat ante redemit  
 Falsa suum crimen, reddendo quicquid ademit.  
 Certus de pueris, letus pro coniuge, dives  
 360 Preda, vir Romam redit : implent gaudia cives.

Heres Traiani, qui nuper debita fati  
 Solverat, excipis hunc mensis, Adriane, paratis.  
 Excipitur victor, ut Rome postulat usus<sup>4</sup>;  
 Applaudunt illi plectrum, lyra, tibia, lusus.

<sup>1</sup> Vers 358 (1<sup>er</sup> texte).

<sup>3</sup> Aure.

<sup>2</sup> Vers 367 (1<sup>er</sup> texte).

<sup>4</sup> Vers 408 (1<sup>er</sup> texte).

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

Postera lux oritur casus visura futuros<sup>1</sup>;  
Colligit in templo cives rex sacra daturos<sup>2</sup>.  
Dat pro successu belli sacra; templa patescunt;  
Civis adest, intrat, cadit hostia, thura liquescunt.  
Herens Eustachius gressus in limine fixit.  
370 Rex foris hunc herere videns cum coniuge, dixit :  
« Cur heres dubius, veritus dare Diis holocaustum  
Qui te, tam subito, fecerunt omine faustum,  
Quorum te pietas, reddens amissa, revisit,  
Ad quorum nutum tibi sors tam prospera risit<sup>3</sup> »

Ille sub hec : « Neque ligna colo, neque supplico saxis;  
Hunc amo, credo, colo, fateor, quem continet axis;  
Xpistus enim mea spes, qui me de morte vocavit  
Ad fidei radium, qui verbo cuncta creavit. »  
Princeps ad vocis scintillam pocula dire  
380 Pestis concipiens, iubet hunc tormenta subire.

Vir, coniunx, iuvenes simul ad tormenta trahuntur<sup>4</sup>,  
Sed nichil hic, nichil hec, nichil hi pene patiuntur.  
Hinc leo directus timet uti sanguine sacro<sup>5</sup>,  
Oblitusque famis discedit gutture macro.  
— Rex stupet; incendi bos ereus ergo iubetur,  
Ut per flammivomos estus caro sancta probetur.  
Paretur. Visura malum plebs tecta relinquit<sup>6</sup>.  
Impetrat Eustachius orandi tempus et inquit<sup>7</sup> :  
« Comprime, Xpiste, precor, flammam, tua munera fundens;  
390 Celitus accipe nos, animas in pace recondens.  
Da, peto, si quisquam nostro te nomine psallat<sup>8</sup>,  
Quid petit impleret, nec eum bonitas tua fallat. »

Dixerat et talem percepit ab ethere flatum :  
« Vox tua pondus habet, » et fecit ad astra meatum<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> Vers 417 (1<sup>er</sup> texte).

<sup>2</sup> Vers 418 (1<sup>er</sup> texte).

<sup>3</sup> Vers 428 (1<sup>er</sup> texte).

<sup>4</sup> Vers 435 (1<sup>er</sup> texte).

<sup>5</sup> Vers 437 (1<sup>er</sup> texte).

<sup>6</sup> Vers 443 (1<sup>er</sup> texte).

<sup>7</sup> Vers 444 (1<sup>er</sup> texte).

<sup>8</sup> Vers 447 (1<sup>er</sup> texte).

<sup>9</sup> Vers 450 (1<sup>er</sup> texte).

Res verbum sequitur: animas suscepit Olympus,  
 Stant illesa tamen cutis, os, caro, palpebra, tempus.  
 Pigra iacet flamme virtus oblita caloribus,  
 Seque stupel proprii ius amisisse vigoribus.

---

MANUSCRITS  
 DE  
 LA BIBLIOTHÈQUE  
 DE  
 SAINT-OMER.

400 Tertia lux oritur; plebs advolat, stat labirintus;  
 Inspicitur, nova visa stupens rex inspicit intus.  
 Nescia flamma sui nusquam corpora torret,  
 Se victam, se confusam mens regis abhorret<sup>1</sup>.  
 Corpora clam tumultant qui, raptis postea membris,  
 Sanctos deponunt in prima luce novembris.

*Explicit Eustachii sic passio martyrismi.*

3° *Passio sancti Eustachii cum sociis suis*<sup>2</sup>.

327 « It pater egresso mare, fluminis unda resistit;  
 Nat sine me, fratrem gerit, hunc in littore sistit.  
 Quo referente pedem, puer est datus esca leoni:  
 330 Fio rapina lupi cui me rapuere coloni.  
 De patre, de matre, de fratre quid inde sit actum  
 Me latet: hoc unum patet esse, quod assero, factum. »  
 Reddidit hec frater annis et voce supremus:  
 « Sum puer hic de quo loqueris, si dicta notemus,  
 Quod fera me peperit michi sepe recolligo dictum  
 A quibus accipi cum victu vestis amictum<sup>3</sup>. »

Hec fratres reddunt de fratrum nomine certos.  
 Itur in amplexus, agnoscunt colla lacertos.  
 Cuncta notans mulier verbis intenta relatis,  
 340 Credit utrumque suum, signis in corde notatis,  
 Que dum pro pueris curarum fluctuat estu,  
 Castra subit Placide cum casto sobria questu.  
 Astitit ante virum, sed nondum certa mariti,  
 Hunc blande retinens verbi brevitate periti:  
 « Queso, vir illustris, vidue te lacrima tangat;  
 Accipe quid patiar, que causa molestet et angat.

<sup>1</sup> Vers 456, 455 (1<sup>er</sup> texte). — <sup>2</sup> Version de la fin, depuis le vers 327, d'après le ms. 1136 de l'Arsenal. — <sup>3</sup> Vers 340 (1<sup>er</sup> texte, Saint-Omer).

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

In Rome gremio nutrita puellula crevi,  
Pars prior et maior ibi nostri floruit evi.  
Huc perducta gravi vitam consumo tumultu;  
35o Me patrie reddas humili tibi supplico vultu.  
Dixit et hunc oculo notat, agnoscitque notatum,  
Ruga cicatricis legit illi nomen amatum,  
Dumque stupens heret, dum mens incerta vagatur,  
Cum Placida placide placido sermone profatur :  
• Te michi declarat frons olim saucia ferri<sup>1</sup> :  
Me tibi declarent ea que sunt digna referri.  
Preda sui naute, cervi tu preda fuisti;  
Mecum fonte sacro te lavit gratia Xpisti<sup>2</sup>;  
Sum data pro nauulo, nil passa tamen sub amante;  
36o Ius tibi servo thori, Xpisto mea vota iuvante.  
Dictus eras Placidus, dum mens tua supplicat aris,  
Eustachii nomen in Xpisti fonte lucraris.  
Sic solidantur adhuc verborum signa meorum :  
Nos natura parens patres dedit esse duorum.  
Ut tibi cognita sim pro me satis ista perorant;  
Que sunt nuda loquor, non se mea verba colorant.  
Quod clausum latuit narratio reddit apertum;  
Verba relata virum reddunt de coniuge certum.  
Clamat et hic sponse species non voce minori,  
37o Nam vir utrumque nolans et forme credit et ori.  
Dant igitur plausus, inserpunt brachia collis.  
Dat lacrimas hilares ad fletum femina mollis.  
Inde virum coniunx intenta consulit aure,  
Si pueros eius alat huius spiritus ore<sup>3</sup>.  
Ille refert pueros fauces pavisse ferinas,  
Iredonesque duos tolidem meruisse rapinas.  
— Dicta viri mulier et fratrum signa revolvens  
Intulit ista viro, fauces in verba resolvens:  
• Ecce duos iuvenes presens sibi vindicat herba,  
38o Hi tua sunt proles, ipsorum consule verba<sup>4</sup>.  
Iussit adesse duos pater. Adsunt iussa loquentes;  
Sunt certi gemini gemina de prole parentes.

<sup>1</sup> Vers 362 (1<sup>er</sup> texte, Saint-Omer).

<sup>2</sup> Vers 364 (*id. ibid.*).

<sup>3</sup> Vers 376 (1<sup>er</sup> texte, Saint-Omer).

<sup>4</sup> Vers 393, 394 (*id. ibid.*).



Effectum voti tandem spes patris adepta  
 Vertitur in plausum, cum coniuge prole recepta<sup>1</sup>.  
 Sponsa viro, sponsa vir, prole pater, patre gaudens  
 Fit proles, Xp̄isto cum votis et prece plaudens.  
 Inde redit victor et rebus et agmine dives;  
 Roma suos offert in primo limine cives.  
 390 Suscipis hunc dapibus, princeps Adriane, paratis :  
 Iam sua reddiderat Traianus debita fatis.  
 Excipitur victor romani lege statuti;  
 Plectra viri tangunt, cantus sua fila secuti,  
 Victrici frondent victoris tempora lauro;  
 Mel natat in fialis, arridet Bacchus in auro.  
 Pictura visus, auro manus, ora sapore,  
 Auris concentu, nares mulcentur odore.  
 Tota domus facibus stellata fit emula celi,  
 Luce nova removens nocturni nubila veli.

Facta refert victor, que regis in aure refundit,  
 400 Regalesque cibos verborum nectare condit.  
 Postera lux oritur casus visura futuros;  
 Colligit in templo rex cives sacra daturos<sup>2</sup>.  
 Defluit, offertur, mactat, thus, hostia, lictor<sup>3</sup>.  
 Hic iterum vincit deridens singula victor.  
 Regis decreto Xp̄isti preponit honorem;  
 Plus mirram fidei quam thuris laudat odorem.  
 Huc igitur flectens oculos ducis ira superbi  
 Fulminat Eustachium tonitru sermonis acerbi :  
 • Cur sacra non exples oblatis rore cruoris?  
 410 Cur prece non redimis Phebei dona favoris?  
 Cuius te pietas post tanta pericla revisit,  
 Ad cuius nutum tibi fors tam prospera risit<sup>4</sup> ?  
 Ille sub hec : • Phebi deitas non regnat in ere  
 Quem manus artificis mentitur numen habere.  
 Auris inest Phebo sine sensu, frons sine visu,  
 Os sine voce, manus sine tactu, pes sine nisu.

<sup>1</sup> Vers 401, 402 (1<sup>er</sup> texte, Saint-Omer).

<sup>2</sup> Vers 417, 418 (*id. ibid.*) et 365, 366  
 (2<sup>e</sup> texte, Saint-Omer).

<sup>3</sup> Ce vers est analogue, pour la forme,  
 au 421<sup>e</sup> du 1<sup>er</sup> texte de Saint-Omer.

<sup>4</sup> Vers 428 (1<sup>er</sup> texte); 374 (2<sup>e</sup> texte).

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

420 Nasus inest Phebo, sed non discernit odores;  
Guttur inest Phebo, non iudicat inde sapes;  
Non eri, non sculpture, non supplico lignis.  
Hunc colo cui servit tellus, aer, liquor et ignis<sup>1</sup>.  
Xp̄isto servo fidem qui terras equore cingit,  
Qui foliis silvas, qui stellis ethera pingit,  
Dat celi faciem vario splendore monili,  
Fructus autumnō, flores concedit aprili.  
Hic terre gremium florenti germine ditat,  
Ut pariant fructus hic glebas rore maritat.  
Reddidit ille meos michi compensans quod ademit,  
Et finis letus exordia mesta redemit.  
430 Iam nullam moveo de te, fortuna, querelam;  
In Xp̄isto recepit veram mea plaga medelam. »

Hec ratio regem facit expertem rationis.  
Ille Dei servos predam iubet esse leonis.  
Vir, mulier, pueri simul ad tormenta trahuntur;  
Sed nichil hic, nichil hec, nichil hi pene patiuntur<sup>2</sup>.  
Huc leo dirigitur patulo ieiunus hiatu,  
Qui famis oblitus lento terit arva meatu.  
O celebris novitas, o virtus digna stupore!  
Est leo factus ovis non natura sed amore.  
440 Prona fronte feram « veniam » clamare putares,  
Et nichil hostilis terroris in hoste notares.  
Non est ausa sacris plantis fera figere morsum,  
Sed quia submittens caput est conversa retrorsum,  
Non (?) in se retinens fera de feritate recedit,  
Et tanquam prede predo ieiunus obedit.  
Incutiunt regis animo nova signa stuporem,  
Sed non excutiunt ex eius corde furorem.  
Rex furit et volvit qua sanctos peste molestat,  
Cuius tormenti genus effectum sibi prestat.  
Invenit effectus affectus iniquus iniquos :  
450 Semper enim vitium celeres sortitur amicos.

<sup>1</sup> Vers 430 (1<sup>er</sup> texte, Saint-Omer). — <sup>2</sup> Vers 435, 436 (*id. ibid.*) et 381, 382 (2<sup>e</sup> texte, *ibid.*).

- Tortor adest, regem verbis stimulando severis,  
 Tam lima sceleris quam lima cognitus eris.  
 Hic regis voto mentemque manumque ministrans,  
 Fabricat eris opus incude metalla magistrans.  
 Format in igne bovem non patre sed arte creatum,  
 Si sineret species eris, mugire paratum.  
 Erecta fabrica bovis, erigitur novus ignis,  
 Criminis auctores pascunt incendia lignis.  
 Succrescente rogo, regis crescente reatu,  
 460 Bos fictus sanctos patulo suscepit hiatu.  
 Orandi spatium sancti petiere; merentur,  
 Et quod in affectu latet, hoc in voce fatentur :  
 • Xpiste Iesu, cuius nobis illuxit imago,  
 Quem sine labe sui fudit materna propago;  
 Qui solus, non propter opus, sed propter amorem  
 Fudisti sacro lateris de vulnere rorem,  
 Hos compesce rogos divini fontis odore,  
 Expiremus in hoc bove, salvo carnis honore.  
 Tu qui fine cares, sis nobis finis et igni,  
 470 Confirmetque fidem presentis gratia signi;  
 Et quos coniunxit prius una fides, labor unus,  
 Iungat idem funus et idem post funera munus.  
 Rursus in hoc nostre fidei devotio fervet,  
 Ut populum nostri memorem tua gratia servet.  
 Si quisquam nostrum tibi porrigat in prece nomen,  
 Arridere preci votorum sentiat omen;  
 Fulgura non timeat si mugiat aura rebellis;  
 Equora non timeat si murmurat unda procellis;  
 Inveniant veniam peccantes, gaudia mesti,  
 480 Spem miseri, pacem discordes, vota modesti. •

Non hec verba Deus effectum cassa relinquit :  
 Vox divina sacris instillans auribus inquit :  
 • Divinam meruit devotio vestra favorem,  
 Ac vestrum redimet eterna corona laborem. •

Post hec verba vigor vitalis deserit illos,  
 Sed vim non habuit vel in ipsos flamma capillos.

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

490 Est oblita suum fornax accensa calorem;  
Non fecit funus carnis marcescere florem.  
Auctorem signi pro signo vulgus adorat,  
Mens confusa ducis concussa timore laborat.  
Corpora clam tumulant qui sparsis nectare membris  
Sanctos deponunt, sub prima luce novembris<sup>1</sup>.

XXII. Une pièce de vers, sans rubrique, en distiques, en l'honneur de Pierre II, évêque de Poitiers. C'est une prétendue épitaphe que Beaugendre nous donne sans raison sous le nom d'Hildebert de Tours (*Opera Hildeberti*, col. 1358). On en retrouve une partie dans le *Gallia christiana*, t. III, édit. de 1656, p. 884. Cf. Hauréau, *Notices et extraits des mss.*, t. XXVIII, p. 303; *Histoire littéraire*, t. XI, p. 393. (Fol. 32 r<sup>o</sup>; 54 vers.)

*Incipit* : Si cunctas urbes numeremus ab Alpibus infra,  
Pictavus inter eas extulit una caput.

.....

XXIII. Une pièce de vers en distiques, sans rubrique, que nous retrouvons plus loin, au folio 50 r<sup>o</sup>, et faisant partie du *Floridus aspectus* de Pierre Riga. Dans le ms. 1136 de l'Arsenal (fol. 17 r<sup>o</sup>), elle porte le titre *De laude alterius* (22 vers). Ici il y a cinq hexamètres léonins de plus, distingués de la pièce précédente par un simple S. Ils ont été ajoutés uniquement pour remplir le bas de la dernière colonne du quatrième quaternion. (Fol. 32 v<sup>o</sup>.)

*Incipit* : Scripta notans oculis, missum, precor, accipe; stringet  
Succincta laudes littera nostra tuas.

.....

Quamlibet etatem niti decet ad probitatem.  
Quam bene narratur quo proximus edificatur,  
Qui modo torquetur nescit quam magna lucretur.  
Quos par culpa ligat hos par quoque pena fatigat.  
Quis vel vincatur vel vincat, fine probatur.

<sup>1</sup> Vers 457, 458 (1<sup>er</sup> texte, Saint-Omer; vers 403, 404 (2<sup>e</sup> texte, *ibid.*).

Ces vers léonins proverbes font partie de la série des sentences monostiques, disposées par ordre alphabétique, que nous retrouvons plus loin au n° LIX (fol. 97 v°); ce sont les cinq premiers de la lettre Q.

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

XXIV. *Versus venerabilis Bede, presbiteri, in laude Edeltrite regine et virginis Xpisti.* Cette pièce est en distiques *recurrentes*, comme ceux que nous avons déjà vus au n° VI. (Fol. 33 r°; 54 vers.)

*Incipit* : Alma Deus Trinitas, que secula cuncta gubernas,  
Annue iam ceptis, alma Deus Trinitas.

XXV. *Commendatio virtutum per comparisonem.* Il y a trois petites pièces sous cette rubrique qui ne se rapporte qu'à la première (6 vers). La seconde se compose de cinq distiques satiriques; la troisième (6 vers) est relative à la visite faite par la sainte Vierge à sainte Élisabeth. Voici le commencement de chacune d'elles :

- a     Virginitas flos est et virginis aurea dos est.
- b     Est tibi venandi, sed non est cura legendi;  
      Brutus es, et brutis Quintiliane vacas.
- c     Dat presaga boni duo signa Deus Gedeoni.

Voir, pour la première pièce, les Œuvres de Marbode, édit. de Beaugendre, col. 1561. (Fol. 33 r°; 22 vers.)

XXVI. Le long poème de *Mahomet*, attribué à Hildebert de Tours et publié dans ses Œuvres par Beaugendre (col. 1277-1296), se trouve non seulement dans les mss. indiqués par l'*Histoire littéraire* (t. XI, p. 380), mais encore dans le n° 218 de Laon (xiii<sup>e</sup> siècle), provenant de l'église Notre-Dame de cette ville, et dans le n° 825 de Douai, provenant de l'abbaye d'Anchin (xii<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> siècles). D'après l'édition de Beaugendre, il a 1142 vers; dans notre ms. il n'en a que 1136, savoir : 74 pour le prologue, qui a pour rubrique : *Incipit prologus super versus de Mahumet*; 10 pour l'envoi, qui a pour rubrique : *Auctor*

*cuidam amico suo*; et 1062 pour le poème proprement dit, qui a pour rubrique : *Incipiant versus de vita Mahumet.* (Fol. 33 v° à 41 r°.)

XXVII. *Dialogia poetę tetrarcha incipit.* Ce petit poème, dont l'auteur ne m'est pas connu, se compose de 24 quatrains (dialogue entre le *poeta* et le *libellus*), plus un envoi de 10 vers et un remerciement de 10 vers. C'est une sorte de critique vive et spirituelle du genre de poésie du temps. On y trouve des réminiscences des poètes latins du grand siècle. L'*explicit* lui donne le titre peu modeste de *Cleri delicie.* (Fol. 41 r°.)

*Incipit* : Cur bullata sere reserasti claustra , libelle?

*Desinit* : Cleri delicias vocitet me scita iuventas,  
Fuge voco belle, mi fautor vive vigeque.

XXVIII. *Incipit liber Marbodii de ornamentis verborum.* Ce poème, en vers tantôt léonins, tantôt rimés, a été imprimé par Beaugendre (*Marbodii opera*, col. 1587). Il compte 160 vers dans cette édition. Voir *l'Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 577. (Fol. 42 r°; 63 vers.)

*Incipit* : Versificaturo quedam tibi tradere curo.

XXIX. *Incipit liber lapidum : prologus.* Ce poème, incomplet dans notre ms., a été publié par Beaugendre dans les OŒuvres de Marbode (col. 1637). Il est très connu et on le retrouve dans un grand nombre de mss., entre autres dans le n° 142 de Saint-Omer (xii<sup>e</sup> siècle), provenant de l'abbaye de Saint-Bertin; dans les n° 35 (xii<sup>e</sup> siècle), 121 (xii<sup>e</sup> siècle), 294 (xi<sup>e</sup> et xii<sup>e</sup> siècles), 277 et 503 (xiv<sup>e</sup> siècle) de l'École de médecine de Montpellier, provenant de l'abbaye de Clairvaux, de la bibliothèque Albani, etc.; dans le n° 198 de Boulogne (xiv<sup>e</sup> siècle), provenant de Notre-Dame d'Arras; dans le n° 145 de Valenciennes (xii<sup>e</sup> siècle), provenant de l'abbaye de Saint-Amand. (Fol. 43 v°; 48 vers.)

*Incipit* : Evax rex Arabum legitur scripsisse Neroni.

XXIX bis. *Nomina duodecim lapidum cum significationibus.* Ce morceau, en prose rimée et en vers, a été imprimé par Beaugendre dans les Œuvres de Marbode (col. 1679). Voir l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 386. (Fol. 44 r°; 16 strophes.)

*Incipit* : Cives cęlestis patrię  
Regi regum concinnite.

XXX. *Incipit prologus in libro Floridi aspectus.* Ce *liber Floridi aspectus*, dont le titre est aussi obscur que peu modeste, a été publié par Beaugendre dans les Œuvres d'Hildebert de Tours (col. 1309-1319). C'est à tort qu'il en a fait l'attribution à ce prélat, d'après le ms. de Jacques du Poirier, médecin de Tours, dans lequel, très probablement, il était anonyme, comme il l'est dans les mss. 15692 de la Bibliothèque nationale (XI<sup>e</sup> siècle), provenant de la Sorbonne; 237 de Munich, 825 de Douai (XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles), provenant de l'abbaye d'Anchin, et dans notre manuscrit. Ce ne peut être à Guillaume, évêque de Winchester, que le recueil est adressé, comme l'a fort bien démontré M. Hauréau (*Notices et extraits des mss.*, etc., t. XXVIII, pp. 293-301), mais à Samson de Mauvoisin, archevêque de Reims, dont l'éloge se trouve dans la pièce n° 14, aux fol. 48 r° de notre ms. et 14 v° du ms. 1136 de l'Arsenal (1140-1161); or Pierre Riga était chanoine de Reims, et le *Floridus aspectus* contient plusieurs pièces extraites de l'*Aurora*, bien que Dom Brial les ait mises sous le nom d'un des Serlon (*Hist. litt.*, t. XV, p. 13). Ce qui a compliqué la question de savoir quel est l'auteur de ce recueil, c'est la dissemblance des exemplaires pour le nombre et la nature des pièces qui y sont contenues; mais la préface est la même dans tous les mss., et si les copistes ont plus ou moins grossi le nombre des pièces, ce qui n'a rien d'impossible, le fond de la compilation n'en est pas moins l'œuvre de l'auteur de la préface adressée à Samson, l'archevêque de Reims. D'ailleurs, s'il est vrai que le seul texte complet du *Floridus aspectus* se trouve dans le ms. 1136 de l'Arsenal, comme le dit M. Hauréau (*Notices et extraits des mss.*, etc., t. XXIX, p. 243), qui conclut nettement

à reconnaître Pierre Riga pour en être l'auteur, nous avons une nouvelle preuve, d'après ce ms. même, de la vérité de son assertion et des remaniements faits ultérieurement dans l'ouvrage. Ce ne peut être en effet qu'un poète de la province ecclésiastique de Reims qui a fait les épitaphes de Gibuin II, évêque de Châlons-sur-Marne (998-1004), de l'évêque Barthélemy de Senlis (1147-1151), de l'évêque Roger (1066-1093) et de l'évêque Haimon (1152-1153), tous les trois aussi évêques de Châlons-sur-Marne (ms. 1136 de l'Arsenal, fol. 55 v°, 58 v° et 59 r°). Il y a là toute une collection d'épitaphes qui ne peut être attribuée ni à Hildebert ni à l'un des Serlon. Bien plus, au folio 55 r° se trouve l'épitaphe de l'archevêque Samson lui-même; les copistes auront voulu la faire figurer dans le recueil qui lui était dédié, et cela semble tout naturel. C'est donc sans hésitation que je regarde Pierre Riga comme l'auteur du *Floridas aspectus*, en réservant la question de savoir si le texte qui se trouve dans le n° 1136 de l'Arsenal est complet.

Je vais passer rapidement en revue les pièces que contient notre ms. en ajoutant celles qui se trouvent seulement dans le ms. 1136, dont la distribution est différente.

1° *De nativitate Xpisti.* (Fol. 45 r°<sup>1</sup>.)

*Incipit* : Nectareum rorem terris instillat Olimpus.

Il y a quatre petites pièces sous cette rubrique, formant un ensemble de 64 vers. Elles ont été publiées par Beaugendre sous le même titre. Ailleurs elles sont intitulées : *De virginitate B. Mariæ*, — *Sertum S. Virginis*, — *De conceptu et partu Virginis*. En dehors des mss. cités plus haut et qui contiennent le *Floridas aspectus*, on les retrouve dans les mss. 8865 de la Bibliothèque nationale et 344 de la reine de Suède, au Vatican.

2° *De partu virgineo.* (Fol. 45 v°<sup>2</sup>.) Deux distiques.

*Incipit* : Sol, nubes et aqua cęlestis luminis yrim.

<sup>1</sup> Ms. de l'Arsenal n° 1136, fol. 1 v°. — <sup>2</sup> *Ibid.*, fol. 2 v°.



3° *De nativitate Xpisti.* (Fol. 45 v°<sup>1</sup>.) C'est un quatrain d'une tournure singulière que les auteurs de l'*Histoire littéraire* ont cru devoir reproduire, après Beaugendre (t. XI, p. 382), pour montrer le goût bizarre des poètes de ce siècle :

Natus, casta, nitens, exultans, perfidus, emptus,  
Rex, virgo, sydus, angelus, hostis, homo,  
Quærit, nescit, dat, declarat, perdit, adorat,  
Nos, labem, lumen, gaudia, iura, Deum.

Il faut lire ainsi : *Natus Rex quærit nos; casta virgo nescit labem; nitens sidus dat lumen*, etc. Les deux distiques suivants sont du même genre.

4° *De oblatione Xpisti.* (Fol. 45 v°<sup>2</sup>.)

Solvitur, offertur, plaudit, fertur, stupet, orat,  
Lex, turtur, mater, filius, Anna, senex.

5° *De baptismo Xpisti.* (Fol. 45 v°<sup>3</sup>.)

Roratur, clamat, sacratur, adest, solidatur,  
Salvator, genitor, unda, columba, fides.

6° Cinq autres distiques semblables aux précédents, intitulés : *De passione Xpisti*; — *De resurrectione Xpisti*; — *De ascensione Xpisti*; — *De adventu Sancti Spiritus*; — *De judicio Xpisti.* (Fol. 45 v°<sup>4</sup>.)

7° *De omnibus gradibus Xpisti.* (Fol. 45 v°<sup>5</sup>.) C'est encore un quatrain du même genre. Il semble que l'auteur ait accumulé à dessein ces tours de force au début de son livre.

Natus, purus, homo, fortis, surgens, levis, unus,  
Virgine, culpa, re, vi, carne, gradu, deitate,  
Sumit, sacrat, fert, premit, excitat, intrat, adimplet,  
Corpus, aquas, penam, mortem, se, celica, totum.

<sup>1</sup> Ms. de l'Arsenal n° 1136, fol. 2 v°.

<sup>2</sup> *Ibid.*, fol. 3 r°.

<sup>3</sup> *Ibid.*, fol. 3 r°.

<sup>4</sup> Ms. de l'Arsenal n° 1136, fol. 3 r°.

<sup>5</sup> *Ibid.*, fol. 3 r°.

8° *Querela Jacob de Joseph*. Il est étonnant que Beaugendre n'ait pas vu que ce morceau est extrait de l'*Aurora*, et c'est un des meilleurs. Il n'est pas dans le ms. de Douai n° 825. Cf. Hauréau, *Notices*, etc.: t. XXVIII, p. 299. (Fol. 45 v°; 178 vers<sup>1</sup>.)

*Incipit* : Cum natura Iacob duodena prole beasset,  
In pueris forte gratia multa fuit.

9° Une pièce sans rubrique, qui est intitulée : *De Job, Noe et Daniele* dans le ms. 1136 de l'Arsenal<sup>2</sup>. M. Hauréau en a publié le texte correct (*Notices*, etc., t. XXIX, p. 243). C'est encore un fragment de l'*Aurora*. (Fol. 46 v°; 40 vers.)

*Incipit* : Tres recipit celum : Danielelem, Job, Noe; clauso  
Limine, mendicat cetera turba foris.

10° Une autre pièce sans rubrique, intitulée *De quatuor Evangelistis*, dans le ms. 344 de la reine de Suède<sup>3</sup>. Cet extrait est précisément le commencement de la seconde partie de l'*Aurora*, mais Beaugendre l'a publié, ainsi que le précédent et le suivant, sous le nom d'Hildebert (col. 1315-1317). (Fol. 47 r°; 60 vers.)

*Incipit* : Tange, camena, stilum, faleratos exue cultus;  
Rerum maiestas induat istud opus.

11° Un autre extrait de l'*Aurora* (vers 465 de la deuxième partie), qui dans le ms. 1136 de l'Arsenal est intitulé : *De tribus donis magorum*<sup>4</sup>; dans le ms. 344 de la reine de Suède, il est intitulé : *De thure, auro et myrrha*. (Fol. 47 v°; 17 vers.)

*Incipit* : Quid thus designet, quid adumbret myrrha, quid aurum  
Exprimat inquiri; pagina sacra, doce.

12° Une pièce en distiques, sans rubrique, intitulée *De triplici dono*

<sup>1</sup> Ms. de l'Arsenal n° 1136, fol. 3 v°.

<sup>2</sup> *Ibid.*, fol. 7 v°.

<sup>3</sup> Ms. de l'Arsenal n° 1136, fol. 8 r°.

<sup>4</sup> *Ibid.*, fol. 9 v°.

*iusti* dans le ms. 1136 de l'Arsenal<sup>1</sup>, et *De trinis hominum mansionibus* dans l'édition des Œuvres d'Hildebert par Beaugendre. (Fol. 47 v<sup>o</sup>; 26 vers.)

*Incipit* : Trina domus iusto est; fit in aere prima, secunda  
Sub tellure iacet, stat super astra sequens.

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

13° Une pièce épigrammatique, sans rubrique, intitulée *Invectio contra quemdam* dans le ms. 1136 de l'Arsenal<sup>2</sup>. (Fol. 47 v<sup>o</sup>; 46 vers.)

*Incipit* : Nullis se phaleris ornet mea littera; turpem  
Incausto turpi pingat harundo virum.

14° Une pièce sans rubrique, intitulée dans le ms. 1136 de l'Arsenal : *De laude Samsonis archipresulis*<sup>3</sup>, et publiée par Beaugendre, toujours sous le nom d'Hildebert : cependant ce n'est pas lui qui eût pu appeler l'archevêque de Reims son « vénéré maître »; ce langage convient bien mieux à Pierre Riga, chanoine de Reims. (Fol. 48 r<sup>o</sup>; 40 vers.)

*Incipit* : Tange, manus, calamum, Samsonis pinget triumphos,  
De cuius titulo gallica vernat humus.

15° Une pièce en distiques, sans rubrique, intitulée : *Descriptio paradisi*, dans le ms. 344 de la reine de Suède, titre inexact, auquel il faut substituer, non celui de Beaugendre (*De ornatu mundi*), mais celui du ms. 1136 de l'Arsenal : *Descriptio cuiusdam nemoris*<sup>4</sup>. Cf. Hauréau, *Notices*, etc., t. XXIX, p. 245; *Hist. litt.*, t. XI, p. 375. (Fol. 48 v<sup>o</sup>; 180 vers.)

*Incipit* : Dirige, Clio, stilum, cultum sermonis inaura;  
Os resperge meum nectaris imbre tui.

16° Une pièce sans rubrique intitulée : *De paupere quodam nuper*

<sup>1</sup> Ms. de l'Arsenal n° 1136, fol. 9 v<sup>o</sup>.

<sup>2</sup> *Ibid.*, fol. 10 r<sup>o</sup>.

<sup>3</sup> *Ibid.*, fol. 14 v<sup>o</sup>.

A la suite se trouve une autre pièce de

30 vers, intitulée : *Item de laude eiusdem* :

Illum qui roseis scintillat ubique tropheis  
Versibus orno meis; supplico parcat eis.

<sup>4</sup> Ms. de l'Arsenal n° 1136, fol. 11 r<sup>o</sup>.

*rapto ad presulatum*, dans le ms. 1136 de l' Arsenal<sup>1</sup>. Elle a été publiée par Beaugendre dans les Œuvres d'Hildebert (col. 1326), mais sans preuve. M. Hauréau n'admet pas, pour ce fait même, cette assertion ; il a bien raison, puisqu'elle se trouve dans deux textes du *Floridus aspectus* (*Notices*, etc., t. XXVIII, p. 317). Il y a plus : les deux derniers vers expriment l'idée du retour heureux de la fortune dans des termes à peu près identiques à ceux que nous trouvons dans la légende de saint Eustache, vers 403, 404 du premier texte de Saint-Omer, et vers 357, 358 du second texte. Or j'ai prouvé plus haut que cette légende est de Pierre Riga. (Fol. 49 v°; 34 vers.)

*Incipit* : Sepe diem mestum sequitur lux aurea; sepe  
Post pluviâ roseus incipit esse dies.

*Desinit* : Sic potuit veniam fortunæ culpa mereri,  
Que modo supplevit quod dedit ante manus.

17° Une pièce sans rubrique, intitulée : *Epitaphium cuiusdam divitis comitisse*, dans le ms. 1136 de l' Arsenal<sup>2</sup> et imprimée à tort par Beaugendre dans les Œuvres d'Hildebert (col. 1322), bien qu'elle ne soit peut-être pas indigne de lui. On ne la trouve dans aucun autre ms. et l'on ne sait pas quel est celui d'où l'a tirée Beaugendre. Cf. Hauréau, *Notices*, etc., t. XXVIII, p. 306. (Fol. 50 r°; 14 vers.)

*Incipit* : Huic tria post cineres vitam conferre laborant :  
Mens humilis, blandus sermo, benigna manus.

18° Une pièce sans rubrique, intitulée : *De ortu et morte cuiusdam pueri monstruosi*, dans le ms. 1136 de l' Arsenal<sup>3</sup>. Elle a été publiée par Beaugendre dans les Œuvres probables d'Hildebert (col. 1368), mais sans preuve. Nous verrons bientôt une autre pièce du même genre ; plus brève, mais plus connue. « L'invention est la même ; sont aussi les mêmes les traits, les jeux d'esprit. Or quel que soit le plagiaire, nous savons un auteur du XII<sup>e</sup> siècle à qui nous pouvons sûre-

<sup>1</sup> Ms. de l' Arsenal n° 1136, fol. 15 v°. — <sup>2</sup> *Ibid.*, fol. 57 r°. — <sup>3</sup> *Ibid.*, fol. 16 v°.

ment attribuer un poème quelconque sur cet hermaphrodite. C'est Matthieu de Vendôme. Mais nous en avons bien d'autres du même genre, du même style, qui ne sont ni de Matthieu de Vendôme ni d'Hildebert. » (Hauréau, *Notices*, etc., t. XXVIII, p. 386.) S'il y a un plagiaire ici, c'est Pierre Riga, à qui cette pièce appartient évidemment. (Fol. 50 r°; 22 vers.)

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

*Incipit* : Uxor Thiresië, dum pleno ventre tumeret,  
Numina consuluit quid velit iste tumor.

*Desinit* : Corrigiam, pectus, caput, hamo, cuspide, fluctu  
Arbor, mucro, latus, alligat, intrat, agit.

19° Une pièce sans rubrique, intitulée : *De morte hominis, fere et anguis*, dans le ms. 1136 de l'Arsenal<sup>1</sup>. Elle n'est pas d'Hildebert, comme l'a cru Beaugendre; elle n'est pas non plus de Matthieu de Vendôme : elle est de Pierre Riga. C'est une fable dont voici la matière : « Un paysan fait, dans un bois, la rencontre d'un sanglier, lui lance une flèche et le tue. Le sanglier tué tombe sur un serpent et l'écrase. Le serpent écrasé lance un venin qui touche le paysan et soudain l'empoisonne. » (Cf. Hauréau, *Notices*, etc., t. XXVIII, p. 387.) (Fol. 50 r°; 10 vers.)

*Incipit* : Forte nemus lustrabat homo; fera forte redibat  
Plena, latens anguis forte iacebat humi.

20° Une pièce que nous avons déjà trouvée isolée au n° XXIII, et sur laquelle il n'y a pas à revenir.

21° Une pièce sans rubrique, intitulée : *Epitaphium cuiusdam religiosi*, dans le ms. 1136 de l'Arsenal<sup>2</sup>. Beaugendre l'a publiée à tort dans les Œuvres d'Hildebert (col. 1320), sous le titre de *Epitaphium Roberti de Arbrissel*. D'après M. Hauréau, ces vers ne sont pas une épithaphe; ils appartiennent au rouleau funéraire de Robert d'Arbris-

<sup>1</sup> Ms. de l'Arsenal n° 1136, fol. 16 v°. — <sup>2</sup> *Ibid.*, fol. 57 r°.

sel (*Notices*, etc., t. XXVIII, pp. 301-303). Leur place dans le texte du *Floridus aspectus* donné par le ms. de Saint-Omer et par le ms. de l'Arsenal semble bien indiquer que l'auteur est Pierre Riga. (Fol. 50 v°; 10 vers.)

*Incipit* : Vexillum fidei, populi candela, sophyę  
Pulvinar, laudis summa vir iste fuit.

22° Une pièce sans rubrique, intitulée : *Epitaphium cuiusdam Thome*, dans le ms. 1136 de l'Arsenal<sup>1</sup>. C'est une pièce bien pauvre d'invention et d'un style bien incorrect, dit M. Hauréau (*Notices*, etc., t. XXVIII, p. 307), et Beaugendre n'aurait pas dû la publier sans preuves sous le nom d'Hildebert (col. 1322). « M. l'abbé Bourassé l'a reproduite avec les fautes et les lacunes qui déparent le texte du premier éditeur. » (*Ibid.*) (Fol. 50 v°; 12 vers.)

*Incipit* : Quem studio morum nature pinxerat unguis  
Incausto tinguunt mors inimica suo.

23° Une pièce sans rubrique, intitulée : *Epitaphium magistri Theobaldi*, dans le ms. 1136 de l'Arsenal<sup>2</sup>. Elle n'appartient pas à Hildebert, quoi qu'en dise Beaugendre (col. 1322), qui nous laisse ignorer où il l'a prise. (Cf. Hauréau, *Notices*, etc., t. XXVIII, p. 307.) Ce Thihauld, d'après le texte de l'épithaphe, était moine à l'abbaye de Montier-en-Der, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne. Ce fait (outre la présence de l'épithaphe dans nos deux mss. du *Floridus aspectus*) semble prouver que l'auteur est bien le chanoine de Reims, Pierre Riga. (Fol. 50 v°; 20 vers.)

*Incipit* : Pinget, Thalia, virum festivo laudis amore.  
In titulos eius collige quicquid habes.

24° Une pièce sans rubrique, intitulée : *De partu virginis*, dans le ms. 1136 de l'Arsenal<sup>3</sup>. Beaugendre l'a publiée sous le même titre

<sup>1</sup> Ms. de l'Arsenal n° 1136, fol. 57 v°. — <sup>2</sup> *Ibid.*, fol. 57 v°. — <sup>3</sup> *Ibid.*, fol. 17 v°.

(col. 1312), dans ce qu'il a donné du *Floridus aspectus* qu'il attribue à Hildebert. Dans le ms. de Douai, elle a pour rubrique : *De virga Aaron* (d'après les premiers mots du premier vers); elle ne se trouve pas dans le 15692 de la Bibliothèque nationale. (Cf. Hauréau, *Notices*, etc., t. XXVIII, p. 298.) (Fol. 50 v°; 16 vers.)

*Incipit* : Aaron virga, Dei virgo peperisse feruntur  
Arboris illa vices, etheris illa Deum.

25° Une petite pièce, sans rubrique, intitulée : *Epitaphium cuiusdam magistri*, dans le ms. 1136 de l' Arsenal<sup>1</sup>. Elle a été publiée par Beaugendre (*Opera Hildeberti*, col. 1323), toujours sur l'autorité de son ms. de Tours. Elle doit être tirée d'un rouleau funéraire, et concerne un évêque de France. (Cf. Hauréau, *ibid.*, p. 307.) (Fol. 50 v°; 8 vers.)

*Incipit* : Sidera caligant radio privata sereno,  
Gallia suspirat presule nuda suo.

26° Une petite pièce sans rubrique, intitulée : *Epitaphium cuiusdam abbatisse*, dans le ms. 1136 de l' Arsenal<sup>2</sup>. C'est encore un fragment de rouleau funéraire, publié par Beaugendre (col. 1323) dans le *Floridus aspectus*. La valeur en est très médiocre. (Cf. Hauréau, *ibid.*, p. 307.) (Fol. 51 r°; 12 vers.)

*Incipit* : Cui suus articulus non congruit ista sed iste,  
Induit ista virum, moribus usa viri.

27° Une petite pièce sans rubrique, intitulée : *Epitaphium cuiusdam nomine Clari*, dans le ms. 1136 de l' Arsenal<sup>3</sup>. Il y a les mêmes observations à faire pour cette pièce que pour les précédentes et pour la suivante, en ce qui concerne la publication de Beaugendre (col. 1323). (Fol. 51 r°; 12 vers.)

*Incipit* : Anchora lapsorum, fidei radius, nitor orbis,  
Flos patrie, morum regula Clarus obit.

<sup>1</sup> Ms. de l' Arsenal n° 1136, fol. 58 r°. — <sup>2</sup> *Ibid.*, fol. 58 r°. — <sup>3</sup> *Ibid.*, fol. 58 v°.

28° Une petite pièce sans rubrique, intitulée : *Epitaphium optimi viri*, dans le ms. 1136 de l'Arsenal<sup>1</sup>. Elle est d'une élégance très étudiée et remplie d'antithèses subtiles. (Cf. Hauréau, *Notices*, etc., t. XXVIII, p. 306.) (Fol. 51 r°; 14 vers.)

*Incipit : Virtutes quarum celebris dignatio Petri  
Moribus arrisit colligo laude brevi.*

29° Une pièce sans rubrique, intitulée : *Passio sancte Agnetis*, dans le ms. 1136 de l'Arsenal<sup>2</sup>. Elle se trouve dans ce ms. à la suite de la légende de saint Eustache, et n'a que 298 vers, tandis qu'elle en a 300 dans le ms. de Saint-Omer. « Ce poème est bien connu, mais l'auteur l'est beaucoup moins, » dit M. Hauréau (*Notices*, etc., t. XXIX, p. 360). Il a été publié : 1° en 1621, par Nicolas Chamart, sous le nom de Philippe, abbé de Bonne-Espérance; 2° en 1624, par Gaspard de Barth (*Adversaria*, lib. XXXI, cap. XIII), qui l'attribue à Hildebert; 3° en 1630, à Douai, parmi les œuvres du même abbé Philippe; 4° par Beaugendre (*Opera Hildeberti*, col. 1249). L'opinion qui l'attribue à Hildebert peut s'appuyer sur le ms. 190 de Charleville (XII<sup>e</sup> siècle), provenant de l'abbaye de Signy, dans le diocèse de Reims, et peut-être sur le ms. 125 de Valenciennes (XII<sup>e</sup> siècle), provenant de l'abbaye de Saint-Amand. (Le poème a 300 vers dans ce ms. comme dans le nôtre.) Mais cette opinion est contredite par le ms. 663 de Troyes (XII<sup>e</sup> siècle), provenant de l'abbaye de Clairvaux, où le poème est anonyme et suivi de cette indication : *Versus [Hildeberti] Cenomansis episcopi de his que aguntur in Missa, et quid representent singula eorum*, etc. Or, si le scribe eût regardé la passion de sainte Agnès comme étant d'Hildebert, il l'aurait mis dans la rubrique. On ne peut pas davantage revendiquer ce poème pour le compte d'un Alexandre de Sommerset ou Alexandre d'Essebi (*Hist. litt.*, t. XI, p. 378) qui est mort vers 1263, quand, outre les trois copies ci-dessus, qui sont du XII<sup>e</sup> siècle, nous avons encore celles du ms. 4214 de la Bibliothèque na-

<sup>1</sup> Ms. de l'Arsenal n° 1136, fol. 58 v°. — <sup>2</sup> *Ibid.*, fol. 49 v°.



tionale et du ms. 710 de Berne, qui sont de la même époque, et celle du 344 de la reine de Suède, qui est de la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Enfin, si la présence de ce poème dans le ms. 1136 de l' Arsenal a paru une preuve suffisante à M. Hauréau pour l'attribuer à Pierre Riga, cette preuve se trouve corroborée par le ms. de Saint-Omer. (Fol. 51 v<sup>o</sup>; 300 vers.)

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

*Incipit* : Agnes sacra sui pennam scriptoris inauret,  
Linguam nectareo compluat imbre meam.

30<sup>o</sup> Sentences diverses d'un ou de deux vers, qui ne se trouvent pas dans le ms. de l' Arsenal et qui sont sans importance. En voici les rubriques : *Versus de tabula aurea S. Marie super Aaron*; — *super S. Mariam virginem*; — *super archam Dei*; — *super aram*; — *super maiestatem*; — *super sinagogam*; — *super ecclesiam*. (Fol. 53 r<sup>o</sup>; 12 vers.)

*Incipit* : Fert Aaron tabulas legis ferrugine tinctas.

XXXI. Le *Liber Floridi aspectus* est suivi, dans le ms. de Saint-Omer, d'un *Traité des figures de mots et des figures de pensées*<sup>1</sup> dans le genre de celui de Marbode, que j'ai indiqué au n<sup>o</sup> XXVIII, mais plus complet<sup>2</sup>. Dans chaque article l'auteur donne en prose l'explication d'un terme ou d'une figure, puis il en donne un exemple en vers. Les définitions sont à peu près les mêmes que celles de Marbode; les exemples sont différents. Ce genre de traités a été très populaire au moyen âge (Voir *Rhetores latini minores*, éd. de Karl Halm, Lipsiæ, 1863, in-8<sup>o</sup>), et il est intéressant de pouvoir recueillir tout ce qui a été fait à ce sujet. Il y a là une série non interrompue qu'il est bon de posséder entière.

Mais, en dehors de cette question générale, il en est une autre : quel est l'auteur de ce traité? — La place qu'il occupe immédiate-

<sup>1</sup> Ms. 115 de Saint-Omer, fol. 53 r<sup>o</sup>.

<sup>2</sup> Celui de Marbode n'a que trente numéros dans notre ms.; ce sont les trente

premiers du traité que je publie maintenant, plus un article intitulé *contrarium*, après le 14<sup>o</sup>, et moins le 17<sup>o</sup> : *gradatio*.

ment après le *Floridus aspectus*, et la préface qui le précède, me permettent de croire et d'affirmer qu'il fait partie de ce recueil, qu'il en est la fin et qu'il a été composé exprès pour y être ajouté. Il suffit, je pense, de lire cette préface pour être convaincu que ce n'est pas une hypothèse, mais une vérité. La voici :

• *Maiore parte operis consummata stilo quo potui, non quo debui, Tulliani voluminis colores aureos in mei extremitate libelli, quasi oculos Argi stellatos in cauda pavonis collocare disposui, quatinus si aliquid minus facunde dulcedinis precedens contineret pagina, totum redimeret colorum sequentium iocunditas gratiosa. Nam, ut ita loquar, libellus iste in fine suo ad instar cuiusdam pulcherrimi pavonis factus est ad delectationem, elimatus ad utilitatem. Sicut enim pingentis nature manus premissa volucris extremitatem pre ceteris corporis partibus oculorum ridentium honoravit claritate, ita et ego, pre ceteris locis finem huius operis tam verborum quam sententiarum coloravi venustate, ubi et usum quemque colorum proprio insignivi titulo, easque cuilibet dictatori sive potius versificatori offerre curavi pro speculo, sciens nec versus laudem mereri nec litteras, nisi et verbis rorentur nectareis, et argumentis sententiarum resplendeant margaritis.* •

Pour moi, je crois qu'il n'y a pas à hésiter; ce traité fait partie de la première rédaction du *Floridus aspectus* (dont il a pu être retranché plus tard, puisque le ms. 1136 de l'Arsenal ne le donne pas) et l'auteur est Pierre Riga. C'est une œuvre nouvelle à mettre à son avoir, et, quelle qu'en soit la valeur, je crois devoir la faire connaître, ne fût-ce qu'à titre de curiosité:

#### COLORES VERBORUM.

1. *Repetitio* est cum continenter ab uno eodemque verbo in rebus similibus et diversis principia assumuntur, hoc modo :

Res nova, res celebris, res omni digna favore,  
Quod mare, quod tellus, quod florent omnia pace.

2. *Conversio* est per quam non ut ante primum repetimus verbum, sed ad postremum continenter convertimus, hoc modo :

Qui vitium spernis te spernis, frivola spernis :  
Mens tibi pura, caro tibi pura, scientia pura.

3. *Complexio* est que utramque continet exhortationem, ut repetatur idem verbum sepius et crebro ad idem revertatur, hoc modo :

Que res alludit oculis et mentibus? aurum.  
Que res iustitie titulos obnubilat? aurum.

4. *Traductio* est que facit ut, cum idem verbum crebrius ponitur, non modo non offendat animum, sed etiam concinniorem orationem reddat, hoc pacto :

Huic veniam fides, veniam dum terrea curas  
Lucraris curas : vis te mundum? fuge mundum.

5. *Contentio* est cum ex contrariis rebus oratio conficitur, hoc modo :

Si ploratur, ovas; si rident tempora, luges;  
Pax est, tela rapis; Mars imminet, otia queris,

6. *Exclamatio* est que conficit significationem doloris, vel indignationem per alicuius hominis, loci, rei compellationem, hoc modo :

O quondam titulis urbs aurea, clara tropheis,  
Troia iaces; o flos procerum, ruis Hector ab hoste.

7. *Ratiocinatio* est qua a nobis rationem poscimus quare quodque dicamus, et crebro a nobis petimus cuiusque propositionis explanationem, hoc modo :

Iste crucem meruit, cur egit furta? quid ergo?  
Lex vetat hoc. Que lex? Crux fures puniat omnes.

8. *Sententia* est oratio sumpta de vita que aut quid sit aut quid esse oporteat breviter ostendit, hoc modo :

Qui cupit est ut egens; qui nil cupit est ut abundans;  
Mens igitur, non res, vel egere facit vel habere.

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

9. *Contrariam* est quod, ex diversis duabus rebus, alteram breviter et facile confirmat, hoc modo :

Qui sibi nubilus est, cui vultu rideat equo?  
Qui nichil armatus potuit, quid aget sine ferro?

10. *Membrum orationis* est res breviter absoluta sine totius sententiae demonstratione que alio membro excipitur, hoc modo :

At te festivam reddit facies et inaurat  
Eloquii splendor et ridens purpura vestit.

11. *Articulus* dicitur, cum singula verba intervallis distinguuntur cesa oratione, hoc modo :

Ore, genis, oculis Paridem mentiris adesse :  
Arte, dolis, verbis ita conformare laboras.

12. Dicitur *cadens*, cum in eadem constructione duo vel plura sunt verba que isdem casibus efferuntur, hoc modo :

Cervices comitum meritorum transvolat alis;  
Hic homo clarus avis, animo pius, ore venustus.

13. *Similiter desinens* est cum etiam si casus non insunt verbis, tamen similes sunt exitus, hoc modo :

Leniter exultas, leviter das, turpiter erras.  
Consulis iniuste, loqueris male, ludis inique.

14. *Commixtum* est in quo duo commixta supradicta conveniunt, hoc modo :

Scis turbare duces, dare strages, urere naves,  
Prava sequi, perversa loqui, tormenta minari.

15. *Annominatio* ad idem verbum acceditur mutatione litterarum vel ad res dissimiles similia verba accommodantur, sic :

Omnis amans amens est, omnis cura cor urens;  
Est onus omnis honor, est lignum culpa malignum.

16. *Subiectio* est cum querimus quid ab abversarijs contra nos dici possit vel non, deinde subicimus id quod oportet dici, vel non, hoc modo :

Aufugiam? capiar. Clamem? non audiat : Hostem  
Aggrediar? vincet. Superest ut numine vincam.

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

17. *Gradatio* est in qua non ante ad consequens verbum descenditur quam ad superius concessum est :

Mel video : visum cupio; contingo cupitum;  
Tactum laudo; paro laudatum; gusto paratum.

18. *Diffinitio* est que rei alicuius proprias complectitur proprietates breviter et absolute, hoc modo :

Prodigus est effusor opum. Servator earum  
Parcus. Qui recte dispensat singula, largus.

19. *Transitio* est que cum ostendit breviter quid dictum sit, proponit item breviter quid consequatur, hoc modo :

Depinxi breviter quod claruit ille trophæus,  
Que titulis merces debetur dicere restat.

20. *Correctio* est que tollit id quod dictum est et pro eo quod magis idoneum videtur reponit, hoc modo :

Oris te roseus decorat color; immo decorat.  
Te gratam reddit oculo Venus : immo venustas.

21. *Occupatio* est cum dicimus nos pretermittere aut nescire, aut nolle dicere id quod maxime nos dicimus, hoc modo :

Transeo quod linguam doceas ad iurgia : cedes  
Pretereo; taceo periuria; furta relinquo.

22. *Disiunctio* est cum eorum de quibus dicimus aut utrumque aut unumquodque certo concluditur verbo, sic :

Aut senio forme florentis gratia marcet,  
Aut macie teritur, aut morbo saucia languet.

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

23. *Coniunctam* est cum interpretatione verbi superiores partes orationis et inferiores comprehenduntur, hoc modo :

Denigrat forme decus aut pallor maciei,  
Aut livor senii, vel labes invida morbi.

24. *Adiunctam* est cum verbum quo res comprehenditur non interponimus, sed aut primum aut postremum collocamus, hoc modo :

Morbo, vel curis, vel tempore forma liquescit,  
Offuscat speciem morbus, vel cura, vel etas.

25. *Conduplicatio* est cum ratione amplificationis aut miserationis unius aut plurium verborum imitatio fit, hoc modo :

Improbe, quid tractas scelus? improbe, nonne vereris?  
Intuitus speculum divini nonne vereris?

26. *Interpretatio* est que non iterans idem redintegrat verbum, sed ad id continuat quod oppositum est alio verbo quod idem valet, hoc modo :

In te virgineum doleo marcescere florem,  
Rapta tibi doleo sincere lilia carnis.

27. *Continuatio* est cum due sententie dissone ex transiectione ita efferuntur ut a priore posterior contraria priori proficiscatur, hoc modo :

Id quod amas est spernendum, quod spernis amandum,  
Cum soleas reticenda loqui, reticere loquenda.

28. *Dabitatio* est cum querere videatur orator utrum de duobus potius aut pluribus potissimum sit, hoc modo :

Quali depingam te nomine, nescio : furem,  
Sive feram dicam? tibi concinit illud et illud.

29. *Dissolutam* est quod coniunctionibus verborum ex medio sublatis, separatis partibus, effertur, hoc modo :

Necte caput violis, pectus depinge monili,  
Da manui cytharam, digitos accende smaragdis.

30. *Precisio* est cum dictis quibusdam reliquum quod ceptum est dici audientium iudicio relinquitur, sic :

Quid, miser, arrides, quid sacra nocte lupanar  
Furtim, cum gladio...? si prosequar omnia, turpe est.

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

31. *Conclusio* est que brevi argumentatione ex his que ante dicta sunt aut facta conficit que necessario sequantur, hoc modo :

Vincere si Grecus nequit absque Sinone, nec armis,  
Sed valet arte Sinon : ars ergo causa triumphi.  
Verborum restant bis quinque monilia, quorum  
Maiestas linguam multo festivius ornat.  
Radix ista decem flores istos parit : unum  
Quippe genus ducunt et eundem pene decorem ;  
Hos sua nobilitas a vulgari rapit usu,  
Ne denigret eos vilis mixtura colorum.  
Propter tam celebrem causam non sunt aliorum  
Intexti numero, quia plus venantur honoris.

32. *Nominatio* est que admonet ut cuius rei nomen idoneum non sit, eam idoneo verbo nominemus, hoc modo :

Hoste ruente, meas vigiles fragor impulit aures ;  
Hic est pro strepitu fragor, et rude nomen honorat.

33. *Pronominatio* est que sicuti cognomine quodam extraneo demonstrat id quod suo nomine non potest dici, hoc modo :

Fulgoris radios Phebi soror inundat astris.  
Cum dico Phebi soror, hic intellige lunam.

34. *Denominatio* est que a rebus propinquis trahit orationem qua intelligatur res que non suo vocabulo vocatur, hoc modo :

Te fors non ditat, Pan non arridet ovili,  
Mensa sitit Cererem, Bacchus non ludit in ere.

35. Hic ponitur *inventor pro invento*, hoc modo :

Palladium decuit studii flos aureus urbem :  
Urbis Palladie designat nomen Athenas.

36. Hic ponitur *inventum pro inventore*, hoc modo :  
Stultus qui segeti, stultus qui supplicat uve :  
Per segetem Cererem, Bacchum designo per uvam.
37. Hic ponitur *instrumentum pro domino*, hoc modo :  
Gypse sollempnem referunt ex hoste triumphum.  
Per gypsas horum latores exprimo Gallos.
38. Hic ponitur *id quod fit pro eo quod facit*, hoc modo :  
Hos Thetis impellit, illos Bellona molestat.  
Pro pelago Thetis est ibi, pro bello dea belli.
39. Hic ponitur *id quod facit pro eo quod fit*, hoc modo :  
Bruma recedit iners ad verni temporis ortum.  
Bruma vocatur iners, hominem quia reddit inertem.
40. Hic ponitur *continens pro contento*, hoc modo :  
Flandria deliciis, doctrinis Gallia floret;  
Flandria designat Flandrenses, Gallia Gallos.
41. Hic ponitur *contentum pro continente*, hoc modo :  
Errat qui mentis radicem plantat in auro.  
Auro divitias ibi, non designo metallum.
42. *Circuitio* orationem simplicem assumpta circumscribens elocutione,  
hoc modo :  
Lucis candorem solaris circulus ornat;  
Nocturnas tenebras speculum lunare serenat.  
Rem nudam talis verborum purpura vestit;  
Quamvis res simplex, proprio fit grata decore.  
Possent simpliciter lux, sol, nox, luna placere,  
Sed plus fulgoris res circumscripta meretur.
43. *Transgressio* est que verborum perturbat ordinem, et rem non reddit  
obscuram, hoc modo :  
Virgineo vite debentur premia flori,  
Carnem ni Veneris denigret carbo pudicam.



44. *Superlatio* est oratio superans veritatem alicuius, augendi minuen-  
dive causa, hoc modo :

Pulchrior est facies tua flore, caro tua lacte,  
Frons nive, dens ebore, manus argento, caput auro.

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

45. *Intellectio* est quando ponitur pars pro toto, hoc modo :

Equora puppis arat vento ridente secundo.  
Cum dico puppim, totam simul exprimo navem.

46. . . . . Vel quando totum ponitur pro parte, hoc modo :

Sol nostras penetrat roseo fulgore penates.  
De radiis aliquem solari nomine signo.

47. . . . . Vel quando plura ponuntur pro uno, hoc modo :

Virgineos vultus lacrimis undare videmus.  
Pluralem numerum pro vultu simplice pono.

48. . . . . Vel quando unum ponitur pro multis, hoc modo :

Pingit stella polum, flos terram purpurat istam.  
Stellam pro stellis, pro floribus accipe florem.

49. *Abusio* est que verbo simili et propinquo proprio abutitur, hoc modo :

Parva statura, breves vires, oratio magna,  
Consilium longum, mens est sublimis in isto.

50. *Translatio* est cum verbum in quamdam rem transfertur ex alia re  
que propter similitudinem videbitur posse transferri, hoc modo :

Ver ridet, pubescit humus, pratum iuvenescit,  
Floribus arridet Zephirus, flos singula pingit.

51. . . . . Fit enim rei causa ponende ante oculos, hoc modo :

Hoc scelus, hec pestis, hec impietas, furor iste  
Nostrum conclusit subita formidine regnum.

52. . . . . Brevitatis causa, hoc modo :

Extinxit subito presentia militis urbem,  
Principis adventus mox vestras obruit arces,

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

53. . . . . Obscenitatis vitande causa, hoc modo :  
Ecce puer cuius non cessat nubere mater,  
Cuius adit thalamos novus omni tempore sponsus.
54. . . . . Augendi causa, hoc modo :  
Urbis nullius cumulata molestia, vestrum  
Aut explere potest scelus, aut satiare furorem.
55. . . . . Minuendi causa, hoc modo :  
Hic homo paulisper aspirans rebus in illis  
Famam venali se credidit inde perhennem.
56. . . . . Gravandi causa, hoc modo :  
Si timeat latrare canis, rabieque ferina  
Evolet ad predam : quis erit defensor ovilis ?
57. . . . . Per argumentum ornandi, hoc modo :  
Res quas permisit marcescet culpa nocentum,  
Has iterum fecit virtus florere bonorum.
58. . . . . Item ornandi causa, vel pingendi, hoc modo :  
Aut roseas parit illa rosas, argentea gignit  
Lilia, fert violas dulci ferrugine tinctas.
59. *Permutatio* est oratio aliud verbis, aliud sententia demonstrans, hoc modo :  
Istam defuscat nitor, hanc deturpat honestas :  
Non ibi verba sonant quod ibi sententia clamat.
60. . . . . Per contrarium, hoc modo :  
O quam sobria mens que Baccho servit et escis!  
O quam larga manus que nummis servit et auro!
61. . . . . Per similitudinem, hoc modo :  
En Paris alter adest, ut mentitur decor oris;  
Tideus ecce novus, ut dextra fatetur et ensis.  
  
*Expliciant colores verborum.*

## INCIPIUNT COLORES SENTENTIARUM.

Pagina que sequitur sensu fecunda laborat  
Alludens etiam miro splendore legenti.

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

62. *Distributio* est cum in plures res aut personas negotia quedam certa dispertiuntur, hoc modo :

Iudicis est punire reos, regis dare leges,  
Vulgi iussa sequi, questoris querere causas.

63. *Diminutio* est cum aliquid esse in nobis dicimus egregium, quod ne qua significetur arrogantia diminuitur oratione, hoc modo :

Noster ad hoc animus vigilavit ut inter amicos  
Non in postremis sortiret laudis honorem.

64. *Expolitio* est cum in eodem loco manemus, et aliud atque aliud dicere videmur, hoc modo :

Aurifluus torrens votum non implet avari;  
Parcus adhuc sitiet, rivos licet ebibat auri.

65. *Contentio* est per quam contrarie referuntur sententie, sic :

Hunc hilarem reddunt fortune nubila nostre,  
Nobis incutiunt huius tormenta dolorem.

66. *Exemplum* est cuiusdam facti aut dicti preteriti cum certi auctoris nomine proposito, hoc modo :

Solam mendicat verborum purpura famam,  
Tullius ipse sibi nil venatur nisi laudem.

67. *Imago* est forme collatio cum forma, cum quadam similitudine, hoc modo :

Sic volat ad pugnam currens ut dama, iubatus  
Ut draco, ferverescens ut aper, pennatus ut ales.

68. *Effectio* est cum effingitur et exprimitur verbis cuiuspiam forma quoad satis sit ad intelligendum, hoc modo :

Hic de quo loqueris est pallidus ore, capillo  
Subcrispus, titubans pede, levo tortus ocello.

69. *Notatio* est cum alicuius natura certis describitur signis, que sicuti note quedam nature sunt attributa, hoc modo :

Marca tuos oculos si sepius allicit, aurum  
Si tangis, laudas, rapis, inde notaris avarus.

70. *Descriptio* est que rerum consequentium continet perspicuam et lucidam cum gravitate expositionem, hoc modo :

Lex ni puniat hunc, hic legem destruet, urbem  
Opprimet, extinguet pacem, non parcat egenis;  
Hoc foris emuncto cessabuut bella, quiescent  
Iurgia, florebit regio, pax integra fiet.

71. *Frequentatio* est cum res in tota causa disperse coguntur in unum, hoc modo :

O miser, ecce quidem qua non sis labe notatus,  
Dirus es, infamis, fur, raptor, proditor atrox,  
Nummorum cupidus, destructor iuris, amator  
Illecebre, morum contemptor, criminis auctor.

72. *Similitudo* est oratio traducens ad rem quampiam aliquid simile ex re dispari, hoc modo :

Sicut hirundo redit cum tempus ridet amenum,  
Brumalesque minas si senserit, excutit alas,  
Sic mereor plures dum floreo rebus amicos :  
Si nigram videant hiemem, volitant procul omnes.

73. *Conformatio* est cum persona que non adest fingitur quasi adsit, ut cum muta res fit eloquens, et forma et oratio ei accommodatur ad dignitatem, hoc modo :

Iure loqui sic Roma potest : Ego splendida quondam  
Deliciis, stellata viris, famosa triumphis,  
Quam romana manus multis contextuit annis,  
Ecce ruo; data sum cineri, sum tradita flamme.

74. *Significatio* est res que plus in suspitione relinquit quam dicitur; ea fit per exuperationem, cum plus dicitur quam patitur veritas, augende suspitionis causa, hoc modo :

De tantis opibus quibus olim floruit iste  
Non ipsi superest vas in quo deferat undam.

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

75. . . . . Per ambiguum, cum verbum potest in plura accipi, sed accipitur sicut vult is qui dixit, hoc modo :

Qui multum cernis tu prospice, scire labora;  
Tu qui plurima scis, audi tu qui satis audis.

76. . . . . Per sequentiam, cum res que sequuntur dicunt aliquam rem ex quibus tota res relinquitur in suspitione, hoc modo :

Tu ne michi loqueris? Cuius pater hunc habet usum  
Non digitis, immo cubitis emungere nasum.

77. . . . . Per abscissionem concipimus aliquid, deinde prescendimus, et ex hoc fit suspicio, hoc modo :

Qui domui vidue lacrimantis, nocte sacrata,  
Nuper in hac specie : non est opus omnia dici.

78. . . . . Per similitudinem, cum re simili allata nichil amplius dicimus, sed significamus, hoc modo :

Te non extollat famosi sanguinis ortus,  
Multi quippe iacent quos clara beavit origo.

79. *Divisio* est que rem semovens a re, utramque solvit orationem subiecta, hoc modo :

Hinc decor, inde pudor duplici te laude venustant,  
Ridet in ore decor, pudor est in corpore florens.

80. *Brevitas* est res ipsis tantummodo verbis necessariis expedita, hoc modo :

Querit amor Paridem, vult Tindaridem, rapit illam,  
Res patet, hostis adest, pugnatur, Pergama cedit.

81. *Compar dicitur quod habet in se membra orationis de quibus antedecimus, que constant ex pari numero sillabarum, hoc modo :*

*Turba colorum, plebs violarum, pompa rosarum*<sup>1</sup>  
*Induit hortos, purpurat agros, pascit ocellos.*

XXXII. A la suite de ce traité se trouve le fameux poème *De contemptu mundi*, de Bernard de Morlas, qui a été imprimé tant de fois depuis 1483 (fol. 55 v°). Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 236-243. Il est précédé d'une très curieuse dédicace à Pierre le Vénérable, abbé de Cluny. — L'œuvre entière de Bernard de Morlas mériterait une étude spéciale.

*Incipit Prologus : Domino et patri suo P. dignissimo abbati Cluniacensium fratrum, B. eius filius.....*

*Explicit Prologus : Incipiunt versus de contemptu mundi. Liber primus.*

*Hora novissima, tempora pessima sunt, vigilemus*<sup>2</sup>.

La rubrique manque au commencement du second livre,

*Incipit : Aurea tempora, primaque robora preterierunt*<sup>3</sup>.

• *Liber secundus explicit; liber tertius incipit :*

*Perdita secula moribus emula prevaluerunt*<sup>4</sup>.

• *De contemptu mundi liber tertius Bernardi Morvalensis explicit.*

XXXIII. Une pièce satirique, sans rubrique, faussement attribuée à saint Bernard, sur la foi du ms. 372 de Douai<sup>5</sup> (provenant de l'abbaye d'Anchin), où elle se trouve sous ce titre : *Versus de multimodis erroribus humanæ mutabilitatis et de bonitate, Domini Bernardi, venerabilis abbatis de Claravalle*. Ces vers, d'une facture bizarre, doivent se lire, d'un bout à l'autre, d'une manière spéciale : un mot du premier vers, un mot du second; un mot du premier, un mot du second,

<sup>1</sup> Ces vers doivent se lire ainsi : *Turba colorum induit hortos*, etc.

<sup>2</sup> Le premier livre a 978 vers.

<sup>3</sup> Le second livre a 974 vers.

<sup>4</sup> Le troisième livre a 914 vers.

<sup>5</sup> Tome III, fol. 131.

et ainsi de suite. Nous en verrons une autre copie d'une autre main, dans notre ms., au fol. 86 v°. Ils se trouvent aussi dans les mss. 246 D de Charleville, 437 de Cambrai, 1948 de Munich. Ce n'est en réalité qu'un « fragment d'un assez long discours, et ce discours appartient, sauf quelques changements, à la vie de saint Bertin, par l'abbé Simon, *Vita sancti Bertini metrica*, que M. Morand a récemment publiée d'après un ms. de Boulogne-sur-mer. On croit savoir que Simon, abbé de Saint-Bertin, fit son poème entre les années 1136 et 1148. » (Hauréau, *Journal des savants*, mai 1882, troisième article sur « Les poèmes latins attribués à saint Bernard. » (Fol. 77 r°; 36 vers.)

*Incipit* : Flete, perhorrete, lugete, pavete, dolete,  
Flenda, perhorrenda, lugenda, pavenda, dolenda.

XXXIV. *De excidio Romani imperii*. Ce poème est ici sans nom d'auteur. D'après une note qui m'a été remise par M. Hauréau, si compétent en ces sortes de choses, il doit être de Pierre le Peintre, fils de Jean, chanoine de Saint-Omer. « Ce poète, dont quelques pièces, bien que peu littéraires, sont néanmoins intéressantes, a été réduit presque à rien par Beaugendre, qui a paré Hildebert de ses dépouilles. » (Cf. *Notices*, etc., Hauréau, t. XXVIII, p. 345, 346; *Hist. litt.*, t. XI, p. 373. Fol. 77 v°.)

## PROLOGUS.

Transit honor temporalis, labat rerum firmitas,  
Omnis labor huius vite reputatur inanitas.

*Prudentibus.*

Celsa cadunt, ima surgunt, interit antiquitas,  
Novus homo nova querit, placet omnis novitas.

*Ingentibus.*

Rara virtus in hoc mundo, rara paret bonitas,  
Verus amor, vera fides, vera non est caritas.

*Viventibus.*

TOME XXXI, 1<sup>re</sup> partie.

15

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

Omne caput elanguescit, membris est debilitas,  
Perierunt medicine, non est ultra sanitas.

*Languentibus.*

Prebet meis fidem dictis rei testis veritas,  
Et romana de qua scripsi carmen novum civitas.

*Legentibus.*

DE EXCIDIO ROMANI IMPERII.

*Incipit* : Roma potens quondam, caput orbis, honor regionum,  
Ambitione mala modo fit spelunca latronum<sup>1</sup>.

XXXV. *De tribus malis mundi.* Cette pièce anonyme, en vers rimés en flèche (excepté les quatre premiers et les trois derniers), doit être aussi attribuée à Pierre le Peintre, chanoine de Saint-Omer, d'après M. Hauréau. (Fol. 78 v°; 191 vers.)

*Incipit* : Tribus malis agitur vita presens et gravatur,  
Trina peste moribundus diu languet totus mundus.  
Illa tria subnotavi, quam sint mala demonstravi.  
Omnibus asperior est hostibus hostis egestas,  
Hanc metuit pauper, tremet omnis in orbe potestas.

XXXVI. Un fragment de 22 vers de la pièce que nous retrouverons plus tard, au fol. 114 v°, n° LXXV, sous la rubrique : *Hec est fides catholica de Essentia divina*, où elle est complète (56 vers). Cette pièce, plusieurs fois publiée, entre autres, en 1501, sous le nom de saint Bernard, puis par Mabillon, dans les œuvres apocryphes de ce Père de l'Église, ensuite par Beaugendre, sous le nom d'Hildebert (col. 1344), mais avec un doute (cf. *Hist. litt.*, t. XI, p. 389), n'est en effet ni de l'un ni de l'autre. « Elle est de Pierre le Peintre. Nous la rencon-

<sup>1</sup> La pièce a 132 vers. Les 64 premiers, qui semblent former un tout à part, se retrouvent dans le ms. 61 de Saint-

Omer (xiii<sup>e</sup> siècle), provenant également de l'abbaye de Clairmarais.



trons d'abord sous son nom dans le n° 8865 (fol. 155) de la Bibliothèque nationale; de plus, elle est dans le n° 16699<sup>1</sup> de la même Bibliothèque (fol. 174), sans nom, mais parmi d'autres œuvres dont Pierre le Peintre est l'auteur certain. La question est ainsi résolue. » (Hauréau, *Notices*, etc., t. XXVIII, p. 345.) Cet argument est renforcé encore par la place que ce fragment occupe dans notre ms., à la suite de deux pièces qui sont de Pierre le Peintre. Il n'y a rien d'étonnant qu'un copiste postérieur l'ait transcrite au complet à la fin du volume de Clairmarais, puisque c'était l'œuvre d'un homme du pays. Cependant, dit M. Hauréau, « ces 56 vers sur la Trinité, finissant tous par *esse*, peuvent s'appeler un poème folâtre. En effet, cela n'a rien de sérieux. Tout l'art du versificateur, si c'est un art, consiste à ramener tant bien que mal, à la fin de chaque hexamètre, ce petit mot *esse*, et, comme il n'est pas d'un emploi difficile, le tour de force n'étonne pas beaucoup. » (Fol. 79 v°.)

*Incipit* : Orthodoxa fides personas tres docet esse.

XXXVII. Un fragment, sans rubrique, du poème célèbre publié tant de fois, et entre autres par Beaugendre (*Opera Hildeberti*, col. 1344) sous le titre : *Hildeberti, de Exilio suo*. M. Hauréau en a donné un texte, corrigé d'après les mss. 7596 A, 14194 et 15155 de la Bibliothèque nationale. Il a 90 vers, tandis que notre ms. s'arrête après le vers 42. C'est un des plus beaux morceaux que nous offrent les recueils du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle. On le trouve dans le ms. 215 de Troyes (XII<sup>e</sup> siècle), provenant de Clairvaux, avec le titre : *Versus Hildeberti de exilio suo*; dans le ms. 690 de Douai (XIV<sup>e</sup> siècle), avec le même titre; dans le ms. 344 de la reine Christine, au Vatican (XII<sup>e</sup> siècle), avec le titre incomplet et vague : *De Fortuna*. (Cf. *Hist. litt.*, t. XI, p. 390; Hauréau, *Notices*, etc., t. XXVIII, p. 346; t. XXIX, p. 341.) (Fol. 79 v°; 42 vers.)

*Incipit* : Nuper eram locuples, multisque beatus amicis.

<sup>1</sup> Ce ms., de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, provient de la Sorbonne.

XXXVIII. Une série de petites pièces, très courtes, sur des sujets religieux, au nombre de 63, et occupant huit colonnes; quelques-unes n'ont pas de rubrique, toutes sont anonymes. (Fol. 80 r<sup>o</sup>.)

J'ai particulièrement remarqué les suivantes :

A. *Quare in natale Domini tres missæ celebrantur.* Ces six vers, que l'on rencontre dans un très grand nombre de mss., ont été publiés deux fois par Beaugendre, sous le nom d'Hildebert (col. 1155 et 1350) : c'est une erreur; ils sont du chanoine de Saint-Omer, Pierre le Peintre (Cf. Hauréau, *Notices*, etc., t. XXVIII, p. 357-361.)

*Incipit* : In natale sacro sacre sollempnia missæ.

B. *De Sacramento altaris.* (32 vers.) C'est un fragment du poème d'Hildebert intitulé dans quelques mss. : *Versus de mysterio missæ*, etc., qui a été souvent publié, entre autres par Beaugendre (col. 1135) (cf. *Hist. litt.*, t. XI, p. 366 et suivantes). Seulement l'éditeur a eu le tort de placer à la fin du poème ces 32 vers qui en sont plutôt le prologue, et qui se trouvent en tête dans le ms. 1748 de Troyes (XIII<sup>e</sup> siècle).

*Incipit* : Tollimur e medio fatis urgentibus omnes.

C. *De coniugio.* Cette pièce a été publiée par Beaugendre dans les Œuvres d'Hildebert (col. 1349), et elle semble bien être de lui. M. Hauréau en a donné un meilleur texte (*Notices*, etc., t. XXVIII, p. 355). On la trouve dans un grand nombre de mss.; elle a 40 vers.

*Incipit* : Affines, consanguineos, connubia prima.

D. *Epitaphium magistri Pétri Comestoris* Ces quatre vers qui, dans notre ms., ont été ajoutés pour finir la dernière colonne du onzième quaternion, sont de la même main que les quaternions suivants (12, 13 et 14). Ils sont, non d'Hildebert, comme on l'a dit, mais de Pierre Comestor lui-même. Ils ont été souvent imprimés.

*Incipit* : Petrus eram quem petra tegit, dictusque Comestor.

XXXIX. Six petites pièces de différents auteurs (fol. 84 r<sup>o</sup>). La première, en hexamètres rimés en flèche, est sans rubrique.

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

A. Cette pièce, très médiocre, commence ainsi :

Adam, primus homo, sine mortis lege creatus,  
Intulit ex pomo mordens mox dampna reatus.

Elle a 52 vers ; voici les deux derniers :

Ergo mitologi nec non et mitologia ;  
Amodo teologi fiant et teologia.

B. *De ligno scientie boni et mali.* (26 vers.) Cette pièce a été publiée par Beaugendre dans les œuvres de Marbode (col. 1573).

*Incipit* : Ligna voluptatis plantaverat apta beatis.

C. *Versus de Joseph.* (22 vers.) Cette pièce, publiée par Beaugendre dans les Œuvres d'Hildebart (col. 1360), est assez médiocre, quoi qu'en disent les auteurs de l'*Histoire littéraire* (t. XI, p. 394). Elle est différente de celle que nous avons rencontrée plus haut, dans le *Floridus aspectus* (XXX, 8<sup>o</sup>), et ne semble pas être d'Hildebart. (Cf. Hauréau, *Notices*, etc., t. XXVIII, p. 375.)

*Incipit* : Patre vocante Joseph, venit hic: pater imperat illi.

D. *Cur Deus homo.* (18 vers.) Cette pièce que l'on trouve dans un grand nombre de mss., souvent sans nom d'auteur, est d'Hildebart; elle a été publiée dans ses œuvres par Beaugendre (col. 1332). Il y en a deux éditions récentes : la première est de M. Mangeart, d'après le ms. 145 de Valenciennes (*Catalogue des mss. de la bibliothèque de Valenciennes*, gr. in-8<sup>o</sup>, 1860, p. 129); la dernière est de M. Hauréau (*Notices*, etc., t. XXVIII, 1878, p. 324). Il y a quelques variantes dans ces deux textes.

*Incipit* : Adę peccatum quę conveniens aboleret.

E. *De Baptismo.* (20 vers.) Cette pièce est le second chapitre d'un

petit poème en trois parties, intitulé : *De fine data ritibus judaicis*; nous avons vu le troisième (*de coniugio*) plus haut (XXXVIII, C) : c'est le plus intéressant. Beaugendre a négligé celui-ci, bien qu'il eût été publié sous le nom d'Hildebert, et à juste titre, par Hommey (*Supplementum Patrum*, p. 444). M. Hauréau l'a donné de nouveau (*Notices*, etc., t. XXVIII, p. 354), en supprimant les deux premiers vers qui, dans un certain nombre de mss. (notamment dans le nôtre), se trouvent au commencement, quand ils doivent être à la fin de l'œuvre, qu'ils résument :

Hostia, coniugium, baptismus, qualia primo,  
Talia nunc; res ipsa redit, evanuit umbra.

*Incipit* : Diluvium speciem baptismi gessit, et unda  
Abluit excessus undis quandoque lavandos.

F. *De resurrectione Lazari*. (27 vers.) Cette pièce a été publiée par Beaugendre dans les œuvres de Marbode (col. 1577).

*Incipit* : Auxilium Xpisti vultu rogat anxia tristi.

XL. *Quod femina et aurum et honos subvertunt mentes hominum*. (Fol. 85 r<sup>o</sup>.) Cette pièce satirique très curieuse se trouve dans un grand nombre de mss. et a été publiée plusieurs fois, tantôt sous le nom de Philippe, abbé de Bonne-Espérance, tantôt sous le nom de Marbode, tantôt sous le nom de Matthieu de Vendôme, et enfin sous celui d'Hildebert (Beaugendre, col. 1353). M. Hauréau a démontré péremptoirement que c'est à ce dernier qu'elle appartient, et il en a donné une édition plus correcte que celles que nous avons déjà (*Notices*, etc., t. XXVIII, p. 365 et suivantes). Elle a 72 vers dans notre ms., 64 seulement dans Beaugendre, et 68 dans le texte de M. Hauréau. Les deux derniers vers, d'après lui, sont :

Sustinet hic gladios in patrem ferre, nec unquam  
Fraude, cruore, dolis, mens, manus, ora vacant.

Mais si le poème ne lui paraît pas complet, il rejette, comme n'é-

tant pas d'Hildebert, le distique qui se trouve à la fin dans le ms. 749 de Douai (xiii<sup>e</sup> siècle), provenant de l'abbaye de Marchiennes.

Femina nulla bona, quod si bona contigit ulla,  
Nescio quo pacto res mala facta bona est.

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

On a coutume, dit-il, d'attribuer ce distique soit à Pentadius, soit à Quintus Cicéron. Or il se retrouve dans notre ms., mais d'une façon qui corrobore l'argumentation de M. Hauréau. Après les deux derniers vers, cités plus haut (*sustinet hic gladios, etc.*), sont deux hexamètres qui évidemment ne font pas partie de la pièce qui est en distiques; ils s'en distinguent par un §, qui indique bien une adjonction faite par le scribe.

§. Pro nimia specie fuit uxor funus Urię :  
Coniuge pro pulchra metuat iam quisque sepulchra.

C'est une paraphrase du 23<sup>e</sup> vers de la pièce :

Femina mente Parim, vita spoliavit Uriam.

Puis viennent deux distiques avec la même indication :

§. Aut amat, aut odit : medium non femina novit;  
Est nichil in mundo, quod tantum gaudeat ulto.  
Femina nulla bona; quod si bona contigit ulla,  
Nescio quo pacto res mala facta bona est.

Ces vers ont été ajoutés parce qu'ils étaient dans le ton de la pièce précédente, mais ils ne lui appartiennent pas.

On peut même croire que la pièce a été plus ou moins altérée par les copistes qui ont pris ailleurs des vers sur le même sujet sans s'inquiéter de la différence visible de métrique. Ainsi, dans le ms. 710 de Saint-Omer (commencement du xiv<sup>e</sup> siècle), nous avons les premiers vers de la pièce (vers 1-28) :

Plurima cum soleant mores evertere sacros  
.....  
Quo lex, quo populus, quo simul ipsa ruit.

A la suite, sans indication aucune de changement, sont treize vers empruntés au second livre du *De contemptu mundi* de Bernard de Morlas, et ce ne sont pas les moins violents :

Femina nutibus, artibus, actibus impia suadet,  
Cogere crimina totaque femina vivere gaudet.  
Nulla quidem bona; si tamen et bona contigit ulla,  
Est mala res bona, namque fere bona femina nulla.  
Femina res rea, res male carnea, vel caro tota,  
Strenua perdere, nataque fallere, fallere docta.  
Fossa novissima, vipera pessima, pulchra putredo,  
Semita lubrica, res male publica, predaque predo;  
Horrida noctua, publica janua, dulce venenum,  
Nil bene conscia, mobilis, impia, vas lue plenum,  
Vas minus utile, plus violabile, flagitiosum,  
Insociabile, dissociabile, litigiosum,  
Merx lue vendita sed cito perdita, serva metalli.

Du moment que le copiste se complaisait à reproduire cet amas d'invectives grossières, il aurait pu continuer : Bernard de Morlas lui en fournissait amplement la matière.

XLI. *De fraudulenta muliere*. (Fol. 85 v°; 80 vers.) C'est une pièce satirique dans le même genre et dans le même esprit que la précédente. Elle paraît être composée de fragments divers, et la fin est empruntée au second livre du *De contemptu mundi* de Bernard de Morlas.

La première partie est en vers léonins; la seconde en vers rimés. En voici le commencement et la fin.

Libris inspectis tociens, tociensque relectis,  
Nil in eis legere possum peius muliere,  
Et fateor verum, nil peius in ordine rerum.  
Unde sciam, quæris? exemplis instruo veris.  
Primo per veterem mors nos adiit mulierem,  
Quæ fructum vetitum suasit gustare maritum,  
De quorum nevo mors nostro manat in ævo.  
Ut venit evelli mors nescia, nescia pelli.

Femina res fragilis, res atra, miserrima, vilis,  
 Semper deludens homines et fallere prudens;  
 Artibus aucta malis naturę femina talis.  
 Si quis ei servit, magis et magis ipsa protrivit.  
 Femina plena dolis : sapiens, huic credere nolis;  
 Quin tu vel flentem caveas, risusque moventem;  
 Quę si tristis erit, tunc te subducere querit.  
 Quod si letatur, tunc multo magis caveatur.  
 § Hęc mala disserere placuit nos de muliere,  
 Quę nos nostrumque tam sepe fefellit utrumque;  
 Ut super et numerum, volumus si dicere verum,  
 Rex sine fine tamen huic subveniat Deus. Amen.  
 § In terra bellum, destructio, mors dominatur;  
 Femina sepe parit iram, mors hanc comitatur.  
 .....  
 Femina pessima, femina sordida, digna catenis;  
 Mens mala conscia, mobilis, impia, plena venenis.

---

MANUSCRITS  
 DE  
 LA BIBLIOTHÈQUE  
 DE  
 SAINT-OMER.

A la suite de cette satire, et indiquées par ce simple signe §, se trouvent trois petites pièces tout à fait différentes.

A. La première, composée de 10 vers, est la fin d'une pièce plus longue que nous verrons au n° LXXI.

*Incipit* : Presul amabilis et venerabilis Hugo Diensis.

Elle a été publiée par Wattenbach (*Anzeiger*, 1873, col. 100).

B. La seconde (10 vers), sans rubrique, est relative au climat de la Macédoine.

*Incipit* : Regis Alexandri regio Machedonia magni  
 Montem pene suam cęlo coniungit Olimpum.

C. La troisième (17 vers) est la vision de saint Eucher, évêque d'Orléans (718-738). (Edid. Waitz, *Neues Archiv.*, t. IV, p. 599.)

*Incipit* : Presulis Eucherii manifestat visio sancti  
 Aurelianensi qui dudum presuit urbi.

XLII. Quatre petites pièces anonymes. (Fol. 86 r°.)

A. La première est sans rubrique et a huit vers.

*Incipit* : Dum belli sonuere tubę violenta peremit  
Hypolite tetranta, lice clomon, hebalon arce.

B. *De ambitione reliquiarum non sanctarum Albini et Rufini*. Un seul distique satirique.

Martyris Albini seu presulis ossa Rufini  
Romę si quis habet, quod volet efficiet.

C. *De quodam promiscuo*. Cette fameuse épigramme sur l'Herma-  
phrodite, tant de fois publiée et attribuée à différents auteurs, semble  
être d'Hildebert, comme l'a pensé Beaugendre (*Hildeberti opera*, col.  
1369). Son opinion est confirmée par les auteurs de l'*Histoire litté-  
raire* (t. XI, p. 397) et surtout par M. Hauréau (*Notices*, etc., t. XXVIII,  
p. 388-392).

*Incipit* : Cum mea me mater gravida gestaret in alvo.

D. *Ad sublimem personam*. Satire de 12 vers.

*Incipit* : Cum vobis dederit sors quicquid homo sibi querit,  
Gazas, etatem, personam, nobilitatem.

XLIII. *Epistola Odoni*. (Fol. 86 v°.) Quel que soit le personnage à  
qui cette élégie est adressée, ou Odon, le prieur de Cluny, qui devint  
pape, sous le nom d'Urbain II, ou Odon, cardinal et évêque d'Ostie,  
cette pièce est très remarquable et semble bien devoir être attribuée  
à Hildebert. (Cf. Beaugendre, *Hildeberti opera*, col. 1333; *Hist. litt.*,  
t. XI, p. 387; Hauréau, *Notices*, etc., t. XXVIII, p. 328-330.) 24 vers.

*Incipit* : Moribus, arte, fide, cęlesti pectore dignus  
Cum superes alios, desipis Odo tamen.

XLIV. *Versus de miseria hominis*<sup>1</sup>. (Fol. 87 r°.) C'est l'épithaphe d'Adam

<sup>1</sup> Avant cette pièce se trouve une seconde copie de celle que j'ai indiquée au  
n° XXXIII : *Flete, perhorrate*, etc.



de Saint-Victor, chanoine régulier de l'abbaye Saint-Victor de Paris, et théologien, mort en 1177. Elle a été souvent imprimée. On a de lui un certain nombre de proses rimées et quelques traités qu'on lui conteste cependant, entre autres un *Dialogus de instructione animæ, tractatulus multum utilis pro monachis*, qui se trouve sous son nom dans le ms. 634 de Metz. (Cf. *Hist. litt.*, t. XV, p. 40-45.)

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

*Incipit* : Heres peccati, natura filius iræ  
Exiliique reus nascitur omnis homo.

(18 vers; il n'y en a que 14 dans l'*Histoire littéraire*.)

XLV. *Confectio unguenti*. (Fol. 87 r°; 14 vers.) C'est une recette curieuse pour guérir la goutte (?). Elle a été publiée par Endlicher (*Codic. philolog. Vindobonen.*, p. 188). Elle est en vers léonins et rimés.

*Incipit* : Anser sumatur qui veteranus videatur;  
Mox deplumetur, et visceribus vacuetur.

XLVI. Neuf petites pièces anonymes et sans rubrique, d'une médiocre importance, et formant en tout 36 vers.

Voici la première et la dernière.

Iudicii metuenda dies nescitur et instat,  
Quoque minus scitur, plus gerit illa metus.  
Finis adest cuius certissima signa videmus  
Successisse malum deficiente bono.  
A puero studet omnis ad hocque ducitur<sup>1</sup>,  
Et si quis fuerit pellitur ède bonis.

Nec volo nec volui ditari turpiter unquam;  
Malo pauperiem, dum sit honesta, pati.  
§. Ne sis securus, cras forsitan es moriturus.  
§. Fac quod Xpistus amat dum pauper ad ostia clamat.

<sup>1</sup> Ce vers est faux dans le ms.

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

**XLVII. Une pièce sans rubrique et anonyme, dont le sujet, quelque peu fataliste, est parfaitement indiqué par les premiers et les derniers vers. (Fol. 87 v°; 60 vers.)**

*Incipit* : Quem vult indurat Deus, et cui vult miseretur;  
Et donat cui vult, a quo vult debita poscit.

*Desinit* : Vult clemens fieri, vult parcere, vult misereri,  
Et cui parcere vult non est iustum reprobari,  
Et non est iustum salvari perdere quem vult;  
Sic cui vult donat, miseretur, sicque coronat.

**XLVIII. Quatre pièces anonymes et sans rubriques. (Fol. 88 r°.)**  
Ce sont des satires contre l'argent. La première est en hexamètres léonins; les trois autres sont en distiques.

A. In terra summus rex est hoc tempore nummus;  
Nummum mirantur reges et ei famulantur.

Pièce de 37 vers, d'une très grande violence. (Edid. Vackernagel,  
*Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. VI, p. 303.)

B. (12 vers élégiaques.)

*Incipit* : Hinc virtus abiit, terras Astrea relinquit,  
Terga dedit pietas dando locum sceleri.

*Desinit* : Sceptryger est crescens ex omni crimine nummus,  
Omnia virtutis premia solus habens.

C. (22 vers élégiaques.)

*Incipit* : Si præter nummum te spes animat bona rerum,  
Spem cassam pascis, plus et Oreste furis.

*Desinit* : Olim philosophi fuerat spem spernere nummi,  
Nunc nisi nummatus Plato foret fatuus.

D. Cette pièce est la plus courte, et je la reproduis tout entière : elle est sous forme d'apologue.

Navigio secum prudens homo duxerat aurum,  
 Quo si quicquid erat, hac vice vendiderat.  
 Cum duce iam vento puppis raperetur in alto,  
 Aurum quod duxit fluctibus imposuit,  
 En, dicens, immum pete, dira cupido, profundum;  
 Ne male me mergas te bene mergo prior.

---

MANUSCRITS  
 DE  
 LA BIBLIOTHÈQUE  
 DE  
 SAINT-OMER.

XLIX. Une pièce anonyme et sans rubrique, en vers léonins, remplie de jeux de mots, et que l'on pourrait intituler : *Demiseria hominis*. (Fol. 88 v°; 127 vers.)

*Incipit* : Versor in hoc mundo sicut navis vel arundo,  
 Quam rapit infestus hac, illac, ventus et estus.

On y trouve des vers comme ceux-ci :

Nascimur ut simus, sumus ut pereamus, et imus  
 Illuc unde sumus, quia terram terra subimus.

L. Une pièce anonyme et sans rubrique, en distiques. C'est une fable satirique que l'on pourrait intituler : *Le loup devenu moine et chanoine*, et qui est désignée sous le nom de *Luparius*. (Fol. 89 v°; 108 vers.) Elle est antérieure au XII<sup>e</sup> siècle, et a été très répandue au moyen âge. Elle a été publiée par Flaccius (*De corrupto Ecclesie statu poemata*, p. 470) et par Grimm (*Reinhart Fuchs*, p. 410). M. Edelestand du Ménil (*Poésies inédites du moyen âge*, p. 111) cite ces quatre vers,

Ut videt Opilio captum pendere latronem,  
 Mittit in hunc lapides, accelerando necem.  
 Vulnera mille facit, lupus ut pereat lapidatus,  
 Sed nequit expelli spiritus ille malus,

qu'il prend dans Leyser (*Historia poetarum et poematum medii ævi*, p. 2093), pour montrer que l'assimilation du diable avec le loup était complète au moyen âge. L'idée du loup se faisant moine se retrouve

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

dans les vers d'un ms. daté de 1473, appartenant à la Bibliothèque de Vienne :

Semper natura quemvis trahit ad sua iura;  
Fit lupus hic monachus, raptor ut ante fuit.  
Quando pater noster lupus affirmare volebat,  
Verbum non linquit, semper lam, lam lupus inquit.

*Lamb* signifie « agneau », en allemand et en anglais. (Cf. E. du Méril, *loc. cit.*, p. 157, note 1.)

*Incipit* : Sepe lupus quidam per pascua lata vagantes  
Arripuit multas Opilionis oves.

LI. *Incipiunt versus Bede presbiteri de die iudicii.* (Fol. 90 r°; 158 vers.) Ces vers sont très connus, et publiés dans les œuvres de Bède. On les retrouve dans les mss. 306 (IX<sup>e</sup> siècle) et 413 (XI<sup>e</sup> siècle) de l'École de médecine de Montpellier, 749 (XIII<sup>e</sup> siècle) de Douai, etc.

*Incipit* : Inter florigeras fecundi cespitis herbas.

LII. *Tegma* : *Pecudes habunde fecundas diviti pauper vendere cum non vellet, egressum ad pascua pecori dives intercludit*, etc. A la suite de cette longue rubrique se trouve une version de la XIII<sup>e</sup> grande déclamation de Quintilien, *Apes pauperis*, qui s'écarte beaucoup plus de l'original que celle de Pierre Riga (ms. 1136 de l'Arsenal, fol. 35 r°). Ici nous avons *La réponse du riche*, qui est de l'invention du poète (fol. 91 r°; 148 vers), mais il ne nous donne pas *La sentence du juge*. On trouve cette pièce dans le ms. 6765 de la Bibliothèque nationale. Beaugendre l'a publiée sous le nom d'Hildebert (col. 1327); M. Hauréau croit devoir l'attribuer au moine Serlon (*Notices*, etc., t. XXVIII, p. 317-319). Peut-être mériterait-elle d'être publiée de nouveau.

*Incipit* : Vestra peritia, dum regit omnia, sydera tangit.

LIII. Une autre pièce du même genre, en vers rimés, anonyme et sans rubrique. C'est une version de la VIII<sup>e</sup> grande déclamation de Quintilien, *Gemini languentes*. (Fol. 92 v°.) Je n'en connais pas l'auteur;

mais je crois devoir la reproduire ici tout entière : elle peut être un renseignement curieux pour ceux qui voudraient faire l'*histoire de la déclamation* au moyen âge.

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

Roma duos habuit (res est non fabula vana,  
Auctores perhibent et pagina Quintiliana)  
Fuderit ut geminos labor unus parturiendi,  
Sic fuerant similes forma specieque videndi,  
Et sic miscuerat color unus utrumque decorum,  
Quod vox una foret discretio sola duorum.  
Quos sic nature manus ingeniosa potentis  
Finxerat ex anima vel corporeis elementis,  
Ut meminisse queat nichil in rerum genitura  
10 Cui sit tantus honor, vel tam speciosa figura.  
Finxit, et intuitis pede, mento, nare, capillis,  
Tunc magis artificem sese cognovit in illis,  
In quibus expressit tanti moderaminis artem,  
Quod neutri voluit minus aut magis addere partem.  
Turpis ad hos, puer ante Jovem qui pocula ponis,  
Turpis eras Memnon, et tu quoque turpis Adonis.  
Plurima cum desint felicibus ad sua vota,  
Fluxit ad hos solos rerum profectio tota,  
Felicique diu vixisset uterque iuventa,  
20 Ni foret ante diem sibi lux vitalis adempta.  
Sed rota fortune nunquam rarove fidelis  
Non sinit ut vivat homo longo tempore felix;  
Dum venit humane pacem turbare quietis,  
Invehit infirmis mala corporis invida letis.  
Sic igitur sicut pariles similesque fuere,  
Sic paribus fatibus incepit utrumque movere  
Una mali species, eadem natura doloris,  
Hisdem quippe modis et eisdem scilicet horis,  
Cumque iacent sensus in corpore mortificati,  
30 Cernere non possunt oculi languore gravati.  
Non valet escarum guttus sentire saporem,  
Non sentit tractanda manus neque naris odorem;  
Surdescunt aures et deficit usus earum;  
Sic oblita iacet rerum natura suarum.

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

At pater inde doleas implorat opem medicorum,  
Et venere duo, grecus fuit alter eorum.  
Inde per urinas et venis sepe notatis,  
Querunt unde fluant tante mala debilitatis.  
Sed nec in urinis nec pulsibus inspicientes,  
40 Morborum causas potuerant sentire latentes.  
Falluntur medici, perit et sollertia greca;  
Sevit adhuc morbosque latens et passio teca.  
Quis modus his morbis, quis finis ad hos cruciatus,  
Sic pater ad medicos; respondet uterque rogatus :  
« Cum simili morbo videamus utrumque gravari,  
Causa latet morbi, neuterque potest relevari,  
Ni prius alterius in visceribus videamus  
Quis sit et unde fluat dolor, inde modo dubitamus.  
Quilibet ut pereat, unum redimet medicina;  
50 Si geminis parcas, geminos trahet una ruina. »  
At pater hoc fieri cernens opus atque necesse,  
Maluit unicus quam nullius pater esse.  
Ergo dedit medicis quemotumque magis voluerunt.  
Membra secant, sedemque mali per viscera querunt.  
Inveniunt causamque mali, morbumque latentem.  
Sic curant aliam simili languore iacentem.  
At genitrix gavisam nichil de sospite nato,  
Semper in alterius nati dolet anxia fato.  
Ergo gemens aliam velut a genitore necatum,  
60 In ius, in causam patrem trahit ante senatum.  
Femina sicut erat magis ad lites animata,  
Sic prior incipit : « Eram geminorum prole beata;  
Hunc peto, qui minus est modo de numero geminorum,  
Quem pater extinxit et iniqua manus medicorum.  
Eger erat, dicet, tamen ex hoc non morietur,  
Cum suus ex ipso frater morbo relevetur.  
Ferro, non morbo periit puer ille peremptus,  
Cum sua fortassis curasset utrumque iuventus. »  
Responsurus ad hoc surgit pater atque profatur.  
70 Seque parat verbis legalibus ut tueatur :  
« Feminei sexus satis ostendis levitatem,  
Dummodo damna vides, neque tendis ad utilitatem.

Si duo contingant aliquando pericula dura,  
 Ex illis facimus minus aut levius nocitura. »  
 Res ubi facta fuit et disceptatio talis,  
 Diffinivit eam sententia iudicialis :  
 « Cum te pacificum promiserit os et amicum,  
 Debes malle mori quam mens tua dissonet ori<sup>1</sup>. »

---

MANUSCRITS  
 DE  
 LA BIBLIOTHÈQUE  
 DE  
 SAINT-OMER.

LIV. Une pièce en distiques rimés, sans rubrique, dont le sujet est emprunté aux Controverses de Sénèque (liv. V, c. 1) : *Laqueus incisus* (fol. 93 r<sup>o</sup>; 18 vers). Elle a été publiée par M. Edelestand du Méril (*Poésies du moyen âge*, p. 9).

*Incipit* : Mesta parens misere paupertas anxietatis.

LV. *Sententie magistri Petri Abailardi*. (Fol. 92 r<sup>o</sup>; 461 vers.) Ces distiques avaient déjà été signalés dans l'*Histoire littéraire de la France* (t. XII, p. 133), d'après un ms. de la Bibliothèque cottonienne. Ils ont été publiés d'après plusieurs mss., et spécialement d'après celui dont je m'occupe, par MM. V. Cousin, Ch. Jourdain et Despois, dans le premier volume des *Petri Abailardi opera* (p. 340-348, in-4<sup>o</sup>, Parisii, Durand, 1849).

*Incipit* : Astralabi fili, vite dulcedo paterne,  
 Doctrine studio pauca relinquo tue.

LVI. Une pièce satirique, anonyme et sans rubrique, qui a été publiée par Ed. Flacius Illyricus (*Varia . . . poemata de corrupto Ecclesiæ statu*, p. 349). C'est une invective contre la fortune; on la retrouve dans le ms. 710 de Saint-Omer. (Fol. 96 r<sup>o</sup>; 46 vers.)

*Incipit* : Cur ultra studeam probus esse, probusque videri,  
 Aut inter socios famam cum laude mereri?

LVII. Une pièce satirique, anonyme et sans rubrique, en hexa-

<sup>1</sup> Ces deux derniers vers se trouvent, isolés, dans le ms. 710 de Saint-Omer, fol. 118 v<sup>o</sup>.

mètres rimés en flèche (fol. 96 v<sup>o</sup>). Elle se trouve aussi dans le ms. 710 de Saint-Omer, à la suite de la précédente. Elle est assez curieuse; je ne crois pas qu'elle ait été publiée. Elle mérite peut-être de l'être : elle est divisée en cinq parties, séparées par ce simple signe §. La voici :

Temporibus nostris mutari secula cerno;  
Omne vetus studium perit accedente moderno.  
Artes scire bonas fuit olim gloria cleri,  
Gloria magna fuit famam cum laude tueri.  
Nunc inhonesta sequi, nunc sectari levitatem  
Gens hodierna studet, morumque fugit probitatem.  
Artes scire bonas nunc pro nichilo reputatur,  
Nummos scire bonos, hoc prevalet, hocque probatur.  
Hoc hodie studium deducitur absque labore :  
10 Quod quicumque tenet, cito sublimatur honore.  
Hoc studio baculus donatur pontificalis,  
Venditur hoc studio gradus omnis symonialis.  
Hoc erismeticam studium dixere priores,  
Hoc etenim multi sunt affecti potiores.  
Era metat quisquis studium cupit hoc imitari,  
Et de stercoribus valet ad sublime levare.  
Est gravius studium bene scribere, versificari,  
Discere grammaticam, prudenter versificari,  
Quam nummos nummis, libras libris cumulare,  
20 Aut ex usuris usuras multiplicare.  
§. *Domnus vobiscum*, quia predictam colit artem,  
Colligit ex hominum variis opibus sibi partem,  
Et quia denarios bene comperit omnia posse,  
Quando canit, vertit gaudens ad denarios se;  
Hos colit, hos recolit, his predicat, hos et honorat,  
His sua festa facit, magis hos quam numen adorat.  
§. *Domnus vobiscum* libros quos devorat ore  
Non sapit intro, tamen fato regitur meliore  
Quam vir grammaticus qui multa legendo laborat,  
30 Quem sequitur mala fors, quem pauperies inhonorat.  
Sillaba longa brevis, brevis illi longa videtur,  
Grammaticusque bonus sibi cum sit, nullus habetur.



Pro nichilo ducit dicens aliquando *cóminus*,  
 Nec putat errorem si dicat forte *Dominus*.  
 Fasque nefasque canens, credit sibi cuncta licere :  
 Copia nummorum dat ei nil posse timere.  
 Est in marsupio sua regula , regula iusta,  
 Auro , denariis et caris rebus onusta.  
 Hac se defendit quotiens metuit reprehendi,  
 40 Hac facit a multis laudum sibi iura rependi.  
*S. Dominus vobiscum* vitando pericula dura  
 Ostia sectatur, vitam ducens sine cura;  
 Que pretiosa foro venduntur, que meliora ,  
 Hec emit ad placitum, non curans deteriora.  
 Huic volucres, pisces, huic fercula queque novella,  
 Huic piper arridet, huic gingiber atque canella.  
 Huic pigmenta favent, servitque manus medicorum.  
 Huic etiam ad nares flagrantia spirat odorum.  
 Grammaticus vero tenuis, laceris quoque pannis,  
 50 Immoritur studiis, brevibus consumptus in annis;  
 Vilia queque fori pauper vix comparat ille,  
 Quamvis optulerit pretiosa poemata mille,  
 Quem pretiosus equus nescit per compita ferre,  
 Sed pes, sed baculus sordentes pulvere terre.  
*S. Dominus vobiscum* cute clara, vesteque munda  
 Splendidus incedit, calida bene lotus in unda,  
 Cuius doctus equus bene doctus figere passum  
 Ambulat et nullo facit illum tempore lassum.  
 Hunc domini, domine poscunt, famuli famuleque,  
 60 Dona que dant illi pinguisima nocte dieque.  
 Suscipit ille libens oblataque munera servat,  
 Inque suis oculis massam massa coacervat.  
 Ah! quotiens referat signatam clavibus archam,  
 Ut gaudens videat cum marcha ludere marcham!  
 Crede michi, Deus est, Deus est suus omnis in illa,  
 Nec de morte timet, cum sit cinis atque favilla.  
 Grammaticus vero quid paupere cernit in archa?  
 Fortunam tenuem, Cereris recreamina parca.  
 Cernit ibi tabulas, graphium, pluresque libellos  
 70 Artis grammaticæ veteres simulque novellos;

---

MANUSCRITS  
 DE  
 LA BIBLIOTHÈQUE  
 DE  
 SAINT-OMER.

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

Hic et Aristotelis videt arma potenter acuta,  
Sed duram contra paupertatem male tuta.  
He sunt divitie, sunt gaze philosophorum;  
Istis mendicant in regno presbiterorum.  
Ergo ne verbis vacuis longisque laborem,  
Hortor eos qui divitias cupiunt et honorem  
Ut fieri *Domnus vobiscum* non remorentur.  
Isto nempe gradu locupletes efficientur.  
Sic erismetice ditescent utilitate

80 Qui pro grammaticæ mendicant garrulitate.

Cette satire mordante contre les prébendés, abbés et autres, que l'auteur appelle des *Domnus vobiscum*, roule sur un jeu de mots. Le *grammaticus* a tort de s'attarder aux enfantillages de la grammaire (*garrulitas*); il est bien plus profitable d'être grossièrement ignorant, mais de posséder toutes les ressources (*utilitas*) non de l'*arithmetica*, qui faisait partie du *quadrivium*, mais de l'*ærismetica*, l'art de faire fortune et d'avoir, par suite, toutes jouissances de la vie. On n'est pas plus utilitaire, et cette satire est de tous les temps.

LVIII. Une pièce anonyme, sans rubrique, que l'on peut intituler *Poetria*, d'après le terme adopté au XI<sup>e</sup> siècle. C'est un *Art poétique* très curieux, où l'auteur s'est inspiré, pour le fond, de l'épître aux Pisons, mais où il traite son sujet dans l'esprit du temps (fol. 97 r<sup>o</sup>). Il y a un *Poetria* attribué à Matthieu de Vendôme (*Hist. litt.*, t. XV, p. 427). Il y en a un autre, attribué à Milo, le célèbre écolâtre de Saint-Amand (Ed. du Ménil, *Poésies inédites du moyen âge*, etc., p. 352, n<sup>o</sup> 1), et d'autres encore indiqués par M. du Ménil (*Poésies populaires latines, antérieures au XI<sup>e</sup> siècle*, p. 42, n<sup>o</sup> 2). Mais celui que nous trouvons dans notre ms. semble être une œuvre différente. Il n'y est pas question de métrique, ni de figures de mots ou de pensées. Il s'agit des caractères des différents âges et des différentes positions sociales. La plupart des vers sont en distiques léonins, quelques-uns en hexamètres léonins, les autres en vers rapportés, en vers appelés

*versus recipientes*, enfin en hexamètres rimés en flèche. Je transcris intégralement ce morceau curieux à plus d'un titre.

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

- Debemus cunctis proponere noscere montis  
Musam Parasii, fontis et Aonii.  
Diversas formas et fandi noscere normas  
Sit cunctis melius rebus et utilius.  
Ut bene possimus describere queque velimus,  
Lustra frequentemus, Aoniumque nemus.  
Nunc describamus personas, et videamus  
Personis proprium quid sit et egregium.  
Affectus tristis dicamus versibus istis,  
10 Etatis, studii, militis egregii,  
Sexus, meroris, fortune, flentis amoris,  
Pirate, iuvenis, coniugis atque senis.  
Cum describetur scilicis persona fruetur,  
Ira bella volet, equora nocte colet;  
Et sermo fractus audax erit; impavefactus  
Omnia qui cupiat, cunctaque decipiat.  
§. Non est persona muliebris digna corona :  
Sexus quippe nocens et mala sona docens.  
Blandiciis nummum minimum poscit<sup>1</sup> quasi summum;  
20 Blandiciis iuvenes decipit atque senes.  
Femina lesa furit, sed eam quotiens dolor urit,  
Ore, manu, mente, vultu, mucronibus, igne  
Pandit, miscet, alit, demonstrat, perfodit, urit  
Probra; venena; dolum; feritatem; pignora; tectum<sup>2</sup>.  
§. Sit letus iuvenis, silvis spatietur amenis;  
Sit varie vocis, gaudeat ille iocis.  
Audax ille fore debet, correptus amore,  
Nec tenebras timeat, per tenebras sed eat.  
§. Sit persona senis turpis, careatque serenis  
30 Moribus, et cupiat omne quod aspiciat.  
Sit cupidus, vanus tardusque senex et avarus,  
Divitiasque neget : res habet, his et eget.

<sup>1</sup> Il y a *posce* dans le texte. — <sup>2</sup> Ces trois derniers vers doivent se lire ainsi :

Ore pandit probra; manu miscet venena, etc.

Ce sont des *vers rapportés*.

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

- §. Sit miles parma, galea quoque tectus, et arma  
Ille severa volet, fortia bella colet.  
Sitque coloratus armis ad bella paratus,  
Ense ferire sciat, iraque conveniat.
- §. Induperatoris persona sit omnibus horis  
Horrida, seva nimis, turbida, plena minis,  
Crudelis miseris, iris immensa severis,  
40 Et sedeat solio dives in egregio.
- §. Assit leccator cunctorum vituperator,  
Sit risu plenus, spernat ut arva nemus;  
At structis cenis, epulis letetur amenis,  
Et studium nolet; otia, vina volet.
- §. Villanus laudem querat, vitet quoque fraudem,  
Semper dicat idem, servet ametque fidem,  
Semper idem reticet, meretrices, crimina vitet;  
Ille iocos nolet; seria verba volet.  
Pulveris os atrum, scabies sit, portet aratrum,  
50 Et clavam teneat, ruraque circueat.
- §. Sit mitis, letus, tardus sophus atque quietus,  
Non sese moveat, nec loca circueat.  
Pauca sophus fetur ut plurima quisque loquetur,  
Sed versus faciat, fingat et inveniat.  
Vitet certamen si victus membra<sup>1</sup>, iuvamen  
Hoc sibi proponet : sic mea norma monet.
- §. Qui pro personis scribendis esse coronis  
Vult dignus, faciat quod bene conveniat;  
Dicat honestates, personis proprietates,  
60 Nam nichil est melius et nichil utilius.
- §. Altera verba refert iratus, saucius armis,  
Letus, fortis, inops altera verba refert.  
Conspicienda nimis quo credo modo rationis,  
Quo bene fingendo conspicienda nimis.  
Tempore quo, quis, ubi, coram quo quisque loquatur,  
De quo fit sermo, tempore quo, quis, ubi;  
Quid faciat, quid agat olim, quid fecerit ante,  
Quidque pati possit, quid faciat, quid agat :

<sup>1</sup> *Alias* : metra (variante donnée en interligne dans le ms.).

- 70 Talia noluerit, si quis consulta replere,  
 Et si quis facere talia noluerit.  
 Convenit atque decet uti tali ratione,  
 Hos servare modos convenit atque decet.  
 Exigit hora, locus quos ipsum tempus et ipse  
 Auditor quis res exigit hora, locus.  
 Impudibunda bonis ne sint risoria seris,  
 Mixta profana sacris, impudibunda bonis.  
 Gaudia tristiciis que sunt sine pondere magnis  
 Seris lascivia, gaudia tristiciis.  
 Pulchriter, egregie sit fandum more latino,  
 80 Et sit fingendum pulchriter, egregie<sup>1</sup>.
- §. Egregie loquitur, loquitur quoque more latino,  
 Et non decipitur, fruitur sed more sophie,  
 Rerum consequitur qui naturalia dicta,  
 Et non decipitur, recta ratione relicta.  
 Qui vult egregie fando condignus haberi,  
 Laudis et egregie famam bene fando mereri,  
 Non dicat graviter, sed convenientia dicta  
 Scrutetur, leviter dicat, gravitate relicta,  
 90 Nec geminum faciat sensum, dicat manifeste,  
 Pulchriter inveniatur, inventaque narret honeste.  
 Fini principium sit par, stilusque sit idem :  
 Sic erit egregium carmen, si sit modus idem.  
 Perlegat auctores varios, legat et poetiam,  
 Rhetoricos flores cupiens et scire sophiam :  
 Nam servare monet unum stilum poetria ;  
 Hoc sibi proponet, fruitur quicumque sophia.  
 Quisquis predictum iussum complere valebit,  
 Illius dictum vitio, non laude carebit,  
 Implevi numerum; Xp̄isto servite, valetē;  
 100 Hoc iterans iterum verbum, precor, opto, valetē.

---

MANUSCRITS  
 DE  
 LA BIBLIOTHÈQUE  
 DE  
 SAINT-OMER.

LIX. Une série de sentences monostiques, sur toutes sortes de sujets, et disposées par ordre alphabétique du premier mot de chaque vers.

<sup>1</sup> Ces vingt vers sont des distiques *recurrentes*.

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

Quelques-unes sont assez grossières, telles que celles-ci :

Olle merdose tribuantur opercula bose.  
Qui merdam filat, merdam cum traduce girat.

D'autres sont empreintes d'un certain scepticisme et d'une certaine mélancolie :

Si fas est hodie, cras non fortasse licebit.  
Stultus dampnavit quod prudens edificavit.  
Sectans baronem manducat sepe bratonem.  
Si celum rueret volucrum captura valeret.

(Fol. 97 v°; 298 vers.) On retrouve aussi cette compilation dans le ms. 710 de Saint-Omer, Voici le premier vers de chaque lettre :

Ardua nulla bonis spe syderee regionis.  
Bacchus sumatur modice, sensus cumulatur.  
Cur tibi sunt cure pereuntis amena figure?  
Disce nichil tutum ni primo carne solutum.  
Etatis tenere discas moderamen habere.  
Forma perit rerum datur altera queque dierum.  
Gaudia mira poli mala lingua retexere noli.  
Heres ne cure tibi sit tuus, o moriture.  
In veniam scelerum decimatur summa dierum.  
Juxta cantellum fac ieiunare labellum.  
Laudis amore peris si mundi miles haberis.  
Mente bonis fulta moritur temptatio multa.  
Nemo levat morbis animam, ni conditor orbis.  
Optimus est lusus fervens dictaminis usus.  
Preterit absque mora quod presens exhibet hora.  
Que meditatus eris tabulis dare ne pigriteris.  
Res docuit multas furari sepe facultas.  
Semper erit presto quod et instet et obstet honesto.  
Terrea quid prosunt? quasi stercora cuique bono sunt.  
Urbibus et peregre vitium dediscitur egre.  
Vita beatorum votis succurrat eorum.

LX. Une série de vers proverbes empruntés aux poètes classiques,

Virgile, Horace, etc., et rangés par ordre alphabétique. (Fol. 99 v°; 74 vers.) On la retrouve dans le ms. 710 de Saint-Omer, avec cette rubrique : *Quedam proverbia ex dictis antiquorum*. Voici les premiers vers de chaque lettre :

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

Alba ligustra cadunt, vaccinia nigra leguntur.  
Celum non animum mutant qui trans mare currunt.  
Est quoddam prodire tenus, si non datur ultra.  
Felix qui potuit rerum cognoscere causas.  
Intendas animum studiis et rebus honestis.  
Nemo ideo ferus est ut non mitescere possit.  
Oderunt peccare boni, virtutis amore.  
Principibus placuisse viris non ultima laus est.  
Sincerum nisi vas, quodcumque infundis accessit.  
Testa recens imbuta diu servabit odorem.  
Una salus victis nullam sperare salutem.

LXI. Une pièce en vers hexamètres, anonyme et sans rubrique, qu'on peut intituler *De amicitia*. (Fol. 100 r°; 171 vers.)

*Incipit* : Que sit amicitie lex et modus inter honestos,  
Veraque quam suaves pariat dilectio fructus  
Complecti verbis non est michi plena facultas;  
Sed tamen experiar super his attingere quedam.

.....

*Desinit* : Optinet ergo locum Deitas super omnia primum;  
Proxima stat virtus pax, quam numeretur amicus,  
Quo melius post illa duo nichil esse putemus.

LXII. Une pièce en hexamètres rimés en flèche, anonyme et sans rubrique, qu'on peut intituler *De Baculo et Annulo*. (Fol. 101 v°; 62 vers.)

*Incipit* : Annulus et baculus sunt spiritualia dona;  
His diversa manent gladius regisque corona,  
Conveniuntque tamen propria si sede locentur,  
Scilicet ut pape regi quoque propria dentur.

.....

*Desinit* : Convenit ut tales sint collaterales,  
Convenit ut tales equites sint imperiales,  
Tali rex et papa modo non dissociantur,  
Una sed potius vero sub amore ligantur.

LXIII. Une pièce de vers léonins, anonyme et sans rubrique. C'est une lettre adressée à *Bérenger*, le célèbre hérésiarque du XI<sup>e</sup> siècle, sur la foi et sur la présence réelle dans l'Eucharistie. (Fol. 102 r<sup>o</sup>.)

Vita, Berengeri, tibi sit cum dogmate veri.  
De fidei causa vel nobis vel tibi clausa  
Si percunctatus sis respondere paratus,  
Iam minus imponis maculam tibi suspicionis :  
Nam qui culpetur ni se ratione tuetur,  
Astruit illatum profugus constare reatum.  
Principio Rome quid feceris ordine prome,  
Si pateat digne quod sis salvatus ab igne  
Quem tibi devota decrevit concio tota.  
Pax michi tunc tecum, sed fraus si vicerit equum,  
Et tibi fallacem dederunt sophismata pacem,  
Vel si nescivit vel munera Roma cupivit,  
Assumamus item Xpisto sub iudice litem,  
Qui pugnante David Goliath precipitavit,  
Per me substantem franget te, credo, gigantem.  
Si fugis a vero, torqueberis hoste severo;  
Meque tibi flecto si tendis tramite recto.  
Hoc sacramentum celeste quod est alimentum  
Ut quid perversus laceras tam sepe reversus?  
Ac non persistens, sed item merore resistens,  
Si furor urgeret, vaga sive iuventa moveret,  
Non me censorem, sed haberes commonitorem.  
Fis iam provectus, nec abest annosa senectus,  
Appositum liti plures iuvere periti,  
Nec dum per terras retrahis garrere quod erras.  
Millia sic ponis in carcere proditiōnis,  
Unde michi restat indigna quod ultio prestat.  
Ultio si desit quia pars tibi maior adhesit,  
Vel sacramentum tandem dabit impedimentum  
Quod Rome factum fuit illo tempore fractum.



At, miser, altari si non pudet annumerari,  
 Que tractas temere sacra saltem disce timere.  
 Ve bibis et comedis, nisi puro pectore credis,  
 Ut digne comedas carnem cum sanguine cedas.

---

MANUSCRITS  
 DE  
 LA BIBLIOTHÈQUE  
 DE  
 SAINT-OMER.

A la suite de cette pièce, se trouvent deux distiques appartenant à la seconde partie de l'*Aurora* et au *Floridus aspectus*, dans le morceau intitulé *De tribus donis magorum*.

Dat magus aurum, thus, myrrham; rex suscipit aurum,  
 Thura Deus, myrrham qui moriturus erat.  
 Thus orando damus, aurum sapiendo superna,  
 Myrrham cum carnis mortificatur opus.

Rien de plus fréquent dans les mss. que ces morceaux de remplissage.

LXIV. Une pièce anonyme et sans rubrique, commençant par six hexamètres, et continuant en distiques. Ce sont des conseils pour la vie pratique et religieuse. (Fol. 102 v°; 62 vers.)

*Incipit* : Qui cupis ad regnum cito transire polorum,  
 Audi consilium quo possis vincere mundum.

LXV. Une pièce en vers tantôt rimés, tantôt léonins, anonyme et sans rubrique, qu'on pourrait intituler *De vanitatibus mundi*. (Fol. 103 r°; 28 vers.) On la retrouve dans le ms. 710 de Saint-Omer, n° IX, où je l'ai transcrite.

*Incipit* : Quid decus aut forma, quid gloria divitiarum.

LXVI. *De signis mortis*. Voici cette petite pièce qui n'a que neuf vers. (Fol. 103 r°.)

His signis moriens certis cognoscitur eger :  
 Fronte rubet primo, pedibus frigescit ab imo,  
 Sponte sua plorans mortis prenuntiat horam,  
 Antevenit pulsus decurrens prepete cursu;

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

Inde supercilium deponit sine propinquum,  
Decidit et mentum, levus minuetur ocellus,  
Defugit et venter, nasus summo tenuis albet.  
Vigilias iuvenis patitur si nocte dieque,  
Sique senex dormit, designat morte resolvi.

Ces deux derniers vers ont été traduits par ce proverbe populaire :  
*Jeunesse qui veille et vieillesse qui dort, c'est signe de mort.*

LXVII. Une petite pièce en distiques léonins, anonyme et sans rubrique, qu'on peut intituler *l'Éventail et les Mouches*. (Fol. 103 r<sup>o</sup>.)  
La voici :

Cum muscis bellum facio, dicorque flabellum,  
Quas male discutio quando supervenio.  
Cum ventum turbo fit eis turbatio, turbo,  
Me veniente fremunt, me redeunte tremunt.  
Cum moveo ventum sparguntur per loca centum.  
Mox iterum veniunt, denuo moxque furunt.  
Grege avium talis nimium confidit in alis,  
Et nimis in pedibus, sive citis gradibus.  
Terrifico fuscas, fugo, pello, pertero muscas,  
Cum venio fugiunt, cum fugio veniunt.  
Turba furens talis pernicibus advolat alis,  
Nititur et gradibus pluribus et pedibus.  
Commaculat totum, cadit intus ut ebria potum.  
Tunc bibit et moritur, naufragium patitur.  
Sepius evadit titubans, madefactaque vadit,  
Continuo remeat cominus ut noceat.

LXVIII. Plusieurs pièces en hexamètres, sans titres ni noms d'auteurs et sans indication matérielle qui fasse connaître le commencement et la fin de chacune d'elles. (Fol. 103 r<sup>o</sup>; 98 vers.) Ce sont des maximes et des sentences morales, quelquefois satiriques.

En tête se trouve une petite pièce bien connue, qui pourrait être d'Hildebert de Tours et qui a été souvent publiée. (Cf. Beaugendre,

*Hildeberti Opera*, col. 1333; *Hist. litt.*, t. XI, p. 387; Hauréau, *Notices* etc., t. XXVIII, p. 327.)

*Incipit* : Normula<sup>1</sup> vivendi presto est tibi : pauca loquaris.

*Desinit* : Glorificant gaze privatos nobilitate,  
Paupertasque domum premit altam nobilitate.

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

LXIX. Une pièce en distiques, anonyme et sans rubrique. (Fol. 104 r°; 62 vers.) Cette pièce, d'une médiocre valeur et renfermant des jeux de mots d'un goût douteux, est ici incomplète. On la trouve complète dans le ms. 1136 de l'Arsenal, et faisant partie du *Floridus aspectus* (fol. 23 r°); elle y compte 170 vers et est intitulée : *Causa regis Francorum contra regem Anglorum*. C'est l'œuvre de Pierre Riga; mais elle a subi des variantes dès les premiers vers :

*Incipit* : Lux mundi, terre sal, vite flumina, Xpisti  
Organa, precones pacis, avete Patres.

LXX. *Versus magistri Serlonis*. Cette pièce très connue compte 52 vers léonins. (Fol. 104 v°.)

*Incipit* : Custos mentis ego fas dicto nefasque relego;  
Me duce si graderis post carnem non gradieris.

LXXI. *De sacrilegis monachis*. (Fol. 105 r°; 42 vers.) Cette pièce est dédiée à Hugues de Die ou de Bourgogne, successivement évêque de Die (1073-1092), légat de Grégoire VII en France et archevêque de Lyon (1085-1106), qui joua un grand rôle dans l'histoire ecclésiastique de cette époque, et à Hugues de Pierrefond, évêque de Soissons (1092-1103). La petite pièce mentionnée au n° XLI, A (*Præsul amabilis et venerabilis Hugo Diensis*) est la fin de celle-ci, qui a été publiée en entier par Th. Wright (*The anglo-latin satirical poets*, t. II, p. 201), et l'avait déjà été, mais incomplètement (moins les dix

<sup>1</sup> *Formula* : ms. 14194 de la Bibliothèque nationale, fol. 161, provenant de Saint-Germain-des-Prés.

derniers vers), en 1557, à Bâle, par Matthias Flacius Illyricus (Franco-witz), comme ouvrage anonyme (t. III, p. 489), et dans la *Bibliothèque du moyen âge* de Fabricius (t. III, p. 111). Leyser la cite aussi comme anonyme (p. 434). C'est l'œuvre d'un poète anglais, originaire du pays de Galles, du nom de Gualon. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* en font honneur au fameux Galon, professeur de l'Université de Paris, qui soutint une lutte célèbre contre Algrin, chancelier de l'église de Paris en 1134, et fut appuyé dans ses prétentions par l'archevêque de Sens, Henri Sanglier, malgré l'évêque de Paris, Étienne de Senlis. Par suite ils prétendent que Hugues de Die, auquel elle est dédiée, n'est pas le célèbre Hugues, archevêque de Lyon, parce qu'il était mort en 1106, et parce que « ayant été moine lui-même, il n'y a pas d'apparence qu'il eût trempé dans un écrit où l'on distillait le fiel le plus amer contre l'état ecclésiastique. » (*Hist. litt.*, t. XI, p. 421.) Pour moi, je crois qu'il n'y a pas à hésiter; les deux personnages auxquels cette pièce est adressée sont bien Hugues de Pierrefond, évêque de Soissons, et Hugues de Die, archevêque de Lyon; les dates concordent très bien. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* l'auraient certainement reconnu, sans les circonstances suivantes : 1° Ils donnent ainsi le quatrième vers :

Noster amicus eam legat Otto Suessionensis.

Or il n'y a pas d'Otto évêque de Soissons, et ce nom, rapproché de celui de Hugues de Die, ne peut se rapporter qu'à un évêque. — 2° Ils ne donnent que trente-trois vers à la satire (ils devraient dire trente-deux); mais ils ne connaissent pas les dix vers qui la terminent, qui font corps avec le commencement et qui désignent clairement Hugues de Die. Quoi qu'il en soit, je crois devoir reproduire cette pièce intégralement :

Sacrilegis monachis, emptoribus ecclesiarum,  
Composui satiram carmen per secula clarum;  
Quod quia vir magnus corroboret Hugo Diensis,  
Noster amicus eam legat Hugo Suessionensis.

Ordo monasticus ecclesiasticus esse solebat,  
 Densa cibaria cum per agrestia rura colebat;  
 Nulla pecunia, nulla negocia prepediebant,  
 Sobria copia, parva colonia sufficiebant;  
 Pro venalibus et capitalibus invigilabant,  
 10 Tam venalia quam capitalia nostra piabant.  
 Sed miserabilis et lacrimabilis est modo factus,  
 Post venalia, sub capitalia dampna redactus.  
 Ordo monasticus ecclesiasticus est sine fructu,  
 Intrat ovilia desuper ostia, non sine luctu,  
 Ordo monasticus ecclesiasticus est sine causa,  
 Clamat ad ostia spiritualia iam sibi clausa.  
 Ordo monasticus ecclesiasticus unde vocatur,  
 Quando tenacibus atque rapacibus assimilatur.  
 Ordo monasticus ecclesiasticus est sine sensu,  
 20 Estimât omnia spiritualia divite censu.  
 Terra, pecunia, templa, palatia magna parantur,  
 Unde potentia sive superbia magnificentur.  
 Vana superbia quod per inania ludificatur,  
 Lucifer extulit et Deus expulit et cruciatur.  
 Sed duo crimina per sua nomina nolo notare,  
 Que sapientia et reverentia nescit amare.  
 Dicere planius est inhonestius, ultro patebit,  
 Ultro quis audiet, ultro subaudiet, ultro docebit;  
 Sed Dominus meus, omnipotens Deus, omncreator,  
 30 Insipientibus ac sapientibus auxiliator,  
 Hec pius auferat et bona conferat ut mereantur  
 Spiritualia querere pascua, ne moriantur.  
 Presul amabilis et venerabilis Hugo Diensis,  
 Vestra scientia nostra superflua radit ut ensis;  
 Vir memorabilis, irreparabilis, omnis honestas.  
 Vestra calumpnia corrigit omnia, digna potestas.  
 Anglia, Scotia, Gallia, Grecia vos reverentur,  
 Quod sapientia, quod reverentia vestra merentur.  
 Carmina metrica, dicta poetica si placuissent,  
 40 Nostra precamina iusta per omnia vos monuissent,  
 Ius ut ab omnibus hoc facientibus obtinuissent  
 Affrica, Gallia, Pontus et Asia vos coluissent.

---

MANUSCRITS  
 DE  
 LA BIBLIOTHÈQUE  
 DE  
 SAINT-OMER.

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

LXXII. *Incipit dialogus visionis de Virgine et Puero.*  
*Intellectualiter contemplare; Attende diligenter ubi VIRGO, ubi PUER*  
*inscribitur, quia promiscuis sermonibus sibi invicem colloquantur.* (Fol. 105  
r°; 264 vers.) C'est une pièce anonyme, du genre mystique, compo-  
sée de soixante-six strophes, de quatre vers métriques chacune, tous  
les vers de chaque strophe rimant ensemble.

*Incipit* : Sol intraverat virginem cultureque ritus  
Autumpnus qui, Cereris negligens maritus,  
Sue pene coniugis fuerat oblitus,  
Vocabat ut surgeret die consopitus.

*Nota.* Cette pièce termine le quatorzième quaternion du volume.  
Le quinzième et dernier est d'une main différente, mais de la même  
époque que les précédents.

LXXIII. Une pièce anonyme et sans rubrique, en trois parties de  
17-15 et 70 vers. (Fol. 107 r°.) C'est une prière aux trois personnes  
de la sainte Trinité. « Elle a été très goûtée durant le moyen âge, et  
très souvent copiée; elle a été depuis fréquemment imprimée, » dit  
M. Hauréau, qui n'hésite pas à l'attribuer à Hildebert de Tours, et  
non à Abélard, comme le voudraient les auteurs de l'*Histoire litté-  
raire*. (Cf. *Opera Hildeberti*, éd. Beaugendre, col. 1337; *Hist. litt.*,  
t. XI, p. 388, et t. XII, p. 136; Hauréau, *Notices*, etc., t. XXVIII,  
p. 340-343.) Nous la retrouvons dans le ms. 710 de Saint-Omer.  
(Fol. 116 v°.)

*Incipit* : Alpha et  $\omega$  magne Deus,  
Hely, Hely, Deus meus.

LXXIV. Une très longue pièce anonyme et sans rubrique, en prose  
rimée, composée en l'honneur de la sainte Vierge. Elle se divise en  
vingt et une parties, comptant en tout 581 strophes de six vers. Elle  
a été publiée par Hommey (*Suppl. Patrum*), sous le nom de saint Ber-

nard, ce qui est une erreur, d'après l'opinion de M. Hauréau.  
(Fol. 107 v°.)

*Incipit* : Ut iocundas  
Cervus undas  
Estuans desiderat,  
Sic ad Deum  
Fontem vivum  
Mens fidelis properat.

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

*Nota.* A la fin de cette pièce, au folio 114 r°, se termine le volume, dans sa forme primitive. Au-dessous, on lit ces mots : *Liber sancte Marie de Claromaresch*. Un peu plus tard, mais à peu près à la même époque, on a transcrit sur le verso du feuillet 114, resté en blanc, les deux pièces suivantes :

LXXV. *Hec est fides catholica de Essentia divina.* (56 vers.) Cette pièce est de Pierre le Peintre, chanoine de Saint-Omer. (Voir ce que j'en ai dit au n° XXVI, à propos d'un fragment qui se trouve au folio 79 v°.)

*Incipit* : Esse quod est ex se Deus est, per quem datur esse.

LXXVI. Une petite pièce anonyme et sans rubrique, composée de cinq distiques, relative à la naissance du Christ et à l'adoration des Mages. C'est un fragment de l'*Aurora* (2<sup>e</sup> partie.), de Pierre Riga.

*Incipit* : Gaudeat omnis homo, quia nos de sede paterna  
Xpistus dignatur visere factus homo.

II. — MANUSCRIT N° 710.

Le ms. 115 n'est pas le seul à la bibliothèque de Saint-Omer qui renferme un recueil varié de poésies latines du moyen âge. Il y en a d'autres encore, dans lesquels on peut rencontrer çà et là des pièces intéressantes. Ne pouvant les étudier tous, mon attention s'est portée particulièrement sur le ms. 710, qui mérite une mention toute spéciale, parce qu'il est le plus considérable après le ms. 115.

Ce manuscrit, dans lequel se trouvent des pièces de toute espèce, n'a pas été exactement décrit par M. Michelant dans le Catalogue des manuscrits de Saint-Omer (*Catalogue général des manuscrits des biblioth. des départements*, t. III, p. 313, 314). Il se compose de 175 feuillets en parchemin (0<sup>m</sup>,290 sur 0<sup>m</sup>,200) endommagés dans le haut par l'humidité, écrits sur deux colonnes. Il provient de l'abbaye de Saint-Bertin et porte en marge un certain nombre de notes de D. Guillaume de White; l'une d'elles est datée de 1603. Il a été écrit, non à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, comme le dit le catalogue, mais au plus tôt en 1316. En effet, au fol. 49 r<sup>o</sup>, à propos de l'élection du pape Jean XXII, on lit : « Anno Domini m<sup>o</sup> ccc<sup>o</sup> xvi<sup>o</sup>, Johannes XXII<sup>us</sup>, antea Avionensis episcopus, in papam eligitur et consecratur, » et au fol. 51 r<sup>o</sup>, à propos de l'avènement de Philippe le Long : « Anno Domini m<sup>o</sup> ccc<sup>o</sup> xvi<sup>o</sup>, Ludovicus predictus, rex Francie et Navarre, post ipsius coronationem non completo, defunctus est et in monasterio Beati Dyonisii humatus. Cui Philippus frater ipsius, tunc comes Pictavensis, in regno successit. » Il n'y a pas d'autre date plus précise, et en face de cette dernière, D. de White a mis cette note : « Ex hoc patet tempus scriptionis huius codicis. » Laissant de côté les opuscules divers en prose qui sont réunis dans ce manuscrit, je n'indiquerai que les œuvres poétiques.

I. Au fol. 51 r<sup>o</sup>, entre le n° 2 du Catalogue : « Quedam brevis com-



pilatio collecta ex pluribus libris hystoricis, etc., » et le n° 3 : « Incipit prologus Gaufredi Monemutensis in libro de nominibus regum Britonum, etc., » se trouve une très longue pièce intitulée *Dictum de Philomena*, qui va jusqu'au fol. 53 r°. Cette pièce, que l'on retrouve dans le ms. 361 de Saint-Omer, a été imprimée dans les *Œuvres de saint Bonaventure*, t. VI, p. 424-427, édit. Mogunt., 1609, in-folio. (Voir Fabricius, *Biblioth. med. lat.*, t. I, p. 253.)

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

*Incipit* : Philomena previa temporis ameni,  
Que recessum nuntias ymbris atque ceni,  
Que demulces animos tuo cantu leni,  
Avis perdulcissima, adhuc queso, veni.

II. Le n° 9 du Catalogue porte seulement cette indication : *Carmina quædam* : « *alpha et omega. Magne Deus hely, hely Deus meus.* On ne peut soupçonner sous ce titre vague les vingt et une pièces qui suivent. En ce qui concerne celle qui est ici nommément désignée (fol. 116 v°), elle est très connue. (Voir ms. 115, n° LXXIII.)

III. Une petite pièce anonyme et sans rubrique qui fait peut-être allusion à la résurrection de Lazare (fol. 117 r°). La voici; c'est évidemment un fragment :

Extra portam iam delatum,  
Iam fetentem, iam tumulatum  
Vitta ligat, lapis urget,  
Sed, si iubes, hic resurget.  
Iube, lapis resolvetur,  
Iube, vitta dirumpetur :  
Exiturus nescit moras,  
Postquam clamas : Exi foras.

IV. Une invocation sous forme métaphorique, anonyme et sans rubrique (fol. 117 r°).

In hoc salo mea ratis  
Infestatur a piratis;

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

Hinc assultus, inde fluctus;  
Hinc et inde mors et luctus.  
Sed tu, bone nauta, veni,  
Preme ventos mare leni;  
Fac abscedant hii pirate,  
Duc ad portum salva rate.

V. Une invocation dans le même genre que la précédente, anonyme et sans rubrique, mais beaucoup plus longue (fol. 117 r°; 84 vers).

*Incipit* : Infecunda mea ficus,  
Cuius ramus, ramus siccus,  
Incidetur, incendetur,  
Si promulgas quod meretur.  
Sed hoc anno dimittatur,  
Stercoretur, fodiatur;  
Quod si necdum respondebit,  
Flens hoc loquor, tunc ardebit.  
Vetus hostis in me furit,  
Aquis mersat, flammis urit;  
Inde languens et afflictus  
Tibi soli sum relictus.  
Ut hic hostis evanescat,  
Ut infirmus convalescat,  
Tu virtutem ieiunandi  
Des infirmo, des orandi.

.....

VI. Deux petites pièces anonymes et sans rubrique, qui semblent avoir été confondues ensemble par le copiste, bien qu'elles soient très distinctes (fol. 117 v°). La première (A) est une satire violente contre les rois, les nobles, le clergé, le peuple et les femmes : elle est en vers léonins. La seconde (B) est une pièce humoristique sur le péché d'Adam, pour lequel il a mérité d'être soumis à la mort lui et tous ses descendants.

La facture du vers est très originale.

A. Ecce labat mundus, gravat hunc scelerum grave pondus;  
 Deficit omne bonum, nec habet lex sancta patronum.  
 Reges et proceres, clerus, populus, mulieres  
 Noxia cuncta colunt et ab his discedere nolunt.  
 Dant populis reges nova iura, novas quoque leges,  
 Census ut ipsorum crescat novitate malorum.  
 De vitiis procerum quis posset dicere verum?  
 Cuncta licere putant quando mala nulla refutant.  
 Errant presbiteri, perit et devotio cleri;  
 Ad Venerem tendunt, nullumque malum reprehendunt.  
 Insiens populus ratione carens quasi mulus,  
 Nec recipit nec amat quicquid sacra pagina clamat.  
 Pauper confusus, nec habens quod postulat usus,  
 Ob sua dampna gemit, quod habebat dives ademit.  
 Femina, res fragilis, fallax, mala, pessima, vilis,  
 Dum tacet aut fatur mala cogitat aut operatur.

B. Morte gravatur homo, sed homo qui morte gravatur  
 Vivere cum posset, ne vivere posset amavit.  
 Vulnera plangit homo, sed homo qui vulnera plangit,  
 Illicitum vulnus mordaci dente peregit.  
 Poma momordit Adam, sed Adam qui poma momordit,  
 Pro morsu mortem, pro vulnere vulnere sensit.  
 Eva fefellerit Adam, sed Adam non falleret Eva  
 Ni decepta foret; serpens deceperat Evam.  
 Iure moritur homo, sed homo qui iure moritur  
 Flendo meretur opem, sed opem quam flendo meretur,  
 Crimina si repetat, repetit quia crimina perdit.

VII. Une petite pièce de trois distiques sur la crainte du Jugement dernier. (Cf. ms. 115, n° XLVI.)

*Incipit* : Iudicii metuenda dies nescitur et instat. (Fol. 117 v°.)

VIII. Une pièce de 72 vers rimés (fol. 117 v°), anonyme et sans rubrique. Un homme qui a autrefois mené la vie large et facile, revenu des erreurs de ce monde, s'est fait moine. Il s'adresse à ses compa-

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

gnons de plaisir et veut leur faire comprendre les douceurs de sa profession nouvelle.

Vos quondam noctis socii mecum gradiendo  
Flebilis aggredior, trans equora longa manendo<sup>1</sup>.  
Vos inquam, noctis quos in laqueo vitiorum  
Implicatos quondam cognovi, more reorum,  
Vos inquam, noctis sectatores tenebrarum,  
Spectantes mundum qui vos deludit avarum.  
Sectabar quondam carnalia; sed modo factus  
Ut talis monachus, communes criminor actus.  
Ut talis, dixi, quia vix valeo monachorum  
10 Scire viam, vel virtutem pietatis eorum.  
Nobilis est generis, michi credite, vis monacalis,  
Aspectu vilis, tamen optima spiritualis.  
Linquite, mortales, cito cultus exteriorum :  
Tunc cognoscetis quis sit sapor interiorum.  
Exterius monachus vilescit in ordine rerum,  
Interius redolet ut dulcis odor specierum.  
Non igitur vos pretereat, dum tempus habetis,  
Tantus honor : numquid mundum transire videtis?  
Quid valet aut valuit rebus durare caducis?  
20 Omnia transibunt; regnabunt gaudia lucis.  
Si formidatis certamina dura laborum,  
Iam precor, audite nostrum dictamen eorum;  
Ad Xpistum mentes, aures ad verba parate;  
Uni quid dicam vos cunctis notificare.  
Ergo scripturus nostrum mitem cruciatum,  
Alloquor imprimis Ihesum de Virgine natum.  
Hic meus est Dominus, mea lux, mea lex, mea forma;  
Hic est sanctorum iure rectissima norma.

<sup>1</sup> Cette pièce ne serait-elle point de Serlon, abbé de l'Aumône, qui d'abord avait été un professeur célèbre, puis se retira à l'abbaye de la Charité-sur-Loire, de là à l'abbaye de l'Aumône, dont il fut abbé (1171-1173)? Quelque temps après son

élection, il fit un voyage en Angleterre, où Gérard de Barri fit sa connaissance (cf. Hauréau, *Notices*, etc., t. XXIX, p. 235, 236). Et n'est-ce point pendant son séjour en Angleterre qu'il aurait écrit cette pièce?

- Hic patris est splendor, qui cum patre, cum bonitate  
 30 Omnia iure pari moderans, propria pietate  
 Motus, sed stabilis, matris descendit in alvum,  
 Ut populum faceret serpentis crimine salvum.  
 Hec est quam dixi vivendi forma beata,  
 Visibus humanis divina lege parata.  
 Non hominis coitu, sed sancto neumate factus,  
 Ut nos formaret mortales venit ad actus,  
 In forma servi servus servilia gessit,  
 In servi forma Dominus servilia pressit,  
 In forma servi Petri vestigia lavit,  
 40 Qui, sicut Dominus, mundana tumentia stravit;  
 In forma servi paupertatem toleravit,  
 Qui, sicut Dominus, multorum milia pavit;  
 In forma servi crucis ad laqueum properavit,  
 Qui, sicut Dominus, Lazarum de morte vocavit.  
 Hic igitur Dominus qui, servus mente benigna,  
 Vilia multa tulit, convitia, probra, maligna.  
 Si sapias ergo, pios huius venerans famulatus,  
 Dilige mente tenens quos sustinuit cruciatus;  
 Mente revolve pia quam sit dulcis meditatus  
 50 Per quem diluatur totius pena reatus;  
 Aspice quid nobis valeat dominans famulatus,  
 In forma servi simul, et famulans dominatus.  
 Exemplum nobis patiendi corpore cinctus  
 Attulit ad penam pro nostro crimine vincetus.  
 Sed licet hic sit homo, Deus est, cuius deitate  
 Auxiliamur ut eripiamur ab impietate.  
 Hic nos pascit homo, recreat ne deficiamus,  
 Morte sua fecit convivium ne pereamus.  
 Hic Deus est qui nos illuminat ut videamus,  
 60 Dirigit, inspirat, docet, instruit ut sapiamus.  
 Est etiam lignum sub cuius fronde quiescas,  
 Sed lignum vite, quia vite porrigit escas;  
 Est liber ut sapias quid prosunt exteriora,  
 Sed liber est vite quo discutunt interiora.  
 Si labor ergo gravis fuerit, si forte graveris,  
 Ecce tenes lignum sub quo residendo laveris.

---

MANUSCRIT-  
 DE  
 LA BIBLIOTHÈQUE  
 DE  
 SAINT-OMER.

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

Si tibi contingat quod sensu decipiaris,  
Mentis habes fibrum veracius unde loquaris.  
Dic michi quid Xpristo melius, quid dulcius illo;  
70 Si sensum queris, si lumen habebis in illo,  
Si calor est nimius, vel si labor immoderatus,  
Ihesum mente voca : mōx est relevare paratus.

IX. Une pièce en vers tantôt rimés, tantôt léonins, anonyme et sans rubrique, que l'on pourrait intituler *De Vanitatibus mundi* (fol. 118 v°); elle se trouve déjà dans le ms. 115, au n° LXV.

Quid decus aut forma, quid gloria divitiarum,  
Quid probitas, quid nobilitas, nisi mors animarum?  
Unde superbit homo, cum constet quod moriatur?  
Nam caro mortalis est; quicquid ei famulatur  
Morte perit duplici, quia post obitum cruciatur.  
Quid prodest homini si vivat secula centum,  
Cum moriens vitam transisse putet quasi ventum?  
Quid prodest homini possessio multa gazarum,  
Cum moriens cito de medio tollatur earum?  
10 Quid prodest homini sua fenore facta crumena,  
Si per eam consumat eum sine tempore pena?  
Ut quid homo gaudet de mundi prosperitate,  
Que nimium brevis est et habetur in anxietate?  
Prosperitas mundi cito transit et anichilatur:  
Unde satis claret quam nichil esse putatur.  
Dic, caro mortalis, dic de putredine vermis,  
Dic homo, dic pulvis, quid prodest gloria carnis.  
Cur miser iusanis, quare putredo superbis?  
Disce quid es, quid eris; memor esto quod morieris,  
20 In cinerem, vermis, post mortem regredieris.  
An casus nescis humane condicionis?  
Despice que sequeris, cognosce viam rationis;  
Non bene discernis qui prefers yma serenis.  
Quippe quid argentum, quid ordo clientum,  
Quid celebres fundi, festum breve, gloria mundi?  
Nulla fides eius hodie, male cras, ibi peius;  
Expedit his uti, sed non preferre saluti.

X. Ici l'écrivain a inséré, sans raison apparente, les deux derniers vers de la déclamation *Gemini languentes*, qui se trouve dans le ms. 115, n° LIII (fol. 118 v°).

Cum te pacificum promiserit os et amicum,  
Debes malle mori quam mens tua dissonet ori.

---

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

XI. Une légende en distiques, anonyme et sans rubrique, qui paraît incomplète (fol. 118 v°); le quatrième pentamètre manque.

Ad fora fert gallum quedam, querendo metallum,  
Offert burgicolis pro tribus hunc obolis.  
Dum fert vendendum, quidam querebat emendum,  
Et galli gerulam prosequitur vetulam.  
Dum bursam laxat et dum commercia taxat,  
Dumque manu pretium porrigit in medium,  
Gallulus oblatam capit inglutitque monetam.

XII. Une pièce satirique, anonyme et sans rubrique, qui a été publiée par Flacius Illyricus (*Varia poemata de corrupto Ecclesie statu*, p. 349). Je l'ai déjà indiquée au n° LVI du ms. 115.

*Incipit* : Cur ultra studeam probus esse, probusque videri?

XIII. Une pièce satirique, anonyme et sans rubrique (fol. 119 r°), que j'ai reproduite au n° LVII du ms. 115.

*Incipit* : Temporibus nostris mutari secula cerno?

XIV. Deux vers satiriques qui doivent faire partie d'une collection de proverbes, et qu'on ne trouve cependant pas dans la série qui forme le numéro suivant (fol. 119 v°, *ad calcem*).

O quam sobria mens que Baccho servit et escis!  
O quam larga manus que nummis servit et auro!

XV. Une série de sentences monostiques (fol. 120 r<sup>o</sup>) disposées par ordre alphabétique, que j'ai décrite au n<sup>o</sup> LIX du ms. 115.

*Incipit* : Ardua nulla bonis spe sydereæ regionis.

XVI. Une pièce satirique, anonyme et sans rubrique (fol. 122 v<sup>o</sup>); c'est un fragment de celle qui est indiquée au n<sup>o</sup> XL du ms. 115, sous ce titre : *Quod femina et aurum et honos subvertunt mentes hominum*. Le copiste y a ajouté un autre fragment du *De contempta mundi* de Bernard de Morlas, confondant ainsi son œuvre avec celle d'Hilbert, au mépris des règles de la métrique. (Voir ci-dessus, au numéro indiqué.)

*Incipit* : Plurima cum solcant mores evertere sacros.

XVII. Une pièce anonyme et sans rubrique (fol. 122, *ad calcem*; 58 quatrains rimés) publiée par M. Wright (*The latin poems commonly attributed to Walter Mapes*, p. 21). M. Hauréau a commenté un assez long passage de ce poème satirique dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXVIII, 2<sup>e</sup> partie.

*Incipit* : Sole post arietem taurum obintrante,  
Suo rore faciem flore picturante,  
Pinu sub florifera nuper populante,  
Membra sompno foveram paulo fessus ante.

XVIII. Une petite pièce de huit vers, anonyme et sans rubrique (fol. 124 r<sup>o</sup>), donnant une explication mystique des différentes heures de l'office de l'Église (*Edid. Zingerle, Sitzungsberichte der phil.-hist. Classe der Akademie* [Académie de Vienne], 1867, p. 317).

In matutino dampnatur tempore Xpistus,  
Quo matutini cantantur tempore psalmi;  
Quando resurrexit primam canit ordo fidelis;  
Tertia cum canitur, tunc est cruciamina passus;



Sexta sunt tenebre per mundi climata facte;  
 Redditus est nona divinus Spiritus hora;  
 Vespere clauduntur Xp̄risti sacra membra sepulchro;  
 Xp̄risto bissenā custodia ponitur hora.

---

MANUSCRITS  
 DE  
 LA BIBLIOTHÈQUE  
 DE  
 SAINT-OMER.

XIX. *Quedam proverbialia ex dictis antiquorum.* Ce recueil se trouve déjà au n° LX du ms. 115 (fol. 124 r°).

*Incipit* : Alba ligustra cadunt, vaccinia nigra leguntur.

XX. Une pièce anonyme et sans rubrique (fol. 125 r°); c'est l'*Epitaphium Bartholomei pueri* qui se trouve dans le ms. 1136 de l'Arsenal, au fol. 56 v°. C'est l'œuvre de Pierre Riga. Elle est ici incomplète; le troisième pentamètre manque; elle n'a donc que neuf vers au lieu de dix.

*Incipit* : Ille puer quem pura caro, purior ortus,  
 Quem purissima mens extulit, ecce iacet.

XXI. Un fragment sans rubrique du *De contemptu mundi*, lib. II, de Bernard de Morlas (fol. 125 r°; 77 vers).

*Incipit* : O mala tempora, cur, quare stercora tot pepererunt,  
 Tantaque sordida, ne loquar horrida, tanta dederunt?

XXII. Autre fragment de 88 vers, du même poème (fol. 125 v°).

*Incipit* : Innumerabilis et miserabilis est hodie gens,  
 Post mala promptior, in mala pronior, ad mala vergens.

XXIII. *Vita sancte Marie Egyptiace.* Ce long poème est d'Hildebert de Tours; il se trouve dans un grand nombre de manuscrits, et a été souvent imprimé, entre autres par Beaugendre (*Hildeberti opera*, col. 1262). Avant le premier vers :

Sicut hyems laurum non urit, nec rogos aurum,

---

le copiste de notre manuscrit a inscrit les deux suivants :

MANUSCRITS  
DE  
LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
SAINT-OMER.

Incipit hic Pharie conversio sancte Marie  
Metrica composita, que recitatur ita.

(fol. 126 v° à 133 v°).

**NOTICE**  
**SUR LES MANUSCRITS DISPARUS**  
**DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TOURS**  
**PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE,**

PAR

M. LÉOPOLD DELISLE.

---

L'importance des écoles de Tours au moyen âge, et surtout à l'époque carlovingienne, est attestée par le nombre et la valeur des manuscrits qui, malgré les désastres du xvi<sup>e</sup> siècle et la négligence des possesseurs pendant une longue suite d'années, existaient encore au xviii<sup>e</sup> siècle à la cathédrale de Saint-Gatien, à la collégiale de Saint-Martin et à l'abbaye de Marmoutier.

Ces incomparables trésors paraissent avoir traversé les orages de la Révolution sans subir de graves accidents. Mais l'oubli dans lequel ils tombèrent sous l'Empire et la Restauration, les déménagements auxquels ils furent condamnés<sup>1</sup>, peut-être aussi les infidélités de quelques

<sup>1</sup> En 1807, Chalmel s'exprimait ainsi au sujet des 272 manuscrits de Saint-Martin : « Ces manuscrits font aujourd'hui partie de la bibliothèque de la ville de Tours, à l'exception de ceux qui ont été envoyés à Paris sur la demande du Comité d'instruction publique de la Convention, ou qui

ont été victimes de leur vétusté et du défaut de conservation. Le plus grand nombre de ceux qui restent avait déjà fortement senti les injures du temps. Sur ces 272 volumes, on peut en compter au moins 150 qui étaient déjà en mauvais état, ayant des feuillets manquants, tachés, déchirés et

personnes imprudemment introduites dans un dépôt mal classé et mal gardé, amenèrent des dilapidations considérables.

Une ère nouvelle sembla s'ouvrir vers l'année 1840 pour les manuscrits de la ville de Tours. La publication d'un rapport de M. Ravaisson<sup>1</sup> et l'envoi au ministère de l'instruction publique du premier essai de Catalogue général des manuscrits de Tours<sup>2</sup> firent comprendre tout l'intérêt d'une collection qui avait déjà été recommandée à l'attention du monde savant en 1830 par la compilation de Haenel<sup>3</sup>. Malheureusement le catalogue envoyé au ministère vers 1840 par le bibliothécaire Chauveau était fort imparfait. S'il laissait entrevoir à des yeux clairvoyants le prix des manuscrits que possédait encore la ville de Tours, il faisait toucher du doigt le désordre dans lequel ils étaient conservés et l'inexpérience du bibliothécaire qui en avait la garde. En effet, les manuscrits étaient fort incorrectement inventoriés; ils ne portaient point de cotes régulières, et quoiqu'ils fussent à peu près méthodiquement groupés dans une série unique, M. Chauveau ne les distinguait guère que par les numéros sous lesquels les bibliothécaires de Saint-Gatien, de Saint-Martin et de Marmoutier les avaient enregistrés au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle.

rongés, et plusieurs n'ayant ni commencement ni fin. Les fréquents déplacements qu'ils ont éprouvés depuis quelques années, leur entassement pendant un assez long espace de temps, n'auront pu qu'ajouter à leur état de dégradation. Il serait temps d'y mettre un terme, en faisant faire des réparations à ceux qui sont encore susceptibles d'en recevoir; car si tous ne sont pas également précieux par les matières qu'ils traitent, quelques-uns du moins le sont par leur ancienneté. (Ms. 1296 de la bibliothèque de Tours.) — Ce que Chalmel disait des manuscrits de Saint-Martin ne s'appliquait pas avec moins de justesse aux autres manuscrits de la bibliothèque de Tours.

<sup>1</sup> *Rapport sur les bibliothèques des départements de l'Ouest*, p. 11-16.

<sup>2</sup> Ce catalogue était l'œuvre de Chauveau, bibliothécaire depuis 1828 jusqu'en 1845. La date à laquelle il fut rédigé est assez difficile à déterminer. Ce qui résulte du rapport de M. Ravaisson (p. 15), c'est qu'une copie en fut envoyée au ministère dans les premiers mois de l'année 1840. C'est de cette copie, aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale, que je me suis servi. Un autre exemplaire du catalogue de Chauveau forme le n<sup>o</sup> 1485 des manuscrits de la ville de Tours; je n'ai pas eu l'occasion de l'examiner.

<sup>3</sup> *Catalogi librorum manuscriptorum*. Lipsiæ, 1830, in-4<sup>o</sup>.

Un malfaiteur, dont les connaissances en paléographie et en bibliographie étaient fort étendues, comprit le parti qu'il pouvait tirer d'un tel désordre, d'une telle inexpérience. Muni du catalogue de Chauveau, il se rendit à Tours à l'automne de l'année 1842<sup>1</sup>, s'appropriâ, en entier ou par morceaux, les manuscrits les plus précieux, et pour en mieux dissimuler l'origine, il ajouta, au commencement ou à la fin, des notes qui devaient faire croire que ces manuscrits, dérobés à Tours, venaient d'Italie.

L'ordre ne s'établit à la bibliothèque de Tours et de pareils méfaits ne devinrent impossibles que le jour où M. Dorange, encouragé et aidé par M. Taschereau et par quelques collaborateurs de celui-ci, se mit résolument à l'œuvre et réussit, après un travail obstiné d'une dizaine d'années, à classer tous les manuscrits du dépôt qui lui était confié, à leur assigner des cotes régulières et surtout à rédiger et à publier un catalogue<sup>2</sup> qui suffirait pour lui assurer l'estime et la reconnaissance de toute personne ayant souci du sort de nos anciens manuscrits.

Je n'ai pas à m'occuper des manuscrits qui existaient à Tours au moment où M. Dorange fut nommé bibliothécaire, ni des accroissements que la collection a reçus pendant l'administration de ce zélé fonctionnaire. Le catalogue qui a vu le jour en 1875 les a tous fait convenablement connaître. J'ai simplement voulu constater les pertes que la bibliothèque de Tours a éprouvées pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour établir ce lamentable bilan, il m'a suffi de faire l'appel de tous les manuscrits que nos grands savants du XVII<sup>e</sup> et du

<sup>1</sup> Le voyage de Libri à Tours en 1842 et l'usage qu'il fit alors du catalogue de Chauveau sont établis par une lettre de M. Danton, publiée à l'Appendice, sous le n° XI, et mieux encore par des notes semées sur plusieurs pages du catalogue. Des notes plus étendues se trouvaient sur les feuilles de papier intercalaires, que Libri avait fait ajouter au catalogue et qu'il a

déchirées avant de le restituer au ministère; heureusement pour nos constatations, il subsiste encore, au fond des cahiers, de petits fragments des feuilles intercalaires, qui suffisent pour prouver que tel ou tel manuscrit a fixé l'attention de Libri.

<sup>2</sup> *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Tours*. Tours, 1875, grand in-4°.

xviii<sup>e</sup> siècle ont pu admirer, décrire, copier ou collationner à Saint-Gatien, à Saint-Martin et à Marmoutier. Je me suis attaché à suivre les destinées des volumes plus particulièrement remarquables, et à fixer la date à laquelle ils ont disparu de Tours. J'ai été assez heureux pour en retrouver plus de cinquante dans différentes bibliothèques publiques ou privées de la France et de la Grande-Bretagne. Les indications que j'ai réunies permettront probablement d'en reconnaître encore un certain nombre; mais la plupart, je le crains bien, sont à jamais perdus pour la science.

J'ai consacré des notices particulières à une centaine de manuscrits qui avaient attiré mon attention soit par leur date, soit par l'importance des textes qu'ils renfermaient, soit par diverses circonstances qui me permettaient d'en suivre la trace. Il m'aurait été facile d'augmenter le nombre des notices, comme on pourra s'en assurer en voyant à l'Appendice l'indication sommaire des anciens manuscrits de Saint-Gatien, de Saint-Martin et de Marmoutier que la ville de Tours a perdus dans la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle. C'est assurément à plusieurs centaines qu'il faut évaluer le nombre des manuscrits qui ont éprouvé ce triste sort. Il doit manquer au moins 153 manuscrits de Saint-Gatien, 142 de Saint-Martin et 91 de Marmoutier.

Un seul exemple peut donner une idée des dilapidations commises à Tours. En 1826, Haenel examina dans cette ville six exemplaires des *Institutes*, cinq du *Digeste vieux*, six de l'*Inforciat*, quatre du *Digeste neuf*, dix des neuf premiers livres du Code et trois du *Volumen*; soit, en tout, trente-quatre exemplaires manuscrits des textes du Droit de Justinien. De ces trente-quatre manuscrits, neuf seulement figurent sur le catalogue de Chauveau. Aujourd'hui il n'en subsiste plus que quatre : une copie des *Institutes* (n<sup>o</sup> 640), une du *Digeste vieux* (n<sup>o</sup> 642), une du *Digeste neuf* (n<sup>o</sup> 643) et une des neuf premiers livres du Code (n<sup>o</sup> 646).

Avant d'arriver aux notices des manuscrits disparus que je compte passer en revue, je dois fournir quelques données sur les ressources dont j'ai pu disposer pour reconstituer, s'il est permis d'employer cette

expression, l'état civil d'un assez grand nombre de manuscrits détruits ou dispersés.

Indépendamment des renseignements donnés accidentellement dans divers ouvrages d'érudition, j'ai consulté d'anciens catalogues, souvent défectueux ou insuffisants, mais qui, rapprochés les uns des autres, jettent une lumière inattendue sur beaucoup de problèmes intéressants. Ce sont :

1° *Pour le fonds de Saint-Gatien :*

- a. Une liste envoyée à Baluze en 1677<sup>1</sup>;
- b. Une liste du XVII<sup>e</sup> siècle, conservée dans les papiers de Saint-Germain-des-Prés<sup>2</sup>;
- c. Le catalogue imprimé en 1706<sup>3</sup>;
- d. Le catalogue publié par Montfaucon<sup>4</sup>;
- e. Les notices manuscrites de Bréquigny<sup>5</sup>.

2° *Pour le fonds de Saint-Martin :*

- a. Une liste envoyée à Baluze en 1677<sup>6</sup>;
- b. Un catalogue dressé, selon toute apparence, en 1700, et dont le texte nous est parvenu sous quatre formes différentes : 1° une copie de dom Martène<sup>7</sup>; 2° une copie de Bréquigny<sup>8</sup>; 3° l'édition de Montfaucon<sup>9</sup>; 4° une copie conservée à Tours<sup>10</sup> et enrichie de beaucoup d'observations faites par Chalmel en 1807;
- c. Un catalogue manuscrit, dressé au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, proba-

<sup>1</sup> Ms. latin 9363, fol. 243.

<sup>2</sup> Ms. latin 13070, fol. 266.

<sup>3</sup> *Bibliotheca sanctæ ac metropolitanæ ecclesiæ Turonensis compendiosæ et ordinate digesta...*, studio et opera DD. Guillelmi Jouan et Victoris d'Avanne. Cæsaroduni Turonum, 1706, in-12. — J'en possède un exemplaire annoté par Mercier de Saint-Léger, qui renvoie à des notes de M. Betencourt, sur le sort desquelles je ne puis donner aucun renseignement.

<sup>4</sup> *Bibliotheca bibliothecarum mss.*, t. II, p. 1273-1277.

<sup>5</sup> Bibliothèque nationale; papiers de Bréquigny, vol. XXXIV et XXXV.

<sup>6</sup> Ms. latin 9363, fol. 245 v°.

<sup>7</sup> Ms. latin 13070, fol. 268.

<sup>8</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 19.

<sup>9</sup> *Bib. biblioth. mss.*, t. II, p. 1335-1341.

<sup>10</sup> Ms. 1296 de Tours. — Voyez plus loin, Appendice VII.

blement par un bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, peut-être dom Léon Le Chevalier<sup>1</sup>;

*d.* Les notices manuscrites de Bréquigny<sup>2</sup>.

*3° Pour le fonds de Marmoutier :*

*a.* Des notes du milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, qui nous sont parvenues dans les papiers de dom Anselme Le Michel<sup>3</sup>;

*b.* Un catalogue abrégé qui dut être rédigé par dom Martène, mais qui n'est plus connu que par des citations insérées dans quelques compilations du xviii<sup>e</sup> siècle;

*c.* Un catalogue détaillé qui fut dressé en 1754 par dom Gérout et dont une copie existe à la bibliothèque de Tours<sup>4</sup>;

*d.* Les observations que Chalmel a ajoutées en 1807 à la plupart des articles du catalogue de dom Gérout;

*e.* Une liste des manuscrits du connétable de Lesdiguières, manuscrits que l'abbaye de Marmoutier acquit à Toulouse en 1716<sup>5</sup>.

*4° Pour le fonds général de la bibliothèque de Tours :*

*a.* Les notes de Haenel, qui, pour les manuscrits de Tours, ne s'est pas borné à reproduire une liste communiquée par un bibliothécaire : en 1826, il a vu lui-même, un à un, les manuscrits dont il a publié la nomenclature en 1830, et il a pris la peine d'avertir qu'il n'avait pas trouvé tel ou tel article porté sur les anciens catalogues<sup>6</sup>;

*b.* Le catalogue envoyé par Chauveau, vers l'année 1840, au mi-

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 25.

<sup>2</sup> *Ibid.*, vol. XXXIV et XXXV.

<sup>3</sup> Ms. latin 13071, fol. 119.

<sup>4</sup> Ms. 1478 de Tours.

<sup>5</sup> Cette liste, conservée dans les recueils de Peiresc à Carpentras, a été publiée en 1877 par M. Roman dans le *Cabinet historique*, 2<sup>e</sup> série, t. I, *Documents*, p. 49-53. — Il resterait à trouver la liste

des manuscrits qui furent achetés à Toulouse en 1716.

<sup>6</sup> « Ven. Dreux, bibliothecæ præsidii, propter singularem humanitatem, qua me codices omnes perlustrare siverit, maximas, quas debeo, ago gratias. Codicem Ciceronis de Senectute... frustra quæsivi. » *Catalogi*, col. 481. — « Ceteros codices qui commemorantur in *Nouveau traité de diplomatique* frustra quæsivi. » *Ibid.*, col. 482.



nistère de l'instruction publique et sur lequel Libri a fait, en 1842, un certain nombre d'annotations <sup>1</sup>.

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

J'ai dû aussi tenir grand compte du système des cotes employées à Saint-Gatien, à Saint-Martin et à Marmoutier.

A Saint-Gatien, les manuscrits avaient reçu, vers le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, généralement au bas de la première page, des numéros correspondant au catalogue imprimé en 1706<sup>2</sup>.

Les manuscrits de Saint-Martin se reconnaissent à des cotes inscrites au haut de la première page et répondant au catalogue de l'année 1700<sup>3</sup>.

A Marmoutier, deux systèmes de cotes ont été successivement en usage. Le premier, en vigueur au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, consiste en une lettre simple ou double suivie d'un chiffre<sup>4</sup>; le second, qui paraît avoir été mis en pratique vers le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, consiste en un simple numéro inscrit le plus souvent au bas de la première page<sup>5</sup>.

Je n'ai plus qu'une observation générale à présenter : elle aura pour objet le caractère et les conséquences des constatations auxquelles je me suis livré.

Dans les notices qu'on va lire, on trouvera clairement établie l'origine d'un assez grand nombre de manuscrits de premier ordre. Je n'ai pas à dire combien il importe d'être renseigné sur ce point : souvent la valeur d'un manuscrit tient uniquement à la connaissance du lieu dans lequel il a été exécuté et conservé pendant une longue suite de siècles, et, pour ne citer qu'un exemple, je signalerai la notice XIX,

<sup>1</sup> Voyez plus haut, p. 158, note 2.

<sup>2</sup> On peut voir à Paris des exemples des cotes des manuscrits de Saint-Gatien dans les mss. 8883, 9430, 9434, 9439, 10313, 10455 et 10504 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

<sup>3</sup> On en a des exemples dans les mss. 9603 et 10842 du fonds latin.

<sup>4</sup> Par exemple, la cote SS. 4 dans le ms. latin 9397.

<sup>5</sup> Voyez-en des exemples dans les mss. latins 9431 et 13315.

dans laquelle j'ai décrit une compilation d'Alcuin, réputée jusqu'à présent comme perdue, et dont l'attribution à Alcuin est devenue infiniment probable par le fait seul que la compilation nous a été transmise par deux manuscrits de Saint-Martin de Tours, l'un et l'autre du IX<sup>e</sup> siècle. Je ne regrette donc pas la peine que j'ai prise pour mettre à l'abri de toute contestation la vraie patrie de manuscrits plus précieux les uns que les autres.

Il importait aussi de distinguer les circonstances à la suite desquelles ces curieux volumes ont été enlevés à la ville de Tours.

Il faut déplorer la coupable négligence qui a fatalement amené, pendant les trente premières années de ce siècle, l'aliénation, au poids du papier ou du parchemin, de plusieurs centaines de manuscrits dont beaucoup sont arrivés, vers l'année 1830, chez les brocanteurs de Paris, qui les ont revendus à vil prix soit à la Bibliothèque royale en 1831 et 1832<sup>1</sup>, soit, vers la même époque, à des amateurs intelligents, tels que Monteil, l'auteur de *l'Histoire des Français de divers états*<sup>2</sup>, et mon savant et vénéré confrère et ami M. Jules Desnoyers<sup>3</sup>. On ne pourra jamais savoir assez de gré aux établissements et aux particuliers qui ont alors recueilli ces épaves d'un grand naufrage, et sans l'intervention desquels de magnifiques manuscrits du moyen âge auraient été condamnés aux plus vils usages et abandonnés, comme matière première, aux relieurs, aux batteurs d'or, aux fabricants de colle et aux épiciers.

Il y a là des faits accomplis, sur lesquels personne ne peut songer à revenir. Cela est si vrai que la ville de Tours s'est estimée heureuse de racheter<sup>4</sup> à Paris, dans des ventes publiques, plusieurs de ses plus beaux manuscrits, que Monteil avait trouvés en 1830 chez un brocanteur de la rue Saint-Jacques.

<sup>1</sup> Appendice X.

<sup>2</sup> Appendice XIII.

<sup>3</sup> Appendice XIV.

<sup>4</sup> Luzarche, *Notes sur les acquisitions de manuscrits faites pour la bibliothèque de la*

*ville de Tours, en 1850.* (Rapport fait au Conseil municipal de Tours dans la séance du 27 juin 1851.) Tours, 1851, in-8° de 4 pages. — Les mss. rachetés en 1850 sont classés à Tours sous les n° 184 et 615.

Mais une aussi légitime exception ne saurait couvrir les vols qui ont été si impudemment commis dans nos bibliothèques entre les années 1840 et 1847. Ni les voleurs ni ceux qui ont profité des vols, quelle que soit leur bonne foi, ne pourront jamais invoquer le bénéfice de la prescription. Ils le pourront d'autant moins que leur défiance a été mise en éveil dès la première heure<sup>1</sup>, et que, pour les empêcher de s'endormir dans une fausse sécurité, on leur a courtoisement signalé, de temps à autre, quelques exemples des procédés employés pour former deux collections, que les possesseurs ont prudemment et clandestinement envoyées en Angleterre, en 1847 et en 1849. La lumière la plus complète a été faite en 1866 sur l'origine d'un grand nombre de manuscrits du fonds Barrois<sup>2</sup>. Plusieurs des notices qu'on va lire ne seront pas moins instructives sur les moyens à l'aide desquels ont été acquis, frelatés et falsifiés les plus anciens volumes du fonds Libri. Le dernier comte d'Ashburnham, dont la perspicacité paléographique ne pouvait être mise en défaut, avait donné la plus entière approbation aux remarques que j'avais pris la liberté de lui soumettre, il y a seize ans, sur l'origine de quelques manuscrits du fonds Barrois<sup>3</sup>. Le nouveau comte d'Ashburnham ne reconnaîtra pas moins loyalement

<sup>1</sup> Le comte d'Ashburnham possédait à peine depuis un an les manuscrits de Libri quand l'origine suspecte d'une partie de ces manuscrits fut dénoncée à l'Europe savante.

<sup>2</sup> *Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits de la collection de M. Barrois*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 6<sup>e</sup> série, t. II, p. 193-264. — Un supplément à ces observations a paru en 1869 sous ce titre : *Note sur le manuscrit latin 5027 de la Bibl. imp.*, *ibid.*, 6<sup>e</sup> série, t. V, p. 212-215.

<sup>3</sup> L'opinion du comte d'Ashburnham sur l'origine d'une partie des manuscrits Barrois et Libri est suffisamment attestée par la lettre que je publie à l'Appendice XII. Une particularité signalée par M. le

marquis de Queux de Saint-Hilaire suffirait d'ailleurs pour montrer que le comte d'Ashburnham avait loyalement reconnu les fraudes commises pour dénaturer les manuscrits qu'on lui avait vendus. J'avais essayé de démontrer que les n<sup>os</sup> 494, 498 et 523 du fonds Barrois étaient des lambeaux de l'ancien manuscrit 275 de Saint-Victor. Or M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire a trouvé à Ashburnham-Place les n<sup>os</sup> 494, 498 et 523 rattachés ensemble par un ruban, comme si l'on eût eu la pensée de réparer l'acte de vandalisme commis par le voleur qui avait dérobé le manuscrit 275 de Saint-Victor. *Œuvres d'Eustache Deschamps*, t. II, p. xx. (Collection de la Société des anciens textes.)

que son père la justesse des observations que j'ai été amené par les circonstances à publier sur les plus précieux manuscrits vendus par Libri en 1847. Nous en avons pour garant l'empressement qu'il mit naguère à offrir à la bibliothèque de Lyon l'un des plus célèbres manuscrits de sa collection<sup>1</sup>, le jour où il lui fut démontré que ce manuscrit était entré à Ashburnham-Place par suite d'un vol postérieur à l'année 1834.

## I

PENTATEUQUE AVEC PEINTURES (DU VI<sup>e</sup> OU DU VII<sup>e</sup> SIÈCLE).

Le plus curieux manuscrit de la bibliothèque de la cathédrale de Tours était un très ancien Pentateuque, de grand format, orné de peintures. Le catalogue imprimé en 1706 le mentionne en ces termes, sous le n<sup>o</sup> 4 : « Pentateuchus vetustissimus, in-folio, cum quibusdam figuris antiquissimis. In eo desunt aliqua præ vetustate. Codex enim iste scriptus est ante annos 1100. » Suivant les auteurs du *Nouveau traité de diplomatique*<sup>2</sup>, ce manuscrit, qui était à deux colonnes et en vélin fort mince, datait au moins du VI<sup>e</sup> ou du VIII<sup>e</sup> siècle.

On a dit que ce remarquable volume avait disparu de bonne heure de la bibliothèque de Tours. En effet, Haenel ne semble pas l'avoir vu en 1826, et Chauveau en déplore la perte dans une communication qu'il fit au mois de juin 1838 à la Société française pour la conservation des monuments<sup>3</sup>. Mais le Pentateuque était simplement égaré ou méconnu. M. le comte de Bastard m'a déclaré l'avoir examiné à une date que je ne puis fixer. M. Ravaisson le vit au mois de mai 1840; il le cite expressément dans un rapport adressé à M. Cousin alors ministre de l'instruction publique : « Une bible du VIII<sup>e</sup> siècle, de format

<sup>1</sup> Voyez à ce sujet les *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions*, année 1880, 4<sup>e</sup> série, t. VIII, p. 114-116; la *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1880, t. XLI, p. 304-307, et le bel et savant ou-

vrage de M. Ulysse Robert, *Pentateuchi versio latina antiquissima*. Paris, 1881, grand in-4<sup>o</sup>.

<sup>2</sup> T. III, p. 40 et 90.

<sup>3</sup> *Ballet. monum.*, t. IV, p. 359 et 360.

grand in-folio, ornée de figures<sup>1</sup>. » Libri put aussi l'admirer dans un premier voyage à Tours, probablement au mois de janvier 1842, car il s'exprime ainsi dans un article inséré à cette date dans le *Journal des savants*<sup>2</sup> : « A Tours nous avons remarqué plusieurs manuscrits en lettres onciales, dont un, écrit en lettres d'or, servait aux anciens rois de France quand ils prêtaient serment dans l'église de Saint-Martin; un autre, également en onciales, est orné de miniatures qui paraissent du VII<sup>e</sup> siècle. » Le premier de ces manuscrits est celui qui porte aujourd'hui le n<sup>o</sup> 22 à la bibliothèque de Tours; le second ne saurait être que le Pentateuque<sup>3</sup>.

Mais il y a mieux que ces témoignages. Chauveau, qui, en 1838, considérait le Pentateuque comme perdu, l'avait certainement entre les mains à la même époque, puisqu'il signalait au congrès archéologique de Tours un manuscrit comprenant une partie de l'Ancien Testament et antérieur au VII<sup>e</sup> siècle, « à en juger par les caractères de l'écriture et surtout par les peintures singulières dont il est orné<sup>4</sup> ». Vers l'année 1840, il l'a enregistré sur son catalogue, sans avoir toutefois reconnu qu'il venait de Saint-Gatien. Sur les folios 15 verso et 16 de la copie de ce catalogue qui fut adressée au ministère, on lit cet article qui se rapporte évidemment au célèbre Pentateuque : « Bibliæ sacræ pars. Parchemin, n<sup>o</sup> 45, VIII<sup>e</sup> siècle. Un volume in-folio orné de peintures. Endommagé. »

A l'automne de l'année 1842, Libri retourna à Tours, muni du catalogue de Chauveau. Dans ce nouveau voyage, il vit encore le Pen-

<sup>1</sup> *Rapport sur les bibliothèques des départements de l'Ouest*, p. 13.

<sup>2</sup> Année 1842, p. 54. Ce passage se trouve à la page 51 du tirage à part intitulé *Notice des manuscrits de quelques bibliothèques des départements*, p. 51. — Le premier voyage de Libri à Tours est du mois de janvier 1842. Dans le ms. 3276 du nouveau fonds français à la Bibliothèque nationale, nous avons, au fol. 14, une lettre de Libri à Villemain, datée de Tours

le 10 janvier 1841, mais qui, d'après le timbre, est du 10 janvier 1842.

<sup>3</sup> C'est à tort qu'on a voulu (*Catalogue des manuscrits de Tours*, p. 562) voir une allusion au Pentateuque de Saint-Gatien dans un discours de dom Abrassart. Le manuscrit dont parle celui-ci était écrit en lettres d'or; c'est évidemment le livre des évangiles de Saint-Martin, aujourd'hui n<sup>o</sup> 22 de la bibliothèque de Tours.

<sup>4</sup> *Bulletin monumental*, t. IV, p. 361.

tateuque; nous en avons la preuve dans la rectification qu'il fit de sa main à la date marquée dans le catalogue. Au chiffre VIII il substitua les chiffres VI-VII.

Ce manuscrit, sur lequel l'attention de Libri s'était si bien fixée à deux reprises différentes, fut vendu par lui en 1847 au comte d'Ashburnham. Il est impossible de ne pas le reconnaître dans la notice qu'il a rédigée pour la vente :

13. *Pentateuchus*. Manuscrit sur vélin, en lettres onciales, à deux colonnes, grand in-folio du v<sup>e</sup> siècle.

Ce manuscrit unique et d'un prix inestimable contient un très grand nombre de grandes miniatures, représentant les divers sujets de la Bible, et exécutées évidemment par des artistes romains. Ces peintures, beaucoup mieux conservées et plus nombreuses que celles qu'on trouve dans les fragments du Virgile du Vatican, rappellent les peintures de Pompéi, et sont aussi intéressantes pour l'histoire des costumes que pour celle des arts. Nous ne croyons pas qu'il existe dans aucune bibliothèque un manuscrit plus précieux que celui-ci. La plupart de ces peintures ont onze pouces français de hauteur sur neuf de large. Elles sont évidemment de la même époque que l'écriture du manuscrit, comme le prouvent, entre autres choses, les nombreuses inscriptions, également en lettres onciales, placées dans ces peintures. Les artistes et les archéologues qui ont examiné ce manuscrit le considèrent comme un monument unique dans son genre. Il appartenait autrefois au couvent de Grotta Ferrata, abbaye très ancienne située dans les montagnes de Rome et habitée par des moines grecs de l'ordre de Saint-Basile.

Tout dans cette notice s'applique avec une merveilleuse précision au Pentateuque de la cathédrale de Tours; tout, sauf ce qui est dit de la provenance. Mais il ne faut pas oublier que, pour dissimuler l'origine de la plupart des très anciens manuscrits français du fonds Libri, on y a frauduleusement inséré des notes tendant à faire croire qu'ils viennent de monastères italiens. J'ai jadis eu l'occasion d'en citer un exemple frappant : sur les cahiers arrachés au Pentateuque de Lyon et dont on avait formé le n<sup>o</sup> 7 du fonds Libri, on avait tracé de nos jours, en caractères italiens simulant l'écriture du xvii<sup>e</sup> siècle, l'inscription *Est Sancti Petri de Perusio, Laus Deo*. De même qu'on a voulu

faire passer le Pentateuque de Lyon pour un manuscrit de Pérouse, de même on a essayé de faire croire que le Pentateuque de Tours venait de Grotta Ferrata. Mais la supercherie était trop grossière. Le dernier comte d'Ashburnham a lui-même constaté que dans les anciens manuscrits de Libri les notes d'origine étaient fort suspectes. Il l'a reconnu avec une sagacité qui lui fait le plus grand honneur. « Différents manuscrits de la collection Libri, m'écrivait-il le 16 juin 1869, contiennent ce que j'ai longtemps soupçonné et que vous avez démontré être des tentatives frauduleuses pour cacher la véritable origine de livres qui avaient été perdus ou volés<sup>1</sup>. »

Ainsi, nul doute que le n° 13 du fonds Libri ne soit le Pentateuque de la bibliothèque de Tours. S'il fallait fournir une dernière preuve de l'identité des deux manuscrits, je demanderais qu'on voulût bien calquer les mots CREAVIT DEVS ET TERRAM, qui doivent se trouver en lettres capitales et en vermillon sur une des premières pages du manuscrit Libri, et qu'on prit la peine de superposer le calque au fac-similé des mêmes mots que les bénédictins ont fait graver sur la planche XXXIV du *Nouveau traité de diplomatique*, d'après le Pentateuque de Saint-Gatien de Tours. La question d'identité sera mathématiquement tranchée par la coïncidence des traits du calque avec les traits du fac-similé. Dans cette vérification, il ne faudra pas toutefois oublier que les fac-similés du XVIII<sup>e</sup> siècle sont loin de présenter la rigoureuse fidélité à laquelle la perfection des procédés modernes nous a habitués.

## II

### JOB ET AUTRES LIVRES DE LA BIBLE (X<sup>e</sup> SIÈCLE).

Le catalogue de Chalmel est à ma connaissance le plus récent catalogue qui atteste la présence à Tours d'un fragment de bible carlovingienne, qui portait le n° 27 dans la bibliothèque de Saint-Martin

<sup>1</sup> Voyez plus loin, Appendice XII.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

de Tours et sur lequel Bréquigny<sup>1</sup> nous a transmis les renseignements suivants :

« Codex membranaceus, in-quarto, formæ maximæ, 800 annorum. Prima pagina, recto et verso, continet prologum sancti Hieronymi in librum Job (*Cogor per singulos dies... — ...quam malevolum me probet*); sed paginæ rectæ omnino oblitterata est scriptura. Mox sequitur textus libri Job. » — On trouve à la fin un petit morceau sur la tradition au sujet de Job, que l'on aurait dû, dit-on, placer à la suite de la préface de saint Jérôme, dont est aussi ce morceau; il commence ainsi : *In terra quidem habitasse*; puis on fait un petit éloge du livre de Job. Ensuite est la préface de saint Jérôme sur le livre de Tobie : *Mirari non desino*; puis, le texte du livre de Tobie. Ensuite, le prologue de saint Jérôme sur le livre de Judith : *Apud Hebræos*; puis, le texte du livre de Judith. Puis on trouve le texte du premier livre des Machabées. Enfin, les derniers feuillets contiennent un sermon sur la nativité de la sainte Vierge, et l'on y trouve même ce sermon copié deux fois, de deux mains différentes, toutes deux du même âge; il paraît que ce double emploi vient de ce qu'on s'est servi, pour les dernières feuilles destinées à la conservation des autres, de feuilles qui contenaient ce sermon en tout ou en partie. Voici le commencement : « *In nativitate sanctæ Mariæ Virginis. Approbatæ consuetudinis est apud christianos sanctorum patrum dies natalicios observare diligenter...* » il finit par une prière à la Vierge, qui se termine par ces mots : « *...quo possimus recuperare et habere perpetuam gratiam filii sui Jhesu Christi, Domini nostri, qui cum patre et spiritu sancto vivit unus Deus in eternum. Amen.* » Il y a dans ce sermon une fable d'un certain Théophile, qui s'était donné au diable par un écrit que la sainte Vierge fit rapporter. Ce manuscrit est fort beau et, à quelques pages près, très bien conservé.

### III

#### LES PROPHÈTES (COPIE DU VI<sup>e</sup> SIÈCLE).

En 1754, dom Gérou signalait dans la bibliothèque de Marmoutier, sous le n° 90, un volume in-folio, qu'il considérait comme de la plus haute antiquité, et dans lequel se trouvait le texte des prophètes (Isaïe à partir du chapitre xxviii, Jérémie, Ézéchiel et le commencement de Daniel). « Ce manuscrit, dit-il, de format in-folio minori, est

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXV, fol. 74 v°.



de la plus haute antiquité...; il est au plus tard du ix<sup>e</sup> siècle; il contient les prophéties d'Isaïe, de Jérémie, d'Ézéchiël, avec le commencement du premier chapitre de la prophétie de Daniel. On a de la prophétie d'Isaïe depuis le vingt-huitième chapitre jusqu'à la fin. Le dernier chapitre de la prophétie d'Ézéchiël manque, avec la moitié du chapitre précédent. La prophétie de Jérémie y est en entier. Il y a dans ce manuscrit plusieurs variantes de la Bibliothèque divine de saint Jérôme, imprimée dans ses œuvres.»

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Chalmel vit ce manuscrit à la bibliothèque de Tours, et, dans les notes qu'il a écrites en 1807, il a pris soin de faire remarquer que le dernier feuillet d'Ézéchiël y finissait par les mots *in ripis ejus* (XLVII, 12).

Chauveau, qui l'avait fait admirer en 1838 aux membres du congrès archéologique<sup>1</sup>, l'enregistra sur son catalogue (fol. 11 v<sup>o</sup> et 12), où il est facile à reconnaître dans l'article suivant : « Prophetiæ Isaiaë, Ezechielis et Jeremiaë. Parchemin, n<sup>o</sup> 90, vii<sup>e</sup> siècle. Volume in-folio. Marmoutier. »

Ce vénérable manuscrit frappa l'attention de Libri, qui, en regard de la note de Chauveau, mit ces mots : « et partim Danielis. vi<sup>e</sup> siècle. Folio. »

La bibliothèque de Tours ne possède plus le manuscrit des Prophètes qui était l'un des joyaux du trésor de Marmoutier. Mais tout porte à croire que ce manuscrit n'a point péri. Je suis persuadé qu'il a été vendu en 1847 par Libri au comte d'Ashburnham. En effet, le n<sup>o</sup> 6 du fonds Libri est un : « Corpus prophetarum, manuscrit sur vélin, en lettres onciales, à deux colonnes, in-folio, du v<sup>e</sup> ou du vi<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. » Si l'on examinait attentivement le ms. 6 du fonds Libri, en tenant compte des altérations frauduleuses qu'il a pu subir, on y trouverait, je n'en doute pas, toutes les particularités signalées par dom Gérou et par Chalmel.

On y remarquerait encore, j'en suis convaincu, tous les traits que

<sup>1</sup> *Bulletin monumental*, t. IV, p. 361.

<sup>2</sup> Il y a un fac-similé de quelques mots du manuscrit 6 de Libri dans un manu-

scrit de la Bibliothèque nationale, nouv. acq. franç. 3279, fol. 87; il devait accompagner le catalogue de vente.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

les auteurs du *Nouveau traité de diplomatique* ont relevés dans leur description d'un manuscrit de l'Ancien Testament de l'abbaye de Marmoutier. « Il est, disent-ils<sup>1</sup>, en lettres onciales et ne commence qu'au chapitre xxvii d'Isaïe. Le V initial de la prophétie de Jérémie est en or et *erba* en vermillon . . . Sur la dernière page des cahiers, qui sont de quatre feuillets, il y a des signatures en nombres romains, précédés de la lettre Q, qui signifie *quaternio*; elles sont placées tantôt au-dessous de la première colonne et tantôt sous la seconde . . . » — Et ailleurs<sup>2</sup> : « Ce livre est écrit en lettres onciales, à gros trait, un peu écrasées, avec lesquelles concourt l'écriture minuscule caroline commençante. Les mots y sont ordinairement confondus . . . Il y a plus de 300 pages où l'on n'aperçoit presque nulle ponctuation . . . Les premières lettres des livres sont capitales. Celles des alinéas qui commentent les versets sont onciales et deux fois plus grandes que celles du texte, qui n'est point divisé par chapitres. Il n'y a que les Lamentations de Jérémie et la Prophétie de Daniel qui aient des titres; mais ils sont d'une autre main . . . Ce manuscrit, à deux colonnes, réunit tous les caractères du vii<sup>e</sup> siècle. » — Ajoutons encore, d'après le fac-similé des bénédictins<sup>3</sup>, que les premières lignes de Jérémie doivent être ainsi coupées :

V ERBA HIEREMIAE  
FILI HELCHIAE DE SA  
CERDOTIBVS QVI FVE  
RVNT IN ANATHOT  
IN TERRA BENIAMIN

Il sera donc aisé de vérifier si, comme je le suppose, le ms. 6 de Libri est bien le ms. 90 de Marmoutier qu'ont décrit les auteurs du *Nouveau traité de diplomatique*, que dom Gérour, Chalmel et Chauveau ont compris dans leurs catalogues, et que Libri a encore vu à Tours en 1842. Mon hypothèse est d'autant plus vraisemblable que le dernier comte d'Ashburnham<sup>4</sup>, sans connaître les témoignages que je produis et rapproche ici pour la première fois, était arrivé à

<sup>1</sup> T. III, p. 176.

<sup>2</sup> T. III, p. 251.

<sup>3</sup> Planche XLIV.

<sup>4</sup> Lettre publiée plus loin, Append. XII.

soupçonner que le ms. 6 de Libri devait venir d'une église de Tours ou du voisinage de Tours.

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

## IV

LE LIVRE D'ISAÏE ET LES ÉPÎTRES DE SAINT PAUL,  
LE TOUT PRÉCÉDÉ D'UNE HOMÉLIE DE SAINT FULGENCE (XI<sup>e</sup> SIÈCLE).

Le manuscrit qui portait les n<sup>os</sup> 115 et 116 dans la bibliothèque de Saint-Martin de Tours n'est plus à Tours. Voici dans quels termes il est décrit par Bréquigny<sup>1</sup> :

Codex duodecimi sæculi, membranaceus, in-quarto, eleganter scriptus, pictis litteris interdum insignitus, complectitur quæ sequuntur : 1<sup>o</sup> Homelia beati Fulgentii de conversione sancti Pauli, quatuor paginis comprehensa. Incipit : « Hodie lectio de actibus Apostolorum pronuntianda est. . . » 2<sup>o</sup> Liber Isaïæ prophetæ. Præmittitur præfatio sancti Hieronymi. Ad calcem legitur : « Esaias habet versus III<sup>m</sup> D LXXX. » 3<sup>o</sup> Epistolæ Pauli omnes, cum prologo præmisso, et unicuique capitum indicibus et summariis præfixis, tum scholia ad marginem diversis sed antiquis characteribus scripta. — Ce livre est assez bien conservé, le caractère en est net et assez gros; l'encre bien noircie. Je le crois au plus du XII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

Ce manuscrit, sorti de la bibliothèque de Tours vers l'année 1830, a été acquis en 1831 par la Bibliothèque royale, au poids du parchemin. Après avoir provisoirement reçu le n<sup>o</sup> 474 du Supplément, il est devenu le n<sup>o</sup> 9553 du fonds latin. Le n<sup>o</sup> 116 est encore au haut du folio 3, et la note *Iste liber est de ecclesia beatissimi Martini*. GUERIN, se voit tracée en caractères du XV<sup>e</sup> siècle en tête du folio 2. Je vais en donner la notice.

Fol. 3. « Homelia beati Fulgentii de conversione sancti Pauli. Hodie lectio de actibus apostolorum pronuntianda est, ubi apostolus Paulus ex persecutore christianorum. . . »

Fol. 5. « Incipit præfatio sancti Ieronimi presbiteri in Isaiam prophetam. Nemo

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXV, fol. 82. — <sup>2</sup> X<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, suivant le second catalogue des manuscrits de Saint-Martin. Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 27.

cum prophetas versibus viderit esse. . . » — Fol. 5 v°. « Incipit liber Isaïæ prophetæ. Visio Isaïæ filii Amos quam vidit. . . » — Fol. 46. « . . . Et erunt usque ad satietatem visionis omni carni. Esaias habet versus III<sup>m</sup> D LXXX. Explicit Esaias propheta. »

Fol. 47. « Incipit argumentum epistolæ ad Romanos. Epistolæ Pauli ad Romanos causa hæc est. . . » — Fol. 47 v°. « Primum quæritur quare post evangelia. . . (fol. 49) Explicit prefatio sancti Hieronimi. » — Fol. 49. « Incipit argumentum solius epistolæ ad Romanos. Romani sunt qui. . . » — Fol. 50. « Incipit epistola ad Romanos. »

Fol. 64. « Incipit epistola ad Corinthios <sup>1</sup>. »

Fol. 76 v°. « Epistola II ad Corinthios. »

Fol. 84. « Incipit epistola ad Galathas. »

Fol. 88. « Incipit epistola ad Ephesios. »

Fol. 92. « Incipit epistola ad Philippenses. »

Fol. 94 v°. « Incipit epistola ad Colosenses. »

Fol. 97. « Incipit epistola ad Thessalonicenses. »

Fol. 99 v°. « Incipit epistola ad Thessalonicenses secunda. »

Fol. 100 v°. « Incipit epistola ad Timotheum prima. »

Fol. 103 v°. « Incipit epistola II ad Timotheum. »

Fol. 105 v°. « Incipit epistola ad Titum. »

Fol. 107. « [Epistola ad Philemonem.] »

Fol. 108. « Incipit epistola ad Hebreos. »

Volume sur parchemin, 114 feuillets, 296 millimètres sur 200. Écriture à longues lignes, du XI<sup>e</sup> siècle.

## V

### LE NOUVEAU TESTAMENT, EN PROVENÇAL.

Chalmel nous apprend que sous le n° 308 du fonds de Marmoutier on avait classé un volume in-folio, contenant « le Nouveau Testament en viel françois, sur le premier feuillet duquel on lit : Prologue de saint Michel ». — L'article consacré à ce volume dans le catalogue de Chauveau (fol. 16 v° et 17) est ainsi conçu : « Le Nouveau Testament, en provençal. Papier. N° 308. Volume in-quarto. Marmoutier. »

<sup>1</sup> Je néglige l'indication des tables, des arguments et des préfaces qui accompagnent chacune des épîtres.

Chauveau avait omis de mentionner la date; pour réparer cette omission, Libri a ajouté la note: « XIV-XV<sup>e</sup> siècle. »

Je suis porté à croire que ce volume venait de la collection du connétable de Lesdiguières, achetée à Toulouse en 1716 par les moines de Marmoutier. Dans cette hypothèse, il aurait répondu à l'article suivant de la liste des manuscrits du connétable que nous a conservée Peiresc et que M. Roman a publiée en 1877<sup>1</sup>: « Un manuscrit en lettres fort anciennes sur le Nouveau Testament. »

Je conjecture encore que le Nouveau Testament en provençal vu par Libri à Tours en 1842 est le volume qu'il a vendu en 1847 au comte d'Ashburnham et qu'il a ainsi enregistré dans son catalogue: « 110. Le Nouveau Testament, avec la vie apocryphe de Jésus-Christ. Manuscrit sur papier, en provençal, à longues lignes, in-folio, du XIV<sup>e</sup> siècle. Ce recueil très important paraît se rattacher à l'histoire des Albigeois. »

## VI

ÉVANGILES EN CARACTÈRES ANGLO-SAXONS (VII<sup>e</sup> OU VIII<sup>e</sup> SIÈCLE).

Par son testament, qui doit être rapporté à l'année 475, Perpétue, évêque de Tours, légua à Eufrone un livre des évangiles qui avait été copié par saint Hilaire, évêque de Poitiers: « *Evangeliorum librum quem scripsit Hilarius, quondam Pictaviensis sacerdos* ». Au XVII<sup>e</sup> siècle, on montrait dans le trésor de Saint-Gatien un antique exemplaire des évangiles qui, suivant une tradition, aurait été l'exemplaire possédé par Perpétue et transcrit par saint Hilaire. En 1693, dom Coustant enregistra cette tradition sans l'appuyer, mais aussi sans la contredire<sup>2</sup>. Dom Thierry Ruinart fut moins réservé. Il rejeta cette attribution, et

<sup>1</sup> *Le cabinet historique*, 2<sup>e</sup> série, t. I, *Documents*, p. 53.

<sup>2</sup> Testament de Perpétue, publié par Pardessus, *Diplomata*, I, 24.

<sup>3</sup> « *Vetus etiamnum in ecclesia sancti Gatiani Turonensis asservatur evangeliorum codex latinus, quem a sancto Hilario*

*scriptum putant, atque huic ecclesie a sancto Perpetuo relictum, cum Euphronio ipse superstes fuerit.* » *Sancti Hilarii opera*, Par. 1693, in-folio, col. cxxi. — L'assertion de dom Coustant est répétée dans une lettre de Philippe Garbelli, que Joseph Blanchini a insérée dans la préface de ses

déclara<sup>1</sup> sans hésiter que l'évangélaire de Saint-Gatien, écrit en lettres saxonnes, datait au plus tôt du milieu du VII<sup>e</sup> siècle, puisqu'une inscription<sup>2</sup> placée en tête mentionnait la découverte des reliques de saint Innocent, qui eut seulement lieu vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Ce furent sans doute les judicieuses observations de Ruinart qui décidèrent les chanoines Jouan et d'Avanne à passer sous silence l'origine légendaire des évangiles de la cathédrale de Tours; ils se contentèrent d'annoncer ce livre, au n<sup>o</sup> 8 de leur catalogue, comme ayant plus de mille ans d'antiquité: « Codex evangeliorum scriptus ante annos mille. » Avec moins de prudence, les auteurs du *Gallia christiana* déclaraient en 1720 avoir vu dans la bibliothèque de Saint-Gatien de Tours un ancien exemplaire des évangiles qui passe, disent-ils, pour avoir été copié par saint Hilaire et légué par saint Perpétue à l'église de Tours<sup>4</sup>.

C'est aux auteurs du *Nouveau traité de diplomatique*<sup>5</sup> que reste l'honneur d'avoir exactement défini les caractères du vieil évangélaire de Saint-Gatien. Ils ont montré que c'était un livre, en écriture anglo-saxonne, postérieur au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle. Il avait été copié par un certain Holcundus, qui s'est fait connaître par une souscription aussi prétentieuse que barbare :

Ego Holcundus mihi Trinitas missereator. Amen. Precor vos omnes christiani ut pro me commonem Deom diprechemini peccatore, ut ne demergar in pyri flagae baratro, sed fiam cum binis exercitibus in bapho ubi habitant thesaredes et eneneatocades bis vates et eucusi thesera senes et xx ter et sex bis discipuli, ut

*Vindiciæ canonicarum scripturarum* (Rome, 1740, in-folio); voyez la page CCCXCII de cette préface.

<sup>1</sup> *Sancti Gregorii episcopi Turonensis operum appendix*, p. 1318, note.

<sup>2</sup> Voici cette inscription telle qu'elle est copiée à la Bibl. nat., dans le ms. 13070, fol. 276 v<sup>o</sup>: « Deus innocentiae verus amator, longe post passionem sacratissimæ legionis, Innosensii, unda Rodani fluminis famulante, revelavit martyris Innosencii inclyta menbra. » — Il importerait de sa-

voir si cette note est bien de la même main que le corps du manuscrit.

<sup>3</sup> Sur cette découverte, voyez les Bollandistes, septembre, VI, 341 et 348.

<sup>4</sup> « Vidimus in sancti Gatiani Turonensis bibliotheca veterem evangeliorum codicem, quem putant a sancto Hilario exaratum et huic ecclesiae relictum a sancto Perpetuo. » *Gallia christiana*, II, 1141. — Comparez *Acta eruditorum*, année 1731, p. 354 et 355.

<sup>5</sup> T. III, p. 86 et 383.

vobiscum omnium Christum salvatorem exorent diem cetlemon epacagon ce poe-  
seon ecaton in hoc enim tota agiografa pastricatur. Emanuhel. Amen <sup>1</sup>.

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

L'étrangeté de ce manuscrit avait frappé les bénédictins. « Il est singulier<sup>2</sup>, disent-ils. La première et quelquefois la seconde lettre de chaque mot est couverte d'un peu de rouge ou de jaune. On observe d'ordinaire l'alternative des couleurs. Les lettres onciales ne paraissent souvent qu'après quatre ou cinq versets. On ne voit dans l'évangile de saint Mathieu que quatre alinéas. Ils ne sont pas moins rares dans les autres évangélistes. Quand le copiste reprend à la ligne, il finit la précédente par deux ou trois rangs de points posés horizontalement. On voit quelquefois ces signes . . . ., à la fin d'une phrase, lorsque la suivante commence par une lettre majuscule; mais communément il n'y a que trois points, ainsi disposés . . . Nul point interrogant, ou autre signe qui en tienne lieu, dans les endroits où il doit y en avoir. Il n'y a point de virgule, si ce n'est dans saint Mathieu, où elle paroît d'un noir teint en rouge sous deux points. Quant à l'orthographe de ce manuscrit, on y lit *quassi, misserunt, volumptate, ascendit in monte*, etc. Le revers de la page avant le commencement de chaque évangéliste est rempli de lignes tressées, entrelassées de la manière la plus bizarre, et peintes en rouge, en jaune, en vert, avec des têtes, des becs d'oiseaux, des serpents, des chiens, des chameaux, etc. »

Par ces détails, et mieux encore par l'emploi qu'en ont fait dom Calmet<sup>3</sup>, dom Sabatier<sup>4</sup> et Blanchini<sup>5</sup>, on voit quel intérêt présentait l'évangélaire anglo-saxon de Tours. Il était encore à sa place en 1842. En effet, Chauveau l'avait mentionné sur son catalogue (fol. 16 v° et 17) dans les termes suivants : « Codex evangeliorum. Parchemin. N° 8. viii<sup>e</sup> siècle. Un volume in-quarto, Saint-Gatien<sup>6</sup>. »

<sup>1</sup> *Nouveau traité de diplomatique*, t. III, p. 383 et 384.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 86, note.

<sup>3</sup> *Commentaire littéral sur tous les livres d' l'Ancien et du Nouveau Testament* (Paris, 1726, in-folio), t. VII, p. xv-xxviii de l'Appendice.

<sup>4</sup> *Bibliorum sacrorum versio vetus italica*, t. III, p. xxxv.

<sup>5</sup> *Evangeliarium quadruplex*, pars I, p. cclxiv et suiv.

<sup>6</sup> En 1838, Chauveau déplorait la perte de l'évangélaire jadis attribué à saint Hilaire, sans se douter que cet évangélaire

Dans son voyage de 1842, Libri crut devoir rectifier la date indiquée par Chauveau. A côté du titre du manuscrit il a tracé cette note *vii<sup>e</sup> siècle*. Or, cinq ans plus tard, le même Libri vendait au comte d'Ashburnham un évangélaire qu'il décrivait ainsi :

14. Corpus evangeliorum. Manuscrit sur vélin, en lettres visigothiques ou anglo-saxonnes, à longues lignes, in-folio, du vi<sup>e</sup> ou du vii<sup>e</sup> siècle. En tête de chacun des quatre évangiles contenus dans ce précieux manuscrit, parfaitement conservé, se trouve une grande page peinte en arabesque avec des figures d'animaux, etc. et des caractères d'une forme bizarre. Ces peintures, rapprochées de celles que contient le manuscrit n° 13<sup>1</sup>, peuvent fournir un excellent moyen de comparaison entre les peintures des Romains et les arts des Barbares.

Il n'est pas nécessaire de démontrer que le ms. 14 de Libri est l'ancien ms. 8 de Saint-Gatien de Tours. L'identité de ces deux manuscrits a été constatée par le dernier comte d'Ashburnham, dans une lettre qui sera publiée textuellement plus loin<sup>2</sup>.

## VII

### LES ÉVANGILES (COPIE DE L'ÉPOQUE CARLOVINGIENNE).

Dans le premier quart du xviii<sup>e</sup> siècle, dom Léon Le Chevalier<sup>3</sup>, prieur de Saint-Maur-sur-Loire, releva les variantes qu'offrait un texte des évangiles, vieux de huit cents ans, et conservé sous le n° 87 dans la bibliothèque de Marmoutier. Ces variantes, d'abord publiées par dom Calmet<sup>4</sup>, furent successivement mises à profit par dom Sabatier<sup>5</sup> et par Blanchini<sup>6</sup>.

était un manuscrit porté sur le catalogue dressé par lui et dont il envoya une copie au ministère en 1840. Voyez *Bulletin monumental*, t. IV, p. 359.

<sup>1</sup> Le ms. 13 de Libri est le Pentateuque de Saint-Gatien de Tours, qu'un faussaire a voulu faire passer pour un manuscrit de Grotta Ferrata. Voyez plus haut, notice I.

<sup>2</sup> Appendice XII.

<sup>3</sup> Voyez plus loin, notice XXXIX.

<sup>4</sup> *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament* (Paris, 1726, in-folio), t. VII, p. xv-xxviii de l'Appendice.

<sup>5</sup> *Bibliorum sacrarum versio vetus italica*, t. III, p. xxxv.

<sup>6</sup> *Evangeliarium quadruplex*, pars I, p. cclxiv et suiv.



Dom Gérout décrit exactement ce volume pour lequel il eut le seul tort d'en rajeunir démesurément l'écriture :

Volume in-folio. Livre des évangiles, écrit dans le XII<sup>e</sup> siècle, mais qui n'est pas entier, car on a arraché la fin de l'évangile selon saint Marc et le commencement de celui de saint Luc. On voit au commencement de ce manuscrit une épître de saint Jérôme au pape Damase, et à la suite du prologue de ce docteur sur l'évangile de saint Mathieu, on trouve les prologues sur saint Marc et sur saint Jean. — On remarque dans le texte des évangiles quelques termes différents de ceux qui se trouvent dans la vulgate, et les chapitres ne sont point marqués, mais les versets sont séparés.

Chalmel a rectifié ce que dom Gérout disait de l'âge du manuscrit : « On lui donne, dit-il, huit cents ans, » et il renvoie aux ouvrages de dom Calmet et de dom Sabatier.

Le ms. 87 de Marmoutier est celui que le Musée britannique a acquis en 1836 du libraire Rodd<sup>1</sup> et qui a reçu le n<sup>o</sup> 609 dans le fonds Egerton :

Evangelia quatuor, latine, cum prolegomenis et canonum tabulis. Codex membranaceus, seculi fortassis VIII vel IX. Folio<sup>2</sup>.

Ce qui m'a fait constater que le ms. Egerton 609 est bien l'ancien ms. 87 de Marmoutier, c'est que, tout récemment, M. John Wordsworth a signalé le manuscrit Egerton comme provenu de Marmoutier et comme incomplet de la fin de saint Marc et du commencement de saint Luc<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Renseignement donné par M. E. Maunde Thompson, conservateur des manuscrits du Musée britannique.

<sup>2</sup> *List of additions to the Mss. in the British Museum in the years 1836-1840*, p. 42.

<sup>3</sup> « Egerton 609 (Gospels, def. Mark vi. 56-Luke xi. 1.). A Marmoutier ms. now in the British Museum, and supposed to represent the gallican type. » *The Oxford critical edition of the vulgate New Testament*, prospectus daté du 2 novembre 1882.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

## VIII

POSTILLES DE NICOLAS DE LIRE, SUIVIES DU POÈME LATIN DE PAMPHILE  
ET DU POÈME FRANÇAIS DE TOBIE (XV<sup>e</sup> SIÈCLE).

Un manuscrit de Saint-Martin de Tours est enregistré dans les termes suivants sur le second catalogue des manuscrits de cette abbaye dressé au XVIII<sup>e</sup> siècle :

222. Nicolai de Lyra postillæ in epistolas beati Pauli et aliorum apostolorum, in evangelia et Apocalypsim. — Pamphiletus : petit poème gaillard, en vers latins hexamètres et pentamètres, en forme de dialogue entre Pamphilette, Vénus, une vieille duègne et une jeune fille. — Thobie, poème en vers français, au nombre de 5,000 environ, composé d'abord en vers latins par M. Macé, docteur de Vendosme, et traduit en vers français par le chantre de Saint-Georges de Vendosme (c'est ainsi que se nomme l'auteur lui-même dans le prologue). — Manuscrit mêlé de papier et parchemin, jusque vers la moitié. XV<sup>e</sup> siècle commençant.

Je ne sais ce qu'est devenu ce volume.

## IX

SACRAMENTAIRE, AVEC CANON SUR PARCHEMIN POURPRÉ (IX<sup>e</sup> SIÈCLE).

L'un des plus précieux sacramentaires de l'église de Tours était celui qui portait le n<sup>o</sup> 65 et dans lequel le canon avait été tracé en lettres d'or sur parchemin pourpré. Les chanoines Jouan et d'Avanne le décrivent ainsi : « Antiquus liber sacramentorum, cujus canon in cartha purpurea scriptus est litteris aureis, et in cujus fine habetur calendarium imperfectum. Annorum 800, in-folio. »

Il est bien reconnaissable sur le catalogue de Chauveau (fol. 18 v<sup>o</sup> et 19) : « Antiquum sacramentale. Parchemin. N<sup>o</sup> 65. X<sup>e</sup> siècle. Un volume in-folio. Saint-Gatien. Canon in cartha purpurea scriptus est litteris aureis. »

Libri le vit en 1842, et il ajouta de sa main la note IX s. à l'article du catalogue que je viens de transcrire. Il avait sans doute oublié qu'il

avait tracé cette note compromettante quand, cinq ans plus tard, il vendait au comte d'Ashburnham le beau sacramentaire avec le canon écrit en lettres d'or sur du parchemin pourpré. Il l'avait porté sur le catalogue de vente dans les termes suivants :

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

36. Sacramentarium cum kalendario. Manuscrit sur vélin, à longues lignes, in-folio, du ix<sup>e</sup> siècle. Plusieurs feuillets de ce magnifique volume sont écrits en lettres d'or sur un fond pourpre.

## X

### SACRAMENTAIRES DE L'ÉGLISE DE TOURS À L'ÉPOQUE CARLOVINGIENNE.

Dans la bibliothèque de Saint-Gatien de Tours, le n<sup>o</sup> 62 avait été affecté à un ancien sacramentaire que les auteurs du catalogue imprimé en 1706 mentionnent dans les termes suivants<sup>1</sup> : « Liber sacramentorum sancti Gregorii papæ, cui præmittitur pars Calendarii ecclesiæ Turonensis, ante annos 800, in-quarto. »

Je n'ai pas eu de peine à appliquer cette description à un manuscrit de la Bibliothèque nationale, le n<sup>o</sup> 9430 du fonds latin (jadis 561 du Supplément). En effet, le n<sup>o</sup> 9430 se compose de fragments de sacramentaires copiés à l'époque carlovingienne; il commence par un morceau de calendrier à l'usage de l'église de Tours, et la cote 62 est encore parfaitement lisible au bas de la première page.

Les fragments de sacramentaires réunis dans le ms. 9430 ont été reliés dans le plus grand désordre<sup>2</sup>. Ils paraissent venir de trois sacramentaires différents.

#### 1.

Le premier de ces sacramentaires était écrit en gros caractères; les pages n'avaient généralement que 17, 18 ou 20 lignes. En ont fait partie les cahiers

<sup>1</sup> Page 9.

<sup>2</sup> Ce désordre paraît avoir existé dès le xviii<sup>e</sup> siècle. La reliure actuelle est du règne de Louis-Philippe. C'est vers l'année 1831 que la Bibliothèque royale a dû acquérir

ce précieux volume; je le conjecture d'après le numéro que M. Guérard lui avait assigné dans le Supplément latin; mais je n'ai pas reconnu l'article sous lequel il doit figurer au registre d'entrée.

qui forment aujourd'hui les fol. 1-25, 34-73, 122-129, 138-145, 162-177, 249-256 du manuscrit, et dont l'ordre paraît devoir être rétabli comme il suit :

Les fol. 1-25 sont le commencement du premier sacramentaire. Ils contiennent un morceau du calendrier (fol. 1), du 17 juin au 30 novembre, avec des notes nécrologiques; quelques messes ajoutées après coup (fol. 3-4); différentes prières et bénédictions (fol. 5-15); une charte de Barthélemi, archevêque de Tours (1052-1068), pour l'augmentation des prébendes des chanoines (fol. 11 v°); une notice sur la satisfaction donnée au chapitre de Tours par Geoffroi, fils de Goscelin « de Archinniac » (fol. 16); le titre du livre (fol. 16 v°) : « Incipit liber sacramentorum, editum (*sic*) a beato Gregorio, papa Romano, qualiter missa celebratur Romana per anni circulum; » la préface et le canon de la messe (fol. 17), où l'on a gratté (fol. 19 v°, 20 et 21 v°) les mentions propres à l'église de Tours; les oraisons des messes à partir de la veille de Noël (fol. 22 v°).

Fol. 162-177 et 138-145. Oraisons des messes, du 7 mars au jeudi de la quatrième semaine de carême.

Fol. 249-256. Oraisons des messes depuis Pâques.

Fol. 34-73. Oraisons de messes diverses.

Fol. 122-129. Prières pour les malades et les morts. — Au fol. 128, litanies des saints, dans lesquelles sont invoqués : « Sancte Hilari, sancte Martine, sancte Gatiane, sancte Lidori, sancte Brici, sancte Perpetue. . . »

## 2.

Le second sacramentaire avait 24 lignes à la page et contenait, outre les oraisons des messes, l'indication des introït, graduels, offertoires et communions. En proviennent les fol. 26-33, 114-121, 154-161, 178-216 et 225-248 du manuscrit actuel. Ces fragments doivent être pris dans l'ordre suivant :

Fol. 233-248. Messes depuis le deuxième dimanche de carême, jusqu'au mercredi de la cinquième semaine de carême.

Fol. 178-185. Messes de la semaine de la Pentecôte, et commencement de la seconde partie du propre des saints : « Incipiunt solemnitates sanctorum apostolorum, martyrum, confessorum atque virginum, a Pascha usque anate (*sic*) Domini » (fol. 181 v°).

Fol. 194-216 et 26-33. Fin de cette seconde partie du propre des saints, depuis la fête de saint Augustin, et commun des saints (fol. 216 v°). — En regard de la messe du 13 décembre a été ajoutée après coup cette note : « Anno millesimo XII ab incarnatione Domini, sic obiit Hunbertus levita, quem Dei piétas absolvat a peccatis suis. »

- Fol. 225-232. Commencement de la seconde partie du propre du temps : « Incipiunt dominicæ a Pentecosten usque nativitate (sic) Domini. »
- Fol. 154-161. Fin de cette seconde partie, suivie des oraisons de l'Avent, des oraisons quotidiennes, etc.
- Fol. 186-193. Cérémonies diverses : Ordinations et sacre du roi (fol. 190 et 191 v°).
- Fol. 114-121. Messes diverses, et notamment : « Missa pro congregacione sancti Mauricii » (fol. 116).

## 3.

Le troisième sacramentaire se reconnaît aux notes que le copiste a mises sur les marges pour indiquer les titres qui devaient être tracés en onciales rouges; la plupart de ces notes sont en caractères tironiens. Les fragments de ce troisième sacramentaire (fol. 74-97, 130-153, 217-224, 257-262, 271-275) doivent se placer comme il suit :

Fol. 74-97. Messes diverses commençant par la messe de la Trinité. — Office des morts.

Fol. 257-262. Office des morts.

Fol. 130-137, 146-153. Cérémonies diverses. Prières pour les malades et les morts. — Épîtres et évangiles de quelques messes (fol. 149 v°).

Fol. 217-224 et 271-275. Suite des épîtres et évangiles. — Bénédiction (fol. 221 v°). — Le sacramentaire se terminait au fol. 275 par la rubrique : « Explicit liber sacramentorum. »

Je ne sais auquel des trois commentaires doivent être rattachés les fragments suivants, qui consistent surtout en cahiers supplémentaires.

Fol. 98-113. Messes diverses.

Fol. 263-270. « Incipit ordo qualiter confiteri debet homo reatum suum. » — Cérémonies diverses. — Bénédiction.

Fol. 276-283. Cérémonies diverses. — Formule de confession générale (fol. 277 v°). — Aux fol. 282 v° et 283, une main du commencement du XII<sup>e</sup> siècle a inscrit les noms des membres d'une confrérie de saint Maurice : « Haec sunt nomina societatis sancti Mauricii : Odbertus et uxor sua XII denarios. . . » Les noms qu'on lit sur les marges des fol. 21 v°, 90 v°, 186, 187 et 275 v° désignent aussi, selon toute apparence, des fidèles qui étaient associés aux prières de l'église de Tours.

Fol. 284-287. Fragment d'un missel du XIII<sup>e</sup> siècle.

Fol. 288. Feuillet d'un exemplaire de l'Arithmétique de Boèce, copié au XIII<sup>e</sup> siècle.

Parchemin. 288 feuillets, 260 millimètres sur 230. Écritures du X<sup>e</sup> siècle. Quelques passages notés en neumes.

## XI

MISSEL DE TOURS (XI<sup>e</sup> SIÈCLE).

Le ms. 63 de Saint-Gatien de Tours était un ancien missel que le catalogue imprimé en 1706 a enregistré dans les termes suivants : « Antiquum missale ecclesie Turonensis, cum calendario, cui præmittitur fragmentum statutorum canonicorum Turonensium cum vivebant in communi, ante annos 800, in-folio. »

A cette désignation répond le ms. latin 9434 de la Bibliothèque nationale (jadis 546 du Supplément), qui fut acheté de Danquin le 18 mai 1832, et qui a conservé intacte, au bas de la première page, la cote 63. C'est un missel qui paraît avoir été d'abord à l'usage de l'église de Saint-Martin, puis à l'usage de la cathédrale de Tours. Il comprend les morceaux suivants :

1° (fol. 6 v°). Calendrier, précédé de ce titre (fol. 6) : « Incipit martyrologium de circulo anno (*sic*) per girum. » Il renferme plusieurs notes nécrologiques : « xv kl. Maii, sanctus Herveus archiclavus migravit ex hoc mundo; ii kl. Junii, sic obiit Gislevertus clericus; xvii kl. Augusti, sic obiit Mainardus pater meus, anni x; ii nonas Augusti, sic obiit Sulpitius, archiclavus Sancti Martini; iii kl. Septembris, sic obiit Archenbaldus, sacerdos atque subdechanus,

Sollicitus justus custos et amator honesti.

2° (fol. 18). Prières avant la messe. Le commencement manque.

3° (fol. 21 v°). Le canon de la messe, dont les premiers mots devaient être tracés en grandes lettres peintes sur deux pages laissées en blanc (fol. 20 v° et 21).

4° (fol. 26). Oraisons, préfaces et quelquefois introit, graduels, offertoires et communions des messes, dans l'ordre suivant : de Noël à la Pentecôte, propre du temps mêlé au propre des saints (fol. 26); de la Pentecôte à l'Avent, seulement le propre du temps (fol. 139); propre des saints, du 11 avril au 21 décembre (fol. 182); messes diverses et du commun (fol. 247 v°).

5° (fol. 349). Bénédiction.

Sur les fol. 1-6 et 14-17, additions du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle, savoir :

1° (fol. 1). Règles pour l'éducation des enfants et des jeunes gens dans les églises. « Sollerter rectores ecclesiarum vigilare oportet ut pueri et adoles-

centes... — ...et ad opus bonum paragendum excitet, sicut frater Odo excitat. »

2° (fol. 1 v°). Mêmes règles. Les quatre derniers mots : « sicut fr. Odo excitat, » manquent dans cette seconde copie.

3° (fol. 2). « Statuta fratrum can[onicorum] s[ancti] Maur[itii]. Si quis frater in congregatione canonica constitutus... — ...spiritus salvus sit in die Domini. »  
Publié en 1706, par Guillaume Jouan et Victor d'Avanne, dans *Bibliotheca sanctæ ac metropolitanæ ecclesiæ Turonensis*, p. 61.

4° (fol. 14). Préface et canon de la messe.

Au bas des fol. 5 et 6 ont été ajoutées, en caractères du XIII<sup>e</sup> siècle, deux notes relatives aux fermiers du domaine de Huismes : « Plegii sunt isti de firma Osime... ; — Hii sunt plegii pro Leonardo de firma Oxime... »

Les gardes du volume (fol. A et 371) sont formées de deux feuillets d'un traité de médecine, dont le prologue commence par ces mots : « ...<sup>1</sup>Interrogatus a quibusdam quomodo posset optime dicere, respondit si nichil dixerit... » et que l'auteur dit avoir entrepris « in preclaro studio Montis Pesulani, post annum xx lecture nostre, anno Domini m<sup>o</sup>ccc<sup>o</sup> tercio, mense Julii ».

Volume en parchemin. 371 feuillets, plus un feuillet préliminaire coté A. 295 millimètres sur 208. Écriture du XI<sup>e</sup> siècle. Quelques parties sont notées en neumes. Peintures grossières aux fol. 120 et 121.

## XII

### ÉVANGILES ET COLLECTES À L'USAGE DE MARMOUTIER (XI<sup>e</sup> SIÈCLE?).

Un manuscrit de l'abbaye de Marmoutier, de format in-folio, qui ne paraît pas avoir eu de cote dans les anciens classements et que dom Gérou a négligé de décrire, a fourni à Chalmel la matière d'une assez longue notice dont je reproduis les passages les plus significatifs. La notice de Chalmel porte le n<sup>o</sup> LXXV.

Dom Gérou a oublié de faire mention de ce manuscrit. Il contient les évangiles et les oraisons ou collectes des dimanches et fêtes de l'année. C'est un in-folio, qui peut avoir 700 ans d'antiquité. Il manque plusieurs feuillets au commencement de ce manuscrit; le premier évangile qu'on y trouve entier est celui de la Septuagésime; il manque aussi quelque chose à la fin. Il y a des évangiles pour

<sup>1</sup> La place du titre et du premier mot du prologue est restée en blanc.

les mercredis et les vendredis pendant le cours de l'année, et même pour les samedis de la Septuagésime et de la Sexagésime. . . Le propre des saints ne paraît astreint à aucun ordre : de saint Sylvestre on passe immédiatement à saint Urbain, puis à saint Eusèbe, puis à saint Callixte. . . On trouve la fête de saint Maur et celle de saint Benoît; la fête de saint Martin au 11 novembre avec octave, et celle de son exception au 13 décembre; la fête de saint Maurice au 22 septembre, et celle de l'exception au 12 mai; par où l'on voit assez que ce livre d'évangiles a été à l'usage de Marmoutier, comme ce qui suit le prouve sans réplique. La fête de la dédicace (*Dedicatio Majoris Monasterii*) se trouve marquée au 18 juin.

## XIII

MISSSEL DE MARMOUTIER (XII<sup>e</sup> SIÈCLE).

A propos du ms. 123 de Marmoutier, dom Gérou s'exprime en ces termes :

Volume in-folio. Missel du XII<sup>e</sup> siècle, à l'usage de Marmoutier, ainsi qu'il paraît par les fêtes de saint Benoît et de saint Martin (et surtout, ajoute Chalmel, par celles de saint Léobard, de saint Corentin et de la dédicace<sup>1</sup>). Vers le milieu du manuscrit on trouve le canon de la messe, d'un caractère du XIV<sup>e</sup> siècle, ainsi que quelques oraisons éparses dans divers feuillets<sup>2</sup>. Ce manuscrit est intitulé dans l'ancienne notice<sup>3</sup> : « Sancti Gregorii pape liber sacramentorum. »

Des observations additionnelles de Chalmel j'extrais ce qui suit :

Le samedi avant les Rameaux a en titre : « Sabbato datur fermentum in consistorio Lateranensi<sup>4</sup>. » — La messe de la dédicace se trouve entre celle de saint Marc et saint Marcellin et celle de saint Gervais et saint Protais, quoiqu'elle porte en titre : « vi idus Mar. dedicatio Majoris Monasterii a papa Urbano II<sup>5</sup>. »

Tous ces détails s'accordent à merveille avec l'état du ms. latin 9431 (jadis 562 du Supplément), que la Bibliothèque royale acheta

<sup>1</sup> Dans le ms. latin 9431, dont il va être question, ces offices se trouvent aux fol. 70, 84 et 89 v<sup>o</sup>.

<sup>2</sup> On voit ces additions, dans le ms. 9431, aux fol. 57 et 139-146.

<sup>3</sup> Notice perdue, que je crois avoir été rédigée par dom Martène.

<sup>4</sup> Cette rubrique se lit dans le ms. 9431 au fol. 17.

<sup>5</sup> Au fol. 89 v<sup>o</sup> du ms. 9431.



en 1832, et sur la première page duquel on voit une note de dom Anselme Le Michel, à côté de l'ancienne cote SS. 6, puis la note *Majoris Monasterii congregationis Sancti Mauri*, de la main de dom Edmond Martène, et enfin la cote 123.

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Dans ce missel, il n'y a guère, pour la plupart des messes, que les oraisons et les préfaces. On y trouve le propre du temps, depuis le deuxième dimanche après l'Épiphanie jusqu'à la fin de l'Avent (fol. 1-57); le propre des saints (fol. 66-138 et 58), et le commun des saints (fol. 59-65). Le commencement du propre du temps et la fin du commun des saints manquent. Le cahier qui répond aux fol. 58-65 est transposé; il fait suite au feuillet coté 138.

Aux fol. 57 et 139-146, additions du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, dont les principales sont les oraisons de la messe de la Conception de Notre-Dame (fol. 57 v<sup>o</sup>) et un recueil de dix préfaces (fol. 139).

L'attribution de ce missel à l'abbaye de Marmoutier se déduit des passages suivants, comme dom Gérou et Chalmel l'avaient déjà remarqué : « xv kl. Februarii. Natale sancti Leobardi. Propitiare, quesumus, Domine, nobis famulis tuis, per hujus sancti confessoris tui Leobardi, qui in præsentî requiescit ecclesia . . . (fol. 70). — Kal. Maii. Natale sancti Chorentini. Propitiare, quesumus, Domine, nobis famulis tuis, per hujus sancti confessoris tui atque pontificis Chorentini, qui in præsentî requiescit ecclesia . . . (fol. 84). — III idus Mai. Exceptio beati Mauritii . . . (fol. 86 v<sup>o</sup>). — Dedicatio Majoris Monasterii a papa Urbano II . . . (fol. 89 v<sup>o</sup>).

Volume en parchemin. 146 feuillets, plus le feuillet 121 *bis*. 288 millimètres sur 226. Écriture sur deux colonnes, de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Une préface notée en neumes (fol. 111 v<sup>o</sup>).

## XIV

### MISSEL DE MARMOUTIER.

Je reproduis les principaux passages de la longue notice que dom Gérou et Chalmel ont consacrée au ms. 96 de Marmoutier.

Volume in-folio. Missel ancien, qui semble avoir été à l'usage de l'abbaye de Marmoutier et qui commence par le canon. Ce missel commence par la messe de la veille de Noël, qui a une prophétie et une épître selon l'ancien rite gallican . . . — Après les messes des dimanches, on trouve les fêtes des saints, et la première est celle de saint Étienne . . . La messe de saint Léobard, reclus à Mar-

moutier, a une préface particulière, ce qui prouve que ce missel a servi dans l'abbaye de Marmoutier. [Cette messe, ajoute Chalmel, a pour collecte l'oraison *Propitiare*, dans laquelle sont ces mots : « Confessoris tui Leopardi, qui in presenti requiescit ecclesia »]. . . La dédicace de l'église était fêtée le 18 ou le 19 de juin, puisqu'on voit la messe de cette fête placée entre celles de saint Marc et saint Marcellin et celle de saint Gervais et saint Protais.

Chalmel ajoute encore quelques détails :

Il manque les sept feuillets qui contenaient l'évangile du mercredi de la quatrième semaine de carême jusqu'à l'évangile du jeudi de la Passion. — Entre le feuillet h ix et le feuillet h x, dans le propre des saints, il y a onze feuillets d'une écriture différente du reste de ce manuscrit. On y trouve : 1° une messe de la Croix ou des cinq plaies, intitulée : « Missa quæ dicitur in sancto sepulcro et in monte calvariæ; » 2° la messe des trois Maries; 3° une messe de sainte Anne. . . ; 8° une messe de saint Sébastien contre la peste, intitulée : « Missa pro evitanda mortalitate, quam dominus papa Clemens sextus constituit. . . ; » 9° des messes, ou oraisons, secrètes et postcommunions pour saint Julien, les saintes Reliques, saint Blaise, saint Aubin et autres saints honorés dans l'abbaye de Marmoutier; 10° enfin, une espèce de table de renvoi des messes de la plupart des saints honorés dans cette abbaye, avec ce titre : « Hic incipiunt festivitates proprium non habentes. » Ces feuillets ajoutés sont du xv<sup>e</sup> siècle.

## XV

### MISSEL NOTÉ DE SAINT-MELAINE DE RENNES (XII<sup>e</sup> SIÈCLE).

Le ms. 68 de Saint-Gatien est ainsi annoncé par les auteurs du catalogue imprimé en 1706 : « Antiquum missale ad usum [Sancti] Melanii ecclesiæ Rhedonensis. Annorum 600. In-quarto. »

Il n'a pas été difficile de reconnaître ce volume dans un missel de Saint-Melaine que la Bibliothèque royale acheta le 27 avril 1831 au poids du parchemin et qui porte aujourd'hui le n° 9439 du fonds latin (jadis 475 du Supplément). Le doute est d'autant moins permis que l'ancienne cote 68 est restée intacte au bas de la première page. Je donne en quelques lignes la notice de ce missel de Saint-Melaine, dont l'intérêt principal tient aux neumes dont beaucoup de morceaux sont accompagnés.

Fol. 1. Calendrier, dans lequel on remarque ces articles :

• viii idus Januarii, ordinatio sancti Melanii; v kal. Februarii, sancti Gildasii abbatis; v nonas Marcii, Vuingualoei abbatis; iii idus Marcii, sancti Pauli confessoris episcopi in Britannie (*sic*); xi kal. Julii, Meugenni abbatis; v idus Octobris, Redonis civitate, dedicacio sancti Melanii, episcopi et confessoris. »

Plusieurs notes nécrologiques ont été ajoutées à ce calendrier.

Fol. 7. Ordinaire de la messe.

Fol. 10. Propre du temps et propre des saints, mêlés dans une même série pour la partie d'hiver.

Fol. 107. Propre du temps, à partir de Pâques.

Fol. 154 v°. Propre des saints, à partir du 14 avril.

Fol. 189 v°. Commun et messes diverses. — Au fol. 196 : « Missa de sancta Trinitate a domno Alcuino composita. »

Volume en parchemin; 211 feuillets; 260 millimètres sur 180. Écriture du XII<sup>e</sup> siècle, à longues lignes.

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

## XVI

BRÉVIAIRE ET MISSEL DE SAINT-MARTIN DE TOURS (XII<sup>e</sup> SIÈCLE?).

Dom Gérou décrit ainsi le ms. 97 de Marmoutier :

Volume in-folio. Ce manuscrit contient les matines, la messe et les vêpres des fêtes du Seigneur, des dimanches et des fêtes des saints. La fête de saint Valentin est la première. On y trouve l'office noté et des préfaces pour toutes les principales fêtes des saints. . . On voit par les litanies du samedi saint que ce manuscrit était de l'ancien fonds de la bibliothèque de Marmoutier, et qu'il fut fait par les ordres du bibliothécaire Guillaume, qui vivait en 1186.

Chalmel a complété et rectifié sur plus d'un point la notice de dom Gérou :

Ce manuscrit est un bréviaire et un missel tout à la fois. On y trouve non seulement l'office de la nuit et du matin, la messe et vêpres, mais encore les petites heures, comme tierce, sexte, none. . . Il contient : 1<sup>o</sup> le propre des saints, depuis le 14 février jusqu'au 13 avril; 2<sup>o</sup> le propre du temps, depuis le dimanche de la Septuagésime jusqu'au samedi saint inclusivement. . . Dom Gérou prétend qu'on reconnaît aux litanies du samedi saint que ce manuscrit était de l'ancien fonds de Marmoutier, et qu'il fut fait par les soins du bibliothécaire

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Guillaume. Cette prétention est tout à fait dénuée de fondement : 1° on ne trouve nulle part ni le nom de Guillaume, ni rien qui témoigne que ce manuscrit ait appartenu à Marmoutier; 2° on trouve, à la vérité, dans les litanies du samedi saint, l'invocation suivante : « Ut abbatem nostrum et omnem congregationem Sancti Martini . . . conservare digneris; » mais cela peut aussi bien s'entendre de l'église de Saint-Martin, ou de quelque abbaye dépendante ou associée de celle-ci que de celle de Marmoutier, d'autant plus qu'on ne rencontre dans ces litanies, à l'exception de saint Martin et de saint Benoît, aucun des saints propres à l'abbaye de Marmoutier, tels que saint Léobard, saint Corentin, etc., et qu'au contraire on y trouve saint Épain, qui a toujours eu un culte particulier dans l'église de Saint-Martin, où ses reliques furent conservées jusqu'à ce que les protestants les eurent brûlées en 1562. — Ce manuscrit peut avoir six cents ans.

## XVII

MISSAL DE TOURS (XIII<sup>e</sup> SIÈCLE).

M. Dorange, quand il a établi la concordance entre les cotes actuelles des manuscrits de la bibliothèque de Tours et les anciennes cotes de Saint-Gatien, n'a rien trouvé qui réponde au n° 78 de Saint-Gatien. La désignation du catalogue imprimé en 1706 est fort vague : « 78. Missale, in-quarto. » J'aurais dû renoncer à indiquer le sort de ce missal, si je n'avais pas remarqué au bas de la première page du ms. latin 10504 (jadis 476 du Supplément), qui est un missal de Tours, la cote 78 tracée par la main qui a jadis numéroté les manuscrits de Saint-Gatien.

Le missal de Tours, n° 10504 du fonds latin, est un des volumes que la Bibliothèque nationale acheta en 1831 au poids du parchemin. En voici la notice :

Missal de l'église de Tours :

Fol. 1. Calendrier, dont les deux premiers mois manquent.

Fol. 6. Messe du saint Sacrement.

Fol. 14. Oraisons des messes, de l'Avent à la Pentecôte.

Fol. 79. Préfaces et canon de la messe.

Fol. 103 v°. Oraisons des messes, de la Pentecôte à l'Avent.

Fol. 115 v°. Oraisons des messes du propre des saints. — Au fol. 180, on re-

marque une oraison qui prouve bien que ce missel était à l'usage de Saint-Gatien de Tours : « Propiciare, quesumus, Domine, nobis famulis tuis, per hujus sancti confessoris tui atque pontificis Gatiani, qui in presenti requiescit ecclesia, merita gloriosa. . . »

Fol. 181. Oraisons de messes diverses et du commun.

Fol. 210. Homélie de saint Jérôme : « Jeronimus de incarnatione verbi. Obsecro vos talem ac tantam gratiam ne in vacuum recipiatis. . . »

Fol. 211 v°. Prière : « Summe sacerdos et vere pontifex qui te obtulisti. . . »

Fol. 214. « Missa sacerdotalis propria. »

Fol. 219. Introît, graduels, offertoires et communions des messes : pour le propre du temps (fol. 219), pour le propre des saints (fol. 239 v°) et pour le commun (fol. 256). — A la fin du propre des saints (fol. 255 v°) : « Oratio pro rege, et dicitur post Pater noster. »

Fol. 260. Supplément, comprenant : « Orationes iste debent dici quolibet die in magna missa pro remedio anime bone memorie domini Stephani de Burgolio (mort en 1336), quondam archiepiscopi Turonensis » (fol. 260). — « Oratio cum persecucio est in sancta matre ecclesia » (fol. 261). — « De beato Yvone » (fol. 263 v° et 271).

Fol. 265. « Hic incipiunt suffragia secundum usum ecclesie Turonensis. »

Ont été ajoutées plusieurs notes relatives à l'histoire de la cathédrale de Tours : sur les reliques conservées dans la châsse des processions (fol. 13), sur les reliques mises en 1322 dans l'ancienne châsse, en arrière du grand autel de saint Maurice (fol. 13), sur la translation de cette châsse, le 4 février 1375 (n. st.), à l'occasion d'une effigie de saint Étienne donnée par le chanoine Guillaume Barriere (fol. 13), sur la célébration de l'anniversaire de Hardouin de Bueil, évêque d'Angers (fol. 271).

Volume en parchemin. 271 feuillets, plus le feuillet 210 bis; 235 millimètres sur 174. Écriture du xiii<sup>e</sup> siècle, sauf les folios 6-13, 63-71, 80-90, 101, 214-271, qui ont été ajoutés ou récrits dans le courant du xiv<sup>e</sup> et du xv<sup>e</sup> siècle. Quelques passages sont notés. Miniature grossière au folio 94.

## XVIII

MISSEL DE SAINT-MARTIN DE TOURS (XIV<sup>e</sup> SIÈCLE).

Le ms. 116 de Marmoutier est simplement indiqué par ces mots dans le catalogue de dom Gérou : « Volume in-quarto, ancien missel à l'usage de l'église de Saint-Martin de Tours, dans lequel on voit les

anciens us de la collégiale, quoique ce manuscrit n'ait été écrit que dans le *xiv<sup>e</sup>* siècle. »

Chalmel, à propos de ce missel, entre dans des détails plus circonstanciés :

Ce manuscrit a été fort maltraité; il y manque douze feuillets au commencement, une quarantaine dans le corps de l'ouvrage, et je ne sais combien à la fin. Toutes les vignettes en ont été enlevées. Le fol. 360 est le dernier qui soit coté; il est suivi de trente-quatre autres qui ne le sont point. Le canon de la messe, dont il manque une bonne partie, est placé entre les fol. 230 et 231. Parmi les messes des morts, il y en a une « *pro nostris monachis Majoris Monasterii* »; voyez le vingtième des feuillets non cotés.

Je n'ai pu suivre la trace de ce missel.

## XIX

### LECTIONNAIRE DU VIII<sup>e</sup> OU DU IX<sup>e</sup> SIÈCLE.

Il faut vivement regretter la perte d'un lectionnaire qui était à Saint-Martin de Tours et dont la notice forme le n<sup>o</sup> 152 du second catalogue des manuscrits de cette église<sup>1</sup>.

« *Codex anni circuli in festivitibus dominicis legendum in sanctorum multorum caeledas (sic) ex diversis sacris codicibus conjunctus et dictatis sancti Augustini, sancti Hieronymi vel sancti Gregorii seu et sanctorum patrumque, necnon plures ex lib. codib. excerpta dulcissimas sat.* » Tel est le titre de ce manuscrit, qui porte 10 pouces de haut sur 7 de large; il est écrit en majuscules rustiques enclavées, alternativement noires et jaunes. Le texte est en minuscule. Le très grand nombre de solécismes le fait croire de la fin du *viii<sup>e</sup>* siècle ou du commencement du *ix<sup>e</sup>*, avant le renouvellement des lettres et l'exactitude introduite par Charlemagne. On lit à la marge du quinzième feuillet cette note : « *Denarius xviii est pretium istius libelli. Quaræ est in hoc pretium... propter hoc quia non est veraciter scriptus, quod plus dederis hoc perdidideris.* » Nota que le cahier sur lequel se trouve cette note n'est ni du même ouvrage, ni de la même écriture; c'est un fragment de quelque concile, où l'on traite de l'ordination des ecclésiastiques. Il s'y trouve vingt-huit canons ou capitules touchant les mœurs et les mariages des clercs et les pénitences qu'on doit leur imposer pour certains cas.

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 32 v<sup>o</sup>.

## XX

## LECTIONNAIRE OU RECUEIL D'HOMÉLIES ATTRIBUÉ À ALCUIN.

D'après le catalogue que Montfaucon<sup>1</sup> a publié, le ms. 85 de Saint-Martin de Tours était un recueil d'homélies, copié du temps de Charles le Chauve : « *Homeliæ patrum de pluribus festivitibus, tum dōnicarum tum sanctorum anni, tempore Karoli Calvi.* »

Chalmel faisait remarquer en 1807 que ce manuscrit était « bien conservé et recommandable seulement par son ancienneté ». Il a disparu de la bibliothèque de Tours avant la rédaction du catalogue de Chauveau.

Je l'ai retrouvé dans la collection de M. Desnoyers, tel que Chalmel l'avait vu au commencement du siècle, portant en tête du premier feuillet le titre « *Omēlie de pluribus festivitibus anni* », en caractères du xv<sup>e</sup> siècle, et la cote 85 écrite par la main qui a numéroté les manuscrits de Saint-Martin de Tours avant la Révolution<sup>2</sup>.

Les cinq premières pages du manuscrit sont occupées par une table des homélies contenues dans le volume. Voici le titre initial et le titre final de cette table : « *In nomine Domini nostri Jhesu Christi. Incipiunt capitula libri secundi.* » « *Expliciunt capitula libri hujus.* »

Cette table comprend l'indication de 129 homélies dont le texte est copié dans le corps du volume. En réalité, le recueil comprend 130 homélies, plus deux homélies sur la fête de tous les saints, qui ne devaient pas faire partie de la compilation primitive, quoiqu'elles soient écrites de la même main que le reste du volume.

<sup>1</sup> *Bibliotheca biblioth.*, t. II, p. 1337.

<sup>2</sup> L'identité du manuscrit que je vais décrire avec le ms. 85 de Saint-Martin est établie non seulement par la présence de la cote 85, mais encore par la table très détaillée que Bréquigny nous a conservée du ms. 85 de Saint-Martin de Tours; voyez

à la Bibliothèque nationale les papiers de Bréquigny, vol. XXXV, fol. 82. — Bréquigny (*ibid.*, fol. 82) fait remarquer que le ms. 85 « est évidemment de la même main que le Macrobius in Somnium Scipionis », ms. 33 de Saint-Martin; voyez plus loin la notice LXXXII.

Toutes ces homélies appartiennent à la seconde période de l'année liturgique commençant à la veille de Pâques.

Volume en parchemin, de 214 feuillets; 400 millimètres sur 278. L'écriture, disposée sur deux colonnes, est fort soignée et peut très bien être rapportée au temps de Charles le Chauve, comme il est dit sur l'ancien catalogue. On remarque l'emploi de notes tironiennes sur les fol. 24 v°, 42 v°, 49, 50, 67, 88, 124 v°, 133 v° et 169 v°. Les cahiers ne portent point de signatures.

La présence à Saint-Martin de Tours d'un grand recueil d'homélies en deux volumes, copié au milieu du ix<sup>e</sup> siècle, est un fait très digne d'attention. Il me semble difficile de n'y pas voir le recueil d'homélies en deux volumes que l'ancien biographe d'Alcuin dit avoir été formé par Alcuin lui-même d'après les ouvrages des pères de l'Église : « Collegit multis de patrum operibus homiliarum duo volumina<sup>1</sup>. » C'est de cette compilation que les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*<sup>2</sup> disaient en 1738 : « L'homiliaire d'Alcuin est perdu ou encore caché dans l'obscurité de quelque bibliothèque. » L'ancien ms. 85 de Saint-Martin de Tours doit être le second volume de l'homiliaire d'Alcuin. Cet ouvrage ayant une grande importance pour l'histoire de la liturgie carolingienne et pour la critique des textes connus par les littérateurs du siècle de Charlemagne, j'ai cru devoir donner en appendice<sup>3</sup> le relevé de tous les morceaux qui composent le second volume de l'homiliaire d'Alcuin. A l'aide de ce relevé on pourra sans doute distinguer, parmi les nombreux homiliaires de nos bibliothèques, ceux qui nous ont conservé le texte plus ou moins pur de la compilation d'Alcuin.

## XXI

### SECOND EXEMPLAIRE DU MÊME LECTIONNAIRE.

Je n'hésite pas à ranger parmi les manuscrits venus de Tours le

<sup>1</sup> *Vita beati Alcuini*, cap. iv, § 24, dans les Bollandistes, tome IV de mai, p. 341.

<sup>2</sup> T. IV, p. 337.

<sup>3</sup> Appendice III.



ms. latin 9604 (jadis 458 du Supplément latin) de la Bibliothèque, et cela par plusieurs raisons : il a bien l'aspect des manuscrits tourangeaux; il présente beaucoup d'analogie avec le volume dont il a été question dans la notice précédente; enfin, il provient d'une vente faite par Monteil, en 1830, à la Bibliothèque royale.

Les huit premiers feuillets de ce volume formaient primitivement le dixième cahier d'un lectionnaire écrit à deux colonnes, probablement au x<sup>e</sup> siècle. On y trouve les deux morceaux suivants :

Fol. 1. « Lectio sancti evangelii secundum Lucam. In illo tempore, dixit Dominus Jhesus discipulis suis : Homo quidam erat dives... Incipit homelia ejusdem lectionis. In verbis sacri eloquii, fratres karissimi, prius servanda est... »

Fol. 8 v<sup>o</sup>. « Lectio sancti evangelii secundum Matheum. Amen dico vobis quia nisi habundavit justitia vestra... »

Le reste du volume se compose des cahiers XI-XXVIII d'un exemplaire de la partie d'été et du commun du lectionnaire ou de l'homélie. Sauf quelques variantes, c'est la compilation dont j'ai parlé dans la notice précédente et que j'ai cru pouvoir attribuer à Alcuin. Le ms. 9604 contient les homélies qui, dans la table publiée plus loin à l'Appendice III, sont marquées des n<sup>os</sup> XXXII-CXIV. J'ai établi une concordance entre le texte des deux manuscrits. (Appendice IV.)

Volume en parchemin; 143 feuillets; 316 millimètres sur 264. Écriture sur deux colonnes, de la fin du ix<sup>e</sup> siècle. A une époque où le lectionnaire était beaucoup moins incomplet qu'aujourd'hui, les feuillets 9-143 du ms. 9604 avaient reçu les cotes LXV-CCXIX; ce numérotage pouvait dater du xv<sup>e</sup> ou du xvi<sup>e</sup> siècle.

## XXII

### HOMÉLIES SUR LES ÉPÎTRES ET LES ÉVANGILES (IX<sup>e</sup> SIÈCLE).

Le premier catalogue des manuscrits de Saint-Martin, celui que Montfaucon<sup>1</sup> a publié, contient l'article suivant : « 122. Variæ homiliæ in evangelia, annorum 700. »

<sup>1</sup> *Bibliotheca biblioth.*, t. II, p. 1338.

Le second catalogue donne sur ce même recueil d'homélies des renseignements un peu plus précis: « 113. *Homiliæ in evangelia*, auctore anonymo. x<sup>e</sup> siècle. Nota: aux pages 13, 14, 15, 16 et à la fin sont des discours écrits partie en lettres latines, partie en notes tironiennes entremeslées<sup>1</sup>. »

Nul doute que ce manuscrit ne soit celui qui a été acheté en 1831 par la Bibliothèque royale, et qui, après avoir porté le n<sup>o</sup> 477 du Supplément, forme aujourd'hui le n<sup>o</sup> 9603 du fonds latin. Il contient, en effet, des homélies sur les évangiles, copiées au ix<sup>e</sup> siècle; on y trouve, sur les feuillets 14, 15 et 16 (jadis 13, 14 et 15) et sur le dernier feuillet, coté 99, des morceaux écrits en notes tironiennes. De plus, la note: *Iste liber est de armario Beati Martini Turonensis*, a été tracée au xiv<sup>e</sup> siècle sur le fol. 2 v<sup>o</sup>. Enfin, le n<sup>o</sup> 122 a été anciennement marqué au haut du feuillet de garde qui est en tête du volume. Il y a donc surabondance de preuves pour établir que notre ms. latin 9603 est bien l'ancien ms. 122 de Saint-Martin<sup>2</sup>.

Le ms. 9603 se compose de 99 feuillets de parchemin, y compris la garde du commencement<sup>3</sup>, hauts de 260 millimètres et larges de 200. Il mériterait d'être examiné très attentivement, car c'est évidemment un livre exécuté dans les écoles de Tours peu de temps après la mort d'Alcuin<sup>4</sup>. Le commencement du recueil, ramené à son état primitif, se trouve au fol. 3: « Cum intraret Jhesus in domum cujusdam principis Fariseorum etc. Frequenter Dominum ad convivium ascissum legimus, atque in eisdem conviviis plura operatum fuisse, plura etiam documenta convivoribus suis ibidem dedisse. . . »

Ce lectionnaire est écrit par différentes mains. Il y règne une certaine confusion, résultant de ce que les copistes ont négligé d'inscrire

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 30 v<sup>o</sup>.

<sup>2</sup> C'est, je crois, par erreur, qu'une main plus moderne a mis en tête du fol. 2 la note: « *Homiliæ in evangelia*. 111. » — Au reste, le ms. 111 de Saint-Martin est

aussi un des volumes qui ont disparu de la bibliothèque de Tours.

<sup>3</sup> Cette garde est formée d'un feuillet de rebut d'un sacramentaire carlovingien.

<sup>4</sup> Voyez à l'Appendice un essai de dépouillement du ms. 9603.

les rubriques et souvent même les textes sur lesquels portent les homélies. Il y a aussi des lacunes, et beaucoup de feuillets ont souffert de l'humidité.

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

## XXIII

LECTIONNAIRE DE L'ÉGLISE DE TOURS (XI<sup>e</sup> SIÈCLE).

Le ms. 73 de l'ancienne bibliothèque de Saint-Gatien a disparu. Le signalement en a été donné avec beaucoup de précision dans le catalogue imprimé en 1706 :

73. Liber epistolarum in missa dicendarum, qui etiam complectitur passionem sanctorum Mauricii et sociorum, dedicationem sancti Michaelis archangeli, institutionem festi sanctorum omnium, vitam sancti Martini et alia ejus modi.

Il est aisé de le reconnaître dans un volume qui porte encore aujourd'hui la cote 73 au bas de la première page. Ce volume, que Monteil<sup>1</sup> annonçait en 1835 comme renfermant des « Mélanges des saintes écritures et des martyrologes avec musique », fut acquis en 1837 par la Bibliothèque royale, où il prit le n° 1023 du Supplément latin, aujourd'hui n° 8883 du fonds latin. En voici la notice :

Ce lectionnaire contient les épîtres de différentes fêtes, une homélie de saint Grégoire (fol. 81) et les morceaux hagiographiques dont le détail suit :

Fol. 19 v°. « Incipit passio sanctorum martyrum Mauricii, Exsuperii, Candidi atque Victoris, cum sociis eorum. Temporibus Diocleciani quondam Romane reipublicæ principis, cum ad imperium totius orbis fuisset electus. . . »

Fol. 28. « In dedicatione beati Michaelis archangeli. Memoriam beati Michaelis arcangeli toto orbe venerandam ipsius et opere condita. . . »

Fol. 31 v°. « De institutione festi omnium sanctorum. Legimus in æcclesiasticis historiis quod sanctus Bonifacius. . . » Le titre de ce morceau a été ajouté dans un blanc par dom Edmond Martène.

Fol. 41. Office de saint Martin, dont quelques parties sont notées en neumes. — Fol. 41. « Incipit de translatio (*sic*) sancti Martini. Archadia vero et Onorio sanctus Martinus Turonorum episcopus plenus virtutibus. . . » — Fol. 42 v°. « Incipit versiculus de transitu sancti Martini. Beatus Severinus Colosensis (*sic*)

<sup>1</sup> *Traité de matériaux manuscrits*, t. I, p. 181.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

- episcopus, vir onestus et per cuncta laudabilis. . . » — Fol. 43 v°. « Item sancti Ambrosii de transitu sancti Martini. Eo namque tempore beatus Ambrosius cui hodie flores. . . » — Fol. 44 v°. « Item alia quando corpus ejus translatum est. Opere precium est enim etiam illud insereret lectioni. . . » — Fol. 47. « Incipit passio atque vitam (*sic*) sancti Mar[tini] episcopi et confessoris. Igitur Martinus Sabariæ Panoniarum oppido oriundus fuit. . . » — Fol. 54 v°. « Depasio (*sic*) sancti Martini, III idus Novembris. Pausavit in pace Domini nocte media. Basilica sancti Martini habet passos quingentes fere. . . »
- Fol. 58. « Passio (*sic*) sancti Juliani martiris. Hic beatus vir nobilissimus familiæ erat in seculo, que[m] parentes, quia esset unicus, hymis visceribus diligebant. . . »
- Fol. 67. « Incipit vita piissimi confessoris Christi Aniani. Illo in tempore quo fulgens in rota seculi novella plantatio fidei gallica difundebatur in tellure. . . »
- Fol. 75. « Incipit passio sancti Andreae apostoli Domini nostri Jhesu Christi. Passionem sancti Andreae quam oculis nostris vidimus. . . »

Volume en parchemin; 81 feuillets; 360 millimètres sur 150. Écriture du XI<sup>e</sup> siècle.

## XXIV

### LECTIONNAIRE DE MARMOUTIER (XIII<sup>e</sup> SIÈCLE?).

Le ms. 105 de Marmoutier a fourni à dom Gérou la matière d'une longue notice :

Volume in-folio. On trouve au commencement de ce manuscrit neuf feuillets qui contiennent plusieurs canons de conciles; on voit même les souscriptions de plusieurs évêques. Ces canons ont été copiés au plus tard au commencement du XI<sup>e</sup> siècle.

Les ouvrages qu'il contient sont de plusieurs espèces. Ce sont des sermons ou bien des homélies qui se lisaient à l'office. En voici le détail :

1. Bedæ homilia in octava Epiphaniæ.
2. Ejusdem in dominicam primam post Epiphaniam.
3. Ejusdem in dominicam secundam post Epiphaniam.
4. Origenis homilia in dominicam tertiam post Epiphaniam.
5. Bedæ homilia in dominicam quartam post Epiphaniam.
6. Ejusdem in Purificatione beatæ Mariæ.
7. Sancti Gregorii papæ homilia in Septuagesima.

- .....<sup>1</sup>
67. Sancti Gregorii homilia in evangelium *Erat quidam regulus.*  
 68. Homilia in evangelium *Simile est regnum cœlorum.*  
 69. Homilia in evangelium *Abeantes Pharisœi.*  
 70. Homilia in evangelium *Ecce princeps meus.*

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

On voit par le partage de toutes ces homélies en plusieurs leçons que ce manuscrit était le lectionnaire de cette abbaye au XIII<sup>e</sup> ou au XIV<sup>e</sup> siècle, car le caractère n'est pas plus ancien.

Ce volume a disparu, sans laisser de traces, comme les deux suivants.

## XXV

PSAUTIER À L'USAGE DE MARMOUTIER (XV<sup>e</sup> SIÈCLE).

Dom Gérou mentionne ainsi le ms. 89 de Marmoutier : « Volume in-quarto. Psautier à l'usage du chœur de Marmoutier; mais il n'est pas entier. On trouve au milieu un calendrier. Ce psautier a été écrit dans le XV<sup>e</sup> siècle, et on trouve à la fin quelques hymnes non notées. »

Chalmel a encore vu ce manuscrit. En effet, à propos du même psautier, il fait cette observation : « On remarque au bas de quelques feuilles de ce manuscrit le nom de Fr. Boutet, armaire ou bibliothécaire, qui l'a apparemment écrit ou fait écrire. »

## XXVI

LECTIONNAIRE DE L'ABBAYE DE CORMERY (1262).

Le ms. 151 de Marmoutier était un lectionnaire de Cormery, comme on le voit par les notices de dom Gérou et de Chalmel :

Volume in-folio magno, contenant les leçons qu'on disait à matines dans l'ordre de Saint-Benoît, dans le XIII<sup>e</sup> siècle, temps auquel ce lectionnaire a été écrit. — Ce lectionnaire, ajoute Chalmel, était à l'usage de l'abbaye de Cormery.

<sup>1</sup> J'omets la suite de cette énumération, dont je ne reproduirai plus que les quatre derniers articles.

Le dernier feuillet nous apprend qu'il fut écrit en 1262. — Les vignettes qui se voient au devant des leçons de la conversion de saint Paul et de sa commémoration, ainsi que les leçons de l'octave de la première, indiquent assez une église sous l'invocation de saint Paul. Les leçons de la dédicace sont placées au mois de novembre, entre celles de saint Martin et de saint Brice, dont la fête se fait le 13. L'église de Cormeri fut consacrée le jour même des ides, ou le 13 novembre de l'an 1054, et rien n'empêche de croire que la saint Brice est ici remise au 14. On lit au haut d'un des derniers feuillets du manuscrit, à la marge : « En l'an 1583, furent les pauvres moynes de Cormery aussi tourmantés que furent jamais moynes de France; car ils eurent des soldats l'espace de quatre ou cinq moys en leurs maisons, tellement qu'il leur fallait quitter l'abbaye. »

## XXVII

ORDRE DES OFFICES DE L'ABBAYE DE CORMERY (XVI<sup>e</sup> SIÈCLE).

Le ms. latin 9487 de la Bibliothèque nationale (jadis 492 du Supplément) est certainement sorti de la bibliothèque de Tours, quoique je n'en aie pas trouvé la mention sur les anciens catalogues. C'est un des manuscrits qui furent acquis en 1831 au poids du parchemin. En voici une courte notice.

Ordinaire des offices, à l'usage de l'abbaye de Cormery.

Fol. 1. Calendrier.

Fol. 7. Notes de quelques anniversaires.

Fol. 8. Avis au lecteur. On y voit que le rédacteur de cette compilation est Thomas Le Breton, et que le travail préparatoire commencé en 1545 fut achevé en 1551.

Fol. 8 v<sup>o</sup>. Propre du temps.

Fol. 99. Propre des saints.

Volume en parchemin; 156 feuillets; 270 millimètres sur 190. Écriture du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

## XXVIII

BRÉVIAIRE DE CARPENTRAS (XIV<sup>e</sup> SIÈCLE).

Ce manuscrit, qui portait à Marmoutier le n<sup>o</sup> 4, n'est plus connu que par les notices de dom Gérout et de Chalmel.

Volume in-12. Bréviaire en vélin, d'une écriture du XIV<sup>e</sup> siècle, à l'usage de l'église de Carpentras; il avait été marqué à tort comme bréviaire de Saint-Julien, dans l'ancienne notice des manuscrits<sup>1</sup> (dom Gérard).

Il n'y a rien de curieux dans le calendrier, sinon l'indication des saignées générales; elles y sont marquées ainsi, au 16 mars et au 11 avril : « Minutio generalis de brachio dextro; » on en trouve aussi une troisième au 25 mai : « de quocumque brachio » (Chalmel).

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

## XXIX

DISCOURS DE SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE ET AUTRES TRAITÉS (XII<sup>e</sup> SIÈCLE).

Le ms. 154 de Marmoutier contenait des morceaux de genres assez variés, que dom Gérard et Chalmel indiquent dans les termes suivants :

Volume in-folio. On y trouve plusieurs traités de saint Grégoire de Naziance [les oraisons 1, 38, 39, 44, 28, 17, 12 et 15, suivant l'édition de 1630, in-folio, dit Chalmel].

Après cela est la vie de saint Hugues, évêque de Grenoble, par le bienheureux Guigue, prieur de la grande Chartreuse.

Ensuite est le traité de saint Eucher intitulé : De la louange et des avantages de la vie solitaire.

Ce manuscrit paraît être de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, ou peut-être du commencement du XIII<sup>e</sup>; il a appartenu autrefois à la chartreuse du Montdieu, ainsi qu'il est écrit au dernier feuillet.

Ce manuscrit est disparu.

## XXX ET XXXI

LES RÉCOGNITIONS DE SAINT CLÉMENT. DEUX ANCIENS EXEMPLAIRES.

Il y avait à Saint-Martin de Tours, sous le n<sup>o</sup> 147, un exemplaire des Récognitions de saint Clément, vieux de 500 ans, suivant le catalogue publié par Montfaucon<sup>2</sup>, et dont le second catalogue des

<sup>1</sup> Probablement une notice rédigée par dom Martène. — <sup>2</sup> *Bibliotheca bibliothec.*, t. II, p. 1339.

manuscripts de Saint-Martin<sup>1</sup> rapporte la transcription au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> siècle.

J'ignore ce qu'est devenu ce manuscrit, comme aussi un autre exemplaire du même ouvrage, qui faisait partie de la bibliothèque de Saint-Gatien et qui datait selon toute apparence de l'époque carlovingienne. Il est ainsi mentionné sur le catalogue imprimé en 1706 : « 122. Clementis papæ Romani libri quatuor historiarum, annorum circiter 800, in-folio; » et sur le catalogue dressé par Chauveau (fol. 36) : « Beati Clementis istoria, de græco in latinum versa, X<sup>e</sup> siècle, Saint-Gatien. »

## XXXII

SAINT-HILAIRE (DU VI<sup>e</sup> OU DU VII<sup>e</sup> SIÈCLE).

Les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, dans le classement des manuscrits qu'ils ont employés pour établir le texte de l'ouvrage de saint Hilaire sur la Trinité, ont donné la préférence à trois exemplaires, qu'ils placent à peu près sur la même ligne et qu'ils proposent d'attribuer au VI<sup>e</sup> siècle : l'un conservé à Saint-Pierre de Rome, un autre dans la bibliothèque de Colbert (aujourd'hui n<sup>o</sup> 2630 du fonds latin à la Bibliothèque nationale) et le troisième à Saint-Martin de Tours. Ils désignent celui-ci dans les termes suivants : « Martinianum, scilicet insignis ecclesiæ Sancti Martini Turonensis, superiori [Colbertino] supparem, ne dicam antiquiorem. Hic codex sex tantum posteriores libros, eosque non semper integros complectitur<sup>2</sup>. » Tout cela est parfaitement d'accord avec ce que nous apprend du ms. 23 de Saint-Martin de Tours le catalogue publié par Montfaucon<sup>3</sup> en 1739 : « Sancti Hilarii de Trinitate, codex venerandæ antiquitatis, sed mutilus; incipit a libro sexto, annorum 1100. »

Les auteurs du *Nouveau traité de diplomatique* assignaient la même date au Saint-Hilaire de Saint-Martin de Tours, dont ils ont eu l'occa-

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 27.

<sup>2</sup> *Sancti Hilarii Pictavorum episcopi*

*opera, studio monachorum ord. s. Benedicti* (Par. 1693, in-folio), col. 1401.

<sup>3</sup> *Bibliotheca biblioth.*, t. II, p. 1336.



sion de parler à deux reprises. « On ne peut, disent-ils<sup>1</sup>, donner à ce beau manuscrit moins d'onze cens ans d'antiquité. » Dans un autre passage<sup>2</sup>, ils ajoutent des détails fort précis : « Les points, les virgules, les traits et autres figures qu'on trouve dans le beau manuscrit de saint Hilaire de l'église de Saint-Martin de Tours, ne sont ni de la même encre, ni de la même main qui l'a transcrit. Les titres des livres se trouvent ordinairement au haut de chaque page. Les corrections sont encore d'une main, d'une encre et d'un caractère différents de ceux du texte. On écrit toujours *ae* pour *æ*, et d'ailleurs l'orthographe est vicieuse. Le texte est renfermé dans une seule colonne. On donne plus de mille ans à ce manuscrit dans le catalogue de la bibliothèque de Saint-Martin de Tours. Bien loin d'en vouloir rabattre, nous le croyons au moins du VII<sup>e</sup> siècle. »

Dans un de ses voyages à Tours, Bréquigny remarqua le Saint-Hilaire de la collégiale de Saint-Martin. « C'est, dit-il<sup>3</sup>, un gros in-quarto, en lettres unciales, assez bien conservé, sans aucun ornement d'ailleurs. »

Ce précieux volume traversa sans accident les orages de la Révolution. Chalmel le cite en 1807, avec tout le respect que devait inspirer un pareil monument. « Ce manuscrit, dit-il, a d'abord passé pour être autographe, ce qui l'aurait fait remonter au IV<sup>e</sup> siècle; mais on a reconnu qu'il n'était que du VII<sup>e</sup>, c'est-à-dire de 600 à 650. Il n'en est pas moins un monument très précieux, et dom Coustant s'en est utilement servi pour son édition des œuvres de saint Hilaire. Il est écrit en capitale romaine rustique. En général les mots n'y sont point séparés, et quand ils le sont on ne le distingue que par des espaces blancs qui tiennent lieu de points. Il s'y en trouve cependant quelques-uns qui ont la forme de notre virgule; mais ils sont visiblement d'une autre main et d'une autre encre que le corps de l'ouvrage qui est écrit à longues lignes. Les titres se trouvent au haut des pages. On y remarque aussi quelques corrections d'une autre main, et peut-être de celle de dom Coustant. »

<sup>1</sup> T. III, p. 40.

<sup>2</sup> T. III, p. 170.

<sup>3</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXV, fol. 134 v<sup>o</sup>.

J'ai vainement cherché le Saint-Hilaire de Saint-Martin sur le catalogue de Chauveau. Il n'en est pas moins très probable qu'il était encore à Tours sous l'administration de ce bibliothécaire. Ce qui est incontestable, c'est que Haenel l'y a vu en 1826, l'année qui suivit la translation de la bibliothèque dans les bâtiments de la préfecture. Au nombre des manuscrits que le bibliothécaire lui permit d'examiner, il mentionne<sup>1</sup> : « Sanctus Hilarius, literis uncialibus et semiuncialibus exaratus, sæculi VII, membranaceus, in-quarto (provient de Saint-Martin). » Seize ans plus tard, le savant allemand n'avait pas encore oublié l'impression qu'il avait ressentie en voyant ce manuscrit. Ayant à rapporter dans une discussion paléographique ce que Niebuhr avait dit du Saint-Hilaire conservé dans la sacristie du Vatican, il ajoute en note : « Ejusdem ætatis est alter codex sancti Hilarii, quem vidi in bibliotheca Turonensi<sup>2</sup>. »

Le manuscrit de saint Hilaire en onciale était donc à la bibliothèque de Tours en 1826. A partir de ce moment j'en perds la trace pendant une vingtaine d'années; mais je crois bien la retrouver en 1847. Le Saint-Hilaire de Saint-Martin doit être le premier article de la collection de manuscrits que Libri vendit alors au comte d'Ashburnham, et que le vendeur désigne en ces termes : — « 1. Sanctus Hilarius episcopus de Trinitate. Manuscrit sur vélin, en lettres onciales, à longues lignes, in-folio carré, du v<sup>e</sup> siècle. »

Le docteur Karl Zangemeister<sup>3</sup>, qui a jeté un coup d'œil sur ce manuscrit, nous apprend que l'écriture lui en a paru semblable à celle de l'Orose de Florence et qu'elle peut appartenir à la fin du v<sup>e</sup> siècle.

L'origine tourangelle du ms. 1 de Libri avait été soupçonnée par le comte d'Ashburnham dès l'année 1869, comme l'atteste la lettre dont le texte est rapporté plus loin<sup>4</sup>. Il n'y aura plus aucun doute qu'il ne

<sup>1</sup> *Catalogi librorum manuscriptorum*, col. 482.

<sup>2</sup> *Codex Theodosianus*, p. 2, note 10.

<sup>3</sup> *Bericht über die im Auftrage der Kirchenväter-Commission unternommene Dur-*

*chforschung der Bibliotheken Englands*, p. 76. (Vienne, 1877. Extrait des *Sitzungsberichte der phil.-hist. Classe der k. Akademie der Wissenschaften*, vol. LXXXV, p. 558.)

<sup>4</sup> Appendice XII.

soit bien le Saint-Hilaire vu à la bibliothèque de Tours en 1807 par Chalmel et en 1826 par Haenel, si le passage qu'on va lire du livre VI de saint Hilaire s'y trouve disposé comme les bénédictins l'ont figuré sur la planche XLIII du *Nouveau traité de diplomatique*, c'est-à-dire de la façon suivante :

NON SVM NESCIVS DIFFICILLIMO' ME, ASPERRIMO  
 QVE TEMPORE' SCRIBERE' ET HAEC' ADVERSVM'  
 VAESANAM' IMPIORVM H'ERESIM DĪ FILIVM'  
 CREATVRAM', ESSE' ADFIRMANTEM' ADGRESSV̄,  
 FVISSE' MVLTVS' IAM PER OMNES' FERME' ROMA-  
 NI IMPERII' PROVINCIAS' ·A·ECLESIIIS : MORBO

Je ne saurais donc trop appeler sur ce passage l'attention de ceux qui pourront feuilleter à Ashburnham-Place le n° 1 du fonds Libri. Si les six lignes que je viens de copier y sont ponctuées et coupées comme je viens de l'indiquer, si, à la ligne 3, le mot *haeresim* s'y présente avec un *a* minuscule ajouté entre les onciales HE, si, enfin, à la sixième ligne, le mot *aeclesiis* s'y rencontre écrit avec un seul *c* et avec l'*a* initial exponctué, il sera matériellement établi que ce volume est un manuscrit frauduleusement détourné de la bibliothèque de Tours depuis l'année 1826. Ajoutons encore que le Saint-Hilaire de Saint-Martin avait 10 pouces et demi de haut et 8 pouces et demi de large<sup>1</sup>. On devra retrouver ces mêmes dimensions au manuscrit n° 1 du fonds Libri.

## XXXIII

## TRAITÉ DE SAINT AUGUSTIN SUR LA GENÈSE.

En 1807, Chalmel constata la présence à Tours du manuscrit porté sous le n° 55 au catalogue des manuscrits de Saint-Martin de

<sup>1</sup> Cela résulte de la notice sommaire consignée dans le second catalogue des manuscrits de Saint-Martin : « 42. Sanctus Hilarius de Trinitate, a libro VI ad XI

inclusive. — Écriture onciale gallicane; 10 pouces et demi de haut sur 8 et demi de large; vi<sup>e</sup> ou vii<sup>e</sup> siècle. » Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 27.

Tours, que Montfaucon<sup>1</sup> avait publié en 1739 : « Sancti Augustini libri XII in Genesim, annorum 800. »

Je n'en trouve pas trace sur les catalogues plus récents. — Le volume a dû sortir à une époque fort ancienne de la bibliothèque de Tours. Il a été acquis, il y a une cinquantaine d'années, à Paris, par mon excellent ami et confrère, M. Desnoyers, qui a bien voulu m'autoriser à en donner ici la notice :

Commentaire de saint Augustin sur la Genèse. — Fol. 1. « De principio Genesim. [Omnis divina scriptura bipertita est secundum<sup>2</sup>] id quod Dominus significavit dicens... » — Fol. 213. « ... sed jam universum hoc opus quod duodecim voluminibus continetur isto tandem fine concludimus. Explicit liber duodecimus Aureli Augustini Genesis a littera. Amen. » Le livre II commence au fol. 15; le livre III, au fol. 30; le livre IV, au fol. 46; le livre V, au fol. 70 v°; le livre VI, au fol. 87; le livre VII, au fol. 103 v°; le livre VIII, au fol. 118; le livre IX, au fol. 136; le livre X, au fol. 148; le livre XI, au fol. 165 v°, et le livre XII, au fol. 185.

Sur le fol. 87, à la suite des mots : « Incipit liber sextus Aureli Augustini, » une main très ancienne avait tracé l'inscription : *Hic est liber Sancti Maximini Miciacensis*<sup>3</sup>, dont il subsiste à peine quelques vestiges.

Des prières en latin fort barbare ont été ajoutées, au x<sup>e</sup> ou au xi<sup>e</sup> siècle, sur la dernière page du manuscrit (fol. 213 v°).

Volume en parchemin; 213 feuillets; 290 millimètres sur 230. Écriture sur deux colonnes, du ix<sup>e</sup> siècle. Initiale peinte sur le premier feuillet.

Les signatures de plusieurs cahiers ont disparu. On ne distingue plus que les signatures suivantes : B sur le fol. 16 v°, F et III sur le fol. 24 v°, V sur le fol. 40 v°, VII sur le fol. 56 v°, VIII sur le fol. 64 v°, VIII sur le fol. 72 v°, XII sur le fol. 96 v°, XIII sur le fol. 104 v°, XIII sur le fol. 112 v°, XV sur le fol. 120 v°, XVI sur le fol. 128 v°, XVIII sur le fol. 144 v°, XVIII sur le fol. 152 v°, XX sur le fol. 160 v°, XXIII sur le fol. 191 v°.

Au haut de la première page, se lit, en caractères du xviii<sup>e</sup> siècle, la cote 55 tracée par la main qui a jadis numéroté les manuscrits de Saint-Martin de Tours.

<sup>1</sup> *Bibliotheca biblioth.*, t. II, p. 1337.

<sup>2</sup> Les mots enfermés ici entre crochets sont écrits en onciale dans le ms.

<sup>3</sup> Sur les manuscrits de l'abbaye de Saint-Mesmin, voyez *Le cabinet des manuscrits*, t. II, p. 408, et t. III, p. 384.

## XXXIV

TRAITÉ DE SAINT AUGUSTIN SUR LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Parmi les manuscrits de Saint-Martin qu'on cherche en vain dans la bibliothèque de Tours, je dois citer le n° 74, dont le contenu et la date sont ainsi indiqués dans le catalogue qu'a publié Montfaucon<sup>1</sup> : « Sancti Augustini de doctrina christiana, annorum 800; in capite codicis hujus est quædam conventio Walterii cantoris cum Berengerio, ejus nepote, coram capitulo Sancti Martini Turonensis facta. »

Tout ce que je puis ajouter à cette indication, c'est une note de Chalmel, ainsi conçue : « Manuscrit précieux par son âge et sa conservation. » Il en résulte que le manuscrit était à Tours en 1807.

Ne faudrait-il pas le reconnaître dans le n° 42 du fonds Libri à Ashburnham-Place ? — Libri a ainsi décrit son manuscrit : « Sancti Augustini de doctrina christiana. Manuscrit sur vélin, in-folio, du ix<sup>e</sup> siècle. A la fin, il y a deux feuillets avec des notes tironiennes. » — Le docteur Karl Zangemeister<sup>2</sup>, qui a signalé ces notes tironiennes, ajoute que, sur l'avant-dernier feuillet, on lit en caractères du xv<sup>e</sup> siècle la note : *Monasterii Sancti Zenonis majoris Veronæ*. On sait combien les indications de ce genre sont suspectes dans les anciens manuscrits de Libri. La main qui a tracé une note indiquant une origine véronaise a bien pu supprimer l'acte qui indiquait la véritable patrie du manuscrit de saint Augustin. La présence de notes tironiennes convient assez bien à un livre tourangeau de l'époque carolingienne.

## XXXV

OPUSCULES DE SAINT AUGUSTIN ET D'AUTRES AUTEURS (IX<sup>e</sup> SIÈCLE).L'ancien catalogue des manuscrits de Saint-Martin<sup>3</sup> annonce sous<sup>1</sup> *Bibliotheca biblioth.*, t. II, p. 1337.<sup>2</sup> *Bericht über die Durchforschung der Bibliotheken Englands*, p. 83. (*Sitzungsbe-**richte der phil.-hist. Classe der kais. Akademie der Wissenschaften*, LXXXIV, 565.)<sup>3</sup> *Bibliotheca biblioth.*, t. II, p. 1339.

le n° 153 un recueil de lettres de saint Augustin, vieux de 800 ans : « Sancti Augustini epistolæ, annorum 800. » Le volume qui porte aujourd'hui le n° 281 à la bibliothèque de Tours est donné<sup>1</sup> comme répondant au ms. 153 de Saint-Martin. En réalité, il ne répond qu'à la première partie de ce manuscrit. En voici la preuve.

Bréquigny<sup>2</sup> nous a laissé des notes détaillées sur le ms. 153 de Saint-Martin. Il en résulte que ledit manuscrit renfermait trente et un opuscules, dont les vingt-six premiers seulement<sup>3</sup> se trouvent aujourd'hui dans le ms. 281 de Tours. Les cinq derniers ont disparu. Bréquigny les indique comme il suit :

27. Exemplum epistolæ Maximi grammatici Madaurensis ad Augustinum. *Avens crebro tuis affatibus.*

28. Epistola sancti Augustini ad Maximum grammaticum. *Seriumne aliquid inter nos egimus.*

29. Hujus operis auctor ignoratur. (C'est un traité sur ce qui est corporel et incorporel.) *Precipis ut respondeam . . . — . . . indiscreta sancti spiritus societate dominatur.*

30. Hieronymi de vita Paulæ. *Tangam ego breviter . . . — . . . noxiis provocare.*

31. Ex Origenis homeliis excerpta. *Quoniam in multis divinæ scripturæ locis . . . — . . . a Domino corripimur ne cum hoc mundo damnemur.*

Ce manuscrit, ajoute Bréquigny, a appartenu à Adalbalde, qui y a marqué son nom de la même façon que dans celui qui renferme le Macrobe *in Somnium Scipionis*<sup>4</sup>.

Le second catalogue des manuscrits de Saint-Martin de Tours<sup>5</sup>, dressé au XVIII<sup>e</sup> siècle, nous fournit en outre un précieux renseignement complémentaire : c'est qu'Adalbalde avait mis à la fin du vo-

<sup>1</sup> *Catalogue des manuscrits de Tours*, par Dorange, p. 158.

<sup>2</sup> *Papiers de Bréquigny*, vol. XXXV, fol. 63.

<sup>3</sup> Le catalogue imprimé ne contient pas la liste détaillée de ces vingt-six opuscules; mais, dans mon exemplaire de ce catalogue, j'ai inséré une notice écrite de la

main de M. Dorange, qui fait connaître la rubrique et les premiers mots de chaque opuscule. On trouvera dans l'Appendice I un extrait de cette notice.

<sup>4</sup> Voyez plus loin, notice LXXXII, ce qui est dit du manuscrit de Macrobe.

<sup>5</sup> *Papiers de Bréquigny*, vol. XXXIV, fol. 27.

lume « sa signature et son monogramme dans des cercles concentriques<sup>1</sup> ».

Quand je constatai qu'il manquait au ms. 281 de Tours des opuscules de Maxime et de saint Augustin, je me rappelai que le n° 75 des manuscrits vendus par Libri à lord Ashburnham était ainsi mentionné sur le catalogue de vente : « 75. Epistolæ Maximi grammatici et Augustini. Manuscrit sur vélin, à longues lignes, petit in-folio carré, du ix<sup>e</sup> siècle. »

J'eus aussitôt le soupçon qu'on avait arraché les derniers cahiers du ms. 281 de Tours pour en former le n° 75 du fonds Libri. Mon soupçon s'est changé en certitude, quand j'ai eu rapproché les notes de Bréquigny, ci-dessus transcrites, de la notice que le docteur Karl Zangemeister<sup>2</sup> a consacrée au ms. 75 de Libri. On en pourra juger en lisant cette notice :

Ms. 75 de Libri. Volume sur parchemin, in-quarto de quatorze feuillets, du ix<sup>e</sup> ou du x<sup>e</sup> siècle, très belle écriture minuscule carlovingienne.

Fol. 1. « Exemplum epistolæ Maximi grammatici Madaurensis ad Augustinum. *Avens crebro tuis affatibus* . . . — . . . (fol. 2) *et colimus*. Explicit Maximi grammatici. »

Fol. 2. « Incipit Augustini ad Maximum grammaticum. *Seriumne aliquid* . . . — . . . (fol. 5) *cognovero*. Explicit ad Maximum grammaticum. » Le reste de la page et la page suivante sont restés en blanc.

Fol. 6. « Hujus operis auctor ignoratur<sup>3</sup>. *Præcipis ut respondeam quæ in rebus humanis corporea quæve incorporea sentienda sint* . . . — . . . (fol. 9 v°) *his quæ excitavit ex nihilo indiscreta sancti spiritus societate dominatur*. » Le reste de la page en blanc.

Fol. 10. « Hieronim[us] de vita Paulæ inter cetera hæc narrat. *Tangam ergo breviter quomodo* . . . — . . . (fol. 12 v°) *amicitiis noxiis provocare*. »

Ce qui suit paraît être de la même main, mais a été écrit avec une autre encre.

<sup>1</sup> Sur les manuscrits de cet Adalboldus, voyez plus loin la notice LXIII.

<sup>2</sup> *Bericht über die Durchforschung der Bibliotheken Englands*, p. 85. (*Sitzungsbe-*

*richte der phil.-hist. Classe der kais. Akademie der Wissenschaften*, LXXXIV, 567.)

<sup>3</sup> Ces quatre mots sont en capitales rouges.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Fol. 12 v°. « Hæc Origenis (*sic*) in suis omeliis narrat. Quoniam in multis divinæ scripturæ locis Deum legimus ad homines loqui . . . — . . . (fol. 14) esse peribetur Deus. » Du côté gauche OR; à droite : « Nota. Non adorabis idola neque colas ea. Aliud est colere aliud adorare. — . . . (fol. 14 v°) peccante puniatur. » Au-dessous, de la même main : « Require quod deest in primo folio hujus voluminis. »

Plus bas, sur le fol. 14 v°, en caractères ayant l'apparence de l'écriture du xv<sup>e</sup> siècle : « Pertinet ad citam' bassini mutini . . . » (Note assez confuse, tracée peut-être par Libri.)

Il est donc de toute évidence : 1° que le ms. 75 de Libri se compose purement et simplement de quatorze feuillets qui ont été arrachés à la fin du ms. 281 de Tours (jadis 153 de Saint-Martin); 2° que, pour dissimuler la provenance de ce fragment, on a frauduleusement ajouté au bas de la dernière page une note d'après laquelle le manuscrit devait passer pour un manuscrit d'origine italienne.

Me sera-t-il permis de faire observer que l'ancien ms. 153 de Saint-Martin, aujourd'hui 281 de Tours, avait attiré en 1842 l'attention de Libri? Le catalogue dressé par Chauveau (fol. 42 v° et 43) contient cet article : « Sancti Augustini epistolæ et omeliæ. Parchemin, n° 153. x<sup>e</sup> siècle. Un volume in-quarto. Saint-Martin. » Libri a rectifié la date, en écrivant : « IX s. » et à la suite des mots *Sancti Augustini*, il a ajouté les mots *et aliorum*.

Une autre observation doit encore trouver ici sa place. Elle portera sur un procédé qui a été souvent mis en pratique par les voleurs et dont il faut toujours tenir compte en examinant les volumes du fonds Libri, comme ceux du fonds Barrois. Pour tirer un meilleur parti de leurs larcins et pour mieux dissimuler leurs méfaits, les voleurs à l'industrie desquels ces deux fonds doivent une grande partie de leur importance, trouvaient bon de couper en plusieurs morceaux les manuscrits sur lesquels ils avaient jeté leur dévolu; puis, suivant les circonstances, tantôt ils s'approprièrent tous les morceaux du volume ainsi dépecé, dont ils faisaient deux, trois ou même quatre manuscrits distincts, tantôt ils se contentaient d'en prendre un ou deux,



laissant le reste à la bibliothèque qu'ils dévalisaient. Cette seconde façon d'agir se remarque principalement dans le fonds Libri : on peut s'en convaincre en se reportant aux notices XXXV, LXXXVI, XC et XCIII du présent travail. J'en ai précédemment cité un exemple remarquable : le Pentateuque de Lyon, dont les cahiers du milieu avaient été dérobés pour former un des plus précieux manuscrits du fonds Libri, et, assurément, le Pentateuque n'est pas le seul manuscrit antique de la bibliothèque de Lyon qui ait subi pareil outrage. J'en donnerai la preuve dans un travail spécial.

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

## XXXVI

## EXTRAITS DE SAINT AUGUSTIN PAR EUGYPPIUS.

Le second catalogue des manuscrits de Saint-Martin de Tours, que je suppose avoir été rédigé par un bénédictin dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, mentionne, sous le n<sup>o</sup> 50, un recueil d'extraits des ouvrages de saint Augustin, qui doit être la compilation d'Eugyppius :

Excerpta ex operibus sancti Augustini. 11 pouces et demi sur 7 pouces et demi. De plusieurs mains. VIII<sup>e</sup> siècle. De diverses écritures, savoir : demi-onciale, minuscule-cursive, onciale pure, cursive mélangée<sup>1</sup>.

Personne ne lira cette description sans penser immédiatement au manuscrit d'Eugyppius dont j'ai publié<sup>2</sup> en 1874 une description accompagnée de fac-similés, et dont le caractère distinctif est d'offrir un mélange d'écritures onciales, semi-onciales, minuscules et cursives. Les dimensions de ce manuscrit (308 millimètres sur 205) répondent rigoureusement à celles que le rédacteur du second catalogue attribue au manuscrit de Saint-Martin.

Je regarde donc comme démontré que le ms. d'Eugyppius, qui appartient à M. Desnoyers depuis une cinquantaine d'années, vient de Saint-Martin. — Voyez aux Additions une note sur le ms. 8 de Libri.

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 27 v<sup>o</sup>.

*contenant des fragments d'Eugyppius appartenant à M. Jules Desnoyers. Paris, avril 1875, grand in-4<sup>o</sup>.*

<sup>2</sup> *Notice sur un manuscrit mérovingien*

## XXXVII

## COMMENTAIRE DE SAINT JÉRÔME SUR ISAÏE.

La bibliothèque de Saint-Martin de Tours renfermait deux manuscrits du commentaire de saint Jérôme sur Isaïe. Ils sont ainsi portés sur le catalogue que Montfaucon<sup>1</sup> a publié :

44. Sanctus Hieronymus in Isaiam. Annorum 700.

141. Sanctus Hieronymus in Isaiam, caractere fere saxonico. Annorum 800 et supra.

Le premier de ces deux manuscrits est aujourd'hui conservé à Tours sous le n° 272. Le second a disparu. Chalmel<sup>2</sup>, qui l'avait encore vu en 1807, l'apprécie en ces termes : « Ce beau manuscrit du VIII<sup>e</sup> siècle est écrit sur deux colonnes, en minuscule caroline; il est orné de lettres initiales, tantôt ichtyomorphiques, tantôt ophiomorphiques. L'orthographe est vicieuse, mais une main postérieure y a fait des corrections. »

L'exemplaire perdu est celui auquel s'applique l'article suivant<sup>3</sup> du second catalogue des manuscrits de Saint-Martin : « 44 (141 du catalogue précédent). Sancti Hieronymi super Isaiam libri XIV, XV, XVI, XVII et XVIII. A deux colonnes; 11 pouces de haut sur 9 de large; VIII<sup>e</sup> siècle. Écriture caroline commençante, mêlée de mérovingienne. Le XVIII<sup>e</sup> livre est d'une autre main. »

C'est aussi celui dont les auteurs du *Nouveau traité de diplomatique*<sup>4</sup> ont reproduit quelques lignes en fac-similé.

<sup>1</sup> *Bibliotheca bibliothecarum mss.*, t. II, p. 1337 et 1339.

<sup>2</sup> Ms. 1296 de Tours.

<sup>3</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 27.

<sup>4</sup> T. III, p. 337 et pl. LIII.

## XXXVIII

COMMENTAIRE DE SAINT JÉRÔME SUR OSÉE ET AMOS (X<sup>e</sup> SIÈCLE).MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Dom Gérou signalait en ces termes le manuscrit de format in-folio qui portait le n° 66 dans la bibliothèque de Marmoutier : « Commentaire de saint Jérôme sur quelques petits prophètes et sur le prophète Jérémie. Ces commentaires sont entiers. L'ancienne notice des manuscrits<sup>1</sup> donne à celui-ci 700 ans d'antiquité; aussi le caractère paraît-il être du XI<sup>e</sup> siècle, et je crois qu'il est de l'ancien fonds de la bibliothèque de ce monastère. Il semble que dom Martianay s'en est servi pour son édition des œuvres de saint Jérôme. » Chalmel ajoutait cette observation en 1807 : « Il n'est pas très exact de dire que ces commentaires sont entiers, tout ce qui précède l'explication du verset 14, chapitre II, d'Osée manque dans le manuscrit, qui commence par ces mots : « *ei Dominus cruciatus.* »

Le catalogue de Chauveau ne mentionne pas ce manuscrit de saint Jérôme, qui est facile à reconnaître, puisque le premier feuillet doit commencer par les mots *ei Dominus cruciatus*. Or, l'un des manuscrits recueillis, il y a un demi-siècle, par M. Desnoyers, est un manuscrit carlovingien, qui contient les commentaires de saint Jérôme sur différents prophètes et qui commence par les mots *ei Dominus cruciatus*. De plus, il porte au bas de la première page l'ancienne cote 66, à côté de laquelle un bénédictin, peut-être dom Martène, a tracé les mots *annorum 700*, pour indiquer l'âge de la transcription. En voici la notice.

Commentaires de saint Jérôme sur les prophètes Osée et Amos. Le premier cahier du volume étant perdu, la première page qui subsiste commence par les mots *ei Dominus cruciatus adque tormenta*, lesquels, dans l'édition des œuvres de saint Jérôme publiée par dom Jean Martianay, se trouvent au tome III, col. 1249, lig. 53.

<sup>1</sup> Notice que je suppose avoir été faite par dom Martène et qui a disparu.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Fol. 12 v°. «...de quibus dicitur : Cleri eorum non proderunt eis. Explicit liber I.»

Fol. 12 v°. «Incipit liber II. Qui sæpe navigat, aliquando patitur tempestatem...» — Fol. 34 v°. «...Qui riserunt sileant, qui habuerunt consolationem lugeant. Finit explanationum in Osee prophetae liber II.»

Fol. 34 v°. «Incipit in eodem propheta liber III. Amen. Deo gratias. (Fol. 35) Non ignoro Pammachi difficillimum me duodecim prophetarum opus cudere...» — Fol. 57 v°. «...et in resurrectione multorum in Israel.»

Fol. 57 v°. «Incipit Amos propheta. Amos propheta qui sequitur Johalem et est tertius duodecim prophetarum...» — Fol. 75. «...et quasi pennas ad magnitudinem frigoris repellendam. Finit liber primus.»

Fol. 75. «Incipit liber secundus. (Fol. 75 v°) Corporis animæ quoque vires secum trahit...» — Fol. 91. «...in principio capituli sequentis legendum est juxta Hebraeos in fine hujus quod exposu[i]mus. Finit liber secundus explanationum in Amos propheta sancti Hieronimi.»

Fol. 91. «Incipit ejusdem liber tertius. Lege cum pace. Præpostero ordine atque confuso duodecim prophetarum opus...» — Fol. 110 v°. «...se facturum esse pollicitus est, cujus promissio lex natura est. Explicit explanationum in Amos propheta liber III. Lege feliciter.»

Le volume ne contient donc que les commentaires de saint Jérôme sur Osée et sur Amos. Dom Gérou, en annonçant qu'il renfermait le commentaire sur Jérémie, n'a fait que suivre une note fautive tracée en tête de la première page du manuscrit par dom Anselme Le Michel : « Sancti Hieronymi commentarius in aliquot prophetas minores, et primo in Osee et postea in Jeremiam. »

Volume en parchemin; 110 feuillets; 328 millimètres sur 272. Écriture à longues lignes, du x<sup>e</sup> siècle. Les signatures des cahiers II-XVIII se lisent en chiffres romains au bas du verso des feuillets 8, 16, 24, 32, 40, 48, 56, 64, 72, 80, 88, 96 et 104.

Au bas du fol. 102, une main très peu exercée a tracé le nom de la reine Berthe : BERTA REINA.

### XXXIX

COMMENTAIRE DE PHILIPPE SUR LE LIVRE DE JOB, MANUSCRIT MÉROVINGIEN,  
RECOUVERT DE FRAGMENTS DE PAPYRUS GRECS.

Le ms. 88 de Saint-Martin de Tours, que Chalmel paraît avoir encore vu en 1807, était surtout remarquable par les fragments de

papyrus qui en formaient la couverture<sup>1</sup>. Bréquigny<sup>2</sup> lui a consacré une notice dont je reproduis les passages les plus importants :

**Liber in-folio, annorum 800. Operculum membranæ ægyptiacis compactum. Codex membranaceus. Continet commentarium Philippi presbyteri in Job, in tres libros partitum. Membranæ ægyptiacæ græcis characteribus uncialibus exaratæ sunt, sed ita laceræ ut nihil ex his erui posse videatur. — Ce manuscrit, assez mal conservé, mais au texte duquel il paraît qu'il ne manque rien, est écrit de plusieurs mains, mais d'un assez beau caractère; il n'a aucun ornement si l'on en excepte quelques titres rouges.**

Des renseignements encore plus précis nous sont fournis par l'article 56 du second catalogue des manuscrits de Saint-Martin<sup>3</sup>.

Philippi presbyteri et discipuli sancti Hieronymi commentarius in Job, dicatus Nectario, episcopo Constantinopolitano, VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle. Écriture mêlée de demi-onciale et de cursive. Il y a plusieurs pages en écriture verte. La couverture de ce manuscrit est de plusieurs feuillets et lambeaux, recollés ensemble, d'anciens livres de cens, où l'on voit sur plusieurs colonnes des noms de censitaires, avec leurs redevances en bleds [et] en argent. Le relieur avait mis entre deux pour faire corps des lambeaux et feuillets d'un très beau manuscrit de papier d'Égypte, dont l'écriture est en capitales grecques. On en lit encore quelques mots parfaitement conservés.

De son côté, dom Bernard de Montfaucon, quand il passa par Tours, remarqua les fragments de papyrus qui servaient de couverture au ms. 88 de Saint-Martin; il en tira un alphabet, qui entra dans un des recueils de Saint-Germain-des-Prés<sup>4</sup> et qu'il a fait graver à la page 215 de la *Palæographia græca*. De plus, il se fit faire par dom Léon Le Chevalier, sous-prieur de Saint-Julien de Tours, un fac-similé de tout ce qu'on pouvait voir sur le papyrus. Dans l'ouvrage précité (p. 215 et 216) on trouvera ce fac-similé, avec la lettre de Le Chevalier et les réflexions de Montfaucon. Le savant bénédictin a conjecturé que le papyrus de Saint-Martin avait dû contenir une homélie.

<sup>1</sup> Ms. 1296 de Tours.

<sup>2</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXV, fol. 75.

<sup>3</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 27 v<sup>o</sup>.

<sup>4</sup> Bibl. nat., ms. latin 13070, fol. 275.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

## XL

LETTRES DE SAINT GRÉGOIRE (XII<sup>e</sup> SIÈCLE).

Le ms. 317 de la bibliothèque de Tours (jadis 152 de Marmoutier) est la première partie du registre des lettres de saint Grégoire. La seconde partie de cet exemplaire, qui formait le n<sup>o</sup> 153 de Marmoutier, a disparu. Le souvenir nous en a été conservé par le catalogue de dom Gérou et par les observations de Chalmel.

Volume in-folio minori. Seconde partie des lettres de saint Grégoire. On trouve à la fin la relation des miracles arrivés au sujet du manque de respect pour le sacrement de l'autel; ils sont suivis de quelques vers d'Hildebert, évêque du Mans, sur l'histoire de Suzanne.

(Observations de Chalmel :) Le ms. 153 est la suite du ms. 152; tous deux sont du même temps et de la même écriture. Tous deux ont servi aux bénédictins pour leur édition de saint Grégoire. — Outre les 196 vers d'Hildebert « de sancta Suzanna », qui se trouvent à la fin du second manuscrit, il y en a 38 autres, de la même écriture et du même auteur, parmi les œuvres duquel on les trouve imprimés, col. 1316 et 1336; les 18 premiers expliquent le sens mystique des présents des mages (« Quid thus designet... »); les 10 suivants sont intitulés dans l'édition de Beaugendre « De virgis variantibus Jacob », et commencent par « Ut major fructus »; les 10 derniers, dont 8 seulement sont imprimés sous l'intitulé « De peccato originali », commencent par « Tot scelerum morbis »; le 9<sup>e</sup> et le 10<sup>e</sup> sont en partie déchirés.

## XLI

## ŒUVRES D'ISIDORE.

Le ms. 128 de Marmoutier est ainsi indiqué dans la notice que dom Gérou rédigeait en 1754 :

Volume in-quarto. Ce manuscrit contient différents traités de saint Isidore, dont voici les titres latins, tels qu'ils se trouvent dans l'ancienne notice<sup>1</sup> :

Sancti Isidori senioris de libris Veteris et Novi Testamenti, 6 feuillets.

<sup>1</sup> C'est-à-dire, selon toute apparence, dans une notice antérieure d'une cinquantaine d'années, écrite peut-être au commencement du volume.

Ejusdem vita et obitus sanctorum patrum qui in scriptura laudibus efferentur, 15 feuillets.

Isidori junioris liber differentiarum, 11 feuillets.

Interrogatio sive responsio de Trinitate, 1 feuillet.

Symboli triplex expositio, 1 feuillet.

Orationis dominicæ expositio, 1 feuillet.

Sancti Isidori Ispaniensis episcopi libri III de summo bono, 48 feuillets.

Expositio super scrutinio, 1 feuillet.

Initio et in fine codicis habentur aliquot fragmenta libri Geneseos.

---

MANUSCRITS

DE

TOURS.

Chalmel a ajouté quelques détails, qui prouvent surabondamment qu'il avait vu le manuscrit : « Sur le dos de la couverture, dit-il, dans la longueur, on déchiffre encore ces mots : *Isidori senioris in libros Veteris ac Novi Testamenti*. — Selon l'ancienne notice, ce manuscrit aurait eu 800 ans à l'époque où elle a été écrite. Les feuillets de la Genèse qui sont au commencement et à la fin me paraissent y avoir été mis pour servir de couverture ou de gardes; ils sont d'une écriture tout aussi ancienne que celle du manuscrit; il n'y en a, à proprement parler, que quatre in-folio, qui, pliés en deux, en font huit. »

J'avais d'abord pensé que ce manuscrit avait formé le n° 49 du fonds Libri; mais j'ai abandonné cette conjecture, et j'indiquerai ailleurs quelle est l'origine du ms. 49 de Libri.

## XLII

### TRAITÉS DE SAINT ISIDORE.

Le ms. 63 de Marmoutier est représenté par cet article sur le catalogue de dom Gérou : « Volume in-folio minori. Il contient trois traités de saint Isidore, évêque. . . Le premier est intitulé « De summo bono »; le second traite des vertus, des vices, de la confession et de diverses matières; enfin le troisième porte pour titre : *Des fléaux de Dieu*. »

Chalmel a ajouté cette observation à la notice de dom Gérou : « On trouve à la fin de ce manuscrit, qui peut avoir de 500 à 600 ans, ces deux mots *Liber Rubei Montis*. »

## XLIII

TRAITÉ DE RABAN MAUR SUR ÉZÉCHIEL, PRÉCÉDÉ ET SUIVI  
DE DIVERS MORCEAUX THÉOLOGIQUES.

Le ms. 135 de Saint-Martin de Tours a été analysé par Bréquigny dans une notice<sup>1</sup> qui complète fort heureusement les indications du catalogue publié par Montfaucon<sup>2</sup> et reproduit par Chalmel<sup>3</sup>.

Codex in-quarto, membranaceus, bibliothecæ Sancti Martini Turonensis, pluribus constat partibus, iisque diversi ævi.

## [PREMIÈRE PARTIE.]

1. Primo tractatus : DE VISITATIONE INFIRMI, annorum circiter 400 aut 500, anonymus; sans aucun ornement, caractère médiocre pour la beauté et la grosseur. Incipit : « Visitationis gratia nepoti meo carissimo morienti extremum vale dicturus...<sup>4</sup> » Desinit quinta pagina media his verbis : « Ut in pace dormiant et requiescant qui in Trinitate perfecta vivit et regnat Deus per infinita sæcula. Amen. »

2. On trouve après cela une suite de ce même traité, qui commence ainsi : « Superioris tractatus cursum me clausisse putaveram... » Il finit après 12 pages : « Sperando volueritis obtemperare, qui vivit et regnat Deus per omnia sæcula. »

3. Ensuite est un sermon, aussi anonyme, de 4 pages, sur la fête des saints apôtres. « Licet, dilectissimi fratres, unanimatem vestram... » Il finit à la quatrième page par ces mots : « Utriusque concinentis exercitus demulceant precamina, qui vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. »

4. Suit un autre sermon, encore anonyme, sur la fête des saints martyrs : « Cum quidem hodie, fratres carissimi, martyrum memoriam recensetis... » Il finit après trois pages par ces mots : « ad præoccupandam suam gratiam Jhesus Christus Dominus noster, qui cum patre et spiritu sancto vivit et regnat per omnia secula seculorum. »

5. Puis un autre sermon anonyme sur la fête des confesseurs. Il commence : « Quæ (?) pater familias aulæ cælestis qui inter omnes orientales ditissimus... » Desinit post quatuor paginas his verbis : « Gaudia beatis confessoribus repromissa portant Domino nostro Jhesu Christo qui, etc. »

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXV, fol. 107.

<sup>2</sup> *Bibliotheca biblioth.*, t. II, p. 1338.

<sup>3</sup> Ms. 1296 de Tours.

<sup>4</sup> Dans l'édition de saint Augustin de Migne, t. VI, col. 1147.



6. Ensuite un sermon anonyme sur les Vierges : « Cælestem rediturus ad patriam qui aliquandiu . . . » Desinit post quatuor paginas : « Qui nos coaptavit heredes Jhesus Christus Dominus noster, cujus regnum et imperium sine fine permanet in secula seculorum. »

7. Enfin un sermon anonyme sur la nativité de saint Jean-Baptiste : « Fratres dilectissimi, beatissimi Johannis Baptistæ natalis dies recurrit commemoratio . . . » Le manuscrit ne contient que les deux premières pages de ce sermon.

Les sept ouvrages paraissent du même auteur et sont écrits de la même main <sup>1</sup>.

## [SECONDE PARTIE.]

On a relié à la suite un ouvrage d'une écriture plus ancienne et qui a bien 700 ou 800 ans <sup>2</sup>. C'est le commentaire de Rabbanus Maurus sur Ézéchiel. Le caractère en est plus gros, plus beau et plus net que le précédent. On trouve à la tête, mais d'une écriture plus récente : « Rabbanus in Ezechielem. » Ensuite l'ouvrage commence sans aucun ornement par ces mots : « Usus propheticæ locutionis est . . . » Il contient cent douze feuillets, sans aucune division de livres, et finit ainsi : « Sed nihilominus per pœnitentiam non suo merito, sed Domini clementia servati sunt. »

## [TROISIÈME PARTIE.]

Ensuite sont huit feuillets, ajoutés probablement pour la conservation du manuscrit, d'une écriture d'environ 400 ans, avec de grandes lettres fort mal enluminées, et qui paraissaient faire partie d'un livre d'église.

Je n'ai pas encore découvert le sort de la première partie de l'ancien ms. 135 de Saint-Martin; mais la deuxième et la troisième partie en sont conservées à la Bibliothèque nationale, n° 9576 du fonds latin (jadis 539 du Supplément). On en jugera par la notice suivante :

Fol. 1. Titre écrit par une main du xvi<sup>e</sup> siècle : « Rabbanus in Ezechielem. »

L'ouvrage commence sans aucun ornement et même sans initiale : « Usus propheticæ locutionis est ut prius personam . . . »

Fol. 112 v° : « . . . sed nihilominus per pœnitentiam non suo merito, sed Domini clementia servati sunt. Finit amen. »

<sup>1</sup> L'auteur du second catalogue des manuscrits de Saint-Martin de Tours rapportait au x<sup>e</sup> ou au xi<sup>e</sup> siècle l'écriture de la première partie de ce manuscrit. Voyez

Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 26.

<sup>2</sup> Le second catalogue (*ibid.*, fol. 26) attribuait à la fin du ix<sup>e</sup> siècle cette copie du traité de Raban Maur.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Volume en parchemin; 112 feuillets; 300 millimètres sur 220. Écriture à longues lignes, de la fin du ix<sup>e</sup> ou du x<sup>e</sup> siècle.

A la suite (fol. 113-120) on a relié le premier cahier d'un graduel, écrit au xi<sup>e</sup> siècle, en tête duquel se fait remarquer un grand A grossièrement enluminé. Ce cahier contient les offices depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à la conversion de saint Paul. Le copiste avait ménagé de larges interlignes pour recevoir la notation neumatique, qui n'a pas été marquée.

#### XLIV

##### LE QUATRIÈME LIVRE DES SENTENCES.

Voici dans quels termes dom Gérou a décrit le ms. 56 de Marmoutier :

Volume in-folio. Le quatrième livre des Sentences de Pierre Lombard se trouve dans ce manuscrit, qui est assez mal conditionné. Son caractère paraît être du xiii<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas du fonds de l'ancienne bibliothèque de Marmoutier; car on trouve à la première page le nom de deux habitants d'Orléans, qui semblent en avoir eu la propriété. Le premier se nommait Guillaume Blanchet, nautonnier, demeurant au Portereau, devant l'image de saint Martin; et le second, Gilles de La Motte, demeurant à la poterne Chesneau.

#### XLV

##### SAINT BONAVENTURE SUR LE PREMIER LIVRE DES SENTENCES

(XIII<sup>e</sup> OU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE).

Nous lisons dans l'ancien catalogue de Saint-Martin de Tours, au n<sup>o</sup> 100 : « Sanctus Bonaventura, in librum primum Sententiarum, annorum 300. »

Le volume ainsi désigné appartient aujourd'hui à M. Desnoyers; il a conservé la cote 100 au haut de la première page. L'ouvrage y commence sur cette même page, sans aucune espèce de titre : « Profunda fluviorum scrutatus est et abscondita produxit. . . » Il finit au bas du fol. 129 v<sup>o</sup> par les mots : « Ei igitur qui potest omnia facere superhabundanter quam petimus aut intelligimus secundum virtutem que operatur in nobis, ipsi gloria in ecclesia et in Christo Jhesu in omnes ge-

nerationes seculi seculorum. Amen. Explicit liber primus super Sententias (et d'une main du xv<sup>e</sup> siècle) secundum dominum Bonaventuram ecclesie Romane quondam cardinalem de ordine Minorum, et devotus (*sic*) doctor merito nuncupatus. »

Sur le fol. 130, table des 48 distinctions de l'ouvrage.

Volume en parchemin; 130 feuillets; 308 millimètres sur 215. Écriture sur deux colonnes, de la fin du xiii<sup>e</sup> siècle ou du commencement du xiv<sup>e</sup>.

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

### XLV<sup>BIS</sup>

#### MÉDITATIONS DE SAINT BONAVENTURE, EN PROVENÇAL.

Sur la liste des manuscrits du connétable de Lesdiguières que Peiresc nous a conservée, et que M. Roman<sup>1</sup> a fait connaître en 1877, on remarque le volume intitulé : « Contemplation de la vie et miracles de Jésus-Christ, en vieux provençal. » Acheté en 1716 à Toulouse par les religieux de Marmoutier, il devint le n<sup>o</sup> 165 des manuscrits de cette abbaye, et dom Gérou le désignait ainsi dans un catalogue dressé en 1754 : « Ce manuscrit, de format in-quarto, paraît avoir quatre cents ans d'antiquité et avoir été fait dans la partie méridionale du royaume. Il contient un traité de saint Bonaventure intitulé *Contemplation sur la vie et les miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* » — Chalmel fait observer que le véritable titre de ce traité est *Meditationes vitæ Christi.*

Tout porte à croire que le volume indiqué par Peiresc, par dom Gérou et par Chalmel est celui que Libri a vendu en 1847 à lord Ashburnham et qu'il annonce dans les termes suivants : « 109. Contemplations de saint Bonaventure. Manuscrit sur papier et sur vélin, en provençal, à longues lignes, in-folio, du xiv<sup>e</sup> siècle. »

<sup>1</sup> *Cabinet historique*, 2<sup>e</sup> série, t. I, *Documents*, p. 53.

## XLVI

TRAITÉ DE L'INSTRUCTION DES RELIGIEUX (XIII<sup>e</sup> SIÈCLE).

Voici la notice du ms. 126 de Marmoutier dans le catalogue dressé par dom Gérou et complété par Chalmel :

Volume in-folio. Ce manuscrit, intitulé « Humberti libri sex de eruditione religiosorum », est de l'ancien fonds de la bibliothèque de Marmoutier, comme il paraît par la dernière page, où on lit qu'il a été commencé dans cette abbaye et qu'il y a été fini l'an 1274. — [Il est bon de remarquer que le titre qu'on lui donne dans la notice y a été ajouté à la fin du siècle dernier, au plus tôt, et que le nom de l'auteur ne s'y trouve pas autrement. Chalmel.]

## XLVII

TRAITÉ DE RAIMOND LULLE ET AUTRES OUVRAGES (XIV<sup>e</sup> SIÈCLE).

Dom Gérou énumère comme il suit les morceaux que renfermait le ms. 43 de Marmoutier :

Volume in-4<sup>o</sup> contenant plusieurs traités latins.

1<sup>o</sup> Le premier est intitulé : « Ars fidei catholice. » Il est composé contre les Mahométans, selon la forme syllogistique; il contient cinq articles ou chapitres.

2<sup>o</sup> Vient ensuite un traité qui a pour titre : « De tribus generibus meditationum. » Ces trois genres sont les créatures, les écritures et les mœurs. Le traité ne contient que quatre ou cinq feuillets.

3<sup>o</sup> On trouve après un fragment tiré du chapitre XIII du 3<sup>o</sup> livre des Miracles de saint Grégoire; ensuite une lettre qui a pour titre : « Gregorius Secundo incluso. »

4<sup>o</sup> Fragment du 10<sup>e</sup> livre des Confessions de saint Augustin.

5<sup>o</sup> Vient ensuite un traité qui parle de la pénitence, fait par le D<sup>r</sup> Alain et adressé à Henri de Sulli, archevêque de Bourges.

6<sup>o</sup> « Canones secundum Gregorium et Hieronymum. »

7<sup>o</sup> « Quædam ex Pœnitentiali Romano excerpta, circa ritum accedendi ad confessionem. »

8<sup>o</sup> « Varii canones ecclesiæ. »

9<sup>o</sup> Ensuite se trouve un extrait des Dialogues de saint Grégoire.

A la fin du manuscrit, on voit une note d'une écriture postérieure à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, temps auquel ces traités ont été transcrits, qui marque qu'on a enlevé la Vie de Charlemagne de ce livre, qui est de l'ancien fonds de la bibliothèque de Marmoutier.

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Ce manuscrit et les deux suivants ont disparu.

## XLVIII

OUVRAGE DE THÉOLOGIE MORALE ET RECUEILS DE SERMONS.

Dom Gérou décrit ainsi le ms. 32 de Marmoutier, que je n'ai pas retrouvé :

Volume in-12, en parchemin, contenant trois traités :

1° Le premier est bien mutilé. C'est une collection morale sur tout ce qui concerne les vertus, rangées par ordre alphabétique; ce traité a une table à la fin, et il paraît dater de 1350 environ.

2° Le second, qui est latin comme le premier et le suivant, contient des sermons sur les dimanches, sur quelques saints particuliers et le commun des saints; il y a aussi une table des sermons à la fin.

3° Le troisième consiste aussi dans des sermons pour les dimanches et pour les fêtes des saints; le dernier est celui de l'Assomption. . .

## XLIX

RECUEIL DE SERMONS ET FRAGMENTS DIVERS.

Le ms. 115 de Marmoutier devait avoir été formé des débris de plusieurs manuscrits du xi<sup>e</sup> et du xiii<sup>e</sup> siècle. Cela résulte assez clairement de la notice de dom Gérou :

Volume in-4°. Il contient divers traités :

1° Les livres III et IV des Sentences de Pierre Lombard, écrits dans le xiii<sup>e</sup> siècle. (Il manque un feuillet au commencement du livre III, un autre au commencement du livre IV, et plusieurs à la fin. Chalmel.)

2° Sept conférences ou collations (XI-XVII) de Cassien, dont le caractère peut être du commencement du xii<sup>e</sup> siècle ou de la fin du xi<sup>e</sup>.

3° Recueil de sermons attribués à plusieurs auteurs, tels que maître N. de

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Provins, maître Thomas, archidiacre de Noyon, et maître Guillaume du Pont-de-l'Arche. Ces sermons furent écrits dans le xiii<sup>e</sup> siècle.

4° Deux sermons de saint Augustin sur la dédicace d'une église.

5° Sermon de saint Jean Chrysostôme sur le jeûne des Ninivites.

6° Homélie du vénérable Bède sur ces paroles de l'Évangile : *Ingressus Jesus perambulabat Jericho.*

7° Sermon de saint Grégoire, pape.

8° Sermon de saint Augustin.

9° Autre sermon sur la nativité de saint Jean.

## L

### SERMONS POUR LE CARÈME (XV<sup>e</sup> SIÈCLE).

La façon dont le ms. 40 est désigné sur l'ancien catalogue des manuscrits de Saint-Martin<sup>1</sup> (*Opus spirituale incerti autoris, annorum 200*) est trop vague pour que j'eusse pu retrouver le manuscrit, si un heureux hasard ne me l'avait pas mis sous les yeux, portant encore la cote 40 au haut de la première page. Il fait partie de la collection de M. Desnoyers, qui a bien voulu m'autoriser à en rédiger la notice.

C'est un recueil de sermons pour le temps du carême. La table placée à la fin du volume en énumère 65, qui sont, pour la plupart, très développés.

Le premier cahier manque; il contenait quatre sermons et le commencement d'un cinquième sermon. Au folio 2, nous avons le premier morceau complet du recueil, il est intitulé : « *Feria quinta post Cinerem, de dominica oratione : Sermo sextus. Domine, puer meus jacet in domo paraliticus et male torquetur . . .* »

Le seizième sermon est ainsi indiqué dans la table finale : « *Sabbato, de sacra religione, quare melius sit vivere inter bonos religiosos quam in seculo permanere, ubi parabolice ponitur disputatio coram papa inter Religionem et Mundum, sermo 16.* » Le poème annoncé dans cette rubrique se trouve au folio 31 verso; il se compose d'environ sept cents vers rythmiques, dont voici les premiers :

O Christi vicarie, monarcha terrarum,  
Vir matris ecclesie, flos patriarcharum,

<sup>1</sup> Montfaucon, *Bibliotheca biblioth.*, t. II, p. 1336.

Sacrarium gratie, cella scripturarum,  
 Minister justicie et metha causarum,  
 Mee querimonie aurem prebe parum,  
 Papa beatissime, testante scriptura,  
 Ex te pendent anime et earum cura.  
 Ergo, pater, audi me, tibi dicam plura,  
 Si permittunt lacrimae et cordis pressura,  
 Que michi sevissime fiunt contra jura  
 .....<sup>1</sup>.

---

MANUSCRITS  
 DE  
 TOURS.

Le dernier sermon se termine par quelques vers italiens (fol. 208) : « In foco l'amor me mise. . . » Après ces vers (fol. 208 v<sup>o</sup>) vient une sorte d'épilogue, dans lequel l'auteur s'excuse de la longueur de l'ouvrage : « Longius evasit hoc opus quam volebam quamque putabam, sed legentibus atque predicantibus quibus non erit ingratum minime erit longuum. Quibus vero longiores videntur esse sermones assumant eorum quascunque in predicatione magis placuerint partes. . . »

L'ouvrage se termine (fol. 209 et 210) par une table des 65 sermons compris dans le recueil.

Volume en papier, sauf les feuilles de parchemin qui enveloppent plusieurs des cahiers. 210 feuillets; 297 millimètres sur 208. Écriture à deux colonnes, du xv<sup>e</sup> siècle.

## LI

### SERMONS FRANÇAIS DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

Le ms. 7 de Marmoutier est ainsi décrit par dom Gérou :

Volume en vélin, petit in-12, et contenant plusieurs ouvrages :

1<sup>o</sup> Le premier est une courte explication latine de quelques préceptes du Décalogue. L'auteur commence par le jurement. Le tout ne contient qu'une douzaine de feuillets.

2<sup>o</sup> Ensuite est une exhortation faite à des prêtres chargés de la conduite des âmes; le discours est moitié latin, moitié français. On voit ensuite le symbole de la foi que les prêtres doivent enseigner aux laïques; ensuite l'oraison dominicale, avec l'explication française de chaque demande.

3<sup>o</sup> Après cela sont plusieurs sermons en français pour les dimanches de l'année et quelques fêtes. Ces sermons sont très courts. A la fin, on voit trois

<sup>1</sup> Mon savant confrère M. Hauréau veut bien m'avertir que ce même poème se trouve à la Bibliothèque nationale, dans le ms. latin 7906, fol. 89.

ou quatre sermons latins sur la naissance de Notre-Seigneur, ainsi que sur le dimanche et la procession des Rameaux.

Ce manuscrit paraît avoir près de cinq cents ans d'antiquité.

Le ms. 7 de Marmoutier, qui venait de l'ancien fonds de l'abbaye<sup>1</sup>, sera reconstitué dans son état primitif si l'on réunit les deux volumes qui portent à la Bibliothèque nationale les n<sup>os</sup> 13315 et 13316 dans le fonds français (jadis 2515, 1 et 2 du Supplément). Dans ce manuscrit on remarque au haut du fol. 1 la note *Majoris Monasterii, congregationis Sancti Mauri*, de la main de dom Martène, et au bas de la même page la cote 7. On y trouve tous les morceaux que dom Gérou a énumérés, savoir :

Fol. 1. Une explication latine de quelques préceptes du Décalogue, commençant par ce qui est relatif au serment : « Audistis quia dictum est antiquis : Non perjurabis; ego autem dico vobis : Nolite jurare . . . »

Fol. 13. Un sermon à des prêtres, moitié en latin, moitié en français. « Sermo ad presbiteros qui est prologus subsequentis libri. Signor provoire, ceste parole ne fu mie dite solement a nostrun signor seint Piere, kar e à nos fu ele autresint dite . . . »

Fol. 16. Explication du symbole. « De simbolo laicis dando. Nos creuns ke li pieres e li fils e li seint esperiz sunt troi Dieu tot poissans . . . »

Fol. 16 v<sup>o</sup>. Explication des demandes de l'oraison dominicale. « Pater noster . . . Sire piere qui es es ciels . . . Prima peticio. Entre totes les parroles qui furent unkes establies . . . »

Fol. 19 v<sup>o</sup>. Recueil de sermons français très courts. « In octabis Domini. Postquam consummati sunt dies octo . . . Signor cist jors d'ui est le premerein jor de l'an qui est apelez ans novalx. A icest jor solent li malvais crestien selunc la costome des paiens faire sorcheres . . . »

Fol. 188 (à la fin du recueil, dans le ms. 13316). Sermons latins. « Dominica in Ramis palmarum in tribus privilegiata est . . . » — Fol. 188 v<sup>o</sup>. « Propicia divinitate, fratres karissimi, jam adveniunt dies in quo nathalem Domini salvatoris cum gaudio desideramus celebrare . . . » — Fol. 190 v<sup>o</sup>. « Sanctam et desiderabilem gloriosam ac singularem sollempnitatem, hoc est nativitatem Domini salvatoris dilectissimi . . . » — Fol. 192 v<sup>o</sup>. « Cum appropinquaret

<sup>1</sup> Il figure en ces termes sur un catalogue du milieu du xvii<sup>e</sup> siècle : « S. 8. Sermones antiquo idiomate gallico exa-

rati; in principio et in fine quidam sunt latini; in-octavo. » Manuscrit latin 13071, fol. 120 v<sup>o</sup>.



Jhesus... Per universam ecclesiam sancta nobis inolevit consuetudo et consueta observatur religio ut hodierna die omnis populus cristianus, in quacun- que parochia fuerit constitutus, cum laudibus et ramis ad sancte dominice crucis signum processionem faciendam pergat... — Fol. 195. «Hodie, karis- simi, nobis dies paschalis sollempnitatis in hac sancta Dei ecclesia omnibus vobis pusillis et magnis...» — Fol. 196. «Maria Magdalene et M. J.... Magna devotio...»

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Le manuscrit, qui a été coupé en deux tomes, formait primitivement un vo- lume de 196 feuillets de parchemin, hauts de 176 millimètres et larges de 117. L'écriture est à longues lignes et date du xiii<sup>e</sup> siècle.

C'est Monteil qui avait fait relier ce manuscrit en deux tomes. C'est lui qui l'a vendu en 1837 à la Bibliothèque royale, après l'avoir fait figurer dans le *Traité de matériaux manuscrits de divers genres d'histoire*, t. II, p. 15.

## LII

## CONCILE D'ANTIOCHE, EN LETTRES ONCIALES.

Haenel a vu à Tours, en 1826, un exemplaire du concile d'An- tioche, en lettres onciales :

Concilium Antiochenum litteris uncialibus exaratum; sæcul. vii-viii, mem- branaceus, in-quarto majori<sup>1</sup>.

J'ignore ce qu'est devenu ce vénérable monument, sur lequel je n'ai pas trouvé de renseignements dans les catalogues antérieurs à la Révolution.

## LIII

COLLECTION D'ANCIENNES DÉGRÉTALES (XI<sup>e</sup> SIÈCLE).

Il y avait, au xviii<sup>e</sup> siècle, dans la bibliothèque de Saint-Gatien de Tours, un recueil d'ouvrages théologiques et canoniques, que les au- teurs du catalogue imprimé en 1706 annoncent dans les termes sui- vants :

138. Augustini liber ad Januarium de diversis observationibus. Antiqua ca-

<sup>1</sup> *Catalogi*, col. 482.

nonum collectio. Capitula Ingelramno episcopo data ab Hadriano primo papa; aliquæ sancti Augustini epistolæ. Decretum concilii Arvernensis de pace, inter domnum apostolicum et omnes episcopos Arvernensis concilii et comitem Fulconem, annorum 600, in-folio.

Ce manuscrit arriva à la bibliothèque de Tours, où Haenel<sup>1</sup> l'a signalé en 1826 : « Adriani I epitome canonum<sup>2</sup>, sæculi XI, membranaceus, in-quarto. » Je l'ai vainement cherché sur le catalogue de Chauveau, et déjà Paul Hinschius en a constaté l'absence dans l'édition des décrétales pseudo-isidoriennes<sup>3</sup> qu'il a fait paraître à Leipzig en 1863.

Il y a tout lieu de craindre que ce manuscrit ait à jamais péri. J'en ai, en effet, retrouvé les deux derniers feuillets dans un lot de vieux parchemins que j'ai acheté en 1881 pour la Bibliothèque nationale chez le libraire Voisin. Sur ce double feuillet on lit :

1° A la colonne 1 de la première page, en caractères du XI<sup>e</sup> siècle, la fin d'une lettre de saint Augustin : « Explicit ad Italicam de corpore Domini. » C'est celle qui, dans l'édition des bénédictins, porte le n° XCII (*Patrol.* de Migne, vol. XXXIII, col. 318-321).

2° Sur les pages 2 et 3, un règlement relatif à l'institution de la paix de Dieu, tel que dom Martène l'a publié<sup>4</sup> d'après un manuscrit de l'église de Tours.

3° Au bas de la page 3, cette note, tracée par une main du XV<sup>e</sup> siècle : « Quædam epistole decretales. »

<sup>1</sup> *Catalogi*, col. 482.

<sup>2</sup> Jouan et d'Avanne, dans les notes de leur catalogue, p. 67-69, avertissent que le ms. 138 de Saint-Gatien présentait sous deux séries bien distinctes d'abord les décrétales des anciens papes depuis saint Clément jusqu'à Siricius, puis les chapitres envoyés par le pape Adrien I<sup>er</sup> à l'évêque de Metz : « Has enim epistolas (veterum pontificum) seorsim continet sub variis titulis, quorum hic prior est *Sententiæ diversorum patrum de primatu Romanæ eccle-*

*siæ*. Quibus relatis, subjuncta deinde tradit Hadriani capitula de ecclesiasticis judiciis numero viginti duo tantum, eademque brevissima, sub hoc alio titulo : *Incipiunt quædam capitula a beato Hadriano papa in unum collecta, et Ingilramno Mediomatricæ urbis episcopo Romæ tradita, quando pro sui negotii causa inibi agebatur.* »

<sup>3</sup> *Decretales pseudo-isidorianæ et capitula Angilramni*, p. CLXIV, note.

<sup>4</sup> *Thesaurus anecdotorum*, t. IV, col. 121-124.

La copie du règlement sur la paix de Dieu, qui vient d'être signalée, est incontestablement celle que dom Martène a eue sous les yeux; les différences qu'on remarque entre les deux textes tiennent à la rapidité avec laquelle le savant bénédictin a exécuté sa copie. Le témoignage de dom Martène aurait suffi pour faire conjecturer que le fragment par nous recueilli provient d'un ancien manuscrit de la cathédrale de Tours; mais nous pouvons déterminer encore plus rigoureusement l'origine de notre fragment, la dernière page en est blanche, ce qui doit faire supposer que nous sommes en présence du dernier feuillet d'un manuscrit, et ce qui autorise à voir dans les mots *Quedam epistole decretales*, relevés au bas de la page 3, le titre du volume auquel a été arraché notre double feuillet. — N'oublions pas d'ailleurs que, sur ce double feuillet, le règlement relatif à la paix de Dieu est précédé de la fin d'une lettre de saint Augustin. C'est plus qu'il n'en faut pour établir que notre double feuillet se trouvait jadis à la fin du ms. 138 de Saint-Gatien.

Le règlement sur la paix de Dieu, contenu dans le fragment dont il est ici question, paraît avoir été concerté entre Raoul, archevêque de Tours, et Foulques le Réchin, comte d'Anjou. C'est un des textes les plus curieux qui nous soient parvenus sur une institution qui tient une grande place dans l'histoire de la civilisation du XI<sup>e</sup> siècle. L'édition que dom Martène en a donnée laissant beaucoup à désirer, j'ai cru devoir le réimprimer dans l'Appendice V.

Le fragment dont je viens de déterminer l'origine est aujourd'hui relié, à la Bibliothèque nationale, dans le volume qui forme le n<sup>o</sup> 2243 du fonds latin des nouvelles acquisitions. Plusieurs autres fragments réunis dans le même volume, et notamment quatre pages d'une homélie sur la crainte de la mort, écrite en belle minuscule mérovingienne, se trouvaient dans le même lot que la dernière feuille du ms. 138 de Saint-Gatien. Il est possible que quelques-uns d'entre eux aient également une origine tourangelle.

## LIV

COLLECTION CANONIQUE (XI<sup>e</sup> SIÈCLE).

Suivant le catalogue des manuscrits de Saint-Gatien, imprimé en 1706, le n<sup>o</sup> 193 de cette collection était un recueil canonique copié au XI<sup>e</sup> siècle : « *Exceptiones decretorum summorum pontificum, annorum 600, in-quarto.* » — Ce manuscrit figure à peu près dans les mêmes termes sur la liste dressée en 1826 par Haenel<sup>1</sup> : « *Exceptiones decretorum sanctorum pontificum; membranaceus, in-quarto;* » et aussi sur l'inventaire rédigé par Chauveau (fol. 57 v<sup>o</sup> et 58) : « *Exceptiones decretorum sanctorum pontificum. Parchemin. N<sup>o</sup> 193. XI<sup>e</sup> siècle. Un volume in-quarto. Saint-Gatien.* »

Cette collection canonique a disparu de la bibliothèque de Tours, et Paul Hinschius<sup>2</sup> en signalait déjà l'absence en 1863. Serait-ce un manuscrit que sir Thomas Phillipps fit venir de Paris en 1838 et qu'il enregistra en ces termes sur le catalogue de sa bibliothèque : « N<sup>o</sup> 7408. *Exceptiones decretorum pontificum?* »

## LV

LETTRES DE PAPES DU XII<sup>e</sup> SIÈCLE.

Le ms. 125 de Marmoutier se composait, pour la meilleure partie, d'un recueil de lettres de papes écrites au XII<sup>e</sup> siècle. Nous ne le connaissons plus que par des notes de Baluze<sup>3</sup> et par une notice de dom Gérou :

125. Volume in-folio. Ce manuscrit contient plusieurs lettres de différents papes, tels qu'Eugène III, Lucius III, Alexandre III, adressées aux rois de France et d'Angleterre, à des archevêques, évêques ou abbés, touchant les affaires de l'Église. On trouve à la fin une partie des canons du concile de Latran tenu sous le pontificat d'Alexandre III. Il paraît avoir été écrit à la fin du XIII<sup>e</sup> ou au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>1</sup> *Catalogi*, col. 484. — <sup>2</sup> *Decretales pseudo-isidorianæ*, p. CLXIV, note. — <sup>3</sup> *Collection Baluze*, vol. LXXVII, fol. 324.

Il s'en faut beaucoup, ajoute Chalmel, que ce manuscrit soit entier. De 14 cahiers et 4 feuillets qu'il contenait, suivant une note qu'on lit à la fin sur la couverture, il n'en renferme plus que huit avec les quatre feuillets excédents. Cette note est ainsi conçue : « Hee decretales continent XIII quaterniones et III folia, titulos LII et epistolæ (sic) decretales CCCCLIII. » C'était, à ce qu'il paraît, le recueil de décrétales qu'on trouve imprimé dans les collections des conciles sous le titre d'Appendix au troisième concile général de Latran; l'ordre des titres n'est pas le même. Le concile de Latran se trouve tout entier à la fin de ce manuscrit. On lit au bas du dernier feuillet verso : « Hic est liber Sancti Martini de Valle. Qui furatus fuerit, anathema sit; » et au verso du second des feuillets blancs qui suivent : « magistri Henrici de Carnoto. »

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

## LVI

LES DÉCRÉTALES, EN FRANÇAIS (XIII<sup>e</sup> SIÈCLE).

Dans le catalogue des manuscrits de Marmoutier rédigé par dom Gérou et annoté par Chalmel, on remarque l'article CCXXVI ou 219 ainsi conçu : « Nouvelle compilation du Décret et explication en français, qui paraît avoir été faite au commencement du xv<sup>e</sup> siècle. Ce manuscrit est entier et assez bien conservé. »

De son côté, Haenel a noté la présence à Tours, en 1826, de deux exemplaires des « Decretales Gregorii IX, en français, membranaceus, in-folio ». Je suis assez porté à croire que la mention des deux exemplaires est erronée; mais il me paraît certain que Haenel a bien vu une ancienne copie des Décrétales en français, et que cette copie était bien le manuscrit qui avait porté à Marmoutier la cote 219.

Je n'en trouve point trace sur le catalogue de Chauveau. Il me semble très vraisemblable que ce manuscrit est bien celui que M. Jules Desnoyers possède depuis cinquante ans, et qu'il a bien voulu faire figurer aux expositions du Trocadéro en 1878 et du Palais de l'Industrie en 1882. En voici la notice :

Les Décrétales en français. — Fol. 1. « Ci commence li prologues sus la novele compilation. Gregorius. Gregoires esvesques sers à touz les serjanz dame Dieu... » — Fol. 67 v°. « Ci commence le segont livre des Decretales. Des jugementz. De Quovultdeo. Li cas est tiex : Uns evesques qui avoit non Quovuldeus

promist que il seroit à droit. . . » — Fol. 123. « Ci commence li tierz livres des Decretales. De la vie et de l'onesté des clers. Ut laici. Li lai n'enprangnent pas à aseoir soi lez l'autel quant l'en celebre le[s] seinz misteres. . . » — Fol. 174. « Ci commence li quarz livres des Decretales. Des espousailles et des mariages. De Francia. Uns hons de France prist une gentil fame de Saxonia à la loi de Saxonia. . . » — Fol. 193. « Ci commence li quinz livres des Decretales. Des acusacions et des enquestes et des denunciacions. Si legitimus. Se li acuserres n'est loiaux, li acusez ne soit mie travailliez. . . » — Fol. 246. « . . . Lucius li tierz. Indignum. Il est torz et estrange chose de la costume à l'iglise de Rome que aucuns soit contrainz de fere homage por les choses esperitex. Ci fenissent Decretales en françois. »

Volume en parchemin; 246 feuillets; 350 millimètres sur 235. Écriture à deux colonnes du XIII<sup>e</sup> siècle. Petites miniatures en tête de chacun des cinq livres des Décrétales. La place de beaucoup de rubriques a été laissée en blanc. Les 12 premiers feuillets ont été mutilés; il n'en subsiste plus guère que les colonnes les plus voisines du fond des cahiers.

Ce manuscrit paraît être l'un des volumes que l'abbaye de Marmoutier acquit à Toulouse en 1716 et qui avaient fait partie de la bibliothèque du connétable de Lesdiguières. Il figure en ces termes sur la liste des « Livres manuscrits de M. de Lesdiguières » que M. Roman a publiée d'après un des recueils de Peiresc<sup>1</sup>: « Le Decretalus en françoys, manuscript sans date. »

## LVII

### RECUEIL DE DROIT CANON (XIV<sup>e</sup> SIÈCLE).

La bibliothèque de Tours ne possède plus un manuscrit du XIV<sup>e</sup> siècle, qui est ainsi indiqué, sous le n<sup>o</sup> 243, dans le catalogue des manuscrits de Saint-Martin, publié par Montfaucon<sup>2</sup>: « Constitutiones Gregorii X papæ. Notabiles casus super quinque Decretales. Libellus de exceptionibus qui dicitur Actor. Sextus Decretalium. Annorum 400. »

Ce manuscrit semble avoir été vu par Chalmel<sup>3</sup> et par Haenel<sup>4</sup>. A partir de l'année 1826, j'en ai perdu la trace.

<sup>1</sup> *Le cabinet historique*, 1877, 2<sup>e</sup> série, t. I, Documents, p. 51.

<sup>2</sup> *Bibliotheca biblioth.*, t. II, p. 1341.

<sup>3</sup> Voyez ses observations dans le ms. 1296 de la bibliothèque de Tours.

<sup>4</sup> *Catalogi*, col. 483.

Bréquigny, qui avait examiné ce volume, nous apprend qu'il était de format in-8° et qu'il renfermait : 1° les décrétales de Grégoire X telles qu'elles se trouvent répandues dans la collection des Décrétales qui forment le corps du droit canon, et de temps en temps avec des additions considérables; — 2° « Notabilia » sur ces mêmes décrétales; — 3° « Libellus de exceptionibus qui dicitur Actor et reus; » — 4° « Libellus qui dicitur Primus ordinarius; » — 5° « Liber Sextus, » qui est celui qui porte ce nom dans le droit canon et contient les décrétales de Boniface VIII.

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

## LVIII

COMMENTAIRES DE JESSELIN DE CASSAGNES.

Voici la notice consacrée par dom Gérout au ms. 60 de Marmoutier : « Volume in-folio minori. Commentaires sur les constitutions des papes Clément V et Jean XXII par Gasselin de Cassagnes. Ouvrage achevé le 7 des ides de septembre de l'an 1318, indiction XI, la 8<sup>e</sup> année du pontificat de Jean XXII<sup>1</sup>. »

Chalmel a vu ce volume, sur lequel il a relevé la note suivante : « Et pertinet fratri Guidoni Vigier, priori prioratus de Pontchasteau, Nannetensis diocesis, et emit a magistro Dionysio, bedello facultatis decretorum, duo scuta, anno Domini millesimo cccc<sup>mo</sup> quinquagesimo secundo. VIGIER. »

## LIX

TRAITÉ DE JEAN CALDERINUS, SUIVI DE DIVERS OPUSCULES (XV<sup>e</sup> SIÈCLE).

Le volume qui portait le n° 206 dans la bibliothèque de Saint-Martin contenait un certain nombre de morceaux théologiques, canoniques ou littéraires, au milieu desquels se faisait remarquer une

<sup>1</sup> Il y a erreur dans la transcription de cette date. L'original devait porter : l'an 1323, indiction VI, la 8<sup>e</sup> année du pontificat de Jean XXII.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

requête de l'université de Toulouse au roi. Il est représenté par cette notice dans le catalogue que Montfaucon<sup>1</sup> a publié :

Tractatus de interdicto ecclesiastico, Joannis Guadelmi doctoris. — Tractatus diversi incerti auctoris de vitiis, de pœnitentia, de præceptis, de conciliis, de contemplatione, de sacramento. — Alii tractatus morales et duodecim gradus abusionis describuntur. — Item libellus supplex universitatis Tolosanæ ad regem. — Item articuli ad celebrandum concilium, dubio procul Constantiense. — Tractatus de vilitate humanæ conditionis. — Translatio Alphonsi de arabico in latinum, sicut exposuerat Samuel israelita de adventu Christi. — Domini Petri Blesensis epistolæ.

Le second catalogue fournit des indications à peu près semblables. Je reproduis seulement les premières lignes<sup>2</sup> qui donnent la forme exacte du nom de l'auteur du traité copié en tête du volume :

221. Joannis Calderini, doctoris Bononiensis, tractatus de interdicto ecclesiastico. — Ejusdem de censuris. — Præcepta. — Alii tractatus ubi duodecim gradus abusionis describuntur. . .

Ce manuscrit n'est plus à Tours. Tout au plus pourrait-on admettre que la copie des lettres de Pierre de Blois par laquelle il se terminait est l'exemplaire du même recueil épistolaire, décrit sous le n° 871 dans le catalogue de M. Dorange.

## LX

### TRAITÉ SUR LA VISITE DES PRÉLATS (XIII<sup>e</sup> SIÈCLE).

Le ms. 217 de Saint-Gatien est ainsi annoncé sur le catalogue de l'année 1706 : « Sententiæ ex Scriptura, tractatus de visitatione prælatorum, in-octavo, annorum 300. »

Il n'a pas été difficile de retrouver ce volume dans le ms. latin 10455 de la Bibliothèque nationale (jadis 560 du Supplément), qui porte au haut de la première page la note « De ecclesia Turonensi », en caractères du XIV<sup>e</sup> siècle, et au bas de cette même page la cote 217.

<sup>1</sup> *Bibliotheca biblioth.*, t. II, p. 1340. — <sup>2</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 36.



La partie principale du ms. latin 10455 (fol. 37-68) est un traité sur la visite des prélats, avec des sermons ou des thèmes de sermons propres à être prononcés dans le cours des visites pastorales. Premiers mots du traité : « Fratres tuos visitabis si recte agant et cum quibus ordinati sint disce. I. R. xvii. Per modum collationis et breviter procedendo scire debemus quod prelatos nostros duo monere debent ad subditos visitandos, scilicet timor et amor. . . »

Les feuillets reliés au commencement et à la fin du manuscrit (fol. 1-36 et 69-71) contiennent une collection de textes empruntés aux différents livres de la Bible.

Volume de 71 feuillets de parchemin; 230 millimètres sur 160. Écriture à deux colonnes, de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Le ms. 10455 provient d'une vente faite en 1832 par Danquin.

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

## LXI

## TRAITÉS JURIDIQUES D'ÉTUDES DE SENS ET D'AUTRES AUTEURS.

Le ms. 264 de Saint-Martin de Tours contenait plusieurs opuscules de droit, accompagnés d'un document relatif à l'université d'Angers. Il est ainsi décrit dans le catalogue que Montfaucon<sup>1</sup> a fait connaître :

Summa Odonis de Senone super judiciis possessoris, ms. anno 1333. — Apparatus Digni super regulas juris civilis. — Commentarius in jus civile, autore incerto.

Et dans le second catalogue des manuscrits de Saint-Martin<sup>2</sup> :

316. Summa Odonis de Senonis super judiciis, 1335. — Apparatus Digni super regulas juris. — Commentarius anonymus in jus civile. — XIV<sup>e</sup> siècle. — Au milieu on trouve une copie d'un nouveau règlement d'études pour l'université d'Angers, écrit en 1439.

Haenel<sup>3</sup> a encore vu ce manuscrit en 1826; il dit qu'il était sur parchemin et de format in-folio.

<sup>1</sup> *Bibliotheca biblioth.*, t. II, p. 1341. — <sup>2</sup> *Papiers de Bréquigny*, vol. XXXIV, fol. 42 v°. — <sup>3</sup> *Catalogi*, col. 483.

## LXII

 TRAITÉ DE DROIT DANS UNE LANGUE INDÉTERMINÉE  
 (XV<sup>e</sup> SIÈCLE).

Ce que dom Gérou et Chalmel disent du ms. 186 de Marmoutier ne donnait pas une idée bien nette de l'ouvrage de droit qu'un copiste nommé « Petrus de Sancta Anastasia » y avait transcrit au xv<sup>e</sup> siècle.

Ce manuscrit in-4° est intitulé *Controverses*. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il est du xv<sup>e</sup> siècle et écrit dans une langue que je crois être espagnole. — Je ne sais pas trop non plus, ajoute Chalmel, en quelle langue cet ouvrage est écrit. Ce n'est ni l'italien, ni l'espagnol, ni aucun des dialectes du Midi; mais j'y trouve assez de mots approchant du français et du latin pour reconnaître que c'est un ouvrage de jurisprudence et non de controverse. On y traite des alliances, des testaments, des successions, etc. Le premier chapitre du premier livre est intitulé : « De summa Trinitate et fide catholica, et ne quis de ea publice contendere audeat. » On lit au dernier des feuillets, qui sont au nombre de 184 : « Petrus de Sancta Anastasia scripsit librum istum. »

On verra aux Additions que c'est le n° 101 du fonds Libri.

## LXIII

 OROSE (X<sup>e</sup> SIÈCLE).

Du temps du bibliothécaire Chauveau, la bibliothèque de Tours possédait deux exemplaires de l'Histoire d'Orose. Le catalogue qu'il a dressé (fol. 70 v° et 71) les mentionne en ces termes :

Pauli Orosii Historia universalis. Parchemin. N° 87, 180, 142. XI<sup>e</sup> siècle. Un volume in-folio. Saint-Martin.

Ejusdem Historiarum libri VII. Parchemin. N° 87. Un volume in-quarto.

Aujourd'hui il n'y a plus à Tours qu'un seul manuscrit latin de l'ouvrage d'Orose, celui qui portait le n° 142 à Saint-Gatien et qui a reçu le n° 973 dans le classement de M. Dorange. On y chercherait vainement celui qui venait de Saint-Martin et que le catalogue publié par

Montfaucon<sup>1</sup> indique ainsi : « Orosii Historia ab initio mundi, annorum 700. » C'est là une perte très regrettable, comme on en pourra juger en lisant les détails suivants, extraits d'une longue notice consacrée par Bréquigny aux deux manuscrits d'Orose qu'il avait vus à Saint-Martin et à Saint-Gatien de Tours<sup>2</sup>.

Le ms. 87 de Saint-Martin de Tours a environ sept à huit cents ans d'antiquité; il est écrit fort lisiblement, sur deux colonnes, mais sur d'assez vilain vélin. C'est un in-quarto, assez gros, mais peu grand. Sur la première et la dernière feuille on trouve le nom de celui qui le posséda probablement le premier : *Hic est liber Adalbaldi artificis*<sup>3</sup>. Ces mots [écrits dans un cercle] sont en lettres majuscules, qui paraissent de l'âge du manuscrit même.

Ensuite est une table des chapitres assez mal faite, et pleine de fautes de grammaire. Le premier livre est divisé en 23 chapitres, le second en 30, le troisième en contient 48, le quatrième 49, le cinquième 42, le sixième 26 et le dernier 50. Le texte est seulement divisé en livres; quant aux chapitres, leur division est seulement indiquée à la marge par des chiffres.

Les premières pages contiennent quelques misérables interprétations interlinéaires et quelques scholies qui ne sont d'aucun prix. Voilà tout ce qu'on y lit sur l'auteur : « Orosius scripsit tempore Theodosii. Locus in Hispania. Persona presbiter fuit. » Le premier titre avant la table : « Incipiunt capitula Orosii libri primi. » Le titre après la table : « Orosii presbiteri Historiarum liber I. Præfatio. » Au bas du cinquième feuillet suivant, on lit cette note : « Magog filius Japheth a quo Gothi et Schithi exorti sunt. »

Voici ce qu'on lit à la fin du premier livre, qui paraît n'être autre chose qu'une note du lecteur<sup>4</sup>, et qui a été ajoutée après coup, quoique de la même main que le manuscrit : « Ab orbe condito usque ad urbem conditam anni m<sup>m</sup> cccc lxxxiiii. Ab urbe condita usque ad nativitatem Christi anni dccxv. Colliguntur ergo ab ori-

<sup>1</sup> *Bibl. bibl.*, t. II, p. 1337. — Par suite de je ne sais quelle méprise, le second catalogue des manuscrits de Saint-Martin (Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 33 v°) contient, sous le n° 183, une notice qui se rapporte non pas à l'Orose de Saint-Martin, mais à l'Orose de Saint-Gatien.

<sup>2</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 99.

<sup>3</sup> Bréquigny a figuré en marge deux  
TOME XXXI, 1<sup>re</sup> partie.

cercles concentriques. Dans le cercle intérieur sont les mots *Hic est liber | Adalbaldi | artificis |* coupés en trois lignes. Dans l'espace réservé entre la grande et la petite circonférence on a tracé en croix

A  
les quatre lettres B L, à l'aide desquelles  
D

peut être exprimé le mot ADALBALD.

<sup>4</sup> Sans doute : « d'un lecteur. »

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

gine mundi usque in adventum Domini nostri Jhesu Christi anni v<sup>m</sup> cXLVIII. »  
L'addition est fautive; il fallait dire 5199 ou v<sup>m</sup> cxcviii<sup>1</sup>.

Quoique l'on trouve quelquefois des demi-pages du manuscrit, et même quelquefois des pages entières qui ne sont point écrites, comme par exemple au chapitre XII de l'imprimé<sup>2</sup>, il ne faut pas craindre que ce soit une lacune; probablement, en ces endroits, le parchemin ne se trouvait pas propre à recevoir l'écriture. Cela arrive souvent dans les manuscrits où l'on a quelquefois pris les grands ou petits intervalles vuides pour des lacunes réelles, tandis qu'ils ne désignent souvent autre chose que le vice du parchemin. Ce manuscrit en fournit une preuve dans le chapitre VII du sixième livre (chap. IX de l'imprimé), où le scribe, après avoir écrit quatre ou cinq lignes sur le revers d'une page, remarquant que le parchemin buvoit l'encre, a laissé le reste de la page en blanc, et a recommencé de l'autre côté les lignes déjà écrites. Il semble aussi quelquefois que, la copie se partageant entre divers écrivains (car on reconnoit plusieurs mains dans ce manuscrit), l'écriture ne remplissoit pas entièrement le cahier départi et le reste demeurait blanc. On en a un exemple dans ce même manuscrit à la fin du cahier signé F.

Quelquefois on effaçoit quelques lignes lorsque l'on s'étoit mépris, et au lieu d'écrire dans l'endroit où l'on avoit gratté l'écriture, on laissoit blanc cet espace sur lequel il n'auroit pas été facile d'écrire. On en a un exemple au dernier chapitre du second livre.

Le peu de soin que l'on a eu de ce précieux manuscrit a laissé pourrir le bas des pages de près de la moitié du volume, de sorte que les dernières lignes de la plus grande partie du cinquième livre sont emportées.

Le manuscrit finit par ces mots : « Historia Horosii presbiteri ad Augustinum episcopum. Explicit liber septimus. » A la fin du livre IV on lit ces mots : « Explicit liber IV contra paganos. »

Chalmel<sup>3</sup> cite encore l'Orose de Saint-Martin de Tours dans le catalogue qu'il a dressé en 1807. « On peut, dit-il, compter ce manuscrit parmi les plus précieux de ce catalogue. »

La perte de cet Orose est infiniment regrettable. La souscription d'Adalbaldu qui se lisait sur la première et sur la dernière page en faisait un monument précieux pour l'histoire des écoles carlovingiennes.

<sup>1</sup> Le copiste a pris un C pour un L.

<sup>2</sup> Bréquigny paraît s'être servi de l'édition d'Orose contenue dans le tome VI de

la *Maxima bibliotheca veterum patrum*, éd. de Lyon, 1677.

<sup>3</sup> Ms. 1296 de Tours.

En effet, cet AdalbalduS devait être un disciple d'Alcuin. Il avait aussi mis son nom sur un recueil d'œuvres de saint Augustin et d'autres auteurs, jadis conservé à Saint-Martin de Tours sous le n° 153 et partagé aujourd'hui entre les bibliothèques de Tours (ms. 281) et d'Ashburnham-Place (fonds Libri, n° 75)<sup>1</sup>. Peut-être aussi le nom d'AdalbalduS se trouvait-il sur l'ancien manuscrit de Cicéron, dont il sera question plus loin, dans la notice LXXXII. Mais le manuscrit qui nous fournit les renseignements les plus précis sur AdalbalduS est un volume de Saint-Martin de Tours, qui est égaré depuis longtemps à Quedlinbourg en Saxe. Il renferme des ouvrages de Sulpice Sévère et plusieurs morceaux relatifs à la basilique de Saint-Martin. D'après la description qu'en a donnée Eckhard<sup>2</sup>, il avait été copié par AdalbalduS, d'après les ordres de Fredegise, qui gouvernait l'abbaye de Saint-Martin sous le règne de Louis le Débonnaire : « Ego indignus presbyter AdalbalduS hunc libellum ex jussione domino meo Fredegiso manu propria scripsi. »

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

## LXIV

## HISTOIRE TRIPARTITE DE CASSIODORE.

L'un des plus anciens manuscrits historiques qu'ait perdus la bibliothèque de Tours est un exemplaire de l'*Histoire tripartite*, dont la transcription remontait à l'époque carolingienne. Nous en trouvons la mention dans le catalogue des manuscrits de Saint-Gatien imprimé en 1706, sous le n° 143 : « Historia tripartita, in-folio, annorum 800. » — C'est le n° 91 du fonds Libri.

## LXV

CHRONIQUE DE MARTIN LE POLONAI (XIII<sup>e</sup> SIÈCLE).

Il y avait jadis à Saint-Martin de Tours deux exemplaires de la *Chronique Martinienne*. L'un d'eux, qui portait à Saint-Martin le n° 162, se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Tours sous le n° 976. Le

<sup>1</sup> Voyez plus haut, notice XXXV. — <sup>2</sup> *Codices mss. Quedlinburgenses* (Quedl. 1723, in-4°), p. 14.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

second, coté 26, a disparu. Le catalogue publié par Montfaucon<sup>1</sup> le mentionne en ces termes :

*Chronicum summorum pontificum et imperatorum : incipit ab Augusto imperatore et desinit sub Federico imperatore, circa annum 1268, et Nicolao summo pontifice anno 1277. Est incerti autoris. In fine quædam exhibentur de regibus Francorum, maxime de sancto Ludovico. Annorum 400.*

Le second catalogue des manuscrits de Saint-Martin<sup>2</sup> nous fait connaître le nom de l'auteur :

185. Martini Poloni, ordinis Fratrum Prædicatorum, pœnitentiarii ecclesiæ Romanæ et archiepiscopi Guenensis designati, chronica continentia historiam paparum et imperatorum a Christo nato ad annum 1277. Temps de l'auteur.

## LXVI

### VIES DES PÈRES (IX<sup>e</sup> SIÈCLE).

Le ms. 90 de Saint-Martin de Tours, qui a disparu postérieurement à l'année 1807, a été minutieusement décrit par Bréquigny, dont je me bornerai à abrégé la notice<sup>3</sup>.

Ms. codex membranaceus, annorum 700<sup>4</sup>, in-quarto, forma magna, varia complectitur opera, quamvis ejusdem generis, et diversa manu exarata, licet ætatis ejusdem.

I. La première partie est à lignes pleines et contient ce qu'on appelle communément «Paradisus Heraclidis», divisé en 58 chapitres, avec les deux préfaces. Avant toutes choses, on trouve dans ce manuscrit la lettre du diacre Paschase au prêtre Eugipius, auteur de la vie de saint Severin. Après, on lit la table des chapitres du Paradis d'Héraclide, en 62 chapitres : « 1. De beato Isidoro presbytero. — 2. De virgine Solo nomine. — 3. De sancto Apollonio. — 4. De juvene quodam Machario. . . .<sup>5</sup> — 62. De quodam fratre cum quo scriptor hujus operis dixit se vixisse. »

<sup>1</sup> *Bibliotheca biblioth.*, t. II, p. 1336.

<sup>2</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 34.

<sup>3</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXV, fol. 78.

<sup>4</sup> Du ix<sup>e</sup> siècle, suivant le catalogue de

Chalmel. Du ix<sup>e</sup> au x<sup>e</sup> siècle, suivant le second catalogue des manuscrits de Saint-Martin; papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 31.

<sup>5</sup> Je n'ai pas cru nécessaire de reproduire la suite de ces rubriques.

Immédiatement après cette table, on lit la préface de Palladius à Laurus : « In hoc libro quem de vita sanctorum patrum scripturi sumus. . . » On lit ensuite une seconde préface, qui commence par ces mots : « Multi quidem multos variosque libros. . . »

Le premier chapitre commence par ces mots : « Cum primum Alexandriam attigi civitatem in secundo senioris imperatoris Theodosii consulatu. . . »

A la fin de ces vies on lit : « Explicit liber qui appellatur « Paradisus », et ensuite des vers qui donnent l'ouvrage à Héraclide et que je vais transcrire : « Versus. . . »<sup>1</sup>

II. La seconde partie du manuscrit commence immédiatement après, sans titre et sans aucun signe qui annonce un ouvrage différent. Elle contient les Vies des pères, et commence par la préface : « Benedictus Deus qui vult. . . » ; à la fin on lit : « Finit prologus Vitæ patrum. Incipiunt capitula libri ejusdem ; » ces chapitres sont au nombre de 93, mais le texte du manuscrit ne s'étend que jusqu'au 31, qui fait partie de la vie de saint Apollonius. Ici cette partie du manuscrit finit, il est probable que le reste a été perdu, et l'on a joint, au lieu de cela, l'ouvrage du même genre, dont nous parlerons ci-après.

III. La troisième partie de notre manuscrit n'est ni de la même main, ni de la même forme, ni du même âge que les parties dont j'ai parlé jusqu'ici ; l'écriture est sur deux colonnes, plus grosse, plus quarrée et tenant moins de la cursive ; je la juge un peu plus ancienne. Il n'y a point de lettres rouges, si ce n'est le titre à moitié effacé, qui est conçu ainsi : « In nomine Dei summi. Amen. Incipit prologus Vitæ. . . » Ce sont les Vies des pères du diacre Paschase, adressées à l'évêque Martin : « Domino meo et beatissimo patri Martino episcopo Paschasius. . . » Ensuite l'ouvrage commence sans titre : « Monachorum interrogavit quidam. . . » Le manuscrit n'est pas complet ; il contient 77 feuillets. Voici la dernière phrase : « Dixit abbas Arsenius : Si fragmentum tegulæ in fundamenta injiciatur, ubi juxta sit fluvius, non sustinet unam diem, cocta autem permanet velut lapis, ita et homo qui carnalem sapientiam habet, et non est tentationum igne decoctus, sicut et Joseph. Hujusmodi enim verbo Dei resolvitur. » — Les lignes sont 30 à la page, et environ 25 lettres à la ligne de chaque colonne.

D'après cette description, il est hors de doute que le ms. 90 de Saint-Martin de Tours est celui qui porte aujourd'hui à la Bibliothèque nationale le n° 9729 dans le fonds latin. Cela résulte : de la cote 90 qui est encore visible au haut du fol. 1 ; de la note *Iste liber est de*

<sup>1</sup> On trouvera un peu plus loin le texte de ces vers copié d'après le manuscrit original.

*armario Beati Martini Turonensis*, qu'on voit, en caractères du XIV<sup>e</sup> siècle, au haut du fol. 2; et surtout de la notice qu'on va lire, et qui ne fait pas tout à fait double emploi avec celle de Bréquigny.

Ce volume consiste en deux parties bien distinctes, qui ont été réunies à une époque fort ancienne et qui toutes deux contiennent des morceaux des compilations connues sous le titre de *Vies des Pères*.

I. Première partie, composée de dix cahiers signés 1-x (fol. 2-81); écriture à longues lignes. On y trouve le Paradis d'Héraclide et le commencement de la Vie des Moines de Rufin d'Aquilée.

Fol. 2. Lettre de Pascase. « Domno sancto semperque karissimo Eugenio presbitero Pascasius diaconus. Frater in Christo karissime, dum vos potentiae tuae facundia et otii felicitate perpendens . . . »

Fol. 2 v°. Table des chapitres : « De beato Isidoro presbitero . . . » — (Fol. 3) . . . « De quodam fratre cum quo se scriptor hujus operis dicit vixisse. »

Fol. 3. Préface de Palladius : « In hoc libro quem de vita sanctorum patrum scripturi sumus, descripta est nobilis continentia . . . » (Migne, vol. LXXIV, col. 243.)

Fol. 3 v°. Autre préface : « Multi quidem multos variosque libros diversis temporibus huic seculo reliquerunt . . . » (Migne, vol. LXXIV, col. 245.)

Fol. 6. « Capitulum I. Cum primum Alexandriam atigi civitatem, in secundo senioris imperatoris Theodosii consulatu . . . » — Fol. 66 v°. « Omnia ista dabo se (*sic*) me pronus volueris adorare. Explicat (*sic*) liber qui appellatur Paradisus. » (Migne, vol. LXXIV, col. 251-342.)

Fol. 66 v°. « Versus supra scripti libri qui appellatur Paradisus.

Hoc sacer Heracydes limato famine praesul  
Fortia priscorum repetens monimenta virorum  
Candidolum confecit opus, virtutis ut index  
Exemplarque foret, radiantum normaue morum,  
In quibus aetherei redibetur portio regni :  
Unde nec immerito Paradisum jure vocandum  
Censuit ipse suum mira sub sorte libellum,  
Cui sacrosancta patrum monitis congesta beatis  
Indidit acta potens, quibus intima sepsit<sup>1</sup>  
Alma fides, solidis jugiter comitata sub armis.  
Dum perdura gravi certantes praemia marte  
Longa licet tenui nimium per tempora pastu  
Lurida jejunis gestarent pectora fibris

<sup>1</sup> Il manque un pied à ce vers.



Ingentes animos celebresque tulere triumphos,  
 Quos propter placida jam nunc in sede repasant,  
 Intertexta rosis spirant ubi lilia rubris,  
 Mixtaque puniceum pingunt violaria sertum,  
 Atque suo nardus redolens in gramine pulcher  
 Hinc sibi purpureum croceo complexus acantho,  
 Narcissum nectit, illinc quoque sciscit amomum.  
 His pater almifico venerandus dogmate pollens,  
 Intendens varios sollerter inesse nitores,  
 Ceu paradisiaco calathis in nemore fartis,  
 Florigerum rutilus compinxit stemma figuris.  
 Sumite, cœlicolæ, vernantis dogma libelli:  
 Proderit en vobis, medicamina sumite cordis.  
 Non hic grandisoni reboant figmenta coturni,  
 Sed pia veridici fulgent documenta magistrî.  
 Quisquis justitiæ, quisquis pietatis alumnus,  
 Et cui fraternis recalent præcordia tædis,  
 Quique tuis ultro conculcans fribola plantis  
 Providus insani spernis discrimina mundi,  
 Suscipe melliflui gratanter munera plectri.  
 Hæc via, promissi quæ scandit ad atria regni,  
 Jure colenda tibi, ne fors maleflexa retrorsum  
 Marmoreæ cervix statuæ vertatur ad instar.

---

MANUSCRITS  
 DE  
 TOURS.

Fol. 66 v°. « Benedictus Deus qui vult omnes homines salvos fieri et in agnitionem veritatis venire. . . » (Migne, vol. XXI, col. 389.) — Fol. 67 v°. « . . . Et perfectæ patientiæ palmam requirant. Finit prologus Vitæ patrum. »

Fol. 67 v°. « Incipiunt capitula libri ejusdem. (Fol. 68.) I. De Johanne heremita sanctissimo viro. . . » — (Fol. 69.) « XCIII. De octo periculis et variis adversitatibus quæ Initriæ sustinuimus. Expliciunt capitula. »

Fol. 69. « Incipit liber Vite sanctorum patrum. I. Primum igitur tanquam vere fundamentum nostri operis ad exemplum omnium bonorum summamus Johannem, qui vere etiam solus satis superque sufficiat. . . » — Le texte s'arrête (fol. 81 v°) aux mots : « . . . Ob hoc mandat nobis Deus observare capud serpentis ut omnino statim<sup>1</sup>, » au milieu du chapitre xxxi; les cahiers qui contenaient la suite ont disparu.

II. Seconde partie, composée de dix cahiers, auxquels on a donné après coup les signatures xi-[xx], pour les rattacher aux cahiers qui forment la première partie. Écriture à deux colonnes.

Fol. 82. « In nomine Dei summi. Amen. Incipit prologus Vite et collationum

<sup>1</sup> Ce passage se trouve dans la *Patrologie* de Migne, vol. XXI, col. 412, l. 32.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

sanctorum [patrum]. Domino meo et beatissimo patri Martino episcopo Paschasius. Vitas patrum grecorum ut cetera facundia studiose conscriptas jussus a te, sanctissime pater, in latina transferre sermonem... — ... aliqua displicuisse cognoverim. Explicit prologus. »

Fol. 82. « Monachorum interrogavit quidam abbatem Antonium dicens : Quid custodiens placebo Domino ? Et respondens senex dixit : Quæ mando tibi custodi... » — Fol. 159 v°. « ... Homo qui carnalem sapientiam habet et non est temptationum igne decoctus, sicut et Joseph. Hujusmodi enim verbo Dei resolvitur... »

Volume sur parchemin, 160 feuillets, y compris deux feuillets d'un registre des finances de Charles VII en 1425, qui ont été employés pour servir de gardes. 316 millimètres sur 215. — Écritures de différentes mains, du ix<sup>e</sup> siècle.

Le ms. 9729 (jadis 548 du Supplément latin) a été cédé à la Bibliothèque en 1832, avec un autre ancien manuscrit, par Danquin, pour la somme de 100 francs. Il a été relié en veau, au chiffre de Louis-Philippe.

## LXVII

COLLATIONS DE CASSIEN (IX<sup>e</sup> SIÈCLE).

Le catalogue des manuscrits de Saint-Martin de Tours, publié par Montfaucon<sup>1</sup>, annoncé sous le n° 37 un ancien exemplaire des Collations de Cassien : « Collationes aliquot Joannis Cassiani, annorum 700. » Le second catalogue<sup>2</sup> ne donne guère plus de détails : « 57. Joannis Cassiani collationes patrum decem priores. x<sup>e</sup> siècle. »

Ce manuscrit, qui est perdu pour la bibliothèque de Tours, a été de la part de Bréquigny l'objet d'une étude approfondie. J'extraits des notes du savant académicien<sup>3</sup> les passages qui pourront le mieux faire reconnaître le manuscrit.

Ex<sup>4</sup> ms. 37 bibliothecæ Sancti Martini Turonensis, in-quarto, sæculi ix aut x, membranaceo. Liber de collationibus. Il contient les dix premières collations de

<sup>1</sup> *Bibliotheca biblioth.*, t. II, p. 1336.

<sup>2</sup> *Papiers de Bréquigny*, vol. XXXIV, fol. 28.

<sup>3</sup> Le travail de Bréquigny occupe dans ce même volume les fol. 116-144.

<sup>4</sup> *Ibid.*, fol. 128.

Cassien. Le bibliothécaire de Saint-Martin, nommé Willart, qui a écrit en 1723, sur le premier feuillet verso de ce manuscrit, qu'il ne contient pas ce qu'on appelle ordinairement les Conférences de Cassien, mais les livres de l'Institution, n'avait lu que les trois premières lignes du manuscrit et les avait mal comprises. Voici les titres que l'on trouve sur la première page du manuscrit des dix collations qu'il renferme : « Prima collatio abbatis Moysi de monachi destinatione et fine. Secunda ejusdem de discretione. Tertia abbatis Paphnutii de tribus abrenunciationibus. Quarta abbatis Danielis de concupiscentia carnis et spiritus. Quinta abbatis Serapionis de octo vitiis principalibus. Sexta abbatis Theodori de nece sanctorum. Septima abbatis Sereni de animi mobilitate et spiritalibus nequitiis. Octava ejusdem de initio principatuum. Nona abbatis Isaac de oratione. Decima ejusdem rursus de oratione. »

Ce manuscrit<sup>1</sup> est fort bien écrit, d'un assez gros caractère et fort correct, excepté les mots grecs, presque tous estropiés, quoique les lettres pour l'ordinaire soient très bien formées. Il n'a d'autre titre que ces mots écrits en très grosses lettres : « Liber de collationibus. »

Ce manuscrit, qui avait été recueilli par Monteil<sup>2</sup> et que la Bibliothèque royale acheta le 9 mars 1836, a été copié par différentes mains dans le cours du ix<sup>e</sup> siècle; il contient les dix premières collations de Cassien : Fol. 3. « Debitum quod beatissimo papæ Castorimeorum voluminum præfatione præmissum est. . . ; — (fol. 133 v<sup>o</sup>) . . . jugi ad Deum versiculi hujus meditatione servaverint. Explicit Isaac abbatis collatio secunda de oratione. »

Au bas du fol. 129 on lit ces mots en caractères du xi<sup>e</sup> ou du xii<sup>e</sup> siècle : « Istud liber Sancte Marie est; qui subtraxerit anatema sit. Amen. »

Ce volume, qui porte le n<sup>o</sup> 9549 dans le fonds latin (jadis 993 du Supplément), consiste en 133 feuillets, hauts de 263 millimètres et larges de 195.

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 119. — <sup>2</sup> *Traité de matériaux manuscrits*, t. I, p. 178.

## LXVIII

 RÈGLES DE SAINT BASILE, DE SAINT ISIDORE ET DE SAINT FRUCTUOSE  
 (X<sup>e</sup> SIÈCLE).

Dom Gérour, dans son catalogue des manuscrits de Marmoutier, décrit comme il suit l'un des rares manuscrits en écriture visigothique qui fussent avant la Révolution dans les bibliothèques françaises :

Le ms. coté 51, de format in-8°, est l'un des plus anciens qui soient dans la bibliothèque de Marmoutier, car il est du ix<sup>e</sup> siècle, sur la fin. Il fut acheté à Toulouse au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, et les ouvrages qu'il contient me font croire qu'il a été fait en Languedoc. . .

1° Le premier ouvrage qui se trouve dans ce manuscrit est la Règle de saint Basile; mais le commencement n'y est pas.

2° Après cette règle de saint Basile, on trouve celle de saint Isidore le jeune; elle n'a que 25 chapitres, dont les titres sont au commencement.

3° On trouve ensuite un écrit fort succinct intitulé « Sententiæ de regula devotarum ». Ensuite, un canon du concile de Séville, qui a traité à l'observance des règles monastiques.

4° Enfin la règle de saint Fructueux, qui consiste en 25 chapitres dont il n'y en a que 18 dans le manuscrit qui a plus de 800 ans d'antiquité.

Haenel<sup>1</sup> remarqua ce volume en 1826 : « Regula Basilii, Isidori junioris, regula sancti Fructidori. Sæculi x. Membranaceus, in-octavo. Proviert de Marmoutier. »

Enlevé de Tours vers l'année 1830, l'ancien recueil de règles monastiques tomba entre les mains de Monteil, qui le fit couper et relier en trois volumes, contenant : l'un la règle de saint Basile, un autre celle de saint Isidore, et le troisième la règle de saint Fructuose. Les deux dernières coupures du recueil, reliées, l'une en maroquin bleu, l'autre en vélin blanc, furent vendues par Monteil, en 1837, à

<sup>1</sup> *Catalogi*, col. 483.

la Bibliothèque royale. Ce sont aujourd'hui les n<sup>os</sup> 10876 et 10877 du fonds latin, dont voici la notice.

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

I (ms. 10876). Règle de saint Isidore. Fol. 1. « Incipit regula domni Isidori junioris. Plura sunt precepta vel instituta malorum que a sanctis patribus sparsim prolata repperiuntur... » — Fol. 44. « ... Et quomodo cepit sic et confirmet gratiam suam in vobis. Explicet regula domni Ysidori. »

Fol. 44. « Sententia de regula devotarum. Amen. Nemo ad eas vadat visitandas nisi qui habet ibi matrem... »

Fol. 45. « Concilium Spalense, capitulo XI, era XI. Undecima actione cum consensu commune decrebimus monasteria virginum in provincia Betica condita... » — Fol. 46 v<sup>o</sup>. « ... et procurationis suffragium recepturæ. Explicet regula. »

Volume en parchemin; 46 feuillets; 193 millimètres sur 116. Écriture visigothique du x<sup>e</sup> siècle. Signatures au verso des feuillets 5, 13, 21, 29, 37 et 46.

II (ms. 10877). Règle de saint Fructuose. Fol. 1. « Incipit regula a domno et patre nostro Fructuoso edita. Post dilectionem Dei et proximi quod est totius perfectionis vinculum et summum virtutum... » Le texte s'arrête au fol. 23 v<sup>o</sup>, au cours du chapitre XVIII, intitulé : « De jejuniis, » comme l'avait déjà remarqué dom Gérou au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle.

Volume en parchemin; 23 feuillets; 193 millimètres sur 116. Écriture visigothique du x<sup>e</sup> siècle. Signatures au verso des fol. 7, 15 et 23. Ces signatures font suite à celle du ms. 10876.

La Bibliothèque nationale a donc recueilli les deux derniers tiers du ms. 51 de Marmoutier. Quant au premier tiers, renfermant la règle de saint Basile, Monteil le garda jusqu'aux derniers temps de sa vie<sup>1</sup>. Ce fut en 1850 que la ville de Tours racheta ce curieux fragment qui est aujourd'hui classé sous le n<sup>o</sup> 615<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Suivant le *Catalogue des manuscrits de Tours*, le ms. 615 aurait été acquis en 1850 à la vente Villenave. J'ai préféré m'en tenir à ce que dit M. Luzarche dans une *Note sur les acquisitions de manuscrits*

*faites pour la bibliothèque de la ville de Tours, en 1850* (Tours, 1851, in-8<sup>o</sup> de 4 pages).

<sup>2</sup> Voyez le *Catalogue de Dorange*, p. 312.

## LXIX

## RECUEIL DE VIES DE SAINTS.

L'abbaye de Marmoutier, sous les n<sup>os</sup> 91 et 92, possédait deux grands recueils de vies de saints, dont quelques passages ont été utilisés par dom Ruinart<sup>1</sup>. L'un de ces manuscrits, celui que le savant bénédictin désigne par la marque *Majm. a*, est aujourd'hui conservé à la bibliothèque de Tours, où il porte le n<sup>o</sup> 1013. L'autre manuscrit (*Majm. b* de dom Ruinart) n'existe plus, ou bien, s'il existe, on ignore dans quel dépôt il s'est réfugié. Dom Gérrou nous en a transmis une notice fort détaillée, à laquelle Chalmel a encore ajouté quelques observations utiles.

Volume in-folio. Recueil de vies et de martyres de plusieurs saints, dont voici le détail, et les feuillets indiqués où commencent leurs vies. Après le sermon historique pour la fête de tous les saints, commençant à la première page, jusqu'à la sixième page, on trouve :

1. Le martyre de sainte Cécile, p. 6-13.
2. Celui de saint Clément, p. 13-18.
3. La vie de saint André apôtre, p. 18.
4. Celle de saint Nicolas, p. 23.
5. Celle de sainte Luce, p. 33.
6. Celle de saint Sylvestre, p. 37.
7. Celle de sainte Colombe, p. 48.
8. Celle de saint Hilaire, p. 50.
9. Celle de saint Sébastien, p. 54.
10. Celle de sainte Agnès, p. 69.
11. Celle de saint Vincent, p. 81.
12. Celle de sainte Agathe, p. 84.
13. Celle de saint Grégoire pape, p. 89.
14. Celle de saint Benoît abbé, p. 97.
15. Celle de saint Germain d'Auxerre, p. 103.
16. Celle de saint Sixte, pape et martyr, p. 110.

<sup>1</sup> Voyez Grégoire de Tours, *Livres des miracles*, éd. Bordier, t. IV, p. 278, ligne 1.

17. Celle de saint Laurent, p. 113.
18. Celle de saint Hippolyte martyr, p. 117.
19. Le Cantique des Cantiques, p. 120. [Leçons pour la fête de l'Assomption, suivant Chalmel.]
20. Vie de saint Yriez, confesseur dans le Limousin, p. 124.  
 [20 bis. Homélie du vénérable Bède, pour la décollation de saint Jean, p. 130, suivant Chalmel.]
21. Sermon de saint Fulbert sur la nativité de Notre-Dame, p. 133. [Il manque un feuillet à la fin. Chalmel.]
22. Vie de saint Maurille, avec la préface faite par Magnobodus, évêque d'Angers, p. 136.
23. Histoire de l'exaltation de la Croix, p. 147.  
 [23 bis. Homélie du vénérable Bède, pour la fête de saint Matthieu, p. 151 v°. Chalmel.]
24. Martyre de saint Maurice et de ses compagnons, p. 154.
25. Discours sur la fête de saint Michel, p. 158.
26. Vie de saint Denis, évêque de Paris et martyr, p. 161.
27. Vie de saint Venant abbé, p. 169.
28. Vies de saint Florent et de saint Florien, p. 171.
29. Prologue de saint Grégoire de Tours sur le martyr de saint Julien, p. 176.  
 [« De miraculis sancti Juliani, et in appendice passio sancti Juliani. » Chalmel.]
30. Vie de saint Vincent martyr, p. 181.
31. Sermon de saint Augustin, p. 186.
32. Vie de saint Côme et saint Damien, p. 188.
33. Vie de saint Même, p. 196.
34. Vie de saint Gilles, p. 203 v°.
35. Martyre de saint Épain, de ses frères et de sainte Maure, p. 207.  
 [35 bis. Homélie de saint Grégoire pape sur l'évangile *Designavit Dominus*, p. 216. Chalmel.]
36. Homélie de saint Grégoire pape sur ces paroles de l'évangile *Simile est regnum cælorum thesauro abscondito*, p. 224.
37. Vie de saint Silvain, avec la légende de saint Sylvestre et de sainte Rodène, qui se trouve imprimée dans le second volume de la bibliothèque du P. Labbe, p. 229. [Ce qui se trouve dans la bibliothèque du P. Labbe n'est qu'une analyse de ce que renferme notre manuscrit. Chalmel.]
38. Vie de saint Augustin, p. 238.
39. Vie de sainte Catherine, p. 240 v°.

Voilà tout ce que contient ce manuscrit, qui paraît avoir été autrefois un ancien

lectionnaire à l'usage d'une église séculière, puisque ces vies des saints sont partagées en neuf leçons, qui se lisaient aux fêtes de ces saints. Le caractère paraît être du XIII<sup>e</sup> siècle.

Citons encore une remarque de Chalmel, qui s'applique à l'ensemble du manuscrit. « Ce manuscrit est intitulé « Liber tam de passionibus quam de vitis sanctorum ». Les vies de plusieurs saints qui s'y trouvent, et en particulier celles de saint Yriez, de saint Épain et de saint Silvain, me portent à croire qu'il a pu appartenir à l'église de Saint-Martin de Tours. »

## LXX

## LES LIVRES DES MIRACLES ÉCRITS PAR GRÉGOIRE DE TOURS.

Pour établir le texte des livres des Miracles de Grégoire de Tours, Ruinart s'est servi d'un vieux manuscrit de Saint-Martin de Tours, qui renfermait, dit le savant bénédictin, les livres des Miracles, moins toutefois la partie relative aux Confesseurs. Ce manuscrit doit être celui que Bréquigny examina au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et qu'il a décrit dans la notice suivante<sup>1</sup> :

Manuscrit sans numéro<sup>2</sup>, d'environ 700 ans d'antiquité. Les premières pages sont rongées des rats, et les dernières pourries par l'humidité. Il est de format in-quarto, assez bien écrit d'ailleurs. Il contient :

1° Le livre de Grégoire de Tours « de gloria martyrum ». Il commence : « Incipit liber . . . miraculorum de gloria martyrum beatorum, opere Georgii Florentii Gregorii episcopi Turonici. Hieronimus presbiter beatus et post apostolum Paulum bonus doctor . . . » Ce premier ouvrage contient en tout 106 chapitres; le sujet du dernier est Pannichius, il finit par ces mots : « quos pretiosi sanguinis commercio reparavit. »

2° On trouve ensuite le livre de l'histoire de saint Julien. « Incipit liber propriae in gloria sancti martyris Juliani peculiaris patroni nostri. Amen. » — Puis

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXV, fol. 134.

<sup>2</sup> Je crois qu'il est porté sous le n° 154

dans le catalogue des manuscrits de Saint-Martin, publié par Montfaucon, *Biblioth. biblioth.*, t. II, p. 133g.



la table des 50 chapitres. — « Præfatio. Magnum nobis quodam modo igniculum . . . » — Fin : « ac viriliter usque ad consummationem hujus vitæ custodiam. »

3° « Incipiunt capitula de virtutibus sancti Martini episcopi. » La table des 40 chapitres du premier livre. « Dominis sanctis et in Christi amore dulcissimis fratribus et filiis ecclesiæ Turonicæ michi a Deo commissæ, Gregorius peccator miracula illa . . . » Le premier livre finit par ce vers : « Forsan et hæc olim meminisse juvabit. » — La table des 60 chapitres du second livre, qui commence : « Quoniam perscriptis virtutibus . . . » Fin : « quem fideliter sum confessus in sæculo. » — « Incipiunt capitula libri tertii. » La table des 60 chapitres; le premier commence : « Tertium ordinante . . . » La pourriture n'a presque rien épargné de ce dernier livre. On voit seulement par la table que le dernier chapitre est : « De his quæ in itinere gesta sunt. »

Du reste, ce manuscrit est assez peu correct, sur mauvais vélin, mal relié en parchemin, et de tout point on ne peut plus mal conditionné.

Le second catalogue des manuscrits de Saint-Martin<sup>1</sup> assigne pour date à ce manuscrit de Grégoire de Tours les premiers temps de la période carlovingienne.

63. Georgii Florenti Gregori episcopi Turonici, mortui anno 596, opera quædam, scilicet Gloria martyrum beatorum, liber de gloria sancti martyris Juliani, liber de virtutibus sancti Martini. viii<sup>o</sup> ou ix<sup>o</sup> siècle. Minuscule carlovingienne rustique. Il a servi à l'édition des ouvrages de ce père.

Ce qui subsiste de ce manuscrit de Grégoire de Tours forme, à la Bibliothèque nationale, le n<sup>o</sup> 9733 du fonds latin. Nul doute, en effet, que le ms. 9733 ne soit le manuscrit examiné par Bréquigny : comme celui-ci, il a les premiers feuillets rongés par les rats et les derniers gâtés par la pourriture. Les citations faites par Bréquigny se vérifient, pour ainsi dire, lettre pour lettre, dans le ms. 9733. A la première ligne du manuscrit de Saint-Martin, Bréquigny avait constaté une lacune entre les mots *liber* et *miraculorum*; la lacune se retrouve au même endroit dans le ms. 9733.

La notice suivante permettra d'apprécier ce qui a disparu du ma-

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 28 v<sup>o</sup>.

nuscrit depuis l'époque à laquelle il passa par les mains de Bréquigny. Actuellement, il se compose de deux fragments :

I. Les six premiers cahiers du volume primitif, plus le premier feuillet du septième cahier (fol. 1-49). On y trouve le texte complet du livre de la Gloire des confesseurs. Fol. 1. « Incipit liber . . . miraculorum in (?) gloria martyrum beatorum opere Georgii Florentii Gregorii episcopi Turonici. Hieronimus presbiter et post apostolum . . . » — Fol. 49 v° « . . . quos pretiosi sanguinis commercio reparavit. »

II. Un cahier portant la signature XIII au bas de la première page (fol. 50-57), et renfermant les chapitres XXXI-LX du livre II des Miracles de saint Martin. Fol. 1. « Religiosa vi februm obpressa omne usum membrorum, sola tantum lingua famulante, perdiderat<sup>1</sup>. . . » — Fol. 57 v° « . . . martirium etiam et in occultis insidiis vel in puplicis<sup>2</sup>. »

Ces 57 feuillets de parchemin sont hauts de 270 millimètres et larges de 195; écriture à longues lignes, du IX<sup>e</sup> siècle.

Ce précieux débris, que la Bibliothèque a acquis de Monteil, le 11 avril 1831, a porté le n° 478 du Supplément latin, avant de recevoir le n° 9733, sous lequel il est catalogué dans le fonds latin.

La ville de Tours possède six feuillets d'un exemplaire des Livres des Miracles, de Grégoire de Tours, qui viennent peut-être du même manuscrit que les cahiers dont il vient d'être question. Ces six feuillets, d'une écriture assez semblable à celle du manuscrit de Paris, renferment la table des chapitres XIII-LX et le texte des premiers chapitres du livre III des Miracles de saint Martin. Ils sont compris dans un volume in-4°, que M. Dorange a constitué postérieurement à la rédaction de son catalogue, en y faisant entrer des notes et des documents recueillis par André Salmon pour servir à la publication des Chroniques de Touraine.

<sup>1</sup> Dans l'édition de M. Bordier, t. II, p. 144, ligne 2 du chap. XXXI.

<sup>2</sup> Dans la même édition, t. II, p. 188, ligne 6 du chap. LX.

## LXXI

LA LÉGENDE DORÉE (XIV<sup>e</sup> SIÈCLE).

---

 MANUSCRITS  
 DE  
 TOURS.

Le ms. 187 de Saint-Martin de Tours devait être un recueil abrégé de vies de saints. L'ancien catalogue le désigne ainsi : « Flores sanctorum, annorum 300. »

Or, nous avons à la Bibliothèque nationale, sous le n<sup>o</sup> 10842 du fonds latin (jadis 493 du Supplément), un exemplaire de la Légende dorée, copié au XIV<sup>e</sup> siècle, qui nous offre (fol. 387) le titre final « Expliciunt Flores sanctorum », qui est aussi intitulé « Flores sanctorum » sur le feuillet de garde (fol. 1), et qui a conservé au haut du fol. 2 la cote 187 tracée de la main qui a numéroté les manuscrits de Saint-Martin de Tours au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le ms. 10842 est donc une épave de la librairie de Saint-Martin. C'est un gros volume en parchemin, écrit sur deux colonnes; il consiste en 387 feuillets, hauts de 250 millimètres et larges de 188. L'un des plus anciens possesseurs a mis son nom sur le fol. 387 : « R. Servain. Pro se R. Servain. » — Le ms. 10842 a été acheté au poids par la Bibliothèque royale le 10 juillet 1831.

## LXXII

VIES DE SAINT NICOLAS ET DE SAINT GEORGES (XII<sup>e</sup> SIÈCLE).

L'ancien ms. 89 de Saint-Martin devait se composer de deux parties : l'une, écrite au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, contenant la version latine de la lettre du juif Samuel et une chronique abrégée; l'autre, écrite au XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle, contenant un opuscule de saint Augustin, la vie de saint Nicolas, des sermons de saint Maxime et de Fulbert, la passion de saint Georges. C'est du moins ce qui paraît résulter des termes du catalogue des manuscrits de Saint-Martin publié par Montfaucon<sup>1</sup> :

Samuelis israelitæ ad rabbi Isaac, in civitate regis Marochi magistrum syna-

<sup>1</sup> *Bibliotheca biblioth.*, t. II, p. 1337.

gogæ. Annorum 300. — Item breviarium historiæ Romanæ et Gallicanæ. — Epistola sancti Augustini ad Optatum. Annorum 600. — Vita sancti Nicolai. — Sermones quidam sancti Maximi et dicta sancti Georgii.

Et mieux encore de l'article 233 du second catalogue des manuscrits de Saint-Martin<sup>1</sup> :

Epistola Samuelis israelitæ, oriundi de civitate regis Marachi, ad rabbi Isaac, magistrum synagogæ quæ est in Submoleta in regno prædicto, translata ex arabico in latinum, per Alphonsum Boni Hominis, hispanum, ordinis Prædicatorum. Commencement du xv<sup>e</sup> siècle. — Chronicon sive Breviarium historiæ Romanæ et Gallicæ a fundatione Romæ et origine Gallorum usque ad Carolum IV (1321), anonymum. — Il paraît manquer quelques feuillets à ce fragment, qui est du commencement du xv<sup>e</sup> siècle. — Epistola Augustini ad Optatum. — Vita sancti Nicolai archiepiscopi, et ejus translatio. — Sermones sancti Maximi. — Relatio sive nota duorum reddituum censualium concessorum confratriæ Beatæ Mariæ scholarium per Gaufridum de Mailleo et Andream Saine. — Sermones sancti Fulberti. — Passio pretiosi martyris Georgii et relatio miraculi in ejus translatione. — Tous ces morceaux, depuis l'épître de saint Augustin, sont du xi<sup>e</sup> siècle.

Le ms. 377 de la bibliothèque de Tours est censé représenter l'ancien ms. 89 de Saint-Martin. En réalité, il n'en contient que les premiers cahiers, ceux sur lesquels on a transcrit la lettre du juif Samuel. Tous les autres ont été enlevés.

La meilleure partie de ce qui a été ainsi enlevé a été vendue au poids à la Bibliothèque royale en 1831, et forme aujourd'hui le n<sup>o</sup> 9736 du fonds latin (jadis 494 du Supplément). On n'en saurait douter en rapprochant la notice qu'on va lire de ce qui vient d'être dit du ms. 89 de Saint-Martin.

Fol. 1. « Epistola Augustini ad Optatum episcopum de origine animæ. Domino dilectissimo. . . Quamvis tuæ sanctitatis nullas ad meipsum. . . »

Fol. 3 v<sup>o</sup>. « Incipit prologus in vitam sancti ac precellentissimi Nicholai archiepiscopi. » Le commencement manque, par suite de l'arrachement d'un feuillet entre les feuillets actuellement cotés 3 et 4. Les premiers mots qui subsistent, au haut du fol. 4, sont : « dignitatis gloriam appetebant : revera enim cum es-

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 38.

sent nimium locupletati, nullius honoris insignia nulliusque summæ potentia disponere moderamina voluerunt. . . » — La relation des miracles de saint Nicolas commence au fol. 18, sans être indiquée par aucune rubrique : « Igitur postquam beatissimus Nicholaus ex hoc mundo migravit ad Dominum, tumulus ille in quo venerabile corpus ejus positum est. . . »

Fol. 23 v°. « Incipit prologus in translationem sancti Nicholai. » Le commencement manque, par suite de l'enlèvement d'un feuillet et de la lacération de la partie supérieure du fol. 24. — Fin de cette relation, au fol. 38 v° : « . . . Argenteos oculos cum lapidibus preciosis sua domo attulit, fiduciam habens recipere per beati merita Nicholai lumen quod amiserat oculorum, temploque illius cum gratiarum actione lætanter offerre, quæ, quoniam quod optaverat lætificata recæpit, quod voverat gratulabunda sine dilatione complevit. »

Fol. 39. Dernière partie d'une homélie relative à la sainte Vierge et terminée par ces mots : « qui nos post hujus peregrinationem exilii transferat ad cælestis palatia regni, quod, beatissima Domina nostra ejusdem genitrice Maria interveniente, ipse præstare dignetur, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen. »

Fol. 39. « Incipit passio preciosi martiris Christi Georgii. (Fol. 39 v°.) Tempore quo Dioclecianus Romani orbis gubernandum. . . » — Fol. 44 v°. « Explicit passio almi martiris Georgii. »

Fol. 44 v°. Relation d'un miracle attribué à saint Georges. « Gregorius Turo-nensis. Multa, inquit, de Georgio martire miracula gesta cognovimus de quibus pauca locuturus sum. . . » C'est le chapitre CI du livre *De gloria martyrum* (éd. Bordier, t. I, p. 274).

Volume en parchemin; 44 feuillets; 295 millimètres sur 200. Écriture à longues lignes du commencement du XII<sup>e</sup> siècle. — Parmi les initiales peintes, il convient de citer celle du fol. 10 v°, formée de deux animaux fantastiques qui s'entre-mordent.

Sur le fol. 3 v°, on lit, en caractères du XIII<sup>e</sup> siècle, l'une des deux notes relatives à des bienfaiteurs de la confrérie des écoliers de Tours que l'auteur du second catalogue des manuscrits de Saint-Martin avait relevées dans le ms. 89 de Saint-Martin, particularité qui achève de démontrer que notre ms. latin 9736 se compose bien des débris de l'ancien ms. 89 de Saint-Martin. Voici cette note qui nous fait connaître une curieuse institution scolaire de la ville de Tours, au XIII<sup>e</sup> siècle :

« Andreas Saine obiit in crastinum sancti Blasii, qui dedit confratrie scolari-um quinque solidos censuales, quos Fulco de Bezae vel ejus successores debent reddere, in festo sancti Bartholomei, mandato predicte confratrie, pro

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

dimidio arpento vinee et domus, quod dimidium arpentum et domum emit de Boerunno; et dimidium arpentum vinee et domus sedent justa domum predicti Boerunnii. Et nos confratres debemus reddere pro istis quinque solidis duos denarios Philipo Baldoini, in festo sancti Bricii, et debemus facere anniversarium predicti Andree et Graciane uxoris sue. »

## LXXIII

## VIES DE SAINTS, EN FRANÇAIS.

Dom Gérou signale, sous le n° 239 de Marmoutier, un volume in-4° renfermant des vies de saints en provençal<sup>1</sup>, notamment les vies de saint Alexis et de saint Brandan, les unes en vers, les autres en prose.

Chauveau a vu ce manuscrit à la bibliothèque de Tours. Il le mentionne en ces termes, au fol. 7 v° de son catalogue : « Vie de saint Alexis, de saint Brandon et autres; parchemin, n° 239. Volume in-4°. Marmoutier. » A cette indication Libri a ajouté les mots : « en vers. » Le volume était donc encore à Tours en 1842. Il ne tarda pas à en disparaître. En effet, Libri le vendit en 1847 au comte d'Ashburnham et dans son catalogue il en faisait hautement ressortir la valeur :

112. Vies des saints. Manuscrit sur vélin, en vers français, à longues lignes, in-4°, de la fin du xi<sup>e</sup> ou du commencement du xii<sup>e</sup> siècle. Ce précieux manuscrit inédit est un des plus anciens monuments connus de la langue française, comme le prouvent la langue, l'orthographe et l'écriture. Les vers sont pour la plupart écrits sans séparation, comme si c'était de la prose...

M. Gaston Paris<sup>2</sup>, qui a connu ce manuscrit par les notes de M. Meyer, nous apprend qu'il est à peu près du milieu du xii<sup>e</sup> siècle et qu'il se compose de 73 feuillets in-4°, où les vers sont presque partout écrits à longues lignes comme de la prose. Il contient : 1° (fol. 1-11) l'Assomption de la vierge Marie, par Herman de Valenciennes; 2° (fol. 11 v°-19 v°) la vie de saint Alexis, sans titre; 3° (fol. 19 v°-42) la vie de saint Brandan; 4° (fol. 43-73) la vie de sainte Catherine.

<sup>1</sup> La notice CCLII de dom Gérou, relative au célèbre ms. de la Chronique des ducs de Normandie, de Benoit, prouve

que pour ce bénédictin le vieux français était en provençal.

<sup>2</sup> *La vie de saint Alexis*, p. 4.

## LXXIV

## VIE DE SAINT HONORAT, EN VERS PROVENÇAUX.

---

 MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Il y avait à l'abbaye de Marmoutier deux exemplaires de ce poème. L'un, répondant au n° 192 du catalogue de dom Gérou et à la notice CXCVIII de Chalmel, est aujourd'hui conservé à la bibliothèque de Tours sous le n° 943. Le second correspondait au n° 164 du catalogue de dom Gérou et à la notice CLXVIII de Chalmel.

Les deux manuscrits existaient encore à Tours du temps du bibliothécaire Chauveau, qui les a ainsi enregistrés dans son catalogue (fol. 6 v° et 7) :

Vie de saint Honoré, poème roman ou provençal. Papier, n° 164. Un volume in-folio. Marmoutier.

Vies de saint Alban et de saint Honoré. Papier, n° 192. Un volume in-folio. Marmoutier. En vers français.

Tous deux ont été vus par Libri. Au sujet du n° 164, il avait remarqué que le manuscrit datait du xiv<sup>e</sup> siècle et qu'il était incomplet au commencement et à la fin. A la notice du n° 192 il avait ajouté ces remarques : « de plusieurs mains, en vers provençaux, xiv<sup>e</sup> siècle. »

La copie de la vie de saint Honorat, qui portait jadis à Marmoutier le n° 164 et qui a encore été vue à Tours en 1842 par Libri, a disparu. Comme la notice de dom Gérou et de Chalmel peut aider à la faire reconnaître, j'en donne ici le texte :

Volume in-quarto. Vie de saint Honoré ou Honorat, évêque d'Arles dans le v<sup>e</sup> siècle. Cette vie est en vers provençaux, et elle peut avoir 300 ans d'antiquité. Ce manuscrit, ajoute Chalmel, est un de ceux qui furent achetés en 1716 à la vente de M. le duc de Lesdiguières. L'auteur de la vie de saint Honorat est Raymond Feraud, qui vivait encore au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle et qui se retira dans l'abbaye de Lérins, où il prit l'habit monastique; il l'avait dédiée à Marie, femme de Charles II dit le Boiteux, roi de Naples et de Sicile, par l'ordre de laquelle il l'avait composée, comme il nous l'apprend lui-même à la fin de son ouvrage :

..... e l'obra comant  
A la benastruga Reyna

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Dona Maria que ha bontat fina  
De Jherusalem la corona  
E de Cecilia la bona  
.....  
De la vida li fac present  
Que hai complit per lo sien plazer  
E la comant en son poder.

Il y aura lieu de vérifier si ce n'est pas le n° 106 du fonds Libri :  
« Vie de saint Honorat. Manuscrit sur papier, en vers provençaux,  
in-folio, du XIV<sup>e</sup> siècle. »

## LXXV

RECUEIL ÉPISTOLAIRE DE PIERRE DE LA VIGNE (XIII<sup>e</sup> OU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE).

Le ms. 474 de Tours répond bien au n° 20 de l'ancienne bibliothèque de Saint-Martin. Mais il ne renferme que les sermons de Jean d'Abbeville, tandis qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans ce même manuscrit, les sermons de Jean d'Abbeville étaient suivis du recueil épistolaire de Pierre de la Vigne. Cela résulte d'un double témoignage :

D'abord du catalogue qui a été publié par Montfaucon<sup>1</sup> : « Sermones Joannis de Abbatisvilla in evangelia per annum, annorum 400. — Item epistola Federici imperatoris, qui fuit a concilio Lugdunensi ab ecclesia separatus, annorum 400. »

Puis, du second catalogue, dont Bréquigny nous a transmis une copie<sup>2</sup> : « 232. Joannis Algrin de Abbatisvilla sermones. . . Manuscrit du temps de l'auteur. — Epistolæ Petri de Vineis, doctoris et cancellarii imperatoris Frederici II, continentes tum querimoniam principis hujus super separatione sua ab ecclesia, tum negotia imperii. Cette partie du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle. »

Des cahiers qui contenaient la collection de Pierre de la Vigne on a sans doute formé un volume distinct, qu'il ne sera pas facile de retrouver au milieu des nombreux exemplaires que nous possédons du même ouvrage.

<sup>1</sup> *Bibliotheca biblioth.*, t. II, p. 1336. — <sup>2</sup> *Papiers de Bréquigny*, vol. XXXIV, fol. 38.



## LXXVI

COMPILATION DE THOMAS RAPICAULT SUR LA TOURAINE  
ET SUR L'ABBAYE DE MARMOUTIER (XVI<sup>e</sup> SIÈCLE).

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Le ms. 157 de Marmoutier renfermait un certain nombre de pièces relatives à l'histoire de la Touraine et de l'abbaye de Marmoutier, dont plusieurs ne sont plus connues que par les détails consignés dans le catalogue de dom Gérout, ou, pour parler plus justement, dans les observations de Chalmel.

Volume in-quarto. Ce manuscrit traite de la Touraine et en particulier de l'abbaye de Marmoutier. Il est intitulé : « De commendatione Turonicæ provinciæ, et de nominibus et actibus episcoporum civitatis Turonicæ . . . » On croit que cet ouvrage a été fait par frère Thomas Rapicault.

Ce manuscrit, ajoute Chalmel, est composé de 117 feuillets en vélin; il contient :

1° « Textus narrationis de commendatione Turonicæ provinciæ et de nominibus et actibus episcoporum civitatis Turonicæ, scilicet (pour similitude) de nominibus et operibus abbatum Majoris Monasterii, et de destructione et reedificatione ejusdem ecclesiæ, et quare dicitur Majus Monasterium. » Fol. 1-37. C'est le titre de l'anonyme de Marmoutier, que Laurent Bouchel fit imprimer à Paris en 1610. C'est aussi le même ouvrage, jusqu'à ces mots *multis obedientiis amplificavit*, p. 106, ligne 9 de l'imprimé; ce qui suit n'est plus qu'un simple catalogue des abbés de Marmoutier, depuis Bernard en 1084 jusqu'à François Sforce en 1504; ce catalogue ne contient que la valeur d'un feuillet.

2° Quelques détails en français sur les abbés de Marmoutier, depuis Simon Le Maye (1330) jusqu'à l'an 1591 inclusivement, temps auquel vivait apparemment l'auteur ou le copiste de ce manuscrit. Fol. 37-47.

3° « In sacrosanctam Divi Martini ampullam, et invictissimi Francorum regis Henrici IV, catholici nominis acerrimi vindicis, sacrum, carmen encomiasticon. » Fol. 47-48. Ce poème, composé de soixante vers élégiaques<sup>1</sup>, est de Jacques d'Uyseau, l'un des religieux de Marmoutier qui furent députés pour accompagner la sainte Ampoule au sacre de Henri IV.

4° « De miraculis editis a beato Bartholomæo, abbate hujus monasterii Majoris

<sup>1</sup> Le texte en est inséré dans la compilation de Chalmel; ms. 1478 de Tours, feuillet intercalé entre les pages 186 et 187.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Monasterii. » Fol. 49-50. Cette pièce, d'une écriture différente des précédentes, ne contient qu'un feuillet et demi.

5° « Tesmoignage de l'huile céleste envoyée à saint Martin . . . , gardée en la sainte Ampoule de l'abbaye de Marmoutier. » Fol. 50-52. C'est ce qu'on trouve en latin dans le *Decreta ecclesie Gallicanæ* de Laurent Bouchel, p. 718 et 719.

6° « Tesmoignage comme un abbé de Mairemostier a esté intendant général des finances du royaume. . . l'an M CCC XLVI. . . » Fol. 52, 53. Ce n'est qu'un extrait de *l'Inventaire général de l'histoire de France* par J. de Serres.

Cet article est, ainsi que les trois précédents, d'une écriture différente des deux premiers.

7° La distinction des prieurés en conventuels, bâtards, sociaux, prieurés simplement dits et fillettes; enfin l'état actuel des prieurés des Sept Dormans et de Saint-Venant de Maillé ou Luynes. Fol. 55-67. De la même écriture que les quarante-six premiers feuillets.

8° Un extrait des registres de cette même abbaye, du 10 avril 1594, contenant le présent d'un missel fait à l'église par frère Toussaint Rapicault, pitancier et prieur de Torcé. Fol. 67 v°.

9° Tesmoignages de la vie et sainteté de saint Leobard . . .

10° Extrait du registre capitulaire de l'abbaye de Mairemostier . . . Cet extrait regarde la confraternité de cette abbaye avec le chapitre de Saint-Martin.

11° Extrait du xxxi<sup>e</sup> feuillet, page seconde, d'ung petit livre contenant 47 feuillets escripts en viel parchemin et écriture fort antique. Cet extrait a pour objet les cérémonies que les moines de Marmoutier devaient observer dans l'église de Saint-Martin le 12 mai, fête de la Subvention. Il est la dernière pièce de ce manuscrit; les 42 feuillets qui suivent sont en blanc.

On voit au bas du premier feuillet, en lettres d'or : F. T. RAPICAULT, que l'on croit être le nom du copiste. Dom Gérou a cru que le T voulait dire Thomas; il est bien plus probable qu'il signifie Toussaint, parce que ce manuscrit même fait mention d'un religieux nommé Toussaint Rapicault, pitancier et prieur de Torcé, qui vivait à la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

## LXXVII ET LXXVIII

### OBITUAIRES DE LA CATHÉDRALE DE TOURS.

Il y avait à Saint-Gatien de Tours deux anciens obituaires qui accompagnaient le texte du Martyrologe d'Usuard. Les chanoines Jouan et d'Avanne les décrivent en ces termes :

93. Martyrologium Usuardi cum necrologio, annorum 400, in-folio.

98. Martyrologium Usuardi cum calendario et necrologio, in cuius fine habentur quædam statuta ecclesiæ Turonensis, ante annos 500, in-folio.

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Le premier de ces manuscrits a été acquis en 1838 pour le Musée britannique, où il occupe le n° 11443 de la série additionnelle : « Usuardi martyrologium, ad usum ecclesiæ Turonensis, per circulum anni, cum kalendario præmisso. Codex membranaceus, seculi XIV, folio. » — Une copie de l'obituaire du Musée britannique a été faite par André Salmon et se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Tours, dans le volume coté 1264. Il a été publié en 1865, d'après la copie de Salmon, par M. l'abbé Bourassé dans le tome XVII des *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*.

Quant au ms. 98 de Saint-Gatien, on devra probablement le découvrir dans les collections de Cheltenham. — C'est de lui sans doute qu'entendait parler Salmon<sup>1</sup> quand il disait que sir Thomas Phillipps, malgré une recherche faite avec soin, n'avait pu retrouver dans son immense bibliothèque un martyrologe obituaire de la cathédrale de Tours, écrit au XII<sup>e</sup> siècle, avec des additions successives jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle.

## LXXIX

### SERMENTS DE LA CATHÉDRALE DE TOURS.

J'ignore de quel manuscrit de la cathédrale de Tours sont venus les deux cahiers qui forment le ms. latin 10040 de la Bibliothèque nationale. Ils contiennent, en écriture du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, la formule des serments des chanoines et autres officiers de la cathédrale de Tours.

Ce volume consiste en douze feuillets de parchemin, hauts de 268 millimètres et larges de 176. Il a été acquis le 5 avril 1831 du libraire Techener.

<sup>1</sup> Notes sur quelques manuscrits concernant la Touraine qui se trouvent en Angleterre (Tours, s. d., in-8° de 23 pages),

p. 22. — Il y a dans cet opuscule, p. 8-12, quelques détails sur l'obituaire conservé au Musée britannique.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

## LXXX

## MARTYROLOGE ET OBITUAIRE DE SAINT-CÔME DE TOURS.

Nous lisons, sous le n° 133, dans le second catalogue des manuscrits de Saint-Martin de Tours<sup>1</sup> :

Martyrologium ad usum Sancti Cosmæ prope Turones, xiv<sup>e</sup> siècle. Les marges sont chargées de plusieurs donations faites à cette église, des anniversaires fondés en conséquence et des dates des décès des principaux religieux de ce monastère, ci-devant dépendant de Saint-Martin et depuis réuni à cette basilique.

Ce manuscrit, acquis par la Bibliothèque royale, en 1831, au poids du parchemin, forme aujourd'hui le n° 10043 du fonds latin, après avoir occupé le n° 495 dans le Supplément. Il contient :

- 1° (fol. 2). Un calendrier.
- 2° (fol. 8). Une formule de recommandation pour les fidèles qui avaient des droits particuliers aux prières des religieux de Saint-Côme. Addition du xv<sup>e</sup> siècle.
- 3° (fol. 9). La préface du martyrologe : « Incipit martyrologium totius anni. Festivitas sanctorum apostolorum . . . »
- 4° (fol. 9 v°). Le texte du martyrologe, commençant au 24 décembre. « Incipit martyrologium totius anni. ix kalendas Januarii. Vigilia natalis Domini . . . » Il s'arrête au 16 décembre, les feuillets qui contenaient la suite ayant disparu.
- 5° (fol. 9 v°). Des notes écrites sur les marges au xiv<sup>e</sup>, au xv<sup>e</sup> et au xvi<sup>e</sup> siècle, pour marquer les anniversaires à célébrer dans l'église de Saint-Côme.

Volume en parchemin; 96 feuillets; 306 millimètres sur 205. Écriture de la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, à part les additions postérieures.

## LXXXI

## MARTYROLOGE ET OBITUAIRE DE L'ABBAYE DE MONTFORT EN BRETAGNE.

On ignore par suite de quelles circonstances le martyrologe et l'obituaire de l'abbaye de Montfort, au diocèse de Saint-Malo, étaient

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 31 v°.

passés au xvii<sup>e</sup> siècle dans la bibliothèque de la cathédrale de Tours. Il est impossible de ne pas les reconnaître dans l'article suivant du catalogue imprimé en 1706 :

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

95. Martyrologium Usuardi, cum necrologio canonicorum regularium Montis Fortis; ritus etiam adsunt recipiendi novitii ad professionem. Item regula sancti Augustini. Tractatus seu sermones incerti authoris. Soliloquia sancti Isidori. Consuetudines canonicorum regularium Montis Fortis. Translatio et vita sancti Augustini. Annorum 500. In-quarto.

Ce manuscrit est arrivé dans les mains de M. Desnoyers, et la cote 95 se voit encore au bas de la page 3. Je suis heureux de pouvoir en donner ici le dépouillement.

P. 3. Martyrologe d'Usuard. P. 3. « Domino regum piissimo Karolo, Usuardus, indignus sacerdos ac monachus, perhennem in Christo coronam. Minime latet celsitudinem . . . » — P. 4. « Festivitates sanctorum apostolorum . . . » — P. 6. « Vigilia natalis Domini, aput Antiochiam Syrie . . . » — A la fin du Martyrologe le copiste a mis ces deux vers (p. 130) :

Hunc Gaufridus ego librum Bernarde peregi,  
Et quia tu prior es mercedem solvere debes.

Sur les marges du Martyrologe, diverses mains, du xii<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup> siècle, ont ajouté des notes relatives à l'anniversaire des abbés, des chanoines et des bienfaiteurs de l'abbaye de Montfort. L'ensemble de ces notes forme un obituaire fort intéressant.

P. 131. Cérémonial de la réception d'un novice.

P. 133. La règle de saint Augustin. « Ante omnia, fratres karissimi, diligatur Deus . . . »

P. 153. « Incipit liber [solilo]quiorum Isidori, Ispaliensis urbis episcopi, incipit feliciter. In subsequenti hoc libro qui noncupatur Sinonima, id est multa verba in unam significationem coeuntia . . . » — P. 197. « . . . tu michi supra vita mea places. Explicit liber soliloquiorum sancti Ysidori. »

P. 198. Sermons ou méditations. « Scio vere multum esse beatum qui se solum modo salvat Domino adjuvante, sed multo feliciorum qui desiderat alios trahere secum ad celeste regnum . . . » — P. 241. « Iste sunt exortationes sanctorum patrum exempla ad eos qui volunt terrena relinquere et amare celestia. Principium nostre salutis est timor Dei . . . » — P. 242. « De presbiteris et de diaconibus qui sacros ordines habent est nobis dicendum. Si deprehensi fuerint

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

plublice (*sic*) in perjurio aut furto aut fornicatione aut homicidio aut in aliquo criminali peccato . . . »

P. 250, sur un feuillet intercalé après coup, règles de comput et liste de noms de nombre avec les chiffres romains correspondants.

P. 251. Constitutions pour une maison religieuse. Le catalogue des manuscrits de Saint-Gatien dit que ce sont les constitutions de l'abbaye de Montfort. « Apparente aurora facto signo a priore fratres de stratis surgentes preparant se et in claustrum exeant lotisque manibus pergentes ad ecclesiam . . . »

P. 275. « Translatio sancti Augustini episcopi. Beatus Augustinus dum in Hipponensi sepultus esset regione, propter immundiciam et crudelitatem gentiliū . . . » — P. 277. « Incipit vita sancti patris nostri Augustini. Beatus igitur Augustinus ex provincia Affricana civitate Tagastensi ex numero curialium . . . »

P. 300. Articles tirés d'un pénitentiel.

P. 301. Poème sur la ruine de Troie. « Pergama flere volo fato Danais data solo . . . » Addition du XIII<sup>e</sup> siècle. (Voyez l'édition de ce poème donnée par M. Hauréau, dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXVIII, II, p. 438.)

P. 303. Règles de comput.

P. 303. Vers destinés à rappeler certains principes de droit canonique.

Le feuillet de garde du commencement est formé d'un débris d'acte, ou de modèle d'acte, relatif aux dîmes de la paroisse de Saint-Malo, du commencement du XIV<sup>e</sup> siècle.

Sur les pages 130, 149, 150, 273, 274 et 300 sont copiées différentes notes et chartes concernant l'abbaye de Montfort. On peut citer une note relative à la perte et au remplacement du sceau de l'abbaye (p. 93), un distique sur la date de la fondation de cette maison (p. 130) et le texte d'un accord conclu entre les moines et les bourgeois de Montfort au sujet de la franchise du bouteillage.

Volume en parchemin; 304 pages; 236 millimètres sur 156. Écriture à longues lignes, de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, sauf les morceaux ajoutés après coup.

## LXXXII

TRAITÉS PHILOSOPHIQUES DE CICÉRON (IX<sup>e</sup> SIÈCLE).

Le ms. 33 de Saint-Martin de Tours est ainsi mentionné dans le catalogue publié par Montfaucon<sup>1</sup>:

Cicero de Senectute. Ejusdem Somnium Scipionis, excerptum de libro tertio

<sup>1</sup> *Bibliotheca biblioth.*, t. II, p. 1336.

de republica Ciceronis. Item Macrobiani commentarius in Somnium Scipionis, annorum 800 et supra, nempe tempore Caroli Calvi.

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Chalmel<sup>1</sup> a vu ce volume en 1807. Après en avoir rapporté le titre, il fait cette observation : « Il est à regretter qu'il ait été mouillé par je ne sais quelle liqueur, qui en a gâté une quarantaine de feuillets, dont trente environ ont de petites déchirures. Le tout, quoique imbibé, n'en est pas moins lisible. » — Haenel<sup>2</sup> le chercha vainement à Tours en 1826 : « Codicem Ciceronis de Senectute, ejusdem Somnium Scipionis. . . frustra quæsi. » — Le manuscrit dut se retrouver plus tard, car il figure en ces termes sur le catalogue de Chauveau (fol. 4 v<sup>o</sup>) : « Cicero, de Senectute; de Somnio Scipionis. Macrobiani commentarium in Somnium Scipionis. Parchemin. N<sup>o</sup> 33. x<sup>e</sup> siècle. Volume in-4<sup>o</sup>. Saint-Martin. »

Ce manuscrit de Cicéron n'est plus à la bibliothèque de Tours. Pour aider à le retrouver, je vais reproduire les notes que Bréquigny avait prises en l'examinant au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle.

J'ai parcouru un manuscrit auquel le catalogue donne plus de 800 ans d'antiquité<sup>3</sup>, l'assignant positivement au règne de Charles le Chauve; je n'y ai rien vu qui détermine expressément cette date. C'est un in-quarto, en beau vélin, et parfaitement bien écrit. Il paraît avoir été revu et corrigé avec soin, et les corrections me paraissent être aussi anciennes que le manuscrit même. Il renferme divers ouvrages : 1<sup>o</sup> le traité de Cicéron *de Senectute*; 2<sup>o</sup> le *Somnium Scipionis*; 3<sup>o</sup> le commentaire de Macrobe sur ce morceau de Cicéron. Il y a des scholies interlinéaires sur le traité *de Senectute*, du même âge que le manuscrit, mais ce ne sont que de misérables notes qui décèlent l'ignorance la plus grossière; par exemple, en voici une sur le Panathénaïque d'Isocrate : « liber totus in contemptum mortis est scriptus. » En voici une autre sur le nom de Marcus que portait Cicéron : « quia mense Martio natus, et sic vocati omnes qui eo mense nascebantur, aut consulatum adipiscebantur. »

J'ai collationné environ le tiers du traité *de Senectute* de ce manuscrit sur l'édition de Robert Estienne (1543, in-8<sup>o</sup>), et j'ai marqué les variantes à la marge de

<sup>1</sup> Ms. 1296 de Tours.

<sup>2</sup> *Catalogi*, col. 481.

<sup>3</sup> Le second catalogue des manuscrits

de Saint-Martin assigne pour date à ce manuscrit de Cicéron le ix<sup>e</sup> siècle. Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 35.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

mon exemplaire. J'ai aussi collationné le *Somnium Scipionis* entier sur le texte qui se trouve dans l'édition de Macrobe (Lugd., 1556, in-8°), et j'ai marqué les variantes à la marge de mon exemplaire. Enfin, j'ai collationné les sept premiers chapitres du commentaire de Macrobe sur le texte de cette même édition, et j'en ai aussi marqué les variantes à la marge de mon exemplaire. Il faut observer que le commentaire de Macrobe n'est point divisé par chapitres dans ce manuscrit; il est seulement divisé en deux livres, et à la tête du premier est un prologue qui finit par cette phrase du premier chapitre des éditions : « de hoc prius ergo pauca dicenda sunt, ut liquido mens operis de quo loquimur innotescat. » Ensuite de quoi, on lit dans le manuscrit : « Explicit prologus; » puis suit le titre : « Macrobbii Ambrosii commenta ex Cicerone in Somnium Scipionis incipit. »

J'ai trouvé, dans ce que j'ai conféré, peu de leçons nouvelles de quelque considération, et j'ai remarqué, par rapport à Macrobe, que les meilleures corrections que fournissait le manuscrit pour le texte de l'édition de 1556 ont été faites dans l'édition de Plantin de 1597<sup>1</sup>.

Au moyen des renseignements fournis par le catalogue du XVIII<sup>e</sup> siècle, par les notes de Bréquigny et par les observations de Chalmel, il faudra vérifier si le n° 21 du fonds Libri à Ashburnham-Place ne répondrait pas soit à l'ancien ms. 33 de Saint-Martin de Tours, soit au moins à la première partie de ce manuscrit. Voici dans quels termes Libri décrivait le n° 21 de sa collection :

M. T. Ciceronis Cato major de Senectute. Item Somnium Scipionis. Manuscrit sur vélin, à longues lignes, in-folio carré, du IX<sup>e</sup> siècle. L'écriture de ce manuscrit est très belle. Le traité « de Senectute » est accompagné d'un ancien commentaire, également du IX<sup>e</sup> siècle.

### LXXXIII

COMMENTAIRE DE MACROBE SUR LE SONGE DE SCIPION (XI<sup>e</sup> OU XII<sup>e</sup> SIÈCLE).

J'ignore absolument ce qu'est devenu un manuscrit de Saint-Martin de Tours qui contenait le commentaire de Macrobe, copié selon toute

<sup>1</sup> Bréquigny, en parlant du ms. 153 de Saint-Martin (Papiers de Bréquigny, vol. XXXV, fol. 63 v°; voy. plus haut, notice XXXV), dit que « Adalbold y a marqué son nom de la même façon que sur le ma-

nuscrit qui renferme le Macrobe ». — Je crains qu'il n'y ait là une erreur et que le savant académicien n'ait entendu parler de l'Orose (décrit plus haut dans la notice LXII) et non pas du Macrobe.



apparence au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> siècle. Je ne connais ce manuscrit que par une ligne du second catalogue des manuscrits de Saint-Martin<sup>1</sup> (204. *Macrobiani Ambrosii Theodosii commentum in Somnium Scipionis*, XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle), et par une notice de Bréquigny<sup>2</sup>.

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Manuscriptus membranaceus, in-folio, parva forma, 500 aut 600 annorum, nitidis caracteribus, sed ad gothicam formam vergentibus, prima pagina quibusdam scholiis marginalibus et interlinearibus deformatus, solutis fracta compagine foliis, bibliothecæ, ut credere fas est, Sancti Martini Turonensis, sed nullo insignitus numero<sup>3</sup>, neque catalogo illius bibliothecæ adscriptus, nullo ornatu ne quidem minio decoratus, complectebatur Macrobiani commentum in Somnium Scipionis et ipsum Scipionis Somnium, sed multa in Macrobiani commento desunt, ut mox notabitur.

• *Macrobiani Ambrosii Theodosii commentum in Somnium Scipionis.* • Nulla est neque capitum neque librorum divisio. Quædam contuli<sup>4</sup>. . . — Desunt vero plurima in Commento Macrobiano, scilicet a pag. 55 editionis in-8°, 1597, libro I, cap. XIV, ab his verbis *et sola cælum facili tanquam semper*, usque ad hæc verba libri II, cap. III, circa finem, p. 104 med., *et statuerunt hoc esse credendum.* — Commentum Macrobiani in ms. desinit in hæc verba : • *Finit liber Macrobiani Ambrosii Theodosii viri eloquentissimi.* • Ad calcem subjunctum est Somnium Scipionis, nullo præmisso titulo.

Varie sunt tum in ipsa manuscripti serie tum ad calcem, extrema pagina, figuræ ad elucidationem Macrobiani textus, et quidem accurate et distincte delineatæ. Unicam hic subjungam quæ ad geographiam pertinet<sup>5</sup>. Hinc judicare erit quæ fuerit hoc tempore rerum geographicarum ignorantia.

## LXXXIV

## OUVRAGES DE GILLES DE LESSINES ET DE SAINT THOMAS.

Je me borne à reproduire la notice de dom Gérou sur le n° 42 de Marmoutier.

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 35.

<sup>2</sup> *Ibid.*, vol. XXXV, fol. 102.

<sup>3</sup> Il ne figure pas en effet sur le catalogue de Montfaucon.

<sup>4</sup> Suit un relevé de quelques variantes.

<sup>5</sup> Ici, Bréquigny donne un croquis de la petite mappemonde qu'il avait remarquée dans le manuscrit de Saint-Martin de Tours.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Volume in-quarto, contenant plusieurs traités de philosophie.

1° Le premier a pour titre : « Liber de unitate formæ, » dont l'auteur est frère Gilles de Liciniis; ce traité a été composé en 1280, au mois de juillet, ainsi qu'il est marqué à la fin du dernier chapitre.

2° Suit un autre traité du même auteur sur différentes matières, divisé en cinq chapitres, dont voici le premier titre : « Utrum una forma vel plures in uno ente. »

3° On trouve après ces traités plusieurs ouvrages de saint Thomas « de Rationibus fidei ».

4° « De unitate intellectus. »

5° « De quibusdam articulis a magistro fratre Johanne sibi propositis. »

6° Un autre traité du même docteur, adressé à un de ses confrères, nommé Gérard, qui l'avait consulté sur plusieurs articles.

7° Traité du même sur l'éternité du monde, sur quelques articles de foi et les sacrements de l'Église.

8° Traité du mouvement du cœur.

9° Traité des vertus théologales, adressé à Rainaud, que saint Thomas appelle son cher fils.

### LXXXV

TRAITÉ DE PHILIPPE DE BERGAME, SUIVI DE DÉCRÉTALES  
ET DES LETTRES DE PIERRE DE BLOIS.

Le second catalogue des manuscrits de Saint-Martin de Tours<sup>1</sup> mentionne, sous le n° 223, le manuscrit suivant :

Philippi de Pergamo, monachi monasterii de Mancio, ordinis Sancti Benedicti, Speculum regiminis, dicatum Fr. Novello genito Fr. de Carraria, Padua et Meliti gubernatoris et ducis. — Petri de Brueria<sup>2</sup> collectio regularum seu constitutionum sanctorum patrum Joannis XXII, Benedicti XII, Clementis VI, Innocentii VI, Urbani VI, Clementis VII, Martini V et Eugenii IV. — Epistolæ Petri Blesensis. — Le tout de diverses mains. xv<sup>e</sup> siècle.

Ce manuscrit, que Haenel<sup>3</sup> cite en 1826, devait encore exister à

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 36 v°.

<sup>2</sup> Sur ce Pierre Labruyère, qui était notaire apostolique, voyez les mss. 353, 593

et 595 de Tours; *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Tours* par Dorange, p. 201, 304 et 305.

<sup>3</sup> *Catalogi*, col. 484.

Tours vers l'année 1840. On lit, en effet, dans le catalogue de Chauveau (fol. 57 v<sup>o</sup> et 58) : « Philippi de Bergamo Speculum regiminis. Petri de Brueria collectio constitutionum. Petri Blesensis epistolæ. Parchemin et papier. N<sup>o</sup> 218. Un volume in-folio. Saint-Martin. »

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

## LXXXVI

OPUSCULES DE BÈDE, DE DIVERS COMPUTISTES, DE BOÈCE ET D'ARATUS  
(IX<sup>e</sup> SIÈCLE).

Le ms. 42 de Saint-Martin est aujourd'hui représenté par le volume qui porte, à la bibliothèque de Tours, le n<sup>o</sup> 334. Malheureusement le ms. 334 de Tours est loin de contenir tout ce que nos devanciers avaient cru devoir signaler dans le ms. 42 de Saint-Martin. J'ai donc à constater ce qui a disparu de ce précieux volume. C'est une tâche que les notes de Bréquigny ont rendue singulièrement facile.

Le savant académicien distinguait dans le ms. 42 de Saint-Martin trois parties principales : d'abord le traité de Bède sur la nature des choses et la chronique du même auteur, ensuite divers traités de comput, enfin l'Arithmétique de Boèce et les Phénomènes d'Aratus.

Voici ce qu'il dit<sup>1</sup> de la première partie :

Manuscriptus membranaceus, in-quarto, forma magna, ecclesiæ Sancti Martini Turonensis, n<sup>o</sup> 42, annorum 800, plurima continet venerabilis Bedæ opuscula. Il commence ainsi :

1. « Versus Bedæ presbyteri :

Naturas rerum varias labentis et ævi  
Perstrinxi titulis tempora lata meis (*lisez : citis*).  
Beda Dei famulus, tu fixa obsecro perennem  
Qui legis astra super mente tuere diem.

Capitula libri de naturis rerum. » Ils sont au nombre de 51. Le premier : « De quadrifario Dei opere, » le dernier : « Divisio terræ, » qui est fort court, ainsi que

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXV, fol. 97. — Voyez aussi le fol. 93 du même volume.

les autres et finit par ces mots : « usque ad occidentem extenditur. » Le scribe avait laissé du blanc; une main différente, quoique du même âge, a rempli ce vide par ces mots : « Hic minus habetur, quia totus liber de temporibus minor, et maxima pars majoris deest voluminis. » On n'a pas laissé de coter les chapitres qui suivent 52, 53, etc., comme s'ils étaient la suite de l'ouvrage précédent.

2. Le premier de ces chapitres est intitulé : « Argumentum quot sint epactæ lunares, » et commence : « Si autem vis cognoscere per annos singulos etc. » Voici les autres titres qui suivent : « De epactis solis. Argumentum quot sint epactæ solis et quando bissexti annus. De reditu et computo articulari utrarumque epactarum. De cyclo lunari. Argumentum de eo quota sit luna in kalendis Januarii. De XIII luna Paschæ. Argumentum inveniendi eam. De die dominico Paschæ. De luna ipsius diei. Quid inter Pascha et azima distet. Typica Paschæ interpretatio. De circulo magno Paschæ. » Ce chapitre finit ainsi : « quales fuerint evidenter cognoscunt. »

3. Suit l'ouvrage : « De sex hujus sæculi ætatibus. » Le titre est coté comme s'il s'agissait d'un chapitre qui fût la suite de l'ouvrage précédent, et il commence : « De sex hujus mundi ætatibus ac septima vel octava quietis vitæque cælestis etc. » Après l'article de Julien il y a un vide d'une colonne entière et plus, que le vice du parchemin a obligé de laisser, ainsi que le verso entier. Jusque-là le manuscrit est écrit sur deux colonnes, d'une assez belle écriture, mais qui, diminuant insensiblement, devient en cet endroit fort menue. L'écriture reprend sa grosseur ordinaire au feuillet suivant, qui continue sans interruption l'ouvrage, car les derniers mots du chapitre de Julien sont « sancti Johannis consecravit ecclesiam », et le chapitre suivant commence : « Jovianus mensibus VIII. . . » Il continue de suite jusqu'à la neuvième année de Léon l'Isaurien. . . Ensuite est le chapitre : « De reliquis sex ætatibus. . . », etc. — Le dernier chapitre finit par les mots : « . . . accipere palmam. » Tous ces chapitres sont cotés comme faisant un seul et même ouvrage, avec tout ce qui précède, et on lit à la fin : « Explicit, Domino juvante, Bedæ presbiteri de temporibus liber. Amen. » Ensuite est une récapitulation des années de vie des patriarches. . .

Bréquigny passe ensuite<sup>1</sup> au dépouillement de la deuxième partie du manuscrit, celle qui est consacrée au comput. Il y distingue vingt morceaux, dont les douze premiers se retrouvent dans le ms. 187 de

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXV, fol. 93 v° et 97 v°.

Tours (fol. 8 v<sup>o</sup>-49). Je néglige ce que Bréquigny en a dit, et j'arrive aux observations qu'il a faites<sup>1</sup> sur les morceaux 13-20.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

13. Le manuscrit continue de la même main, mais à lignes pleines. On trouve d'abord un traité : « De ponderibus. Ponderum pars minima calculus est. . . » (une demi-page); puis : « De mensuris in liquidis. Mensurarum in liquidis coclear. . . » (une page). Suivent, sans titre, différents problèmes chronologiques<sup>2</sup>, qui me paraissent tirés de Bède; par exemple, le chapitre : « De cursu lunæ per signa, » est le xv<sup>e</sup> du livre de Bède « de temporum ratione ». Tout cela contient quatre feuillets.

14. Suit : « Ex libro Julii Africani, qui primus Latinorum post Christi adventum scripsit de temporibus atque ætatibus. . . » Ces extraits sont d'une demi-page et comprennent simplement les sommes des années des principales époques, par exemple : « Ab Adam usque ad diluvium anni 2242. . . », jusqu'à l'an 13 de l'empereur Alexandre, et même au consulat de Constance et de Maximien. Ensuite, d'autres extraits encore plus courts : « Ex libro qui intitulatur Cronica Eusebii atque Hieronymi. Ex libro Isidori Hispalensis episcopi. Ex libro Bedæ presbyteri. » Ces extraits de Bède sont plus longs et comprennent divers problèmes chronologiques<sup>3</sup>, presque toujours relatifs au temps de la célébration de la pâque. Je ne sais si tout cela est en effet de Bède.

15. Il y a ensuite quelques vers du poète Serenus, on ne sait à quel propos. Il est probable que le nouveau cahier qui précédait celui-là contenait les autres vers de ce médecin; car, après sept ou huit vers, on lit en titre : « LXV. Emorroidis medendis, » et après six vers sur les remèdes des hémorroïdes, on lit : « Explicit liber med. Quinti Sereni. »

Ensuite est une petite chronologie en vers latins, depuis Jules César jusqu'à Domitien. Les vers sont écrits comme de la prose dans tout ce manuscrit. Cette petite chronologie contient un peu plus d'une demi-page.

16. Tout de suite on lit<sup>4</sup> : « De ponderibus. Calculus est ciceris grana II. . . » un tiers de page.

<sup>1</sup> Fol. 93 v<sup>o</sup> et 94 du volume XXXV des papiers de Bréquigny.

<sup>2</sup> Ailleurs (fol. 97 v<sup>o</sup>) Bréquigny mentionne ainsi ces problèmes : « De cursu solis. De eclipsi lunæ. Incipit calculatio quomodo reperiri possit quota feria singulis annis XIII luna Paschæ occurrat. . . » Je ne copie point, ajoute Bréquigny, quel-

ques autres titres, après lesquels, au bout de deux ou trois pages, on lit les suivants :

« Ex libro Julii Africani. . . »

<sup>3</sup> Au fol. 97 v<sup>o</sup> du même volume, Bréquigny a cité l'un de ces problèmes : « Argumentum de materia bissexti, hoc est de quadrante. Si nosse vis. . . »

<sup>4</sup> Un petit traité sur les poids et mesures, dit Bréquigny, au fol. 98.

Puis, sans interruption<sup>1</sup>, et du même caractère : « *Exemplum suggestionis Bonifacii ad Joannem papam de ratione paschali. Quia dignata est beatitudo vestra . . .* » Cela occupe le reste de la page.

17. « *Incipit computatio Græcorum sive Latinorum. Januarius, Augustus et December IIII nonas habent, XVIII . . .* » Cela contient onze pages, et renferme des tables et des problèmes chronologiques, presque toujours relatifs à la pâque.

18. La douzième page est presque entièrement occupée par des vers, savoir : 1° des vers en l'honneur du nombre huit : « *Octachorum sanctos templum sur-rexit in usus . . .* » ; 2° l'épithaphe d'Alcuin : « *Hic rogo pauxillum . . .* »<sup>2</sup>

19. « *Versus Bedæ de mensibus : Janus et Octimber binis regulantur habe-nis . . .* » Je ne trouve point ces vers dans l'édition de Bède; ils ne valent pas d'être copiés; il y en a 19 et ils sont écrits vers pour ligne.

Suivent dans le reste de la page et la suivante divers détails chronologiques, toujours de la même nature que les précédents; je ne sais s'ils sont de Bède. Après cela on retrouve le cahier qui forme la suite du n° 9<sup>3</sup> ci-dessus, écrit de même sur deux colonnes, de façon que ce qui est dans l'intervalle est un hors-d'œuvre ou une transposition.

20. Une table de matières intitulée ainsi : « *Capitula de quibus convocati computistæ interrogati fuerint. Responsiones quoque eorum ex ordine quæ red-ditæ fuerint hic pariter ostenduntur. I. Quod annos ab incarnatione Dei tenere velint? R. 809. II. Qua die mensis Christum crucifixum dicerent? R. VIII kalen-das Aprilis . . .* » Plus de deux pages.

Suivent divers problèmes chronologiques : « *De feria monstranda in kalendis XII mensium. Si vis nosse feriam . . . — De epactis in kalendis XII mensium. Si vis scire epactas . . . — De feria monstranda in omni die datarum per totum annum. Sume dies . . . — Aliud argumentum de hac eadem ratione est. Si vis scire quota feria est . . . — De epactis quæ currunt in decimis kalendis Aprilis . . .* » Ce titre termine cette partie du manuscrit, le reste étant demeuré blanc, savoir la deuxième colonne de la même page et les deux feuillets suivants.

La troisième et dernière partie du ms. 42 de Saint-Martin de Tours

<sup>1</sup> Et sans même interrompre la ligne, dit Bréquigny, au fol. 98.

<sup>2</sup> Cette épithaphe a été copiée tout au long par Bréquigny; voyez le vol. XXXV de ses papiers, fol. 98. — Cette pièce a été publiée d'après d'autres mss. par Duemm-

ler, *Poetæ latini ævi carolini*, t. I, p. 350.

<sup>3</sup> Ce qui, dans les notes de Bréquigny, répond au morceau 9 est la compilation de comput qui occupe les fol. 21 et suiv. du ms. 334 de Tours; voyez le *Catalogue* de Dorange, p. 189.

renfermait l'Arithmétique de Boèce, suivie des Phénomènes d'Aratus. Bréquigny<sup>1</sup> nous en a laissé la description suivante :

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

La suite du manuscrit contient d'une autre main, d'une plus grosse et plus belle écriture, et de 800 ans d'antiquité, les deux livres de Boèce sur l'arithmétique, dont deux ou trois des premières pages sont chargées de scholies qui ne servent qu'à les défigurer. On lit d'abord, en lettres rouges : « DOMINO PATRI SYMMACHO BOETHIVS. In dandis accipiendusque. . . » Fin : « non majore censebitur auctor merito quam probator. » Suit la table : premier livre, 30 chapitres; le second, 54. Puis, l'ouvrage même. En lettres rouges, sans titre : INTER OMNES PRISCE AUCTORITATIS VIROS QUI PYTHAGORA DVCE; il n'y a d'ailleurs aucun ornement; mais il y a beaucoup de figures pour l'intelligence du livre, soit dans le cours de l'ouvrage, soit à la fin. Le premier livre finit ainsi : « ab utilioribus moraremur. INCIPIT LIBER SECVNDVS. Superioris libri. . . » Fin : « Differentia ejus autem descriptionis subter exemplar adjecimus. » Puis trois pages de figures accompagnées d'explications<sup>2</sup>.

Le reste du manuscrit est occupé par l'Astronomie. Une page déchirée aurait pu nous apprendre quelque chose sur les écrits qui suivent. Ils commencent ainsi sans titre : « Arati ea quæ videntur. Ostensionem quoque de quibus videntur oportet fieri ad austrum ex adverso habens septentrionem a dextris orientem. . . » Ce manuscrit est de la même main et du même âge que le Bède. Sans doute que le possesseur en ignorait l'auteur, car on trouve à la marge de la seconde page une note de l'âge du manuscrit : « Non fuit Aratus scriptor hujus libri. » En effet, on y parle d'Aratus en troisième personne. Cette espèce de préface finit par ces mots : « Quia simillimo in idipsum suggerunt. » Ensuite commence : « ALIA DESCRIPTIO PRÆFATIONIS. Subtus terra firmantur signa vi. . . » Fin : « . . . pisces, cetus, orion. » Puis : « DESCRIPTIO DVORVM HEMISPHERIVM. Habet autem pondus totum medium terræ. . . » Au verso est la représentation assez grossière des deux hémisphères célestes.

« ARATI GENVS. Aratus patris quidem est Athenodori filius. . . » Fin : « . . . et scire magnum loqui peritiæ mathematicæ reperimus illum et sup. »

« DE CAELI POSITIONE. Cælum circulis quinque distinguitur. . . » Fin : « . . . Anteposita his deformia. »

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXV, fol. 95 v°.

<sup>2</sup> C'est à tort, je crois, que d'anciens catalogues annoncent que le ms. 42 de Saint-Martin contenait la Musique de Boèce à la

suite de l'Arithmétique. Voyez Montfaucon, *Bibliotheca biblioth.*, t. II, p. 334; papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 37; Dorange, *Catalogue des manuscrits de la biblioth. de Tours*, p. 189, col. 2.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

« DE STELLIS FIXIS ET STANTIBVS. Stellarum aliæ cum cælo feruntur. . . »

Je ne parcourrai pas les autres titres. Je remarquerai seulement que les autres chapitres sont accompagnés des diverses figures des constellations dont on parle, que plusieurs pages ont été déchirées en tout ou en partie, et que ce livre finit par les mots : « Adeptos fuisse opinabantur victoriam. EXPLICIT LIBER ASTROLOGORUM. »

Suit le titre : « EXCERPTA DE ASTROLOGIA. Duos extremi vertex mundi quos appellant polos. . . » Fin : « usque decurrit accipiens. » — Puis : « DE ORDINE AC POSITIONE STELLARUM PER SIGNA. Est quidem hic ordo. . . » Il y a également ici les figures des signes et des pages déchirées. Il paraît qu'il y en a au moins quatre ou cinq à la fin. La dernière figure qui termine la dernière page subsistante est celle du navire *Argo*.

Grâce à Bréquigny, nous voilà bien fixés sur le contenu du ms. 42 de Saint-Martin. Il y a une quarantaine d'années, ce volume devait être dans la bibliothèque de Tours, à peu près tel que Bréquigny l'avait vu au XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, il figure dans les termes suivants sur le catalogue rédigé par Chauveau (fol. 51 v<sup>o</sup> et 52) :

Venerabilis Bedæ liber de naturis rerum, de compoto etc. Varii tractatus de Paschate celebrando, de ponderibus et mensuris in liquidis, de temporibus. Boethius de arithmetica et musica. Liber astrologorum cum vita Arati etc. Parchemin. 42, 240, X<sup>e</sup> siècle. Volume in-folio. Saint-Martin.

De ce précieux manuscrit la bibliothèque de Tours ne possède plus que le second quart. Que sont devenues les trois autres parties, savoir : 1<sup>o</sup> le traité de Bède sur la nature des choses et la chronique du même auteur; 2<sup>o</sup> sept petits opuscules sur les poids, les mesures, le comput, etc.; 3<sup>o</sup> l'Arithmétique de Boèce et les Phénomènes d'Aratus? A cette triple question je n'hésite pas à répondre :

1<sup>o</sup> Les traités de Bède arrachés en tête du manuscrit dont il s'agit ont servi à former le ms. 87 du fonds Libri : « Beda, de natura rerum. Manuscrit sur vélin, à deux colonnes, in-folio, du IX<sup>e</sup> siècle. »

2<sup>o</sup> Les opuscules sur les poids, les mesures, etc. ont été employés à constituer le ms. 88 du même fonds Libri : « Varia de ponderibus etc. Manuscrit sur vélin, à longues lignes et à deux colonnes, in-folio, du IX<sup>e</sup> siècle. »



3° L'Arithmétique de Boèce et les Phénomènes d'Aratus sont devenus le ms. 30 du même fonds Libri : « Boetius de arithmetica. Arati astronomia. Manuscrit sur vélin, à longues lignes. Avec grandes figures à la plume. Quelques figures ont été enlevées. »

Les identifications que je propose se vérifieront, je n'en doute pas, le jour où l'on pourra rapprocher les mss. 87, 88 et 30 de Libri de la description si détaillée que Bréquigny nous a laissée du ms. 42 de Saint-Martin de Tours. Dès maintenant la preuve matérielle est faite pour le n° 87. Une remarque de Bréquigny nous a avertis que le copiste du ms. 42 de Saint-Martin, arrivé aux mots *Sancti Johannis consecravit ecclesiam*, avait été arrêté par la mauvaise qualité du parchemin, qu'il avait laissé en blanc le reste du feuillet et qu'il avait repris la suite de sa transcription *Jovianus mensibus VIII. . .* au haut du feuillet suivant. Or, le ms. 334 de Tours, dont les trois premiers cahiers ont été enlevés, commence par les mots *Jovianus mensibus VIII. . .* Si, comme je l'ai supposé, ces trois cahiers ont servi à former le ms. 87 de Libri, ledit ms. 87 doit se composer d'environ 24 feuillets et contenir d'abord le traité de Bède sur la nature des choses, puis la chronique du même auteur, jusques et y compris les mots *Sancti Johannis consecravit ecclesiam*. Ceci posé, je laisse la parole au docteur Karl Zangemeister qui a pu examiner le ms. 87 de Libri et qui l'a signalé dans les termes suivants à l'Académie des sciences de Vienne, en 1876<sup>1</sup> :

Ashburnham. — Libri LXXXVII. Membranaceus, 22 foliorum, binis columnis, scriptus sæculo IX. Insunt notæ Tironianæ. La note de provenance *Est Sancti Joannis in Valle* émane vraisemblablement de Libri. — Commencement : « VERSUS BEDÆ presbte'. Naturas rerum. . . » Fol. 12. « DE SEX HUIUS SÆCULI ÆTATIBUS. De sex hujus mundi ætatibus ac septima vel octava. » — Fin : « Sancti Johannis consecravit ecclesiam. »

Il n'est pas besoin d'indiquer la portée des constatations du docteur Zangemeister; je dois me borner à résumer une discussion déjà trop longue. Postérieurement à l'année 1840, on a enlevé les trois quarts

<sup>1</sup> *Bericht über die Durchforschung der Bibliotheken Englands*, p. 87. (*Sitzungsberichte der phil.-hist. Classe der kais. Akademie der Wissenschaften*, LXXXIV, 569.)

de l'ancien ms. 42 de Saint-Martin de Tours. Des parties enlevées on a formé trois petits manuscrits que lord Ashburnham a acquis en 1847. Sur l'un de ces manuscrits, le faussaire a ajouté une note destinée à induire en erreur sur l'origine première du manuscrit. Pour rétablir le manuscrit de Saint-Martin dans l'état primitif, il faudrait : 1° remettre en tête du ms. 334 de Tours les trois cahiers qui forment le ms. 87 de Libri; 2° ajouter à la fin du même ms. 334 les cahiers qui portent dans le fonds Libri les n<sup>os</sup> 88 et 30.

A titre de renseignement, je ferai observer que Libri, qui a vendu en 1847 au comte d'Ashburnham des lambeaux dénaturés du ms. 42 de Saint-Martin, avait examiné ce manuscrit en 1842 à la bibliothèque de Tours. Le fait est établi par des signes qu'il a tracés de sa main sur le catalogue de Chauveau que possède maintenant la Bibliothèque nationale.

## LXXXVII

## VÉGÈCE, EN FRANÇAIS.

Sur le second catalogue des manuscrits de Saint-Martin de Tours<sup>1</sup>, l'article 197 est ainsi conçu :

L'art de la chevalerie, traduit du latin de Végèce en 1380, avec plusieurs balades en vers français sur la guerre, dont l'une par Eustache Morel, bailli de Senlis, qui peut être le traducteur de l'ouvrage. Nota une belle vignette au commencement, qui représente une réception de chevaliers.

Cette traduction de Végèce est portée sous le n<sup>o</sup> 121 au Catalogue des manuscrits de Saint-Martin, publié par Montfaucon<sup>2</sup>.

Il n'y a plus de traduction française de Végèce à la bibliothèque de Tours. Le manuscrit dont il vient d'être question pourra t bien être celui que Haenel a signalé dans la bibliothèque particulière de Chalmel : « Vegetius, de re militari, en français, sæculi xiv, membranaceus, in-quarto. »

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 34 v<sup>o</sup>.

<sup>2</sup> *Bibliotheca bibliothecarum mss.*, t. II, p. 1338.

## LXXXVIII

LES ÉTYMOLOGIES D'ISIDORE (VII<sup>e</sup> OU VIII<sup>e</sup> SIÈCLE).

L'église de Saint-Martin de Tours possédait l'un des plus anciens exemplaires des *Étymologies* d'Isidore. A ma connaissance, il n'en existe plus que la description contenue dans le second catalogue des manuscrits de Saint-Martin<sup>1</sup>. Cette description me paraît mériter beaucoup de confiance; elle doit être l'œuvre d'un bénédictin de la congrégation de Saint-Maur :

61. Sancti Isidori Hispalensis Etymologiarum libri. Ce manuscrit, dont il manque des cahiers au commencement et à la fin, est à peu près du temps de l'auteur, comme paraissent le prouver plusieurs notes marginales, dont en voici une : « A mundi origine usque in præsens annum, qui est æra 666, dinumerantur anni v<sup>m</sup> DCCCLX<sup>2</sup>, » ce qui revient à l'an 628 de notre comput, déduction faite de la différence de l'ère d'Espagne, où ce manuscrit semble avoir été écrit. Il porte au reste presque toutes les marques du VII<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle : forme presque carrée; signature des cahiers vers le fond de la marge intérieure; lignes blanches horizontales excédant les marges tant intérieures qu'extérieures; perpendiculaires prolongées au delà des horizontales; titres en onciales rouges; écritures, enfin, demi-onciales et minisculo-cursives, mélangées, liées, conjointes, indistinctes, élégantes cependant; solécismes d'ailleurs et barbarismes fréquents.

## LXXXIX

## ŒUVRES DE VIRGILE.

Le Catalogue des manuscrits de Tours par Chauveau (fol. 4 v<sup>o</sup> et 5) contient trois articles sous le nom de Virgile :

Virgilii opera. Parchemin. Un volume in-folio. Défectueux.

Commentarius in Virgilii Æneidos. Parchemin. N<sup>o</sup> 193. 1435, un volume in-quarto. Saint-Martin. Défectueux. Ambasiæ scriptus.

Virgilii Bucolica et Georgica. Parchemin. N<sup>o</sup> 419. Un volume in-12. Saint-Gatien.

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 28. — <sup>2</sup> Le dernier signe est un épisème.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Les deux derniers de ces articles correspondent aux manuscrits qui portent aujourd'hui les n<sup>os</sup> 877 et 878 à la bibliothèque de Tours. Quant à l'exemplaire de Virgile, désigné dans le premier article, nous avons à en regretter l'absence. Haenel l'avait vu en 1826 : « Virgilio Aeneis; sæc. XI-XII; membranaceus, in-folio, mutilus. » Dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'auteur du second catalogue des manuscrits de Saint-Martin<sup>1</sup> l'avait indiqué en deux mots : « Virgilius. x<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle. »

Je serais bien étonné si le Virgile de Saint-Martin de Tours n'était pas devenu le n<sup>o</sup> 22 du fonds Libri : « Virgilio opera. Manuscrit sur vélin, à deux colonnes, in-folio, du IX<sup>e</sup> siècle. L'écriture de ce précieux manuscrit est très petite. »

### XC

TRAITÉ DE PRISCIEŒ SUR LES PREMIERS VERS DE L'ÉNEÏDE (IX<sup>e</sup> SIÈCLE?).

Le ms. 887 de la bibliothèque de Tours est un recueil des poésies de Prudence que l'évêque d'Auxerre Hérilbaud (829-857) avait offert à l'église d'Auxerre. On y trouve aujourd'hui les vers 1-855 de la Passion de saint Romain, l'Apothéose, les vers 1-742 de l'Hamarti-génie, et les deux livres contre Symmaque, moins les vers 1-59 de la préface du livre I et les vers 933-1132 du livre II.

Ce volume est venu de l'abbaye de Marmoutier, où il portait le n<sup>o</sup> 122. Il se terminait jadis par le traité que Priscien a composé sur le premier vers de chacun des livres de l'Énéide.

« Le dernier ouvrage dans ce manuscrit, dit dom Gérou, est le livre de Priscien pour l'instruction des enfants, prise des douze premiers vers de l'Énéide de Virgile. Ce dernier ouvrage est moins ancien que les autres, le caractère ne paraissant être que du XII<sup>e</sup> siècle. »

A ce sujet, Chalmel ajoute une observation très précise :

« Au lieu de dire : *les douze premiers vers de l'Énéide*, il est plus exact de dire : *le premier vers de chacun des douze livres de l'Énéide*.

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 35.

Cependant il y manque l'explication du premier vers de chacun des deux derniers livres, et même celle du dixième n'est pas entière. »

Le volume était encore intact du temps de Chauveau, qui l'a ainsi enregistré dans son catalogue (fol. 3 v<sup>o</sup> et 4) :

Prudentii Hymnus de sancto Romano. Apotheosis. Contra Symmachum libri duo. x<sup>e</sup> siècle. — Prisciani<sup>1</sup> liber ad pueros de arte; ex XII primis versibus librorum Æneidorum. xi<sup>e</sup> siècle. Parchemin; n<sup>o</sup> 122. Un volume in-folio. Marmoutier.

Je suis porté à croire que les feuillets arrachés à la fin du ms. 122 de Marmoutier, aujourd'hui 887 de Tours, ont été employés à former le n<sup>o</sup> 25 du fonds Libri : « Liber Prisciani ex duodecim primis versibus Æneidos. Manuscrit sur vélin, à longues lignes, in-folio, du ix<sup>e</sup> siècle. »

L'origine que j'assigne hypothétiquement au ms. 25 de Libri serait mise hors de toute contestation, s'il était constaté que le texte de Priscien s'y arrête avant la fin de l'explication consacrée au premier vers du X<sup>e</sup> livre. Il faudrait aussi s'assurer si, au commencement de ce même ms. 25 de Libri, il n'y a pas trace des derniers vers du poème de Prudence contre Symmaque.

## XCI

COMMENTAIRE DE JEAN DE SEGARELLIS SUR LES TRAGÉDIES DE SÉNÈQUE.  
(XV<sup>e</sup> SIÈCLE).

Sous le n<sup>o</sup> 407 de leur bibliothèque, les chanoines de Saint-Gatien conservaient un exemplaire du commentaire de Jean de Segarellis sur les tragédies de Sénèque. Ce manuscrit fut envoyé, le 20 août 1795, par l'administration de Tours au Comité d'instruction publique à Paris<sup>2</sup>; il forme aujourd'hui le n<sup>o</sup> 10313 du fonds latin à la Bibliothèque nationale (jadis n<sup>o</sup> 144 du Supplément).

<sup>1</sup> Cet article a été biffé par Libri sur l'exemplaire du catalogue de Chauveau qu'il avait emporté à Tours.

<sup>2</sup> *Le cabinet des manuscrits de la Bibl. nat.*, t. II, p. 13. — D'après une note de Chalmél, que j'ai trouvée dans le ms.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Fol. 11. « In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti, gloriose Marie Dei genitricis et semper virginis, Johannis Baptiste et alterius evangeliste, Petri et Pauli et felicis Apostolorum cetus ac totius celestis curie paradisi, que sit in ultimis quies nostra. Amen, amen, amen. Viro spectabili semper amico circumspecto Nicolao Rubeo de Alatro, silentiario secretorumque clavigero magnanimi presidis honorati Gaytani Fundorum, Campanie et maritime comitis, parmigena, tuus Johannes de Segarellis, vota salutis ac optare jugiter et optinere que bona sunt. Desiderium tuum laudabile nimis est quod nunquam te rapit nisi sotia virtute nascatur. . . »

Suit l'indication du feuillet auquel commence le commentaire de chaque tragédie : « Hercules furens, » fol. 13 v°; « Tyestes Tantalus, » fol. 43; « Thebays, » fol. 60; « Ypolitus, » fol. 74 v°; « Edyppus, » fol. 98; « Troas, » fol. 113; « Medea, » fol. 135 v°.

En tête du volume (fol. 1 et 2) sont copiées différentes sentences, dont la première est : « Honesta cupere laudabilis est voluptas; at lubrica petere que mores non hedificant, increpabilis est voluptas. »

Volume sur papier. 300 millimètres sur 205. Écriture à longues lignes, du xv<sup>e</sup> siècle.

## XCII

### LA THÉBAÏDE DE STACE.

Il manque à la bibliothèque de Tours un exemplaire de la Thébaïde de Stace. Haenel<sup>1</sup> l'indique en ces termes : « Statii Thebaidos libri XII cum commentariis, sæculi XII, membranaceus, in-folio. » — D'autre part, on lit sur le catalogue de Chauveau (fol. 5 v° et 6) : « Statii Thebaidos libri XII. Parchemin. N° 207. Un volume in-folio. » — Aux indications de Chauveau Libri a ajouté<sup>2</sup> ces notes : « xiv<sup>e</sup> siècle. Petit in-folio. Écrit en Italie avec des gloses. Il y a des notes curieuses sur les gardes sur divers sujets. »

1296 de Tours, le volume de Saint-Gatien contenant le commentaire sur les tragédies de Sénèque fut envoyé à Paris, en même temps qu'un Tércence avec peintures (aujourd'hui le n° 924 des manuscrits de

Tours), sur une demande du Comité d'instruction publique en date du 20 août 1793.

<sup>1</sup> *Catalogi*, col. 482.

<sup>2</sup> Sur le fol. 6.

Tout cela est assez vague. Nous serons mieux renseignés par une notice de Bréquigny<sup>1</sup>, dont je vais reproduire la substance :

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Statii Thebaidos libri duodecim, cum scholiis interlinearibus et marginalibus; manuscriptus codex membranaceus, annorum 600 aut 700, ex bibliotheca Sancti Martini Turonensis, in-quarto, sur deux colonnes.

Le couvercle de ce manuscrit est emporté. Je n'y trouve point de numéro et il n'en est point fait mention sur le catalogue<sup>2</sup> de la bibliothèque dont il fait partie. Il n'a d'autre ornement que quelques titres et quelques capitales rouges. D'ailleurs il est fort bien écrit, mais d'une encre rousse fort mauvaise, et très défigurée par les scholies, qui sont de la même main que le manuscrit et qui ne me paraissent d'aucun prix.

On lit d'abord cette petite préface<sup>3</sup> : « Quæritur quo tempore fuerit iste Statius; sed constat veraciter fuisse cum temporibus Vespasiani. . . — . . . Sursulus autem agnomine, quasi sursum canens. » (Glossa interlinearis addit : « id est super omnes poetas. »)

Ensuite commence le premier livre de la Thébaïde<sup>4</sup>. A la tête du second livre est un prologue en douze vers : « At Maia genitus superas remeabat ad auras. . . » Les autres livres, hormis le sixième, sont aussi précédés chacun de leur prologue ou argument en douze vers chacun. Le premier n'en a point.

A la fin du poème on lit : « Papini Sursuli Statii Thebaidos liber duodecim felicitè explicuit. Amen. »

Puis, tout de suite : « DE ANIMANTIBVS AMBIGENIS.

Hæc sunt ambigua quæ nuptæ dispare constant :  
Burdonem sonipes generat commixtus asellæ. . . »<sup>5</sup>

Puis, cette épigramme, sans titre :

Si memini fuerant tibi quatuor, Helia, dentes. . .

Puis, cette note singulière : « Duodecim versus Virgilii ex quibus Priscianus librum fecit suum, sumpta ab eis materia. » Ces douze vers sont le premier de chacun des douze livres de l'Énéïde.

Un dernier supplément d'information nous est apporté par le second

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXV, fol. 100.

<sup>2</sup> Le catalogue publié par Montfaucon.

<sup>3</sup> Bréquigny a copié cette préface en entier.

<sup>4</sup> Bréquigny a relevé les variantes de ce premier livre.

<sup>5</sup> Bréquigny a copié les sept vers de cette pièce, et les deux distiques de celle qui venait après.

catalogue des manuscrits de Saint-Martin, celui dont j'attribue la rédaction à un bénédictin fort expert en paléographie. Nous y lisons, sous le n° 211 : « Papinii Sursuli Statii Thebaidos libri XII, cum glossa interlineari; VIII<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle; 9 pouces de haut sur 7 de large<sup>1</sup>. »

On voit combien les critiques qui ont parlé du Stace de Saint-Martin sont partagés sur l'âge de ce manuscrit. Pour moi, je me sens tout porté à accepter le témoignage de l'auteur du second catalogue, et je ne doute pas que le Stace de Saint-Martin ne soit devenu le n° 24 du fonds Libri : « Statii liber Thebaidos. Manuscrit sur vélin, à deux colonnes, in-folio, du IX<sup>e</sup> siècle. L'écriture de ce manuscrit ressemble beaucoup à celle de Virgile du n° 22 (c'est-à-dire d'un volume que j'ai été amené par d'autres raisons à considérer comme sorti de la bibliothèque de Saint-Martin de Tours). Tout le poème est accompagné d'une glose également du IX<sup>e</sup> siècle. »

Je serais fort étonné si, quand on voudra bien examiner le ms. 24 de Libri, on n'y trouve pas toutes les particularités signalées par Bréquigny et si l'on ne constate pas que ce manuscrit a 9 pouces de haut sur 7 de large.

### XCIII

#### POÈME DE SAINT ORIENT ET VISION DE WETTIN (IX<sup>e</sup> SIÈCLE).

Le ms. 118 de Saint-Martin se composait de sept pièces principales, copiées, selon toute apparence, par différentes mains du IX<sup>e</sup> ou du X<sup>e</sup> siècle : 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> les traités de saint Augustin, « de Moribus ecclesiæ » et « de Animæ quantitate »; 3<sup>o</sup> la passion de sainte Barbe; 4<sup>o</sup> les règles monastiques intitulées : « Traditio de ordine monachorum »; 5<sup>o</sup> les vers de saint Orient; 6<sup>o</sup> la relation de la vision de frère Wettin; 7<sup>o</sup> des extraits de saint Augustin.

Toutes ces pièces sont indiquées dans les anciennes notices du manuscrit, aussi bien dans le catalogue du XVIII<sup>e</sup> siècle publié par Mont-

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 35 v°.



faucou<sup>1</sup> que dans les catalogues du XIX<sup>e</sup> siècle rédigés par Chalmel<sup>2</sup> et par Chauveau<sup>3</sup>. Le ms. 284 de la bibliothèque de Tours, qui répond au n<sup>o</sup> 118 de Saint-Martin, ne nous offre plus que les quatre premières pièces et la septième. La cinquième et la sixième ont disparu, lacune que M. Dorange<sup>4</sup> n'a pas manqué de signaler.

Je puis indiquer le sort des feuillets qui ont disparu du ms. 284 et qui contenaient les vers de saint Orient et la vision de frère Wettin. On en a constitué un petit volume qui forme le n<sup>o</sup> 73 de la collection vendue en 1847 par Libri à lord Ashburnham : « 73. Incipiunt versus libri primi sancti Orientis, Visio Wettini etc. — Manuscrit sur vélin, à deux colonnes, in-folio, du IX<sup>e</sup> siècle. »

Je crois que l'origine attribuée par moi au ms. 73 du fonds de Libri est hors de toute contestation; les feuillets dont il est composé doivent s'adapter rigoureusement au ms. 284 de Tours pour y combler la lacune indiquée par M. Dorange, et, sans même faire un rapprochement, assez difficile dans les circonstances actuelles, on pourra, je n'en doute pas, vérifier l'exactitude de ma conjecture, en comparant le texte manuscrit des vers de saint Orient avec l'édition qu'en a donnée dom Martène. C'est en effet d'après le ms. 118 de Saint-Martin de Tours que dom Martène<sup>5</sup> a réussi à publier le poème de saint Orient d'une façon plus complète que ses devanciers. Si le ms. 73 de Libri contient les parties du poème qui manquaient aux éditions antérieures, on en pourra conclure que ce manuscrit est bien celui de Saint-Martin, d'autant mieux que le manuscrit de Libri nous offre la vision de Wettin à la suite des vers de saint Orient, absolument comme l'annoncent les trois notices du manuscrit de Saint-Martin.

Je dois ajouter que Libri a vu le ms. 118 de Saint-Martin à la bibliothèque de Tours en 1842. C'est lui qui, en regard de l'article consacré à ce manuscrit dans le catalogue de Chauveau<sup>6</sup>, a tracé une

<sup>1</sup> *Bibliotheca biblioth.*, t. II, p. 1338.

<sup>2</sup> Ms. 1296 de Tours.

<sup>3</sup> Fol. 41 v<sup>o</sup>.

<sup>4</sup> *Catalogue des manusc. de Tours*, p. 160.

<sup>5</sup> *Thesaurus anecdotorum*, t. V, p. 17-46.

Comparez *Hist. litt. de la France*, t. II, p. 256.

<sup>6</sup> Sur un feuillet intercalaire.

note ainsi conçue : « IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle, de diverses mains, avec quelques additions du XII<sup>e</sup> siècle. » Je dois encore faire observer que, sur l'exemplaire du catalogue de Chauveau qui a été entre les mains de Libri, les deux lignes relatives aux vers de saint Orient et à la vision de Wettin ont été biffées de deux traits de plume.

## XCIV

## L'ALEXANDRÉIDE DE GAUTIER DE CHÂTILLON.

Une ancienne copie de ce poème formait le n<sup>o</sup> 2 des manuscrits de Saint-Martin de Tours. Le catalogue du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> le décrit en ces termes : « Poeta anonymus de gestis Alexandri Magni . . . ; annorum 400. In fine codicis exhibetur epistola Ludovici XI adhuc delphini, scripta anno 1449, sexto Aprilis, pro Johanne Majori, confessario suo et præceptore, ad Remenses canonicos . . . »

Bréquigny<sup>2</sup> nous a conservé sur ce manuscrit, aujourd'hui disparu, des détails fort précis, qui le feront reconnaître s'il n'a pas été détruit :

Le manuscrit dont il s'agit ici est un in-quarto de 184 pages, dont les marges fort larges, le haut et le bas des pages sont chargés de scholies, et souvent même les intervalles des lignes. Il est fort bien écrit, mais si défiguré par ces scholies interlinéaires, qui sont elles-mêmes d'un caractère si mince, quoique fort net, et si remplies d'abréviations qu'elles fatiguent beaucoup les yeux. Le livre est sur d'assez beau vélin et orné de lettres peintes, agréablement enluminées. Une singularité remarquable dans ce manuscrit, c'est que le vélin sur lequel il a été écrit avait précédemment servi à écrire autre chose . . .

Je trouve ce distique à la fin des scholies :

Sicut Alexandri superabit gloria tempus,  
 Vivet Galfridi Victriacensis opus.

On remarque sur le dernier feuillet la copie d'une lettre de Louis XI, encore dauphin, que nous allons transcrire ici. Elle est de 1429 (1434 ou 1449, suivant d'autres notices).

<sup>1</sup> Montfaucon, *Biblioth. biblioth.*, t. II, p. 1335.

<sup>2</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXV, fol. 47.

« Ludovicus, primogenitus Caroli Francorum regis, dalphinus Viennensis, dilectis nostris decano et capitulo ecclesiæ Remensis, salutem. Cum nobis a sancta sede apostolica sit indultum ut omnes clerici nostris insistentes obsequiis, fructus omnium beneficiorum suorum, etiam si dignitates, personatus vel officia existant, aut curam habeant animarum, percipiant et habeant cum illa integritate cum qua illos perciperent et haberent, si in ecclesiis in quibus ipsa obtinent beneficia personaliter residerent, distributionibus cothidianis duntaxat exceptis, non obstante quod in ipsis ecclesiis residentiam non fecerint personalem, et cum certis aliis non obstantibus in hujusmodi indulto latius declaratis; significamus vobis quod dilectus et fidelis confessor et eruditor noster magister Johannes Majoris, magister in artibus et licentiatus in legibus, concanonicus vester, ab uno, duobus et tribus annis citra, nostris continue institit obsequiis, et adhuc incessanter insistit. Quare requirimus vos, nichilominus vobis mandantes, quatinus dicto confessori et institutori nostro, vel ejus procuratori pro eo, de fructibus, redditibus, proveniuntibus et emolumentis ad dictos canonicatum et prebendam spectantibus, faciatis integre responderi, taliter quod nobis et dicto confessori nostro debeat esse gratum. Datum Ambasiæ, vi Aprilis, anno Domini mcccc xxviii<sup>1</sup> post Pasca. Sic signatum: Per dominum dalphinum, Guillelmo de Mangon presente: BERTHIER. »

Ce Jean Majoris fut depuis grand chantre de l'église de Saint-Martin de Tours, à laquelle il légua un beau manuscrit de Végèce<sup>2</sup>.

J'ignore ce qu'est devenu l'Alexandrède de Saint-Martin de Tours. Ce manuscrit ne serait-il pas celui que Haenel<sup>3</sup> a signalé comme appartenant, en 1823, à Chalmel: « Gualteri de Castellione Alexandreis, cum commentariis ineditis, membranaceus, in-quarto? »

## XCV

ROMAN D'ALEXANDRE (XIII<sup>e</sup> SIÈCLE).

Le n<sup>o</sup> 242 du fonds de Marmoutier contenait différentes branches du Roman d'Alexandre. Chalmel, dont la notice est reproduite un

<sup>1</sup> Le catalogue publié par Montfaucon indique cette lettre comme datée de 1449; le second catalogue dit qu'elle est du 6 avril 1434 (Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 35 v<sup>o</sup>). Je suis porté à croire que la véritable date était 1434.

<sup>2</sup> On lit à la fin du Végèce conservé à Tours sous le n<sup>o</sup> 815: « Magister Johannes Majoris, ecclesie Beatissimi Martini cantor, et canonicus ejusdem ecclesie, legavit. » Voyez le *Catalogue* de Dorange, p. 378.

<sup>3</sup> *Catalogi*, col. 486.

peu plus loin, y avait relevé le nom de plusieurs trouvères, Ystace, Thomas de Kent, Lambers li Cors et Alexandre de Bernai. Les particularités relevées par Chalmel dans le manuscrit de Tours ne permettent pas de confondre celui-ci avec aucun des nombreux manuscrits du Roman d'Alexandre que M. Paul Meyer a récemment décrits<sup>1</sup> avec sa sagacité habituelle. On peut donc craindre qu'il ne soit à jamais perdu.

Toujours est-il qu'il existait encore en 1842 à Tours. A l'article du catalogue de Chauveau (fol. 8 v°), ainsi conçu : « *Traité de la vie d'Alexandre. Roman. Parchemin, n° 242. Volume in-12. Marmoutier,* » Libri a ajouté ces mots : « *En vers. XIII<sup>e</sup> siècle. In-8°. Gâté, incomplet.* »

Voici maintenant le texte des observations de Chalmel :

Plusieurs auteurs ont travaillé à ce roman, et c'est ce qu'il est facile de voir par les vers suivants :

Moult par fu grant la presce, si com raconte Ystace,  
 Des morts et des navrés qui gissent en la place.

Cet Ystace, Huistache, Wistace, est aussi l'auteur du fameux Roman du Brut. Après lui vient Lambert Le Court :

D'un bon livre latin fis cest translament,  
 Qui mun nom demande ai nom Thomas de Kent.

J'ignore quel est ce Thomas, dont le surnom me paraît indiquer plutôt qu'il était de Caen que de Kent en Angleterre. Un peu plus loin, on lit :

La verté de l'istoir' si com li roys la fist  
 Un clers de Chastiaudun Lambert li Cors l'escrit  
 Qui du latin la trest, et en roman la mist.

Quant à Alexandre de Bernay ou de Paris, voici comment il se désigne :

Alexandre nous dit que de Bernay fu nez  
 Et de Paris refu ses sournoms appelez  
 Qui cy a les siens vers o les Lambert mellez.

On ne connaît point l'ouvrage latin dont ce roman est annoncé pour être la traduction. Je serais tenté de croire qu'il a été puisé dans les différentes vies d'Alexandre écrites en latin. Car l'Alexandréide de Gaultier est probablement postérieure de quelques années.

<sup>1</sup> *Romania*, t. XI, p. 213-332.

## XCVI

ROMAN DE LA ROSE.

---

 MANUSCRITS  
 DE  
 TOURS.

Un exemplaire du Roman de la Rose, qui n'est plus dans la bibliothèque de Tours, figure en ces termes sur le second catalogue des manuscrits de Saint-Martin : « 214. Le Roman de la Rose, avec miniatures. XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. »

Bréquigny<sup>2</sup> lui consacrait cette notice :

Le Roman de la Rose, sans numéro, in-quarto, avec beaucoup de miniatures assez mal dessinées, mais très bien dorées et enluminées. On en a coupé quelques-unes. Il est sur de fort beau vélin, très bien écrit, mais gothique. Je ne lui donne pas plus de 360 ans d'antiquité. Il commence ainsi :

Maintes gens dient que en songes  
 Ha se fables non et mensonges,  
 Mes l'en puet tels songes songier  
 Qui ne sont mie mensongier.

Il finit :

Par grant joliveté coilli  
 La flor du beau rosier foilli,  
 Ainsi hoi la rose vermeille  
 Atant fu jours et ge m'esveille.

Et en gros caractères :

Ci faut li romans de la Rose  
 Ou l'art d'amours est toute enclôse.

Ce livre est relié à la moderne et doré sur tranche.

## XCVII

POÈME PROVENÇAL (XIV<sup>e</sup> SIÈCLE?).

Le ms. 258 de Marmoutier n'est malheureusement désigné que par une mention très brève dans le catalogue de dom Gérou : « Volume in-8°. Roman d'Auzell, en langue provençale. Ce manuscrit est en papier, quoique du XIV<sup>e</sup> siècle. »

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 35 v°.

<sup>2</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXV, fol. 134.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Il est peut-être téméraire d'asseoir une hypothèse sur une désignation aussi sommaire. Je suis cependant bien porté à voir là un livre de fauconnerie, et je me demande si ce ne serait pas le manuscrit que Libri a vendu en 1847 au comte d'Ashburnham sous le titre suivant : « 108. Roman des Oiseaux, par Dandas de Pradas. Manuscrit sur papier de coton, en vers provençaux, à longues lignes, in-4°, du XIII<sup>e</sup> siècle. A la fin de ce précieux volume, il y a un petit traité de fauconnerie du XV<sup>e</sup> siècle, en français. »

### XCVIII

RECUEIL D'ANCIENNES CHANSONS (XIV<sup>e</sup> SIÈCLE).

Je crois bien qu'au nombre des volumes soustraits à la bibliothèque de Tours devait se trouver un ancien recueil de chansons françaises. Ce qui me porte à le supposer, c'est un article de la liste publiée en 1830 par Haenel<sup>1</sup> : « Chansons anciennes en français, sæculi XIV, membranaceus, in-quarto. »

### XCIX

PIÈCES EN ESPAGNOL (XV<sup>e</sup> SIÈCLE).

Dom Gérou indique beaucoup trop sommairement le contenu du ms. 214 de Marmoutier : « Volume in-quarto. Le ms. coté 214 est un recueil de vers et de prose en langue espagnole, et qui a tout au plus trois cents ans d'antiquité. »

Chalmel n'ajoute aucune observation, le ms. 214 étant du petit nombre de ceux qu'il n'était pas encore parvenu à retrouver en 1807. Le manuscrit reparut plus tard. On lit en effet dans le catalogue de Chauveau (fol. 7 v<sup>o</sup> et 8) : « Recueil de vers et de prose, en espagnol. Papier. N<sup>o</sup> 214. Un volume in-quarto. Marmoutier. »

<sup>1</sup> *Catalogi*, col. 483.

## C

## FRAGMENTS DE DIVERS MANUSCRITS.

---

 MANUSCRITS  
 DE  
 TOURS.

On avait réuni dans le ms. 112 de Marmoutier les fragments d'une dizaine de manuscrits dont la notice de dom Gérou, complétée par Chalmel, fait assez bien connaître la nature et la valeur :

Volume in-folio. On y trouve plusieurs pièces disparates et étrangères les unes aux autres, ainsi que nous allons le remarquer :

1° La première feuille est une partie d'un ancien calendrier. [Ce calendrier, dont nous avons les six derniers mois, me paraît avoir été à l'usage de l'église de Chartres. J'en juge par la fête de la dédicace marquée au 17 octobre, et par celle de saint Souleine, évêque de Chartres, au 24 septembre. On y trouve saint Thomas de Cantorbéry. Ce calendrier doit avoir été écrit avant la réception du chef de sainte Anne, vers 1210, envoyé à l'église de Chartres par Louis, comte de Blois, puisque la fête de cette sainte ne s'y trouve point marquée, si ce n'est d'une écriture très postérieure. Chalmel.]

2° Les actes des Dix mille martyrs qui suivent ne contiennent que trois feuillets et demi. [Au quatrième est une très ancienne hymne à l'honneur de saint Benoît commençant par les mots *Christe sanctorum*. Chalmel.]

3° Ensuite est une vie de sainte Monégonde, avec un prologue, dont on fait auteur Grégoire de Tours. Le caractère fait voir que cette vie a été écrite au plus tard au commencement du XII<sup>e</sup> siècle. Elle ne contient que quatre feuillets et demi. [Ce fragment, dont s'est servi dom Ruinart, est au plus tard du XII<sup>e</sup> siècle. Chalmel.]

4° Le martyre de sainte Julienne à Nicomédie, dont le caractère paraît être aussi du commencement du XII<sup>e</sup> siècle. Elle n'a que quatre feuillets.

5° Les autres pièces qui suivent sont différents fragments du livre de la Sagesse [du verset 13 du chap. II jusqu'à la fin. Chalmel]; — de l'Ecclésiastique [le prologue, la table des chapitres et les dix premiers, excepté le dernier verset du dixième. Chalmel]; — de l'évangile de saint Matthieu [du prologue au chap. XIII, verset 30, et du chap. V, verset 14, au chap. XV, verset 28. Chalmel]; — et de l'évangile de saint Marc [du prologue au verset 32 du chap. V. Chalmel.] Ces fragments ont plus de huit cents ans d'antiquité [cependant le premier de saint Matthieu ne me paraît pas remonter si haut. Chalmel].

6° Fragment du livre de saint Grégoire intitulé : Morales sur Job, dont l'écri-

ture est de la fin du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle. [Je n'ai pu découvrir l'auteur de cet abrégé des Morales de saint Grégoire. La première ligne de notre fragment répond à la 7<sup>e</sup> de la col. 146 dans l'édition de Denis de Sainte-Marthe; il y a 7 feuillets d'une part, et 17 de l'autre qui sont transposés. Chalmel.]

7<sup>o</sup> Fragment du livre de saint Augustin sur les psaumes, partagé en leçons; il paraît être du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle. [Ce sont les leçons du vendredi et du samedi de la semaine sainte, tirées des Lamentations de Jérémie, de saint Augustin sur le psaume <sup>lxxiii</sup> et de l'épître aux Hébreux. Chalmel.]

8<sup>o</sup> Le reste du manuscrit est un commentaire sur quelques parties du droit civil, écrit vers le milieu du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle. [Les 80 premiers feuillets de cette division sont sans titre ni commencement; mais on trouve au fol. 7<sup>v</sup> *Incipit liber III*, au fol. 18 *Liber IV*, au fol. 32 *Liber V*, au fol. 45 *Liber VI*, et au fol. 57<sup>v</sup> *Liber VII*. Les 18 derniers feuillets sont intitulés : « Liber de varietatibus actionum, » et précédés d'un prologue qui commence par ces mots : *Cum essem Mantuæ*, mais sans nom d'auteur; cependant le titre de l'ouvrage et les premiers mots font connaître que c'est Placentin. Je suis tenté de croire que ces 18 feuillets sont transposés, et qu'ils devraient être mis avant les 80 qui les précèdent. Chalmel.]

Le ms. 112 de Marmoutier, sorti de la bibliothèque de Tours, a été coupé en plusieurs morceaux, dont les plus importants ont été acquis le 12 mai 1832 par la Bibliothèque royale. C'est à l'aide de ces fragments qu'ont été formés les n<sup>os</sup> 9397 et 9735 du fonds latin.

Le ms. 9397 (jadis 545 du Supplément) répond à l'article 5 de la notice de dom Gérou et de Chalmel. Il se compose de 84 feuillets et comprend trois morceaux parfaitement distincts :

1<sup>o</sup> (fol. 1-24). Trois cahiers d'un volume qui contenait sans doute les livres sapientiaux de la Bible. Dans les trois cahiers qui subsistent, et qui portent les signatures *QR VIII*, *QR VIII*, *QR X* (au verso des fol. 8, 16 et 24), nous avons :

a. La fin du livre de la Sagesse, depuis les mots *scientiam Dei habere* (II, 13).

b. Le commencement du livre de l'Ecclésiastique. Fol. 15. « *Incipit prologus libri Hiesu filii Sirach. Multorum nobis et magnorum per legem . . .* » — Fol. 15<sup>v</sup>. « *Incipiunt capitula libri Ecclesiastici.* » — Fol. 17. « *Omnis sapientia a Domino Deo est . . .* » — Le texte s'arrête (fol. 24<sup>v</sup>) aux mots *propter substantiam suam* (X, 33).

Ce fragment consiste en 24 feuillets de parchemin, hauts de 290 millimètres et larges de 215. Écriture du <sup>ix</sup><sup>e</sup> siècle, à deux colonnes.



2° (fol. 25-48). Cinq cahiers d'un évangiliaire carlovingien, contenant une partie des évangiles de saint Matthieu et de saint Marc, savoir :

a. Un fragment de l'évangile de saint Matthieu, depuis les mots *Vos estis lux mundi* (V, 14) jusqu'aux mots *Et sanata est filia ejus ex illa hora* (XV, 28).

b. Le commencement de l'évangile de saint Marc, folio 49 : « Marcus evangelista Dei electus et Petri in baptisate filius. . . » Folio 50 : « Initium evangelii Jhesu Christi filii Dei sicut scriptum est in Isaia. . . » — La copie s'arrête (fol. 60 v°) aux mots *et circumspiciebat videre eam quæ hoc fecerat* (V, 32), une partie de la page restant en blanc.

Les 36 feuillets de parchemin, dont ce fragment est composé, sont hauts de 290 millimètres et larges de 212. Écriture sur deux colonnes, du ix<sup>e</sup> siècle.

3° (fol. 61-84). Trois cahiers contenant le commencement de l'évangile de saint Matthieu, précédé de la préface : « Matheus ex Judea sicut in ordine primus ponitur. . . » Le texte s'arrête (fol. 84 v°) aux mots *non essemus socii eorum in sanguine* (XXIII, 30).

Les 24 feuillets de ce morceau sont hauts de 265 millimètres et larges de 185. Écriture à deux colonnes, du xi<sup>e</sup> siècle.

Le ms. latin 9735 (jadis 544 du Supplément) répond aux quatre premiers articles de la notice de dom Gérou et de Chalmel. Les 13 feuillets de parchemin dont il se compose viennent de deux manuscrits différents :

1° (fol. 1-5). Cinq feuillets d'un manuscrit du xiii<sup>e</sup> siècle, contenant :

a. Folio 1. Les six derniers mois d'un calendrier, dans lequel on remarque ces deux articles, au 24 septembre : « Sollempnis episcopi, » et au 17 octobre : « Dedicatio ecclesie sancte Marie. » Au commencement du mois d'octobre, une main du xiii<sup>e</sup> siècle a ajouté cette note : « Après la seint Rummi nos feson prime matinée et dison, après *Verba mea, Pater noster.* »

b. Folio 2. La passion des Dix mille martyrs. « Decem milia martyrum. Salvatore igitur Domino nostro Jhesu Christo eterni et veri Dei filio apparente in mundo, ut psalmographus cecinit, veritas de terra orta est. »

c. Folio 5 v°. Hymne en l'honneur de saint Benoît : « Christe sanctorum decus atque virtus. . . »

Le manuscrit auquel ont appartenu ces cinq feuillets de parchemin, hauts de 290 millimètres et larges de 210, avait été copié au xiii<sup>e</sup> siècle, sur deux colonnes. — Au haut de la première page on voit la cote 112. C'est le numéro sous lequel était classé, dans la bibliothèque de Marmoutier, le recueil de fragments auquel se rapporte la présente notice.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

2° (fol. 6-13). Huit feuillets d'un recueil de vies de saints, comprenant :

a. Folio 6. Vie de sainte Monégonde, telle que Grégoire de Tours l'a donnée dans son livre intitulé *Vitæ patrum* (c. XIX, éd. Bordier, III, 370-386). « Incipit vita (ou suivant une correction fort ancienne : Prologus in vitam) sancte Monegundis. Insignia divinatorum beneficiorum... » — Folio 6 v°. « Explicit prologus. Igitur beatissima Monegundis Carnotensium urbis indigena... » — Folio 10. « ... proemia largitur aeterna. Explicit vita sanctae Monegundis. »

b. Folio 10. Passion de sainte Julienne. « Incipit passio sanctae Juliane virginis in civitate Nicomedia sub Maximiano imperatore. (Fol. 10 v°) Quidam senatus nomine Eleusius amicus Maximiani imperatoris hic sponsatur quendam (*sic*) puellam nomine Juliana (*sic*) nobilissimam... » La fin manque.

Ces feuillets sont hauts de 287 millimètres et larges de 210. Écriture à deux colonnes, du *xr* siècle.

## APPENDICE.

---

### I

#### LISTE DES OPUSCULES CONTENUS DANS LE MS. 281 DE TOURS.

Le ms. 281 de Tours est, comme je l'ai expliqué plus haut<sup>1</sup>, la première partie de l'ancien ms. 153 de Saint-Martin. Ce manuscrit de Saint-Martin, quand il était complet, renfermait trente et un morceaux. Les vingt-six premiers forment aujourd'hui le ms. 281 de Tours, et les cinq derniers le ms. 75 de Libri. M. Dorange a fait exactement connaître les opuscules 1 et 17-26 ; d'autre part, M. Zangemeister a minutieusement décrit les opuscules 27-31. Pour avoir le dépouillement complet du manuscrit, il reste à indiquer la nature des opuscules 2-16. Je vais donner ce dépouillement, d'après des notes que M. Dorange m'avait adressées le 3 janvier 1870 et dont il n'a pas cru devoir surcharger le catalogue imprimé :

1. Fol. 1. « Incipit epistula sancti Augustini episcopi ad sanctum Hieronimum presbiterum. Domino sancto et desiderantissimo et honorando in Christo fratri et compresbitero Hieronimo, Augustinus, in Domino salutem. Audivi pervenisse in manus tuas litteras meas. . . »

2. Fol. 1 v°. « Epistula sancti Hieronimi ad beatum Augustinum. Domino vere sancto et beatissimo papæ. . . In ipso profectionis articulo. . . »

3. Fol. 2 v°. « Item ejusdem ad Augustinum. Domino vere sancto ac beatissimo papæ. . . Crebras ad me epistulas. . . »

4. Fol. 4 v°. « Epistula sancti Augustini ad sanctum Hieronimum. Domino dilectissimo et cultu sincerissimo caritatis observando. . . Nunquam æque quisquam facere. . . »

<sup>1</sup> Notice XXXV.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

5. Fol. 7 v°. « Item ejusdem ad sanctum Hieronimum . . . Habeo gratiam quod . . . »

6. Fol. 10 v°. « Item sancti Augustini ad sanctum Hieronimum . . . Ex quo cœpi ad te scribere ac tua scripta desiderare . . . »

7. Fol. 13. « Incipit sancti Hieronimi ad sanctum Augustinum . . . Tres simul epistulas immo libellos breves . . . » — Finit par : « . . . in angulo monasterii susurrare. »

8. Fol. 25. « Sancti Augustini ad Præsidium presbyterum . . . Sicut presens rogavi . . . »

9. Fol. 25. « Item sancti Augustini ad Hieronimum presbyterum . . . Quamvis existimem . . . » — Finit par : « . . . ad pristinam concordiam revertisse. »

10. Fol. 31. « Item sancti Hieronimi ad sanctum Augustinum . . . Omni quidem tempore beatitudinem . . . »

11. Fol. 31 v°. « Item Augustini ad Hieronymum presbyterum . . . Jam pridem tuæ caritati . . . » — Finit par : « . . . sed melius hæc minor quam nulla est. »

12. Fol. 49. « Item sancti Hieronimi ad Augustinum papam . . . Anno preterito per fratrem nostrum Asterium . . . »

13. Fol. 49 v°. « Item sancti Hieronimi ad Augustinum papam . . . Cum a sancto fratre nostro sollicite . . . »

14. Fol. 51. « Incipit epistola sancti Augustini ad sanctum Hieronimum de anima. Deum nostrum qui nos vocabit in suum regnum . . . » — Finit par : « . . . quam in suis sacramentis commendavit posse liberari. »

15. Fol. 66. « Incipit rescriptum sancti Hieronimi ad sanctum Augustinum. Virum honorabilem fratrem meum . . . »

16. Fol. 67. « Incipit ad Paulinam de videndo Domino sancti Augustini. Memor debiti quod ex tua petitione et mea promissione . . . » — Finit par : « . . . opere alio experiemur quid disputare valeamus. »

Pour compléter ce dépouillement, je rappelle que les articles 17-26, occupant les folios 97-212 du ms. 28, de Tours, sont minutieusement indiqués dans le catalogue de M. Dorange, à la page 158; et que les articles 27-31, formant aujourd'hui le ms. 75 de Libri, sont décrits avec beaucoup d'exactitude dans la notice de Zangemeister<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voyez plus haut, notice XXXV.

## II

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

TABLE DES HOMÉLIES CONTENUES DANS UN LECTIONNAIRE DE SAINT-MARTIN DE TOURS,  
DU IX<sup>e</sup> SIÈCLE<sup>1</sup>.

Fol. 2. « Evangelium secundum Johannem : In principio. Hæc lectio pro majestate sensus sui a multis et ab omnibus . . . »

Fol. 3. « Cum intraret Jhesus in domum cujusdam principis Fariseorum etc. Frequenter Dominum ad convivium ascissum legimus atque in eisdem conviviis plura operatum fuisse . . . »

Fol. 4 v°. « Item alia de eadem lectione. Et factum est cum intraret Jhesus etc. Sæpe Dominus invitatus ibat ad convivia . . . »

Fol. 5 v°. « Item alia de eadem lectione. Cum intraret Jhesus in domum cujusdam principis. Quotiescunque legimus Dominum ad nuptias . . . »

Fol. 7. « Ascendens Jhesus in naviculam transfretavit etc. Lectio quam audistis in superficie littere valde aperta est . . . »

Fol. 9 v°. « Gratias ago Deo meo semper pro vobis etc. Corinthus civitas est Asiæ quæ Maximæ propterea nominata est . . . »

Fol. 10 v°. « Renovamini spiritu mentis vestræ etc. Ephesii quorum est epistola cujus pars legitur cum magna quidem difficultate . . . »

Fol. 12. « Videte quomodo caute ambuletis. In hac epistola multa laude apostolus Ephesios concelebrat . . . »

Fol. 13. « Confortamini in Domino etc. Hæc lectio præcedenti lectioni congrua est. Isti namque sunt Ephesii quibus apostolus . . . »

Fol. 16. « Erat quidam regulus. Hec lectio que modo recitatur ita ab aliis factis Domini et dictis est absoluta . . . »

Fol. 17 v°. « Confidimus in Domino Jhesu etc. Sancti viri cum mira inter homines faciunt verbis corda audientium . . . »

Fol. 18 v°. « Simile est regnum cælorum homini regi qui voluit rationem ponere cum servis suis. Multa Dominus locutus est in evangelio misericorditer inserens parabolas . . . »

Fol. 21. « Imitatores mei estote etc. Nostis qui sint Philipenses ad quos epistola mittitur cujus pars legitur . . . »

<sup>1</sup> Ms. latin 9603. Voyez plus haut, notice XXII. La confusion qui règne dans le manuscrit a pu amener quelques inexactitudes dans le dépouillement que je donne ici.

Fol. 23. «Abeuntes Pharisei etc. Hæc lectio clara est quia historiam tantum sonat qua docemur. . . »

Fol. 24 v°. «Non cessamus pro vobis orantes et postulantes. Colosenses a civitate, Coloss. dicta est civitas in Asia, ad quos quidem beatus Paulus. . . »

Fol. 27. «Scientes quod hora est jam nos de somno surgere. Hæc lectio pars est epistolæ beati apostoli Pauli que directa est ad Romanos. . . »

Fol. 28. «Cum adpropinquassent Jerosolimis etc. Audivimus ex lectione presenti itinerarium nostri Salvatoris quod salubre nobis esse novimus. . . »

Fol. 30. «Quecunque scripta sunt ad nostram doctrinam scripta sunt. Doctor gentium et magister beatus Paulus apostolus cum Romanis scriberet. . . »

Fol. 31 v°. «Erunt signa in sole et luna et stellis etc. Hujus lectionis tenor si requiritur quo in initio surgat. . . »

Fol. 33 v°. «Sic nos existimet homo ut ministros Christi etc. Corinthiorum locum et causam non est necesse hic repetere. . . »

Fol. 34 v°. «Cum audisset Johannes in vinculis opera Christi etc. Beatus Johannes sicut narrat hec lectio. . . »

Fol. 36. «Gaudete in Domino semper etc. Novimus ex textu epistolæ hujus nullam ecclesiam beato Paulo apostolo fuisse devotiorem. . . »

Fol. 37. «Miserunt Judei ab Jerosolimis etc. Adventu et incarnatione. . . »

Fol. 38. «Multifariam et multis modis etc. Scio vobis notum quia omnis epistola que auctore caret. . . »

Fol. 42 v°. «Et ecce stella quam viderant in Oriente antecedebat eos usque dum veniens staret supra ubi erat puer. De hac stella fuerunt qui dicerent quod ab Oriente. . . »

Fol. 44. «Scimus sanctos evangelistas de Domini nostri Jhesu Christi incarnatione et doctrina secundum quod spiritus sanctus eorum mentes docuit. . . »

Fol. 49 v°. «Hæc lectio a facundissimis patribus satis superque exposita est; facundissimus enim Augustinus set et venerabilis et dulcis eloquio Beda nihil videntur in ea reliquisse intactum. Sed quia importuni exactores cum sitis. . . » Le copiste n'a pas copié le texte auquel se rapporte cette leçon.

Fol. 51. «Erant autem ibi lapideæ hidriæ sex positæ secundum purifica-

tionem Judæorum, capientes singulæ metretas binas vel ternas. Si quærimus qua repositæ fuerint hidriæ et quare secundum purificationem Judæorum. . . »

Fol. 54 v°. « Clara est quidem historia, referente beato Matheo, quia turbæ convenerint ad audiendum Domini sermonem plurimæ. . . »

Fol. 56. « Non necesse erat jactanter ostendere leprosum mundatum quia ipsa sanitas testis erat beneficii sibi collati. . . »

Fol. 58. « Petrus et Johannes ascendebant in templum etc. Multi ex eo quod Dominus dicit iota unum aut unus apex. . . »

Fol. 59 v°. « Gregorius Nazanzenus. De sollempnitate hujus diei pauca dicenda sunt, ut letemur in spiritu, quoniam quidem aliæ aliis sollempnitates geruntur, cultoribus autem verbi in verbo est celebranda festivitas. . . »

Fol. 63 v°. « Manifestavit se Jhesus ad mare etc. Omnibus scripturis excellere sanctum evangelium nemo sapiens sanum negare potest. . . »

Fol. 70. « Iter nostri Salvatoris quo Jerosolimam cum discipulis ire disposuit. . . »

Fol. 74. « Frequenter Dominus et Salvator stagnum vel mare hoc quod Galileæ adjacet regioni immo preterfluit pertransibat. . . »

Fol. 78 v°. « Solemus quidem, ut nostis, quærere atque rimari rationem singularum lectionum, quæ maxima vis est ad perquirendam proprietatem dictorum et maxime in similitudinibus. . . »

Fol. 80. « Flevit Deus super civitatem Jerusalem. In hac lectione sancti evangelii gemina Domini hac Salvatoris nostri natura ostenditur. . . »

Fol. 83. « Homo quidam fecit cœnam magnam etc. Consulens Dominus inbecillitati nostre, aliquando verbis, aliquando nos instruit exemplis. . . »

Fol. 84. « Liber ille cujus pars hæc lectio est, ut novimus, non continetur in canone scripturarum divinarum, sed quia plurimæ et omnia quæ in eo dicuntur saluti humane sit (*sic*) proficua. . . »

Fol. 86. « Cum multa turba esset cum Jhesu et cetera. Miracula Domini et Salvatoris nostri ita debent accipi ut significatione sui certa misteria credantur ostendere. . . »

Fol. 88. « Hæc quæ de Domino impleta recitantur poterant quidem simpliciter et intellegi. . . »

Fol. 91 v°. « Beatus Lucas evangelista, infantiam (*sic*) nostri Salvatoris narrata, scilicet quomodo angelo annuntiante conceptus et editus sit in Bethleem et quomodo ab angelo pastores. . . »

Fol. 94 v°. « Sanctus Mathæus generatione[m] Christi, secundum quod Spiritus sanctus ei imperavit et calamum ejus rexit, describere studuit. . . »

Fol. 96. « Evangelium secundum Lucam. Sicut de Domini humanitate quomodo carnem susceperit. . . »

Fol. 96. « Recessurus Dominus de mundo ad patrem a quo veniat studuit discipulos suos consolari. . . »

Fol. 96 v°. « Pars epistolæ ad Corinthios. Expurgate vetus fermentum. Si hujus partis epistolæ materies requiratur, hec esse invenitur. Beatus Paulus apostolus, veniens in partes Asiæ, in provincia Achaia. . . »

Fol. 97. « Homo quidam erat dives qui habebat vilicum. Perpetuo odio Scribas et Phariseos contra Dominum laborasse nullus qui ambigat, nullus qui ignoret. . . »

### III

TABLE DU SECOND VOLUME DE L'HOMILIAIRE ATTRIBUÉ À ALCUIN, D'APRÈS L'ANCIEN MS. 85 DE SAINT-MARTIN DE TOURS.

Fol. 3 v°. « Incipit sermo beati Hieronimi de vespere sabbati in nocte sancta. Quomodo juxta Matheum vespere sabbati Maria Magdalenæ vidit Dominum resurgentem. . . »

Fol. 4. « Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, vespere sabbati quæ lucescit. . . Incipit omelia ejusdem lectionis, dicenda in vigiliis Paschæ, Bedæ venerabilis presbiteri. Vigiliis nobis hujus sacratissime noctis. . . »

Fol. 7. « Sermo beati Maximi episcopi de die sancto Paschæ. Non in merito, fratres, hodierna die psalmus hic legitur. . . »

Fol. 7 v°. « IIII. Item ejusdem sequentia de sancto Paschæ. Magnum, fratres, et mirabile donum concessit nobis. . . »

Fol. 8 v°. « Lectio sancti evangelii secundum Marcum. In illo tempore, Maria Magdalenæ et Maria Jacobi et Salome abeuntes. . . Incipit homelia beati Gregorii lectionis ejusdem. Multis vobis lectionibus, fratres karissimi, per dictatum loqui consuevi. . . »

Fol. 9 v°. « VI. Item unde supra. Benefitia Dei nostri cum magna atque mirifica sint. . . »

Fol. 10 v°. « VII. In secunda feria festi paschalis. Sermo beati Maximi episcopi. Exultandum nobis est, fratres, in hac die quam fecit Dominus. . . »



Fol. 12. « VIII. Item ejusdem, de eadem die. Diximus, fratres, quod ad similitudinem Evæ Petrum ostiaria mulier quoque decæperit. . . »

Fol. 13. « Lectio sancti evangelii secundum Lucam, legenda feria II festi paschalis. In illo tempore, duo ex discipulis Jhesu ibant in castellum. . . IX. Item omelia beati Gregorii pape, de eadem lectione. In cotidiana vobis sollemnitate laborantibus pauca loquenda sunt. . . »

Fol. 13 v°. « Item feria III paschalis. Lectio sancti evangelii secundum Lucam. In illo tempore, stetit Jhesus in medio discipulorum. . . X. Item omelia venerabilis Bedæ presbiteri, de eadem lectione. Gloriam suæ resurrectionis Dominus et redemptor noster paulatim discipulis. . . »

Fol. 16. « Item in quarta feria paschali. Lectio sancti evangelii secundum Johannem. In illo tempore, manifestavit se Jhesus iterum discipulis suis. . . XI. Item omelia ejusdem lectionis beati Gregorii. Lectio sancti evangelii quæ modo in vestris auribus lecta est. . . »

Fol. 18 v°. « Item in v feria paschale. Lectio sancti evangelii secundum Johannem. In illo tempore, Maria stabat ad monumentum. . . XII. Item omelia ejusdem lectionis beati Gregorii papæ. Maria Magdalenæ quæ fuerat in civitate peccatrix. . . »

Fol. 21 v°. « Item in vi feria paschali. Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, undecim discipuli abierunt in Galileam. . . »

Fol. 22. « XIII. Item omelia venerabilis Bedæ presbiteri de eadem lectione. Evangelica lectio, fratres karissimi, quam modo audivimus. . . »

Fol. 24. « In die Sabbati post Pascha. Lectio sancti evangelii secundum Johannem. In illo tempore, cum sero esset die illo una sabbatorum. . . XIII. Item omelia ejusdem lectionis beati Agustini episcopi. Cum esset sero die illo una sabbatorum et fores essent clause. . . »

Fol. 24 v°. « Dominica in octabas Paschæ. Lectio sancti evangelii secundum Johannem. In illo tempore, Thomas unus ex duodecim. . . Item omelia ejusdem lectionis beati Gregorii papæ. Prima lectionis hujus evangelicæ quæstio animum pulsat. . . »

Fol. 28. « In Pascha annotina. Lectio evangelii secundum Johannem. In illo tempore, erat homo ex Pharisæis, Nichodemus nomine. . . XVI. Item omelia venerabilis Bedæ presbiteri de eadem lectione. Sicut ex lectione sancti evangelii, fratres karissimi, audistis, princeps Judæorum venit ad Jhesum nocte. . . »

Fol. 30 v<sup>o</sup>. « XVII. Item in lætania majore. Sermo beati Maximi episcopi, de jejuniis Ninevitarum. (Fol. 31) Legimus in prophetis cum Ninive civitati subversio divinitus immineret et juxta sententiam Dei destruendi illam tempus ingrueret . . . »

Fol. 31 v<sup>o</sup>. « XVIII. Item sermo beati Agustini episcopi, de jejuniõ. Quoniam jejuniorum tempus est, fratres karissimi, de jejuniõ cum sanctitate vestra tractandum est. . . »

Fol. 32 v<sup>o</sup>. « Item in lætania majore. Lectio sancti evangelii secundum Lucam. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Quis vestrum habet amicum . . . XVIII. Item omelia lectionis ejusdem Bedæ presbiteri. Rogatus a discipulis Salvator non modum formamque orationis. . . »

Fol. 35 v<sup>o</sup>. [« Dominica I post octabas. Evangelium secundum Johannem<sup>1</sup>.] In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Ego sum pastor bonus . . . [XX. Item omelia beati Gregorii papæ<sup>2</sup>.] Audistis, fratres karissimi, ex lectione evangelica eruditionem vestram. . . »

Fol. 37 v<sup>o</sup>. [« Dominica II post octabas Paschæ. Evangelium secundum Johannem<sup>3</sup>.] In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Modicum etiam non videbitis me . . . XXI. [Omelia venerabilis Bedæ presbiteri<sup>4</sup>.] Læta Domini et Salvatoris nostri promissa, fratres karissimi, læto cordis auditu. . . »

Fol. 39, « Dominica III post octavas Paschæ. Lectio sancti evangelii secundum Johannem. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Vado ad eum qui me misit. . . XXII. Omelia venerabilis Bedæ presbiteri. Sicut ex lectione evangelica, fratres karissimi, audivimus, Dominus et redemptor noster . . . »

Fol. 41 v<sup>o</sup>. « In natali apostolorum Philippi et Jacobi. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Non turbetur cor vestrum . . . XXIII. [Omelia beati Agustini episcopi<sup>5</sup>.] Erigenda est nobis, fratres, ad Deum major intentio. . . »

Fol. 43 v<sup>o</sup>. [« Dominica IIII post octabas Paschæ<sup>6</sup>.] Lectio sancti evangelii secundum Johannem. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Amen, amen, dico vobis, si quid petieritis . . . XXIII. Bedæ presbiteri<sup>7</sup>. Potest movere infirmos auditores quomodo in capite lectionis hujus . . . »

<sup>1</sup> Titre restitué d'après la table initiale.

<sup>2</sup> Rubrique restituée d'après le titre courant.

<sup>3</sup> Titre restitué d'après la table initiale.

<sup>4</sup> D'après le titre courant.

<sup>5</sup> D'après le titre courant.

<sup>6</sup> D'après la table initiale.

<sup>7</sup> Dans la table initiale, la rubrique porte :

Fol. 46. [« Dominica IIII ante Ascensionem Domini. Evangelium secundum Johannem <sup>1</sup>.] In illo tempore, sublevatis Jhesus oculis in caelum dixit: Pater venit hora . . . XXV. [Omelia beati Agustini de eadem lectione <sup>2</sup>.] Glorificatum a patre filium secundum formam servi . . . »

Fol. 48. « XXVI. In octavis Ascensionis Domini <sup>3</sup>. [Sermo beati Leonis papæ <sup>4</sup>.] Post beatam et gloriosam resurrectionem Domini nostri Jhesu Christi, qua verbum Dei templum . . . »

Fol. 48 v°. [« XXVII. Item ut supra <sup>5</sup>.] Sacramentum, dilectissimi, salutis nostræ quam pretio sanguinis sui . . . »

Fol. 50. « In Ascensa Domini. Lectio sancti evangelii secundum Marcum. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis: Euntes in universum mundum . . . XXVIII. Omelia beati Gregorii papæ de eadem lectione. Quod resurrectionem dominicam discipuli tarde crediderunt, non tam illorum infirmitas . . . »

Fol. 52 v°. « Dominica post Ascensa Domini. Lectio sancti evangelii secundum Johannem. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis: Cum venerit paraclitus . . . (Fol. 53) Omelia beati Bedæ presbiteri. Ex multis sancti evangelii locis invenimus quia discipuli ante adventum . . . »

Fol. 57. « In Sabbato Pentecostes. Lectio sancti evangelii secundum Johannem. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis: Si diligitis me, mandata mea servate . . . XXX. Item omelia ejusdem Bedæ presbiteri. Quia sancti spiritus hodie, fratres karissimi, caelebramus adventum . . . »

Fol. 60 v°. « XXXI. Sermo beati Leonis papæ, de Pentecosten. Hodiernam sollemnitatem, dilectissimi, in precipuis festis esse venerandam . . . »

Fol. 61 v°. « XXXII. Cujus supra, de eodem die. Plenissime quidem nobis, dilectissimi, causam atque rationem sollemnitatis hodiernæ divinorum eloquiorum textus . . . »

Fol. 63 v°. « Lectio sancti evangelii secundum Johannem. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis: Si quis diligit me . . . XXXIII. Item omelia lectionis ejusdem beati Gregorii papæ, de die sancto Pentecosten. Libet, fratres karissimi, evangelicæ verba lectionis sub brevitate transcurrere . . . »

« Omelia beati Gregorii episcopi de eadem lectione. » Cette homélie a été publiée sous le nom de Bède.

<sup>1</sup> D'après la table initiale.

<sup>2</sup> D'après la table initiale.

<sup>3</sup> Cette rubrique a été mise après coup. La table initiale donne pour titre à ce morceau: « In ascensione Domini. »

<sup>4</sup> D'après la table initiale.

<sup>5</sup> D'après la table initiale.

Fol. 67. « XXXIII. Item Leonis papae, de eodem die. Hodiernam, dilectissimi, festivitatem, toto terrarum orbe venerabilem, ille sancti spiritus consecravit adventus . . . »

Fol. 68. « XXXV. Item Maximi episcopi, de eodem die Pentecosten. Nosse credo vos, fratres, quæ sit ratio quod venerabilem hanc Pentecosten diem . . . »

Fol. 69. « XXXVI. Cujus supra, de eodem die. Non incommode ante dies conplures sicut retinetis, fratres, predicatio nostra processit, in qua descripsimus . . . »

Fol. 70. « Dominica I post Pentecosten. Lectio sancti evangelii secundum Lucam. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis: Estote ergo misericordes . . . XXXVII. Item omelia lectio[nis] ejusdem Bedae presbiteri. Hoc loco nobis nihil aliud precipi existimo nisi ut facta quæ dubium est . . . »

Fol. 71. « Dominica II post Pentecosten. Lectio sancti evangelii secundum Lucam. In illo tempore, cum turbæ iruerent . . . Item omelia de eadem lectione venerabilis Bedae praesbiteri. Factum est autem cum turbæ iruerent ad eum ut audirent . . . »

Fol. 72 v°. [« Dominica III post Pentecosten<sup>1</sup>.] Lectio sancti evangelii secundum Lucam. In illo tempore, accesserunt ad Jhesum publicani et peccatores . . . XXXVIII. Omelia beati Gregorii papae. Aestivum tempus quod corpori meo valde contrarium est . . . »

Fol. 78. [« Dominica IIII post Pentecosten<sup>2</sup>.] Lectio evangelii secundum Lucam. In illo tempore, dixit Jhesus similitudinem hanc: Homo quidam fecit cenam magnam . . . Omelia beati Gregorii papae. Hoc distare, fratres karissimi, inter delitias corporis et cordis solet . . . »

Fol. 82 v°. « XLI. [In vigilia sancti Johannis Baptistæ, evangelium secundum Lucam<sup>3</sup>.] In illo tempore, fuit in diebus Herodis regis Judaeae sacerdos quidam nomine Zacharias . . . [Omelia venerabilis Bedae presbiteri<sup>4</sup>.] Venturus in carne Dominus et redemptor noster multos . . . »

Fol. 86. « XLII. [In natale sancti Johannis Baptistae. Sermo beati Maximi episcopi<sup>5</sup>.] Sollemnitatem nobis diversorum martyrum . . . »

<sup>1</sup> D'après la table initiale.

<sup>2</sup> D'après la table initiale.

<sup>3</sup> D'après la table initiale.

<sup>4</sup> D'après le titre courant.

<sup>5</sup> D'après la table initiale. — Cette homélie est publiée dans les œuvres de saint Maxime.

Fol. 87 v°. « XLIII. De eadem festivitate, cujus supra. Cunctorum quidem prophetarum, fratres karissimi, veneranda recordatio est. . . »

Fol. 88. « XLIII. Cujus supra, de eadem festivitate. Festivitatem praesentis diei, fratres karissimi, venerandi Johannis Baptistæ genuinæ nativitas consecravit. . . »

Fol. 88 v°. « De eodem die. Lectio evangelii secundum Lucam. In illo tempore, Elisabeth impletum est tempus pariendi. . . XLV. Item omelia lectionis ejusdem venerabilis Bedæ presbiteri. Praecursoris Domini nativitas, sicut sacratissima lectionis evangelicæ prodit historia. . . »

Fol. 90 v°. « In vigilia sancti Petri. Lectio sancti evangelii secundum Johannem. In illo tempore, dicit Simoni Petro Jhesus : Simon Johannis diligis me plus his. . . XLVI. Item omelia lectionis ejusdem Bedæ presbiteri<sup>1</sup>. Virtutem nobis perfecte dilectionis. . . »

Fol. 93. « Incipiunt sermones sanctorum patrum de natali beatissimorum apostolorum Petri et Pauli, in primis sermo beati Leonis papae. Omnium quidem sanctorum sollemnitatum, dilectissimi, totus mundus. . . »

Fol. 94 v°. « XLVIII. Item de eadem festivitate, sermo beati Maximi episcopi. Gloriosissimos christiane fidei principes annuis sollemnitatibus honorantes. . . »

Fol. 96. « XLVIII. Item cujus supra, de eadem festivitate. Apostolici natalis gaudio, fratres karissimi, Petri et Pauli, quorum hodie beatissimis passionibus jocundamur. . . »

Fol. 96 v°. « L. De eadem festivitate, ut supra. Beatissimorum apostolorum Petri et Pauli inseparabilem fidem. . . »

Fol. 97 v°. « LI. Item cujus supra, de eodem die. Beatissimorum apostolorum passio, fratres, quorum hodie natalem solemniter caelebramus. . . »

Fol. 98. « LII. De eadem festivitate, cujus supra. Cum omnes beati apostoli paræm gratiam apud Dominum sanctitatis obtineant. . . »

Fol. 98 v°. « Item de eadem die. Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, venit Jhesus in partes Cæsareæ Philippi. . . LIII. Item lectio ejusdem venerabilis Bedæ præsbiteri. Lectio sancti evangelii quam modo, fratres, audistis, tanto intentius cogitanda. . . »

Fol. 101. « LIII. In natale sancti Pauli. Sermo beati Johannis episcopi. Beatus Paulus qui tantam vim humanae alacritatis ostendit. . . »

<sup>1</sup> « Omelia beati Leonis pape, » suivent la table initiale.

Fol. 103. « In natale sancti Pauli. Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, respondens Symon Petrus dixit ad Jhesum : Ecce nos reliquimus omnia . . . LV. Item de eadem lectione, sermo beati Hieronimi. Tunc respondens Petrus dixit : Ecce nos reliquimus omnia . . . »

Fol. 103 v°. « LVI. Item sermo beati Agustini, de eadem lectione. Amen, inquit, dico vobis, quod vos qui secuti estis me . . . »

Fol. 104. « Dominica I post natale apostolorum. [LVII.] Sermo Johannis, de David, ubi Goliath inmanem hostem devicit. Dominus Deus cum David populo destinasset, cumque primo singulos homines . . . »

Fol. 105. « Dominica II post natale apostolorum<sup>1</sup>. [LVIII.] Sermo beati Johannis, de Absalon, ubi David patrem persequitur et de proelio fugiens obligato guttore arboris ramo suspenditur. (Fol. 105 v°) Perdidit Absalon scelestissimum mentem, perdidit sensum . . . »

Fol. 106 v°. « Dominica III post natale apostolorum. Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Adtendite a falsis prophetis . . . LVIII. Item omelia lectionis ejusdem Origenis. Adtendite a falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium . . . »

Fol. 109. « LX. Dominica IIII post natale apostolorum. Lectio sancti evangelii secundum Lucam. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Homo quidam erat dives . . . Item omelia lectionis ejusdem beati Hieronimi. Quis sit vilicus iniquitatis qui Domini voce laudatur . . . »

Fol. 110 v°. « Dominica V post natale apostolorum. Sequentia sancti evangelii secundum Lucam. In illo tempore, quidam legis peritus surrexit . . . LXI. Item omelia lectionis (*sic*) ejusdem Bedae presbiteri. Et ecce quidam legis peritus surrexit temptans eum et dicens . . . »

Fol. 111 v°. « Dominica VI post natale apostolorum. Lectio evangelii secundum Lucam. In illo tempore, duo homines ascendebant in templum . . . (Fol. 112) LXII. [Omelia venerabilis Bedae presbiteri<sup>2</sup>.] Dixit autem ad quosdam qui in se confidebant tamquam justi . . . »

Fol. 112 v°. « LXIII. In natale sancti Laurentii. Sermo beati Maximi episcopi. Sanctum est, fratres, ac Deo placitum ut natalem beati Laurentii precipua devotione . . . »

Fol. 113. « LXIII. Item cujus supra, de eodem die. Sicut patrum nostrorum, fratres karissimi, non incerta relatione didicimus . . . »

<sup>1</sup> « Post octabas apostolorum. » Table initiale. — <sup>2</sup> D'après la table initiale.

Fol. 113 v°. «LXV. Cujus supra, de eadem festivitate. Beatissimi Laurentii, fratres karissimi, annua semperque nova festivitas ecclesiam Dei jugiter . . . »

Fol. 114. «Item de eodem die. Lectio sancti evangelii secundum Johannem. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Amen, amen, dico vobis, nisi granum frumenti cadens in terra . . . LXVI. Omelia lectionis ejusdem beati Agustini episcopi. Amen, amen, dico vobis, nisi granum frumenti cadens in terra . . . »

Fol. 115. «Dominica I post sancti Laurentii. Lectio sancti evangelii secundum Marcum. In illo tempore, exiens Jhesus de finibus Tyri . . . LXVII. Incipit omelia Bedae presbiteri de eadem lectione. Surdus ille et mutus quem mirabiliter curatum a Domino . . . »

Fol. 116 v°. «LXVIII. In decollatione sancti Johannis (fol. 117) Baptistae, sermo beati Johannis episcopi. Hodie nobis Johannis virtus, Herodis feritas cum refertur . . . »

Fol. 118. «[LXVIII.] Item de eadem festivitate, ut supra. Heu me quid agam, unde sermonis exordium faciam, quid dicam vel taceam . . . »

Fol. 118. «Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, audivit Herodes tetrarcha famam Jhesu . . . LXX. Item omelia venerabilis viri Bedae praesbiteri de eadem lectione. (Fol. 118 v°) Natalem, fratres karissimi, beati Johannis diem caelebrantes, oportet ut non solum . . . »

Fol. 121. «Dominica II post sancti Laurentii. Lectio sancti evangelii secundum Lucam. (Fol. 121 v°) Et factum est dum iret in Hierusalem transibat per mediam Samariam . . . LXXI. Item sermo Bedae presbiteri de eadem lectione. Leprosi non absurde (*sic*) intellegi possunt qui scientiam vere fidei non habentes . . . »

Fol. 122 v°. «Dominica III post sancti Laurentii. Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Nemo potest duobus dominis servire et cetera. Omelia venerabilis viri Bedae presbiteri. Quia non valet simul transitoria et aeterna diligere . . . »

Fol. 123 v°. «LXXIII. Dominica IIII post sancti Laurentii. Lectio sancti evangelii secundum Lucam. De filio viduae resuscitato, et exposita a viro venerabili Baedae (*sic*) presbitero. Et factum est deinceps, ibat Jhesu in civitatem quae vocatur Naim . . . »

Fol. 124 v°. «In nativitate sanctae Mariae. Lectio sancti evangelii secundum

**Lucam.** Exsurgens Maria abiit in montana. Require omeliam Bedæ ejusdem lectionis in ebdomada ante natale Domini. LXXIII. Item omelia beati Ambrosii de eadem lectione. Exsurgens autem Maria in diebus illis abiit in montana. . . . Morale est omnibus ut qui fidem exigunt fidem asstruant. . . »

Fol. 125 v°. «LXXV. Item in natale sancti Cypriani. Sermo beati Maximi episcopi. Sancti Cypriani festivitatem sicut omnibus notum est hodie caelebramus et natalis sicut dicunt. . . »

Fol. 126. «LXXVI. Item in natale sancti Cypriani, cujus supra. In martyrio beatissimi Cypriani, fratres karissimi, universa nobiscum Christi exultat ecclesia. . . »

Fol. 126 v°. «LXXVII. Dominica v post sancti Laurentii. Lectio sancti evangelii secundum Lucam. De hydropico, exposita a venerabili viro Beda presbitero. Et factum est cum intraret in domum ejusdam principis Pharisæorum. . . Hydropis morbus ab aquoso humore vocabulum trahit : grece enim aqua hydor vocatur. . . »

Fol. 127 v°. «In mense vii feria III. [LXXVIII.] Sermo beati papae Leonis. (Fol. 128) Devotionem fidelium, dilectissimi, nihil est in quo providentia divina non adjuvet. . . »

Fol. 128 v°. «Item in eadem feria III. Lectio sancti evangelii secundum Marcum. In illo tempore, respondens unus de turba dixit : Magister, attuli filium meum et reliqua. [LXXVIII.] Item expositio Bedæ secundum Lucam de eadem lectione. Factum est autem in sequenti die, descendantibus illis de monte. . . Loca rebus congruunt. . . »

Fol. 129. «LXXX. Item vi feria ejusdem mensis septimi. Sermo beati Leonis pape. Apostolica institutio, dilectissimi, quæ Dominum Jhesum Christum ad hoc venisse. . . »

Fol. 130. «LXXXI. Item de eadem die. Lectio sancti evangelii secundum Lucam. De paralytico per tegulas submisso, exposita a Beda venerabili viro. Factum est una dierum et ipse sedebat docens. . . »

Fol. 131. «[LXXXII.] Item in eodem mense septimo, die sabbati. Sermo beati papae Leonis. Scio quidem, dilectissimi, plurimos vestrum ita in his quæ. . . »

Fol. 131 v°. «Item in eodem die sabbati mensis septimi. Lectio evangelii secundum Matheum. In illo tempore, dicebat Jhesus turbis similitudinem hanc : Arborem fici. . . (Fol. 132) LXXXIII. Item omelia de eadem lectione



exposita a beato Gregorio papa. Dominus et redemptor noster per evangelium suum . . . »

Fol. 133 v°. « Dominica sequenti. Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, accesserunt ad Jhesum Saducei . . . [LXXXIII.] Item sermo venerabilis Bedae presbiteri de eadem lectione secundum Lucam. Accesserunt ad Jhesum<sup>1</sup> quidam Saducæorum qui negant esse resurrectionem . . . »

Fol. 134 v°. « In sancti Angeli. Lectio sancti evangelii secundum Matheum. (Fol. 135) In illo tempore, accesserunt ad Jhesum dicentes : Quis putas majorem . . . LXXXV. Item sermo beati Maximi episcopi de eadem lectione. Si diligenter audistis evangelicam lectionem, intellegere potestis . . . »

Fol. 136. « Ebdomada XVIII post Pentecosten. Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, ascendente Jhesu in navicula . . . LXXXVI. [Sermo beati Maximi episcopi de eadem lectione<sup>2</sup>.] Christum in humanis actibus divina gessisse mysteria et in rebus visibilibus . . . »

Fol. 136 v°. « Dominica II post sancti Angeli. Evangelium secundum Marcum<sup>3</sup>.] In illo tempore, interrogavit Jhesum unus de scribis . . . [LXXXVII. Sermo beati Johannis episcopi<sup>4</sup>.] Et interrogavit eum unus legis doctor, convenerunt ut multitudine vincerent . . . »

Fol. 138 v°. « LXXXVIII. Dominica III post sancti Angeli. Item sermo beati Johannis episcopi de misericordia. Tria sunt quae in misericordiae opere obtanda sunt . . . »

Fol. 140. « Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, [dixit Jhesus] discipulis suis parabolam ham (*sic*) : Simile factum est regnum caelorum homini qui seminavit . . . LXXXVIII. Item de eadem lectione sermo ex commentario Hieronimi. Aliam parabolam proposuit illis dicens : Simile factum est regnum caelorum homini qui seminavit . . . »

Fol. 140 v°. « XC. Dominica IIII post sancti Angeli. Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis parabolam hanc : Simile est regnum caelorum homini regi qui voluit rationem ponere . . . Item de eadem lectione sermo ex commentario Hieronimi. Ideo adsimilatum est regnum caelorum homini regi qui voluit rationem ponere cum servis suis . . . »

<sup>1</sup> Ces deux mots, que le copiste avait omis, ont été rétablis en interligne, sous forme de notes tironiennes.

<sup>2</sup> D'après la table initiale.

<sup>3</sup> D'après la table initiale.

<sup>4</sup> D'après la table initiale.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Fol. 141. « Abhinc sermo Gregorii. Sed inter haec sciendum est quia ille recte delicti sui veniam postulat. . . »

Fol. 141. « In sancti Martini lectionem require inferius de confessoribus, sermone (*sic*) Fulgentii et omelia beati Gregorii papæ. »

Fol. 141. « Dominica v post sancti Angeli. Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, abeuntes Pharisei consilium inierunt. . . XCI. Item sermo venerabilis Bedae de eadem lectione. Et observantes miserunt insidiatores qui se justos simularent. . . »

Fol. 142. « Dominica vi post sancti Angeli. Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, loquente Jhesu ad turbas ecce princeps unus accessit. . . XCII. Item sermo venerabilis Bedae presbiteri secundum Lucam de eadem lectione. Ecce vir venit cui nomen erat Jairus et ipse princeps synagoge erat. . . »

Fol. 144. « In vigiliis sancti [Andreæ]. Lectio sancti evangelii secundum Johannem. In illo tempore, stabat Johannes et ex discipulis ejus duo. . . Item omelia venerabilis viri Bedae presbiteri de eadem lectione. XCIII. Tanta ac talis est scripturae divinae sublimitas. . . »

Fol. 147. « Unde supra. In natale sancti Andreae. Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, ambulans Jhesus juxta mare Galilæae. . . XCIII. Item omelia beati Gregorii de eadem lectione. Audistis, fratres karissimi, quia ad unius jussionis vocem Petrus et Andreas. . . »

Fol. 148. « In sancti Mathei apostoli. Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, vidit Jhesus hominem sedentem ad theloneum. . . XCV. Item omelia venerabilis Bede presbiteri de eadem lectione. Legimus, apostolo dicente, quia omnes peccaverunt. . . »

Fol. 150 v°. « In vigilia unius apostoli cuj[us]cunque volueris. Lectio evangelii secundum Matheum. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Ego sum vitis vera. . . (Fol. 151.) [XC]VI. Omelia beati Agustini de eadem lectione. Iste locus evangelicus, fratres, ubi se dicit Dominus vitem. . . »

Fol. 153. « In natale unius apostoli. Lectio sancti evangelii secundum Johannem. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Hoc est praeceptum meum. . . XCVII. Omelia beati Gregorii papae de eadem lectione. Cum cuncta sacra eloquia dominicis plena sint praeceptis. . . »

Fol. 155 v°. « XCVIII. Item omelia beati Agustini episcopi de eadem

lectione. Hoc est preceptum meum ut diligatis invicem sicut dilexi vos. Sive dicatur praeceptum sive mandatum, ex uno greco utrumque interpretatur. . . »

Fol. 158. « Item in natale unius apostoli. Lectio sancti evangelii secundum Johannem. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Haec mando vobis . . . XCVIII. Omelia beati Agustini episcopi de eadem lectione. Haec mando vobis ut diligatis invicem, ac per hoc intellegere debemus. . . »

Fol. 160 v°. « Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, dixit Petrus ad Jhesum : Domine, ecce nos reliquimus omnia et cetera. (Fol. 161) Scripta est in natale sancti Pauli, ubi et sunt sermones de eadem lectione beatorum Hieronimi et Augustini. »

Fol. 161. « In natale unius sacerdotis. Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis parabolam hanc : Homo quidam peregre proficiscens . . . [C.] Omelia beati Gregorii papæ de eadem lectione. Lectio sancti evangelii, fratres karissimi, sollicite considerare nos admonet. . . »

Fol. 162 v°. « [CI.] Item sermo beati Maximi episcopi, qui bene congruit in festivitate beati Hilarii sive etiam Paulini Treverensis necnon et Eusebii episcoporum. Sanctorum patrum memoria[m] religiosis conventibus honorantes. . . »

Fol. 164. « Item de confessoribus. [CII.] Omelia ejusdem beati Maximi. Ad sancti ac beatissimi istius patris nostri cujus hodie festa caelebramus laudes addidisse. . . »

Fol. 165. « Item in depositione unius confessoris. [CIII.] Lectio sancti evangelii secundum Lucam. Nemo lucernam accendit. . . Item commentum venerabilis viri Bedæ de eadem lectione. De se ipso Dominus haec loquitur, ostendens. . . »

Fol. 165 v°. « [CIII.] Item sermo beati Fulgentii episcopi, legendus in sancti Martini vel alter[ius] confessoris. Dominicus sermo quem debemus omnes non solum studiose. . . »

Fol. 168. « Item de confessoribus. Lectio sancti evangelii secundum Lucam. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Sint lumbi vestri precincti. . . [CV.] Omelia beati Gregorii papæ de eadem lectione. Sancti evangelii, fratres karissimi, aperta est vobis lectio recitata. . . »

Fol. 169 v°. « In vigilia unius martyris. Lectio sancti evangelii secundum

**Matheum.** In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Nolite arbitrari quia veni . . . [CVL.] Item sermo ex commentarii[s] beati Hieronimi de eadem lectione. Nolite arbitrari quia venerim mittere pacem in terram . . . »

Fol. 170 v°. « In natale unius martyris. Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Nihil opertum quod non revelabitur . . . CVII. Item sermo ex commentarii[s] beati Hieronimi de eadem lectione. Nihil enim opertum est quod non revelabitur . . . »

Fol. 171. « Item in natale unius martyris. Lectio sancti evangelii secundum Lucam. In illo tempore, dixit Jhesus turbis : Si quis venit ad me et non odit patrem suum . . . — (Fol. 171 v°) [CVIII.] Omelia beati Gregorii papae d[e] eadem lectione. Si consideremus, fratres karissimi, quae et quanta sint . . . »

Fol. 174 v°. « CVIII. In natale plurimorum martyrum. Sermo beati Augustini episcopi. Psalmus qui cantatur Domino, videtur sanctis martyribus convenire . . . »

Fol. 176. « Item de martyribus. Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, videns turbas Jhesus ascendit in montem . . . [CX.] Item expositio venerabilis Bedae presbiteri secundum Lucam de eadem lectione. Et ipse elevatis oculis in discipulos suos dicebat : Beati pauperes quia vestrum est regnum Dei . . . »

Fol. 177 v°. « Item in natale plurimorum martyrum. Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Ecce ego mitto vos sicut oves . . . XCI (sic, pour CXI.) Item sermo beati Ambrosii episcopi de eadem lectione secundum Lucam. Ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos. Contraria sunt ista sibi animalia . . . »

Fol. 179 v°. « Item in natale plurimorum martyrum. Lectio sancti evangelii secundum Lucam. In illo tempore, dicebat Jhesus discipulis suis : Cum audieritis proelia et seditiones . . . CXII. Item omelia beati Gregorii de eadem lectione. Quia longius ab urbe digressi sumus, ne ad revertendum nos tardior hora praepediat . . . »

Fol. 182 v°. « CXIII. Item in natale sanctorum martyrum. Sermo beati Maximi episcopi. Sufficere nobis deberent ad profectum salutis nostrae martyrum exempla . . . »

Fol. 183 v°. « Item de martyribus. Lectio sancti evangelii secundum Lucam. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Si quis vult post me

venire. . . Item omelia beati Gregorii pape de eadem lectione. Quia Dominus ac redemptor noster novus homo venit in mundum. . . »

Fol. 186 v°. « CXV. Item in festivitate martyrum. Sermo Leonis papæ de octo beatitudinibus. Predicante, dilectissimi, Domino Jhesu Christo evangelium regni. . . »

Fol. 188. « CXVI. Item in festivitate martyrum. Sermo beati Johannis episcopi. Qui sanctorum merita religiosa caritate miratur quique justorum glorias. . . »

Fol. 189 v°. « In natale virginum. Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, simile est regnum caelorum decem virginibus. . . CXVII. Item omelia beati Agustini de eadem lectione. Inter parabolas a Domino dictas solet quaerentes multum exercere ista quae. . . »

Fol. 191. « CXVIII. Item omelia beati Gregorii papæ de eadem lectione. Saepe vos, fratres karissimi, ammonéo prava opera fugere, mundi hujus inquinamenta devitare. . . »

Fol. 193 v°. « In natale virginum. Lectio sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Simile est regnum caelorum thesauro abscondito in agro et reliqua. CXVIII. Item omelia beati Gregorii papæ de eadem lectione. Caelorum regnum, fratres karissimi, idcirco terrenis rebus simile dicitur. . . »

Fol. 195. « In natale sanctae Felicitatis sive aliarum sanctarum. Secundum Matheum. In illo tempore, loquente Jhesu ad turbas, ecce mater ejus et fratres stabant. . . Item omelia beati Gregorii papæ de eadem lectione. Sancti evangelii, fratres karissimi, brevis est lectio recitata. . . »

Fol. 196. « In dedicatione ecclesiae. Lectio sancti evangelii secundum Lucam. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis suis : Non est arbor bona. . . CXXI. Omelia Bedae de eadem lectione. Quia propitia divinitate, fratres karissimi, sollemnia dedicationis ecclesiae coelebramus. . . »

Fol. 200. « Item in dedicatione. Lectio sancti evangelii secundum Johannem. In illo tempore, facta sunt encenia. . . CXXII. Incipit omelia venerabilis Bedae presbiteri de eadem lectione. Audivimus ex lectione evangelica, fratres karissimi, quia facta sunt encenia in Hierosolymis. . . »

Fol. 202 v°. « CXXIII. Item sermo [de] dedicatione beati Agustini episcopi. Quotiescumque, fratres karissimi, altaris vel templi festivitatem. . . »

Fol. 203. «CXXIII. Item unde supra. Sermo beati Agustini episcopi. Recte festa ecclesiae colunt qui se ecclesiae filios esse cognoscunt. . . »

Fol. 204. «CXXV. Item in dedicatione ecclesiae. Lectio sancti evangelii secundum Lucam. In illo tempore, egressus Jhesus perambulabat Hiericho... Sermo Bede de eadem lectione. Et ingressus perambulabat Hiericho, et ecce vir nomine Zacheus. . . »

Fol. 205 v°. «Item in laetania quando volueris. Sermo beati Johannis episcopi de jejuniis Ninevitarum. Clementissimus omnipotens Deus pietate et misericordia semper largissimus delinquentibus populis. . . »

Fol. 207. «CXXVII. Sermo beati Agustini episcopi. In die depositionis anniversario cujus volueris defuncti fidelis. Tempus quod inter hominum mortem et ultimam resurrectionem interpositum est animas abditis receptaculis continet. . . »

Fol. 207 v°. «CXXVIII. Item cujus supra. Jam vero de resurrectione carnis non sicut quidam revixerunt. . . »

Fol. 209. «CXXVIII. In jejuniis decimi mensis. Sermo beati Leonis papae. Si fideliter, dilectissimi, atque sapienter creationis nostrae intellegamus exordium. . . »

Fol. 210. «CXXX. Item alius sermo beati (fol. 210 v°) Leonis papa[e] de eadem lectione. Praesidia, dilectissimi, sanctificandis mentibus nostris atque corporibus divinitus instituta. . . »

Fol. 211 v°. «In festivitate omnium sanctorum<sup>1</sup>. Hodie, dilectissimi, omnium sanctorum sub una sollemnitate laetitia caelebramus festivitatem. . . »

Fol. 213. «Sermo de natale omnium sanctorum. Legimus in ecclesiasticis historiis quod sanctus Bonifacius qui quartus a beato Gregorio. . . »

## IV

TABLE DES HOMÉLIES CONTENUES DANS LE MS. LATIN 9604  
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE<sup>2</sup>.

Fol. 9. Fin de l'homélie XXXII?

Fol. 14 v°. — XXXIII.

Fol. 10 v°. Homélie XXXIII.

Fol. 15. — XXXV.

<sup>1</sup> Cette pièce et la suivante ne devaient pas faire partie du recueil primitif. La table placée en tête du volume ne les mentionne ni l'une ni l'autre.

<sup>2</sup> Dans cette table je donne pour chaque homélie le renvoi au numéro correspondant de

- Fol. 16. — XXXVI.  
 Fol. 17. — XXXVII.  
 Fol. 18. — XXXVIII? « Omelia venerabilis Bedae de eadem lectione. Stagnum Genesareth idem dicunt esse quod mare Galileae vel mare Tiberiadis. »  
 Fol. 20. — XXXVIII.  
 Fol. 26 v°. — XL.  
 Fol. 31. — XLI.  
 Fol. 35. — XLII.  
 Fol. 36 v°. — XLIII.  
 Fol. 37. — XLIII.  
 Fol. 37 v°. — XLV.  
 Fol. 40. — XLVI.  
 Fol. 42 v°. — XLVII.  
 Fol. 44. — XLVIII.  
 Fol. 45 v°. — XLVIII.  
 Fol. 46. — L.  
 Fol. 46 v°. — LI.  
 Fol. 47. — LII.  
 Fol. 48. — LIII.  
 Fol. 50 v°. — LIII.  
 Fol. 52 v°. — LV? « Omelia Geronimi presbiteri de eadem lectione in Commentario supra Matheum. Grandis fiducia, Petrus piscator erat. . . »  
 Fol. 53. — LVI.  
 Fol. 53 v°. — LVII.  
 Fol. 55. — LVIII.  
 Fol. 57. — LVIII.  
 Fol. 60. — LX.  
 Fol. 62. — LXI.  
 Fol. 63 v°. — LXII? « Omelia venerabilis Bedae de eadem lectione. Quia parabolam Dominus qua semper orare et non deficere docebat. . . »  
 Fol. 64 v°. — LXIII.  
 Fol. 65. — LXIII.  
 Fol. 66. — LXV.  
 Fol. 66 v°. — LXVI.  
 Fol. 68. — LXVII.  
 Fol. 70. — LXVIII.  
 Fol. 71. — LXVIII.  
 Fol. 71 v°. — LXX.  
 Fol. 75. — LXXI.  
 Fol. 76 v°. — LXXII? « Venerabilis Bedae presbiteri. Nemo potest duobus dominis servire, qui ante valet simul transitoria et aeterna diligere. . . »  
 Fol. 78. — LXXIII.  
 Fol. 79. — LXXIII.  
 Fol. 80 v°. — LXXV.  
 Fol. 82. — LXXVIII.  
 Fol. 82 v°. — LXXVIII.  
 Fol. 83 v°. — LXXX.  
 Fol. 84 v°. — LXXXI.  
 Fol. 86. — LXXXII.  
 Fol. 87. — LXXXIII.  
 Fol. 89. — LXXXIII.  
 Fol. 90 v°. — LXXXV.  
 Fol. 92. — LXXXVI.  
 Fol. 93. — LXXXVII.  
 Fol. 95 v°. — LXXXVIII.  
 Fol. 97. — LXXXVIII? « Sermo beati Hieronimi presbiteri de eadem lectione: Hæc secunda parabola est cum interpretatione sua non statim posita. . . »  
 Fol. 97 v°. — XC.  
 Fol. 98 v°. — XCI.  
 Fol. 99. — XCII.  
 Fol. 102. — XCIII.  
 Fol. 105 v°. — XCIII.  
 Fol. 106 v°. — XCV.  
 Fol. 110. — XCVI.

Par suite d'une lacune entre les feuillets cotés 110 et 111, il manque la

l'ancien manuscrit de Saint-Martin, dont le dépouillement vient d'être donné (Appendice III). J'ajoute les premiers mots des homélies qui présentent des variantes.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

fin de l'homélie XCVI, l'homélie XCVII et le commencement de l'homélie XCVIII.

Fol. 112. — XCVIII? « Omelia beati Augustini episcopi de eadem lectione. In lectione evangelica quae hanc antecedit dixerat Dominus: Non vos me elegistis... »

Fol. 115. — C.

Fol. 117. — CI.

Fol. 118 v°. — CII.

Fol. 119 v°. — CIII.

Fol. 120 v°. — CIIII.

Fol. 123. — CV.

Fol. 125. — CVI? « Sermo beati Jeronimi presbiteri de eadem lectione. Supra

Dominus dixerat: Quod dico vobis in tenebris, dicite in lumine... »

Fol. 126. — CVII? « Sermo beati Jeronimi presbiteri de eadem lectione. Quomodo in praesenti saeculo multorum vitia nesciuntur... »

Fol. 127. — CVIII.

Fol. 130 v°. — CVIIII.

Fol. 132 v°. — CX.

Fol. 134. — CXI.

Fol. 136 v°. — CXII.

Fol. 139 v°. — CXIII.

Fol. 141. — CXIIII.

## V

### RÈGLEMENT SUR LA PAIX DE DIEU, TIRÉ DE L'ANCIEN MS. 138 DE SAINT-GATIEN DE TOURS<sup>1</sup>.

Hec est pax que fuit confirmata per dominum apostolicum et per omnes episcopos qui interfuerunt Arvernensi concilio per comitem Fulconem per omnes majores terræ.

In primis fuit constitutum ut pax Domini teneretur ab occasu solis die mercurii usque ad ortum solis die lunæ, et quicumque iret prædari aut hominem capere aut aliquod aliud malum facere ante solis ortum die lunæ, quia movebit se in pace Domini, omnia reddere oportebit. Si in die mercurii ibit similiter prædari, aut aliud malum facere, et non poterit pervenire ad receptaculum suum ante solis occasum, omnia reddet.

Qui in histis quatuor diebus hominem aut feminam percusserit seu vulneraverit vel ceperit nisi super se defendentem, pacem Domini violabit. Si vero vocatus ab episcopo aut a ministris ejus infra septem dies venerit, dannum tantum restituet, et si non venerit infra VII dies excommunicabitur, et post excommunicationem restituet dannum ad judicium curiæ episcopi, et episcopo emendabit centum solidos.

<sup>1</sup> Voyez ce que j'ai dit plus haut, dans la notice LIII, de ce règlement qui paraît avoir

été concerté entre Raoul, archevêque de Tours, et Foulques le Réchin, comte d'Anjou.



Qui autem in pace Domini hominem occiderit, septem annis erit exsul a patria, nisi talem pacem fecerit cum parentibus mortui ut ipsi deprecentur episcopum pro eo; et postea emendabit xxx<sup>iv</sup> libras inter episcopum et comitem, si occisio facta fuerit in receptaculis comitis.

Si mercatores venerint die dominica<sup>1</sup> in aliquo receptaculo, et ibi manentes expectabunt pacem Domini, si quis illos vel sua ibi ceperit, pacem Domini violabit.

Ecclesiæ cimiteria<sup>2</sup> omnino sint in pace Domini. Si quis novam munionem in illis extruxerit, postquam fuerit submonitus ab episcopo, si non destruxerit, pacem Domini violabit, et quicumque eam delebit nichil forisfaciet.

Boves, asini, vaccæ, equi laborantes in terra<sup>3</sup> et oves cum suo genere omnibus diebus sint in pace. Præpositi et<sup>4</sup> majores villarum cum familia sua<sup>5</sup>, homines traentes<sup>6</sup> decimas et bestię et villani, cum domibus et omnibus quæ in domo sunt, omnino sint in pace. Quicumque istos ceperit seu occiderit, aut domos eorum fregerit, aut aliquid inde abstrauserit vel combusserit, pacem Domini violabit.

Canonici, clerici, monachi atque presbiteri et feminæ cum famulis suis et peregrini<sup>7</sup> omnibus diebus sint in pace.

A die dominica in qua cantatur Aspiciens a longe usque in octabas Epyphanïæ, et a die quæ dicitur Caput jejunii usque in octabas Pentecos[tes] erit continuatim pax Domini.

Si quis baronum comitis forisfecerit ei, clamorem faciet ad archiepiscopum antequam vadat super illum cum exercitu, et si voluerit venire salvo conductu per ammonicionem archiepiscopi ad curiam suam, rectitudinem accipiet comes ab eo judicio archiepiscopi; et si noluerit venire, et postea comes eat cum exercitu super eum, non violabit pacem; et postquam redierit, non<sup>8</sup> tenebit pacem alter adversus alterum.

Hoc etiam est in pace Domini quod, si quis baronum violaverit Domini pacem, comes et omnes alii eant super eum, si archiepiscopus eos submoverit; et hoc fiducia vit archiepiscopus et comes et omnes alii.

<sup>1</sup> Le mot *dominica* omis par dom Martène.

<sup>2</sup> Dom Martène a mis une virgule, entre *ecclesiæ* et *cimiteria*, ce qui change le sens.

<sup>3</sup> *Intra*, dans l'édition de Martène.

<sup>4</sup> Le mot *et* omis par Martène.

<sup>5</sup> On avait d'abord écrit *cum famulis suis*...

<sup>6</sup> Ce mot est à peu près effacé; dom Martène a lu *colligentes*.

<sup>7</sup> *Cum familia suis et peregrinis* Martène.

<sup>8</sup> Le mot *non* omis par dom Martène.

Confirmatum etiam in hac pace ut omnes barones et præpositi comitis bis in anno, id est ad Caput jejunii et ad octabas Pentecotes (*sic*), se mittant in captione in castro novo et in civitate, et erunt ibi per tres dies, et si interim fuerit factus clamor de eis de pace Domini, non exhibunt inde donec emendaverint; et si sine emendatione exsierint, pacem Domini violabunt.

Si mercatores transierint per istam terram et non reddiderint pedagium et teloneatum, si poterint (*sic*) jurare quod non scirent consuetudinem istius redditus, reddent<sup>1</sup> consuetudinem tantum cum sua lege; et si non poterint jurare, reddent cum sexaginta solidis, neque ab eis amplius exigetur.

Constitutum est etiam de omnibus Turonensibus receptaculis vel munitionibus, quod illud receptaculum vel munitio unde violator pacis moverit, pacem Domini violatam emendaverit; et ideo si quis tyrannus vel aliquis alter maleficus, non audens de suo receptaculo treugam Domini violare, ad aliud receptaculum se transtulerit, atque inde pacem Domini violaverit, nunquam in suo receptaculo recipiatur donec satisfactorius adsistat et de pacis violatione quod decretum est faciat, et si ante emendationem receptus fuerit, illud receptaculum pacem Domini emendabit.

Hec pax durabit usque ad Pentecosten, et de Pentecoste usque ad tres annos.

## VI

## LISTE DES MANUSCRITS DU FONDS DE SAINT-GATIEN.

La liste suivante comprend la série des numéros compris dans le catalogue publié en 1706 : *Bibliotheca sanctæ ac metropolitanæ ecclesiæ Turonensis compendiose et ordinate digesta*<sup>2</sup>. Pour tous les articles répondant à des manuscrits qui sont encore aujourd'hui à la bibliothèque de Tours, je me borne à renvoyer aux numéros sous lesquels ils sont conservés dans ce dépôt et décrits dans le catalogue rédigé et publié par M. Dorange. Pour les autres, je repro-

<sup>1</sup> Les mots qui suivent : *consuetudinem* — *reddent*, manquent dans l'édition.

<sup>2</sup> On verra par cette liste quelle était, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, la composition de la bibliothèque de Saint-Gatien de Tours. Je ne parlerai pas des pertes qu'elle avait antérieurement subies. Je signalerai seulement un Lactance, copié à Bologne en 1436, et qui

forme, depuis l'année 1740, le n<sup>o</sup> 2623 du fonds latin de la Bibliothèque nationale. On lit à la fin de ce volume une note ainsi conçue : « Ex libris huic Turonensi ecclesie legatis per bone memorie magistrum Guidonem de Versailles, cantorem predicte ecclesie, qui obiit anno M<sup>o</sup> CCCC<sup>o</sup> LXXII, XX<sup>a</sup> die novembris. » Ce manuscrit avait appartenu à Colbert.

duis les notices, malheureusement trop sommaires, des chanoines Guillaume Jouan et Victor d'Avanne.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

1. Biblia sacra, in-folio, ante annos 400 scripta, in quibus deest liber psal-morum, sed ibi est epistola ad Laodi-censes.
2. Peut-être 2 de Tours.
3. — 6 de Tours.
4. Pentateuchus vetustissimus. — Voyez plus haut, notice I.
5. — 9 de Tours.
6. — 906 de Tours.
7. — 13 de Tours.
8. Codex evangeliorum scriptus ante annos 1000. — Voyez plus haut, notice VI.
9. Codex evangeliorum, in cuius fine habentur canones circa defectus missæ, ante annos 500 scriptus.
10. — 57 de Tours.
11. — 58 de Tours.
12. — 59 de Tours.
13. — 60 de Tours.
14. — 61 de Tours.
15. — 62 de Tours.
16. — 63 de Tours.
17. — 86 de Tours.
18. — 82 de Tours.
19. — 83 de Tours.
20. — 84 de Tours.
21. — 87 de Tours.
22. — 88 de Tours.
23. — 93 de Tours.
24. Glossa in Psalterium, annorum 400, in-folio.
25. — 92 de Tours.
26. — 96 de Tours.
27. — 97 de Tours.
28. — 78 de Tours.
29. — 75 de Tours.
30. — 98 de Tours.
31. — 99 de Tours.
32. — 76 de Tours.
33. — 100 de Tours.
34. — 79 de Tours.
35. Expositio in varios scripturæ locos, in-quarto, annorum 400.
36. — 120 de Tours.
37. — 122 de Tours.
38. — 109 ou 110 de Tours.
39. — 121 de Tours.
40. — 125 de Tours.
41. — 124 de Tours.
42. — 128 de Tours.
43. — 127 de Tours.
44. Glossa in Marcum, ante annos 400.
45. — 126 de Tours.
46. — 116 de Tours.
47. — 115 de Tours.
48. — 117 de Tours.
49. Glossæ in aliquas epistolas Divi Pauli, in-quarto, annorum 400.
50. Glossæ in epistolas Divi Pauli, in-folio, annorum 400.
51. — 28 de Tours.
52. — 26 de Tours.
53. — 27 de Tours.
54. — 55 de Tours.
55. — 30 de Tours.
56. — 39 de Tours.
57. — 40 de Tours.
58. — 896 de Tours.
59. — 34 de Tours.
60. — 31 de Tours.
61. Liber sacramentorum sancti Gre-gorii papæ, ante annos 800, in-quarto, qualiter missa Romana celebratur per anni circulum. — Sans doute 184 de Tours.
62. Liber sacramentorum. — Voyez plus haut, notice X.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

63. Antiquum missale. — Voyez plus haut, notice XI.
64. Antiquum missale, ante annos 600, in-folio.
65. Antiquus liber sacramentorum. — Voyez plus haut, notice IX.
66. Antiquum missale cum calendario, annorum 600, in-folio.
67. Antiquum missale, annorum 700, in-folio. — Ms. lat. 9435 de la Bibl. nat.
68. Antiquum missale. — Voyez plus haut, notice XV.
69. Antiquum missale, annorum 600, in-folio.
70. — 185 de Tours.
71. — 188 de Tours.
72. — 187 de Tours.
73. Liber epistolarum etc. — Voyez plus haut, notice XXIII.
74. — 213 de Tours.
75. — 192 de Tours.
76. — 186 de Tours.
77. — 189 de Tours.
78. Missale in-quarto. — Voyez plus haut, notice XVII.
79. — 160 de Tours.
80. — 200 de Tours.
81. Liber evangeliorum in missa dicendum.
82. Missale ecclesie Turonensis impressum anno 1533, in-folio.
83. Missale impressum in-folio.
84. Missale impressum in-folio.
85. — 212 de Tours.
86. Vetus rituale, annorum circiter 500, in-quarto.
87. Psalterium cum collectis, annorum 300, in-folio.
88. — 148 de Tours.
89. Breviarium, annorum 400, in-octavo.
90. — 144 et 145 de Tours.
91. — 146 de Tours.
92. Inventarium reliquiarum, jocalium et ornamentorum ecclesie Turonensis, de mandato capituli, anno 1538.
93. Martyrologium. — Voyez plus haut, notice LXXVII.
94. — 1007 de Tours.
95. Martyrologium. — Voyez plus haut, notice LXXXI.
96. Pontificale ecclesie Vesuntinae, ad usum ecclesie Turonensis accommodatum, annorum circiter 600. In fine habeatur allegoria Veteris Testamenti, annorum circiter 400. In-quarto.
97. Speculum ecclesie, seu libellus de ecclesiasticis officiis, auctore canonice anonymo ecclesie Turonensis, ante annos 400. In-folio.
98. Martyrologium. — Voyez plus haut, notice LXXVIII.
99. Legendarium a vigilia sancti Andree ad festum sancti Sanctini, annorum 300, in-folio.
100. Legendarium a festo sancti Michaelis ad festum sancte Catharine, cum communi et lectionibus de sanctis Joanne et Paulo, annorum 300, in-folio.
101. Legendarium a festo sancti Mauritii usque ad festum sancti Arnulphi, annorum 300, in-folio.
102. Legendarium a vigilia sancti Joannis Baptistae ad festum sancti Eligii, ejusdem ætatis, in-folio.
103. Homiliarum a Dominica prima Adventus usque ad litaniam majorem, annorum partim 500, partim 300, in-folio.
104. — 497 de Tours.
105. Sermones et homiliae diversorum sanctorum patrum, ante ann. 800, in-fol.
106. Homiliae et sermones diversorum sanctorum patrum, ante annos 800, in-folio.

107. *Homiliae et sermones diversorum sanctorum patrum*, annorum 700, in-folio.
108. *Homiliae variorum*, annorum 200, in-folio.
109. *Lectioarium scriptum anno 1410*, in-folio.
110. *Sermones et homiliae diversorum*, annorum 500, in-folio.
111. — 140 de Tours.
112. *Opusculam de divinis officiis per anni circulum*, annorum 500, in-folio.
113. *Rationale divinatorum officiorum Guilelmi Durandi*, ante annos 300, in-folio.
114. *Missale ecclesiae Turonensis impressum*, in-folio.
115. — 139 de Tours.
116. — 191 de Tours.
117. — 250 de Tours.
118. — 338 de Tours.
119. — 79 de Tours.
120. — 260 de Tours.
121. — 267 de Tours.
122. *Clementis papae etc.* — Voyez plus haut, notice XXXI.
123. — 273 de Tours.
124. — 274 de Tours.
125. — 277 de Tours.
126. — 275 de Tours.
127. — 276 de Tours.
128. — 294 de Tours.
129. *Augustini in psalmos a L ad C, cum epistola sancti Hieronymi ad Marcel- lam*.
130. *Augustini in psalmos a C ad finem*, annorum 800, in-folio.
131. — 293 de Tours.
132. *Augustini in Joannem*, annorum 700, in-folio.
133. — 297 de Tours.
134. *Augustini de civitate Dei, cum commento, impressi litteris gothicis*, in-folio.
135. *Augustini de civitate Dei, impressi anno 1490*, in-folio.
136. — 295 de Tours.
137. — 282 de Tours.
138. *Augustini liber ad Januarium etc.* — Voyez plus haut, notice LIII.
139. — 291 de Tours.
140. — 255 de Tours.
141. *Eugippii excerpta ex Augustino*, annorum 600, in-folio.
142. — 973 de Tours.
143. *Historia tripartita.* — Voyez plus haut, notice LXIV.
144. — 307 de Tours.
145. — 324 de Tours.
146. — 310 de Tours.
147. — 328 de Tours.
148. — 314 de Tours.
149. — 321 de Tours.
150. — 316 de Tours.
151. — 323 de Tours.
152. — 844 de Tours.
153. — 845 de Tours.
154. — 336 de Tours.
155. *Rabani in libros Regum et Machabeorum*, annorum 700, in-folio.
156. — 69 de Tours.
157. *Rationale divini officii Durandi, impressum*, in-folio.
158. — 341 de Tours.
159. — 407 de Tours.
160. *Sancti Bernardi sermones in Cantica*, in-folio, ante annos 500.
161. — 343 de Tours.
162. — 349 de Tours.
163. — 346 de Tours.
164. — 890 de Tours.
165. — 355 de Tours.
166. *Petri Lombardi in libros Sententiarum*, in-folio, annorum 400.

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

167. — 356 de Tours.  
 168. Petri Blesensis epistolæ, annorum 300, in papyro, in-folio.  
 169. — 473 de Tours.  
 170. — 436 de Tours.  
 171. — 362 de Tours.  
 172. — 112 de Tours.  
 173. — 415 de Tours.  
 174. Guilelmi Parisiensis de virtutibus, in-quarto, annorum 300.  
 175. — 421 de Tours.  
 176. — 77 de Tours.  
 177. — 704 de Tours.  
 178. — 519 de Tours.  
 179. — 109 ou 110 de Tours.  
 180. Sancti Thomæ Aquinatis in libros Sententiarum, annorum 300, in-folio. Tomus I.  
 181. Tomus secundus.  
 182. — 364 de Tours.  
 183. Sancti Thomæ Aquinatis Summæ prima pars, in-folio.  
 184. Pars prima secundæ, in-folio, ante annos 300.  
 185. — 368 de Tours.  
 186. Secunda pars secundæ, impressa anno 1467, in-folio.  
 187. — 695 de Tours.  
 188. — 741 de Tours.  
 189. — 763 de Tours.  
 190. Multi tractatus Thomæ Aquinatis, in-quarto, ante annos 300.  
 191. — 370 de Tours.  
 192. — 371 de Tours.  
 193. Exceptiones decretorum. — Voyez plus haut, notice LIV.  
 194. — 372 de Tours.  
 195. — 373 de Tours.  
 196. — 374 de Tours.  
 197. Repertorium Guilelmi Durandi, annorum 300, in-folio.  
 198. — 156 de Tours.  
 199. — 601 de Tours.  
 200. Idem opus (Repertorium et Speculum judiciale Durandi), in-folio, cum fragmento de schismatibus quæ fuerunt in ecclesia apostolica.  
 201. — 602 de Tours.  
 202. — 237 de Tours.  
 203. Summa Gofredi, annorum 400, in-folio.  
 204. — 541 de Tours.  
 205. — 340 de Tours.  
 206. — 358 de Tours.  
 207. — 383 de Tours.  
 208. — 552 de Tours.  
 209. — 238 de Tours.  
 210. Secunda pars Historialis Antonini impressa, in-folio.  
 211. — 1014 de Tours.  
 212. Bessarionis et aliorum epistolæ impressæ, in-octavo. — Une notice détaillée de ce livre a été rédigée par Bréquigny; voyez à la Bibliothèque nationale les papiers de Bréquigny, vol. XXXV, fol. 18.  
 213. — 257 de Tours.  
 214. — 111 de Tours.  
 215. — 498 de Tours.  
 216. — 113 de Tours.  
 217. Sententiæ etc. — Voyez plus haut, notice LX.  
 218. — 463 de Tours.  
 219. — 464 de Tours.  
 220. — 43 de Tours.  
 221. — 1021 de Tours.  
 222. — 1040 de Tours.  
 223. — 388 de Tours.  
 224. — 659 de Tours.  
 225. Miscellanea pia, in quibus, inter alia, habetur concilium Lateranense sub Innocentio tertio, et quidam versus Hildeberti, in-octavo, annorum 400.  
 226. — 499 de Tours.

227. *Compendium theologicæ veritatis*, in-12, annorum 400.  
 228. — 44 de Tours.  
 229. — 482 de Tours.  
 230. — 506 de Tours.  
 231. *Sermones de sanctis per annum*, ante annos 300, in-octavo.  
 232. — 503 de Tours.  
 233. — 232 de Tours.  
 234. — 408 de Tours.  
 235. — 376 de Tours.  
 236. *Breviloquium theologicum*, in-12.  
 237, 238 et 239. — 389, 390 et 391 de Tours.  
 240. — 739 de Tours.  
 241. *Liber de consideratione*.  
 242. — 445.  
 243. *Leudolphi Carthusiani de vita Christi*, impressi anno 1488, in-folio.  
 244. *Ejusdem in-folio*, impressi.  
 245. — 47 de Tours.  
 246. — 45 de Tours.  
 247. — 46 de Tours.  
 248. — 502 de Tours.  
 249. — 485 de Tours.  
 250. — 486 de Tours.  
 251. — 247 de Tours.  
 252. — 406 de Tours.  
 253. — 449 de Tours.  
 254. — 397 de Tours.  
 255. *Diversæ quæstiones theologicæ*, annorum 400, in-folio.  
 256. *Sermones dominicales et festivales*, annorum 400, in-quarto.  
 257. — 501 de Tours.  
 258. — 447 de Tours.  
 259. — 469 de Tours.  
 260. *Alexandri novæ quæstiones super Decretales*, annorum 300, in-quarto.  
 261. — 607 de Tours.  
 262. — 1501 de Tours.  
 263. — 604 de Tours.  
 264. — 796 de Tours.  
 265. — 753 de Tours.  
 266. — 444 de Tours.  
 267. — 465 de Tours.  
 268. — 357 de Tours.  
 269. — 37 de Tours.  
 270. — 96 de Tours.  
 271. — 851 de Tours.  
 272. *Decretum Gratiani*, in-folio, ante annos 400.  
 273. *Idem in-folio*, annorum 500.  
 274. — 557 de Tours.  
 275. *Idem (Decretum)*, in-folio, ejusdem circiter ætatis (annorum 500).  
 276. — 560 de Tours.  
 277. — 558 de Tours.  
 278. *Apparatus Guidonis de Baysio*, Bononiensis archidiaconi, super *Decreto*, volumine aureo, in-folio, annorum 400.  
 279. — 568 de Tours.  
 280. *Decretalium libri quinque*, annorum 400.  
 281. — 576 de Tours.  
 282. *Decretalium libri quinque*, in-folio, annorum 400.  
 283. — 581 de Tours.  
 284. *Liber sextus decretalium*, in-quarto, annorum 400.  
 285. *Summarii casus Decretalium*, annorum 400, in-octavo.  
 286. *Apparatus domni Innocentii papæ quarti super Decretales*, in-fol., ann. 400.  
 287. *Summa Ostiensis in Decretales*, annorum 300, in-folio.  
 288. — 565 de Tours.  
 289. *Apparatus domni Innocentii super Decretales*, in-folio, annorum 400.  
 290. *Bohic super Decretales*, in-folio, annorum 300.  
 291. *Summa Gofredi de Trano*, in-fol.  
 292. *Distinctiones magistri Henrici Bohic super Decretales*, in-fol., ante ann. 300.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

293. Apparatus Innocentii papæ quarti super Decretales, annorum 400, in-folio.  
294. — 589 de Tours.  
295. Sextus Decretalium, cum extravagantibus Joannis XXII et aliorum, in-folio, ante annos 300.  
296. Sextus Decretalium, annorum 400, in-folio.  
297. — 586 de Tours.  
298. — 582 de Tours.  
299. — 588 de Tours.  
300. — 585 de Tours.  
301. — 584 de Tours.  
302. — 590 de Tours.  
303. Guidonis de Baysio super Decretum, in-folio, annorum 400.  
304. — 572 de Tours.  
305. Joannis Andreæ super libros III, IV et V Decretalium, in-folio.  
306. — 574 de Tours.  
307. Novellæ liber tertius Joannis Andreæ, ante annos 300, in-folio.  
308. — 573 de Tours.  
309. — 591 de Tours.  
310. — 583 de Tours.  
311. Summæ Ostiensis liber I et II, in-folio, ante annos 300.  
312. Summa Ostiensis integra, in-folio, ante annos 500.  
314<sup>1</sup>. — 575 de Tours.  
315. — 597 de Tours.  
316. Summa super Decretales compilata a domino archiepiscopo Ebredunensi, vetustate pene absumpta, in-folio.  
317. Codicis libri novem, in-folio.  
318. — 564 de Tours.  
319. Decretalium libri quinque, in-quarto, ante annos 300.  
320. — 979 de Tours.  
321. — 646 de Tours.  
322. Summa angelica de casibus conscientiarum, authore Angelo de Clavasio, impressa anno 1490, in-folio.  
323. — 652 de Tours.  
324. — 456 et 457 de Tours.  
325. — 657 de Tours.  
326. Guidonis de Baysio super Decretum Gratiani, in-folio.  
327. — 561 de Tours.  
328. — 655 de Tours.  
329. — 455 de Tours.  
330. — 592 de Tours.  
331. Inventarium juris canonici, tam textuum quam glossarum, compilatum per Berengarium, episcopum Biterrensem.  
332. — 855 de Tours.  
333. — 600 de Tours.  
334. — 577 de Tours.  
335. — 563 de Tours.  
336. — 598 de Tours.  
337. — 656 de Tours.  
338. Lectura Deminici de Sancto Gemignano, impressa anno 1477.  
339. — 653 de Tours.  
340. Decretum Gratiani, in-folio, annorum 400.  
341. — 453 de Tours.  
342. — 562 de Tours.  
343. — 579 de Tours.  
344. — 622 de Tours.  
345. Codex Justiniani, in-folio, annorum 400.  
346. Idem ejusdem ætatis.  
347. Idem.  
348. Idem, in-folio.  
349. Justiniani libri quattuor institutionum, cum Codicis parte secunda.  
350. Libri quatuor institutionum impressi.  
351. Idem manuscripti.

<sup>1</sup> Il n'y a pas de n° 313.



352. Idem, annorum 400.  
 353. — 640 de Tours.  
 354. Digestum vetus.  
 355. Idem.  
 356. Idem.  
 357. — 642 de Tours.  
 358. Idem (Digestum vetus).  
 359. Infortiatum.  
 360. Bartholi super Infortiato, in papyro.  
 361. — 651 de Tours.  
 362. — 643 de Tours.  
 363. Infortiatum.  
 364. Idem.  
 365. Idem.  
 366. Infortiatum.  
 367. Bartholi supra primam partem Codicis.  
 368. Idem supra secundam partem Codicis.  
 369. Idem supra primam partem Digesti.  
 370. Idem supra secundam partem Digesti. — Une observation de Mercier de Saint-Léger, relative à ces quatre numéros, est ainsi conçue : « Selon la note de M. Betencourt, ces numéros sont imprimés en 1477 et 1478. » L'observation de Mercier de Saint-Léger est consignée sur la marge d'un exemplaire du Catalogue de Jouan et d'Avanne qui m'appartient.  
 371. Idem supra primam partem Infortiati.  
 372. Idem supra secundam partem Infortiati.  
 373. Idem supra primam partem Digesti novi.  
 374. Idem supra secundam partem Digesti novi.  
 375. Apparatus Bartholi supra Digestum novum.  
 376. — 647 de Tours.  
 377. — 641 de Tours.  
 378. Notulæ magistri Bernardi Compostellani.  
 379. — 654 de Tours.  
 380. — 644 de Tours.  
 381. — 661 de Tours.  
 382. — 1177 de Tours.  
 383. — 660 de Tours.  
 384. — 680 de Tours.  
 385. — 679 de Tours.  
 386. Metaphysica Aristotelis, in-quarto.  
 387. Metaphysica.  
 388. Idem textus Metaphysicæ Aristotelis.  
 389. — 687 ou 725 de Tours.  
 390. — 677 de Tours.  
 391. Varii tractatus philosophici.  
 392. — 762 de Tours.  
 393. — 745 de Tours.  
 394. — 744 de Tours.  
 395. — 742 de Tours.  
 396. — 676 de Tours.  
 397. Auctoritates abstractæ ex libro Ethicorum Aristotelis.  
 398. — 743 de Tours.  
 399. — 746 de Tours.  
 400. Logica.  
 401. — 761 de Tours.  
 402. Bernardi epistola ad Raimundum, castri Ambrosii dominum. Privilegium Romanæ ecclesiæ quod constituit Constantinus ad sanctum Silvestrum, cum quibusdam excerptis ex variis authoribus.  
 403. — 702 de Tours.  
 404. — 693 de Tours.  
 405. — 690 de Tours.  
 406. — 790 de Tours.  
 407. Expositio Tragediarum Senecæ. — Voyez plus haut, notice XCI.  
 408. — 689 de Tours.

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

409. — 881 de Tours.  
 410. — 984 de Tours.  
 411. Titi Livii decades, in-folio, annorum 300.  
 412. — 926 de Tours.  
 413. — 982 de Tours.  
 414. — 879 de Tours.  
 415. — 792 de Tours.  
 416. — 843 de Tours.  
 417. — 882 de Tours.  
 418. — 794 de Tours.  
 419. — 877 de Tours.  
 420. — 892 de Tours.  
 421. — 691 de Tours.  
 422. — 798 de Tours.  
 423. Quæstiones theologicae et philosophicae, cum concordancia bibliorum et variis sermonibus.  
 424. Quidam sermones cum penitentiali Roberti, canonici Sancti Victoris.  
 425. — 663 de Tours.  
 426. — 766 de Tours.  
 427. — 894 de Tours.  
 428. Varia miscellanea.  
 429. Libellus de passione Christi.  
 430. — 95 de Tours.  
 431. De consolatione theologiae.  
 432. Evangelium unum ex quatuor.  
 433. — 789 de Tours.  
 434. — 1189 de Tours.  
 435. — 658 de Tours.  
 436. — 94 de Tours.  
 437. — 616 de Tours.  
 438. Institutiones Justiniani, in-folio, annorum 400.  
 439. — 448 de Tours.  
 440. Propositiones plurimae condemnatae. Quæstiones theologicae.  
 441. — 339 de Tours.  
 442. — 645 de Tours.  
 443. Liber de philosophia.  
 444. Libri de philosophia.  
 445. Sermo de assumptione beatæ Mariæ. Nicolai de Lyra quæstio adversus Judæos. Petri Blesensis liber adversus perfidiam Judæorum. Sancti Thomæ Aquinatis de rationibus fidei. Excerpta de glossa super epistolam ad Romanos.  
 446. Hymni totius anni, tomus primus, in-folio.  
 447. Tomus secundus, in-folio.  
 448. Quæstiones theologicae.  
 449. — 532 de Tours.  
 450. Dictionarium vetus.  
 451. De quatuor artificibus, Deo, natura, fortuna et vitio, seu Anticlaudianus Alani de Antirufino.  
 452. Tractatus philosophicus.  
 453. Libellus de bonis moribus.  
 454. — 683 de Tours.  
 455. — 852 de Tours.  
 456. Antiphonarium.  
 457. Sancti Bernardi abbatis de consideratione, cum expositione in psalmos.  
 458. Liber domini Maan, præcentoris ecclesiæ Turonensis, impressus, qui agit de metropolitana ecclesia Turonensi, ejus antistitibus et provinciæ Turonensis conciliis.  
 459. — 820 de Tours.  
 460. — 993 de Tours.  
 461. — 821 et 822 de Tours.

## VII

## LISTE DES MANUSCRITS DU FONDS DE SAINT-MARTIN.

Les manuscrits que possédait la collégiale de Saint-Martin paraissent avoir

été cotés et inventoriés en 1700. Tout imparfait et incomplet<sup>1</sup> qu'il fût, cet inventaire est resté jusqu'à la Révolution le catalogue officiel de la bibliothèque de Saint-Martin. Montfaucon l'a publié en 1739<sup>2</sup>; Bréquigny nous en a conservé une copie<sup>3</sup>, qui permet de corriger quelques fautes de l'édition. Une autre copie s'en trouve dans le ms. 1296 de la bibliothèque de Tours, avec des notes de la main de Chalmel, qui nous font connaître l'état de beaucoup de manuscrits en 1807. C'est en combinant ces trois textes que j'ai dressé la liste suivante, dans laquelle les manuscrits, dont la présence à la bibliothèque de Tours a été constatée, sont simplement représentés par un renvoi à la cote sous laquelle ils sont aujourd'hui conservés. Pour les autres, je reproduis les articles correspondants du catalogue de l'année 1700, ou bien je renvoie aux notices que j'ai dû précédemment consacrer aux plus importants de ces manuscrits.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

- |   |  |
|---|--|
| 1. — 924 de Tours.  | 12. Volumen theologiæ scholasticæ Ludovici Richerii, eremitæ Sancti Augustini. xv <sup>e</sup> siècle. |
| 2. Alexandreis. — Voyez plus haut, notice XCIV.   | 13. — 38 de Tours.   |
| 3. Jacobi Magni sophologium. Innocentius III de contemptu mundi. xv <sup>e</sup> siècle.  | 14. Collectio diversorum. xv <sup>e</sup> siècle.  |
| 4. — 880 de Tours.  | 15. Expositio rituum missæ et alii mss. tempore Constanciensis concilii. xv <sup>e</sup> siècle.       |
| 5. — 15 de Tours.   | 16. — 313 de Tours.  |
| 6. — 311 de Tours.  | 17. Decretales Gregorii IX, édit. de Mayence, 1473.  |
| 7. — 849 de Tours.  | 18. — 141 de Tours.  |
| 8. Institutiones juris canonici. xv <sup>e</sup> siècle.  | 19. — 66 de Tours.   |
| 9. — 797 de Tours.  | 20. — 474 de Tours. — Voyez plus haut, notice LXXV.  |
| 10. Augustinus de civitate Dei, typis editus anno 1481. Legatus fuit ab Alexio Boujou subdecano. (Chalmel dit ne pas l'avoir retrouvé.) | 21. — 803.   |
| 11. — 270 de Tours.   | 22. Expositio in epistolas sancti Pauli, incerto authore. xv <sup>e</sup> siècle.                      |

<sup>1</sup> Un certain nombre de manuscrits importants de Saint-Martin de Tours, qui ne figurent pas sur ce catalogue, sont mentionnés dans un catalogue postérieur, dont il a été question plus haut, p. 161, et dans les notices de Bréquigny. — Le fonds latin de la Bibliothèque nationale renferme trois manuscrits qui étaient anciennement sortis de Saint-Martin, savoir : n° 3685, abrégé de théologie, manuscrit du xiii<sup>e</sup> siècle, «Iste liber est de ecclesia beatissimi Martini Turonensis;» — n° 5516, Vies des papes, manuscrit du ix<sup>e</sup> siècle, «Iste liber est de armario beati Martini Turonensis;» — n° 6615, Suétone du ix<sup>e</sup> ou x<sup>e</sup> siècle, «Iste liber est de armario beati Martini Turonensis.»

<sup>2</sup> *Bibliotheca bibliothecarum*, t. II, p. 1335-1341.

<sup>3</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 19.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

23. Saint-Hilaire. — Voyez plus haut, notice XXXII.
24. — 606 de Tours.
25. Historia veterum Græcorum, auctore Guidone de Columnis. Annorum 300.
26. Chronicon. — Voyez plus haut, notice LXV.
27. Job etc. — Voyez plus haut, notice II.
28. — 694 de Tours.
29. — 286 de Tours.
30. — 686 de Tours.
31. — 299 de Tours.
32. — 697 de Tours.
33. Cicero, de Senectute. — Voyez plus haut, notice LXXXII.
34. — 347 de Tours.
35. — 386 de Tours.
36. — 696 de Tours.
37. Collationes. — Voyez plus haut, notice LXVII.
38. Opus theologiæ scolasticæ. XIV<sup>e</sup> siècle.
39. — 41 de Tours.
40. Opus spirituale. — Voyez plus haut, notice L.
41. — 685 de Tours.
42. — 334 de Tours. — Voyez plus haut, notice LXXXVI.
43. Tractatus theologiæ scholasticæ. De Beati pœnitentiæ etc. Annorum 250.
44. — 272 de Tours.
45. — 487 de Tours.
46. Nicolaus de Lyra, in epistolas sancti Pauli et aliorum apostolorum et in Apocalypsim. Annorum 300.
47. — 1027 de Tours.
48. — 513 de Tours.
49. Commentaria in decretales, incerto autore, annorum 300.
50. — 795 de Tours.
51. — 143 de Tours.
52. Constitutiones extravagantes Joannis papæ XXII, et in fine glossæ Josselini in easdem. Annorum 300.
53. Summa magistri Gaufridi de Trano, pœnitentiarii et capellani domini papæ in Decretales. Item libellus Ranfredi in jure canonico de electionibus, annorum 300 et supra.
54. Decretales Gregorii IX cum commentariis. Annorum 300.
55. Sancti Augustini etc. — Voyez plus haut, notice XXXIII.
56. — 312 de Tours.
57. — 318, 319 et 320 de Tours.
58. — 71, 72 et 73 de Tours.
59. — 815 de Tours.
60. — 511 de Tours.
61. — 595 de Tours.
62. Conciones sacræ in verba introitus missæ, in evangelia et epistolas anni, a Jacobo de Vitriaco. Annorum 300.
63. — 67 de Tours.
64. — 478 de Tours.
65. Robertus Holcot in librum Sapientiæ, duplex scripturæ genus, annorum 200.
66. Sextus Bonifacii, annorum 300.
67. — 300 de Tours.
68. Commentarius in epistolam ad Romanos, annorum 300.
69. Summa directoria juris in foro judiciali a domino Petro Quesnel, ordinis Minorum. Annorum 300.
70. — 925 de Tours.
71. — 254 de Tours.
72. — 605 de Tours.
73. — 342 de Tours.
74. Sancti Augustini de doctrina christiana etc. — Voyez plus haut, not. XXXIV.
75. — 1016 de Tours.
76. Apparatus juris canonici Innocentii IV. Annorum 300.

77. Guillelmus de Monte Lauduno in jus canonicum. Annorum 300.
78. Anonymus in Decretales. Annorum 300.
79. Sanctus Thomas in magistrum Sententiarum. Annorum 400.
80. — 123 de Tours.
81. Summa Britonis, ordinis Minorum, in vocabula bibliorum. Annorum 300.
82. — 157 de Tours.
83. — 337 de Tours.
84. Collectio catholicæ et canonicæ scripturæ contra pericula ecclesiæ imminuentia. Annorum 300. Ex dono Thomæ de Gersonio præcentoris.
85. Homiliæ. — Voyez plus haut, notice XX.
86. Casus decretorum Bartholomæi Brixiensis. Annorum 300.
87. Orosius. — Voyez plus haut, notice LXIII.
88. Philippus in Job. — Voyez plus haut, notice XXXIX.
89. — 377 de Tours. — Voyez plus haut, notice LXXIII.
90. Vitæ patrum. — Voyez plus haut, notice LXVI.
91. Decretales Gregorii IX.
92. — 452 de Tours.
93. — 335 de Tours.
94. Conciones sacræ, annorum 300.
95. Commentarius in psalmos L ad C.
96. Sanctus Thomas in magistrum Sententiarum. Annorum 300.
97. — 359 de Tours.
98. — 446 de Tours.
99. — 301 de Tours.
100. Sanctus Bonaventura. — Voyez plus haut, notice XLV.
101. Sanctus Thomas in magistrum Sententiarum. Annorum 300.
102. Henrici de Gandavo summa theologica. Annorum 300.
103. Roffredus de jure canonico. Annorum 300.
104. Casus Decretalium magistri Bernardi. Annorum 300.
105. Libri quatuor theologici magistri Sententiarum, ad Margirum (*sic*). Laudatur magister de Cantore (*sic*). Annorum 400.
106. — 793 de Tours.
107. — 367 de Tours.
108. Inventarium juris per cardinalem Berengarium, episcopum Biterrensem. Annorum 300.
109. Sancti Thomæ secunda pars et secunda secundæ. Annorum 300.
110. — 353 de Tours.
111. Homiliæ patrum in festivitibus et dominicis legendæ. Annorum 800.
112. Glossæ in Genesim, Exodum etc. Annorum 400.
113. — 256 de Tours.
114. — 508 de Tours.
115. Sermo sancti Fulgentii etc. — Voyez plus haut, notice IV.
116. Epistolæ sancti Pauli. Annorum 700. — Voyez plus haut, notice IV.
117. Justini historiarum libri. Annorum 300.
118. — 284 de Tours. — Voyez plus haut, notice XCIII.
119. — 681 de Tours.
120. — 510 de Tours.
121. Traduction de Végèce. — Voyez plus haut, notice LXXXVII.
122. Variæ homiliæ in evangelia. Annorum 700. — Voyez plus haut, not. XXII.
123. — 764 de Tours.
124. — 462 de Tours.
125. — 437 de Tours.
126. — 399 de Tours.
127. — 119 de Tours.

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

128. Magister Sententiarum in Epistolas Pauli. Annorum 400.
129. — 333 de Tours.
130. — 662 de Tours.
131. — 384 de Tours.
132. — 754 de Tours.
133. — 895 de Tours.
134. Summa de virtutibus. Annorum 300.
135. Rabanus in Ezechielem etc. — Voyez plus haut, notice XLIII.
136. — 701 de Tours.
137. — 380 de Tours.
138. — 489 de Tours.
139. — 379 de Tours.
140. — 265 de Tours.
141. Sanctus Hieronymus in Isaiam. — Voyez plus haut, notice XXXVII.
142. — 309 de Tours.
143. — 14 de Tours.
144. Glossæ incerti auctoris in Ezechielem. Annorum 400.
145. — 24 de Tours.
146. — 36 de Tours.
147. Recognitiones sancti Clementis. — Voyez plus haut, notice XXX.
148. — 1011 et 1012 de Tours.
149. Quæstiones casuales fratris Lectoris, ordinis fratrum Minorum. Annorum 300. Alii casus incerti auctoris, ms. anno 1270.
150. Summa theologiæ moralis Astexani, ordinis Minorum. Annorum 300.
151. — 10 de Tours.
152. Varii sermones incerti auctoris, annorum 400. — Liber inscriptus Panocticon, opus spirituale, annorum 400.
153. — 281 de Tours. — Voyez plus haut, notice XXXV.
154. Gregorius Turonensis. — Voyez plus haut, notice LXX.
155. — 1018 de Tours.
156. — 35 de Tours.
157. — 53 de Tours.
158. — 106 de Tours.
159. Petri de Riga Biblia metrica. Annorum 500.
160. — 1299 de Tours.
161. — 570 de Tours.
162. — 976 de Tours.
163. — 387 de Tours.
164. — 978 de Tours.
165. — 32 de Tours.
166. — 149 de Tours.
167. Conciones sacræ in evangelia Dominicarum et in festivitates sanctorum, annorum 300.
168. — 152 de Tours.
169. — 151 de Tours.
170. Distinctiones fratris Nicolai de Biarde. Annorum 400.
171. Summa fratris Astexani, ordinis Minorum, de casibus conscientiæ.
172. — 251 de Tours.
173. Varii tractatus Joannis Gerson, inter quos est et epistola ad Petrum, ordinis Prædicatorum.
174. — 23 de Tours.
175. Tractatus de justitia et fortitudine, collectio ordine alphabetico. Annorum 300.
176. — 846 de Tours.
177. — 468 de Tours.
178. — 450 de Tours.
179. Concordantiæ historiales veteris et novi Testamenti per Guidonem de Senis, ordinis Sancti Augustini. Annorum 200.
180. — 405 de Tours.
181. — 382 de Tours.
182. — 422 de Tours.
183. — 130 et 131 de Tours.
184. — 1050 de Tours.
185. — 490 de Tours.
186. Meditationes sancti Augustini,

liber de conflictu vitiorum, liber ejusdem de fide ad Petrum. Annorum 300.

187. Flores sanctorum. Annorum 300. — Voyez plus haut, notice LXXI.

188. — 54 et 55 de Tours.

189. — 378 de Tours.

190. — 699 de Tours.

191. — 395 de Tours.

192. Opuscula quædam Joannis Gersonis, Viridarium consolationis, per fratrem Bonaventuram scriptum, anno 1403. Bulla gallico sermone Benedicti papæ ad Carolum VI regem.

193. — 878 de Tours.

194. — 488 de Tours.

195. — 471 de Tours.

196. Compendium totius theologicæ veritatis, compositum secundum aliquos a beato Thoma de Aquino, secundum alios a fratre Thoma Anglico, ordinis Minorum. Annorum 300.

197. — 56 de Tours.

198. — 1028 de Tours.

199. Missale Romanum. Annorum 300.

200. — 523 de Tours.

201. Missale ecclesiæ Sancti Martini Turonensis. Annorum 300.

202. — 150 de Tours.

203. Rationale ceremoniarum Durandi. Annorum 300.

204. — 476 de Tours.

205. Breviarium Romanum.

206. Tractatus de interdico ecclesiastico etc. — Voyez plus haut, notice LIX.

207. Lectionarium. Annorum 300.

208. Viaticus cum Gerardo, liber medicus. Viaticus cum glossa Gerardi. Annorum 300.

209. Tractatus scholasticus in magistrum Sententiarum. Annorum 200.

210. Index seu summa decretorum. Annorum 400.

211. Digestorum libri primus et secundus. Annorum 400.

212. Compilatio aurea ordinata per Guidonem de Baisio, archidiaconum Bononiensem, in Decretum. Annorum 300.

213. Digestum vetus cum glossa, libri XXIV. Annorum 400.

214. — 580 de Tours.

214 bis. — 549 de Tours.

215. Casus Viviani super Digestum Infortiatum. Annorum 400.

216. — 609 de Tours.

217. Decretales Gregorii IX cum glossis. Annorum 400.

218. Repertorium magistri Duranti in jus canonicum.

219. Decretum Gratiani cum glossis, mss. anno 1321.

220. Liber de ordine judiciorum, compositus a Rofredo Beneventano. Annorum 400.

221. Hostiensis in I et II Decretalium; prima pars seu volumen I. Secunda pars seu volumen II, in III, IV et V Decretalium.

222. Digestum. In tomo I libri XXIV. In tomo II, liber XXV et sequentes, usque ad XXXVIII inclusive. Annorum 400.

223. Summa Joannis Andreæ in Sextum Decretalium. Annorum 300.

224. Justiniani Codicis libri IX cum glossis. Tomus primus. Tomus alter. Institutiones et novellæ cum glossis. Annorum 400.

225. — 854 de Tours.

225 bis. — 869 de Tours.

226. Ordo judiciarius magistri Petri Bononiensis. Annorum 300.

227. Henrici Boic Leonensis doctoris super Decretales. Annorum 300. — Fragmentum pragmaticæ sancti Ludovici Francorum regis.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

228. Summa Gauffredi de Trano super Decretales. Annorum 400.
229. Summa Pisana, ordine alphabetico, in jus canonicum. Annorum 200.
230. — 603 de Tours.
231. Sextus Decretalium. Annorum 300.
232. Guillelmi de Monte Lauduno super Clementinas. Annorum 300.
233. Joannis Andreae apparatus ad Clementinas. Annorum 300.
234. Glossa quadruplex ad Clementinas. Annorum 300.
235. Commentarius in regulas juris canonici. Annorum 300. Fragmenta Decretalium libri V.
236. Justiniani imperatoris institutiones. Annorum 400.
237. Lectura domni Pauli in Clementinas. Quæstiones disputabiles anonymi et Sacramentale magistri Guillelmi de Monte Lauduno. Annorum 400.
238. Apparatus Archidiaconi in Sextum Decretalium. Annorum 300.
239. — 571 de Tours.
240. Joannis Gauffridi collectarium super dubiis juris. Annorum 300.
241. — 587 de Tours.
242. Quæstiones casuales Joannis Lectoris. Annorum 300.
243. Constitutiones Gregorii X papæ etc. — Voyez plus haut, notice LVII.
244. Distinctiones Nicolai de Gorham, ordinis Prædicatorum, ordine alphabetico, theologiæ moralis. Annorum 400.
245. Lectura Joannis Fabri super Institutiones, mss. anno 1410.
246. Quæstiones dominicales magistri Bartholomæi Brixiensis in jus civile. Annorum 300.
247. — 22 de Tours.
248. Summa Gauffridi in Decretales. Annorum 400. Summa causarum seu modus procedendi in judicio. Annorum 400.
249. Apparatus domni Guidonis de Baisio archidiaconi in Sextum Decretalium. Annorum 300.
250. Summa Innocentii IV de jure canonico. Annorum 400.
251. Apparatus Digni super titulum de regulis juris. Annorum 300.
252. Lectura magistri Petri de Sansone, super Decretales, tractatus quidam juridicus. Annorum 300.
253. Digestum novum cum glossis. Annorum 300.
254. Bertrandus Imberti, professor utriusque juris, in Extravagantes Joannis XXII, in libros V.
255. Codicis Justiniani libri IX, non tamen integri, cum annotationibus quibusdam. Annorum 400.
256. Sextus Decretalium Bonifacii papæ VIII, cum glossis. Annorum 300.
257. Codex Justiniani, libri IX, cum glossis, ms. anno 1331.
258. Summa Gauffridi de Trano in jus canonicum. Quæstiones dominicales Bartholomæi Brixiensis in jus canonicum. Annorum 400.
259. Clementinæ seu constitutiones Clementis papæ V, cum glossis. Annorum 300.
260. Libellus magistri Tancreti in jus, de judiciorum apparatu et ordine. Annorum 300.
261. — 593 de Tours.
262. Quatuor libri institutionum Justiniani imperatoris cum glossis. Annorum 400.
263. — 594 de Tours.
264. Summa Odonis de Senone... — Voyez plus haut, notice LXI.
265. — 649 de Tours.



- |   |   |
|---|---|
| <p>266. <i>Exacta Romanorum</i>, forte hic de exactionibus et vectigalibus agitur. Annum 300. (Cet article est ainsi annoncé par Haenel : <i>Epitome</i>, « <i>Exactis e Romana civitate regibus</i>; » sæculi XIV; membranaceus, in-quarto.) — Atho ad summam Codicis.</p> | <p>267. — 650 de Tours.<br/>268. — 599 de Tours.<br/>269. <i>Tractatus de incarnatione</i>. Annum 150.<br/>270. — 512 de Tours.<br/>271. — 740 de Tours.<br/>272. — 850 de Tours.</p> |
|---|---|

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

## VIII

## LISTE DES MANUSCRITS DU FONDS DE MARMOUTIER.

La liste suivante a été dressée sur le catalogue des manuscrits de Marmoutier que dom Gérou a rédigé en 1754<sup>1</sup>, et que Chalmel a copié et annoté en 1807<sup>2</sup>. Pour les articles répondant à des volumes qui subsistent encore aujourd'hui à la bibliothèque de Tours, je donne les cotes que ces volumes portent aujourd'hui et sous lesquelles ils ont été décrits par M. Dorange. Pour les autres, je reproduis, au moins en substance, les indications de dom Gérou et de Chalmel, ou bien je renvoie aux observations qui précèdent.

- |  |  |
|--|--|
| <p>I<sup>3</sup>. — 5 de Tours.<br/>II. — 3 de Tours.<br/>III, ou 2. — 16 de Tours.<br/>IV, ou 3. — 18 de Tours.<br/>V, ou 4. <i>Bréviaire de Carpentras</i>. —<br/>Voyez plus haut, notice XXVIII.<br/>VI, ou 5. — 1393 de Tours.<br/>VII, ou 6. — 1005 de Tours.<br/>VIII, ou 7. <i>Sermons en français</i>. —<br/>Voyez plus haut, notice LI.<br/>IX, ou 8. — 515 de Tours.</p> | <p>X, ou 9. <i>Petit antiphonaire</i>, n'ayant pas plus de 150 ans, sur parchemin.<br/>XI et XII, ou 10 et 11. — 164 et 206 de Tours.<br/>XIII, ou 12. — 899 de Tours.<br/>XIV, ou 13. — 769 de Tours.<br/>XV, ou 14. — 348 de Tours.<br/>XVI, ou 15. — 404 de Tours.<br/>XVII, ou 16. — 331 de Tours.<br/>XVIII, ou 17. — 48 et 49 de Tours.<br/>XIX, ou 18. <i>Volume in-12</i>, en par-</p> |
|--|--|

<sup>1</sup> Antérieurement à cette date, l'abbaye de Marmoutier avait perdu quelques-uns de ses manuscrits. Les volumes qui forment aujourd'hui les n<sup>os</sup> 11867, 12411, 12412, 12594 et 13197 du fonds latin étaient passés au XVII<sup>e</sup> siècle de l'abbaye de Marmoutier dans celle de Saint-Germain-des-Prés. — Vient aussi de Marmoutier le ms. latin 15067, qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, faisait partie de la bibliothèque de Saint-Victor. — Le ms. latin 3270, qui a appartenu à Bourdelot, contient une note du XIV<sup>e</sup> siècle, qui est ainsi conçue : « *Iste liber est fratris Guillelmi de Pisis, Aurelianensis dyocesis, monachi Majoris Monasterii Turonensis.* »

<sup>2</sup> La copie et les annotations de Chalmel forment le ms. 1478 de la bibliothèque de Tours.

<sup>3</sup> Les chiffres romains sont les n<sup>os</sup> d'ordre assignés par dom Gérou; les chiffres arabes séparés par un tiret des chiffres romains sont les cotes sous lesquelles les manuscrits de Marmoutier étaient classés au XVIII<sup>e</sup> siècle.

chemin. — C'est un recueil de vies des saints, écrites en latin, par un jacobin qui prend le nom de « Jacobus natione Januensis ». — (Note de Chalmel :) La légende dorée.

XX, ou 19. — 285 de Tours.

XXI, ou 20. — 249 de Tours.

XXII, ou 21. — 484 de Tours.

XXIII, ou 22. — 682 de Tours.

XXIV, ou 23. — 236 de Tours.

XXV, ou 24. — 20 de Tours.

XXVI, ou 25. Ce manuscrit, in-4°, contient des sermons latins, dont on ignore l'auteur; il est mutilé, n'a point de fin, et d'un caractère qui paraît être du xiv<sup>e</sup> siècle.

XXVII, ou 26. — 472 de Tours.

XXVIII, ou 27. — 136 de Tours.

XXIX, ou 28. — 201 de Tours.

XXX, ou 29. — 288 de Tours.

XXXI, ou 30. — 475 de Tours.

XXXII, ou 31. — 153 de Tours.

XXXIII, ou 32. Collection morale, etc. — Voyez plus haut, notice XLVIII.

XXXIV, ou 33. — 345 de Tours.

XXXV, ou 34. — 507 de Tours.

XXXVI, ou 35. — 618 de Tours.

XXXVII, ou 36. Volume in-12. (Note de Chalmel :) Dom Gérout a laissé en blanc l'article du ms. coté 35 (lisez sans doute 36). C'est la vie de saint Martin, écrite en vers héroïques latins par Paulin de Périgueux.

XXXVIII, ou 37. — 556 de Tours.

XXXIX, ou 38. — 101 de Tours.

XL, ou 39. — 460 de Tours.

XLI, ou 40. Volume in-4°. Ce manuscrit contient des homélies de saint Grégoire pape sur les évangiles; il peut avoir 500 ans d'antiquité. Le commencement a une préface à un évêque nommé « Secundinus ».

XLII, ou 41. — 705 de Tours.

XLIII, ou 42. Ouvrages de Gilles de Lessines, etc. — Voyez plus haut, notice LXXXIV.

XLIV, ou 43. Traité de Raimond Lulle, etc. — Voyez plus haut, notice XLVII.

XLV, ou 44. Volume in-8°. Somme ou commentaire sur les Décrétales. « Incipit summa super titulis Decretalium composita a magistro Goffrido, domini papæ subdiacono. » L'ouvrage peut avoir 450 ans d'antiquité.

XLVI, ou 45. — 620 de Tours.

XLVII, ou 46. — 483 de Tours.

XLVIII, ou 47. — 678 de Tours.

XLIX, ou 48. — 269 de Tours.

L, ou 49. — 21 de Tours.

LI, ou 50. — 271 de Tours.

LII, ou 51. Anciennes règles monastiques. — Voyez plus haut, notice LXVIII.

LIII, ou 51 bis. — 504 de Tours.

LIV, ou 52. — Première partie du n° 625 de Tours.

LV, ou 53. — 65 de Tours.

LVI, ou 54. — 610 de Tours.

LVII, ou 55. — 42 de Tours.

LVIII, ou 56. Le quatrième livre des Sentences. — Voyez plus haut, notice XLIV.

LIX, ou 57. Volume in-folio min. Paraphrase ou glose sur l'évangile de saint Marc.

LX, ou 58. Ce manuscrit paraît être de la même main que le précédent. C'est aussi une glose ou paraphrase sur l'Exode, à laquelle manquent le commencement et la fin. Ces deux manuscrits paraissent être de 1300 environ.

LXI, ou 59. — 344 de Tours.

LXII, ou 60. Commentaire de Gas-

selin de Cassanhes. — Voyez plus haut, notice LVIII.

LXIII, ou 61. — 438 de Tours.

LXIV, ou 62. — 466 de Tours.

LXV, ou 63. Traité de saint Isidore. — Voyez plus haut, notice XLII.

LXVI, ou 64. Volume in-folio. Commentaire sur le second livre des Sentences par Durand de Saint-Pourçain. Le caractère de ce manuscrit paraît dater de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. On trouve à la fin ces deux vers :

*Hic liber est scriptus. Qui scripsit sit benedictus.  
Vinum scriptori tradatur de meliori.*

LXVII, ou 65. — Seconde partie du n<sup>o</sup> 483 de Tours.

LXVII, ou 65 *bis*. — 791 de Tours.

LXVIII, ou 66. Saint Jérôme sur les prophètes. — Voyez plus haut, notice XXXVIII.

LXIX, ou 67. — 108 de Tours.

LXX, ou 68. — 64 de Tours.

LXXI, ou 69. — 354 de Tours.

LXXII, ou 70. — 142 de Tours.

LXXIII, ou 71. — 496 de Tours.

LXXIV, ou 72. — 330 de Tours.

LXXV. Évangiles et collectes. — Voyez plus haut, notice XII.

LXXVI, ou 73. Volume in-folio. Livre d'évangiles écrit dans le XIII<sup>e</sup> siècle. . . . Il ne paraît à l'usage de quelle église ce livre a servi. . . . (Note de Chalmel :) Ce manuscrit est un de ceux qui furent achetés en 1716 à la vente de M. de Lesdiguières.

LXXVII, ou 74. — 196 de Tours.

LXXVIII, ou 75. — 396 de Tours.

LXXIX, ou 76. — 263 de Tours.

LXXX, ou 77. — 279 de Tours.

LXXXI, ou 78. — 308 de Tours.

LXXXII, ou 79. — 253 de Tours.

LXXXIII, ou 80. — 287 de Tours.

LXXXIV, ou 81. — 70 de Tours.

LXXXV, ou 82. — 261 de Tours.

LXXXVI, ou 83. Volume in-folio.

Commentaire de saint Jérôme sur le prophète Isaïe ; le caractère est du XII<sup>e</sup> siècle. — (Note de Chalmel :) Ce manuscrit ne renferme que les neuf premiers livres. Le titre de ce manuscrit est écrit sur le dos, en lettres majuscules, qui indiquent la manière dont on plaçait autrefois les livres, ainsi qu'on le fait encore en Espagne.

LXXXVII, ou 84. Volume in-folio. Ce manuscrit comprend le Décret de Gratien avec des notes ajoutées à toutes les marges des pages, et qui paraît avoir été fait au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle.

LXXXVIII, ou 85. — 451 de Tours.

LXXXIX, ou 86. — 947 de Tours.

XC, ou 87. Évangiles du X<sup>e</sup> siècle. — Voyez plus haut, notice VII.

XCI, ou 88. — 8 de Tours.

XCII, ou 89. Psautier. — Voyez plus haut, notice XXV.

XCIII, ou 90. Les prophètes. — Voyez plus haut, notice III.

XCIV, ou 91. Recueil de vies de saints. — Voyez plus haut, notice LXIX.

XCV, ou 92. — 1013 de Tours.

XCVI, ou 93. — 569 de Tours.

XCVII et XCVIII, ou 94 et 95. — 566 et 567 de Tours.

XCIX, ou 96. Missel de Marmoutier. — Voyez plus haut, notice XIV.

C, ou 97. Bréviaire et missel de Saint-Martin. — Voyez plus haut, notice XVI.

CI, ou 98. — 363 de Tours.

CII, ou 99. — 85 de Tours.

CIII, ou 100. — 315 de Tours.

CIV, ou 101. — 289 de Tours.

CV, ou 102. — 266 de Tours.

CVI, ou 103. — 137 de Tours.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

- CVII, ou 104. — 107 de Tours.
- CVIII, ou 105. Lectionnaire. — Voyez plus haut, notice XXIV.
- CIX, ou 106. — 298 de Tours.
- CX, ou 107. — 278 de Tours.
- CXI, ou 108. — 394 de Tours.
- CXII, ou 109. Volume in-folio. Commentaire d'Azon sur le Code de Justinien. L'ouvrage n'est pas entier dans notre manuscrit, qui est du *xiv*<sup>e</sup> siècle.
- CXIII, ou 110. — 688 de Tours.
- CXIV, ou 111. — 559 de Tours.
- CXV, ou 112. Volume in-folio. Fragments divers. — Voyez plus haut, notice C.
- CXVI, ou 113. — 980 de Tours.
- CXVII, ou 114. Volume in-quarto. Sermons de Jacques de Losanne sur les dimanches et fêtes de l'année. Commencement du *xv*<sup>e</sup> siècle. — [Il y a dans notre manuscrit des réclames placées de douze en douze feuillets. Chalmel.]
- CXVIII, ou 115. Sermons, etc. — Voyez plus haut, notice XLIX.
- CXIX, ou 116. Missel de Saint-Martin. — Voyez plus haut, notice XVIII.
- CXX, ou 117. — 290 de Tours.
- CXXI, ou 118. — 505 de Tours.
- CXXII, ou 119. — 479 de Tours.
- CXXIII, ou 120. — 246 de Tours.
- CXXIV, ou 121. — 856 de Tours.
- CXXV, ou 122. — 887 de Tours. — Voyez plus haut, notice XC.
- CXXVI, ou 123. Missel de Marmoutier. — Voyez plus haut, notice XIII.
- CXXVII, ou 124. Volume in-folio. Commentaire sur les Épîtres de saint Paul attribué à Pierre Lombard. Il est tout au plus du *xiv*<sup>e</sup> siècle et n'a point de commencement. [Dans ce manuscrit, après trois feuillets de préliminaires, dont le premier a été coupé en grande partie, vient le corps de l'ouvrage, auquel il manque seulement un feuillet ou deux. Chalmel.]
- CXXVIII, ou 125. Décrétales d'Alexandre III, etc. — Voyez plus haut, notice LV.
- CXXIX, ou 126. Humbertus de cruditione religiosorum. — Voyez plus haut, notice XLVI.
- CXXX, ou 127. — 12 de Tours.
- CXXXI, ou 127 *bis*. — 1 de Tours.
- CXXXII, ou 128. Saint Isidore. — Voyez plus haut, notice XLI.
- CXXXIII, ou 129. — 326 de Tours.
- CXXXIV, ou 130. — 268 de Tours.
- CXXXV, ou 131. — 360 de Tours.
- CXXXVI, ou 132. — 361 de Tours.
- CXXXVII, ou 133. — 327 de Tours.
- CXXXVIII, ou 134. — 853 de Tours.
- CXXXIX, ou 135. — 621 de Tours.
- CXL, ou 136. — 252 de Tours.
- CXLI, ou 137. — 114 de Tours.
- CXLII, ou 138. — 74 de Tours.
- CXLIII, ou 140 (le n° 139 étant omis). — 648 de Tours.
- CXLIV, ou 141. — 129 de Tours.
- CXLV, ou 142. — 90 de Tours.
- CXLVI, ou 143. — 296 de Tours.
- CXLVII, ou 144. — 29 de Tours.
- CXLVIII, ou 145. — 11 de Tours.
- CXLIX, ou 146. — 322 de Tours.
- CL, CLI et CLII, ou 147, 148 et 149. — 1387, 1388 et 1389 de Tours.
- CLIII, ou 150. — 703 de Tours.
- CLIV, ou 151. Lectionnaire de l'abbaye de Cormery. — Voyez plus haut, notice XXVI.
- CLV, ou 152. — 317 de Tours.
- CLVI, ou 153. Lettres de saint Grégoire. — Voyez plus haut, notice XL.
- CLVII, ou 154. Saint Grégoire de Naziance. — Voyez plus haut, notice XXIX.

- CLVIII, ou 155. — 1460 de Tours.  
 CLIX, ou 156. — 1003 de Tours.  
 CLX, ou 156 *bis*. — 1376 de Tours.  
 CLXI, ou 157. Compilation de Thomas Rapicault. — Voyez plus haut, notice LXXVI.  
 CLXII, ou 158. — 1380 de Tours.  
 CLXIII, ou 159. — 1407 de Tours.  
 CLXIV, ou 160. — 674 de Tours.  
 CLXV, ou 161. — 632 de Tours.  
 CLXVI, ou 162. — 999 de Tours.  
 CLXVII, ou 163. — 631 de Tours.  
 CLXVIII, ou 164. Vie de saint Honorat. — Voyez plus haut, notice LXXIV.  
 CLXIX, ou 165. Méditations de saint Bonaventure. — Voyez plus haut, notice XLV *bis*.  
 CLXX, ou 166. — 1469 de Tours.  
 CLXXI, ou 167. — 403 de Tours.  
 CLXXII, ou 168. — 974 de Tours.  
 CLXXIII, ou 169. — 531 de Tours.  
 CLXXIV, ou 170. — 1038 de Tours.  
 CLXXV, ou 171. — 957 de Tours.  
 CLXXVI, ou 171 *bis*. — 1262 de Tours.  
 CLXXVII, ou 172. École de perfection, traité de spiritualité, par dom Joachim Le Comtat.  
 CLXXVIII, ou 172 *bis*. — 997 de Tours.  
 CLXXIX, ou 173. — 1379 de Tours.  
 CLXXX, ou 174. — 80 de Tours.  
 CLXXXI, ou 175. — 596 de Tours.  
 CLXXXII, ou 176. — 258 de Tours.  
 CLXXXIII, ou 177. Les deux cahiers in-folio qui sont sous cette cote sont des notes et des dissertations sur les endroits difficiles de la règle de saint Benoît, faites par dom Claude Lancelot, religieux de l'abbaye de Saint-Cyran. Les fréquentes ratures que l'on y voit font connaître que ce manuscrit est l'original même.  
 CLXXXIV, ou 178. — 996 de Tours.
- CLXXXV, ou 179. — 491 de Tours.  
 CLXXXVI, ou 180. — 1175 de Tours.  
 CLXXXVII, ou 181. — 630 de Tours.  
 CLXXXVIII, ou 182. — 1390 de Tours.  
 CLXXXIX, ou 183. Volume in-folio. Vie du P. François Binet, grand prieur de Marmoutier, et ensuite général de l'ordre des Minimes. [L'auteur de cette vie est dom Noel Mars, neveu. Chalmel.]  
 CXC, ou 184. — 1378 de Tours.  
 CXCI, ou 185. — 1008 de Tours.  
 CXCII, ou 186. Traité de droit dans une langue indéterminée. — Voyez plus haut, notice LXII.  
 CXCIII, ou 187. — 692 de Tours.  
 CXCIV, ou 188. — 1001 de Tours.  
 CXCV, ou 189. — 994 de Tours.  
 CXCVI, ou 190. — 757 de Tours.  
 CXCVII, ou 191. — 1047 de Tours.  
 CXCVIII, ou 192. — 943 de Tours.  
 CXCIX, ou 193. — 625 de Tours.  
 CC, ou 193 *bis*. — 626 de Tours.  
 CCI, ou 194. — 700 de Tours.  
 CCII, ou 195. — 951 de Tours.  
 CCIII, ou 196. — 981 de Tours.  
 CCIV, ou 197. — 842 de Tours.  
 CCV, ou 198. — 1009 de Tours.  
 CCVI, ou 199. — 617 de Tours.  
 CCVII, ou 200. — 1017 de Tours.  
 CCVIII, ou 201. — 400, 401 et 402 de Tours.  
 CCIX, ou 202. — 1004 de Tours.  
 CCX, ou 203. — 19 de Tours.  
 CCXI, ou 204. Ce volume in-4° est un recueil de plusieurs pièces disparates, telles que la vie d'un jeune religieux de la congrégation de Saint-Maur; plusieurs éloges et épitaphes, tant françaises que latines, de dom Mabillon; extraits des vies de quelques religieuses; supplément du *Journal des savants*, où il est parlé des

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

ouvrages de quelques religieux de la congrégation. Celui qui a fait la vie de Jean-Baptiste Morel s'appelait Claude Vallée, natif de Charlemont, mort hors de la congrégation.

(Observation de Chalmel :) La vie du jeune religieux est la seule pièce manuscrite que renferme ce volume. Tout le reste est imprimé. Quant à Claude Vallée, il n'est que le copiste et non l'auteur de la vie du frère Morel.

- CCXII, ou 205. — 953 de Tours.  
 CCXIII, ou 206. — 954 de Tours.  
 CCXIV, ou 207. — 939 de Tours.  
 CCXV, ou 208. — 950 de Tours.  
 CCXVI, ou 209. — 955 de Tours.  
 CCXVII, ou 210. — 949 de Tours.  
 CCXVIII, ou 211. — 841 de Tours.  
 CCXIX, ou 212. — 214 de Tours.  
 CCXX, ou 213. — 986 de Tours.  
 CCXXI, ou 214. Pièces en espagnol.  
 — Voyez plus haut, notice XCIX.  
 CCXXII, ou 215. — 941 de Tours.  
 CCXXIII, ou 216. — 1010 de Tours.  
 CCXXIV, ou 217. — 280 de Tours.  
 CCXXV, ou 218. Volume in-folio qui contient un traité ascétique sous le titre d'*Entretiens d'Eusèbe et de Timothée*. L'auteur est dom Pierre Martin, natif du Mans, qui est mort à Marmoutier le 25 février 1529.  
 CCXXVI, ou 219. Nouvelle compilation du décret, etc. — Voyez plus haut, notice LVI.  
 CCXXVII, ou 220. — 1503 de Tours.  
 CCXXVIII, ou 221. — 1015 de Tours.  
 CCXXIX, ou 222. — 983 de Tours.  
 CCXXX, ou 223. — 956 de Tours.  
 CCXXXI, ou 224. — 1462 de Tours.  
 CCXXXII, ou 225. — 1178 de Tours.  
 CCXXXIII, ou 226. — 306 de Tours.  
 CCXXXIV, ou 227. — 628 de Tours.

CCXXXV, ou 228. — 1488 de Tours.  
 CCXXXVI, ou 229. — 533 de Tours.  
 CCXXXVII, ou 230. Volume in-4°. Pensées ou poésies chrétiennes qui traitent des louanges de la vierge Marie. On y voit aussi une paraphrase de la salutation angélique. Ce manuscrit paraît avoir 350 ans d'antiquité. Il figure en ces termes au Catalogue de Chauveau (fol. 6 v° et 7) : « Poésies chrétiennes en vieux langage. Parchemin; n° 230. »

- CCXXXVIII, ou 231. — 25 de Tours.  
 CCXXXIX, ou 232. — 1033 de Tours.  
 CCXL, ou 233. Volume in-4°. Statuts de la congrégation de Chesal-Benoit au diocèse de Bourges, écrits par frère Bertrand Richard, en 1582.  
 CCXLI, ou 234. — 848 de Tours.  
 CCXLII, ou 235. — 1199 de Tours.  
 236. — 899 de Tours.  
 CCXLIII, ou 237. — 927 de Tours.  
 CCXLIV, ou 238. — 551 de Tours.  
 CCXLV, ou 239. Volume in-4°. Plusieurs vies de saints, etc. — Voyez plus haut, notice LXXII.  
 CCXLVI, ou 240. — 758 de Tours.  
 CCXLVII, ou 241. — 936 de Tours.  
 CCXLVIII, ou 242. Vie d'Alexandre en vers français. — Voyez plus haut, notice XCV. C'est à tort, je crois, que le ms. 942 de Tours, qui contient le Roman de Cliges, a été indiqué comme répondant au n° 242 du fonds de Marmoutier.  
 CCXLIX, ou 243. — 847 de Tours.  
 CCL, ou 244. — 862 de Tours.  
 CCLI, ou 245. — 248 de Tours.  
 CCLII, ou 246. — 903 de Tours.  
 CCLIII, ou 247. — 937 de Tours.  
 (Malgré mes recherches, dit Chalmel, je n'ai pu parvenir encore à retrouver ce ms.)  
 CCLIV, ou 248. — 944 de Tours.  
 CCLV, ou 249. — 1174 de Tours.

- CCLVI, ou 250. — 946 de Tours.  
 CCLVII, ou 251. — 952 de Tours.  
 CCLVIII, ou 252. — 988 de Tours.  
 CCLIX, ou 253. — 305 de Tours.  
 CCLX, ou 254. — 627 de Tours.  
 CCLXI, ou 255. — 1489 de Tours.  
 CCLXII, ou 256. — 1035 de Tours.  
 CCLXIII, ou 257. Volume in-quarto.  
 Recueil de plusieurs pièces et actes concernant quelques conciles, d'autres ouvrages d'auteurs ecclésiastiques sur différentes matières, dont quelques-uns sont tirés des mss. de l'abbaye de Saint-Michel de Tombeleine; la première et la principale pièce de ce recueil, ajoute Chalmel, est de l'écriture de dom Martène; ce sont les actes du concile tenu à Rouen par Robert de Courson.  
 CCLXIV, ou 258. Roman d'Auzell. — Voyez plus haut, notice XCVII.  
 CCLXV, ou 259. — 240 de Tours.  
 CCLXVI, ou 260. — 948 de Tours.  
 CCLXVII, ou 261. — 1002 de Tours.  
 CCLXVIII, ou 262. — 1173 de Tours.  
 CCLXIX, ou 263. Volume in-8°: « Incipiunt horæ beatæ Mariæ virginis. » Ce livre étant visiblement imprimé, on a eu tort, dit Chalmel, de le ranger au nombre des mss.  
 CCLXIX [bis], ou 264. — 945 de Tours.  
 CCLXX, ou 265. — 769 de Tours.  
 CCLXXI, ou 266. Roman en langue provençale, dont on ne peut dire le titre; il commence cependant par le saint nom de Dieu, ce qui pourrait faire croire qu'il y est parlé de dévotion; il est du xiv<sup>e</sup> siècle. Ce manuscrit, ajoute Chalmel, est du petit nombre de ceux que je n'ai pu retrouver.  
 CCLXXII, ou 267. Volume in-8°. Livre d'église, qui comprend les offices du jour, de la nuit, les messes, et dont le calendrier se trouve au milieu. Je crois

que ce livre a appartenu à des religieux bénédictins, car on y voit l'annonce de la dédicace de l'église de Cluni au 24 octobre; saint Denis avec octave; la translation et l'ordination de saint Martin au 4 de juillet, et enfin la fête de la translation de saint Benoit. Ce livre a pu être transcrit dans le xiv<sup>e</sup> siècle.

- CCLXXIII, ou 268. — 1468 de Tours.  
 CCLXXIV, ou 269. — 221 de Tours.  
 CCLXXV, ou 270. — 1131 de Tours.  
 CCLXXVI, ou 271. — 876 de Tours.  
 CCLXXVII, ou 272. — 224 de Tours.  
 CCLXXVIII, ou 273. — 470 de Tours.  
 CCLXXIX, ou 274. — 907 de Tours.  
 CCLXXX, ou 275. — 639 de Tours.  
 CCLXXXI, ou 276. Volume in-12.  
 Recueil de plusieurs feuillets qui sont sans suite et sans conséquence, quoique du xiii<sup>e</sup> siècle. Ce ne sont, autant que j'en puis juger, ajoute Chalmel, que de simples formules de lettres qui auront fait partie de quelque formulaire.  
 CCLXXXII, ou 277. — 81 de Tours.  
 CCLXXXIII, ou 278. — 636 de Tours.  
 CCLXXXIV, ou 279. — 619 de Tours.  
 CCLXXXV, ou 280. — 227 de Tours.  
 CCLXXXVI, ou 281. Volume in-12.  
 Recueil de lettres de M. l'abbé Duguet.  
 CCLXXXVII, ou 282. — 223 de Tours.  
 CCLXXXVIII, ou 283. — 938 de Tours.  
 CCLXXXIX, ou 284. — 629 de Tours.  
 CCXC, ou 285. Volume in-12. Ancien bréviaire à l'usage de l'église de Chartres.  
 CCXCI, ou 286. — 229 de Tours.  
 CCXCII, ou 287. — 225 de Tours.  
 CCXCIII, ou 288. — 520 de Tours.  
 CCXCIV, ou 289. Volume in-12. Règle ou exposition et explication d'icelle faite par le docteur Riclin (*sic*), abbé de Saint-Vincent, dans l'abbaye du Mont-Cassin, du vivant de l'abbé Gullard, en 1299.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

(Voyez le ms. latin 13804 de la Bibl. nat.)

CCXCV, ou 290. — 608 de Tours.  
CCXCVI, ou 291. — 181 de Tours.  
CCXCVII, ou 292. Volume in-12.  
Heures anciennes en vélin, avec des vignettes; elles sont assez vieilles et d'aucun usage.

CCXCVIII, ou 293. — 802 de Tours.  
CCXCIX, ou 294. — 684 de Tours.  
CCC, ou 295. — 1381 de Tours.  
CCCI, ou 296. — 1030 de Tours.  
CCCII, ou 297. — 897 de Tours.  
CCCIII, ou 298. Volume in-folio.  
Ouvres mêlées et reliées en parchemin.

Ici finit le catalogue qu'avait rédigé dom Gérou en 1754. Il est assez probable que l'abbaye de Marmoutier ne s'était procuré que postérieurement à cette époque les 61 articles qui suivent et qui ont été ajoutés par une autre main au travail du premier rédacteur. Je les joins ici selon les numéros sous lesquels ils sont cotés. (Note de Chalmel.)

299. — 1383 et 1384 de Tours.  
300-305. — 911-916 de Tours.  
306. — 917 de Tours.  
307. — 918 de Tours.  
308. Volume in-folio. Le Nouveau Testament, en vieil français. — Voyez plus haut, notice V.  
309. — 1041 de Tours.  
310. — 1075 de Tours.  
311. Volume in-4°. Réflexions de M. le baron d'Isola.  
312. — 818 de Tours.  
313. — 819 de Tours.  
314. — 971 de Tours.  
315. — 970 de Tours.  
316. — 776 de Tours.  
317. — 428 de Tours.  
318. — 807 de Tours.  
319. — 553 de Tours.  
320. — 1475 de Tours.  
321. — 960 de Tours.  
322. — 1068 de Tours.  
323. — 1069 de Tours.  
324. — 529 de Tours.  
325. — 522 de Tours.  
326. Volume in-8°. «Catalogus seu index plantarum.»

327. — 418 de Tours.  
328. Volume in-folio. De novo explicandi sancta sacramenta dialogus.  
329. — 134 de Tours.  
330. — 816 de Tours.  
331. — 426 de Tours.  
332. Volume in-4°. Tractatus de divina gratia. Tractatus de ecclesia.  
333. Volume in-4°. Tractatus de divina gratia.  
334. Volume in-4°. Tractatus de gratia ad quæstionem CIX et sequentes primæ secundæ sancti Thomæ.  
335. Volume in-folio. Tractatus de divini Verbi incarnatione.  
336. Volume in-folio. Tractatus de augustissimo eucharistiæ sacramento. Tractatus de sacramento pœnitentiæ.  
337. Volume in-4°. Tentamina theologiæ.  
338. Volume in-4°. Tractatus de Deo divinisque attributis. Tractatus de sanctissima Trinitate.  
339. Volume in-folio. Tractatus de sacramentis in genere, de baptismo, de eucharistia, de pœnitentia.  
340. Volume in-folio. Tractatus de



baptismate, de eucharistia, de incarnatione, de pœnitentia.

341. Volume in-4°. *Institutio philosophica.*

342. Volume in-4°. *Canonici juris institutionum libri tres.*

343. Volume in-4°. *Idea religiosi in scriptis sancti Bernardi adumbrata.*

344. — 1319 de Tours.

345. Volume in-folio. Recueil de 63 planches dessinées au crayon.

346. — 969 de Tours.

347. Volume in-4°. *Tractatus de septem sacramentis, tum in genere, tum in specie.*

348. Volume in-folio. *Tractatus theologici de Deo divinisque attributis, de trinitate, de incarnatione et de divina gratia. Tomus I.*

349. Volume in-folio. *De sacramentis in genere, de baptismate, de confirmatione, de eucharistia, de pœnitentia, de ordine, de censuris, de extrema unctione, de matrimonio. Tomus II.*

350. Volume in-4°. *Logicæ synopsis. Tractatus de ecclesia. Tractatus de sacramento baptismatis.*

351. — 135 de Tours.

352. — 889 de Tours.

353. — 550 de Tours.

354. — 416 de Tours.

355. — 1394 ou 1395 de Tours.

356. Volume in-folio min. Cahier de 35 feuillets. Il contient d'un côté une lettre d'Héloïse avec la réponse d'Abailard, l'une et l'autre en vers français; de l'autre côté, les *Philippines* ou *Philippiques* de Lagrange-Chancel, et quelques autres petites pièces satyriques.

357. — 992 de Tours.

358. — 800 de Tours.

359. Volume in-8°. Recueil contenant : 1° la vie et la conduite de MM. les évêques d'Aleth et de Pamiers; 2° lettre datée de Toulouse, du 27 octobre 1677; 3° autre lettre contenant un abrégé de la vie de M. l'évêque d'Aleth; 4° relation de la mort de M. l'évêque d'Aleth; 5° relation du voyage d'Aleth, par M. Lancelot; 6° testament de M. l'évêque d'Aleth; 7° lettre du même au roi; 8° épitaphe du même; 9° récit de la conduite et des exercices des pénitents solitaires de Port-Royal des Champs; 10° règlements des écoles de Port-Royal qui s'observaient dans l'école de Chesnay; 11° apologie de l'équivoque en vers français, par Boileau.

360. Volume in-16. *Epithome vitæ sancti Stephani, fundatoris ordinis Grandimontensis.* Écrit en 1610.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

## IX

### NOTÉ DE BRÉQUIGNY SUR LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA CI-DEVANT ÉGLISE COLLÉGIALE DE SAINT-MARTIN DE TOURS<sup>1</sup>.

En 1756, ayant projeté un travail sur les manuscrits de cette bibliothèque, pour lequel on m'offroit toutes les facilités que je pouvois désirer, j'eus d'abord communication du catalogue, daté de 1700<sup>2</sup>, et contenant les

<sup>1</sup> Papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 4 et suiv.

<sup>2</sup> La copie que Bréquigny a faite du catalogue de l'année 1700 est à la Bibliothèque nationale,

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

titres de 272 manuscrits. Je le copiai et je découvris bientôt que c'était exactement le même qui est imprimé dans le second volume (p. 1335 et suiv.) de la bibliothèque des manuscrits par Montfaucon. Les manuscrits n'y sont point distribués par ordre de matières et on n'y a joint aucune note; d'ailleurs, j'y ai remarqué bien des fautes. On me communiqua ensuite un catalogue raisonné de ces mêmes manuscrits par ordre de matières et enrichi de notes curieuses sur chacun d'eux. J'en ai fait une copie<sup>1</sup>. Il contient 322 articles. Enfin on me donna un catalogue imprimé, que j'ai égaré, mais qui certainement n'est pas le même que le dernier dont je viens de parler; c'est une petite brochure in-12<sup>2</sup>.

Je formai alors le dessein de faire des notices de ces manuscrits, et, après avoir collationné ceux qui ont été imprimés avec les meilleures éditions, d'extraire les variantes par lesquelles on pourroit reconnoître l'utilité de chaque manuscrit pour procurer des éditions nouvelles. Quant à ceux qui paroissent n'avoir point été imprimés, je me proposois de les faire connoître. Ceux-ci sont en petit nombre, et la plupart peu intéressants.

On me confia les manuscrits que je demandai successivement, et dans l'espace d'environ deux ans, je fis 48 notices, dont quelques-unes sont fort étendues; le bibliothécaire de Marmoutier, dom Le Saint, me prêtoit tous les livres dont j'avois besoin pour ce travail.

Dans le nombre de ces 48 notices, il y en a quelques-unes des manuscrits de l'église de Saint-Gatien de Tours, et deux de deux très anciennes éditions, l'une de Bessarion, l'autre de Gasparin de Bergame; cette dernière est dans la bibliothèque de Marmoutier.

Quelques personnes à qui je communiquai mes essais me persuadèrent qu'il seroit utile de les publier. Alors j'étendis plus loin mon projet, et je rédigeai le plan d'une *Bibliothèque raisonnée de manuscrits et de livres rares*<sup>3</sup>, qui paroitroit en feuilles périodiques, dont les notices que j'avois faites formeroient le premier fonds, et auxquelles je joindrois celles que me fourniroient les cabinets particuliers qu'on voudroit bien m'ouvrir. Un pareil ouvrage me

dans les papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, fol. 19. Elle peut servir à corriger quelques passages de l'édition qu'en a donnée Montfaucon.

<sup>1</sup> Volume XXXIV des papiers de Bréquigny, fol. 25.

<sup>2</sup> Bréquigny commet ici une confusion; le

catalogue imprimé dont il parle a certainement pour objet les manuscrits de Saint-Gatien et non pas ceux de Saint-Martin de Tours. Voyez plus haut, Appendice VI.

<sup>3</sup> La minute de ce projet est dans le volume XXXIV des papiers de Bréquigny, fol. 31.

sembloit devoir être accueilli. Le but étoit le même que celui que le gouvernement s'est proposé trente ans après, en chargeant un certain nombre de savants de publier des notices des manuscrits, projet qui a commencé d'être exécuté et dont je crois qu'on s'occupe encore<sup>1</sup>.

Mais celui que j'avois formé n'eut point de suites. Ayant quitté le séjour de la terre que j'habitois près de Tours<sup>2</sup>, mon travail sur les manuscrits de l'église de Saint-Martin et sur ceux de l'église de Saint-Gatien de Tours, dont j'avois obtenu aussi communication, fut interrompu en 1759, lorsque je fixai ma demeure à Paris, ayant été élu de l'Académie des belles-lettres.

En abandonnant mon projet, je m'occupai du soin de pourvoir, du moins, autant que je le pourrois, à la conservation des manuscrits de l'église de Saint-Martin. On m'avoit assuré qu'il y avoit environ trente ans, on avoit été obligé de jeter dans la Loire des tombereaux entiers de livres de cette église, pourris par l'humidité du lieu peu fréquenté où ils avoient été placés. Je crus que le meilleur moyen d'en sauver les restes précieux étoit de les faire passer dans la Bibliothèque du Roy, dont ils méritoient bien d'accroître les richesses. J'en avois parlé à M. Le Beau, secrétaire de l'Académie des belles-lettres, qui pensoit comme moi à ce sujet, et que j'avois vu dans un voyage que j'avois fait à Paris en 1758. De retour en Touraine, j'écrivis, le 12 novembre, à M. l'abbé Sallier, pour l'engager à faire réussir ce dessein. Il s'y prêta, et la négociation dura quelque temps avec espoir de succès. M. Bignon, bibliothécaire du Roy, offroit de donner, en échange des manuscrits, à l'église de Tours, des livres imprimés qui étoient doubles dans la Bibliothèque royale; mais on ne put convenir ni du nombre ni de l'espèce de ces livres; d'ailleurs plusieurs chanoines refusoient de consentir à la privation de leurs manuscrits; ainsi la négociation échoua, et M. l'abbé Barthélemy, ayant tenté quelques années après une négociation nouvelle sur ce sujet, ne put pas mieux réussir.

J'avois communiqué à M. Le Beau quelques-unes de mes notices et il les trouva assez utiles pour en faire des lectures à l'Académie, lorsqu'il manquoit de *Mémoires* pour occuper les séances. Il en lut deux en 1759; ce sont celles de Sulpice Sévère et d'Orose. Il ne m'en reste que les minutes, les copies ayant demeuré entre ses mains. Elles furent écoutées avec intérêt.

<sup>1</sup> Il s'agit ici des *Notices et extraits des manuscrits*, dont l'impression, suspendue en 1792, fut reprise dans le cours de l'an vi. — <sup>2</sup> Le château de la Carte.

Je lui en avois promis une troisième sur l'*Histoire tripartite*; mais je voulois auparavant la travailler de nouveau, et d'autres occupations ne m'ayant pas laissé le loisir d'achever ma revision, il ne fut plus fait de lecture de mes notices.

La méthode que j'y avois suivie consistoit : 1° à décrire chaque manuscrit, sa forme, ses ornements, à en marquer l'âge et à donner la liste complète des ouvrages qu'il renfermoit; 2° à donner quelques détails sur l'auteur; 3° à rapporter des exemples des meilleures leçons qu'il fournissoit pour perfectionner les éditions de ceux de ces ouvrages qui ont été publiés. Lorsque j'écrivis à M. l'abbé Sallier en 1758, je joignis à ma lettre des extraits de seize de mes notices, pour qu'il pût être en état de juger du prix des manuscrits. J'ai la minute de ces extraits, par lesquels on pourra connoître l'utilité de ces notices.

Quant aux notices elles-mêmes, il ne m'en reste que des minutes, dont plusieurs auroient besoin d'être remaniées, si on désiroit d'en faire usage. Du nombre de ces minutes, il y en a trois que je ne retrouve point, ne m'ayant point été rendues par ceux à qui je les ai communiquées et dont je ne me rappelle point les noms. Celle que je regrette le plus est celle d'un très beau manuscrit des *Institutions militaires de Végèce*, de quatre cents ans d'antiquité, et que j'avois collationné avec la belle édition de 1670; j'en avois extrait les variantes par le secours desquelles il seroit aisé de perfectionner cette édition. Je rapporte quelques exemples de ces variantes dans les extraits de mes notices envoyées à l'abbé Sallier, dont j'ai parlé ci-devant. J'y parle aussi de la notice d'un manuscrit, à peu près du même âge, mais fort mal conservé, et qui contient peu de nouvelles leçons de quelque importance : ce sont les *Élégies* d'Ovide, intitulées *Tristium, de Ponto et Fastorum libri*. Enfin, la troisième notice égarée est celle d'un manuscrit de Justin, que je n'avois pas encore achevée lorsque j'écrivois à l'abbé Sallier. Il ne me reste de cette notice que le souvenir d'une note que j'ai écrite quelque part sur la collation de ce manuscrit, spécialement relativement aux sommaires de l'*Histoire de Troque Pompée*, imprimés à la fin de quelques éditions de Justin; mais je n'ai pu retrouver cette note.

NOTE SUR LES MANUSCRITS DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE SAINT-GATIEN À TOURS.

Mon projet étoit de faire sur ces manuscrits le même travail que sur

ceux de l'église de Saint-Martin. Le catalogue que j'en ai fut imprimé en 1706, à Tours, et il est semblable à celui qui se trouve dans le second volume de la *Bibliothèque des bibliothèques de manuscrits* par Montfaucon. Il contient quatre cent soixante et un articles. J'ai eu occasion de m'apercevoir qu'il n'est pas exempt de fautes. Il est dit qu'il avoit été fait par un chanoine de cette église; mais on m'a assuré que c'étoit l'ouvrage d'un religieux de Marmoutier, qui avoit travaillé longtemps à ce catalogue.

Je n'ai fait qu'un assez petit nombre de notices des manuscrits de Saint-Gatien, qu'on eut la bonté de me communiquer. Je les ai jointes à celles des manuscrits de Saint-Martin, d'autant plus volontiers que ce sont souvent des notices des mêmes ouvrages qui sont dans les bibliothèques des deux églises.

J'avois dessein de faire en sorte que les manuscrits de Saint-Gatien passassent, ainsi que ceux de Saint-Martin, dans la Bibliothèque du Roy, mais je ne pus y réussir, et le changement de ma position, en 1759, interrompit absolument mon travail sur ces deux bibliothèques.

## X

 EXTRAIT DU REGISTRE DES ENTRÉES DU DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS  
 DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE. 1830-1837.

*Du 15 mai 1830.* — Acquisition de soixante-dix-neuf manuscrits, faite de M. Monteil, demeurant à Passy, pour le prix total de 2,400 francs :

... 61. Venerabilis Bedæ opera<sup>1</sup>. x<sup>e</sup> siècle.  
 .....

*Du 11 avril 1831.* — Acquisition faite de M. Monteil, de Passy :

Liber martyrum Gregorii Turonensis<sup>2</sup>. In-quarto. — 40 francs.  
 .....

*Du 27 avril 1831.* — Échange avec M. Caron, qui a cédé quatre manuscrits :

1<sup>o</sup> Homeliæ beati Fulgentii de conversione sancti Pauli. Liber Isaïæ prophetæ. Sancti Pauli epistolæ<sup>3</sup>. Vêlin, in-quarto, x<sup>e</sup> siècle.

<sup>1</sup> Ms. latin 9604. — <sup>2</sup> Ms. latin 9733. — <sup>3</sup> Ms. latin 9553.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

2° Graduale vetus, cui præfixum calendarium<sup>1</sup>. In-quarto, vélin, xii<sup>e</sup> siècle.

3° Liber orationum ad usum ecclesiæ Turonensis, cui præfixum calendarium<sup>2</sup>. In-quarto, vélin, xiv<sup>e</sup> siècle.

4° Lectionarium vetus ad usum ecclesiæ Turonensis, cum notis tironicis<sup>3</sup>. In-quarto, vélin, ix<sup>e</sup> siècle.

Contre le poids triple en vieux parchemins. (75 francs.)

.....  
*Du 10 juillet 1831.* — Échange avec M. Finet des manuscrits suivants :

1° Martyrologium sancti Cosmæ<sup>4</sup>. In-folio.

2° Vita sancti Nicolai<sup>5</sup>. In-folio.

3° Lectionarium<sup>6</sup>. In-quarto.

4° Breviarium Cormeriacense<sup>7</sup>.

5° Fragments de manuscrits très anciens.

Contre 50 livres de vieux parchemins.

.....  
*Du 12 mai 1832.* — Acheté de M. Millet, pour la somme de 36 francs :

1° Hostagia in Attrebato renovata anno 1261<sup>8</sup>. Vélin, in-4°.

2° Libri Sententiarum<sup>9</sup>. Vélin, in-folio, à deux colonnes.

3° Trois fragments anciens : Evangelium sancti Mathei, evangelium sancti Mathei, Liber Sapientiæ, vita sanctæ Monegundis<sup>10</sup>. In-folio, à deux colonnes.

.....  
*Du 18 mai 1832.* — Acheté de M. Danquin, pour le prix de 100 francs, deux manuscrits latins, in-folio, vélin :

1° Missel de l'église de Tours<sup>11</sup>. xi<sup>e</sup> siècle.

2° Vitæ patrum par Pascasius (Heraclides)<sup>12</sup>. x<sup>e</sup> siècle.

<sup>1</sup> Ms. latin 9439.

<sup>2</sup> Ms. latin 10504.

<sup>3</sup> Ms. latin 9603.

<sup>4</sup> Ms. latin 10043.

<sup>5</sup> Ms. latin 9736.

<sup>6</sup> Ms. latin 10842.

<sup>7</sup> Ms. latin 9487.

<sup>8</sup> Ms. latin 10972. — Ne vient pas de Tours.

<sup>9</sup> Ms. latin 9580. — Ne vient pas de Tours.

<sup>10</sup> Mss. latins 9397 et 9735.

<sup>11</sup> Ms. latin 9434.

<sup>12</sup> Ms. latin 9729.

*Du 1<sup>er</sup> août 1832.* — Acheté de M. Danquin, pour 60 francs :

- 1° Un missel du x<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.
- 2° Tractatus de visitatione<sup>2</sup>.
- 3° Paquet de fragments anciens.

*Du 9 mars 1836.* — Acquis de M. Monteil :

Institutiones monachorum<sup>3</sup>. 120 francs.

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

*Du 3 mai 1837.* — Acquis de M. Monteil :

- Sermons en français<sup>4</sup>. Deux vol. in-8°. 92 francs.  
 Regula sancti Fructuosi<sup>5</sup>. In-8°, vélin. 20 francs.  
 Regula sancti Isidori junioris<sup>6</sup>. In-8°, vélin. 20 francs.  
 Passiones sanctorum<sup>7</sup>. In-folio, vélin. 30 francs.

## XI

LETTRE DE M. DANTON, CHEF DU CABINET DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,  
 À LIBRI, RELATIVE À LA COMMUNICATION DU CATALOGUE DES MANUSCRITS DE TOURS<sup>8</sup>.

Paris, le 12 septembre 1842.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser :

- 1° Quelques exemplaires de l'ordonnance royale relative au catalogue général des manuscrits, avec plusieurs copies du modèle de description des manuscrits adopté par la Commission. Je n'ai pas eu le temps de vérifier l'exactitude de ces copies, mais j'ai lieu de croire qu'elles sont bien faites;
- 2° Cinq cahiers du catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Tours; trois de ces cahiers ne portent pas de désignation de bibliothèque; mais je suppose qu'ils se rapportent, comme les deux autres, aux manuscrits de Tours.

<sup>1</sup> Ms. latin 9431.

<sup>2</sup> Ms. latin 10455.

<sup>3</sup> Ms. latin 9549.

<sup>4</sup> Mss. français 13315 et 13316.  
 Ms. latin 10877.

<sup>5</sup> Ms. latin 10876.

<sup>7</sup> Ms. latin 8883.

<sup>8</sup> L'original de cette lettre est joint à l'exemplaire du catalogue de Chauveau conservé à la Bibliothèque nationale.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

Je vous serai fort obligé, Monsieur, de ne pas oublier que je serai tout à votre disposition pendant la durée de votre voyage pour toutes les commissions que vous voudriez me faire passer sous le couvert du ministre.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(A cette lettre est jointe une fiche portant : « Catalogue des manuscrits de Tours, avec la lettre de M. Danton qui adresse les cinq cahiers à M. Libri. Septembre 1842. »)

## XII

LETTRE DU COMTE D'ASHBURNHAM SUR L'ORIGINE TOURANGELLE  
DE PLUSIEURS MANUSCRITS DU FONDS LIBRI.

Ashburnham house, Dover street. 16 june [1869].

Sir,

I beg to offer you my best thanks for the volumes which I received from you last week. They are, as every thing from your pen must be, of great value to me and to every one who is anxious to learn.

I am naturally most interested in your observations upon manuscripts in my possession. My books are in the country, and therefore I will not speak positively to the fact that the Pentateuch which, according to signor Libri, came from Grotta Ferrata, does not contain any note to that effect, but such is my impression. This however is of little consequence, for Libri states the fact in his catalogue, and other mss. from his collection contain what I have long suspected and what you state to be fraudulent attempts to conceal the true «Unde derivantur» of property that has been lost or stolen. The numbers 1, 6, 14 in Libri's catalogue are all important manuscripts, and, if I mistake not, are clearly traceable to churches and monasteries at or in the neighbourhood of Tours. — N° 14 is the well known, but very ill described, codex cited by Blanchini as codex Sancti Gatiani; an account of it may be found scattered about in several places of the third volume of the Nouveau traité de diplomatique; but I can hardly think that the learned authors ever saw either this or the Pentateuch. For the latter they seem to have relied upon a very superficial account of it furnished by dom Jean Le Saint. I will not however trouble you with any further particulars, of which I am very sensible that you are probably already better informed than I am.

I am obliged to write in great haste, but will not conclude without begging



your acceptance of a volume of which I have printed a few copies for private distribution. It is from one of my mss. (Libri 7), in which I discovered the early italic version from the Septuaginta of the books of Leviticus and Numbers.

Permit me to subscribe myself your very obedient servant.

ASHBURNHAM.

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

### XIII

#### LISTE DES MANUSCRITS DE TOURS RECUEILLIS PAR MONTEIL.

En 1830 et 1831, Monteil céda à la Bibliothèque royale deux précieux manuscrits provenant des collections de Tours : un lectionnaire (ms. latin 9604) et un Grégoire-de-Tours (ms. latin 9733).

Un plus grand nombre de manuscrits ayant la même origine figurent dans la série que Monteil mit en vente en 1835 et qui est décrite dans les deux volumes du *Traité de matériaux manuscrits de divers genres d'histoire*. J'ai relevé dans cet ouvrage une douzaine d'articles qui me paraissent, avec plus ou moins de vraisemblance, avoir une origine tourangelle :

Tome I, p. 53. Missel de l'abbaye de Marmoutier avec musique, en notes franconiennes, manuscrit du XI<sup>e</sup> siècle, sur vélin. In-folio, veau bleu.

*Ibid.* Musique de messes, écrite du temps de Gui d'Arezzo, manuscrit sur vélin, in-folio, maroquin rouge. — Aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, n<sup>o</sup> 9435 du fonds latin.

Tome I, p. 177. Regula Isidori. Regula Fructuosi. — Aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, n<sup>os</sup> 10876 et 10877 du fonds latin.

Tome I, p. 178. Cassianus. — Aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, n<sup>o</sup> 9549 du fonds latin.

Tome I, p. 179. Histoires des miracles des saints, manuscrit du IX<sup>e</sup> siècle, sur vélin, grand in-4<sup>o</sup>, maroquin rouge. (Origine douteuse.)

*Ibid.* Liber sacramentorum. — Aujourd'hui ms. 184 de la bibliothèque de Tours.

Tome I, p. 180. — Augustinus contra Faustum. Aujourd'hui ms. 287 de la bibliothèque de Tours.

*Ibid.* Liber sancti Augustini de quattuor virtutibus, manuscrit du XI<sup>e</sup> siècle, sur vélin, in-4<sup>o</sup>, basane porphyre rouge. (Origine douteuse.)

Tome I, p. 181. Mélanges des saintes écritures. — Aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, n° 8883 du fonds latin.

*Ibid.* Tractatus epistole ad Philemonem, manuscrit du XII<sup>e</sup> siècle, sur vélin, in-4°, basane porphyre gris. (Origine douteuse.)

*Ibid.* Lectiones in vigiliis, manuscrit du XII<sup>e</sup> siècle, sur vélin, in-8°, basane violette. (Origine douteuse.)

Tome II, p. 15. Sermons en vieux français. Deux volumes in-8°. — Aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, n° 13315 et 13316 du fonds français.

## XIV

RELEVÉ DES MANUSCRITS DE TOURS RECUEILLIS PAR M. JULES DESNOYERS,  
MEMBRE DE L'INSTITUT.

Saint Augustin sur la Genèse. — Voyez la notice XXXIII.

Eugyppius. — Notice XXXVI.

Saint Jérôme sur les prophètes. — Notice XXXVIII.

Homiliaire d'Alcuin. — Notice XX.

Saint Bonaventure. — Notice XLV.

Sermons. — Notice L.

Décrétales, en français. — Notice LVI.

Martyrologe et obituaire de l'abbaye de Montfort. — Notice LXXXI.

## XV

RELEVÉ DES MANUSCRITS DE TOURS RECUEILLIS À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

|                  |                         |                  |            |
|------------------|-------------------------|------------------|------------|
| Fonds lat. 2626. | Append. VI, note.       | Fonds lat. 9439. | Notice XV. |
| — 3270.          | — VIII, note.           | — 9487.          | — XXVII.   |
| — 3685.          | — VII, note.            | — 9549.          | — LXVII.   |
| — 5516.          | — VII, note.            | — 9553.          | — IV.      |
| — 6615.          | — VII, note.            | — 9576.          | — XLIII.   |
| — 8883.          | Notice XXIII.           | — 9603.          | — XXII.    |
| — 9397.          | — C.                    | — 9604.          | — XXI.     |
| — 9430.          | — X.                    | — 9729.          | — LXVI.    |
| — 9431.          | — XIII.                 | — 9733.          | — LXX.     |
| — 9434.          | — XI.                   | — 9735.          | — C.       |
| — 9435.          | Voyez plus bas, p. 353. | — 9736.          | — LXXII.   |

## DES MANUSCRITS.

349

|                   |               |                          |                     |                            |
|-------------------|---------------|--------------------------|---------------------|----------------------------|
| Fonds lat. 10040. | Notice LXXIX. | Fonds lat. 11867.        | Append. VIII, note. | MANUSCRITS<br>DE<br>TOURS. |
| — 10043.          | — LXXX.       | — 12411.                 | — VIII, note.       |                            |
| — 10313.          | — XCI.        | — 12412.                 | — VIII, note.       |                            |
| — 10455.          | — LX.         | — 12594.                 | — VIII, note.       |                            |
| — 10504.          | — XVII.       | — 13197.                 | — VIII, note.       |                            |
| — 10842.          | — LXXI.       | — 15067.                 | — VIII, note.       |                            |
| — 10876.          | — LXVIII.     | Nouv. acq. lat. 2243.    | Notice LIII.        |                            |
| — 10877.          | — LXVIII.     | Français 13315 et 13316. | — LI.               |                            |

## XVI

RELEVÉ DES MANUSCRITS DE TOURS RECUEILLIS AU MUSÉE BRITANNIQUE.

Ms. addit. 11443. — Voyez la notice LXXVII.

Ms. 609 du fonds Egerton. — Voyez la notice VII.

## XVII

RELEVÉ DES MANUSCRITS DU FONDS LIBRI<sup>1</sup> DONT L'ORIGINE EST DISCUTÉE  
DANS LE PRÉSENT TRAVAIL.

| NUMÉROS<br>du fonds Libri. | NUMÉROS<br>de la notice. | NUMÉROS<br>du fonds Libri. | NUMÉROS<br>de la notice. |
|----------------------------|--------------------------|----------------------------|--------------------------|
| 1.....                     | XXXII.                   | 73.....                    | XCH.                     |
| 6.....                     | III.                     | 75.....                    | XXXV.                    |
| 8.....                     | XXXVI.                   | 87.....                    | LXXXVI.                  |
| 13.....                    | I.                       | 88.....                    | LXXXVI.                  |
| 14.....                    | VI.                      | 91.....                    | LXIV.                    |
| 21.....                    | LXXXII.                  | 101.....                   | LXII.                    |
| 22.....                    | LXXXIX.                  | 105.                       | Voy. plus bas, p. 356.   |
| 24.....                    | XCH.                     | 106.....                   | LXXIV.                   |
| 25.....                    | XC.                      | 108.....                   | XCVII.                   |
| 30.....                    | LXXXVI.                  | 109.....                   | XLV bis.                 |
| 36.....                    | IX.                      | 110.....                   | V.                       |
| 42.....                    | XXXIV.                   | 112.....                   | LXXIII.                  |

<sup>1</sup> Il est bien entendu que dans ce travail relatif aux manuscrits de Tours, je n'ai pas dû parler des manuscrits du fonds Libri provenant de vols commis dans d'autres dépôts français.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

## ADDITIONS.

Mes notices sur les manuscrits disparus de la bibliothèque de Tours, telles qu'on vient de les lire, avaient été rédigées au mois de décembre 1882. Elles ont été mises en épreuves à l'Imprimerie nationale, du 15 au 20 février suivant, avec une diligence et un soin dont je ne saurais assez remercier le directeur et les fonctionnaires de cet établissement.

L'examen des principaux manuscrits du comte d'Ashburnham, que j'ai fait au Musée britannique, le 7, le 8 et le 9 mars, avec M. Paul Meyer et avec M. Julien Havet, m'a permis de compléter mes notices sur un certain nombre de points. J'ajoute ici les observations les plus essentielles que j'ai recueillies pendant mon voyage, avec quelques renseignements complémentaires qui sont tardivement arrivés à ma connaissance.

Je commence par reproduire les notes prises par Haenel<sup>1</sup> sur trente-sept manuscrits de droit qu'il avait passés en revue à Tours en 1826 et dont quatre seulement subsistent aujourd'hui à la bibliothèque de Tours et figurent au catalogue de M. Dorange.

*Institutiones sine glosa.* N° 318<sup>2</sup> de Saint-Gatien; xv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.

*Institutiones sine glosa.* N° 352 de Saint-Gatien; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.

*Institutiones cum glosa Accursii;* xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.

*Institutiones cum glosa Accursii.* N° 303 de Saint-Martin; xv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.

*Institutiones cum glosa Accursii.* N° 305 de Saint-Martin; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.

*Institutiones cum glosa Accursii.* N° 351 de Saint-Gatien; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.

*Digestum vetus cum glosa Accursii;* xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.

*Digestum vetus cum glosa Accursii.* N° 554 (sans doute 354) de Saint-Gatien; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.

<sup>3</sup> *Digestum vetus cum glosa Accursii.* N° 350 de Saint-Gatien; 1304, membr. fol.

<sup>1</sup> *Thémis ou Bibliothèque du jurisconsulte*, t. VIII. Paris, 1826, 2<sup>e</sup> partie, p. 220.

<sup>2</sup> Par suite du désordre qui régnait en 1826 dans la bibliothèque de Tours, beaucoup des

cotes données par Haenel ne sont pas exactes.

<sup>3</sup> Haenel a prévenu le lecteur qu'il a fait précéder d'un (\*) les manuscrits qui lui avaient paru les plus importants.

- Digestum vetus cum glosa Accursii. N° 357 de Saint-Gatien; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- Digestum vetus cum glosa Accursii. N° 355 de Saint-Gatien; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- Digestum infortiatum cum glosa Accursii. N° 364 de Saint-Gatien; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol. — Dans ce manuscrit et dans le précédent (n° 355 et 364), il y a aussi quelques fragments d'un Code, cum glosa Accursii, du xiv<sup>e</sup> siècle; et dans plusieurs autres manuscrits de la même bibliothèque, on trouve des fragments du Digestum vetus.
- Digestum infortiatum cum glosa Accursii; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- Digestum infortiatum cum glosa Accursii. N° 298 de Saint-Martin; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- Digestum infortiatum cum glosa Accursii. N° 359 de Saint-Gatien; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- Digestum infortiatum cum glosa Accursii. N° 365 de Saint-Gatien; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- \* Digestum infortiatum sine glosa, jusqu'à xxxiii, t. V, etc., et puis les Tres partes, cum glosa Accursii; xv<sup>e</sup>-xiii<sup>e</sup> siècle, membr. quarto.
- Digestum novum cum glosa Accursii. N° 356 de Saint-Gatien; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- \* Digestum novum cum glosa Accursii. N° 299 de Saint-Martin; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- Digestum novum cum glosa Accursii. N° 300 de Saint-Martin; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- \* Digestum novum cum glosa Accursii. N° 358 de Saint-Gatien; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- Codex, l. 1-9, cum glosa Accursii; xv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- Codex, l. 1-9, cum glosa Accursii. N° 345 de Saint-Gatien; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- Codex, l. 1-9, cum glosa Accursii. N° 301 de Saint-Martin; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- Codex, l. 1-9, cum glosa Accursii. N° 346 de Saint-Gatien; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- Codex, l. 1-9, cum glosa Accursii. N° 317 de Saint-Gatien; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. quarto.
- Codex, l. 1-9, cum glosa Accursii. N° 257 de Saint-Gatien; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- Codex, l. 1-9, cum glosa Accursii. N° 193 de Saint-Gatien; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- Codex, l. 1-9, cum glosa Accursii. N° 255 de Saint-Gatien; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- Codex, l. 1-9, cum glosa Accursii. N° 347 de Saint-Gatien; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- Codex, l. 1-9, cum glosa Accursii. N° 348 de Saint-Gatien; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- Volumen cum glosa Accursii. N° 224 de Saint-Martin; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- Volumen cum glosa Accursii. N° 353 de Saint-Gatien; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- Volumen cum glosa Accursii. N° 349 de Saint-Gatien; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- Consuetudines feudorum, cum glosa ordinaria. N° 288 de Saint-Gatien; xv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.
- Juliani epitome novellarum. Leges Longobardorum, l. I. et II. N° 259 de Saint-Martin; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. quarto.
- Epitome *Exactis e Romana civitate regibus*. N° 310 de Saint-Martin; xiv<sup>e</sup> siècle, membr. fol.

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

NOTICE I. — Il est maintenant hors de doute que le ms. 4 de l'ancienne bibliothèque de Saint-Gatien de Tours correspond au n° 13 du fonds Libri. Des preuves surabondantes en ont été données par M. Oscar von Gebhardt, dans sa publication intitulée *The miniatures of the Ashburnham Pentateuch* (London, Asher, 1883, in-folio). Du travail de M. von Gebhardt, et d'une notice qui paraîtra prochainement dans le recueil de la Société paléographique (n° 234), il semble résulter que l'exécution du Pentateuque doit être fixée au vi<sup>e</sup> siècle.

NOTICE III. — J'ai vérifié avec M. Julien Havet que toutes les particularités signalées dans le ms. 90 de Marmoutier par les auteurs du *Nouveau traité de diplomatique*, par dom Gérou et par Chalmel, se retrouvent dans le ms. 6 de Libri. L'identité des deux manuscrits est démontrée jusqu'à l'évidence.

Le voleur a négligé de faire disparaître deux signes qui auraient suffi pour révéler l'origine véritable du volume. Au haut de la première page se lit la cote SS 1, qui se rapporte à l'ancien classement des manuscrits de Marmoutier, et qui est suivie des mots *antiquissima manu scriptum*, tracés de la main de dom Anselme Le Michel.

NOTICE V. — M. Paul Meyer a relevé dans le ms. 110 de Libri la note *propia*, qui caractérise certains volumes de la collection de Lesdiguières, et une note fabriquée par Libri pour faire croire que le livre venait de Saint-Dominique de Mantoue. Il faut tenir pour démontré que le ms. 110 de Libri répond au n° 308 de Marmoutier.

NOTICE VI. — L'examen que M. Havet et moi nous avons fait du ms. 14 de Libri nous a fourni la preuve que c'était bien le n° 8 de la bibliothèque de Saint-Gatien. Nous n'avons pas retrouvé la note relative aux reliques de saint Innocent; mais la souscription de Holeundus s'y lit bien telle que l'ont rapportée les bénédictins. Voici les seules variantes que nous avons remarquées :

- Ligne 2. *Deum*. Il y a *Dm* avec un signe d'abréviation.
- Ligne 2. Il faut ajouter *pium* après le mot *peccatore*.
- Ligne 4. La lecture de *et enecatocades* est douteuse.
- Ligne 5. *Cetlemon*. Nous avons cru lire *..eglemon* ou *..eglemor*.
- Ligne 5. *epacagon*. Il y a peut-être *epacacon*.
- Ligne 6. *poeseon*. Il y a *poeson*.

Pour donner une apparence italienne au manuscrit qu'il avait dérobé à Tours, le voleur a mis ou fait mettre sur le dernier feuillet la note : « Monasterii Sancti Zenonis majoris Veronæ. »

---

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

NOTICE IX. — Le ms. 36 du fonds Libri est incontestablement un sacramentaire de l'église de Tours. La mention de l'anniversaire de *Ugo archiepiscopus* est inscrite sur le folio 120 v°, en regard du 1<sup>er</sup> juillet; cette mention paraît se rapporter à Hugues, archevêque de Tours, mort au commencement du mois de juillet 1023. — Pour dissimuler l'origine de son ms. n° 36, Libri avait mis ou fait mettre sur le dernier feuillet cette indication mensongère : « Liber abbatiae S. Mariae de Florentia. »

NOTICE XI. — A la suite de cette notice auraient dû trouver place quelques observations sur un autre missel de la cathédrale de Tours.

Ce missel, qui formait le n° 67 des manuscrits de Saint-Gatien, est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, n° 9435 du fonds latin. Il a fait partie de la collection de Monteil (*Traité de matériaux manuscrits*, t. I, p. 53) et a été acquis le 11 juin 1851. C'est un volume de 288 feuillets de parchemin, hauts de 338 millimètres et larges de 230. Les introït, les graduels, les offertoires et les communions y sont notés. L'exécution de ce volume peut dater de la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

NOTICE XXXII. — Le Saint-Hilaire n° 1 du fonds Libri est, sans aucune espèce de doute, le manuscrit qui portait jadis le n° 23 dans la bibliothèque de Saint-Martin de Tours. On y trouve, à la première page, les six lignes dont les bénédictins ont donné le fac-similé sur la planche XLIII du *Nouveau traité de diplomatique*.

NOTICE XXXIV. — L'examen du ms. 42 du fonds Libri m'a confirmé dans la pensée que c'était bien le ms. 74 de Saint-Martin de Tours. Le feuillet de garde sur lequel avait été copié un acte passé devant le chapitre de Saint-Martin de Tours a disparu.

NOTICE XXXV. — Il est hors de doute que le ms. 75 du fonds Libri se compose des derniers feuillets du ms. 153 de Saint-Martin de Tours, aujourd'hui n° 281 de la bibliothèque de Tours. La note que le docteur Zangemeister avait ainsi lue sur le dernier feuillet du volume : *Pertinet ad*

*citam bassini mutini...*, doit être ainsi déchiffrée : *Pertinet ad Ecclesiam beatissimi Martini Turonensis*. MORIN. Cette note est authentique.

NOTICE XXXVI. — Au manuscrit d'Eugyppius, provenu de Saint-Martin de Tours, appartiennent aussi 43 feuillets dont Libri a formé le n° 8 de sa collection. Le fragment de Libri contient les signatures VI, VII, VIII et XV, qui font défaut dans le volume de M. Desnoyers décrit par moi en 1875.

NOTICE XLV *bis*. — M. Paul Meyer a relevé sur le ms. 109 de Libri la note *propia*, telle qu'on la voit sur la plupart des manuscrits de Lesdiguières, et une note faussement ajoutée pour faire croire que le volume venait de Saint-Dominique de Mantoue. C'est incontestablement le ms. 165 de Marmoutier.

NOTICE LXII. — Le ms. 186 de Marmoutier, copié par Pierre de Sainte-Anastasia, est un traité de droit canon, qui est devenu le n° 101 du fonds Libri. Il contient la note *propia*, qui indique un volume de la collection de Lesdiguières.

NOTICE LXIV. — L'exemplaire de l'Histoire tripartite, n° 143 de l'ancienne bibliothèque de Saint-Gatien, est devenu le n° 91 du fonds Libri. A la fin de ce manuscrit se lit une note frauduleuse ainsi conçue : « Liber abbatiae S. Mariae de Florentia. »

NOTICE LXXIII. — Le ms. 112 du fonds Libri est incontestablement l'ancien ms. 239 de Marmoutier. On y trouve la note *propia*, à laquelle se reconnaissent beaucoup des manuscrits de Lesdiguières.

NOTICE LXXIV. — La Vie de saint Honorat, n° 164 de Marmoutier, est assurément le n° 106 du fonds Libri, qui porte la note *propia*, dont nous avons signalé la présence dans beaucoup de manuscrits de Lesdiguières.

NOTICE LXXXII. — C'est bien au n° 33 de Saint-Martin de Tours que correspond le n° 21 de Libri, à la fin duquel le voleur, pour détourner les soupçons, a ajouté la note : « Est Sancti Petri de Perusio, Laus Deo. » Le volume consiste en 81 feuillets, hauts de 238 millimètres et larges de 198. Il contient le Traité de la vieillesse (fol. 1), le Songe de Scipion (fol. 15) et le commentaire de Macrobe sur le Songe de Scipion (fol. 18 v°). Il y a des



notes interlinéaires dans le *Traité sur la vieillesse*. Le manuscrit se termine au folio 81 v° par ces mots : « *Macrobbi Ambrosii commenta ex Cicerone in Somnium Scipionis expliciunt. De errore emendationis :*

Da veniam, lector, si quid male puncta notabunt,  
 Vel si mendosum pagina textit opus.  
 Non mens prava mihi si fallax offuit error,  
 Quæ non sonte subest vircula mihi culpe.

---

MANUSCRITS  
 DE  
 TOURS.

NOTICE LXXXVI. — Le ms. 42 de Saint-Martin de Tours a été exactement démembré comme je l'avais conjecturé. Les notes détaillées que M. Julien Havet a bien voulu prendre sur les n° 30, 87 et 88 du fonds Libri font parfaitement comprendre le travail auquel Libri s'est livré pour dénaturer le volume dont il s'était approprié la meilleure partie. Elles montrent aussi comment les n° 30, 87 et 88 doivent être combinés avec le ms. 334 de la ville de Tours pour rétablir l'ancien ms. 42 de Saint-Martin, tel que Bréquigny l'a vu au dernier siècle.

La note « *Est Sancti Joannis in Valle* » se lit dans le ms. 87 de Libri, au folio 22, et dans le ms. 88, au bas du folio 21 v°. — Le ms. 30, au folio 77, nous offre une souscription non moins frauduleuse : « *Monasterii Sancti Zenonis majoris Veronæ.* »

NOTICE LXXXIX. — Le Virgile de Saint-Martin de Tours est bien devenu le n° 22 du fonds Libri. Il consiste en 56 feuillets à deux colonnes, et date du XI<sup>e</sup> siècle. Le voleur a mis ou fait mettre au bas de la dernière page la note : « *Est Sancti Petri de Perusio.* »

NOTICE XC. — Le ms. 25 de Libri se compose de deux cahiers arrachés à la fin du ms. 122 de Marmoutier, aujourd'hui 887 de Tours. Ces deux cahiers portent les signatures Q. XVI et Q. XVII; ils sont hauts de 289 millimètres et larges de 200 à 205. L'écriture doit être du X<sup>e</sup> siècle. Sur la première page est le titre : « *Liber Prisciani viri eruditissimi ad pueros de arte ex duodecim primis versibus librorum Aeneidorum.* » L'ouvrage s'arrête au cours du commentaire sur le vers *Panditur interea*, ce qui est rigoureusement d'accord avec l'observation de Chauveau sur le manuscrit de Marmoutier : « Il y manque l'explication du premier vers de chacun des deux derniers livres, et même celle du dixième n'est pas entière. »

MANUSCRITS  
DE  
TOURS.

NOTICE XCII. — Le Stace de Saint-Martin de Tours est bien le n° 24 du fonds Libri, à la fin duquel se lit la note frauduleuse : « Est Sancti Petri de Perusio. » C'est un manuscrit du XI<sup>e</sup> siècle, composé de 57 feuillets, hauts de 249 millimètres et larges de 170 à 175. L'écriture est à deux colonnes, avec des notes interlinéaires. On y retrouve toutes les particularités signalées par Libri. Les gardes ont disparu.

NOTICE XCVII. — Le ms. 108 de Libri répond incontestablement à l'article 258 du Catalogue des manuscrits de Marmoutier. On y trouve la note *propia*, comme dans beaucoup des manuscrits de Lesdiguières, et la signature de *Francesco Redi*, qui a tout l'air d'un faux commis pour donner au manuscrit l'apparence d'une origine italienne.

NOTICE XCIX. — Le manuscrit catalan qui portait à Marmoutier le n° 214 est passé dans le fonds Libri sous le n° 111. Le voleur a voulu détourner les soupçons en y traçant ou faisant tracer la fausse signature de Francesco Redi.

---

Aux manuscrits provençaux de l'abbaye de Marmoutier que j'ai eu l'occasion d'indiquer il faut ajouter le manuscrit qui forme le n° 105 du fonds Libri et qui est divisé en deux volumes. M. Paul Meyer y a trouvé la note *propia*, à laquelle on reconnaît un groupe de manuscrits venus de la bibliothèque de Lesdiguières. Libri lui a consacré cette notice : « Ms. sur papier, en provençal, à longues lignes, en deux volumes, in-4°, du XIV<sup>e</sup> siècle. Ces deux précieux volumes contiennent un grand nombre de pièces en prose et en vers, toutes en provençal. Ils paraissent autographes. On y trouve, en vers, le Roman du Chapon, la Vie de sainte Marguerite, la Passion de Jésus-Christ, etc.; un traité de botanique en prose, etc.; avec un grand nombre de notes diverses, dont quelques-unes portent pour date les années 1347, 1353, 1354 et 1355. Probablement c'est là un recueil écrit par quelque troubadour et médecin provençal du XIV<sup>e</sup> siècle. Plusieurs notes commencent ainsi : *Remembransacie que yeu Peyre de Serras (ou de Ferras)*, etc. Ce Pierre de Serras est-ce l'auteur des écrits contenus dans ce recueil? »

**NOTICE**  
**SUR PLUSIEURS MANUSCRITS**  
**DE LA BIBLIOTHÈQUE D'ORLÉANS,**

PAR

M. LÉOPOLD DELISLE.

---

La nécessité de me rendre compte de l'origine d'une partie des anciens manuscrits de la collection Libri m'a conduit à examiner un certain nombre des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, et particulièrement ceux qui présentaient des traces de mutilation. Telle a été l'occasion des notices qu'on va lire et qui pourront servir de complément à quelques articles du volume de Septier intitulé *Manuscrits de la bibliothèque d'Orléans* (Orléans, 1820, in-8° de 287 pages).

Presque tous les manuscrits dont il sera question viennent de la célèbre abbaye de Fleuri ou Saint-Benoît-sur-Loire. Pendant tout le moyen âge, ce monastère entretint l'une des plus riches bibliothèques de la chrétienté, et l'importance en est suffisamment attestée par les débris qui en sont disséminés à Orléans, à Paris, à Berne, à Rome et à Ashburnham-Place. La dispersion d'un tel trésor s'accomplit pendant les troubles religieux du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Ce que les religieux de Fleuri purent en recouvrer fut mis en ordre au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle par les soins de dom Chazal, qui en acheva le catalogue en 1724. Il y avait alors 266 manuscrits. Il ne s'en trouva plus que 230 ou environ en 1798, lorsque l'abbé Carré fut chargé de les recueillir

<sup>1</sup> Voyez les indications sommaires que j'ai données dans *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. II, p. 364-366.

dans un dépôt provisoire à Gien. Aujourd'hui, par suite de quelques réintégrations, le chiffre des manuscrits de l'abbaye de Fleuri que possède la bibliothèque d'Orléans paraît s'élever à 238 volumes<sup>1</sup>. J'aurais voulu indiquer exactement les pertes que la collection a subies depuis la Révolution; mais les résultats auxquels je suis arrivé sont encore loin d'être définitifs. D'une part, le catalogue rédigé par Septier et publié par lui en 1820 n'est ni exact ni complet. D'autre part, les catalogues antérieurs ont disparu. J'ai vainement cherché le travail de dom Chazal, dont il a dû exister deux exemplaires : le premier, que Libri s'était approprié, a dû être détruit; en effet, Libri ne paraît pas l'avoir livré au comte d'Ashburnham, quoiqu'il l'eût compris<sup>2</sup> dans la collection de manuscrits vendus par lui en 1847; un second exemplaire, qui a appartenu à la Société archéologique de l'Orléanais<sup>3</sup>, ne se retrouve plus dans les collections de cette compagnie.

A défaut d'un catalogue un peu détaillé des manuscrits de l'abbaye de Fleuri, nous devons attacher une certaine importance à une liste, malheureusement très sommaire, que nous offre le ms. latin 137 des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale. Cette liste a le très grand mérite d'avoir été faite en 1552, c'est-à-dire avant les pillages des protestants. On en trouvera le texte un peu plus loin.

Pour compléter les renseignements donnés par Septier, je me suis encore servi du volume publié en 1777 par dom Louis Fabre : *Catalogue des livres de la bibliothèque publique fondée par M. Pronstean* (Paris et Orléans, 1777, in-4°).

<sup>1</sup> Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Ch. Cuissard, qui a fait des manuscrits de Fleuri une étude approfondie. Ce savant a bien voulu me signaler trois manuscrits de Fleuri qu'il a retrouvés en dehors de la bibliothèque d'Orléans : le premier, à Saint-Benoit-sur-Loire, contient les ouvrages d'Aimoin, dont le nom y est écrit sous la forme d'un monogramme; le second, à l'évêché d'Orléans, répond au n° 207 du catalogue de dom

Chazal et contient le traité intitulé « De modo loquendi per signa »; le troisième, dans le cabinet de M. Jarry d'Orléans, a pour titre : « Collectanea chronologica a D. Jandot. 1681. »

<sup>2</sup> L'article 1345 du catalogue de Libri est ainsi conçu : « Bibliotheca manuscripta Floriacensis. Manuscrit sur papier, in-folio du xviii<sup>e</sup> siècle, 1720. »

<sup>3</sup> Voyez les *Mémoires de cette société*, t. II, p. 487.

Des observations qui vont suivre il résultera que Libri a mis au pillage la bibliothèque d'Orléans. Il y a volé plusieurs manuscrits précieux, au lieu desquels il a mis des volumes plus ou moins insignifiants<sup>1</sup>; il en a mutilé un plus grand nombre, dans lesquels il a pris des cahiers susceptibles de former en apparence des manuscrits complets. J'ai compté dans le fonds Libri une vingtaine d'articles qui ont été constitués au détriment des collections de la ville d'Orléans. Ce sont les suivants :

|         |                     |                |
|---------|---------------------|----------------|
| Libri 9 | répondant à Orléans | 131.           |
| — 11    | —                   | — 131.         |
| — 18    | —                   | — 250.         |
| — 19    | —                   | — 87.          |
| — 31    | —                   | — 223.         |
| — 35    | —                   | — 167.         |
| — 37    | —                   | — 215.         |
| — 39    | —                   | — 123.         |
| — 41    | —                   | — sans numéro. |
| — 45    | —                   | — 15.          |
| — 46    | —                   | — 282 et 289.  |
| — 47    | —                   | — 274.         |
| — 48    | —                   | — 281.         |
| — 78    | —                   | — 240 et 296.  |
| — 82    | —                   | — 94.          |
| — 84    | —                   | — 207.         |
| — 85    | —                   | — 207.         |
| — 90    | —                   | — 266.         |
| — 92    | —                   | — 51.          |
| — 96    | —                   | — 122.         |

<sup>1</sup> Les manuscrits substitués avaient dû se trouver à Orléans dans un résidu oublié ou négligé par Septier. Pour établir l'existence de ce résidu, il suffit de rappeler que M. Cuissard a reconnu en 1878 à la bibliothèque d'Orléans un recueil de grammairiers, aujourd'hui coté 248 A, dont il n'y a aucune trace dans le catalogue imprimé. Il en sera question plus loin dans

une note ajoutée à la description du ms. 215 (notice XVII). — De plus, dans la notice XXVII, on trouvera des détails sur des fragments de manuscrits dont il n'y a aucune mention dans le catalogue de Septier. — La plus importante des omissions imputables à Septier porte sur un recueil de capitulaires dont il sera question dans la notice XXXII.

J'arrive à l'examen des 32 ou 33 manuscrits dont j'ai eu l'occasion de m'occuper. Je suivrai l'ordre dans lequel ils ont été catalogués par Septier.

## I

## 15. ISAÏE ET JÉRÉMIE.

Les pages du ms. 15 d'Orléans qui étaient jadis cotées 1-28 ont disparu. Elles contenaient l'opuscule auquel l'inscription mise sur le dos du volume donne le titre de *Liber lunaris*. Septier annonce ainsi cet opuscule : « Quædam de astrologia et computo temporum; » il dit qu'on y parle du comput et des lunaïsons. Ces 28 pages ont été prises par Libri pour former le n° 45 de sa collection : « Varia de computo. Manuscrit sur vélin, à longues lignes, petit in-folio, du ix<sup>e</sup> siècle. Avec beaucoup de tables et quelques figures. » L'ancienne pagination est encore reconnaissable à beaucoup d'endroits, malgré le soin qu'on a pris de l'effacer; les fol. 1-6 du ms. 45 de Libri répondent aux pages 17-28 du ms. 15 d'Orléans, et les fol. 7-14 aux pages 1-16. Sur le recto du fol. 7, qui était jadis la page 1, on a gratté une note qui devait se lire ainsi : « Ex libris monasterii Sancti Benedicti Floriacensis. » A la fin du volume, tel que Libri l'a constitué, se voit la fausse inscription : « Sancte Justine de Padua. »

Le volume conservé à Orléans ne contient plus que le texte des prophètes Isaïe et Jérémie.

P. 29. ISAÏE, à partir des mots « onus istud » (XIV, 28). — Il y a une transposition de cahiers, datant de l'époque même à laquelle fut constitué le volume; cette transposition est indiquée par des notes mises au bas de la page 68 : « Istum signum quere X, » au haut de la page 69 : « Istu quaternionu post istu aliu qui sequitur. . . , » et au haut de la page 81. — Le texte d'Isaïe se termine à la page 127 : « Explicit Isaias propheta. »

P. 127. ÉZÉCHIEL. — P. 127. « Incipit præfatio Hieronimi presbiteri in Iezehiel prophetae. Hiezehiel propheta cum Joachim rege Judae captivus. . . » — P. 128. « Incipiunt tituli ejusdem prophete. » — P. 133. « Incipit textus ejusdem prophetae. Et factum est in tricesimo anno in quarto. . . » — La fin manque; le texte s'arrête au bas de la page 227, au cours du chapitre xxxi.

La composition primitive du volume est indiquée par un titre inscrit au dos en caractères du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle : « LIBER LUNARIS. ISAIAAS. IERONIMVS SVPER EZE-CHELEM. »

---

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

Volume en parchemin. 198 pages cotées 20-187 et 189-227, les pages 1-28 ayant été enlevées et la cote 188 n'ayant pas été employée. 253 millimètres sur 172. Écriture à longues lignes du IX<sup>e</sup> siècle.

Il a jadis porté dans la bibliothèque de Fleuri la cote P<sup>3</sup>.

Sur les plats intérieurs on remarque les traces de feuillets couverts d'écriture onciale. C'est de là certainement que viennent deux feuillets d'un opusculé de saint Jérôme, en lettres onciales, à longues lignes, qui forment le dixième des fragments conservés dans le ms. 169 d'Orléans. Au haut de la dernière page de ce fragment on lit en caractères du XII<sup>e</sup> siècle les mots : « Liber lunaris, et Ysaïas, Jeronimus super Iezechielem, » ce qui est l'ancien titre du ms. 15.

## II

### 41. SECONDE PARTIE DU COMMENTAIRE DE CASSIODORE SUR LE PSAUTIER.

Ce volume contient le commentaire des psaumes LI-C. Il commence à la page 1 par les mots : « Ut titulum nobis aperiat causa breviter intimatur. . . » Il se termine par deux morceaux en l'honneur de la sainte Vierge, savoir :

P. 320. « Incipit assumptio sanctæ Dei genitricis Mariæ, cum præfatione, quæ est xviii kal. Augusti (*sic*). Milito servus Christi, episcopus aeclesiae Sardiensis, venerabilibus in Domino fratribus Laodiciam constitutis in pace Christi salutem. Sepe scripsisse me memini. . . Explicit præfatio. Incipit Assumptio. Igitur cum Dominus et Salvator noster Jhesus Christus pro totius seculi vita. . . »

P. 326. « De quodam vicedomino nomine Theophilo, qui filium Dei negavit et per sanctam Mariam illuminatus filium ejus credens sequi meruit, lectio incipit. Factum est priusquam incursio fieret in romanam rempublicam execrandæ Persarum gentis. . . »

Volume en parchemin. 163 feuillets paginés 1-269 et 280-335, les n<sup>os</sup> 270-279 n'ayant pas été employés par erreur. 348 millimètres sur 265. Écriture à deux colonnes du X<sup>e</sup> siècle. Grandes initiales peintes, à entrelacs.

## III

## 51. EXTRAITS DE SAINT GRÉGOIRE.

Le ms. 51 d'Orléans, copié au x<sup>e</sup> siècle par les soins de saint Odon, contenait des extraits de saint Grégoire. Il eût été intéressant de l'examiner, pour se rendre un compte exact des travaux que saint Odon avait exécutés sur les ouvrages de saint Grégoire. Dom Chazal, dans son *Histoire manuscrite de l'abbaye de Fleuri*, page 170, désigne ainsi ce manuscrit, auquel il avait assigné le n<sup>o</sup> 114 : « Collectanea ex libris sancti Gregorii, auctore Paterio. Ad marginem paginæ 358 : D. Oddo fieri imperavit. »

Le ms. 51 a été volé et remplacé par un autre volume. Libri l'a incorporé dans sa collection, dont il forme le n<sup>o</sup> 92 ; il a falsifié l'ancienne inscription : *Liber Sancti Benedicti Floriacensis*, dont il a fait : *Liber Beatæ Mariæ Florentiæ*.

## IV

## 61. TRAITÉS DE SAINT ISIDORE.

L'ancien manuscrit que Septier a catalogué sous ce numéro a été dérobé et remplacé par un Office de sainte Anne, qui porte la date du 27 juillet 1641. Je n'en ai pas retrouvé la trace. C'était un petit volume in-folio de 255 pages. Septier y indique les morceaux suivants :

Ouvrage de saint Isidore sur l'Ancien et le Nouveau Testament intitulé « Liber præmiorum ».

Vie de quelques saints de l'Ancien Testament.

Écrit de saint Isidore adressé à saint Orose, dans lequel sont expliqués d'une manière allégorique plusieurs noms qui se trouvent dans l'Écriture sainte.

A la page 75, les quatre Évangiles, avec une courte explication de saint Grégoire, suivie d'une explication sur ces paroles d'Isaïe *Egredietur virga* et sur celles du chapitre xi de saint Luc *Amicus ad quem media nocte*.

A la page 195, explication de plusieurs questions théologiques.

Questions sur la Grammaire, sur la Genèse et l'Exode.



Fragments sur le sacerdoce et les habits sacerdotaux.

A la page 226, discours adressé à ceux qui sont honorés du sacerdoce, pour les exhorter à la pratique de la vertu.

Quelques fragments des canons des conciles, à la suite desquels on fait l'énumération de ceux qui sont œcuméniques, puis une explication de l'Oraison dominicale, et enfin une confession de foi en cinquante articles.

Écriture du <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle, à longues lignes, suivant Septier.

---

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

## V

### 70. SAINT AMBROISE SUR SAINT LUC, ETC.

L'état primitif du ms. 70 d'Orléans nous est révélé par le titre en lettres capitales que le copiste a tracé sur la première page :

In hoc corpore continentur :

- [1.] *Excerpta capitula habentia questiones de expositione evangelii secundum Lucam sancti Ambrosii episcopi.*
- [2.] *Sententiae Xysti episcopi de vita hominis perfecta.*
- [3.] *Doctrina Hosii episcopi de observatione disciplinae dominicae.*
- [4.] *Sententiae Evagrii monachi.*
- [5.] *Pelagii, diaconi ecclesiae Romanæ, in defensione trium capitulorum libri VI.*

De ces cinq morceaux, le premier et le dernier sont les seuls qui subsistent.

Les pages 2-77 sont occupées par les extraits de saint Ambroise, en tête desquels se lit (p. 2) la rubrique : « Prologus sancti Ambrosii episcopi Mediolanensis in expositione Lucae evangelistae. » — P. 10. « Explicit prologus sancti Ambrosii episcopi Mediolanensis. Excerpta capitula habentia quaestiones de expositione evangelii secundum Lucam beati Ambrosii episcopi Mediolanensium. »

Cet extrait de saint Ambroise remplit les cinq premiers cahiers du manuscrit. L'enlèvement des cahiers VI-X a fait disparaître la fin desdits extraits, les opuscules de Xystus, d'Hosius et d'Evagrius, et le commencement du traité de Pelagius. L'enlèvement de ces cahiers, ou du moins de quatre d'entre eux, remonte à une date déjà ancienne,

puisque au haut de la page 78 on lit cette note, qui n'est certainement pas postérieure au XII<sup>e</sup> siècle : « Desunt hic IIII quarterniones et in fine. »

Ce qui subsiste de Pelagius occupe les pages 78-189 du manuscrit, ou, si l'on veut, les cahiers XI-XVII. Il y manque le livre I, le commencement du livre II et la fin du livre VI. Voici les premiers mots des livres III-VI :

P. 97. « Incipit liber tertius. In charta ad quam pro Theodoro episcopo respondemus meminerunt etiam legum divine memoriae Theodosii minoris atque Valentiniani, dicentes ex illo tempore legibus quoque principum cum Nestorio et scriptis ejus simul scripta Theodori fuisse damnata, quod etsi verum esset personam tamen Theodori etiam ipsi excusare videbantur. . . »

P. 124. « Incipit liber quartus. Postquam in charta ad quam respondi maledicta adversus Theodorum intolerabiliter egresserunt, etiam contra capitula viri venerabilis Theodoretii, episcopi civitatis Cyrii, aliqua protulerunt, anathematizantes ea cur adversus sancti Cyrilli capitula dicantur scripta, quibus principaliter hoc respondeo, quia ipse beatus Cyrillus, cujus capitulis Theodoretus obviam esse dicatur, accipiens contradictionem capitulorum suorum. . . »

P. 134. « Incipit liber quintus. Nunc etiam de ipsa epistola Ibae Edeseni episcopi responsurus, totum ipsius epistolæ textum præmittendum esse perspexi, ut et qui eam ignorant difficultatem alibi requirendi non habeant, et ego, de locis ejus quæ in querimoniam discors sancte synodi Calchedonensis adducunt, quomodo mediocritati meae possibile est, reddere studeam, juvante Domino, rationem, quæ ita post prohemia incipit. . . »

P. 172. « Incipit liber sextus. Quoniam post obitum Marciani principis dum imperii apicem Leo fuisset adeptus, Alexandrinorum pars, cum qua Dioscorus Eutichen defenderat, estimans minus de causa fidei ad curam successoris ipsius memorati Leonis principis attinere, maxime de conjugis ejus Verinæ auguste favore præsumens. . . »

Volume actuellement composé de 189 pages. 243 millimètres sur 170. Écriture à longues lignes du IX<sup>e</sup> siècle.

## VI

87. GLOSES SUR LES ÉPÎTRES DE SAINT PAUL, SUR L'APOCALYPSE  
ET SUR PRISCIEN.

P. 1. Gloses sur les épîtres de saint Paul. « Nota quia Paulus omnes epistolas greca lingua scripsit, excepta illa ad Ebreos, quam sua scripsit lingua. Videtur superflua quidem doctrina epistolarum, quia factæ sunt post evangelium, in quo plene continetur correctio omnium vitiorum. Est tamen necessaria, quia licet in evangelio de omnibus doceatur. . . »

P. 203. Gloses sur l'Apocalypse. « Sancti Spiritus adsit nobis gratia. Johannes apostolus et evangelista, dum teneretur in captivitate et exilio aput Pathmos insulam a Dominitiano (*sic*) imperatore, visitatus est a Spiritu Sancto. Causa vero hujus visitationis fuit hec. . . »

Les pages qui avaient reçu les cotes 247-358 ont disparu. D'après le témoignage de Septier, elles contenaient « les ouvrages de Priscien, avec un commentaire qui commence ainsi : « Liber iste vocatur Ars grammatica, ex quo nomine. . . » Les 56 feuillets répondant à ces 112 pages, commençant par les mots : « Liber iste vocatur Ars grammatica, ex quo nomine. . . », et finissant par la rubrique : « Expliciunt glosule Prisciani feliciter, » ont servi à former le ms. 19 de la collection de Libri, dans lequel on distingue, à plusieurs endroits, les traces de la pagination primitive et dont l'origine suspecte est attestée par l'inscription « Di S. Gir<sup>mo</sup> d. Pistoia », tracée à la fin, sur le fol. 55.

Les deux derniers cahiers du manuscrit d'Orléans (p. 359-388) font suite au fragment qui forme le ms. 19 de Libri. Ils commencent (p. 359) par ces mots : « Quoniam in ante expositis proposuit auctor tractare de litteris quatuor modis variatis, id est ut per se consideratis, ut conjunctis in sillabas. . . »

Volume de 194 feuillets, y compris ceux qui ont été distraits pour former le ms. 19 de Libri. 250 millimètres sur 155. Écriture du XII<sup>e</sup> siècle, le plus souvent sur deux colonnes.

## VII

## 94. FRAGMENTS DE DEUX MANUSCRITS.

I. Mélanges théologiques, formant la première partie du manuscrit (fol. 1-62).

Fol. 1. « Incipit explanatio fidei catholice. Quicumque vult salvus esse, ante omnia opus est ut teneat catholicam fidem. Qualiscumque homo sit qui vult salvus esse, ante omnia, ante ullam operationem, opus et necessitas est ut teneat catholicam fidem. . . »

Fol. 4 v°. « Incipit explanatio oratione dominica. Beatus Lucas commemorat in suum evangelium, et factus est in loco quodam orans. . . »

Fol. 6 v°. « Incipit expositio super sinbulum. Sinbulum greca lingua dicitur quod in latino interpretatur conlatio sive indicium. . . »

Fol. 9. « De credulitate. Post apostolicum certissima fides quam magistri ecclesiarum crediderunt, hec scilicet ut profiteamur patrem et filium et spiritum sanctum. . . »

Fol. 9 v°. « De baptismo. (Fol. 10.) Bapismus grece, latine tunctio interpretatur, qui idcirco tunctio dicitur quia ibi homo spiritu gratiae in melius immutatur. . . »

Fol. 11. « Incipit interpretatio misse. Dominus vobiscum, sacerdos populum et orat ut Dominus sit cum illo. . . »

Fol. 20 v°. Courte instruction sur le baptême, qui paraît avoir été adressée par un archevêque à l'empereur Charlemagne. « O serenissime adque piissime Aguste, precepit nobis dignitas vestra aut per vestra (*sic*) scriptura aut per nos ipsos cognoscatis qualiter nos et suffragane[i] nostri doceamus et instruamus sacerdotes Dei et plebem nobis commissam da (*sic*) baptismi sacramento. . . <sup>1</sup> »

Fol. 21 v°. « Incipit oratio beati Gregorii urb[is] Rome. Dominator Domine, Deus omnipotens, qui es Trinitas. . . »

Fol. 23. « Vir erat timens Deum et oravit ante altare Domini et dixit : Domine, exaudi orationem meam, quia jam cognos (*sic*) tempus meum prope est. . . »

<sup>1</sup> Cette courte instruction pourrait bien être l'opuscule que le P. Sirmond attribuait à Magnon, archevêque de Sens, quand il disait, dans ses notes sur Théodulfe (*Patrologia*, vol. CV, col. 223) : « Brevis libellus, nondum editus, ad Caro-

lum imperatorem, in quo se ad scribendum regio jussu impulsus testatur. » Elle est à comparer avec une lettre qui porte en tête le nom de « Magnus », et que dom Martène (*De Ritibus*, éd. d'Anvers, t. I, p. 169) a publiée d'après un manuscrit de Coislin.

Fol. 24. Prières diverses.

Fol. 28. « In nomine Domini incipit omelia sanctorum patrum. In primis Dominum Deum diligere ex toto corde. . . » Dom Anselme Le Michel a mis cette note en marge : « Caput est IV regulæ sancti Benedicti. »

Fol. 29 v°. « Incipit omelia de inicum quadragesimum. Rogo vos, fratres karissimi, ut in isto legitimo et sacratissimo tempore, exceptis dominicis diebus. . . »

Fol. 31. « Incipit omelia sancti Agustini episcopi ad populum predicandum. O fratres karissimi, ista res terrena non habent homines sine dolore et sine scandalo, iste regnus finem habet, et regnus Dei finem non habet. . . »

Fol. 33. « Lectio sancti Agustini de diem iudicii. (Verso.) Audivimus cum evangelium legeretur, terribilis est vocem metuendam pariter et desiderandam. . . »

Fol. 34 v°. « Item alia. (Fol. 35.) Audivimus, fratres karissimi, de diem iudicii magne resurrectionis que nobis satis necessaria est audire. . . »

Fol. 36 v°. Homélie sur le commencement de l'évangile de saint Jean. « Sequentia evangelii secundum Johannem. Sequentia dicitur eo quod una lectio alia sequatur. Sanctum non est latinum, sed ebreum, in latinum dicitur segregatum et bene dicitur segregatum quia segregatum est ab aliis lectionibus. . . »

Fol. 40. « Lectio epistole beati Pauli apostoli ad Ebreos. In ac lectione apostolica primum nobis querendum est cur Paulus apostolus in sua epistola quod (sic) ad Ebreos scripsit nomen suum in capita non posuit sicut in alias fecit. . . »

Fol. 41. « Lectio epistole beati Petri apostoli. Lectio dicitur eo quod legatur epi supra epistola supramissa, et bene dicitur supramissa, quia supra legem et super prophetas et super evangelium. . . »

Suivent de courtes homélies sur des épîtres et des évangiles, qui remplissent les derniers feuillets de ce fragment de manuscrit, jusqu'au fol. 62 v°.

Volume en parchemin. 62 feuillets. 190 millimètres sur 137. Écriture à longues lignes, probablement du commencement du ix<sup>e</sup> siècle.

II. Abrégé de la doctrine chrétienne et explication de la messe (fol. 63-105 du ms. 94 d'Orléans).

Les principaux morceaux de cet abrégé, qui date de l'époque carlovingienne, sont sous la forme de demandes et de réponses.

Fol. 63. « *Interrogatio*. Inter persona patris et filii et spiritus sancti quid interest? *R.* Inter persona patris et filii et spiritus sancti ita secernitur quod pater nec natus nec factus, filius nat[us sed non fa]ctus est, spiritus vero sanctus nec natus nec factus, sed ex patrae filioque procedens est. . . » — Fol. 63 v°. « *Interrogatio*. Pro quales causas venit homo ad regnum Dei? . . . » — Fol. 74 v°. « In

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

nomine trino atque uno excarsum de nominibus incognitis. Liber cujus nomen est? *R. Grecum. Int. Quid interpretatur in latino? R. Memoria, et sic legi debet haec est memoria Jhesu Christi....* — Fol. 81. « Deum in quem credis? *R. Ego credo in Deum patrem omnipotentem, creatorem caeli et terrae. Δ. Quare dicitur omnipotens. . .* »

Fol. 85. « Haec sunt capitula ex divinarum scripturarum scripta quae electi sacerdotes custodienda atque adimplenda censuerunt. I. Ut unusquisque sacerdos ecclesiam suam cum omni diligentia aedificet, et reliquias sanctorum cum summo studio vigiliarum noctis et divinis officiis conservet. . . » — Ce capitulaire, dont le texte sera publié à l'Appendice, est composé de 21 articles, dont le septième est ainsi conçu : « VII. Ut cuncti sacerdotes precibus assiduis pro vita et imperio domni imperatoris et filiorum ac filiarum salute orent. »

Fol. 88. « Expositio in missam. Dominus vobiscum. Salutatur sacerdos populum et orat ut Dominus sit cum illo. Et cum spiritu tuo. Responsio populi atque oratio, ut sicut sacerdos oravit quod Dominus esset cum populo, ita et populus orat quod Dominus sit cum spiritu sacerdotis. . . » — Le texte s'arrête (fol. 105 v°) à ces mots : « Pater noster qui es in caelis. Christus dixit post resurrectionem suam : Ascendo ad patrem meum et patrem vestrum. Aliter dixit patrem suum, aliter patrem nostrum : patrem suum quia proprius filius est patris ex substantia patris ante omnia tempora. »

Volume en parchemin. 62 feuillets cotés 63-105, la cote 91 ayant été omise. 190 millimètres sur 138. Écriture à longues lignes du ix<sup>e</sup> siècle.

Les fol. 63-105 du ms. 94 d'Orléans, dont le contenu vient d'être indiqué, formaient jadis les cinq premiers cahiers d'un volume; les cahiers qui suivaient et qui ont été arrachés paraissent avoir servi à former le ms. 82 de Libri, dans lequel on trouve la suite de l'explication de la messe et un pénitentiel. Libri a cru dissimuler son larcin en mettant ou faisant mettre à la fin du manuscrit par lui volé la note : *Sancte Justine de Padua.*

Le ms. 94 d'Orléans, complété par le ms. 82 de Libri, répond certainement à l'ancien ms. 240 de Saint-Benoît-sur-Loire, dans lequel dom François Chazal<sup>1</sup> avait remarqué « à la page première et suivantes une courte explication du symbole de saint Athanase, et au

<sup>1</sup> Cité dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 473.

feuillet 110 une autre petite exposition de l'ordre de la messe et des prières qu'on y fait ». Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*<sup>1</sup> ont supposé avec beaucoup de vraisemblance que les opuscules sur le symbole et sur la messe contenus dans ce manuscrit sont ceux qu'un ancien catalogue des abbés de Fleuri<sup>2</sup> attribue à Théodulfe : « *Explanationem edidit symboli sancti Athanasii. . . Sacramentum quoque missæ seu eorum quæ in ea geruntur, quid mysterii contineant, aliquaquam quam plurima succincto narrandi genere luculentissime digessit.* »

On voit combien est regrettable la mutilation du ms. 94 d'Orléans.

---

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

## VIII

### 99. LECTIONNAIRE POUR LE TEMPS COMPRIS ENTRE NOËL ET PÂQUES.

Ce manuscrit est indiqué dans les termes suivants au n° 99 du catalogue de Septier :

*Homiliæ in officio nocturno dicendæ a festo nativitatis ad festum resurrectionis Domini nostri Jesu Christi. In-folio, 456 pages, [reliure en] bois.*

Trois leçons tirées d'Isaïe sur le Messie se trouvent à la première page de ce volume, dont l'écriture, des x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles, à doubles colonnes, sur parchemin, est belle et lisible. Elles sont suivies des homélies de saint Augustin, de saint Grégoire pape, du vénérable Bède, de saint Jérôme et autres saints Pères, relatives à l'office que l'Église célèbre depuis la fête de la Nativité jusqu'à celle de la Résurrection de Notre Seigneur Jésus Christ. — Ce ms. vient de Saint-Benoît.

Ce lectionnaire a disparu. On lui a substitué un missel noté, du xiii<sup>e</sup> siècle, en fort mauvais état, qui paraît avoir été à l'usage de l'abbaye de Saint-Mesmin.

<sup>1</sup> Baluze, *Miscellanea*, in-folio, t. I, p. 79.

## IX

## 122. ÉLOGE DE LA CROIX PAR RABAN MAUR ET RECUEIL D'HOMÉLIES.

P. 1. Image de l'empereur sur un fond de petits carrés, dans chacun desquels est une lettre onciale. La réunion de ces lettres forme la pièce de vers commençant par « Rex regum . . . » (Migne, vol. CVII, col. 141.)

P. 2. « O Christe salvator . . . » (Migne, col. 143.)

P. 3. « Hortatur nos . . . » (Migne, col. 145.)

P. 4. « Musa cita studio . . . » (Migne, col. 147.)

P. 5. « Incipiunt capitula ejusdem libri. » C'est la table du livre I.

La page 6 est en blanc.

P. 7. Image du Crucifix, avec les vers : « Ast soboles Domini . . . » (Migne, col. 149.)

P. 8. « Ecce imago salvatoris . . . » (Migne, col. 8.)

Suivent les différents morceaux qui composent le livre I. La fin s'en trouve au bas de la page 61 : « Explicit Deo juvante opus Magnentii Hrabani Mauri in honorem sanctae crucis conditum. »

P. 62. « Incipit praefatio libri secundi. Mos apud veteres . . . » (Migne, col. 265.)  
— Le texte du livre II occupe les pages 62-84; il s'arrête aux mots : « ut ipse michisis refrigerium in via quem requiem », dix lignes avant la fin du dernier chapitre.

Les 12 feuillets qui étaient paginés 85-108 ont disparu. On les a pris pour les faire entrer dans la composition du ms. 96 de Libri.

La seconde partie du manuscrit se compose (p. 109-192) d'homélie ou de fragments d'un lectionnaire :

P. 109. « Secundum Lucam. In illo tempore exiit edictum . . . Quia, largiente Domino, missarum sollempnia ter hodie celebraturi sumus . . . »

P. 110. « Lectio sancti evangelii secundum Lucam. In illo tempore, pastores loquebantur . . . Nato in Bethlehem Domino salvatore, sicut sacra evangelii testatur historia . . . »

P. 115. « Leccio sancti evangelii secundum Johannem. In principio erat Verbum . . . Intuentes quod modo, fratres carissimi, audivimus ex leccione apostolica quod animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei . . . »

P. 125. « Heri celebravimus temporalem sempiterni regis nostri natalem, hodie celebramus triumphalem militis passionem . . . »



P. 131. «Secundam post Neronem persecutionem christianorum Domicianus exercuit, unde factum est ut sanctus Johannes. . . »

P. 138. «Zelus quo tendat, quo prosiliat livor, invidia quo feratur, Herodiana hodie patefacit immanitas. . . »

La fin manque.

P. 141. Homélie sur l'Épiphanie, dont le commencement manque.

P. 150. «Hodiernus dies, fratres carissimi, ad habendam spem vitæ æternæ magnum contulit gaudium generi humano. . . »

P. 153. «Si subtiliter a fidelibus quæ sit hujus diei festivitas perpendatur. . . »

P. 154. «Cunctis fidelibus liquet nequaquam redemptoris matrem ex ejus nativitate maculam contraxisse. . . »

P. 163. «Osculetur me osculo oris sui. . . »

P. 164. «Beatus Matheus exordio suo satis ostendit generationem Christi secundum carnem suscepisse narrandam. . . »

P. 165. «In principio erat verbum. . . De hoc verbo, fratres karissimi, per beatum Job dicitur : porro a me dictum est verbum absconditum. . . »

P. 167. «Hoc erat in principio apud Deum. Verbum hoc mansit apud Deum in principio quando per ipsum. . . »

P. 168. «Omnia per ipsum facta sunt. Si per ipsum utique et per sapientiam. . . »

Suivent plusieurs homélies ou commentaires sur le commencement de l'évangile selon saint Jean.

P. 185. «Lectio in ascensione Domini. Primum quidem sermonem feci. . . »

— P. 186. «Quod resurrectionem dominicam discipuli tarde crediderunt, non tam illorum infirmitas quam nostra, ut ita dicam, futura firmitas fuit. . . »

P. 187. Leçons pour la Pentecôte. «Libet, fratres karissimi, evangelicæ verba lectionis (p. 188) sub brevitate transcurrere ut post diutius liceat in contemplatione. . . » — La fin manque; les derniers mots conservés sont : «et tamen nec ea ipsa lingua quam noverant a parte Christum loqui presumebant.»

Volume en parchemin, actuellement composé de 95 feuillets qui sont paginés 1-33, 33 bis, 34-84, 109-192, et ont 428 millimètres de haut sur 330 de large. La première partie du volume (p. 1-84) est à longues lignes et peut dater du x<sup>e</sup> siècle; la seconde partie (p. 109-192) est à deux colonnes et doit avoir été écrite au xi<sup>e</sup> siècle; il y a dans la seconde partie de grandes initiales peintes.

## X

## 123. RÈGLE DES CHANOINES RÉGULIERS.

Voici dans quels termes Septier décrit ce volume : « Manuscrit du x<sup>e</sup> siècle, contenant le traité de l'institution des clercs ou la règle des chanoines, qui fut dressée en 816 au concile d'Aix-la-Chapelle. On trouve ensuite le livre des offices d'Isidore, de la tonsure, qui commence ainsi : « *Tonsuræ ecclesiasticæ usus a Nazaræis, nisi fallor, exortus est,* » etc. L'épilogue n'est pas entier; le livre est composé de 145 chapitres. On y trouve encore quelques fragments des conciles. L'écriture de ce manuscrit sur vélin, à deux colonnes, est assez correcte et sans vignettes. Il vient de la bibliothèque de Saint-Benoît-sur-Loire. »

Le ms. 123 d'Orléans a été enlevé. Il est devenu le n<sup>o</sup> 39 du fonds Libri. Pour cacher le vol de ce volume, on a mis à la place une copie des Questions de Duns Scot sur le livre II des Sentences.

## XI

## 131. RECUEIL D'HOMÉLIES.

1. P. 1. « *Incipit sermo sancti Agustini de partu sanctae Mariae. Castissimum Mariae virginis uterum spunsae virginis...* » — P. 10. « *... ita separatus es a concubito uxoris ut pater dicaris Salvatoris...* »

2. P. 10. « *Sermo beati Leonis papæ de nativitate Domini nostri Jhesu Christi secundum carnem. Audite, filii lucis adoptati in regnum Dei, fratres karissimi, audite, audite et exultate...* » — P. 14. « *... nondum idonei sumus convivio patris nostri, agnuscamus (corr. agnoscamus) præsepe Domini nostri Jhesu Christi.* »

3. P. 14. « *Item in natale Domini. Quis tantarum rerum verborumque copia instructus...* » — P. 17. « *... quia ipse est splendor et gloria aeterna Dominus noster Jhesus Christus, cui est honor et gloria in saecula saeculorum.* »

4. P. 17. « *III. Item in natale Domini. Unigenitus Christus Dei filius verus sol justitiae ita terris inluxit...* » — P. 22. « *... Virginitas perseveret in Christo Jhesu Domino nostro, cui honor et potestas in saecula saeculorum.* »

5. P. 22. « *V. Item alius sermo in natale Domini. Dominus Christus qui nos exaudit cum patre orare pro nobis dignatus est patrem...* » — P. 25. « *... usque ad passionem enim contritio, post resurrectionem laudatio.* »

6. P. 25. « VI. Item in natale Domini. Hodie, fratres karissimi, caeli desuper roraverunt. . . » — P. 29. « . . . quia vivere redimique non poterit mundus nisi fuerit Christus occisus, qui vivit et regnat in secula seculorum. »

7. P. 29. « VII. Item in nativitate Domini. Salvator noster natus de patre sine die, per quem factus est omnis dies. . . » — P. 33. « . . . Christus ad nos liberandos incorrupta feminea etiam carne processit. »

8. P. 33. « VIII. Item alia. Filium Dei seculi (corr. secuti) est apud patrem aequalis illi. . . » — P. 37. « . . . nisi sponsum cui traderetur filium virginis invenisset, ipso adjuvante qui vivit et regnat in secula seculorum. »

9. P. 37. « VIII. Item alia. Hodie veritas de terra orta est, Christus de carne natus est. . . » — P. 41. « . . . quia propter nos de terra ortus est in illo caelo (corr. caelum) possideamus, ipso adjuvante qui vivit et regnat in saecula saeculorum. »

10. P. 41. « X. Item alia. Filius Dei idemque filius hominis Dominus noster Jhesus Christus sine matre de patre natus. . . » — P. 44. « . . . hunc ergo diem laeti sollemniter celebremus et aeternum diem per eum qui nobis aeternus in tempore natus est fideliter exoptemus. »

11. P. 44. « XI. Item alia. Angelorum voce postquam Dominus Jhesus Christus natus. . . » — P. 47. « . . . quae diffunditur in cordibus nostris non per nos ipsos sed per spiritum sanctum qui datus est nobis, ipso adjuvante qui vivit et regnat. »

12. P. 47. « XII. Item alia omelia. Laudem Domini loquetur os meum, ejus Domini per quem facta sunt omnia. . . » — P. 52. « . . . et dies cordis nostri est ipse Dominus, ambulemus in lumine ejus, exultemus et jucundemur in ea. »

13. P. 52. « XIII. Item alia. Gaudeamus, fratres, laetentur et exultent gentes, istum diem nobis non sol. . . » — P. 55. « . . . de die in diem aeterno quippe creatori in tempore creato ille dies debuit esse natalis cui creatura congrueret temporalis. »

P. 56. « Expliciunt omeliae XII de vicina natalis Domini. »

14. P. 56. « Incipit omelia de incarnatione in uter. . . Domini nostri Jhesu Christi. Legimus sancto Moysen populo Dei praecepta dante ubi dixit. . . » — P. 61. « . . . quia ipse per sanguinem crucis suae pacificavit omnia quae in caelis sunt et quae in terris, qui vivit cum patre in unitate spiritus sancti Deus in saecula saeculorum. »

15. P. 61. « Sermo in natale sancti Sthefani martyris. Dum frequenter auribus vestris insignia miraculorum. . . » — P. 72. « . . . beatissimi Stefani martyris aeternum praemium cum beatis angelis consequi mereamini, quod ipsi prestare dignetur, qui cum patre et spiritu sancto vivit et regnat in saecula saeculorum. »

16. P. 72. « Sermo in natale sancti Sthefani primi martyris. (P. 73.) Dominus

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

et Salvator noster Jhesus Christus jubet nobis aliquid et promittit aliquid. . . » — P. 77. « . . . docui martyres pios. Esto et tu miles meus adversus diabulum, aliter nullo modo invictus pugnabis nisi pro tuis inimicis oraveris. »

17. P. 77. « Sermo de eodem martyre. Si quis sollicitus sanctorum martyrum gesta perquirat. . . » — P. 78. « . . . et nulla vetustate periturum, quia aeternus est Dominus noster Jhesus Christus, qui martyres regni sui aeternitatis gloria coronare dignatus est. »

18. P. 78. « Incipit sermo in natale sanctorum Innocentum, qui pro Domino occisi sunt, sancti Optati, Miliviani episcopi. Advenit ecce dies qua sacramentum Christi nativitatis. . . » — P. 87. « . . . et consortium angelorum, si vivat in sensibus nostris memoria praeceptorum, recepturi pro his laboribus fidelia munera et perpetui regni aeterna solatia. »

19. P. 87. « Incipit sermo sancti Sedati episcopi de kalendis januariis. Omne peccatum, karissimi, aut per errorem aut per superbiam diabulus intronmittit, errorem per ignorantiam. . . » — P. 93. « . . . ut vobis pius et misericors Dominus non solum pro vestra sed etiam pro aliorum salute praemia aeterna retribuat, cui est honor et imperium in saecula saeculorum. »

20. P. 93. « Incipit omelia de circumcissione Domini. Hodiernus dies ad habendam spem vitae aeternae magnum contulit gaudium. . . » — P. 97. « . . . nemo contempnat natum si vult esse renatus, ad illum pertinuit propter nos nasci, ad nos pertinet in illo renasci, qui [vi]vit et regnat in saecula saeculorum. Amen. »

Ici manquent 8 feuillets ou 16 pages. Ces 8 feuillets ont été pris par Libri, qui en a formé les feuillets 1-8 du ms. 9 de sa collection. Sur ces 8 feuillets les traces de l'ancienne pagination 98-113 sont encore visibles. Quant aux numéros qui avaient été donnés aux homélies par un religieux du XVII<sup>e</sup> siècle, le voleur n'a pas pris la précaution de les faire disparaître. Je les ai relevés sur les premiers feuillets du ms. 9 de Libri comme il suit :

21. Sur le fol. 1 (jadis p. 98 du ms. d'Orléans). « Incipit<sup>1</sup> sermo sancti Agustini de epyfania. Post miraculum virginii partus. . . » — Fol. 4 (jadis p. 104). « . . . sepulchra victures. »

22. Sur le fol. 4 (jadis p. 104). « Item alia. Nuper celebravimus diem. . . » — Fol. 6 v<sup>o</sup> (jadis p. 109). « . . . etiam ex gentibus peccatores. »

<sup>1</sup> J'emprunte à la description du docteur Zangemeister les premiers et les derniers mots des articles 21-23. *Sitzungsbe-*

*richte der phil. hist. Classe der kais. Akademie der Wissenschaften* (Vienne, 1876), LXXXIV, 560.

23. Sur le fol. 6 v° (jadis p. 119). « III. Item alia. Hodierni diei per universum mundum... » — Fol. 8 v° (jadis p. 113). « ... ne qua venimus redeamus. »

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

Nous revenons maintenant au manuscrit d'Orléans.

24. P. 114. « III. Item alia. Ad partum virginis adorandum magi ab Oriente venerunt, hunc diem hodie celebramus... » — P. 118. « ... habeamus infatigabilem caritatem, ipso adjuvante qui vivit et regnat in saecula seculorum. Explicit allocutio III. »

25. P. 118. « Incipit III<sup>1</sup>. Ante paucissimos dies natalem Domini celebravimus, hodierno autem die manifestationem (corr. manifestationem) quam manifestari gentibus coepit... » — P. 122. « ... carnaliter observando meminerunt, ut sibi sumant iudicium, nobis praebeant testimonium. »

26. P. 123. « VI. Item alia. Domini et Salvatoris nostri Jhesu Christi adventus in carne in ipso de virgine rudi... » — P. 125. « ... Hoc ergo etiam nos in vetustate litterae demittamus et ex eorum adjuti codicibus ad orandum Christum cum alienigenas (corr. alienigenas) agnoscamus. »

27. P. 125. « VII. Item alia. (P. 126.) Epifania graeca lingua vocabulum manifestationis apparet... » — P. 128. « ... Hoc quippe in eo illi venerati sunt futurum quod nos veneramus impletum, adoraverunt primitiae gentium inhiantem uberibus matris, adorant gentes sedentem ad dexteram Dei patris. »

28. P. 128. « VIII. Item alia. Sollemnitas quam hodie celebramus propter manifestationem Domini... » — P. 132. « ... caro factum est ut habitaret in nobis, agnoscamus itaque in tempore per quem facta sunt tempora et praemia desideremus aeterna. »

29. P. 132. « VIII. Item alia. Aperiat hodie omne os, dilectissimi, et conlaudat omne verbum... » — P. 134. « ... quae est unitas Trinitatis, quae vos per innumeras sollempnitates tueatur atque hic et in aeternum custodiat per Dominum nostrum Jhesum Christum. »

30. P. 134. « X. Item alia. Diei hujus adventum se (corr. si) perfecto possemus ore narrare... » — P. 136. « ... Nunc si potuisset totis in unum undis confluerat, ut sacrum corpus adtingeret. »

31. P. 136. « XI. Sermo de eo quod Dominus aquas in vinum mutavit. Nuptiae quibus Christus et muneratur et conviva discupuit (corr. discubuit), muneratur scilicet in origine... » — P. 142. « ... itaque illi desiccati sunt et aruerunt, nos vero comedimus et bibimus et refecti sumus. »

32. P. 142. « XII. Item unde supra. Sicut jam aliquando caritate (corr. cari-

<sup>1</sup> C'est-à-dire « Allocutio III ». Il y avait probablement en marge le chiffre V, cette pièce étant la cinquième de la série des homélies relatives à l'Épiphanie.

tati) vestrae suggestimus. . . » — P. 148. « . . . sua pietate custodiat, qui cum patre et spiritu sancto vivit et regnat in saecula saeculorum. Amen. »

33. P. 148. « Incipit omelia in Quadragesima (corr. Quadragesima). Adest nobis venerabile et medicinale Quadragesimae tempus. . . » — P. 151. « . . . nam manducante paupere de bonis tuis prandit Christus, qui se in paupere esurire testatur. »

34. P. 151. « Omelia sancti Agustini episcopi de Quadragesimo. Quomodo miles semper exercetur ad proelium. . . » — P. 153. « . . . ut digni efficiamur adventum paschi et carnibus agni Christi Jhesu, cui est honor et gloria in saecula saeculorum. »

35. P. 153. « Ut in Quadragesimo omnes jejunent. Rogo vos et ammonéo, fratres karissimi, ut isto legitimo ac sacratissimo Quadragesimae (corr. Quadragesimae) tempore. . . » — P. 155. « . . . ad quam veræ et perfectæ caritatis legem vos pius Dominus sub sua protectione perducatur, cui est honor et gloria in saecula saeculorum. Amen. »

36. P. 155. « Item omelia de Quadragesimo (corr. Quadragesima). Licet nobis, dilectissimi, adpropinquante Paschale jejuniis. . . » — P. 159. « . . . ut sacra festivitas per divinam atque humanam benignitatem omnes laetantes omnes habeat innocentes, per Christum Dominum nostrum. »

37. P. 160. « Item in Quadragesimo omelia. Semper quidem nos, dilectissimi, sapienter et sanctae vivere decet. . . » — P. 164. « . . . vocabuntur nec solum filii sed etiam heredes, coheredes autem Christi Domini nostri qui vivit et regnat in saecula saeculorum. Amen. »

38. P. 164. « Incipit omelia de cena Domini. Hodie, fratres karissimi, audituri sumus evangelistam dicentem quia cum surrexisset a cena. . . » — P. 166. « . . . et in futuro gloriosa praemia repensabit, quod ipse praestare dignetur qui cum patre et spiritu sancto vivit et regnat in saecula saeculorum. Amen. »

Ici manquent 48 feuillets ou 96 pages, contenant les pièces cotées 39-54. Ces 48 feuillets ont servi à former : 1° le ms. n° 11 du fonds Libri; 2° les feuillets 9-16 du ms. 9 du fonds Libri. La preuve nous en est fournie par les traces de l'ancienne pagination qui subsistent dans les mss. 9 et 11 de Libri et surtout par les numéros des pièces qui sont restés intacts dans ces deux manuscrits. On peut donc rétablir idéalement l'état primitif du recueil au moyen de la table suivante :

39. Fol. 1 du ms. 11 de Libri (jadis p. 168 du ms. d'Orléans). « Incipit omelia sancti Johannis episcopi de cruce Dom. »

40. Fol. 5 v° du même manuscrit (jadis p. 178). [De<sup>1</sup> Joseph qui corpus Domini petiit a Pilato.]
41. Fol. 7 du même manuscrit (jadis p. 182). [Sermo de cruce.]
42. Fol. 11 du même manuscrit (jadis p. 190). [De passione Domini nostri Jesu Christi.]
43. Fol. 12 v° du même manuscrit (jadis p. 193). [De passione.]
44. Fol. 15 du même manuscrit (jadis p. 198). [De passione.]
45. Fol. 17 v° du même manuscrit (jadis p. 203). [De passione.]
46. Fol. 20 v° du même manuscrit (jadis p. 209). [Tractatus sancti Augustini in die sancto Paschæ.]
47. Fol. 22 v° du même manuscrit (jadis p. 213). [De eodem.]
48. Fol. 24 du même manuscrit (jadis p. 216). [Tractatus habitus... feria.]
49. Fol. 27 v° du même manuscrit (jadis p. 223). [Tractatus habitus... feria.]
50. Fol. 32 du même manuscrit (jadis p. 232). [Tractatus habitus... feria.]
- Sans numéro. Fol. 36 v° du même manuscrit (jadis p. 241). « Incipit tractatus habitus sexta feria. »
51. Fol. 9 du ms. 9 de Libri (jadis p. 248) : « Incipit<sup>2</sup> tractatus die sabbato in evangelium sancti Johannis apostoli quod dicitur secundum Johannem. Hodie terminatum est de his quae narravit... » — Fol. 11 v° (jadis p. 253). « ... in cordibus vestris. »
52. Fol. 11 v° du même manuscrit (jadis p. 253). « Incipit tractatus die dominica quam dixit ad memoriam sanctorum. Quod hebraica lingua dicitur... » — Fol. 13 (jadis p. 256). « ... qui solus est verax. Explecit. »
53. Fol. 13 du même manuscrit (jadis p. 256). « Incipit alius sermo quem dixit ad basilicam majorem eodem die. Quod cantavimus Deo... » — Fol. 15 (jadis p. 260). « ... quem fecit Dominus. »
54. Fol. 15 du même manuscrit (jadis p. 260). « Incipit omelia beati Leonis papae de ascensione Domini nostri Jhesu Christi. Post beatam et gloriosam... » — Fol. 16 v° (jadis p. 263). « ... conlocavit qui vivit et regnat in secula seculorum. »

La suite du recueil se trouve dans le manuscrit d'Orléans.

55. P. 264. « Item de Ascensione Domini. Sacramentum, dilectissimi, salutis

<sup>1</sup> Le sujet des pièces 40-50 nous a été indiqué par la table qui est en tête du ms. 131 d'Orléans. Le ms. 11 de Libri a été trop peu de temps sous mes yeux pour que j'aie pu y relever les rubriques et les

premiers et les derniers mots des treize homélies qu'il renferme.

<sup>2</sup> J'emprunte encore à la description du docteur Zangemeister l'indication des pièces 51-54.

nostrae quam praetio sanguinis sui universitatis conditor aestimavit. . . » — P. 268. . . . dilectionis viam etiam nos ad ipsum possimus ascendere, cui est cum Deo patre et spiritu sancto honor et gloria in saecula saeculorum. Explecit. »

56. P. 269 (sans rubrique). « Dominus Jhesus patris unigenitus et coaeternus pariter invisibilis. . . » — P. 272. . . . Haec est itaque, fratres carissimi, sancta, ut dixi, catholica quae ubique est et quae numquam nubet et cotidie parit. »

57. P. 272 (sans rubrique). « De verbo aeterno quis temporale digne proferat verbum. . . » — P. 274. . . . Sed ibi jam quia non demicat sed triumphat, non ibi responditur Dominus potens in bello, sed dominus virtutum ipse est rex gloriae. »

58. P. 274. « Item de Ascensione Domini nostri Jhesu Christi. Festivitas Ascensionis Dominicae venerabiliter veneranda est. . . » — P. 276. . . . potuit corpus suum quod ad genere humano salvando accepit secum in caelo ferre qui cum patre et spiritu sancto vivit et regnat Deus in saecula saeculorum. »

59. P. 276. « Omilia beati Leonis papae de Pentecosten. (P. 277.) Hodiernam sollempnitatem, dilectissimi, in praecipuis festis esse venerandam. . . » — P. 281. « . . . quarta igitur et sexta sabbati jejunemus, sabbato autem consueta devotione vigiliis caelebremus, adjuvante Domino nostro Jhesu Christo, qui vivit et regnat in saecula saeculorum. Amen. »

60. P. 282. « Item sermo in Pentecosten. Dudum post diluvium, dilectissimi, una lingua, id est una loquela (corr. loquela) in cunctis nationibus erat. . . » — P. 284. « . . . quia in forcipe duo testamenta signantur quae ex una radice consurgunt et pari gratia sancti spiritus unione sociantur. »

61. P. 284. « Item sermo unde supra. Perfidorum crebro cadit omnino incredulitas. . . » — P. 287. « . . . Hic enim dies dignitatem obtinet Paschae, in sanctum enim Pascha Christus noster Dominus surrexit, in Pentecosten, hoc est hodie, spiritus sanctus nobis advenit. Explecit. »

62. P. 288. « Incipit sermo de sancto Johanne Baptista. Nostri veniam petemus quod pro salute communi. . . » — P. 292. « Dicit enim apostolus : Increpa oportune inportune, esto ergo in omnibus subditus sacerdoti, si vis eum esse mansuetum. »

63. P. 292. « Item sermo de natale sancti Johannis Baptistae. Beati Johannis merita exordia nativitatis ostendunt. . . » — P. 295. « . . . in augmento fidei, spei et caritatis, ne, cum praecursorem Domini contristaverimus, iratum ipsum judicem cum venerit sentiamus. »

64. P. 296. « Item omelia in natale sancti Johannis Baptistae. Sancti Johannis Baptistae natale hodiae prosecuturus. . . » — P. 298. « . . . Ideo autem cum



Johannis nativitate Domini generatio depratur, ne Dominus extra veritatem videretur esse conditionis humanæ. »

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

65. P. 298. « Item in natale sancti Johannis. Natale sancti Johannis, fratres karissimi, hodie caelebramus. . . » — P. 303. « . . . concedat vobis felicem perseverantiam custodire, qui cum patre et spiritu sancto vivit et regnat in saecula saeculorum. Amen. »

66. P. 303. « Incipit sermo in dedicatione ecclesiae. Celebritas hujus congregationis dedicatio est domus orationis. . . » — P. 309. « . . . quae nos peccando mortificaret, de isto autem latere facta est ecclesia quae nos pariendo vivificaret. »

67. P. 309. « Item alius sermo unde super dictum. Quando bona opera etiam quae propter Deum fiunt. . . » — P. 312. « . . . gloriam Dei queramus et cognoscamus, quia et si nos ipse tales non faceret nihil essemus. »

68. P. 312. « Omelia de templi sive altaris consecratione. Quotiescunque, fratres karissimi, altaris vel templi festivitatem colimus. . . » — P. 318. « . . . ad quod gaudium vos Dominus sub sua protectione perducatur, cui est honor et imperium cum patre et spiritu sancto in saecula saeculorum. »

69. P. 319. « Incipit omelia Aureli Augustini de dedicatione ecclesiae. Bona opera fidelium de sua temporali terrenaque substantia cum in thesauris. . . » — P. 323. « . . . inopes sicut tecta protegite, ut Dominus Deus noster pro temporalibus bonis aeterna restituat, et vos in aeternum perfectos dedicatosque possideat. »

70. P. 323. « Sermo in natale martyrum diversorum. Multos et magnos patronos hodie ecclesia Christi. . . » — P. 327. « . . . talem hic habes exercitum martyrum de quo possis semper sperare triumphum. »

Ici manquent 8 feuillets, c'est-à-dire les pages 328-343, contenant les pièces 71-76. Ces 8 feuillets sont aujourd'hui les feuillets 17-24 du ms. 9 de Libri. En voici le contenu :

71. Fol. 17 du ms. 9 de Libri (jadis p. 328). « Item<sup>1</sup> unde supra. Cum omnium sanctorum, fratres devotissimi, natale. . . » — Fol. 18 (jadis p. 330). « . . . nequam corpore per Dominum. . . saeculorum. »

72. Fol. 18 du même manuscrit (jadis p. 330). « Item unde supra. Si semper dominica praecepta. . . » — Fol. 19 (jadis p. 332). « . . . exemplum qui triumphato saeculo victor ascendit ad regna caelorum. »

73. Fol. 19 du même manuscrit (jadis p. 332). « Item unde supra. Omnium quidem bonorum fidelium christianorum. . . » — Fol. 20 v° (jadis p. 335). « . . . donavit nobis. »

<sup>1</sup> J'emprunte également à Zangemeister l'indication des pièces 71-76.

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

[74.] Fol. 20 v° du même manuscrit (jadis p. 335). « Incipit sermo sancti Ambrosii episcopi in natale unius martyris sive domni Domiciani. Diem celebramus hodie, fratres carissimi. . . » — Fol. 22 (jadis p. 338). « . . . habeamus. »

75. Fol. 22 du même manuscrit (jadis p. 338). « Item sermo de uno martyre. Dies sollemnis inlustris dies patriae. . . » — Fol. 23 v° (jadis p. 341). « . . . de corona. »

76. Fol. 23 v° du même manuscrit (jadis p. 341). « Incipit sermo in natale Macchabeorum vii fratrum. (Fol. 24, jadis p. 342). Multa sunt exempla fortium. . . » — Fol. 24 v° (jadis p. 343). « . . . tot martyres Deo parere meruit, quod et triumphos accepit, per Christum Dominum nostrum. »

Il nous faut encore retourner au manuscrit d'Orléans.

77. P. 344. « Incipit omelia in depositione sancti Honorati [vel unius confessoris<sup>1</sup>]. Ad inluminandum humanum genus, fratres dilectissimi, multas in hoc mundo. . . » — P. 346. « . . . quod vobis paratum est ab origine mundi, quod ipse praestare dignetur qui cum patre vivit et regnat in saecula saeculorum. Amen. »

78. P. 346. « Incipit Caecili Cypriani de mortalitate. Etsi apud plurimos vestrum, fratres dilectissimi, mens solida est et fides. . . » — P. 366. « . . . daturus eis caritatis suae ampliora praemia quorum circa se fuerint desiderata majora. Caecili Cypriani de mortalitate explecit. »

79. P. 366. « Incipit de sacramento dominici calicis ad Caecilium. Cyprianus Caecilio fratri salutem. Quanquam sciam, frater carissime, episcopus plurimos ecclesiis dominicis in toto mundo. . . » — P. 375. « . . . observare quod docuit, facere quod fecit. Opto te, frater carissime, semper bene valere. »

79 [bis]. P. 376. « Omelia in natale apostolorum Petri et Pauli. Hodie duos christiani nominis fundatores exultantes (corr. exultantis) ecclesiae festa concelebrant. . . » — P. 378. « . . . qui sibi portas justitiae introducente gratia reserant spiritali felicitium meretorum (corr. meritorum), regnante Domino Jhesu Christo, cui est honor et gloria in saecula saeculorum. »

80. P. 378. « Item sermo in natale apostolorum Petri et Pauli. Piscatoris et persecutoris sacratissimum diem ille qui retia evasit seculi iste quod ex praedone confessor factus est Christi geminae festivitatis occurrunt devotione praecipua. » (La suite était au verso, page 379, dont le contenu paraît avoir été effacé à la pierre ponce.)

Volume actuellement composé de 126 feuillets et qui en avait autrefois 190.

<sup>1</sup> Ces trois mots ont été ajoutés après coup en minuscule.

Hauteur 330 millimètres, largeur 232. Écriture onciale à longues lignes, du VII<sup>e</sup> ou du VIII<sup>e</sup> siècle. Grandes initiales peintes, dans la composition desquelles entrent généralement des poissons.

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

Comme je l'ai expliqué dans le cours de cette notice, les cahiers arrachés du ms. 131 d'Orléans ont servi à former les mss. 9 et 11 du fonds Libri. Pour dissimuler l'origine du ms. 9, Libri y a mis ou fait mettre, au bas de la dernière page, l'inscription mensongère : « Est Sancti Petri de Perusio. »

## XII

### 134. EXPOSITION DU PSAUTIER PAR SAINT JÉRÔME.

Manquent quatre feuillets préliminaires, répondant aux pages 1-8, lesquels, d'après la notice de Septier, devaient contenir « deux fragmens de sermons de saint Augustin sur les psaumes 128 et 129 ».

P. 9. « Incipit praeaphatio sancti Hieronimi presbiteri in psalterio. Proxime cum Origenis psalterium quod Enchiridion ille vocabat, strictis et necessariis interpretationibus adnotatum... » — P. 10. Commencement du commentaire sur les psaumes. « De Josep dicit qui corpus Domini sepelivit. Beatus vir qui non abiit in consilio in piorum. Quidam dicunt hunc psalmum quasi praefationem esse spiritus sancti, et ideo titulum non habere... » — P. 706. « Explicit tractatus sancti Hieronimi presbiteri in psalterio. »

Volume en parchemin, aujourd'hui composé de 334 feuillets, paginés 9-33, 35-74, 76-204, 204 *bis*, 205-259, 259 *bis*, 260-329, 340-386, 403-426, 428-465, 467-706. L'absence des pages 387-402 tient à l'enlèvement du cahier XXIII. 336 millimètres sur 260. Écriture sur deux colonnes du X<sup>e</sup> siècle.

Les signatures des cahiers sont en chiffres romains au bas du milieu de la dernière page de chaque cahier, pages 24, 41, 57, 73, etc.

## XIII

### 138. HOMÉLIES DE SAINT AUGUSTIN SUR L'ÉVANGILE DE SAINT JEAN.

P. 1. « In hoc corpore continentur Aurelii Augustini in Johanne evangelista, a principio ejusdem evangelii, homeliae. Intuentes quod modo audivimus ex

TOME XXXI, 1<sup>re</sup> partie.

49

IMPRIMERIE NATIONALE.

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

lectione apostolica quod animalis homo non percipit... » — P. 480. « ... Et multa alia hujus modi quae scripturis sanctis non desunt, sicut alithrophy (*sic*) hoc est. » Il manque environ trois lignes pour que l'ouvrage soit complet.

P. 481. Fragment d'une table des homélies se rapportant à différentes fêtes de l'année.

P. 483. Trente vers en l'honneur de la croix : « Signum nos dominici defendat ligni... »

Sur la page 484 est tracée une grande croix inscrite dans un cercle. Au haut de la croix, le mot SVBLIMITAS; au bas, PROFVNDVM; sur le côté, LONGITVDO; en travers, LATITVDO. Aux quatre extrémités de la croix, les noms des vertus : IVSTITIA, PRVDENTIA, TEMPERANTIA, FORTITVDO. Autour du cercle sont tracés en lettres capitales les vers :

1. Aspiciens norista Phion de more Bavonis.
2. Atque velut verti foran variable. .... i.
3. S. .... neo fragiles transducere loeto.
4. Virtutum medii figant ibi cornua signi.

Sur les contours de la croix sont tracés quatre autres vers :

5. Summa ciens tonitru parces cineri probe Jesu.
6. Adveniensque polo dextrum fac surgere tymbo.
7. Auctor ubique boni traxit quod spe Bavo forti.
8. Indat imago crucis certo discrimine dextris.

Volume en parchemin, actuellement composé de 226 feuillets. Deux cahiers répondant aux pages 263-278 et 419-434 ont été enlevés. 375 millimètres sur 300. Écriture à deux colonnes du ix<sup>e</sup> ou du x<sup>e</sup> siècle.

Au haut de la page 222, on lit en caractères du x<sup>e</sup> siècle : « + Hic est liber sancti Benedicti abbatis monasterii Floriacensis. »

## XIV

### 140. OUVRES DE SAINT AUGUSTIN.

P. 1. « Incipit liber sancti Augustini episcopi adnotacionum in Job feliciter. Et opera magna erant ei super terram, quia operabatur de ipsis opibus... » — P. 31. « Explicit liber adnotacionum in Job sancti Augustini episcopi. »

P. 32. « Retractacio XXX tercia sancti Augustini in Faustum. » Ce morceau remplit une page entière, en lettres onciales alternativement rouges, vertes, bleues et jaunes.

P. 33. « Liber Aurelii Augustini contra Faustum manicheum. Faustus quidam fuit gente Afer civitate Milevitanus... » — P. 172. « Explicit liber Aurelii Au-

gustini episcopi contra Faustum manicheum, secundum volumen de vita patriarcharum vel figuris prophetarum. Deo gratias. »

P. 173. « Aurelii Augustini liber de penitentia incipit. Quam sit utilis et necessaria penitentiae medicina . . . » — P. 178. « Sermo sancti Augustini de poenitentia. Penitentes, poenitentes, penitentes, si tum estis poenitentes . . . » — P. 179. « Explicit liber et sermo sancti Augustini episcopi de penitencia. »

P. 180. « Incipit liber primus sancti Augustini ad Januarium notarium de sollempnitate paschali. Dilectissimo filio Januario, Augustinus, in Domino salutem. Ad ea quae me interrogasti . . . » — P. 181. « Incipit liber secundus. Lectis litteris tuis ubi me commonuisti . . . »

P. 189. « Incipit recapitulatio desolationis Hierosolimae secundum Egesippum christianissimum, apostolorum tempori contiguum, ad honorem resurrectionis dominicae. Anno quadragesimo secundo post passionem Domini, imperii vero Vespasiani primo, bellis asperis Judea . . . »

P. 194. « Incipit liber sancti Augustini secundum Matheum super sermonem Domini in monte habito (*sic*) de misericordia. Sermonem quem locutus est Ihesus Christus in monte . . . » — P. 226. « Explicit liber sancti Augustini de mundicia cordis in sermone Domini in monte habito. »

P. 227. « Incipit Aurelii Augustini liber primus de non rebaptizandis conversis hereticis. In eis libris quos adversus epistolam Parmeniani quam dedit ad Ticonium scripsimus . . . » — P. 280. « Explicit liber VII de non rebaptizandis. »

P. 281. « Aurelii Augustini liber I de catezizandis rudibus incipit. Petisti me . . . » — P. 296. « Explicit liber sancti Augustini ad Deo gracias de catezizandis rudibus. Amen. »

P. 296. « Aurelii Augustini liber de octo questionibus. Quantum michi videtur, fili dilectissime . . . » — P. 304. « Explicit liber sancti Augustini de octo questionibus. Amen. »

P. 306. « Incipit sententia ex libro retractacionum sancti Augustini, cap. I, in Genesi ad litteram. » Page écrite en capitales et en onciales rouges, bleues, vertes et jaunes.

P. 307. « Aurelius Augustinus in Genesi ad litteram incipit. Omnis divina scriptura bipertita est, secundum id quod Dominus significavit . . . » Cet ouvrage finit à la page 417. Il y a une lacune par suite de l'enlèvement d'un cahier, dont les feuillets étaient paginés 389-404; la lacune porte sur la fin du livre X à partir des mots « Jam itaque videamus . . . » (Migne, vol. XXXIV, col. 420, ligne 2 en remontant), sur le livre XI et sur le commencement du livre XII, jusqu'aux mots « quomodo etiam » (*ibid.*, col. 456, ligne 20).

P. 420. « Incipit sententia ex libro retractacionum sancti Augustini, cap. I

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

primo, contra Petilianum. » Page écrite en capitales et en onciales rouges, vertes, bleues et jaunes.

P. 421. « Augustinus contra Petilianum hereticum. Dilectissimis fratribus ad nostræ dispensationis curam pertinentibus, Augustinus in Domino salutem. Nostis nos sæpe voluisse. . . »

P. 426. « Incipit ejusdem Aurelii Augustini, summi sanctæ religionis assertoris, vera et firma responsio contra totam epistolam ipsius Petiliani. . . (P. 427.) Primis partibus epistolæ Petiliani. . . » Il y a une lacune résultant de l'enlèvement d'un feuillet, dont la trace existe entre les pages 462 et 463.

P. 465. « Incipit liber defensionis Augustini catholici episcopi contra cuncta ipsius Petiliani scripta perversa ita. Legi, Petiliane, litteras tuas quando legere potui. . . »

P. 485. « Item Aurelii Augustini contra eundem Petilianum de unico baptismo. Respondere diversa sentientibus et a regula veritatis errantibus. . . » — P. 493. « Explicit de unico baptismo. »

P. 493. « Aurelii Augustini epistola ad catholicos de secta Donatistarum. Augustinus episcopus, dilectissimis fratribus ad nostræ dispensationis curam pertinentibus, salus quæ in Christo est et pax unitatis. . . Meministis, fratres, Petiliani, Donatistarum Constantiniensis episcopi, perparvam epistolæ partem. . . » — P. 518. « Explicit epistola Aurelii Augustini episcopi ad catholicos fratres. »

P. 519-552 (les cotes 544 et 545 n'ayant pas été employées). Homélie pour le temps de l'Avent, dont la première commence par les mots : « Scientes quia hora est jam nos de sompno surgere. . . » Cette partie du volume ne date que du *xiv*<sup>e</sup> siècle. D'après le témoignage de Septier, elle devait se continuer jusqu'à la page 596 et elle contenait « une explication des épîtres et évangiles de l'Avent et du Carême et quelques vies de saints » ; on doit donc supposer que sur les pages 553-596, qui ont disparu, se trouvaient des homélie pour le temps du Carême et des vies de saints.

Volume sur parchemin, aujourd'hui composé de 267 feuillets (p. 1-388, 405-543, 546-552), dont plusieurs sont mutilés. 413 millimètres sur 293. Écriture sur deux colonnes, du *x*<sup>e</sup> siècle, à l'exception des pages 519 et suivantes, qui sont du *xiv*<sup>e</sup> siècle.

La partie ancienne du volume se composait de trente-deux cahiers, ainsi disposés : 1<sup>o</sup> deux cahiers ajoutés après coup et portant les signatures AΩ (p. 16) et Z (p. 32); — 2<sup>o</sup> vingt-deux cahiers signés des lettres A-Y; on voit encore les signatures suivantes : A page 48,

G page 144, H page 160, I page 176, K page 192, L page 208, P page 274, S page 322, T page 338, U page 354 et Y page 388; — 3° un cahier qui a disparu et qui formait les pages 389-404; — 4° six cahiers dont la signature est formée d'une lettre grecque précédée de la lettre K, avec un numéro d'ordre dans la série générale, le cahier A étant compté pour le premier; subsistent encore les quatre signatures suivantes : KE.XXV sur la page 436, KZ.XXVII sur la page 466, KH.XXVIII sur la page 482 et KΘ.XXIX sur la page 498; — 5° cahier final, dont la signature paraît être un Λ.

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

## XV

## 167. TRAITÉ DE SAINT AMBROISE ET VIES DE SAINTS.

P. 1. « Incipit tractatus sancti Ambrosii, Mediolanensis episcopi, de penitentia. Si vatum finis ille est maximus qui plurimorum spectat profectum... » — P. 30. « Explicit liber I. Incipit liber secundus sancti Ambrosii episcopi. Et si non pauca quæ ad cohortationem poenitentia... » — P. 58. « Explicit liber sancti Ambrosii de penitentia. Amen. »

P. 58. « De carnis concupiscentia sanctus Augustinus ex dictis sancti Ambrosii. Ita dicit. Lege. De carnis vero concupiscentia beatus Ambrosius, Mediolanensis episcopus, cujus sacerdotali ministerio lavacrum regenerationis accipi, sic breviter est locutus... » Ce fragment occupe une colonne; la suite était sur un feuillet qui a été arraché.

P. 59. Vie de saint Antonin, dont le commencement se trouvait sur le feuillet arraché dont il vient d'être question. Premiers mots conservés : « ... crepundus manifestissime sanctis cœpit pollere virtutibus, sacris etiam literis eleganter edoctus, salutaria precepta queque legebat... »

P. 68. « Vita beati Nicholai. Sicut omnis materies si ab imperito artifice constructa fuerit... » — P. 69. « Vita sancti Nicholai. Beatus Nicholaus itaque (p. 70) ex illustri prosapia ortus civis fuit Pateræ urbis... »

Les feuillets répondant aux pages 101-197, qui ont été enlevés, devaient, d'après la notice de Septier, renfermer :

La vie de saint Augustin;

L'épithaphe de sainte Monique;

La relation du transport des reliques de saint Augustin à Pavie, par Luitprand;

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

Une lettre de saint Jérôme à saint Augustin, dans laquelle il est parlé du prêtre Orose;

Un fragment de l'histoire du martyr de saint Laurien et de l'invention de son corps par un prêtre nommé Eusèbe;

La vie de saint Brendan, à la page 138;

Une lettre de Terald à un nommé Gui, dont le texte a été publié par dom Martène (*Thesaurus*, I, 120);

Le martyr de saint Clément;

La vie de saint Mathurin.

Les feuillets dont le contenu vient d'être indiqué ont formé le ms. 35 de Libri, dont l'origine a été dissimulée par une inscription frauduleuse : « Di S. Gir<sup>mo</sup> di Pistoia. »

On a réuni au volume d'Orléans deux doubles feuillets. Le premier (p. 101-104) est un morceau de lectionnaire du XI<sup>e</sup> siècle, sur lequel on remarque (p. 101) le commencement de cette légende : « Incipit passio sanctorum martyrum Cantii, Cantiani et Cantianille, quæ celebratur II kalendas junii. Beatissimos martires Cancium, Cantianum et Cantianillam legimus a pedagogo. . . » — Le second double feuillet (p. 105-108) contient des lambeaux de commentaires ou d'homélies sur les évangiles, en caractères du XII<sup>e</sup> siècle.

Indépendamment de ces deux fragments, le ms. 167 d'Orléans se compose aujourd'hui de 100 pages, hautes de 280 millimètres et larges de 220. Écriture à deux colonnes de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Lettre peinte sur la première page.

## XVI

### 207. CODE THÉODOSIEN<sup>1</sup>.

Le catalogue de Septier indique d'une façon assez vague et assez inexacte un précieux recueil de droit romain : « Codex Theodosianus et alia juris Romani opera; volume in-folio de 304 pages, du XI<sup>e</sup> siècle. »

<sup>1</sup> Ce manuscrit et celui qui sera décrit plus loin (notice XXXII) ne venaient pas de l'abbaye de Fleuri-sur-Loire; ils fai-

saient déjà partie au XVIII<sup>e</sup> siècle de la bibliothèque publique d'Orléans fondée par Guillaume Prousteau.



Le catalogue publié en 1777 par dom Louis Fabre<sup>1</sup> en donne une description bien meilleure :

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

Codex membranaceus, in-folio, sæculo xi exaratus. In eo continentur duo sequentia opera :

1° Visio sancti Pauli; hæc inventa refertur temporibus Theodosii imperatoris, Tharsis, in locello marmoreo sub fundamentis domus sancti Pauli.

2° Novellæ Theodosiani (*sic*), institutiones Gaii, Pauli sententiæ, Glossarium juris, demum Codex Theodosianus. Desunt quædam.

Haenel, qui a examiné le volume en 1822, l'a décrit<sup>2</sup> en quelques mots dont la précision ne laisse rien à désirer. Je traduis la notice qu'il en a publiée en 1849 :

Volume en parchemin, de 174 feuillets in-quarto, à deux colonnes, à 30 lignes à la page, en caractères du x<sup>e</sup> siècle. Les cahiers sont numérotés en chiffres romains qui sont accompagnés de noms propres tracés en onciales grecques et latines, par exemple : II. ΥΑΔΕΦΟΝΣΟΥΣ, — V. BENEΔΙΚΤΟΥΣ, — VII. ΒΕΡΤΕΜΟΥΝΔΟΥΣ, — VIII. ΔΕΟΔΑΤΟΥΣ (c'est-à-dire : *Yldefonsus*, *Benedictus*, *Bertemandus*, *Deodatus*). Il contient :

Fol. 1 — fol. 2 v<sup>o</sup>, col. 1. Derniers titres d'un livre ecclésiastique.

Fol. 2, col. 2 — fol. 25 v<sup>o</sup>, col. 2, ligne 8. « Visio sancti Pauli apostoli. »

Fol. 25 v<sup>o</sup>, col. 2, ligne 9 — fol. 26. « Computus Gregorum sive Latinorum de concordia mensuum. »

Fol. 27-97. Dernière partie du Breviarium, depuis les Nouvelles de Théodose jusqu'à Papinien, avec l'Appendice.

Fol. 98-101. Gloses.

Fol. 102-174. Première partie du Breviarium, depuis les mots *Quod si factum* (c. 5 C. Th. de Contrah. emt. III, 1).

Le manuscrit offre des lacunes et des interversions. L'écriture est assez semblable à celle du ms. latin 4403 de la Bibliothèque nationale<sup>3</sup>.

Ce manuscrit dérobé à la bibliothèque d'Orléans est devenu le

<sup>1</sup> *Catalogue des livres de la bibliothèque publique fondée par M. Proustean*, p. 315.

<sup>2</sup> *Lex Romana Visigothorum*, p. L. Comparez ce que dit Haenel dans la préface de son *Codex Theodosianus*, p. xxx.

<sup>3</sup> Après cette notice, il serait superflu de rapporter les détails que Stieber a donnés en 1829 dans la préface du tome II des *Opuscula academica* de Haubold (Lips. 1829, in-8°), p. xcix.

n° 84 du fonds Libri. Le voleur, non content de l'avoir dérobé, l'a indignement mutilé : il en a arraché les feuillets 98-101, dont il a formé les quatre premiers feuillets de son ms. n° 85. — Pour cacher le méfait, on a placé sous le n° 207 de la bibliothèque d'Orléans un exemplaire mutilé des *Institutes*.

## XVII

215. RECUEIL DE TRAITÉS DE GRAMMAIRE<sup>1</sup>.

P. 1. « Incipit editio prima Donati gramatici urbis Romae. Partes orationis quot sunt? Octo. . . » — P. 29. . . . et si qua sunt similia. Explicit liber Donati gramatici urbis Romae. »

P. 30 et 31. Deux pièces de vers destinées à des rouleaux mortuaires, commençant l'une par les mots : « Quod sit vita brevis. . . , » et l'autre par les mots : « Vita brevis hominum. . . » Écriture du XI<sup>e</sup> siècle.

Manquent les 63 feuillets qui répondaient aux pages 32-157. Ces 63 feuillets forment le ms. 37 de Libri, auquel le voleur a fait ajouter en tête une fausse note de provenance : « Di S. Gir<sup>mo</sup> d. Pistoia. » Ils contiennent le traité intitulé : « Incipit secunda editio Donati gramatici. »

P. 158. « Priscianus de duodecim versibus. Arma virumque cano. . . » — P. 263. « Expicit (*sic*) Priscianus de duodecim versibus Virgilii. »

P. 263. « Hæ sunt XXXII<sup>m</sup> heroci-versus figuræ. »

P. 264. Vers en l'honneur de Priscien :

Prisciani quicumque boni per grammina curris,  
Grammaticos flores collige mente puer.  
Ut vivas sapiens per secula, dogmate vitæ  
Plenus, et ingenio exuberans liquido.  
Sicut apis sollers studioso pectore sic sic  
Per campos sophiæ mellea verba cape.

<sup>1</sup> La célébrité des écoles d'Orléans explique l'abondance des manuscrits de grammaire que nous offrent les débris de la bibliothèque de Fleuri. A ceux qui sont indiqués dans le catalogue imprimé en 1820 il faut ajouter un volume négligé par Septier, que M. Cuissard a reconnu en 1878 et qui porte, au moins provisoire-

ment, la cote 248 A. En voici le contenu, d'après une note que je dois à l'obligeance de M. Cuissard :

1-32. Incipit pars prima Donati. — 32-48. Incipit editio secunda Donati (inachevé). — 49-131. Liber Prisciani de XII versibus Virgilii. — 131-156. Prisciani liber XVII de constructione.

P. 264. « Incipit commentum primæ partis Prisciani de XII versibus Virgiliti. (P. 265.) Post magnum et evidens opus quod precipuus auctor edidit Priscianus, ubi multiplices et pernecessariæ omnium partium regulæ continentur. . . »

P. 277. « Incipit expositio Remigii in prima pagina Prisciani de XII versibus Virgiliti. Iste versus scilicet dactylicus est, uniformis est, id est unius formæ. . . »

P. 282. « Remigius super Donatum. Iste titulus varie et dissimiliter invenitur in multis codicibus, in quibusdam vero Ars, in aliis Prima editio reperitur. . . »

Volume en parchemin. 319 pages, en comptant les cahiers qui ont formé le n° 37 de Libri. 260 millimètres sur 195. Écriture à longues lignes du x<sup>e</sup> siècle.

Les deux pièces de vers qu'on lit sur les pages 30 et 31, en caractères du xi<sup>e</sup> siècle, montrent que le volume vient de l'abbaye de Fleuri.

- I. Quod sit vita brevis cunctis mortalibus ævi,  
 Dum sibi quis metuit, plus vigilare sapit.  
 Quis sit, quis fuerit, quantus post necne futurus,  
 Si mens rite ferat, cælica valde placent.  
 Ecce caduca vagi vix punctum tempora sæde<sup>1</sup>  
 Conservant quos hic orbita semper agit.  
 Quapropter manibus mentis caput est relevandum.  
 Et quod quisque cupit compaciendo ferat.  
 Quod nos pro vestris animo servare libenti  
 Optamus, Domino vota ferendo pio,  
 Solatos cupimus, communi sorte tenemur  
 Alter in alterius ponere spem placeat.  
 Februus optatas stringebat frigore mensas,  
 Pellifer ut nostrum limen anhelus adit;  
 Floriacos fratres prompto clemore (sic) salutat,  
 Et vestem relevans, signat adesse thomum,  
 In quo nostrorum memores vos esse petentes  
 Nomina signamus, o lacrimosa nimis.
- II. Vita brevis hominum casus sortita caducos  
 Semper ad occasum cursu properat fugitivo.  
 Perpetuumque nichil mundus servare probatur.  
 Omne quod est sub sole novum seu flore venustum  
 Purpureo viret, tamen irrevocabile transit.  
 Quod quis sollicitus sana dum mente revolvit,  
 Terrea despiciens animo cælestia quærit.  
 Fletibus assiduis mundat contagia cordis  
 Liber ut alta petat, laxatus carcere carnis,  
 Letus et atheream possit comprehendere vitam.

<sup>1</sup> « Sæcli » en marge.

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

Quod sibi quis metuit, gratis compenset egenti,  
Alternis pateant precibus quo cœlica regna  
Hoc nos pro vestris studio facimus vigilantî,  
Simplicibus votis Domino lacrimisque profusis.  
Pro vestris humiles Dominum placamus ad aram.  
Reddite vos nostris vestris quæ poscitis ipsi.  
Pellifer adveniens vestris de partibus iste  
Floriacos fratres adiit cum lustrat Apollo  
Zodiacum, media Libræ jam parte peracta.  
Nomina nostrorum fratrum lacrimanda notamus,  
Vosque valere Deo patres optamus ovantes.

## XVIII

216. RÈGLES DE DIALECTIQUE, PAR GERLAND, AVEC GLOSES SUR BOËCE  
ET PLATON.

P. 1. « Incipiunt regulæ magistri Gerlandi super dialectica. Cum prolixitas et difficultas logicæ disciplinæ. . . — Liber primus. Genus dicitur tribus modis, aut enim collectio. . . » — P. 20. « Incipit liber secundus finito primo. Quia in superiori volumine de incomplexis vocibus egimus, nunc ad complexas venire proponimus. . . » — P. 30. « Liber tertius incipit. Quia in superiori tractatu de propositionibus disseruimus, quæ quas inferrent, quæ quo nomine appellarentur, quæ quo modo per finitos numeros et infinitos variarentur. . . » — P. 41. « Liber quartus de topicis differentiis. Cum omnis logyca, id est sermocinabilis vel disputabilis scientia, in iudicium et inventionem distribuatur. . . » — P. 54. « Incipit liber quintus. Quibusdam ignorantibus quantum scientia locorum valeat ad sillogismos, quedam que superius dicta sunt et fortasse omnia supervacanea et quasi dependentia videbuntur. . . » — P. 83. « . . . Possunt etiam aliis modis fieri sillogismi si diligenter inquirentur. Explicit tractatus ypoteticorum sillogismorum. » — C'est à ce texte de l'ouvrage de Gerland que les bénédictins faisaient allusion quand ils disaient dans l'*Histoire littéraire de la France* (t. XII, p. 279) : « La troisième production littéraire de Gerlande est une dialectique. Elle existe manuscrite dans une bibliothèque dont le nom nous a échappé, sous le n° 185, en un volume in-quarto de 229 pages, ancien de trois cents ans, avec ce titre : Incipiunt regulæ magistri Gerlandi de dialectica. » — M. Ulysse Robert, dans sa dissertation *De Gerlandi vita et operibus* (Bruxellis, 1873, in-8°, p. 29), n'a connu la Dialectique de Gerland que par la mention qu'en avaient faite les auteurs de l'*Histoire littéraire*.

P. 84. Gloses sur la Consolation de la philosophie de Boèce. « Iste Boetius hic

ponit miserum hominem materiam partim, partim vero philosophos, et constituit duas personas, scilicet miseri hominis multum conquerentis de amissis bonis personam, quam per se designat. . . » — P. 102. « Secundus liber incipit. Post hec. In priore libro reddidit miserum hominem talem qui pateretur ea que sibi dicerentur, et ejus responsionibus determinavit suos morbos, in hoc vero libro improbat omnes fortuitas res. . . » — P. 124. « In secundo libro egit contra fortunam et sprexit eam et per totum et per partes. . . ; in hoc vero tercio libro est acturus de vera felicitate. . . » — P. 147. « Liber quartus incipit. Hec cum philosophia. Sicut in secundo et in tercio libro, facit etiam hic prologum in quo ostendit circa quod sequens opus versatur. . . » — P. 161. « Incipit liber quintus. Dixerat. In hoc libro tractaturus est de quibusdam questionibus que oriuntur ex premissis solutionibus scilicet ex providentia. . . »

P. 175. Gloses sur le Timée de Platon<sup>1</sup>. « Socrates de republica decem libris disputavit, ad quem tractatum incidenter descendit, scilicet ut determinaret quid posset et quibus maxime prodesset justitia de qua questio erat. Trasimachus enim orator dicebat eam magis prodesse his qui plus possent, Socrates e contra qui minus possent. . . » — P. 214. Fin de l'ouvrage : « Hic innuit se velle docere veras et immutabiles substantias quatuor principalium corporum quod superius promiserat. Finit liber. »

Volume en parchemin, actuellement composé de 108 feuillets d'inégales grandeurs. Environ 185 millimètres sur 115. Écriture à longues lignes du XII<sup>e</sup> siècle.

A la suite de la page 214 qui termine aujourd'hui le volume, il devait y avoir un cahier de 8 feuillets, paginés 215-229, sur lequel, au dire de Septier, se trouvaient : 1<sup>o</sup> à la page 221, le Songe de Scipion, tiré de Macrobe; 2<sup>o</sup> un fragment de l'explication de l'évangile de saint Matthieu.

## XIX

## 223. OUVRAGE DE BOËCE SUR LA DIALECTIQUE.

Sur le feuillet de garde, qui a peut-être été considéré comme formant la page 1, essais de plume et table sommaire du volume écrite au XVII<sup>e</sup> siècle. Cette table est ainsi conçue : « Boetius in Porphyrii Isagoge, et cœtera philosophica; item rhetorica in Topicis Ciceronis, et de Somno (*sic*) Scipionis. »

<sup>1</sup> M. Hauréau me fait observer que ce Commentaire sur le Timée de Platon se trouve aussi dans le ms. 2376 de la Bibliothèque impériale de Vienne.

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

P. 2, 4 et 5. Tableaux et notes se rapportant à la dialectique. — P. 2. « Ex finitis vel infinitis terminis factæ universales vel particulares (s. propositiones), ut sibi omnes recto ordine in veritate vel falsitate communicent, hic in quinque modorum xx formulis designavi. . . » — P. 3. « Sub rationali enim differentia duæ considerantur differentiæ. . . »

P. 4. Note sur les angles. « Tria sunt genera angulorum, rectus sic. . . »

P. 5. Quatre vers sur l'écriteau de la Croix. « Jhesus dum moritur titulo vicisse probatur. . . »

P. 6. « Anitii Mallii Severini Boetii v. c. et ill. ex cons. ord. patricii in Ysa-gogas Porphyrii, id est introductionem in categorias, a se translata[s] editionis secundæ liber primus incipit. Secundus hic arreptæ expositionis labor. . . » —

P. 15. « Explicit liber primus. Incipit secundus. Videtur autem neque genus neque species. . . » — P. 22. « Anicii Mallii Severini Boetii v. c. et inl. ex cons. ord.

patricii in Isagogas Porphirii, id est introductionem, a se translata[s] editionis se-cunde commentarius secundus explicuit. Incipit liber tertius. Superior de genere disputatio. . . » — P. 31. « Anicii Mallii Severini Boetii viri c. et ill. ex cons.

ord. patricii in Isagogen Porphyrii, id est introductionem a se translatae editionis liber III explicuit. Incipit liber IIII. De differentia disputanti non equae illud debet occurrere. . . » — P. 42. « Anicii Mallii Severini Boetii v. c. et inill. (sic) ex cons.

ordinar. patricii in Isagogas Porphyrii, id est introductionem in categorias a se translata[s], editionis secundæ (p. 43) libri (sic) IIII explicuit. Incipit liber V. Expe-ditis per se omnibus quæ proposuit. . . » — P. 57. « . . . Hic terminum longo

statuimus operi, continenti rerum disputationem et ad prædicamenta servanti. »

P. 57. Table du contenu du volume écrite par le copiste du manuscrit en grandes lettres rouges, dans les termes suivants :

« Quæ sint in hoc codice Anicii Mallii Severini Boetii viri c. et illustris : — I. De differentiis topicis libri quatuor. — II. De divisione. — III. Communis spe-culatio de rhetorica cognatione. — IIII. Locorum rhetoricorum distinctio. — V. De multifaria predicatione. — VI. Quomodo argumentorum vel unde colliguntur loci, id est (?) topica. — VII. Liber ante predicamenta. — VIII. Introductio in catheticos syllogi. — VIII. De ypotheticis syllogismis libri III. »

P. 57. « De topicis differentiis liber I incipit Boetii consulis. (P. 58.) Omnis ratio disserendi quam logicen peripatetici veteres appellaverunt. . . » — P. 64.

« Anitii Mallii Severini Boetii, v. c. et illust. ex cons. ord. patricii magistri officiorum, liber I explicuit de differentiis topicorum. Incipit II. Omnia quæ superioris serie voluminis. . . » — P. 73. « Anicii Mallii Severinii (sic) Boetii, v. c. et illustr. ex

consulis ord. patricii, de topicis differentiis liber II explicuit. III incipit. Quod locorum differentias. . . » — P. 81. « Anicii Mallii S. Boetii, v. c. et illustr. ord.,

explicit liber tertius de topicis differentiis. Incipit III. Si quis operis titulum diligens examinatur. . . » — P. 88. « . . . in his commentariis quos in Aristotelis topica a nobis translata conscripsimus expeditum est. Expliciunt. »

P. 88. « Anicii Mallii Severini Boetii, v. c. et illustr. ex cons. ord. patricii, liber divisionum incipit valde necessarius. (P. 89.) Quam magnos studiosis afferat fructus. . . » — P. 99. « Anicii Mallii Severini Boetii, v. c. et illustr. ex cons., liber divisionis explicit. ΕΥΤΥΧΟC (et en marge :) feliciter. »

P. 99. « Incipit communis speculatio de rhetoricæ cognitione. »

Le texte auquel se rapportait cette rubrique se trouvait sur les pages 100 et suivantes, qui ont disparu.

On remarque dans ce manuscrit la reproduction de plusieurs notes de collation que portait un ancien exemplaire de ces mêmes traités : p. 64 et 73 : « Relegi meum; » — p. 88 : « Martius Novatus Renatus v. c. et sp. Relegi meum. »

Volume en parchemin. 100 pages, plus 2 pages cotées 79 a et 79 b. 310 millimètres sur 220. Écriture à longues lignes du x<sup>e</sup> ou du xi<sup>e</sup> siècle.

Le catalogue de Septier (p. 130) mentionne, dans les termes suivants, les morceaux qui se trouvaient sur les feuillets du manuscrit (p. 100-217) qui ont disparu depuis l'époque de Septier : « les Topiques, les Syllogismes hypothétiques, les Prédicaments, les Syllogismes catégoriques. On trouve à la page 201 les Topiques de Cicéron, suivis, à la page 209, du Songe de Scipion; et enfin, à la page 212, le livre des Isagogues de Porphyre termine ce manuscrit. »

Les 60 feuillets correspondant à ces pages 100-217 ont formé le ms. 31 du fonds Libri, auquel on a voulu donner une origine italienne<sup>1</sup> et dans lequel M. Julien Havet a relevé les morceaux suivants :

Fol. 1. « Incipit liber A. M. S. Boetii de diffinitionibus. »

Fol. 12. « Anicii Mallii Severini B. Incipit locorum rhetoricorum distinctio. »

Fol. 12 v<sup>o</sup>. « Incipit de multifaria predicatione potestatis et passibilitatis. »

Fol. 12 v<sup>o</sup>. « Incipit quomodo argumentorum vel unde colliguntur loci, hoc est topica. »

<sup>1</sup> La note *Monasterii S. Zenonis majoris Veronæ* a été frauduleusement ajoutée à la fin du ms. 31 de Libri.

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

- Fol. 13. « Incipit liber Ante praedicamenta Anicii M. S. Boetii. »  
 Fol. 22 v°. « Liber I Introductionis in catheticos syllogismos. »  
 Fol. 37. « Anicii Mallii Severini Boetii v. c. et illustris incipit liber primus de  
 hypotheticis syllogismis. »  
 Fol. 51 v° (jadis p. 201). « Incipiunt thopyca de Aristotele excerpte. »  
 Fol. 55 v° (jadis p. 209). « Incipit Somnium Scipionis. »  
 Fol. 57 (jadis p. 212). « Incipit liber Hysagorum Porphyrii. »

Le fragment dérobé par Libri contient des notes de collation analogues à celles que j'ai relevées aux pages 64, 73 et 88 du morceau resté à Orléans : fol. 12 v° : « Relege; » — fol. 13 : « Relegi; » — fol. 51 : « Contra codicem Renati v. s. correxi qui confectus ab eo est Theodoro antiquario qui nunc Palatinus est. »

## XX

## 228. BOËCE ET PRISCIEN.

P. 2. « Boecius de Consolacione. Carmina qui quondam studio . . . » — P. 95. « . . . cum ante oculos agitis iudicis cuncta cernentis. Explicit Boetius. »

P. 97. « Priscianus de Constructione. Quoniam in ante expositis libris de partibus orationis in plerisque Apollonii auctoritatem sumus secuti . . . » La fin manque; le manuscrit se termine à la page 202.

Au bas de la page 202 on lit une ancienne note ainsi conçue : « Frater Johannes de Fontaneto pro *Abiciamus*<sup>1</sup> debet III solidos et VI denarios. » Au XIII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle cette note a été écrite, le volume devait se terminer au même endroit qu'aujourd'hui. Dans tous les cas, il ne contenait que 202 pages quand la pagination y fut marquée au XVIII<sup>e</sup> siècle par un moine de Saint-Benoît, qui a tracé la cote 203 sur le plat intérieur de la couverture. C'est donc à tort, et probablement par suite d'une faute d'impression, que le manuscrit est indiqué dans le catalogue de Septier<sup>2</sup> comme ayant 212 pages.

<sup>1</sup> Ce mot désignait le recueil de sermons de Guillaume de Mailli, sur lequel on peut consulter un article de M. Hau-

réau dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXVI, p. 452 et 453.

<sup>2</sup> Page 133.



Volume en parchemin. 202 pages. 195 millimètres sur 110 ou 125, la première partie du manuscrit étant plus large que la seconde. Écriture à longues lignes du XII<sup>e</sup> siècle. Initiales peintes aux pages 2 et 97.

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

## XXI

## 232. TRAITÉS ATTRIBUÉS À BOËCE ET OPUSCULE D'ALCUIN.

P. 2. Traité sur la Trinité. « Investigatam diutissime questionem quantum nostre mentis. . . » (Dans Migne, vol. LXIV, col. 1247.)

P. 21. Abrégé de la doctrine chrétienne. « Christianam fidem novi ac veteris Testamenti pandit auctoritas. . . » (*Ibid.*, col. 1333.)

P. 31. Traité contre Eutychès. « Anxitate (*sic*) quidem diuque sustinui ut de ea quæ in conventu mota est questione loqueremur. . . » (*Ibid.*, col. 1337.)

P. 49. Court fragment théologique commençant par les mots : « Triplex dicitur temptatio. Deus enim temptat hominem, id est facit ut homo seipsum cognoscat et ut alii ipsum cognoscant. . . »

Tout ce qui vient d'être indiqué (p. 2-50) a été copié à longues lignes, vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Les pages 51-66 manquent. D'après la notice assez confuse de Septier (p. 134), on peut supposer qu'elles renfermaient un traité de comput.

Le reste du volume (p. 67-127) est occupé par une copie du traité d'Alcuin sur les vertus, datant du XI<sup>e</sup> siècle. P. 67. Table des 35 chapitres du traité. — P. 68. « Incipit prefacio. Dilectissimo filio Vuidoni comiti humilis levita Alcuinus salutem. Memor petitionis tue et promissionis meæ. . . » — P. 70. « Incipit textus hujus libri. De sapientia. I. Primo omnium querendum est homini que sit vera sapientia. . . » — P. 127. « . . . servus aut dominus, sed unusquisque secundum meritum boni operis perpetua coronabitur gloria. »

Sur la page 129, on a tracé des cercles avec des chiffres et des lettres qui paraissent avoir un sens astrologique.

Volume en parchemin, n'ayant plus que 57 feuillets. 144 millimètres sur 105. Écritures à longues lignes du XII<sup>e</sup> et du XI<sup>e</sup> siècle, comme il a été dit dans le cours de la notice.

## 233. TRAITÉS DE DIALECTIQUE.

Les premiers cahiers du volume ont disparu, mais à une époque déjà ancienne; ils n'existaient plus au xviii<sup>e</sup> siècle quand la pagination a été marquée par un moine de Saint-Benoît-sur-Loire. Le premier cahier qui subsiste porte la signature vi, au bas de la page 16.

P. 1. [An. Manl. Sev. Boetii in librum Aristotelis de Interpretatione libri duo, editio prima, liber I.] Les premiers mots qui se lisent en tête de la page 1 sont : « vocēs quidem significant intellectum, » lesquels se trouvent dans Migne, *Patrologia*, vol. LXVI, col. 297, ligne 7 en remontant. — P. 18. « . . . ita quoque enuntiationes variabili nec definita veritate et falsitate proferuntur. Boetii in periermenias Aristotelis a se translāt. liber I explicīt. Quoniam autem est de aliquo adfirmatio significans. . . » — P. 47. « . . . edoceat secundæ editionis series explicabit. »

P. 47. « Incipiunt Perierminiae Apulei. Studium sapientiæ quam philosophiam vocamus plerisque videtur tres species sive partes habere. . . » — P. 52. « . . . quousque veritas ipsa passa est preter earum non potest numeros augeri. Periermeniae Apulei expliciunt, in quibus continentur cathgorici syllogismi. »

P. 52. « Incipit liber Isagogarum Porphyrii. Cum sit necessarium. . . » — La fin manque, par suite de l'enlèvement de trois feuillets qui avaient été paginés 56-61.

P. 62. « Incipiunt Categoriarum Aristotelis verbum e verbo translate a Boetio v. cl. Lege feliciter. Æquivoca dicuntur quorum nomen solum commune est. . . » Au commencement (p. 62) est un ornement dont le motif principal consiste en une tête, au dessous de laquelle est le nom **ABBO**. — P. 74. « . . . sed qui consuerunt dici pæne omnes enumerati sunt. Expliciunt Cathgoriarum Aristotelis a Boetio translate. »

P. 74. « Incipit libellus de propositionibus hyppeteticis et multiplicibus hyppeteticorum syllogismorum modis. Conditionalium propositionum multiplex est varietas. . . »

Volume en parchemin, de 35 feuillets paginés 1-48, 50-55, 62-77. Hauteur 295 millimètres, largeur 220. Écriture à deux colonnes de la seconde moitié du x<sup>e</sup> siècle.

## XXIII

## 240. FRAGMENTS DE TROIS MANUSCRITS.

I. Deux cahiers, contenant la dernière partie d'un traité de médecine, dont les premiers mots conservés sont : « pulmonem, cujus signa sunt febris continua, angustia spiritus . . . » — Voici le début des premiers articles dont nous avons le texte complet :

P. 1. « Asma est difficultas inspirandi vel expirandi vel utriusque. Contingit autem in hyeme, maxime in senibus . . . » — P. 2. « Sincopus est cordis defectio, que quando fit ex nimio fluxu sanguinis . . . » — P. 3. « Bolismus est immoderatus appetitus . . . » — P. 4. « Sitis fit quandoque ex calore spiritualium . . . » — A la page 24, fin de la quatrième partie du traité et commencement de la cinquième : « . . . jamque partem nostri propositi in his quatuor particulis explevimus. In quinta igitur particula de febribus exequamur, secundum auctoritates antiquorum, adjuvante Domino nostro Jhesu Christo, cujus nutu hic incepimus ejusque auxilio et permissione usque ad finem complebimus. De diffinitione et divisione febrium. De effimeria. De ethica. De febre putrida. De continuis. De cognoscendo gradu discrasie . . . » — Le traité se termine à la page 31 par les mots : « . . . quia cito venit egritudo ad statum, attendatur virtus egritudinis, sicut prius diximus, detur mica panis, b. l. t. »

La page 32 est restée en blanc.

Ces deux cahiers, formant les pages 1-32 du manuscrit, sont hauts de 210 millimètres et larges de 138. Écriture à longues lignes du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle.

II. Le second fragment devait se composer de 12 feuillets, paginés 33-56. Il a disparu. D'après le témoignage de Septier (p. 138), on devait y trouver un traité de musique ayant pour titre : « Compositio monochordi secundum Boetium. »

Les 8 feuillets qui répondaient aux pages 33-48 ont servi à former les 8 derniers feuillets du ms. 78 de Libri, dans lequel, au verso de l'antépénultième feuillet, on lit bien les mots : « Compositio monochordi secundum Boetium. »

## III. Deux cahiers contenant des fragments de médecine.

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

P. 57. « De humana natura. Cerebri natura frigidum et humidum, et ideo ut facilius ad susceptionem diversorum convertatur et ut moventibus membris mo[bi]litate[m] prestet . . . » — P. 62. « . . . illud materiei humide superfluum quod ad vastitatem vel ad numerum alicujus membri solet disponere ad alterius naturæ membrum sine ratione mutat. Explicet. »

P. 62. Traité dépourvu de titre, commençant par les mots : « Theoretica dividitur in tria, id est contemplationem naturalium rerum et non naturalium et earum que contra naturam. Membra alia sunt principalia, alia non. Principalia sunt cerebrum, cor, epar, testiculi . . . » — Rubrique des chapitres du traité : « De signo sani corporis. De particulari complexionem cerebri. De virtute animata. De virtute sensuum operantem (*sic*). De accidentibus cerebri et cordis propter os stomachi. De accidentibus sensuum id est cerebri. De accidentibus voluntarii motus. De accidentibus morbum generantibus. De lingua. De auditu. De compositis membris interioribus, ubi de cerebro. De nucha. De oculis. De complexionem oculorum. De naribus et instrumentis odoratus. De gutture. De lacertis moventibus guttur et subjecta. De lacertis moventibus guttur et sibi subjecta. De virtute gustus. De cibi instrumentis. De ossibus pectoris et costis. De cartillagine. De lacertis moventibus pectus. De mamillis. De diafragmate. De nervis. De ossibus spatulæ et furcula vel orca. De lacertis moventibus spatulas. De ossibus manuum. De lacertis moventibus manus. De lacertis sive musculis. De pilis et unguis. De virtute tactus. De pelliculis et cute. De meri. De stomacho. » La fin manque.

Les deux cahiers formant les pages 57-58 du manuscrit sont hauts de 226 millimètres sur 132. Écriture à longues lignes du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Probablement d'origine italienne.

## XXIV

## 250. TRAITÉS DE DONAT, DE PRISCIEN ET D'AUTRES GRAMMAIRIENS.

Les 66 premières pages de ce manuscrit qui manquent ont servi à former le ms. 18 de Libri, qui contient : 1<sup>o</sup> (fol. 1 v<sup>o</sup>) « Incipit ars prima Donati grammatici urbis Romæ . . . ; » 2<sup>o</sup> (fol. 12) « Incipit ars secunda Donati grammatici urbis Rome . . . » En tête de ce ms. 18 se lit la fausse inscription : « Di S. Gir<sup>mo</sup> d. Pistoia. »

P. 67. « Incipit Ars Prisciani Cesariensis grammatici sive Institutio de nomine,

pronomine et verbo. » — P. 82. « Ars Prisciani. explicit. » (Dans le recueil de Keil, t. III, p. 443-456.)

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

Les pages 83-144 sont occupées par des fragments de grammaire et de métrique, dont le dépouillement exact et détaillé reste à faire.

La meilleure partie du volume (p. 145-368) contient les seize premiers livres du grand ouvrage de Priscien, avec beaucoup de gloses. Comme la copie en est assez confuse, je donne l'indication du commencement de chaque livre :

P. 145. « Incipit secundus liber de (*sic*) primum de diffinitione sillabae ac de numero litterarum in ea. » (Keil, t. II, p. 44.)

P. 156. « Institutio Prisciani de arte incipit gramtica. Priscianus Cesariensis grammaticus Juliano consuli ac patricio. Me legat antiquas vult qui proferre loquelas. Qui me non sequitur vult sine lege loqui. Cum omnis eloquentiæ. . . » (Keil, t. II, p. 1.)

P. 157. « Incipit primus liber de voce. » (Keil, t. II, p. 4.) — Au bas de la page 171 : « Finit primus liber. Incipit secundus de sillaba. »

P. 172. « Patronomicum est quod a propriis tantummodo derivatur patrum neminibus. . . » (Keil, t. II, p. 62.)

P. 180. « Comparativum est quod cum positivi intellectu. . . » (C'est le commencement du livre III. Keil, t. II, p. 83.)

P. 195. « Incipit liber quartus de denominativis et verbalibus. » (Keil, t. II, p. 117.)

P. 204. « Incipit liber V de generibus. » (Keil, t. II, p. 141.) — P. 222. « Artis Prisciani Cesariensis viri eloquentissimi grammatici liber V finitus. Incipit VI feliciter. Scripsi ego Thoru Dionisii unde memorialis sacri scrinii epistolarum et adjutorum questoris Spalensis urbe Roma Constantinopolio libro ucons (*sic*). » (Keil, t. II, p. 191 et 192.)

P. 243. « Incipiunt regule de ceteris casibus liber septimus. » (Keil, t. II, p. 283.)

P. 262. « Incipit liber VIII de verbo. » (Keil, t. II, p. 369.) — Du bas de la page 284 il faut aller à la page 297 pour trouver la fin du livre VIII.

P. 302. « Prisciani grammatici de verbo liber VIII. Incipit liber VIII feliciter de verbo incipit et de ejus generali declinatione. » (Keil, t. II, p. 452.) La copie de ce livre IX se poursuit jusqu'au bas de la page 308, dont la dernière ligne correspond à la ligne 28 de la page 463 du tome II de Keil. — La fin de ce même livre IX, à partir de la ligne 15 de la page 461 du tome II de Keil, occupe les pages 285-293 du manuscrit.

P. 293. « Incipit liber X de preterito perfecto. » (Keil, t. II, p. 494.) — Pour avoir la suite du texte, il faut aller de la dernière ligne de la page 296 à la première ligne de la page 309.

P. 318. « Incipit liber XI de participio, sed primum de eo quod participium III loco debet esse et quod alii nomen alii verbum putaverunt. » (Keil, t. II, p. 548.)

P. 326. « Incipit liber XII de pronomine. Incipit tractare de pronomine. » (Keil, t. II, p. 577.)

P. 333. « De pronomine incipit. Casus quoque accidit. . . » (C'est le commencement du livre XIII. Keil, t. III, p. 1.)

P. 340. « Incipit de prepositione liber XIII. Quoniam de omnibus ut potui. . . » (C'est le livre XIV. Keil, t. III, p. 24.)

P. 356. « Adverbium est pars orationis indeclinabilis cujus significatio. . . » (C'est le livre XV. Keil, t. III, p. 60.)

P. 364. « Incipit liber XVI, de conjunctioe. » (Keil, t. III, p. 93.)

Volume en parchemin, aujourd'hui composé de 151 feuillets. 260 millimètres sur 210. Écriture à longues lignes du x<sup>e</sup> ou du xi<sup>e</sup> siècle.

Au haut de la page 99, ancienne inscription en lettres capitales : EST LIBER SANCTI BENEDICTI. La reliure du volume en bois recouvert de peau blanche paraît dater du xii<sup>e</sup> siècle. A l'intérieur du dos se lisent les mots : + HIC EST LIBER SANCTI CIPRIANI MARTHRIS. M. le comte Robert de Lasteyrie croit que l'inscription a été gravée en creux et que dans le creux des lettres on a appliqué un cuir de couleur foncée, comme on le fait dans les reliures modernes dites *en mosaïque*<sup>1</sup>. La place occupée par l'inscription avait été choisie par les propriétaires pour se fournir, en cas de vol, un moyen de justifier leurs réclamations : ils n'avaient qu'à proposer d'enlever la peau qui recouvrait le volume pour en bien faire voir l'origine et pour confondre le voleur. Une précaution du même genre avait été prise par l'un des premiers propriétaires d'un ancien recueil de poésies françaises, que M. Claudin a vendu en même temps que la bibliothèque de M. Luzarche<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Bulletin du Comité des travaux historiques. Archéologie.* Année 1883, p. 16 et 17.

<sup>2</sup> *Catalogue des livres rares... composant la bibliothèque de M. Luzarche* (Paris, 1869), t. II, p. 351.

On peut conjecturer qu'un livre de l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers est arrivé, par voie d'échange ou autrement, dans l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire.

---

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

## XXV

## 266. TRAITÉS DE BÈDE, DE SAINT ISIDORE, ETC.

Septier désigne ainsi ce volume : « Beda de ratione temporum seu computo; in fine habetur Isidori Hispalensis epistola ad Massonem episcopum de lepra sacerdotis; in-folio, 386 pages. » Il ajoute qu'on lit à la page 332 une pièce intitulée : « De mundano anno qui quindecim millibus solarium conficitur annorum. »

Les notes de Zangemeister<sup>1</sup> m'avaient fait soupçonner que le ms. 266 d'Orléans était devenu le ms. 90 de Libri, dans lequel se lit la fausse inscription : « Liber abbatiae S. Mariae de Florentia. » J'avais cependant conçu quelques hésitations en voyant que le savant docteur allemand indiquait seulement 13 feuillets au ms. 90 de Libri; mais il y avait là une faute d'impression. J'ai constaté que le ms. 90 se compose en réalité de 193 feuillets, ce qui répond exactement aux 386 pages annoncées par Septier. On y trouve bien au fol. 166 v°, c'est-à-dire à la page 332, la pièce commençant par les mots : « De mundano anno qui quindecim millibus solarium conficitur annorum. . . »

A la bibliothèque d'Orléans, on a frauduleusement mis sous le n° 266 un manuscrit intitulé : « Opuscula in Prophetas et Veteres Patres et Novum Testamentum. »

## XXVI

270. POÈME DE SEDULIUS, SUIVI DES TRAITÉS DE BÈDE  
SUR LA MÉTRIQUE ET SUR LES TROPES.

Le texte est accompagné de beaucoup de notes marginales et interlinéaires.

<sup>1</sup> *Sitzungsberichte der phil. hist. Classe der kais. Akademie der Wissenschaften* (Vienne, 1876), LXXXIV, 569.

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

P. 5. « Incipit epistola Sedulii ad Macedonium presbiterum, Domino sancto patri Macedonio presbitero, Sedulius, in Christo salutem. Priusquam venerabilis pater operis nostri. . . » — P. 12. « Prologus Seduli prosodice conscriptus. Paschales quicumque dapes conviva requiris. . . » — P. 13. « Incipit prefacio Sedulii. Cum sua gentiles studeant figmenta poetæ. . . » — P. 15. « Invocatio Sedulii. Omnipotens aeterne Deus spes unica mundi. . . » — P. 29. « Explicit liber primus de Veteri Testamento. » — P. 43. « Explicit liber primus Novi Testamenti. Incipit liber III. Prima suæ Dominus thalamis dignatus adesse. . . » — P. 53. « Explicit liber II<sup>1</sup>. Incipit III liber paschalis de miraculis Novi Testamenti. Jam placidas Jordanis item transgressus arenas. . . » — P. 93. « Explicit liber IIII euuangeliorum Sedulii feliciter. Incipit hymnus Sedulii elegiace. Cantemus, socii, Domino cantemus honorem. . . » — P. 98. « Item ambrosianum ipsius Sedulii metrum iambicum tetrametrum. A solis ortus cardine. Et usque terræ limitem. . . »

P. 100. Les neuf premiers vers de la pièce donnant en acrostiche les mots : « Sedulius antistes. » (Migne, vol. XIX, col. 782 et 783.)

P. 101. « Incipiunt capitula libri Bede de metrica arte. » — « Incipit liber Bede de arte metrica. Qui notitiam metricæ artis habere desiderat, primo necesse illi est ut distantiam litterarum, syllabarumque sedulus discat. . . » — P. 158. « . . . in quibus nos vitam habere credimus sempiternam. Explicit unus liber de arte metrica. »

P. 158. « Incipit liber secundus de scemmatibus et tropis. Solet aliquotiens in scripturis ordo verborum causa decoris. . . » — P. 182. « . . . et qui in agro, similiter non redeat retro. Memores estote uxoris Loth. »

P. 182. Dix vers en l'honneur de saint Jean. « Scrutator bene valde fuisti, sancte Johannes, Verbi divini assiduo rutilans. . . »

P. 184. Notes sur la quantité des dernières syllabes des noms de chaque déclinaison. « De prima declinatione nominativus et vocativus breves sunt. . . »

Volume en parchemin, actuellement composé de 91 feuillets. 238 millimètres sur 180. Écriture à longues lignes du XI<sup>e</sup> siècle.

En tête du volume il manque 4 pages, jadis cotées 1-4, sur lesquelles devait être un fragment de l'histoire tripartite de Cassiodore.

<sup>1</sup> On avait d'abord mis : « Explicit liber III. Incipit IIII liber. . . »



## XXVII

## 274. FRAGMENTS DU MARTYROLOGE DE SENS ET D'UN TRAITÉ D'ALCUIN.

Le ms. 274 d'Orléans devait se composer de deux morceaux de manuscrits différents : le premier, dont les feuillets étaient paginés 1-64, était un fragment de martyrologe ; le second, dont les feuillets étaient paginés 65-112, contenait une copie mutilée du traité d'Alcuin sur les vertus et les vices.

I. Fragment de martyrologe ; allant du 8 des calendes de janvier au 6 des ides de juin. Ce martyrologe est celui de saint Jérôme<sup>1</sup>, avec des additions, dont les unes se rapportent aux églises de Sens et d'Auxerre<sup>2</sup>, et dont les autres concernent des personnages particulièrement honorés dans le Bessin<sup>3</sup>, le Cotentin<sup>4</sup> et l'Avranchin<sup>5</sup>. On y a ajouté, le plus souvent en marge, un certain nombre de notes, dont l'origine senonaise, formellement indiquée par Septier, est indiscutable<sup>6</sup>. La transcription du texte et de la plupart des notes additionnelles appartient au x<sup>e</sup> siècle. Ce précieux morceau a été volé et forme aujourd'hui le n<sup>o</sup> 47 du fonds Libri. Il en subsiste à Orléans une copie faite à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, qui remplit un cahier de 15 feuillets.

II. Traité d'Alcuin sur les vertus et les vices, incomplet du commencement. Les premiers mots conservés sont « quotidianis (?) deprecari lacrimis . . . », lesquels appartiennent au chapitre iv du traité.

<sup>1</sup> Les premiers et les derniers articles en sont transcrits à l'Appendice.

<sup>2</sup> « xvii kal. maii. In Antisiodero Gall. dedicatio baptisterii, qui est juxta basilica Sancti Germani, ubi sunt condite reliquie sancti Johannis evangeliste. »

<sup>3</sup> « viii kal. aprilis. In Baiocassino, ad Duos Gemellos, depositio Magnovei abbatis et Johannis episcopi. — vi kal. aprilis. In Baiocassino, Colonica vico, depositio Honorinæ virginis. »

<sup>4</sup> « xvi kal. maii. In Constantino, Scisciago monasterio, depositio Paterni episcopi. — Kalendia maii. In Onelico (?), Nanto monasterio, depositio Marculphi abbatis. »

<sup>5</sup> « xvii kal. junii. In Abrincatino, Patricii abbatis. »

<sup>6</sup> Je donne à l'Appendice, d'après la copie restée à Orléans, le texte de ces notes, qui forment un document original d'une réelle importance.

Les 48 feuillets occupés par ce traité ont été paginés 65-112; ils ont jadis formé les cahiers VII, VIII et VIII d'un manuscrit plus considérable. 270 millimètres de hauteur sur 200 de largeur. Écriture à longues lignes du XI<sup>e</sup> siècle.

Pour dissimuler le vide résultant de l'enlèvement des pages 1-64 du ms. 274, on y a substitué les fragments des trois manuscrits, dont les pages ont été numérotées 1-65 et dont voici la description :

I. Deux cahiers contenant quatre sermons de saint Augustin et des récits relatifs à saint Martin et à saint Benoît.

P. 1. « Celebritas hujus congregationis dedicatio est domus orationis... » (Sermon 336 de saint Augustin.)

P. 4. « Quando bona opera etiam quæ propter Deum fiunt... » (Sermon 338 de saint Augustin.)

P. 5. « Quocienscunque, fratres karissimi, altaris vel templi festivitatem colimus... » (Sermon 229 de saint Augustin; attribué aussi à Maxime de Turin.)

P. 8. « Bona opera fidelium de sua temporali terrenaque substantia... » (Sermon 337 de saint Augustin.)

P. 11. Récit de l'élévation de saint Martin à l'épiscopat. « Per idem fere tempus beatus Martinus ad episcopatum Turonicæ æcclesiæ petebatur... — ... Que enim esset civitas aut ecclesia que non sibi de Martini monasterio cuperet sacerdotes? » (Chapitres IX et X de la *Vie de saint Martin* par Sulpice Sévère.)

P. 12. Translation du corps de saint Martin par Perpétue. « Opere pretium est etiam illud inserere lectioni... — ... Nos vero de quanto nostro tempore aut fieri vidimus aut factum certe cognovimus silere nequivimus. » (Grégoire de Tours, *De virtutibus sancti Martini*, I, VI.)

P. 13-22. Fragments de la relation des miracles de saint Benoît par Raoul Tortaire. Ces fragments comprennent les chapitres qui, dans l'édition des *Miracles de saint Benoît* publiée par la Société de l'histoire de France, forment les chapitres VIII, XII-XVIII, XXI-XXIV, XXVII, XXVIII, XXX et XXXI du livre VIII.

Ce morceau de manuscrit consiste en 16 feuillets, paginés 1-32, hauts de 250 millimètres et larges de 165. Écriture à longues lignes du XII<sup>e</sup> siècle.

II. Cahier de 12 feuillets contenant le sermon de saint Odon sur saint Benoît. « Sermo de sancto Benedicto abbate. Festiva beatissimi Benedicti solempnitas, Christo Domino propiciante... — ... Ut

nobiscum sit Deus pacis per ipsum in secula seculorum. Amen. »  
(Publié dans la *Patrologie*, vol. CXXXIII, col. 721.)

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

Les trois premières pages de ce cahier, qui n'avaient point reçu d'écriture, ne sont point paginées; les autres portent les cotes 33-53. Les feuillets sont hauts de 252 millimètres et larges de 190. Écriture à longues lignes de la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou du commencement du XII<sup>e</sup>.

III. Cahier de 7 feuillets contenant la relation des miracles de saint Benoît composée par frère Hugues [de Sainte-Marie]. « Incipit prologus miraculorum illorum quæ in æcclesia Floriacensi meritis patris Benedicti sunt facta. Honorabilis patris nostri Benedicti non reticenda miracula quæ Deus omnipotens . . . » — Cet opusculé est celui qui a été publié par M. E. de Certain (*Les miracles de saint Benoît*, p. 357-371), d'après deux copies modernes conservées l'une à la Bibliothèque nationale, dans le recueil de dom Estiennot, l'autre à la bibliothèque d'Orléans, dans une compilation de dom Chazal (ms. 270 bis).

Les douze premières pages de ce cahier sont cotées 54-65; les deux dernières, qui n'ont pas reçu d'écriture, ne sont point cotées. Hauteur des feuillets, 275 millimètres; largeur 200. Écriture à longues lignes du XII<sup>e</sup> siècle.

Ce qui subsiste de l'ancien ms. 274 et les trois fragments qu'on y a ajoutés sont renfermés dans l'ancienne couverture d'un autre manuscrit de l'abbaye de Fleuri, haute de 300 millimètres et large de 240. On lit au dos, en caractères du XI<sup>e</sup> siècle, le titre ISID. REGL. AR'LIS. Sur un feuillet de garde adhérent à la couverture on lit ces mots :

- « 800 annos antiquitatis. » (Note du XVII<sup>e</sup> siècle.)
- « Librum Jonæ episcopi. » (Note du XII<sup>e</sup> siècle.)
- « Jonæ episcopi Aurelianensis. » (Note de dom Anselme Le Michel.)

## XXVIII

### 281. VIES DE SAINTS.

Le ms. 281 d'Orléans a disparu complètement. . .

TOME XXXI, 1<sup>re</sup> partie.

52

IMPRIMERIE NATIONALE.

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

Septier lui avait consacré cette description :

Ce manuscrit (petit in-folio de 218 pages) contient quelques légendes de martyrs. La première, qui n'est pas entière, est celle de saint Christophe. Le deuxième traité, qui n'a ni commencement ni fin, a pour titre « *Gesta Domini* ». Il est suivi des discours de la Nativité, de l'Assomption et du livre des merveilles de la sainte Vierge, imprimés dans les ouvrages de saint Grégoire de Tours. On trouve également dans ce manuscrit l'histoire d'un enfant jeté dans le feu et d'un incendie apaisé, suivie du martyre de saint Xiste et de saint Laurent. On lit à la page 94 ces paroles « *Incipiunt capitula libelli scintillæ scripturarum* » ; ces chapitres sont au nombre de 81. Le livre des Sentences, qu'on trouve au tome VII des œuvres de Bède, page 370, termine ce manuscrit du x<sup>e</sup> siècle, sur vélin. Les caractères de l'écriture, à longues lignes, sont nets.

Libri s'est approprié ce manuscrit, et pour en cacher l'origine il a mis au bas du folio 44 les mots : « *Est Sancti Joannis in Valle.* » C'est aujourd'hui le n<sup>o</sup> 48 du fonds Libri.

### XXVIII<sup>BIS</sup>.

#### 282. VIES DE SAINTS.

Pendant que je corrigeais les épreuves de ce mémoire, M. Cuisard a bien voulu m'avertir qu'il manquait plusieurs vies de saints dans le ms. 282 d'Orléans (p. 1-63). Je n'ai pas vu ce ms. 282, que Septier décrit dans les termes suivants :

*Vitæ et passiones plurimorum sanctorum, et alia varia opera.* In-quarto, 226 pages. Ce ms. du xi<sup>e</sup> siècle, sur vélin, à longues lignes, contient les vies de plusieurs saints, quelques opuscules de saint Éphrem et le livre des vertus.

Il est très probable que les 63 pages enlevées au commencement du ms. 282 d'Orléans sont devenues (abstraction faite des gardes) les 30 premiers feuillets du ms. 46 de Libri<sup>1</sup>. J'avais ignoré jusqu'à présent qu'il y eût une lacune dans le ms. 282 d'Orléans, et par suite, dans mon rapport du 28 juin 1883, j'avais déclaré n'avoir pas

<sup>1</sup> Voyez plus loin, notice XXX, les notes de M. Julien Havet sur le ms. 46 de Libri.

encore pu déterminer avec certitude d'où venaient les feuillets 1-30 du ms. 46 de Libri<sup>1</sup>. Aujourd'hui le doute ne me semble plus permis.

---

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

## XXIX

## 283. RECUEIL DE VIES DE SAINTS.

P. 1. « Incipit prologus vitae beati Sulpitii episcopi et confessoris. Clara radiante congerie qua dono imperatoris aeterni ob merita presulis almi. . . » — P. 2. « . . . fulgent tamen viventia miracula polyandro. Explicit prefatio. Incipit vita sancti ac beatissimi præsulis Sulpicii. (P. 3.) Beatus igitur Sulpicius ortus a claris parentibus civium poene primoribus castris regalibus altus Bituricæ fuit urbis egregius pastor. . . » — P. 17. « . . . sub nostræ fidei religione hodie degunt. Explicit liber primus. Sequitur secundus. Breve etenim post tempus tanta in eo virtutum gratia augebatur. . . » — P. 34. « Vitae vel actus beati Sulpitii secundus liber explicit. Quoniam quidem si volumus nunc beatissimi Sulpitii episcopi enarrare virtutes. . . » — P. 58. « Liber tertius vitae vel actuum beati Sulpitii Biturigensis archiepiscopi feliciter explicit. Incipit primus beati Sulpitii miraculorum liber quæ post transitum ejus facta sunt. Instaurat nostra molimina ad murmura renovanda beatus Sulpitius. . . » — P. 76. « . . . numquam ab eo fuisse tam preclaram. Miraculorum beati Sulpitii liber primus explicit. Incipit liber secundus miraculorum ejusdem sancti. (P. 77.) Jam semel prolata in laudem tanti patroni. . . » — P. 96. « . . . et perpetuo gaudet plebs universa patronum, eo largiente qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen. Secundus beati Sulpitii episcopi miraculorum liber feliciter explicit. (P. 97.) Item de ejusdem miraculis prologus. Illut omnipotentis Dei aedifitium splendoribus sanctorum insignitum. . . » — P. 104. « . . . quia possibilia sunt credenti. Explicit prologus. Incipit liber miraculorum sancti Sulpitii episcopi quæ post obitum gessit. Credimus enim et vera sapimus esse quod dum cementarii beati ac Deo dilectoris Sulpitii. . . » — P. 109. « Versus ejusdem miraculi. Mulier advenit de longis partibus arvi. . . »

P. 110. « Incipit vita sancti ac beatissimi Ursini archiepiscopi et confessoris, Biturigæ civitatis primi pontificis. Sanctissimus igitur ac de septuaginta Domini Jhesu Christi (p. 110) discipulus Ursinus Biturige urbis primus fuit episcopus. . . » — P. 121. « . . . vicesimo septimo anno predicationis suae, die quarto kalendarum (p. 122) januarium, Abrahe ad patriam felici migravit excessu. »

<sup>1</sup> *Les manuscrits du comte d'Ashburnham* (Paris, 1883, in-4°), p. 20.

P. 122. « De sancto Lusore, Leucadii gloriosissimi senatoris ac principis Burgundiæ Aquitaniæque filio. In Dolensi Biturigis terminum vico, beatus Lusor Leocadii condam filius senatoris requiescit. . . » — P. 124. « . . . donec nutu Dei advertit triantem in pavimento lucere, quem colligens letus abscessit. » (C'est le chapitre xcii du traité de Grégoire de Tours, *De gloria confessorum*, éd. Bordier, t. III, p. 86.)

P. 124. « Bituriga urbs primum a sancto Ursino qui a discipulis apostolorum episcopus ordinatus in Galliis destinatus est. . . » — P. 128. « . . . juxta altare sepelitur multis se deinceps virtutibus manifestans. » (C'est le chapitre lxxx du même traité de Grégoire de Tours, éd. Bordier, t. III, p. 62.)

P. 130. « Incipit prefatio vite sancti Verani. Beatissimi Verani gloriosa sollempnitas. . . — . . . non amisit. Explicit prefatio. Incipit vita sancti Verani episcopi. Post vindictam primam scelerum quæ facta est a Domino cedis Galliarum, misericordiam Dei omnipotentis distillaverunt cæli dum Veranum in mundo pontificem protulerunt. . . » (Vie publiée dans les *Acta sanctorum*, t. VIII d'octobre, p. 467-470, d'après le P. Labbe, qui en avait emprunté le texte à une copie de l'évêque de Montpellier, sans doute François Bosquet.)

P. 147. Vie de saint Jacques. « Apostolus Domini nostri Jhesu Christi Jacobus, frater Johannis apostoli et evangelistæ, omnem Judeam et Samariam visitabat. . . »

P. 161. « Incipit passio sancti Jacobi fratris Domini. (P. 162.) In illo tempore Judei, postquam Paulus ad Cesarem quem appellaverat a festo transmissus est, in Jacobum fratrem Domini immanitatem nequitie suæ vertunt. . . »

P. 167. « Incipit passio sancti Bartholomei apostoli. Indie tres ab historiografis asseruntur esse. . . »

P. 181. « Incipit passio sancti Mathæi apostoli. Quoniam Deo cura est de hominibus et plus animarum eorum curam gerit quam corporum. . . »

P. 201. « Incipit sancti Philippi apostoli vita. Post ascensionem Domini et Salvatoris nostri Jhesu Christi per annos xx sanctus Philipus apostolus instanter prædicavit gentibus per Scithiam. . . »

P. 203. Passion de saint Simon et de saint Jude. « Simon Cananeus et Judas Zelotes, apostoli Domini nostri Jhesu Christi, cum per revelationem Spiritus sancti Persidam fuissent regionem ingressi, invenerunt ibi duos magos Zaroen et Arfaxat. . . » — P. 225. « . . . in Spiritu sancto illuminatorem animarum nostrarum et nunc et semper et per infinita secula seculorum. Amen. Explicit passio apostolorum Simonis et Jude, que celebratur v kalendas novembris. » — Les dernières pages de ce morceau (p. 214-225) ont été réécrites vers la fin du xii<sup>e</sup> siècle, sur des feuillets beaucoup plus petits que le reste du volume (176 millimètres sur 123).

P. 226. « Incipit vita beati Germani Autisiodorensis. Plerique ad scribendum sollicitante materia uberiore producti sunt. . . » — P. 286. « . . . Et ideo in scribendo succinctum magis me arbitror fuisse quam nimium. » (*Vie de saint Germain*, par le prêtre Constance, publiée par les Bollandistes, tome VII de juillet, p. 212-231.)

P. 288. « Incipit passio sancte Catelinæ virginis et martyris. Regnante igitur Maxentio Cesare Maximiani Augusti filio . . . » — La fin manque; le texte s'arrête, au bas de la page 297, aux mots : « Domine inquiens Jhesu Christe, creator cælorum et angelorum, qui humano generi condolens ut eum de laqueo Sathane eriperes de cælis venire dignatus es, servile corpus assumere, cru . . . » — Les pages 298-303 sont occupées par des fragments d'une relation des miracles arrivés à Rouen, ou aux environs de cette ville, en l'honneur de sainte Catherine. Le commencement et la fin manquent; il y a de plus une lacune entre les pages 301 et 302. Un des articles de cette relation commence par les mots : « Alia etiam mulier de villa Cayvilliacus dicta, utroque lumine orbata, beatæ martyris memoriæ locum petit, pro suæ cæcitatæ molestia rogatura. Quæ veniens ad pontem Sequanæ quæ prædicto loco subfluit. . . » Les feuillets relatifs à la passion et aux miracles de sainte Catherine ont été ajoutés après coup au XII<sup>e</sup> siècle.

Volume en parchemin, de 152 feuillets. 250 millimètres sur 146. Écriture à longues lignes du XI<sup>e</sup> siècle, sauf les parties qui ont été signalées comme écrites après coup.

Il semble qu'on ait coupé plusieurs feuillets au commencement du volume; mais cette lacération est ancienne et antérieure à la date de la pagination, c'est-à-dire, selon toute apparence, au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Je soupçonne qu'il faut attribuer à l'abbaye de Fleuri un autre manuscrit, ou morceau de manuscrit, qui contient, comme le n<sup>o</sup> 283, la vie de saint Sulpice, et qui forme le n<sup>o</sup> 40 du fonds Libri. Dans tous les cas, le ms. 40 est le produit d'un vol, qu'on a essayé de dissimuler en inscrivant sur le fol. 74 v<sup>o</sup> la note mensongère : « Liber abbatiae S<sup>e</sup> Mariae de Florentia. » C'est un volume de 75 feuillets, hauts de 255 millimètres et larges de 190; écriture à longues lignes, que Libri rapportait au IX<sup>e</sup> siècle, mais qui est plus récente. 18 lignes à la page. M. Julien Havet a pris les notes suivantes sur ce ms. 40 de Libri :

Le recto du fol. 1 est blanc.

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

Fol. 1 v°. « *Sequentia sancti evangelii secundum Matheum. In illo tempore, dixit Jhesus . . . — Secundum Lucam. In illo tempore, intravit Jhesus . . .* »

Fol. 3 r°, à la dernière ligne. « *In natale unius confessoris.* » — Fol. 3 v°. « *Benedictiones. Omnipotens Dominus det vobis copiam benedictionis . . . Alias . . . In dedicatione æcclesiæ . . .* » — Fol. 4. « *Ben. cotidianæ . . . B. monac. . .* »

Fol. 4 v°. « *. . . secundum Johannem. In illo tempore, dixit Jhesus discipulis . . . — . . . videbitis me et iterum modicum et videbitis me. Amen, amen, dico vobis quia.* » Le reste de la page est en blanc.

Fol. 5. « *Clara radiante congeriæ<sup>1</sup> (fol. 5 v°) qua dono imperatoris aeterni ob merita præsulis almi . . .* » — Fol. 6. « *. . . viventia miracula polyandro. Explicit præfatio.* »

Fol. 6 v°. Peinture représentant un homme couché et un homme debout sous un édifice à colonnes.

Fol. 7. « *Beatus<sup>2</sup> (fol. 7 v°) igitur Sulpicius ortus claris parentibus civium . . .* » — Fol. 14. « *Explicit liber primus.* » — Le fol. 14 v° en blanc. — Fol. 15. « *Breve (fol. 15 v°) etenim post tempus . . .* » — Fol. 23 v°. Fin du livre II. — Le fol. 24 r° en blanc. — Fol. 24 v°. « *Quoniam quidem (fol. 25) si volumus nunc . . .* » — Fol. 34 v°. Fin du livre III. — Le fol. 35 est blanc au recto et au verso.

Fol. 36. « *Incipit primus beati Sulpicii miraculorum liber, quæ post transitum ejus facta sunt. Instaurat . . .* » — Fol. 44. Fin du livre I des Miracles. — Les fol. 44 v° et 45 r° en blanc. — Fol. 45 v°. « *Jam semel prolata (fol. 46) in laudem tanti . . .* » — Fol. 54 v°. Fin du livre II.

Fol. 55. « *Sermo in festivitate omnium sanctorum. Legimus in ecclesiasticis historiis quod sanctus Bonifacius qui quartus a beato Gregorio . . .* »

Fol. 69 v° et 70 r°. Prières ajoutées en caractères du XII<sup>e</sup> siècle : « *Presta, quesumus, omnipotens Deus ut qui in afflictione nostra de tua . . . Da nobis quesumus omnipotens Deus vitiorum nostrorum flammæ extingueret qui beato Laurentio tribuisti tormentorum suorum incendia superare . . .* »

Les fol. 71-74 sont une addition du XIV<sup>e</sup> siècle; l'écriture y est à deux colonnes. « *Lectio epistolæ beati Jacobi apostoli. Karissimi, confitemini alterutrum peccata vestra . . .* » — Fol. 72 v°. « *In natale sancti Sulpicii episcopi et confessoris. Lectio libri Sapientie . . . Ecce confessor . . .* » — Le dernier morceau (fol. 74) commence ainsi : « *Ad Hebreos. In natale Domini . . .* » et finit (fol. 74 v°) par les mots : « *. . . tu autem idem ipse es et anni tui non deficient.* » — Les deux pages du fol. 75 sont restées en blanc.

<sup>1</sup> Ces trois mots en grandes lettres liées et enclavées, rouge, or et pourpre, occupent la page tout entière.

<sup>2</sup> La page 7 recto est remplie par un grand B, en rouge, bleu et or, sur un fond pourpre, dans un cadre à ornements.



## XXX

## 289. VIES DE SAINTS, HOMÉLIES, ETC.

P. 1. Fragment de la vie de saint Benoît, commençant aux mots : « In orationem dedit, qui ab oratione surgens ita justa se vas sanum repperit. . . » (*Dialogues de saint Grégoire*, l. II, c. I.) — P. 6. « . . . liber quippe a temptationis vitio jure jam factus virtutum magister. » (*Ibid.*, l. II, c. II.)

P. 7. Autre fragment de la même vie : « . . . te sanicem occultare non possit, qui ad virum Dei. . . » (*Ibid.*, l. II, c. XXVI.) — P. 22. « . . . acri coepit ardore fatigari, cumque. » (*Ibid.*, l. II, c. XXXVII.)

P. 23. Antiennes, versets et répons pour l'office de saint Benoît.

P. 25. Fragment de la *Vie de saint Martin* par Sulpice Sévère, commençant à ces mots du chapitre III : « Quodam itaque tempore cum jam nihil præter arma. . . » — Il s'arrête (p. 36) à ces mots du chapitre XIV : « Ita ut virtute Martini ibi tantum est ignis operatus ubi jussus est. »

P. 37. Dernière partie du chapitre IV du livre I des *Miracles de saint Martin* par Grégoire de Tours, à partir des mots : « Tibi narrabo quid sit. . . » (*Les livres des miracles*, éd. Bordier, t. II, p. 20, ligne 6.)

P. 37. « Item sancti Ambrosii de transitu sancti Martini episcopi. Eo namque tempore beatus Ambrosius cujus hodie flores. . . »

P. 38. « De transitu sancti ac beatissimi Martini episcopi et confessoris. Martinus igitur obitum suum (p. 39) longe ante præscivit dixitque fratribus dissolutionem sui corporis imminere. . . »

P. 43. « Item de sancti Brici Turonis. Igitur post excessum beatissimi domni Martini Turonicæ civitatis episcopi. . . »

P. 46. « Incip. lect. de natale Domini. Primo tempore alleviata est terra Zabulon. . . »

P. 53. « Incipit homelia in natale Domini. Audite, filii lucis adoptati in regnum Dei, fratres karissimi. . . »

P. 56. « Item alia. Hodie veritas de terra horta est. . . »

P. 61. « Alia. Salvator noster, dilectissimi, hodie natus est, gaudeamus, neque enim loco fas est esse tristitiæ. . . »

P. 64. « Item de natale sancti Stephani martyris. Fratres karissimi, caelebravimus hesternæ die natalem quo rex martyrum natus est. . . »

P. 69. « Item alia de natale sancti Johannis evangelistæ. Lectio sancti evangelii quæ modo lecta est, fratres mei, tanta majori a nobis intentione debet per singula pensari. . . »

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

P. 74. • Incipit natale Innocentium. Hodie, fratres karissimi, natalem infantium illorum colimus. . . .

P. 77. • Incipit de circumcissione Domini. (P. 78.) Salvator noster natus de patre. . . .

P. 81. • Incipit de eo quod fugit in Egipto. Hodierna lectio, fratres karissimi, communit corda. . . .

P. 84. • Incipit de Epiphania Domini. Intelligere possumus, fratres karissimi, quantam gratiam Christo Domino debeamus. . . .

P. 87. • Item alia. Caelebrata proximo diæ in quo intemerata virginitas humani generis edidit salvatorem, . . .

P. 90. • Item de Epiphania. Gaudete in Domino semper, dilectissimi, et iterum dico gaudete. . . .

P. 93. • Incipit prologus Apocalipsis. Johannes apostolus et evangelista a Domino Christo electus. . . . — P. 94. • Incipiunt capitula. — P. 96. • Expliciunt capitula Apocalipsis. Apocalipsis Jhesu Christi quam dedit illi Deus. . . . — L'Apocalypse finit à la page 117.

P. 117. • Incipiunt passiones vel vitæ sanctarum virginum. •

P. 117. • Passio sancte Lucie virginis sive martyris, quod est idibus decembris. Cum per universam provinciam beatissime virginis Agathe fama crebresceret. . . .

P. 125. • Incipit passio sancte Agnetis quod est XII kalendas february. Servus Christi Ambrosius virginibus. Istius diem festum sacratissime virginis caelebramus. . . .

P. 145. • Inventio sanctæ Crucis quod est V nonas mai. Anno ducentissimo tricesimo tertio, regnante venerabili Dei cultore magno Costantino. . . . —

P. 159. • Aparitio sanctæ Crucis. Tempore illo cum religiosissimus imperator Constantinus Constantii atque moderantissimi et egregii principis filius. . . .

— P. 162. • Reversio sanctæ atque gloriosissime Crucis. Tempore illo postquam Constantino Augusto contra Maxentium tyrannum præperante ad bellum. . . .

P. 167. • Incipit passio sancti Bartholomei apostoli quod est VIII kal. septembris. Indiæ tres esse ab istoriographis. . . .

P. 178. • Passio sancti Mathei apostoli et evangeliste, XI kalendas octobris. Quoniam Deo cura est de omnibus ut plus animarum curam gerat. . . .

Les feuillets répondant aux pages 193-379 ont été arrachés; ils ont servi à former la seconde partie du ms. 46 de Libri (fol. 31-120).

P. 380. • Incipit homelia sancti Johannis Baptistæ. Johannis Baptista venit prædicare et baptizare in deserto Judeæ. . . .

P. 389. « Incipit passio sancti Petri apostoli et Pauli. Beatus Petrus et princeps apostolorum Antiocenus filius Johannis. . . »

P. 397. « Incipit passio sancti Thomæ apostoli quod est xii kalendas januarii. Et cum apostolus Thomas qui et Didimus. . . »

P. 415. « Incipit Gesta Domini. Facta est in anno xviii imperii Tiberii Caesaris Romanorum et Herode filii. . . » — Cette copie de l'évangile de Nicodème s'arrête au bas de la page 444, aux mots : « Nobis autem jusit (*sic*) Michael archangelus ambulare trans Jordanen in locum optimum pingue. »

P. 445. Fin d'une homélie dont les derniers mots (p. 446) sont : « Multi quidem contempserunt humilem Christum et non pervenerunt usque ad altitudinem Christi. Qui autem adoraverunt humilem, invenerunt excelsum, qui cum Patre et Spiritu. »

P. 446. « Unde supra. Ecce homo erat in Hierusalem cui nomen Symeon, et homo iste justus et timoratus expectans consolationem Israel. Non solum ab angelis et prophetis, a pastoribus et parentibus. . . »

P. 451. « Unde supra. Hodiernus dies magnum nobis contulit gaudium, in quo Christus infans in templo est presentatus. . . »

P. 454. « Item unde supra. Castissimum Mariæ virginis uterum, sponæ virginis clausum ventris cubiculum. . . »

Volume en parchemin, qui du temps de Septier se composait de 460 pages et dans lequel les pages cotées 193-379 ont été arrachées. Feuillet de dimensions diverses, les plus grands ayant 0,230 de hauteur sur 190 de largeur. Écritures de diverses mains, à longues lignes, du x<sup>e</sup> ou du xi<sup>e</sup> siècle.

Le seul renseignement que nous ayons sur le contenu des feuillets enlevés nous est fourni par une note du xvii<sup>e</sup> siècle, inscrite au dos du volume, que je crois pouvoir lire comme il suit :

« Apocalypsis sancti Johannis. Item vitæ apostolorum omnium, Marci, Lucæ. Item passio et martyrium Dionysii, a sancto Clemente Parisios missi, cujus hæc vita dicitur scripta anno 700 ab anonymo. Item vita sancti Quintini, sanctorum Joannis et Pauli, sanctæ Cæciliæ, sancti Hippoliti, sancti Sebastiani, Simphoriani, Christophori, Mauricii et sociorum. Item fragmenta vitæ sanctæ Lucie, sanctæ Agnetis et de transitu Martini. — Passio sancti Dionysii in hoc codice contenta illa ipsa est cujus ipsissima verba Hilduinus suæ inseruit areopagiticæ historiæ, et quam dominus Bosquetus edidit. »

Comme je l'ai dit, les feuillets arrachés dans ce manuscrit ont servi à former les fol. 31-120 du ms. 46 de Libri, lesquels ont 23 ou

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

24 lignes à la page et sont hauts de 230 millimètres et larges de 190. M. Julien Havet a pris les notes suivantes sur le ms. 46 de Libri, qui est bien un manuscrit volé, comme l'atteste l'inscription frauduleuse du fol. 31 : « Di S. Gir<sup>mo</sup> d. Pistoia. »

Le ms. 46 de Libri se compose de fragments empruntés à deux manuscrits :

I. Fragment consistant en 30 feuillets hauts de 215 millimètres et larges de 200; il y a 22 lignes à la page.

Fol. 1. « Incipit prologus vitæ sancti Chrodogandi martyris. Cum mundi tempora tocius orbis cursu labentia non uni tantum ætati non populi non genti . . . » — Fol. 1 v°. « . . . multipliciter excusat. Explicit prefatio. Incipit passio sancti Crodogandi episcopi. Omnes homines cujuscumque sint secte . . . » — Fol. 4 v°. « . . . Passus est autem sanctus antistes et martir Chrodogangus, ut supra retulimus, in confessione Christi, sepultusque est apud Sagiensem civitatem unde episcopus extitit, III nonas septembris. Explicit<sup>1</sup> passio sancti Frotgentii (*sic*). »

Fol. 5. « Incipit præfatio Amfilochii episcopi Ichonii in vita et miraculis sancti patris nostri Basilii archiepiscopi Cappadociae. Dilectissimi, non erit indecorum fideles filios . . . » — Fol. 30 v°. « Explicit vita magni Basilii<sup>2</sup>. »

II. Fragment consistant en 90 feuillets hauts de 230 millimètres et larges de 190; il y a 23 ou 24 lignes à la page.

Fol. 31. « Incipit sermo. Dedicatio basilicæ sancti Michahelis archangeli in monte Gargano, quod est III kal. octobris. Memoriam beati Michahelis archangeli toto orbe venerandam . . . »

Fol. 33 v°. « Passio sanctoꝝ apostolorum Judæ, Jacobi et Simonis Cananei, quod est V kal. novembris. Symon itaque Cananeus et Judas zelotis apostoli . . . »

Fol. 42. « Incipit omelia in cathedra sancti Petri apostoli. » — Fol. 43. « Item alia unde supra. »

Fol. 44 v°. « Passio sanctæ Caeciliæ virginis. »

Fol. 47. « Passio sancti Jacobi apostoli fratris Domini caelebratur kalendis mai. »

Suivent beaucoup d'autres vies de saints, le plus souvent avec les dates des fêtes, mais non selon l'ordre de celles-ci.

<sup>1</sup> Ce titre final a été écrit après coup.  
<sup>2</sup> Plus haut, dans la notice XXVIII *bis*, j'ai expliqué, comment les fol. 1-30 du

ms. 46 de Libri paraissent venir du ms. 282 d'Orléans, dont ils formaient les 63 premières pages.

Fol. 118. « In natale sancti Johannis Baptiste, quod est viii kal. julii. »

Fol. 119 v°. « Alia. » Voici les dernières lignes de la pièce : « . . . abitabo cum eis, et ero illorum Deus. Si in isto seculo ambulaverit in nobis, in illo habitavit in nobis Jhesus Christus Dominus noster, qui vivit et regnat in secula seculorum. Amen. »

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

## XXXI

296. PIÈCES HAGIOGRAPHIQUES ET LITURGIQUES SE RAPPORTANT  
À SAINTE MARIE-MADELEINE ET À SAINTE FOI.

P. 1. « Transitus beatæ Mariæ Magdalænæ. Licet plerisque relationis series prolixioris matheriæ stilo mandata . . . » — Derniers mots (p. 16) : « Similiter quoque iconia ejusdem Mariæ, ubi Dominum interrogans ortolanum putabat, si tu sustulisti eum et cætera. Deinde tenens pedes ejus adorat eum. Cetera quæ secuntur require in finem hujus libri. » Le morceau auquel renvoie cette note et qui devait se trouver à la fin du volume a disparu.

Les pages 17-72 du manuscrit ont été arrachées. Au dire de Septier (p. 171), elles contenaient « un office noté en musique à l'honneur de sainte Foi, martyre au diocèse d'Agen ». Cette portion de manuscrit se retrouve dans le ms. 78 de Libri, dont elle forme les 28 premiers feuillets. Au bas de la dernière page de ce fragment on lit : « Octobris pridie nonarum jure perhenni Condecorat solem martir preclara per orbem Virgoque martirio Fides celeberrima seculo. Incipit prologus. »

P. 73. Pièces de l'office de sainte Foi. « Alia benedictio. Infundat Dominus mentibus vestris celestis gratiæ benedictionem, qui sacrarium suæ habitationis intra viscera sanctæ Fidis præparare dignatus est. . . » — P. 75. « II nonas octobris, sanctæ Fidis virginis et martyris. » — P. 76. « Missa in octabas sancte Fidis virginis. » — P. 79. « Hymnum. Hymnum novum decantemus generosæ virginis, hymnum novum ac preclarum gloriosæ martyris, himnum faustum sanctæ Fidis virginis et martiris. . . » — P. 81. « Innum. Te Christe sponsæ virginum Laudamus hodie pneumatum Sacram canentes martyrem Inter choreas celitum. . . » — P. 82. « Alium hymnum. Regnator orbis et redemptor omnium, De luce lumen ante solem permanens. . . »

P. 84. Paraphrase rythmique de l'évangile de la Madeleine. « In illo tempore, rogabat Dominum Jhesum quidam phariseus ut manducaret cum illo, et ingressus domum Pharisei discubuit. Dum pietas multimoda, Deus gubernans omnia, Per virginem puerperam Formam sumpsisset carneam, In hujus mundi area, Grana sevit vitalia, Æditus absque mæcula, Mundi piavit scelera. . . » —

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

Dernière strophe subsistant sur la page 88 : « *Incendium libidinis, Que restrinxit lacrimulis, Vulnus occultum pectoris, Crine deterisit capitis.* »

Volume sur parchemin. 32 pages; il y en avait 88 du temps de Septier. 205 millimètres sur 140. Écriture à longues lignes du XII<sup>e</sup> siècle.

## XXXII

[Sans numéro.] RECUEIL DE CAPITULAIRES.

Dom Louis Fabre, dans le *Catalogue des livres de la bibliothèque publique fondée par M. Prousteau*<sup>1</sup>, c'est-à-dire de la bibliothèque d'Orléans, décrit comme il suit un précieux recueil des capitulaires :

Codex membranaceus, in-folio, sæculo XI exaratus. In eo continentur sequentia scripta :

1° Quædam opera Bedæ presbyteri de computo ecclesiastico.

2° Sententiæ pontificum, in eoque collectæ sunt quædam sententiæ sancti Augustini, sancti Prosperi, etc.

Epistola Paulini, Holmæ sedis episcopus (*sic*), ad Carolum imperatorem.

Epistola Anastasii, papæ urbis Romæ, ad Anastasium imperatorem, ut rex ecclesiasticis obtemperet institutis.

3° Concilium Meldense, anni 845.

4° Capitularia Caroli Magni et Ludovici Pii, collecta ab Ansegiso abbate et Benedicto levita. Reperiuntur tantum quatuor primi libri.

Septier a négligé de comprendre ce volume dans le classement et le catalogue des manuscrits d'Orléans. Libri a profité de cette négligence ou de cet oubli. Il s'est emparé du volume et l'a incorporé dans sa collection dont il forme le n° 41. Voici le résumé de l'examen rapide que M. Julien Havet a pu en faire :

Volume de 153 feuillets, hauts de 268 millimètres et larges de 200. Écriture à longues lignes.

Fol. 1. • Versus Bedæ presbyteri. Naturas rerum . . . Capitula hujus libri. I. De quadrifido opere . . . (jusqu'à) : LI. Divisio terre . . . »

<sup>1</sup> Paris et Orléans, 1777, in-4°, p. 315.

Fol. 9 v°. « Intuendum est quid sit status quid cursus. . . »

Fol. 10. « De natura rerum et ratione temporum. Duos quondam stricto sermone. . . »

Fol. 10 v°. Table du traité suivant. « Incipiunt capituli. I. De computo vel loquela digitorum. . . (jusqu'à fol. 11 v°) : LXXII. De VII et VIII aetate seculi futuri. »

Un alphabet grec.

Fol. 12. « De compoto vel loquela digitorum. . . » Le texte s'interrompt au milieu du chapitre LXVIII, dont le commencement termine le fol. 68 v°.

Le recto du fol. 69 est blanc. — Titre ajouté après coup : « Diversæ sententiae pontificum. »

Fol. 69 v°. « Quid sit opus pontificis. Origenis in expositione Levitici libro quinto. Dicitur enim in Levitico de Moysè. . . »

Fol. 79 v°. « Incipiunt capitula diversarum sententiarum pro negociis reipublice consulendis. Capitulo primo. Nihil felicius esse rebus humanis quam regnare miserante Deo. . . » (table de 24 chapitres, suivie du texte). — Fol. 90 v°. « . . . et bona sunt que Deo possidemus. »

Fol. 90 v°. « Epistola Anastasi, papæ urbis Romæ, ad Anastasium imperatorem, ut rex ecclesiasticis obtemperet constitutis. Illud vero peculiarius pro amore imperii. . . » (20 chapitres, finissant au fol. 98 v°) : « . . . gratia pauca adnotare. »

Fol. 98 v°. « In concilio Gangrensi. De oblationibus quae ministris. . . » Sui-vent des extraits de conciles.

Fol. 107. « Concilium Meldense<sup>1</sup>. Quia generis humani fragilitas pronior dilabettur ad corrigenda quam studeat conservare. . . » Tout ce qui suit, jusqu'au fol. 120, appartient au concile de Meaux de l'année 845, tel qu'il est dans les collections de conciles (éd. Coleti, IX, 955-987). Les derniers mots de la copie (fol. 120) : « regalis severitas decreverit ultione plectatur », terminent le chapitre LXXXIX des éditions (éd. Coleti, IX, 987).

Fol. 120 v°-148 v°. Recueil des Capitulaires par Ansegise. On trouve dans cette copie :

1° (Fol. 120 v°.) « Prefatio domni Caroli imperatoris. Regnante Domino nostro. . . » (Baluze, I, 703 et 704.)

2° (Fol. 120 v°.) « Secunda prefatio gloriosissimorum principum domni Ludowici Augusti et Chlotarii Cesaris. Dominante per secula. . . » (Baluze, I, 697-700.)

<sup>1</sup> Ces deux mots sont d'une écriture moderne.

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

3° (Fol. 121.) « Incipiunt capitula. » Table de 162 chapitres. (Baluze, I, 699-702.)

4° Le texte des quatre premiers livres du recueil, jusqu'au chapitre LXXIII du livre IV de l'édition, lequel est numéroté LXVI dans le manuscrit. (Baluze, I, 705-790.) Les derniers mots de la copie sont (fol. 147 v°) : « . . . annona ad caballos mod. II. »

5° (Fol. 147 v°.) « Capitula domni Karoli imperatoris ecclesiastica. » En 35 chapitres. (Baluze, I, 791-794, sous le titre de « Appendix prima ».)

6° (Fol. 148.) « Incipiunt iterum. . . » — Fol. 148 v°. « . . . licentiam habeat. » (Baluze, I, 793, sous le titre de « Appendix secunda », jusqu'au milieu du chap. xxxiv, col. 797.)

Fol. 149. « Urvestae (?) pape decretum. . . » Extraits de lettres de papes et de conciles, jusqu'au fol. 151 v° inclusivement.

Fol. 152. « . . . simi triumphatoris ac undecumque me. . . » Morceau finissant au fol. 153 v° par quelques lignes grattées.

Sur le fol. 151 v° est une fausse note d'origine : « Monasterii Sancti Zenonis majoris Veronæ. »

Au bas d'une page se lit le nom d'un des premiers propriétaires du volume : « Liber Bosonis; si quis eum abstulerit, anathema sit. »

Je n'ai passé en revue qu'une faible partie des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans. Beaucoup de ceux dont je ne me suis pas occupé fourniraient, je n'en doute pas, la matière d'observations très intéressantes. Il faudrait notamment soumettre à un examen approfondi les feuillets de garde, et même les traces de feuillets de garde qui ont disparu en laissant parfois une contre-épreuve sur les planches de bois ou sur les morceaux de cuir auxquels ils étaient adhérents.

C'est surtout par des feuillets de garde que nous pouvons nous faire une idée du nombre et de l'importance des manuscrits en lettres onciales qui ont jadis existé à Saint-Benoît-sur-Loire. Les bénédictins en avaient détaché plusieurs, qu'ils ont réunis en deux volumes aujourd'hui numérotés 16 et 169 à la bibliothèque d'Orléans. Ces deux volumes, dont M. Omont a fait une étude particulière, renferment les débris de plus de vingt volumes différents, écrits en lettres onciales ou demi-onciales. D'autres débris antiques, non moins respectables, enlevés également à des manuscrits de Fleuri, sont entrés dans la com-



position des volumes 15 et 16 du fonds de Libri chez le comte d'Ashburnham.

---

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

Les notions que nous avons sur l'histoire des écritures onciales et demi-onciales sont encore assez confuses, et nous ignorons absolument l'origine de beaucoup des plus célèbres manuscrits en lettres majuscules. Il est donc fort utile de comparer les manuscrits de cette catégorie, en tenant compte de la façon dont ils étaient groupés à l'époque carlovingienne, quand se sont organisées les grandes bibliothèques monastiques dont nous suivons les destinées jusqu'aux temps modernes.

Parmi ces grandes bibliothèques, celle de Fleuri fut assurément l'une des plus riches en manuscrits antiques. Les fragments que j'indiquais tout à l'heure en seraient à eux seuls une preuve éclatante. Mais nous n'en sommes pas réduits à invoquer le témoignage de débris plus ou moins informes. Nous pouvons encore admirer des manuscrits en caractères onciaux qui ont jadis fait la gloire du monastère de Fleuri et qui nous sont parvenus à peu près intacts. Tel est le recueil d'homélies dont la notice a été donnée plus haut sous le n° XI (ms. 131 d'Orléans). Tel est encore, pour nous en tenir à des exemples irrécusables, un manuscrit d'Isidore de Séville, qui forme à la Bibliothèque nationale la deuxième partie du n° 6400 G du fonds latin et qui a appartenu à Claude Dupuy. Sur les 34 feuillets dont il se compose (fol. 112-145), nous avons le texte complet, ou peu s'en faut<sup>1</sup>, du *Liber de natura rerum*, copié sur deux colonnes, en lettres onciales, du VII<sup>e</sup> ou du VIII<sup>e</sup> siècle. L'origine du volume n'est pas douteuse. Au fol. 130, dans les figures de la lune qui ont été tracées entre les deux colonnes, on lit, en caractères du VIII<sup>e</sup> ou du IX<sup>e</sup> siècle, l'inscription : *Hic est liber sancti Benedicti de Floriaco*. Ce qui augmente encore l'intérêt de ces feuillets, c'est qu'ils sont palimpsestes : ils ont primitivement fait partie d'un plus vieux manuscrit qui contenait une ancienne version de la bible, écrite sur deux colonnes, en lettres onciales. Le déchif-

<sup>1</sup> Le fol. 145 v° se termine par les mots *Terre motam autem illuc*, vers le milieu du chapitre XLVI. Il manque donc la fin

de ce chapitre et les chapitres XLVII et XLVIII. — M. Omont prépare une étude sur ce curieux manuscrit.

---

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

frement n'en présenterait pas de grandes difficultés. Jean Boivin y avait reconnu, au xvii<sup>e</sup> siècle, différents morceaux des Nombres, des Actes des Apôtres et de l'Apocalypse. C'était ce manuscrit que M. le comte de Bastard avait choisi pour donner un modèle d'un ancien palimpseste; mais la planche qu'il se proposait de lui consacrer<sup>1</sup> n'a malheureusement pas été terminée.

Je ne doute pas que, parmi les manuscrits de Paris, de Rome et de Berne, on ne découvre d'autres morceaux en lettres onciales qui soient venus du monastère de Fleuri-sur-Loire.

<sup>1</sup> Cette planche porte le n<sup>o</sup> 12-bis dans la notice que j'ai publiée sur l'œuvre paléographique de M. le comte de Bastard. *Bi-*

*bliothèque de l'École des chartes*, année 1882, t. XLIII, p. 502. Voyez aussi le même recueil, année 1883, t. XLIV, p. 218.

## APPENDICE.

## I

HAEC<sup>1</sup> SUNT CAPITULA EX DIVINARUM SCRIPTURARUM SCRIPTA, QUAE ELECTI SACERDOTES CUSTODIENDA ATQUE ADIMPLENDA CENSUERUNT.

I. Ut unusquisque sacerdos ecclesiam suam cum omni diligentia aedificet, et reliquias sanctorum cum summo studio vigiliarum noctis et divinis officiis conservet.

II. Ut omnes sacerdotes horis competentibus diei et noctis suarum sonat (*sic*) ecclesiarum signa, et sacra tunc Deo caelebrent offitia, et populos erudiant quomodo aut quibus Deus adorandus est horis.

III. Ut omnibus festis et diebus dominicis unusquisque sacerdos evangelium Christi predicat populo.

IIII. Ut unusquisque sacerdos cunctos sibi pertinentes erudiat ut sciant qualiter decimas totius facultatis ecclesiis divinis debitae offerant.

V. Ut ipsi sacerdotes populi suscipiant decimas, et nomina eorum quicumque dederint scripta habeant, et secundum auctoritatem canonicam coram testibus dividant, et ad ornamentum ecclesiae primam eligant partem, secundam autem ad usum pauperem (*sic*) atque peregrinorum per eorum manus misericorditer cum omni humilitate dispensant, tertiam vero partem sibimetipsi sacerdotes reservant.

VI. Ut unusquisque sacerdos orationem dominicam et symbolum populo sibi commisso curiose insinuet, ac totius religionis studium et christianitatis cultum eorum mentibus ostendant.

VII. Ut cuncti sacerdotes precibus assiduis pro vita et imperio domni imperatoris et filiorum ac filiarum salute orient.

VIII. Ut unusquisque sacerdos cotidianas (*sic*) adsistat orationibus pro pontificae cujus gubernatur regimine.

<sup>1</sup> D'après le ms. 94 d'Orléans, fol. 85.

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

VIII. Ut nullus sacerdos in domibus vel aliis locis nisi in ecclesiis dedicatis caelebrare missas audeat.

X. Ut a cunctis sacerdotibus jus et tempus baptismatis temporibus congruis secundum canonicam institutionem cautissimae observetur.

XI. Ut omnes sacerdotes quibuscunque horis omnibus indigentibus baptismum infirmitatis causa diligentissimae tribuant.

XII. Ut nullus presbiter sacrum officium sine baptisate (*sic*) sacramentum<sup>1</sup> aut aliquid donorum spiritalium pro aliquo pretio vendere presumat, ne vendentibus (*sic*) et ementes in templo columbas imitentur, et pro his quae adepti sunt gratia divina non pretia concupiscant terrena, sed solam regni caelestis gloria promereantur accipere.

XIII. Ut nullus presbiter a sede propria sanctae ecclesiae sub cujus titulo ordinatus fuit ammonitionis causa ad alienam pergat ecclesiam, sed in eadem devotus usque ad vitae permaneat exitum.

XIII. Ut nullus ex sacerdotum numero ebrietatis inicium (*sic*) nutriet nec alios cogeat (*sic*) per suam jussionem inebriari.

XV. Ut nullus sacerdos extraneorum mulierem (*sic*) habeat familiaritatem, nec in sua domo in qua ipse habitat nullam mulierem unquam permittat habitare.

XVI. Nulli sacerdotum liceat fidejussorum esse, neque derelicta propria lege ad secularia judicia accedere presumat.

XVII. Nemo ex sacerdotum numero arma pugnantium unquam portat, nec litem contra proximum ullam excitat.

XVIII. Ut nullus presbiter edendi aut bibendi causam (*sic*) ingrediatur in tabernis.

XVIII. Ut nullus sacerdos quicquam cum juramento juret, sed simpliciter cum puritate et veritate omnia dicat.

XX. Ut cuncti sacerdotes omnibus illis confitentibus eorum crimina dignam paenitentiam cum summa vigilantia ipsis judicant (*sic*), et omnibus infirmis ante exitum vitae viaticum et communionem corporis Christi misericorditer tribuantur.

XXI. Ut secundum diffinitionem sanctorum patrum, si quis infirmatur, a sacerdotibus oleo sanctificato cum orationibus diligenter unguatur.

<sup>1</sup> Il faut sans doute lire : « Sive baptismale sacramentum ».

## II

EX MARTYROLOGIO SENONENSI<sup>1</sup>.MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

Incipiunt tituli de nataliciis sanctorum.

viii kal. Januarii. In Bethleem, nativitas Salvatoris nostri Jesu Christi secundum carnem. Romæ, Jovini pastoris, in cimiterio Aproniani, via Latina. Romæ, passio Eugenie virginis, Anastasie, et dedicatio basilice beatorum apostolorum<sup>2</sup>.

vii kal. Januarii. In oppido Hierosolimitano, in villa Capharga mala, passio sancti Stephani primi martiris et diaconi et apostoli, qui lapidatus est a Judæis.

vi kal. Januarii. Adsumptio sancti Johannis evangeliste apud Ephesum, et ordinatio episcopatus sancti Jacobi fratris Domini, qui ab apostolis primus ex Judæis Hierosolimis est episcopus ordinatus, et medio pascha martirio coronatur.

v kal. Januarii. Bethleem, natalis sanctorum infantium lactantium, qui sub Herode pro Christo passi sunt. Et in Edessa, translatio corporis sancti Thomæ apostoli.

.....  
Nonis Junii. In Aegypto, Marciani, Nigrandi et Apolloni, quorum gesta habentur. In Africa, Evasi<sup>3</sup> et Privati. Rome, mille xii (*sic*), Floccule, Felicitatis, Rappe, Gregorii, Gagi, Ruitiani, Rogate, Saturnini, Helari, Victuri, Mustuli<sup>4</sup>, Ingenui, Secundi, Mauri, Urbici, Secundiani, Castuli, Candide, Primi, Feliciane, Furtunate, Marcialis, Juliane, Nicander. . . In Istria, Zoeli, Sabri, Tymini, Saturnini, Servicii, Felicis, Silvani, Furtunati.

viii idus Junii. Nuviduno, Amanti, Luci, Alexandriae (*sic*), Donati, Peregri. In Africa, Itali, Zotici, Claudi episcopi. Gratianopole, depositio Ceraci episcopi.

<sup>1</sup> Je donne ici les premiers et les derniers articles du martyrologe qui forme la première partie du ms. 274 d'Orléans. J'y joins les notes historiques que plusieurs mains ont ajoutées au martyrologe. Pour en établir le texte, je n'ai eu à ma disposition que la copie moderne conservée à Orléans (voyez plus haut, notice

XXVII); je n'ai pu me servir de l'exemplaire original, qui forme le n° 47 du fonds Libri, chez lord Ashburnham.

<sup>2</sup> La copie porte en interligne et comme correction les mots « beati apostoli ».

<sup>3</sup> « Tuasi », dans la copie.

<sup>4</sup> « Enustuli », dans la copie.

vii idus Junii. In Cigantia, Pauli, Furtunati, Macri, Primosi, Iccaci, Moncl'. In Africa, . . . , Evasi, Private, Januariæ, Donate, . . . , Quirili. In Cesarea Capdo[ciæ], Luciani martiris<sup>1</sup>. Et in Nicomedia, Eustuli episcopi. vi idus Junii. In Ægypto, natalis Marciani.

[Notæ Senonenses<sup>2</sup>.]

vii kal. Januarii.) Obitus Ardradi presbiteri : 932 anno Domini dedit nobis vineam unam in Basciaco.

iiii kal. Januarii.) Obitus Trudaldi subdiaconi.

Kal. Januarii.) Obitus Odonis regis nostri.

Pridie non. Januarii.) Senonis, dedicatio ecclesie sancti Salvatoris que est in Campo Longo sita.

Nonis Januarii.) Senonis, depositio sanctorum episcoporum Honoberti et Honnulfii ejusdem civitatis. Fuerunt autem pater et filius, Honobertus pater, et Honulfus filius, et filius primum episcopus fuit. Requiescunt in ecclesia sancti Desiderii Senonensis.

v idus Januarii.) Anno incarnati Verbi dcccclxi, vii idus Januarii, obiit Bernardus, prepositus noster, qui dedit ecclesie sancti Salvatoris que sita est in Campo Longo alodum in suburbio civitatis Senonensis, in loco qui dicitur Fossa Pescasii Arpii, et in alio loco non longe abhinc campum qui vocatur Campus Rotundus, et ad stipendia, qui et jacet in Planciaco villa totum et ad integrum.

xvii kal. Februarii.) Anno incarnati Domini nostri Jesu Christi dccccl, xvii kal. Februarii, obiit Aiardus decanus et presbiter.

xvi kal. Februarii.) Anno incarnati Domini dcccclxi, xvi kal. Februarii, Ainfredus sancti Prejecti presbiter ora prima obit.

xv kal. Februarii.) Anno incarnati Domini dcccclxviii, indictione I, cometes apparuit circa iii kal. Februarii, dies circiter xxii, primo sub temone minoris arcturi, deinde progressa est pene usque ad triangulum. Extitit eo anno fames et mortalitas inaudita per totum fere imperium Francorum, sed maxime per Aquitaniam et Burgundiam, ita ut præ multitudine morientium non essent qui sepelirent. Nam Senonis civitate inventi sunt quotidie lvi homines mortui; inventi sunt etiam ea tempestate in eodem pago

<sup>1</sup> « Luciani Martini », dans la copie. — <sup>2</sup> Cf. Ann. S. Columbe, dans Pertz, SS., I, 102.

masculi et femine pro nefas homines alios occidisse et comedisse. Nam in Ponte Seriaco quidam honestam feminam ospicio susceptam occidit, membratimque dividens sale condivit et sibi suisque filiis comedendam coxit. In ipsa urbe, quædam femina de quodam adolescentulo similiter fecit. In pluribus etiam locis, hoc ipsum ob famis penuriam contigisse, fama vulgante, compertum est. Igitur mense maio Senonis civitate modium frumenti venditum est solidos VIII, modium sigali solidos VII et semis, modium o[rdei] solidos VI et semis<sup>1</sup>, modium avene solidos V, modium salis solidos XII. Sed divina providente clementia, novi fructus temperius solito succurerunt : nam nono kal. Junii, primo videlicet die Rogationum<sup>1</sup>, panis novus oblatus est Sennis ad benedicendum, ex quo plurimi gratias Deo referentes eulogias sumpserunt<sup>2</sup>.

XII kal. Februarii.) Anno incarnati Domini DCCCCLI, XII kal. Februarii, obiit Atgerus presbiter atque decanus.

Kal. Martii.) Anno Domini DCCCXXI obiit Gunduinus laicus.

XIII kal. Aprilis.) In pago Rotomagensi sancti Vulfrani, Senonice civitatis episcopi. Obitus Conradi comitis ipsius civitatis.

Id. Aprilis.) Obiit Argaldus presbiter sancti Maximini anno incarnati Domini DCCCCLI.

v nonis Maii.) Obitus Vanilonis seu Venilonis, archiepiscopi Senonensis.

v id. Maii.) Ugo beate memorie abbas.

III kal. Junii.) Obiit Egil, archiepiscopus Senonensis.

Kal. Junii.) Anno Domini DCCVIII, Pipinus rex in Alamannia contra . . . urium<sup>3</sup> ducem perrexit.

D. . . III. Pipinus obiit.

DCCXII vel DCCXV. Dagobertus rex obiit.

DCCXVI. Primum pugnavit Carolus dux contra Ratbodum ad Coloniam.

III non. Junii.) Anno incarnationis dominice DCCCVI, II nonas Junii, luna XII [signum] crucis mirabili modo in luna apparuit feria prima, aurora incipiente, quasi hoc modo †.

<sup>1</sup> Il s'agit du premier jour des Rogations de l'année 868, qui tomba le lundi 24 mai, le 9 des calendes de juin.

<sup>2</sup> Pour établir le texte de cet article, défec- tueux dans la copie laissée à Orléans, je me

suis servi des Annales de Sainte-Colombe et du fragment publié dans le Recueil des historiens (VII, 275) d'après le ms. de Fleuri.

<sup>3</sup> Sans doute « Villarium ». — Le texte des Annales de Sainte-Colombe porte « Wilharium ».

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

Eodem anno, II septembris, luna XII, die dominica, hora IIII, corona mirabiliter in circuitu solis apparuit.

Anno incarnationis dominicæ DCCCVIII, XVII kal. Augusti, feria II, incipiente hora, ora diei v<sup>a</sup>, eclipsis solis apparuit, luna XXVIII.

Anno incarnationis dominicæ DCCCXIII, Karolus imperator obiit. Ludovicus imperium recepit.

nonis Jun.) Anno Domini DCCCIII, Alcuinus abbas obiit.

### III

CATALOGUS<sup>1</sup> LIBRORUM QUI IN BIBLIOTHECA COENOBII BENEDICTINI FLORIANENSIS AD LIGERIM REPERTI SUNT POSTRIDIE NONAS NOVEMBRIS, ANNO DOMINI 1552.

1. Boetii commentaria in topica Ciceronis ac ejusdem de topicis differentiis, quos libros præcedunt 2 paginae, quorum (*sic*) prioris initium est : « condidisti. »

2. Leviticus, Numeri, Deuteronomus, commentariis illustrata, quorum initium est : « Confirmo si quis quærat cur libri legis divisi sint. »

3. Ovidius de remedio amoris, cui adjuncta sunt 5 voces Porphyrii, categoriæ et *περὶ ἐπιπέλας* Aristotelis latine.

4. Prisciani grammatici, cujus libri initium est : « Prologus artis grammaticæ. »

5. Liber computi, cujus initium est : « De concordia mensium. »

6. Expositio beati Smaragdi abbatis in regulam beati Benedicti.

7. Epitoma chronicon Eusebii, interprete Hieronymo.

8. Liber Augustini, cujus initium est : « Incipit expositio sancti Augustini; » cætera vetustate oblitterata sunt.

9. Regulæ ecclesiasticæ sanctorum apostolorum, in quo libro hæc legentibus primum occurrunt : « Incipit præfatio canonum apostolorum. »

10. Ambrosii libri ad Gratianum imperatorem de fide sanctæ trinitatis, cui adjunctus est liber Claudiani de statu animæ; itemque Chalcidii commentaria in Timæum Platonis.

11. Beda de literis, cum arte Servii grammatici, et Boetii de Trinitate.

12. Hieronymi ad papam Damasum epistolæ et alios, quarum prima est de osianno (*sic*) in excelso.

<sup>1</sup> Ms. latin 137 des nouvelles acquisitions, fol. 9-26.



13. Libri quinque anonymi cujusdam, quorum primus continet Decreta papæ Gelasii de libris recipiendis et reprobandis; prima pagina hoc initium habet : « Præfatio sequentis operis. Liber iste voluminibus quinque distinctus est. »

14. Sedulii carmina.

15. Annotationes in libros Regum, quarum initium est : « Fuit vir unus. »

16. Sermo de sancto Benedicto abbate.

17. Plinii Secundi medicamentorum quorundam libellus, quem præcedunt multæ paginæ vetustate oblitteratæ.

18. Porphyrii introductio. Aristotelis categoriæ et *περὶ ἐρμηνείας*. Ciceronis topica, cum commentariis Boetii aliisque ejusdem de logica operibus.

19. Liber acephalus, in cujus prima pagina 16<sup>ta</sup> versus rubris elementis ita scriptus est : « Quid significet rubrum et subrubrum alimentum? »

20. Hieronymus in Mattheum, cujus prima pagina hoc initium habet : « Incipit præfatio sancti Hieronymi in Mattheum. »

21. Q. Serenus de medica arte.

22. Liber annaticus sive computi, quicum juncti sunt Boetius de consolatione et Sallustius, quos libros præcedunt octo paginæ majusculis literis exaratae.

23. Liber cujus inscriptio est : « Odonis abbatis monasterii expositio Apocalypsis evangelistæ Johannis, » cujus initium est : « Incipiunt capitula libri primi expositionis. »

24. Sallustii bellum Catilinarium.

25. Liber mutilus, quo continentur historiæ atque homeliæ in honorem quorundam sanctorum. In cujus libri prima pag. 16<sup>ta</sup> versus hoc initio legitur : « Sed benedictus. »

26. Liber expositionum in duodecim prophetas qui vocantur minores.

27. Isagoge Porphyrii, cum aliis ejusmodi libris.

28. Augustinus adversus v hæreses.

29. Sermo de adventu Domini.

30. Liber anonymus, cujus primum capitulum est de Septuagesima, alterum de Sexagesima, cætera autem de aliis ejusmodi rebus.

31. Libellus dissolutus sine principio, in cujus prima pagina legitur : « Parabola Salomonis. »

32. Glossæ de veteri et novo Testamento.

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

33. Liber acephalus, cujus primæ paginæ secundus versus ita habet : « Quidam aiunt. »

34. Liber acephalus, in cujus prima pagina hoc initio legitur : « Omnes nempe qui suorum nexibus solvi desiderant. »

35. Libellus mutilus, cujus prima pagina hoc initium habet : « Dominus ac redemptor noster ad commendationem. »

36. Boetii liber de consolatione, acephalus.

37. Liber proemiorum novi et veteris Testamenti.

38. Gregorius in Job et alia ejusdem opera.

39. Liber de partibus orationis.

40. Liber pastoralis sancti Gregorii.

41. Augustini orationes de concupiscentia carnis adversus (*sic*).

42. Dialogus sancti Hieronymi rectæ fidei cum Pelagio monacho; quem præcedunt paginæ aliquot, in quarum prima hoc initio scriptum legitur : « Faciem tuam et audire vocem tuam. »

43. Boetii liber quomodo Trinitas sit unus Deus ac non tres Dii, cum aliis quibusdam.

44. Aristotelis categoriæ, ab Augustino translatae.

45. Boetii de consolatione libri 5, quibus adjunctus est Seneca de beneficiis et clementia.

46. Hippocratis de natura humana fragmentum, cum aliis quibusdam ejusdem opusculis.

47. Bedæ explanatio in Genesim.

48. Expositio anonymi in evangelium Joannis.

49. Expositio anonymi in evangelium Matthei et Marci.

50. Liber de catechizandis rudibus.

51. Augustini speculum.

52. Julii Firmici matheseos libri 4.

53. Libellus quo continetur fragmentum categoriarum et Aurelii Augustini de dialectica.

54. Isidori in librum officiorum de tonsura.

55. Libri de tabernaculo testimonii, et expositio Bedæ in Habacuc prophetam.

56. Tractatus Origenis in Canticum canticorum, a Ruffino translatus in latinum.

57. Codex in quo sunt septem collationes, quarum prima est de tribus generibus monachorum.
58. Martiani commentum, Augustini dialectica, Categoriæ Aristotelis ab Augustino translata.
59. Quæstiones sancti Hieronymi ad Yelibiam (*sic*) et alios; ejusdem epistolæ contra Helvidium et ad alios.
60. Liber Ecclesiastes.
61. Liber Dionysii Exigui, quicum consutus est computus vel loquela digitorum Bedæ ejusdemque liber de naturis rerum. Præcedunt autem paginæ aliquot, quarum prima hoc initio legitur : « Qui manserunt de Benjamin fugerunt. »
62. Homeliæ Origenis in vetus Testamentum, quas de græco in latinum transtulerunt tam beatus Hieronymus quam Eustathius interpres.
63. Definitio fidei catholicæ synodi Chalcedonensis.
64. Virgilio opera, Servii commentariis illustrata.
65. Liber retractationis Bedæ presbiteri.
66. Postyllæ fratris Hugonis super Lucam.
67. Boetius de consolatione.
68. Decretalis extravagans edita a domino papa Johanne contra opiniones magistri Johannis de Pelliaco (*sic*), cum aliis aliorum pontificum decretalibus.
69. Postillæ Hugonis super Josue et cæteros usque ad finem libri Ester.
70. Sallustii Catilina et Jugurtha.
71. Ovidii fastorum libri.
72. Sancti Hilarii libri.
73. Quæstiones in Evangelia.
74. Liber quo continentur epistolæ pontificum eorumque decreta, in cujus libri initio legitur præfatio Isidori.
75. Libri sancti Isidori, quorum capita initio scripta sunt.
76. Liber juris canonici totus mutilus, in cujus prima pagina, secunda columna, hoc legitur : « Apostolicæ sedis oraculum. »
77. Liber grammaticæ latinæ, in cujus prima pagina legitur : « Poeta valde anomala et inæqualia. »
78. Expositio Bedæ de tabernaculo et vasis ejus et vestibus sacerdotum.

79. Passio sancti Christophori; gesta Domini; Nativitas sanctæ Mariæ, et reliqua id genus.
80. Computum græcorum sive latinorum.
81. Editio prima Donati pro pueris.
82. Liber interpretationum quorundam nominum.
83. Vetus et novum Testamentum, in cujus principio est sancti Hieronymi ad Paulinum.
84. Macrobiani commentaria in Somnium Scipionis, cum decretalibus.
85. Lucani Bellum civile.
86. Psalmorum expositio, in cujus libri principio legitur : « Cum istud opus tam dignissimum. »
87. Passio sancti Therdogandi (Chrodogandi) episcopi.
88. Regulæ pastorales Gregorii.
89. Boetii liber de consolatione. De arithmetica ejusdem.
90. Expositio in Tobiam, Judith usque ad Machabeos. Liber Regum, quem præcedit præfatio sancti Hieronymi.
91. Decreta antiqua. Hieronymus super Hieremiam. Glossæ super dialecticam.
92. Breviarium collectum de canonibus diversorum consiliorum.
93. Epistolæ sancti Eucherii.
94. Liber Regum cum præfatione Hieronymi.
95. Compilatio decretalium Gregorii.
96. Priscianus. Glossulæ ejusdem et glossulæ super Apocalypsin.
97. Augustinus de civitate Dei et excidio urbis contra paganos.
98. Paralipomena atque Esdras commentariis illustrata.
99. Sancti Gregorii vita et beatæ Mariæ.
100. Liber anonymus, cujus initium est : « Notandum est cum Cantica canticorum supponantur divinæ philosophiæ. »
101. Terentii comædiæ, Andria et Eunuchus.
102. Libellus anonymus hoc initio : « Signorum alia sunt masculini generis, ut Aries, Gemini, Leo, Libra, Sagittarius, Agnarius, alia feminini. »
103. Expositio multorum doctorum in epistolas Pauli ad Romanos, Ephesios, usque ad Hebræos.
104. Expositio in Genesim, Exodum et alia, usque ad Acta Apostolorum, cuique initium est : « Reverendo domino patri. »

105. Artis dialecticæ Boetii, quam scripsit ad Fabium super isagogas Victorini ad Mecuntium sibi charissimum scribentis.

106. Ejusdem commentum super isagogas Porphyrii et super categorias Aristotelis.

107. Galeni commentaria in aphorismos Hippocratis.

108. Exameron Ambrosii.

109. Expositio Bedæ in prophetam Esdram.

110. Liber dissolutus, in cujus 10<sup>ma</sup> pagina rubris elementis hæc scripta sunt : « Incipit assumptio Johannis apostoli evangelii sui. »

111. Expositio in libros Regum, cujus initium est : « Viginti duas esse literas apud Hebræos. »

112. Donati, Asperi et aliorum libri grammatici; in quorum prima pagina hæc majusculis literis atque rubro colore tinctis descripta sunt : « Authorum curavi adfigere nomina horum. »

113. Boetii editio secunda in isagogen Porphyrii, ejusdemque de differentiis topicis, et alia permulta logicam spectantia.

114. Juvenalis satyræ. Hos libros præcedunt duæ paginæ, in quarum prima hæc scripta sunt : « Ex finitis vel infinitis terminis factæ universales vel particulares. »

115. Carmen paschale Sedulii authoris; additi sunt versus de pictis imaginibus.

116. Decretum juris canonici, cujus initium est : « Humana gens duobus regitur naturali jure et moribus. »

117. Definitiones fratris Mauricii, quorum principium est : « Circa abjectionem nota qualiter catholicum abbreviatum. »

118. Augustini liber ad Consentium contra mendacium.

119. Liber retractationum, quarum prima pagina ita habet : « Incipiunt capitula libri primi retractationum. »

120. Juvenalis satyræ, cum aliis. In ejus voluminis prima pagina ita scriptum legitur : « In hoc novissimo libro hoc est septimo. »

121. Sedulii carmen paschale.

122. Consignificationes dictionum.

123. Glossæ super Cantica canticorum.

124. Epitome chronicorum quibus generationes ab Adam usque ad Abraham, et a passione Domini omnes consules et quæ consequuta sunt post

finem Valentii usque ad quintum consulatum Valentiniani imperatoris continentur, in prima pagina hæc scripta sunt : « In hoc corpore insunt chronica innota. »

125. Explanatio in majorem artem Donati grammatici, quam multæ paginæ præcedunt, quarum prima hoc initio legitur : « Partes dicuntur a partiendo. »

126. Liber prognosticorum Hippocratis, scholiis quibusdam illustratus.

127. Martialis. Juvencus presbyter de quatuor evangelistis.

128. De potestate et primatu sedis apostolicæ patriarcharum cæterorumque primatu, cujus libri initium majusculis literis scriptum est.

129. Brochardus solo nomine Wormacensis episcopus.

Johannis subdiaconi vita sancti Nicolai, quam præcedit prologus.

130. Isidori de medicina, de nomine, de inventoribus ejus, de tribus hæresibus medicorum et quatuor humoribus corporum, et de paucis aliis ad rem medicam spectantibus.

131. Epistolæ Aratoris subdiaconi Romanæ ecclesiæ Probo scribenda (*sic*).

132. Aliqua expositio in Cantica canticorum.

133. Timæus Platonis, scholiis quibusdam sparsim in margine adscriptis illustratus.

134. Scholia in evangelium Joannis.

135. Aurelii Prudentii Clementis poema. Ejusdem psychomachia et contra Symmacum libri singuli.

136. Prudentii poema, in cujus prima pagina scriptum est : « De palliis. »

137. Claudii presbyteri explicatio in epistolam ad Galatas, in cujus libri prima pagina hoc scriptum est : « Quæ autem de istius vobis commo-  
ditate descripserit. »

138. Titi Livii historia urbe condita decas prima.

139. Claudii episcopi in epistolam ad Romanos et alias ejusdem apostoli epistolas expositio, cujus initium est : « Incipit præfatio Claudii episcopi. »

140. Sedulii carmina ad Macedonium presbyterum.

141. Libellus de vita et moribus imperatorum breviatus ex Sexti Aurelii Victorini a Cæsare Augusto usque ad Theodosium.

142. Libri Isidori Junioris Hispalensis episcopi.

143. Liber Ambrosii de Trinitate.
144. Stadius. Boetius.
145. Bedæ expositio in evangelium Marci.
146. Virgilio opera.
147. Augustini expositio in epistolam.
148. Libri dialogorum domini Gregorii papæ.
149. Augustini tractatus in primum et aliquot psalmos alios.
150. Liber antiquitatis Josephi historiographi.
151. Homeliæ beati Fulgentii Carthaginensis in natali sancti Stephani.
152. Secunda pars Ambrosii in Apocalypsin.
153. Expositio Bedæ in Lucam.
154. Homeliæ Origenis presbyteri in evangelium Matthei, ab eo loco ubi ait : « Venit Jesus in partes Cesareas, » usque ad finem hujus evangelii.
155. Ambrosii de officiis ministrorum. Præcedunt autem in eo volumine nonnulla quorum auctor est anonymus.
156. Isicii Salonitani episcopi expositio in Leviticum.
157. Ecclesiasticus cum explicatione cujusdam anonymi.
158. Epistolæ sancti Jacobi et aliorum.
159. Egesippi historiographi libri quinque.
160. De cura pro mortuis gerenda.
161. Sedulius poeta.
162. Martianus Capella, quem librum præcedit arithmeticæ quoddam fragmentum.
163. Senecæ epistolæ ad Paulum apostolum.
164. Augustinus contra Julianum episcopum hæreticum.
165. Parabola Salomonis.
166. Augustinus de civitate Dei.
167. Liber acephalus, in cujus prima pagina Socrates et Sozomenus introducuntur.
168. Liber cujus inscriptio est : « In nomine Domini summi opificis, incipit liber primus de vita contemplativa. »
169. Expositio in psalmos, cujus prima pagina lacerata est.
170. Ambrosius de poenitentia.
171. Isidorus de origine officiorum, quorum ministerio in ecclesiis erudimur.

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

172. Sermones Augustini, quorum initium est : « Castissimum Mariæ Virginis uterum. »
173. Vita sancti Cuthberti.
174. Expositio psalmorum Augustini.
175. Marci Tullii Cato major.
176. Statii Thebais.
177. Augustini homeliæ in Joannem evangelistam.
178. Homelia pro capitalibus criminibus, ut sine aliqua dissimulatione ad medicamentum poenitentiae recurratur.
179. Breviarium ad inquirendum sententias.
180. Moralia beati Gregorii.
181. Decretalium libri dissoluti.
182. Epistolæ diversæ Augustini episcopi.
183. Liber anonymus, cujus initium est : « Ut titulum nobis aperiat continens explicationem psalmorum. »
184. Bedæ tractatus in proverbialia Salomonis.
185. Apuleius de dæmonio Socratis, quicum junctus est de Platone et ejus dogmate.
186. Boetius de musica harmonica institutione; hanc autem institutionem præcedit una pagina de dimensione.
187. Concordia regularum patrum, videlicet beati Benedicti et aliorum.
188. Liber pastoralis curæ, editus a Gregorio papa urbis Romæ.
189. Tractatus Augustini de psalmo CI<sup>mo</sup> et aliis.
190. Codex de diversis orthodoxorum traditionibus.
191. Symbolum quod dictavit sanctæ memoriæ Gregorius papa.
192. Philippus presbyter commentator in librum primum Job.
193. Paterius in Genesim, cujus initium est : « Incipit prologus sancti Eleutherii. »
194. Expositio fidei a sancto Gregorio episcopo Neocesariensi.
195. Libri Clementis numero decem missi ad Gaudentium papam.
196. Volumen ingens dissolutum, in cujus prima pagina septimus versus hoc habet initium : « Expectavi et non sunt loquuti. » Post aliquot autem paginas sequitur liber 24 totius operis.
197. Liber Prisciani de nomine et verbo.



198. Liber de categoricarum propositionum pugna et terminis, deque syllogismorum ordine cum resolutione.
199. Vita sancti Sansonis confessoris.
200. In L. Catilinam Ciceronis orationes.
201. Homiliæ beati Gregorii in Ezechielem prophetam.
202. Expositio anonymi cujusdam in Genesim, Exodum, Leviticum, Numerum et Deuteronomium.
203. Dionisii Areopagitæ libri 4, quos præcedunt tres paginæ quarum prioris initium est : « Inter cætera studia. »
204. Hieronymus in Daniele et alios prophetas; libri initium est : « Contra prophetam Daniele. »
205. Pauli epistolæ, quicum junctus est Eutropius.
206. Innocentii Decretales.
207. Gregorii confessoris vita.
208. Cassianus de decem collationibus sanctorum patrum.
209. Exhortativa confessio Francisci beati ante deflagrationem psalterii.
210. Vita beati Medardi confessoris.
211. Liber de ortu et obitu patriarcharum et apostolorum et cæterorum sanctorum.
212. Liber continens explicationem Augustini et aliorum doctorum in Jonam, libros Judicum et Ruth.
213. Exceptiones ecclesiasticarum regularum, partim ex epistolis Romanorum pontificum, partim ex gestis catholicorum.
214. Liber acephalus, in cujus prima pagina est de rescriptis.
215. Cicero de oratore ad Brutum, quicum juncta Marii Fabii Victorini rhetorica.
216. Liber etymologiarum Isidori.
217. Liber sine capite, cujus primæ paginæ hoc initium est : « Paulus Jesu Christi sacerdos vocatus apostolus. »
218. Historia ecclesiastica Eusebii.
219. Glossulæ super epistolas Pauli, super Apocalypsin et super totum Priscianum.
220. *Beatus Gregorius ad Secundum episcopum Tauromenitanum.*
221. Sermo Augustini de verbis evangelii secundum Matthæum.
222. Liber lunaris. Isaias et Hieronymus super Ezechielem.

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

223. Anonymi cujusdam de Herbis carmen, cujus initium est : « Herbarum quasdam dicturus carmine vires. »
224. Juvenalis satyræ.
225. Liber pœnitentialis Halligarii.
226. Carmina Aurelii Prudentii.
227. Explanationum Hieronymi libri 6 in Hieremiam.
228. Postilla super Job et Ezechielem.
229. Expositio Bedæ in Acta Apostolorum.
230. Commentum super libros dialecticos. Liber beati Odonis abbatis.
231. Bruni expositio super psalterium.
232. Passio sanctarum virginum de Colonia, Ursula cum sociis suis.
233. Sermo sancti Augustini de hoc quod Dominus ait : « Dimittite et dimittetur vobis. »
234. Liber in cujus secunda pagina legitur : « Excerpta capitula questiones habentia. »
235. Expositio in psalmos, cujus libri initium est : « Vidit Joannes. »
236. Alexander de Villa Dei.
237. Liber sine capite, cujus initium : « In natali Domini. »
238. Liber Regum, cujus prima pagina hoc initium habet : « Primum librum Regum. »
239. Hieremias, cui adjunctus est sermo sancti Joannis de assumptione beatæ Mariæ, et Boetius de consolatione.
240. Alexander super prædicamenta Aristotelis.
241. Biblia metricè composita; hujus libri initium est : « Primo facta die. »
242. Lucani Bellum civile.
243. Liber anonymus, cujus initium est : « Ego sum Domine Deus tuus. »
244. Liber anonymus, cujus initium est : « A in omnibus gentibus ideo prior est literarum, eo quod ipsa prior nascentibus vocem adferat. » Est autem lexicon latinum, quod non protenditur ultra literam A.-E.
245. Liber anonymus, explicationem psalmorum continens a primo usque : « ad Miserere mei Deus et secundum multitudinem miserationum tuarum. »
246. Liber Isidoro dicatus, in quo de variis rebus disputatur, ut de gram-

matica, de rhetorica, dialectica, mathematica, medicina, legibus et instrumentis judicum et de aliis permultis.

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

247. Liber historiæ ecclesiasticæ quam collegit anonymus quidam ex Theodoro episcopo, Sozomeno et Socrate eamque latinitate donavit; tripartita est historia.

248. Liber beati Augustini episcopi, cujus multa sunt capita, utpote de triplici causa erroris falsa de Deo opinantium, ordo disputandi de Trinitate divina, et alia quæ ad christianismum pertinent.

249. Epistolæ beati Gregorii papæ.

250. Homelia sancti Joannis episcopi de psalmo C.

251. Postillæ fratris Hugonis super Esaiam prophetam.

252. Tractatus Bedæ presbyteri in epistolam sancti Jacobi, Petri, Joannis et Judæ.

253. Expositio in psalmos, cujus principium desideratur, quicum junctus est liber calculi quem Victorinus composuit de singulis mensibus, qui calendis, nonis et idibus etiam de diebus consistunt. Item Macrobius in Somnium Scipionis.

254. Liber Bedæ presbyteri de natura rerum.

255. In uno volumine hæc sunt : Liber visionum excerptus ex Etymologiarum libro Isidori. Vita sancti Pauli Britonis. De divina providentia. Cicero de amicitia.

256. Tractatus sancti Ambrosii episcopi Mediolanensis super epistolam Pauli ad Romanos.

257. Historia persecutionis aphyricanæ primitivi temporis. . . . serni et Honorii regis Vandalorum.

258. Lucani poema. Fragmentum Prisciani. Pars secunda Donati de grammatica.

259. Liber sancti Ambrosii de conflictu vitiorum atque virtutum. Boetii musica.

260. Editio prima Donati grammatici urbis Romæ, secunda editio de partibus orationis. Priscianus de duodecim versibus.

261. Liber ad Laurentium de multis rebus divinis. Glossa ex veteri et novo Testamento, sive descriptio et interpretatio hebraicorum nominum.

262. Epistola sancti Hieronymi de omnibus divinæ historiæ libris.

263. Liber Junondi, ordinis Prædicatorum, de criminibus quæ prin-

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.

cipaliter et directe committuntur in Deum, et de aliis ejusdem generis rebus.

264. Liber astrologicus, astrolabii usus quosdam complectens.
265. Priscianus grammaticus.
266. Libellus in jure canonico.
267. Explicatio sancti Hieronymi in libros Proverbiorum.
268. Liber epistolarum Augustini et Paulini ad eum et aliorum.
269. Explanatio sancti Hieronymi super Esaiam prophetam.
270. Decreta consilia pontificum.
271. Expositio sancti Hieronymi in Joel et alios quinque prophetas.
272. Chronica Anglorum a Beda.
273. Micrologus, id est brevis sermo in musica, quem præcedunt alia, quorum prima pagina hoc principio est: « Pulmo . . . autem signa sunt febris. »
274. Liber ordinarius, cujus primum caput est: « Benedictio. »
275. Epistola sancti Gregorii ad episcopum Taurominitanum. Ejusdem homeliæ in evangelium secundum Lucam.
276. Ciceronis topica, et in eadem atque in categorias et librum *περὶ ἐπιπέπelas* commentaria.
277. Decretales epistolæ.
278. Opusculum Adamantii Origenis in epistolam ad Romanos.
279. Liber mutilus, cujus primæ paginæ hoc initium est: « Liber iste quis æmulum. »
280. Liber dialogorum sancti Gregorii.
281. Statii Thebais.
282. Augustini Enchiridium.
283. Donatus et Priscianus.
284. Martianus Capella de nuptiis philologiæ et Mercurii, commentariis illustratus.
285. Homeliæ Gregorii in extrema parte Ezechielis prophetæ.
286. Macrobiani commentaria in Somnium Scipionis, cui adjuncta est Alexandri regis Macedonum et Didimi, regis Bragmannorum, de philosophia per literas facta collatio.
287. Ambrosii episcopi epistolæ.
288. Homeliæ Gregorii in extrema parte Ezechielis.

289. *Canones sancti Gregorii papæ, cui annexa sunt opuscula sancti Augustini et sancti Isidori de diversis hæresibus.*

290. *Liber regularum sancti Gregorii.*

291. *Passio beatæ Colombæ virginis et martyris, quam præcedunt versus in ejus venerationem.*

292. *Breviarium Papiensis Decretalium epistolarum.*

293. *Liber beati Augustini de opere monachorum.*

294. *Liber beati Ambrosii in patriarchas de Joseph libri duo, et alia quædam ejusdem opera.*

295. *Glossæ antiquorum auctoritate roboratæ et studio eruditorum collectæ.*

296. *Liber sancti Bedani presbyteri de computo vel loquela digitorum, quem præcedit Calendarium romanum.*

297. *Libri confessionum Augustini.*

298. *Homeliæ anonymi cujusdam, quarum initium est : « Verbum caro factum est. »*

299. *Liber grammaticæ, cujus initium est : « Omnia nomina quibus latina utitur eloquentia; » cui adjunctus est liber Boetii de categoricarum propositionum pugna et terminis, deque syllogismorum ordine atque resolutione. Itemque *περί ἐρμηνείας* Apuleii.*

300. *Liber anonymus, cujus initium est : « Quoniam, ut ait Hieronymus, secunda post naufragium tabula est culpam simpliciter confiteri. »*

Explicit.

---

MANUSCRITS  
D'ORLÉANS.



LES RESSORTS-BATTANTS  
DE  
LA CHIROBALISTE D'HÉRON D'ALEXANDRIE,  
D'APRÈS LES EXPÉRIENCES DE 1878  
ET SUIVANT LA THÉORIE QUI EN A ÉTÉ DÉDUITE EN 1882.

PAR VICTOR PROU,  
INGÉNIEUR CIVIL.

APPENDICE  
AU MÉMOIRE SUR LA ΧΕΙΡΟΒΑΛΙΣΤΡΑ  
INSÉRÉ, SOUS LES AUSPICES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,  
DANS LES NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
(TOME XXVI, 2<sup>e</sup> PARTIE).

---

INTRODUCTION.

1. En accordant la publicité de ses *Recueils* à mes précédents Mémoires sur la *Χειροβαλλίστρα*<sup>1</sup> et sur les *Αὐτοματοπουικά*<sup>2</sup> d'Héron d'Alexandrie, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres m'a honoré d'une confiance que j'ai à cœur de soutenir par de nouveaux efforts. Je viens donc déférer à sa haute appréciation la solution définitive que j'ai appliquée, en 1878, aux *Battants* de l'engin grec, organes mystérieux, dont seule la pratique pouvait mettre en lumière le délicat mécanisme. Dans ses moindres détails, la *Chirobaliste* s'y trouve désormais rétablie avec une rigueur mathématique. Pour la *Monture*, la *Batterie*, le *Portique* et les *Sommiers* d'acier flexible appelés *καμβέστρια*, mon précédent Mémoire contient toutes les preuves d'authenticité désirables. Mais les *Leviers balistiques* ou *Battants* de l'arme

<sup>1</sup> Voir les NOTES en renvois numérotés à la fin du Mémoire.

comportaient une structure toute particulière, aujourd'hui réalisée, et dont je démontrerai la justesse, au triple point de vue du texte original, de la loi fondamentale de la flexion des lames élastiques, jadis devinée par Philon de Byzance, et enfin des principes, désormais bien connus, de la Balistique gréco-romaine.

2. Grâce à l'initiative généreuse de M. Albert Piat, l'habile constructeur-mécanicien de Paris, un modèle en vraie grandeur de la Chirobaliste, en tout conforme aux indications de mon précédent Mémoire, figurait en 1878 à l'Exposition universelle. L'élégant ciseau de M. Sauvrezzy, de qui le monde artistique déplore la fin récente, en avait sculpté sur bois les deux *mains symboliques*. Depuis, l'offre spontanée de M. Albert Piat a fait admettre ce modèle, à titre de cadeau, parmi tant d'autres machines de jet gréco-romaines, au Musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye. Ses *Battants* sont formés, non plus de deux *broches arquées* médiocrement flexibles, comme les proposait ma théorie première, mais de deux *Faisceaux symétriques de minces et souples lames* d'acier trempé, jointives de champ, fléchies et étagées à l'instar des ressorts de suspension de nos voitures modernes. La flexion de ces *Battants*, ajoutée à celle des *καμβέσθρα*, contre lesquels leurs talons s'appuient avec force, a permis d'assurer à la corde archère la course totale exigée par l'épure balistique de l'arme. Dans le modèle exécuté, chaque *Battant* se compose de six lames étagées; mais, d'après la théorie de la flexion, huit lames fournissent la solution mathématique, qu'il sera toujours facile de réaliser sur place.

3. Je vais donc expliquer, dans le présent Appendice, cette structure définitive des *Battants* de l'engin d'Héron. En outre, j'avais complété mon étude générale sur la *Χειροβαλλίστρα* par quelques considérations relatives à certains termes techniques du texte original, et par d'utiles rapprochements entre le *Module*, que j'ai découvert dans l'arbalète grecque, la *Συμμετρία* et le *Κανών* des sculpteurs antiques, dont je n'ai connu que récemment les indices conservés par l'histoire.



## CHAPITRE PREMIER.

LES RESSORTS-BATTANTS DE LA ΧΕΙΡΟΒΑΛΙΣΤΡΑ.

---

 LA  
 CHIROBALISTIK  
 D'HÉRON  
 D'ALEXANDRIE.  
 —  
 APPENDICE.

## § I. — LONGUEUR, DIAMÈTRE ET POIDS DE LA FLÈCHE.

## EXPOSÉ.

4. Dans mon premier Mémoire, j'ai rapporté aux Grecs l'honneur d'avoir, les premiers, découvert les véritables principes des lois de la *flexion des corps*. De Philon de Byzance, j'ai cité et traduit le curieux passage<sup>3</sup>, où il montre une si exacte notion du jeu des fibres élastiques dans un solide fléchissant. J'ai ensuite rappelé, d'après le général Morin, la série des recherches modernes sur cette importante question, et constaté que dix-huit siècles avant les théories, aujourd'hui dépassées, de Galilée, de Mariotte et de Leibnitz, le célèbre ingénieur de Byzance avait conçu et réalisé la véritable solution du problème<sup>4</sup>.

5. Avant de reconnaître à Héron d'Alexandrie un droit de priorité analogue, pour l'invention des *Leviers flexibles à lames jointives étagées*, je dois expliquer les menues modifications que leur application au battement de la Chirobaliste a exigées dans la structure de l'engin. Sa précision actuelle ne résulte pas seulement d'une étude plus approfondie de son épure; elle est partout conforme aux principes les mieux établis de la construction des machines de jet gréco-romaines.

Les éléments définitifs du système seront justifiés par les articles suivants.

## LONGUEUR DE LA FLÈCHE.

6. Le tracé antérieur attribuait à la flèche une longueur totale de 14 doigts = 4 modules<sup>5</sup>, dont 12 doigts = 1 empan (*σπθαμή*) pour

la longueur de la tige et  $\frac{2}{3}$  de doigt pour son diamètre moyen. La longueur totale de la flèche doit être réduite à 12 doigts et son diamètre à  $\frac{2}{3}$  de doigt. Quant à son poids total, évalué d'abord, et par conjecture seulement, à 6 drachmes<sup>6</sup>, il doit être réduit à 2 drachmes =  $(8 \frac{2}{3}$  grammes), soit à 9 grammes en nombre rond.

7. En effet, les ingénieurs grecs ne déduisaient pas la *Longueur du Trait du Calibre* ou *Module* de l'arme; ils calculaient au contraire ce *module d'après la longueur du trait*. Celle-ci toujours était *multiple* ou *sous-multiple* de l'*empan* (σπιθαμή) ou de la *coudée* (πῆχυς), ces deux unités de mesure étant les seules appliquées au *Module balistique* dans les textes. Les Βελποικὰ d'Héron d'Alexandrie et de Philon de Byzance en offrent maint exemple, entre autres le suivant, où Héron formule la règle officielle<sup>7</sup> : Ὅσον ἂν μῆκος ἔχη ὁ μέλλων ἑξαποστέλλεσθαι οἰσίός, τούτου τὸ ἕνατον ἔσται ἢ τοῦ τμήματος διάμετρος. Οἶον· ἢ τρίπηχυ τὸ βέλος, ὧν ἕνατον γίνεται δάκτυλοι ὀκτώ· τούτων ἔσται ἢ διάμετρος τοῦ τμήματος. — L'ellipse τρίπηχυ βέλος, ὧν ἕνατον γίνεται δάκτυλοι ὀκτώ montre bien que la *Longueur du Trait*, donnée en *coudées*, se transformait mentalement en *doigts*, pour exprimer le *Module*, dont le doigt était l'*Unité de mesure primitive*, car d'abord les engins furent de *petit calibre*.

8. Évidemment, la flèche de la Χειροβαλλίστρα, présumée de 14 doigts dans l'épure antérieure, a pour longueur celle des deux *unités* ci-dessus (*empan* ou *coudée*), qui diffère le moins de ces 14 doigts, c'est-à-dire l'*empan* = 12 doigts. L'engin était donc du type σπιθαμαῖον<sup>8</sup> ou σπιθαμαῖον (s. e. ὀξυβελές), dont le *module*, dans le système *névrotone* primitif, et selon le précepte d'Héron; était égal au *neuvième* de 12 doigts, soit à  $\frac{4}{3}$  de doigt<sup>9</sup>.

9. Or, dans la Chirobaliste même, un curieux détail de la structure des pivots justifie à point cette hypothèse. Dans l'ancêtre *névrotone* de notre engin, on sait que le *Module* se mesurait au *diamètre du trou*

(τρήματος διάμετρος) des *Barillets cylindriques* (χοιχιῖδες), traversés par les *faisceaux de fibres tordues* (τόνοι)<sup>10</sup>. Or, à la place même de ces *barillets*, la Chirobaliste présente les *légères chapes de bronze* (κύλιδροι χαλκοῖ κοῦφοι) qui relient les *pivots* des battants aux *étriers* des καμβέσθια<sup>11</sup>; et l'auteur leur assigne pour *diamètre interne* (διάμετρον τοῦ εὔρους) les  $\frac{1}{3}$  de doigt (δακτύλου Α καὶ γ') déduits plus haut de un *Neuvième d'empan*. Le souvenir du *Module primordial fut donc respecté dans cette dimension des Chapes* qui, *a priori*, peut sembler arbitraire, mais qui ne laisse aucun doute sur l'exacte mesure de l'empan, pour la longueur totale du trait de la Χειροβαλλίσθια.

---

LA  
CHIROBALISTE  
D'HÉRON  
D'ALEXANDRIE.  
—  
APPENDICE.

## DIAMÈTRE DE LA FLÈCHE.

10. Dans son intéressant MÉMOIRE SUR L'ARTILLERIE DES ANCIENS ET SUR CELLE DU MOYEN ÂGE<sup>12</sup>, le général Dufour, à défaut de donnée antique sur la *grosseur* des traits, la fixait à  $\frac{1}{3}$  de leur longueur. « C'est, disait-il, la proportion ordinaire pour les flèches d'arbalète, dont nous avons encore une grande quantité; et j'admets que le fer soit, comme dans celles-ci, égal au poids du bois. » A ce point de vue, le trait de la Chirobaliste avait donc pour diamètre  $\frac{1}{3} \frac{1}{3} = \frac{1}{9}$  de doigt, soit, à raison de 19 millimètres par doigt en nombre rond, 7  $\frac{1}{3}$  millimètres, et pour *longueur totale* 228 millimètres. Pratiquement, sa tige est un roseau de 8 millimètres de diamètre à l'arrière, de 11 doigts = 209 millimètres de longueur, laissant 1 doigt = 19 millimètres pour la saillie du *Dard métallique*, fixé par son goujon dans le tube du roseau, dont l'avant peut n'avoir que 6 ou 7 millimètres de grosseur.

## POIDS DE LA FLÈCHE.

11. Quant au poids de la flèche, voici les raisons qui doivent le faire réduire de six *Drachmes* à deux *Drachmes*.

Le *module* des engins *névrotones* se calculait, on le sait, de deux *manières* différentes, suivant que le projectile à lancer était *sphérique* ou *aigu* :

1° Dans le premier cas (engin *παλόντων*, *Baliste*, *Pierrier*), le

LA  
CHIROBALISTE  
D'HÉRON  
D'ALEKANDRIE.

APPENDICE.

*poids P du boulet de pierre s'exprimait en mines*<sup>13</sup>, et le *module M* correspondant était, *en doigts*<sup>14</sup> :

$$M = \frac{11}{10} \sqrt[3]{100 P} = 1.10 \sqrt[3]{100 P}.$$

2° Dans le second cas (engin *εὐθύτρονον*, *Arbalète*, *Gastrophète*, *Catapulte*), la *longueur L* de la *tige du trait* s'exprimait *en doigts*, comme on l'a vu plus haut; et le *module M* *en doigts* était alors

$$M = \frac{1}{9} L.$$

12. Évidemment, cette double règle supposait, pour deux types de projectile *de même Module*, une *même Portée sous des poids égaux*, et par conséquent *une même vitesse initiale* sous un *angle de tir commun*. Cette vitesse, assez faible d'ailleurs, permettait par là même de considérer les projectiles, malgré la *différence* de leurs *sections transversales*, comme soumis à une *égale résistance de l'air*<sup>15</sup>. Les deux valeurs ci-dessus du *module M*, étant ainsi égalées, donnent la relation à observer entre le *poids P* du *projectile aigu* et la *longueur L* de sa *flèche*. On trouve alors

$$P = \frac{102}{10^7} L^3 = 0.0000102 L^3,$$

où *P* doit être exprimé *en mines*, et *L* *en doigts*.

13. Pour la Chirobaliste, *L* = 12 doigts donne *P* = 0<sup>mine</sup>. 0176256; soit, à raison de 100 drachmes par mine, *P* = 1<sup>dr</sup>. 76256; et comme 1<sup>dr</sup>. 00 vaut 4.363 grammes, la *flèche* de l'engin pèse 8  $\frac{3}{4}$  gr.; soit, en nombre rond, 9 grammes.

#### POINTE DE LA FLÈCHE.

14. La figure I donnée plus loin (n° 24) représente *en demi-grandeur* le trait de la Chirobaliste. Je lui avais supposé d'abord une pointe pyramidale<sup>16</sup>, d'une exécution trop compliquée, et surtout d'une trop large section à la base. Le poids de la flèche étant désormais réduit

à 9 grammes, soit de *six drachmes à deux*, il n'est plus nécessaire de maintenir l'ancien rapport des *poids* entre la *tige* et la *pointe* métallique. Au contraire, plus la *pointe* est *lourde* par rapport à la *tige*, plus *absolue* est la *stabilité du trait* sur sa trajectoire dans l'air. Un bout de roseau, de 7 à 8 millimètres de diamètre, suffit presque, sans main-d'œuvre, à la fabrication de la tige. Les ailettes latérales, dont on armait la queue des traits de gros calibre, n'ont plus ici de raison d'être. Dans les projectiles cylindro-ogivaux de l'artillerie moderne, l'adjonction d'un cylindre tubulaire et allégé à la tête ogivale massive est le résultat d'une théorie rigoureuse qui détermine, pour chaque poids et calibre, la longueur du cylindre et la position du centre de gravité du projectile total. On le voit, l'idéal du projectile était déjà réalisé par l'humble flèche primitive.

---

LA  
CHIROBALISTE  
D'HÉRON  
D'ALEXANDRIE.  
—  
APPENDICE.

15. En dernière analyse, la flèche de la *χειροβαλλίστρα* fut le *trait même du Scorpion*, ancêtre balistique de l'engin d'Héron, ainsi défini par Végèce : « Scorpiones dicebant quas nunc *manuballistas* vocant. . . ideo sic nuncupati, quod *parvis subtilibusque spiculis* mortem inferunt<sup>17</sup>. »

## § II. — BATTEMENT DE LA CORDE PAR RAPPORT AU PLAN DES PIVOTS.

### FIXITÉ DES PIVOTS.

16. Les *Pivots des Battants*, *symétriques par rapport à l'axe du tir*, demeurent établis à  $23\frac{1}{2}$  *doigts l'un de l'autre*, et à  $1\frac{1}{2}$  *doigt en avant de l'axe* de l'échelette<sup>18</sup>.

### SYMÉTRIE DU BATTEMENT.

17. Dans l'épure antérieure, la *course de la Corde archère*, évaluée à  $12\frac{1}{2}$  *doigts*<sup>19</sup>, longueur supposée de la tige du trait, n'était pas *symétrique* par rapport au *plan des Pivots*. Elle commençait à  $6\frac{1}{2}$  *doigts en arrière*, et finissait à  $5\frac{2}{7}$  *doigts en avant* de ce plan<sup>20</sup>. Or, une *symétrie absolue*, par rapport au *plan des pivots*, s'observe dans le *battement balis-*

tique du *παλίντονον*, type *névrotone* primordial de la *χειροβαλλίστρα*; et, dans la figure 9 de mon précédent Mémoire<sup>21</sup>, le *Battant non armé* du *παλίντονον* fait avec l'axe du tir l'angle ou *biais classique*  $\alpha$  (de  $\frac{1}{4}$  de base pour 1 de hauteur; soit, avec  $\text{tang } \alpha = \frac{1}{4} = 0.50$ ,  $\alpha = 26^\circ 34'$ ). En outre, d'après la figure 13 du même Mémoire<sup>22</sup>, le *battant* a pour projection, sur le plan de tir, la *portion de la Course totale située en avant du plan des Pivots*. Et comme le *Battant*, entre le centre du pivot et son extrémité libre, mesure  $R = 5$  modules de longueur droite<sup>23</sup>, sa projection sur l'axe du tir est  $R \cos \alpha = 5.00 \times 0.8944$ , ou  $R = 4.472$  modules; soit, en nombre rond,  $R = 4 \frac{1}{2}$  modules, moitié des 9 modules assignés par la figure 13 précitée à la course totale de l'*Embrasse* (*ζώνη*), ou *Corde-ceinture* balistique du *παλίντονον*. La symétrie du battement de ce type, par rapport au plan des pivots, devait donc être conservée dans la *Chirobaliste*, où nous en avons démontré la réalisation pratique.

#### AMPLITUDE DU BATTEMENT DE LA CHIROBALISTE.

18. Dans un *engin à lancer des dards*, l'imitation de l'*arc à main* primitif faisait évaluer la *course de la corde archère* ou l'*amplitude du battement* à la *longueur calculée pour le trait*. J'ai cité à ce sujet<sup>24</sup> le passage bien connu d'Ammien Marcellin : « *Sagittarii divaricatis brachiis flexiles tendebant arcus, ut nervi mammas perstringerent dextras, spicula sinistris manibus cohærerent* »<sup>25</sup>. Évidemment, dans l'*arc à main*, la *longueur totale* de la *flèche* excédait un peu celle du *battement*, la différence étant remplie par la *pointe métallique* (*spiculum*).

19. Dans la *Chirobaliste*, dont la *flèche* a un *empan* (*σπιθαμή*) de *longueur totale*, la *course de la corde archère* doit donc mesurer *moins de 12 doigts*. Si cette course est prise égale à  $10 \frac{1}{2}$  doigts = 3 modules, quantité en harmonie avec les autres proportions générales de l'arme, on obtient, pour la *pointe de la flèche*, une saillie de  $1 \frac{1}{4}$  doigt, à laquelle s'ajoute  $\frac{1}{4}$  de doigt pour l'*encoche*, à l'arrière de la tige<sup>26</sup>. Mais

il faut démontrer que  $3 \text{ modules} = 10 \frac{1}{2} \text{ doigts}$  mesurent en effet la course totale de la corde.

## ÉPURE DU BATTEMENT.

20. Soit donc P le pivot du *Battant* de gauche (fig. I), établi à  $23 \frac{1}{2}$  doigts de son symétrique P', soit à  $11 \frac{1}{4}$  doigts de l'axe XY du tiroir, et à  $1 \frac{1}{2}$  doigt en avant de l'axe de l'échelette, comme on l'a démontré au précédent Mémoire<sup>27</sup>. Soient PCC'P' la ligne des pivots ou la trace de leur plan vertical; ZZ la trace du plan médian vertical de l'Échelette, ou des centres d'ovale des *καμβέσθρια*. Soient enfin AB et A'B' les bords du Tiroir central, tels que  $CC' = 2 \frac{1}{2}$  doigts. Le pivot P se trouve ainsi à  $PC = PO - OC = 11 \frac{1}{4} - 1 \frac{1}{4} = 10 \frac{1}{2}$  doigts = 3 modules du bord de gauche AB du tiroir. De même, son symétrique P', non figuré sur l'épure actuelle, se trouve à 3 modules du bord de droite A'B' du Tiroir.

21. Cela posé, à  $5 \frac{1}{2}$  doigts =  $1 \frac{1}{2}$  module en avant et en arrière du plan PC des pivots, menons des parallèles DA et EB à ce plan, ainsi que DE parallèle à AB. La figure DEBA ainsi formée est un Carré, de  $10 \frac{1}{2}$  doigts = 3 modules de côté, adjacent au flanc gauche du tiroir. Nous décrirons ailleurs, dans ce Carré, une application certaine de l'antique *Κανών* du sculpteur Polyclète<sup>28</sup>. Ici, bornons-nous à démontrer que les lignes DAA'D' et EBB'E', espacées de  $AB = 10 \frac{1}{2}$  doigts = 3 modules, sont les limites authentiques du *Battement de la Corde*.

22. Par les diagonales DB et EA, le grand carré DABE se décompose en quatre carrés égaux DPLF, FLCA, PEJL et LJBC, et fournit en outre le carré PJCF, dont les sommets sont les milieux du grand carré DABE. Menant ensuite les diagonales PB = BF, symétriques par rapport à la principale BD, puis joignant P au milieu G de DF, on obtient PG perpendiculaire à PB. Cette droite fait d'ailleurs avec PD, ou avec l'axe du tir YX, l'angle DPG du *Biais antique* (car  $DG = \frac{1}{2} PD$ ), angle également formé par BP avec le plan des pivots (car  $BC = \frac{1}{2} PC$ ).

Le rôle de tous les carrés ci-dessus définis, dans l'épure du *Batte-*

ment balistique de l'arme, sera démontré conforme au principe du *Κανών* antique, dans la notice indiquée plus haut (note 28).

## RAYON DE COURBURE DU BATTANT.

23. Il résulte de leur tracé que l'*Arc de cercle*, ayant pour *Centre* le *sommet* B du *grand Carré* DABE, et pour *Rayon* la *distance*  $R = BP$  du *point* B au *pivot* P, est *tangent* à la *diagonale* PG, et passe en F, *milieu* de DA, *côté antérieur* du *grand Carré*. Le *point* P étant le *centre* du *pivot* de gauche, l'*arc* PF est l'*axe circulaire moyen* du *Battant* cherché qui, dans l'*engin désarmé* représenté par la *figure I*, est *orienté*, par rapport à l'*axe de la Flèche*, suivant le *Biais antique* déjà rappelé, car  $DG = \frac{1}{2} DP$ .

## STRUCTURE DÉFINITIVE DES BATTANTS.

24. Ainsi qu'on peut le constater dans mon précédent *Mémoire* (p. 148), j'avais d'abord formé chaque *Battant* d'une *Broche en acier*, ronde et courbée, mais légèrement effilée, dont l'*axe moyen* était analogue à l'*arc* PF ci-dessus. La *queue* de la *broche* était *rectiligne*, de *section carrée*, et elle s'engageait, suivant le *texte grec*, dans une *mortaise carrée* (*σωλήν τετράγωνος*) *forée de part en part dans l'axe* (*κατὰ μήκος*) du *Manchon conoïde* (*κωνοειδής*) constituant l'*arrière* ou le *Talon du battant*. Mais la *broche* effilée s'est trouvée trop rigide; je lui ai substitué un *faisceau de 8 Lames minces d'acier trempé*, jointives de champ, courbées au *rayon voulu* et encastrées solidement dans la *mortaise* précitée. Cette solution sera plus loin justifiée par le *témoignage* même des *manuscrits d'Héron*. Déduisons-en d'abord les *conséquences pratiques*.

a. Le *Rayon Moyen*  $R = PB$  du *Battant* a pour *longueur* (fig. I) :

$$R = PB = \sqrt{PE^2 + EB^2};$$

soit, avec  $EB = 10 \frac{1}{4}$  doigts et  $PE = \frac{1}{2} EB = 5 \frac{1}{4}$  doigts,  $R = 11^d.739$ ; en nombre rond, à moins de  $\frac{1}{1000}$  près :  $R = 11 \frac{3}{4}$  doigts.

b. Le *Rayon Extérieur*  $R_1 = BP_1$  devant différer peu de R, sa *longueur* est  $R_1 = 12$  doigts = 1 empan, *longueur de la Flèche même*. L'*évidence* est ici absolue.







c. Il suit de là que le *Faisceau des Lames*, au droit du pivot P, avait pour *demi-épaisseur*  $PP_1 = \frac{1}{4}$  de doigt, et pour *épaisseur totale*  $\frac{1}{2}$  doigt. Telle était donc aussi la *largeur de la Mortaise d'encastrement* du faisceau; et comme  $\frac{1}{2}$  doigt =  $9 \frac{1}{2}$  millimètres, chacune des 8 lames mesurait  $9 \frac{1}{2}$  millimètres de *largeur*, et  $\frac{1}{8}$  doigt =  $\frac{2 \cdot 50}{8} = 1^{\text{mm}}.67 = 1 \frac{1}{2}$  millimètre d'*épaisseur*. On verra plus loin que l'expérience, d'accord avec la théorie, consacre le nombre de 8 lames.

d. Le *Rayon Externe*  $R_1 = 12$  doigts, ayant pour effet de placer la *Maîtresse Lame*  $P_1F_1$  en avant de l'*Arc Moyen* PF, l'extrémité libre  $F_1$  de cette lame, ainsi que le *Crochet saillant* qui la termine, se trouve reportée de la quantité  $FF_1 = \frac{7}{8}$  de doigt =  $0^{\text{d}}.28$  en avant de F, c'est-à-dire de la ligne DA, position limite théorique de la corde archère à l'abattu. En pratique, le crochet  $F_1$  se ramène en F par une tension convenable de la corde archère à l'abattu, tension qui réduit à 13 doigts la *longueur de la Corde entre ses attaches*. En effet, cette longueur est égale à deux fois FA, soit à  $2 \times 5 \frac{1}{4} = 10 \frac{1}{2}$  doigts, augmentés de la *largeur*  $AA' = 2 \frac{1}{2}$  doigts du tiroir<sup>29</sup> : total  $10 \frac{1}{2} + 2 \frac{1}{2} = 13$  doigts. La raideur ainsi imposée à la corde transforme en *coup de fouet*, sur la flèche au départ, la *force de flexion* du bras comprimé de  $F_1$  en F. Pratiquement, la *flexion totale du Battant armé* n'en concourt pas moins à l'*impulsion balistique*, et la ligne DA demeure ainsi l'*extrémité finale du Battement*.

e. La *Maîtresse Lame*  $P_1F_1$ , entre le pivot P et le *crochet* qui la termine, mesure  $7.54$  doigts de *longueur*. D'après le texte<sup>30</sup>, la *saillie* du crochet est de  $\frac{1}{2}$  doigt, *δακτύλου τὸ ἥμισυ*. On peut donc fixer à 8 doigts, en nombre rond, la *longueur développée* de la *maîtresse lame*, y compris son *Crochet*, à partir de son entrée dans le *Manchon d'encastrement*.

AUTHENTICITÉ DE LA STRUCTURE DES RESSORTS-BATTANTS.

25. Tout ce qui précède donne de la *vraisemblance* à notre hypothèse graphique sur la *structure des Battants*. Il faut en établir l'*authen-*

tacité, d'après Héron lui-même, puis justifier l'orientation initiale attribuée ci-dessus au *Battant* de gauche, en démontrant que sa longueur et sa courbure, combinées avec la longueur de la Corde archère entre ses Crochets, permettent de bander l'engin jusqu'à la limite EBB', assignée au Battement de la corde à  $5\frac{1}{4}$  doigts en arrière du plan des pivots, ou de l'axe de l'échelette.

LE CHAPITRE V DE LA *Χειροβαλλίστρα*.

26. Pour cela, reprenons le texte descriptif des *Battants*, qui forme le chapitre cinquième du traité d'Héron d'Alexandrie<sup>31</sup>, et traduisons-le littéralement, avec l'aide des figures des manuscrits de Minas (Paris, *Suppl. gr.*, n° 607)<sup>32</sup>, de Médicis (Paris, n° 2442) et de Paris (n° 2438, édité par Thévenot), figures dont la comparaison est ici d'une importance décisive, qui mérite qu'on les rappelle (fig. II) à l'attention du lecteur<sup>33</sup>.

[Κωνοειδῶν καὶ Κανονίων κατασκευή.]

[Structure des talons conoïdes et des lames-ressorts.]

ᾱ. Πεποιήσθωσαν δὲ καὶ Κωνοειδῆ δύο, τὰ ΑΒΓΔ, ΕΖΗΘ, ἔχον ἑκάτερον τὸ μὲν μῆκος δακτύλων ΓΔ. Τὸ δὲ πᾶχος τῶν ΑΒ, ΕΖ κορυφῶν ἐκάστου κωνοειδοῦς ἔχέτω δακτύλου τὸ ἡμισυ, τὸ δὲ τῆς βάσεως πᾶχος ἐκάστου τῶν ΓΔ, ΗΘ δακτύλου ἑνός.

§ a. Que l'on fasse encore deux [pièces] conoïdes, *abcd*, *ezhc*, ayant chacune  $3\frac{1}{4}$  doigts de longueur. Que l'épaisseur des extrémités *ab*, *ez* de chaque conoïde ait  $\frac{1}{2}$  doigt, et que l'épaisseur de la base de chacun d'eux, en *gd*, *hc*, ait 1 doigt.

β. Ἐχέτωσαν δὲ κατὰ μῆκος σωλήνας τετραγώνους καὶ τόρμους ἐν ταῖς ΑΒ, ΕΖ κορυφαῖς, ὥστε κανονίων γενομένων συμφῶν κρίκοις, ἀρμοστῶν τοῖς τόρμοις καὶ τοῖς σωλήσιν, ἐκκομίζεσθαι ἐπὶ τῶν σωλήνων καὶ τῶν τόρμων ἐν τοῖς κωνοειδέσι γεγονότων.

§ b. Que ces pièces aient, dans leur axe longitudinal, des tubes carrés et des boutons [saillants] à leurs extrémités *ab*, *ez*, de sorte que des lamelles, liées en faisceau par des colliers et ajustées aux boutons et aux tubes, soient soutenues extérieurement par les tubes et par les pivots incorporés aux conoïdes.

γ. Ἐσίωσαν δὲ τὰ μὲν κανόνια συμφῶη τοῖς κρίκοις τὰ ΚΑΜΝ, ΕΟΠΡ, κρίκοι δὲ οἱ ΑΚ, ΕΡ ἀνακαμπὰς δ' ἔχέτωσαν τὰ κανόνια πρὸς τοῖς πέρασι τὰς ΜΝ, ΠΡ, ὕψος ἔχούσας δακτύλου τὸ ἡμισυ.

§ c. Soient donc *klmn*, *xopr*, les lamelles liées par les colliers, et *kl*, *xr*, lesdits colliers. Près de leurs extrémités [libres], les lamelles seront munies de crochets courbés en dehors *mn*, *pr* d'un demi-doigt de saillie.

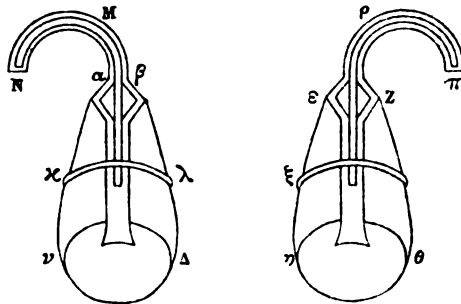
DÉTAILS EXPLICATIFS DU CHAPITRE V D'HÉRON.

27. Pour donner à la traduction qui précède toute la précision technique moderne, quelques explications de détail ne sont pas inutiles.

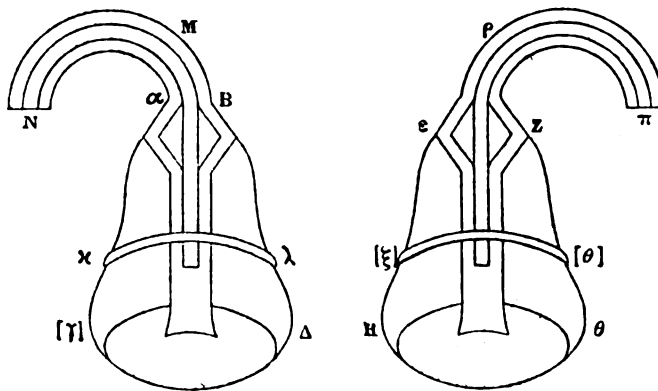
LA  
 CHIROBALISTE  
 D'HÉRON  
 D'ALEXANDRIE.  
 —  
 APPENDICE.

Figure II.

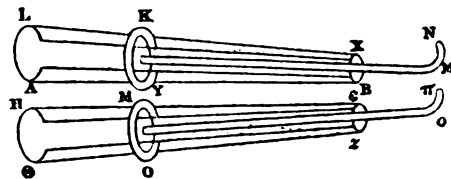
Κωνοειδῆ (ms. de Médicis), n° 2442 (Paris).



Κωνοειδῆ (Thévenot), ms. de Paris, n° 2438.



Κωνοειδῆ du ms. de Minas.



Les lettres entre crochets sont celles du ms. de Médicis (Paris, n° 2442).

S a. Par les croquis des manuscrits de Paris 2442 et 2438, groupés dans la figure II qui précède, on voit que les *κωνοειδῆ*, de  $3\frac{1}{4}$  doigts de longueur, sont des pièces conoïdes ressemblant à des *poires*, et renflées à la base sur 1 doigt d'épaisseur, et au sommet sur  $\frac{1}{4}$  doigt seulement. Leur *Corps* géométrique est d'ailleurs un *Tronc de cône* (*κωνοειδές, variété du cône*); mais ces pièces sont *tabulaires*, forées d'un *Trou Carré* (*σωλὴν τετράγωνος*) ou *Mortaise*, où s'encastre le *faisceau des κανόνια*. Leur forme rappelle les *manches d'outils*, et permet de les appeler *Manchons*. Leur *base renflée* est un *Pommeau*, et leur *sommet* moins épais un *Collet*.

Quant aux diamètres transversaux du *pommeau* et du *collet*, le texte n'en dit rien; mais l'épure d'exécution donne  $2\frac{1}{4}$  doigts pour le *pommeau* et 1 doigt pour le *collet* opposé.

SS b et c. Les *mortaises carrées* (*σωλῆνες τετράγωνοι*) forées dans l'axe des *manchons* ne sont pas non plus cotées par le texte. Mais on a vu plus haut (n° 24, c) que ces *mortaises* mesurent  $\frac{1}{4}$  doigt de côté, dimension strictement imposée par le *rayon de 12 doigts*, reconnu authentique pour la *Courbure extérieure du Ressort-Battant*.

28. Les *Boutons* (*τόρμοι*) attenant aux extrémités (*κορυφαῖς*) des *pommeaux* sont de simples *tourillons* ou *goujons cylindriques*, à bout arrondi, faisant corps avec les *collets* décrits plus haut, et constituant les *deux Pivots diamétraux* de chaque *Battant*. L'assemblage de ces *pivots* avec les *Chapes à crapaudines* des *καμβέσθρια* est maintenu tel qu'il a été décrit dans mon premier Mémoire (p. 132).

29. Enfin, les *Lamelles* (*κανόνια*), dont la structure sera expliquée et le nom justifié plus loin (n° 30), forment dans chaque *battant* un *faisceau lié par des Anneaux* (*κανονίων γενομένων συμφυῶν κρίκοις*), qui ne sont autre chose que des *Viroles* à œil carré. Le texte semble en indiquer plusieurs sur chaque *battant*; mais le pluriel *κρίκοις* vient de ce que l'auteur décrit ensemble les *deux faisceaux de lames*. Chacun d'eux est lié par une seule *virole*, contiguë à l'entrée du *Manchon*, et

qui règle ainsi la *longueur d'encastrement des lames*. *Virole* et *Lames* peuvent être rivées ensemble, au moyen d'une *goupille* traversant à la fois la *virole* et le *faisceau*, au milieu de la largeur des lames. Cette armature permet d'ailleurs de fabriquer séparément chaque faisceau qui, d'une seule pièce, s'ajuste dans son manchon ou s'en sépare à volonté. Philon de Byzance atteste, en effet, que les ressorts de bronze de son engin *χαλκότονον*, de très peu antérieur à la *χειροβαλλίστρα*, s'enlevaient de la cage aux pivots, et se renfermaient dans un étui<sup>34</sup>. Dans la *Chirobaliste*, la structure délicate des *Ressorts-Battants* en acier, métal plus prompt à se rouiller que le bronze, exigeait certainement une précaution de ce genre. Mais les divers manuscrits, y compris celui de Minas, commettent un grossier contresens graphique, en plaçant le *κρίκος* de chaque battant *au milieu* et *sur la face extérieure* de son *Pommeau*.

30. Dans les paragraphes 2 et 3 du chapitre v, le mot *κανόνια* est le seul qui exige une interprétation spéciale, *quant au nombre des lamelles constitutives de chaque faisceau*. Leur pluralité ne peut se limiter à deux par battant : la *virole* (*κρίκος*) qui les unit en suppose davantage; et la phrase : Ὡςτε κανονίων γενομένων συμφυῶν κρίκοις, ἀρμοσίων τοῖς τόρμοις καὶ τοῖς σωλῆσιν, implique évidemment *deux Faisceaux*, formés d'un certain nombre de *κανόνια*. Les figures des manuscrits représentent d'ailleurs toujours deux battants. *Κανόνιον*, diminutif de *κανών*, qui se dit de toute pièce *équarrie* et *plus ou moins longue*, ne peut donc indiquer ici que des *lames minces*, de *largeur égale* à celle de leur mortaise d'encastrement, et d'épaisseur égale à la fraction de leur largeur qui correspond à leur nombre. Les *κανόνια* sont en *acier trempé et élastique*, comme les autres pièces des *καμβέστρια*; et ce métal était bien connu d'Héron d'Alexandrie, par l'éloge que Philon de Byzance nous a transmis de la souplesse des *épées en fer* (*sic*) des Celtes et des Ibériens (anciens Espagnols)<sup>35</sup>.

31. Quant à la *multiplicité des lamelles dans chaque Battant*, les dessins des manuscrits, reproduits page 148 de mon précédent Mémoire

---

I. A  
CHIROBALISTE  
D'HÉRON  
D'ALEXANDRIE.  
—  
APPENDICE.

et plus haut figure II (n° 26), surtout ceux de la série byzantine, en confirment nettement l'hypothèse. Le manuscrit de Médicis révèle la *superposition* des lamelles par *quatre lignes équidistantes* qui, de prime abord, semblent figurer en perspective les *quatre arêtes* d'une tige prismatique, courbée et encastrée dans le manchon conoïde. Sans aucun doute, ces *arcs parallèles* figurent *plusieurs lamelles* distinctes, juxtaposées en faisceau, et de longueur en apparence identique<sup>36</sup>. La théorie ne s'oppose pas à *l'uniformité de la longueur* des lamelles, pourvu qu'elles soient *liées ensemble, près du crochet extrême du Battant*, par une *virole* analogue à celle qui les unit *près du manchon opposé*. Dans ce cas, chaque faisceau admettrait *deux viroles*, ce qui justifierait le pluriel *κρίκους* du texte grec, en excluant toute probabilité d'étagement des lamelles, que les manuscrits représentent de longueurs égales. Mais cette égalité des *κρόνια*, en longueur, sinon en largeur et épaisseur, sans être exclue par la théorie, est moins favorable à la vivacité de leur détente, que leur *étagement par longueurs croissantes*, analogues à celui de nos *ressorts de voitures*. Des *κρόνια* de dimensions identiques fléchiraient suivant une courbe compliquée et ne répondraient pas aux exigences du refoulement de la corde; tandis que *l'Étagement des lamelles*, tel que je l'ai réalisé avec succès dans le modèle de la machine, maintient *circulaire la courbure des lamelles, à tous les degrés de la flexion du Battant*. En outre, leur *largeur se réduit graduellement*, entre le manchon et le crochet extrême; et les harmonies graphiques que la *flexion circulaire* du battant introduit dans l'épure balistique de l'arme prouvent qu'évidemment, dans l'engin construit par Héron d'Alexandrie, l'étagement des lamelles et la réduction graduelle de leur largeur assuraient aux battants la même *flexion circulaire*. Héron avait d'ailleurs sous les yeux l'analogie des *Catapultes* et des *Balistes*, dont les battants étaient *plus gros près des Pivots que vers la Corde Archère*, comme le prouvent les deux passages suivants de Vitruve<sup>37</sup> :

[CATAPULTE ET SCORPION] : « Brachii longitudo IS foraminum VII; crassitudo ab radice foraminis FZ; in summo foraminis UZ. »



[BALISTE] : « Brachii longitudo foraminum VI; crassitudo in radice foraminis . . . . in extremis F. »

Quelles que soient les valeurs, encore indéchiffrées, qui se cachent sous les notations de Vitruve<sup>38</sup>, il est certain que, dans les engins névrobalistiques, les épaisseurs des Lames d'un Battant à ses extrémités étaient inégales, la plus faible appartenant à la corde, comme dans l'arc à main ordinaire. Cela suffit a priori pour justifier l'étagement des lamelles, dans les Ressorts-Battants de la *Χειροβαλλίστρα*, étagement qui sera complètement détaillé bientôt par notre théorie mathématique<sup>39</sup>.

TRADUCTION DÉFINITIVE DU CHAPITRE V; STRUCTURE DES BATTANTS  
DE LA *Χειροβαλλίστρα*.

32. [S a]. « On fabriquera aussi deux [Manchons] *conoïdes*, *abgd*, *ezhc*, ayant chacun  $3\frac{1}{4}$  doigts de longueur. L'épaisseur des extrémités *ab*, *ez*, de ces manchons sera de  $\frac{1}{4}$  doigt, et l'épaisseur de leurs bases, *gd*, *hc*, sera de 1 doigt.

[S b]. « Les manchons, percés dans leur longueur de mortaises carrées, seront munis de Pivots saillants à leurs extrémités *ab*, *ez*; et ainsi des Lamelles, liées en Faisceaux par des Viroles et encastrées dans les Mortaises forées entre les pivots, seront soutenues extérieurement par ces mortaises et pivots annexés aux [manchons] *conoïdes*.

[S c]. « Soient donc *klmn*, *xopr*, les Lamelles liées en Faisceaux par les Viroles, *kl* et *xr* étant ces viroles. Près de leurs extrémités, les Lamelles auront des Crochets arrondis *mn*, *pr*, dont la saillie sera de  $\frac{1}{4}$  doigt<sup>40</sup>. »

POSITION ET COURBURE DES RESSORTS-BATTANTS DANS L'ENGIN ARMÉ.

33. L'épure de l'engin désarmé ayant fait connaître la structure véritable des ressorts-battants de la Chirobaliste, confirmée par les figures des manuscrits et par une interprétation plus approfondie du texte, a montré que la Corde archère, à l'abattu, s'arrête à  $5\frac{1}{4}$  doigts =  $1\frac{1}{4}$  Module en avant des pivots (suivant DA, fig. I, n° 24). Il reste à

déterminer de même, dans l'engin armé, la position et la courbure de chaque Battant, lorsque le milieu de la Corde archère, refoulé par le recul du tiroir, vient s'arrêter en  $BB'$ , à  $5\frac{1}{4}$  doigts =  $1\frac{1}{2}$  Modale en arrière du plan des pivots, de manière à fournir la course normale  $BA = 10\frac{1}{2}$  doigts = 3 modules, déterminée plus haut (n<sup>os</sup> 16 à 22), et symétrique par rapport au plan des pivots. Pour cela, il faut que les longueurs des battants flexibles, en avant des pivots, ajoutées à celle de la corde entre ses crochets, présentent le périmètre total nécessaire à la déformation que subissent la corde et les battants, mis au bandé en  $BB'$ .

34. Dans ces conditions, la corde s'arrête amarrée en  $BB'$ , à  $Bh = \frac{1}{2}$  doigt en arrière de l'Échelette (fig. I); et si l'on admet  $\frac{1}{4}$  doigt de profondeur pour l'Encoche postérieure de la Flèche, la queue  $b$  de celle-ci se trouve placée à  $\frac{1}{4}$  doigt du bord postérieur de l'échelette, soit à  $(5\frac{1}{4} + \frac{1}{4}) = 5\frac{1}{2}$  doigts en arrière du plan des pivots; et comme la longueur totale de la flèche est de 12 doigts (n<sup>o</sup> 9), sa pointe est à  $6\frac{1}{2}$  doigts en avant du même plan. Si l'on donne à la pointe conique en métal 1 doigt de longueur (n<sup>o</sup> 10), différence entre  $6\frac{1}{2}$  et  $5\frac{1}{2}$ , on voit que la tige proprement dite s'étend à  $(6\frac{1}{2} - 1) = 5\frac{1}{2}$  doigts en avant du plan des pivots, quantité égale à la distance de sa queue  $b$  en arrière du même plan. La tige de la flèche devient donc ainsi, comme la course même de la corde, symétrique par rapport au plan des pivots.

35. Cela posé, l'orientation du battant infléchi et de la corde armée dépend :

$\alpha$ . De la position de la Griffe-Basculé ( $\pi\epsilon\iota\tau\acute{\alpha}\rho\iota\omicron\nu$ ), qui retient la corde amarrée au droit de  $BB'$ ;

$\beta$ . De la position du pivot  $P$ , que la compression des  $\kappa\alpha\mu\beta\acute{\epsilon}\sigma\iota\tau\iota\alpha$  par le Pommeau ou Talon du battant armé fait reculer d'une petite quantité, mesurable seulement par expérience, car elle dépend uniquement de la souplesse plus ou moins grande des  $\kappa\alpha\mu\beta\acute{\epsilon}\sigma\iota\tau\iota\alpha$ . Cependant l'épure la détermine avec une approximation suffisante, comme on le verra ci-après.

## GRIFFE-BASCULE.

36. Les perfectionnements apportés au battement de la Chirobaliste, par les justes proportions établies plus haut entre le rayon de courbure moyen des battants, la longueur et la course de la corde archère, la longueur et le poids de la flèche, ont exigé un déplacement sensible de la griffe-bascule de la batterie et, par suite, un allongement équivalent au corps du *δρακόντιον*. Il a fallu en outre, pour la commodité du battement, remplacer les colonnettes cylindriques voisines des pivots par des pilastres méplats de largeur équivalente. Il est utile de rendre compte de ces améliorations secondaires.

Dans ma première étude, les *Tourillons* horizontaux autour desquels pivote le *πυρίλιον*, ainsi que le corps de cette petite bascule, ont reçu  $\frac{1}{4}$  doigt de diamètre, proportion en harmonie avec les dimensions générales de l'arme, et qui établit les *Tourillons* à  $\frac{1}{4}$  doigt en avant de la corde.

Dans notre bascule définitive, ce diamètre est réduit à  $\frac{1}{4}$  doigt. En effet, la corde armée s'arrêtant à  $\frac{1}{4}$  doigt en arrière de l'échelette, et l'axe de la bascule étant situé à  $\frac{1}{4}$  doigt en arrière de l'échelette, la demi-épaisseur de la griffe d'amarre est de  $\frac{1}{4} - \frac{1}{4} = \frac{1}{8}$  doigt, et ainsi son diamètre doit être de  $\frac{1}{4}$  doigt. De la sorte, les deux ongles de la griffe mesurent, de dehors en dehors,  $1 \frac{1}{4} = \frac{5}{4}$  doigt d'espacement et, de dedans en dedans,  $\frac{3}{4}$  doigt.

La figure I montre que l'axe *xy* du pivotement de la bascule et la trace horizontale *cc* du plan de pivotement de chaque griffe se coupent mutuellement à  $\frac{1}{4}$  doigt de l'axe du tiroir et de l'arrière de l'échelette. En outre, l'axe *xy* du pivotement est à 4 doigts de l'axe de l'échelette.

37. *Corde archère au bandé*. — Dans l'engin armé, les deux brins obliques de la corde archère font visiblement un angle de  $45^\circ$  avec le bord *AB* du tiroir. Si donc on les oriente sur l'épure (fig. I, n° 24), suivant cette hypothèse, on peut en déduire la position exacte des cro-

*chets d'attache de la corde au bandé avec les Battants. La longueur totale de la Corde, entre ces crochets, est de 13 doigts (n° 24, d); et il semble résulter de l'épure que le crochet du Battant armé tombe en K, sur l'axe même de l'échelette. Vérifions-le par le calcul.*

38. La portion de la corde amarrée derrière les griffes de la bascule mesure  $\frac{1}{4}$  doigt de longueur (n° 36), *distance des Griffes de dehors en dehors*. Il reste donc  $KI = \frac{1}{4}(13 - \frac{1}{4}) = \frac{1}{4}(11\frac{3}{4}) = 5.875 = 5\frac{7}{8}$  doigts, pour la *longueur de chaque brin oblique*. Or, si le brin oblique se termine en K sur l'axe de l'échelette, sa projection BZ sur le bord du tiroir donne  $BZ = KI \times \frac{\sqrt{2}}{2}$ , à cause de l'angle de  $45^\circ$ . Il vient donc

$$BZ = 5\frac{7}{8}^d \times 0.707 = 5^d.875 \times 0.707 = 4^d.524 = 4\frac{1}{4} \text{ doigts,}$$

tandis que la valeur réelle de BZ est  $BZ = 3^d\frac{1}{4} + \frac{1}{4} = 4\frac{1}{4}$  doigts. L'extrémité K du brin oblique doit donc se trouver *en avant* de l'axe ZZ de l'échelette, d'une quantité égale à  $(4\frac{1}{4} - 4\frac{1}{4}) \times 0.707 = \frac{1}{4} \times 0.707 = \frac{1}{4}$  doigt. Elle tombe ainsi en J, intersection du brin avec la diagonale HL de l'épure, à la distance HJ = 6 doigts de l'extrémité H de cette diagonale, dont la longueur est seulement de  $11^d\frac{1}{7}$  environ.

39. *Rayon de courbure du Battant armé*. D'un autre côté, la diagonale HP a pour longueur

$$HP = \sqrt{PE^2 + EH^2} = \sqrt{(5\frac{1}{4})^2 + (2\frac{3}{4})^2} = 5^d.86 = 5\frac{7}{8} \text{ doigts.}$$

La demi-épaisseur du faisceau étant  $PP_1 = \frac{1}{4}$  doigt au droit du pivot P, on a  $HP_1 = 5\frac{7}{8} + \frac{1}{4} = 6\frac{1}{4}$  doigts. Le point H ne peut donc être le *Centre de l'arc fléchi* P<sub>1</sub>J, de rayon HJ = 6 doigts, que si l'on suppose la naissance P<sub>1</sub> de cet arc rapprochée de H, de  $\frac{1}{4}$  doigt = 2<sup>mm</sup>.375, ou bien le point P<sub>1</sub> entraîné en arrière de la quantité  $\frac{1}{4}$  doigt  $\times \cos 26^\circ 34' = \frac{1}{4} \times 0.8944 = 0^d.1118 = 2^{\text{mm}}\frac{1}{5}$ .

Or, ce recul du pivot se produit toujours dans la mise au bandé de la corde, grâce à l'élasticité des *Étriers minces qui relient les pivots des battants aux cadres des καυσέσπρια*. En outre, la compression des

gorges des *καμβέσφια* par les *talons* des battants fait pivoter l'axe de chaque *manchon conoïde*, en augmentant son angle avec l'axe du tir. Cet angle, égal à DPG dans l'engin désarmé, devient DPA par la mise au bandé. Et comme DPG et APC sont égaux au *biais antique* de  $\frac{1}{2}$  pour 1, on voit que l'axe du manchon forme deux angles extrêmes égaux à ce biais : 1° avec l'axe du tiroir (engin désarmé); 2° avec l'axe de l'échelette (engin mis au bandé).

On peut donc conclure, de l'analyse qui précède, que le battant armé, courbé à  $r=6$  doigts de rayon, *moitié de son rayon à l'abattu*, a pour centre le point H. On verra plus loin que cette flexion circulaire du *faisceau* peut toujours être assurée par un *étagement convenable des lamelles*.

ANGLE AU CENTRE DU BATTANT ARMÉ.

40. Le *Rayon* du *Battant armé* étant *moitié de son rayon à l'abattu*, son angle au centre en H est le double de l'angle au centre en B, soit de  $\varphi = 2 \times 36^\circ 52' = 73^\circ 44'$ . Or, d'après l'épure, l'angle au centre en H =  $26^\circ 34' + 45^\circ = 71^\circ 34'$ . L'extrémité J de l'arc fléchi tombe donc *en dehors* de l'angle au centre H, de la quantité  $(73^\circ 44' - 71^\circ 34') = 2^\circ 10' = 0^d.227$ , soit de  $\frac{1}{4}$  doigt environ<sup>41</sup>, quantité qui, pratiquement, fait coïncider l'extrémité J (ou le crochet) de la maîtresse lame avec le point K de l'axe ZZ de l'échelette.

RÉSUMÉ DE L'ÉPURE DU BATTEMENT DÉFINITIF.

41. Il résulte de notre épure (fig. I) que les *positions extrêmes* de la *Corde*, des *Battants* et des *Pivots* correspondent à un *réseau de lignes* et de *points*, compris dans le *carré principal* ABED, subdivisé lui-même en 8 *Carrés secondaires*, avec leurs diagonales. Ce quadrillage met en relief les faits suivants :

- a. La *course totale de la Corde archère* est de  $10 \frac{1}{2}$  doigts ou 3 *modules*, *symétriques par rapport au plan des pivots*.
- b. Le *rayon extérieur de la maîtresse lame désarmée* est de 12 doigts

= 1 *Empan*, longueur totale de la flèche, et son centre B se trouve sur le bord adjacent du tiroir (au sommet B du carré ABED) à  $\frac{1}{2}$  doigt en arrière de l'échelette.

c. La corde abattue mesure 13 doigts entre ses crochets et, sous cette longueur, elle force la *Maitresse Lame*, courbée suivant  $P_1F_1$  à l'abattu, à fléchir de  $F_1$  en F, de manière à limiter sa course à la ligne  $FAA'F'$ , à  $5\frac{1}{4}$  doigts =  $1\frac{1}{4}$  module en avant du plan des pivots  $PCC'P'$ .

d. Le rayon de la maitresse lame armée est de 6 doigts = 1 empan, moitié de son rayon à l'abattu. Son centre H est à  $\frac{1}{2}$  doigt en arrière de l'échelette, et à  $7\frac{1}{4}$  doigts du centre B, sur la même parallèle EB à l'axe de l'échelette.

e. Les centres des deux griffes d'amarre de la corde armée sont symétriques entre eux, à  $\frac{1}{2}$  doigt de l'axe du tiroir et de l'arrière de l'échelette.

f. Dans l'engin armé, l'extrémité ou crochet de la maitresse lame  $P_1K$  tombe en K, sur l'axe de l'échelette, et la corde armée KI fait l'angle de  $45^\circ$  avec l'axe du tiroir. Chaque brin oblique  $KI = 5\frac{1}{4}$  doigts. La portion de corde amarrée en arrière des griffes du tiroir mesure, coudes compris,  $1\frac{1}{2}$  doigt. La corde armée a ainsi pour longueur totale

$$5\frac{1}{4} + 5\frac{1}{4} + 1\frac{1}{2} = 13 \text{ doigts,}$$

quantité égale à sa longueur à l'abattu. L'expérience a montré que l'allongement de la corde est nul, dans les limites de l'effort de traction à bras d'homme qui lui est appliqué.

g. Enfin, la flèche de 1 empan ( $\sigma\pi\iota\theta\alpha\mu\acute{\eta}$ ) = 12 doigts, posée sur le tiroir et prête à partir, a sa tige symétrique par rapport au plan des pivots; autrement dit, ce plan divise la tige en deux parties égales.

Telles sont les remarquables coïncidences graphiques de notre épure définitive du battement de la  $\chi\epsilon\iota\rho\sigma\alpha\lambda\lambda\acute{\iota}\sigma\tau\epsilon\rho\alpha$  (fig. I). Nous en montrerons, dans la Notice annoncée plus haut, note (28), les rapports avec le procédé connu sous le nom de  $\text{Κανών}$  antique.

S III. — MODIFICATIONS SECONDAIRES DU BÂTIS ET DE LA BATTERIE  
DE LA CHIROBALISTE.

COLONNETTES DU PORTIQUE.

LA  
CHIROBALISTE  
D'HÉRON  
D'ALEXANDRIE.

APPENDICE.

42. Les figures 25 et 26 de mon premier Mémoire déterminent, d'après le texte et les dessins des manuscrits, la position des quatre *στυλάρια* de la *Cage* ou *Portique* de l'engin : « Leur hauteur est de 10 doigts sans compter les tenons, et leur largeur est de 1 doigt : ἔχοντα τὸ μῆκος, χωρὶς τῶν τόρμων, δακτύλους Ἰ, τὸ δὲ πλάτος δάκτυλον ἕνα<sup>42</sup>. » J'y avais d'abord vu des *colonnettes cylindriques*; mais l'expérience a modifié en partie cette hypothèse. L'installation des *καμβέσρια* et des *Ressorts-Battants* a montré, en effet, que si les *στυλάρια*, établis sur l'avant du portique, sont des tiges cylindriques, ces colonnettes gênent la détente des bras, qui viennent battre avec force contre leurs fûts, privant ainsi la flèche d'une notable portion de force vive. Considérant alors que *στυλάριον*, diminutif de *σῦλος*, n'implique pas nécessairement la forme *ronde* et que, si les quatre supports de ce nom étaient cylindriques, Héron en indiquerait la grosseur par *διάμετρος*, au lieu de *πλάτος*, qu'il applique habituellement à la *largeur d'une surface plane et pleine*<sup>43</sup>, j'ai donné aux deux *στυλάρια* d'avant-corps la *forme méplate* de *pilastres*, de 1 doigt de largeur (*πλάτος*) parallèle au portique, en réduisant à  $\frac{1}{2}$  doigt leur épaisseur par rapport au tiroir. Le battement a ainsi recouvré son amplitude normale. La figure I montre en N la coupe horizontale d'un de ces *pilastres*, dont l'axe vertical est à 12 doigts de l'axe du tiroir.

Quant aux deux *στυλάρια* d'arrière-corps, la forme cylindrique ajoute à l'élégance du portique, soutenu par ces colonnettes situées d'ailleurs, comme on le voit par la coupe M (fig. I), en dehors du champ de battement de la corde<sup>44</sup>. Enfin, *pilastres* et *colonnettes* sont assemblés avec l'*échelette* et avec le *toit* du portique, au moyen d'appendicés en forme de *tourillons* cylindriques, encastrés et clavetés dans ces deux pièces principales.

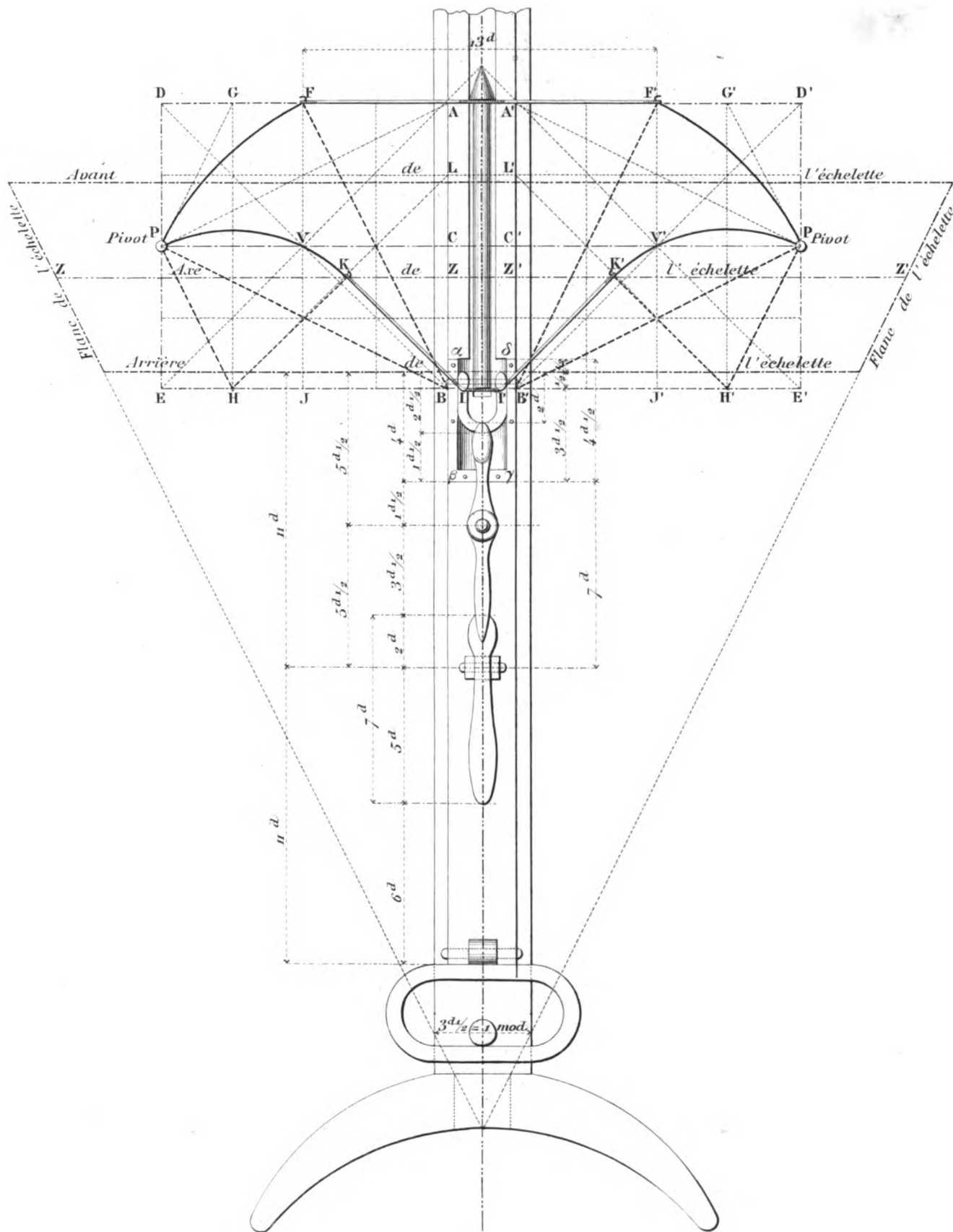
43. Les figures 22 (p. 124) et 43 (p. 186) de mon premier Mémoire montrent la batterie de l'engin d'Héron appropriée, d'après le texte et les dessins des manuscrits, à l'amplitude du battement, tel que je le concevais alors. J'évaluais à  $12\frac{1}{7}$  doigts la course de la corde, et je l'arrêtais en arrière à  $6\frac{1}{7}$  doigts du plan des pivots<sup>45</sup>, soit à  $3\frac{1}{7}$  doigts en arrière de l'échelette. L'axe de la griffe-bascule était ainsi établi à 3 doigts de l'échelette, et le *πυλάριον* complet occupait, sur le tiroir, une longueur totale de  $4\frac{1}{7}$  doigts, comme l'indiquent les figures 22 et 43 précitées.

44. Le battement définitif place le pivot de la bascule (fig. I) à  $\frac{1}{7}$  doigt, et la corde tendue entre les griffes à  $\frac{1}{7}$  doigt seulement de l'échelette. La structure de la bascule se trouve donc modifiée; mais le *πυλάριον* conserve sa longueur totale de  $4\frac{1}{7}$  doigts, sous la forme d'une pièce en U (ou Π renversé), représentée par les figures 22 et 43 (*Mém. cité*, p. 124 et 186), et marquée  $\alpha\beta\gamma\delta$  (fig. 43), dont la traverse  $\beta\gamma$  est à l'avant de la bascule et arase l'arrière-bord de l'échelette. Dans la batterie définitive, la traverse  $\beta\gamma$  est placée à l'arrière du *πυλάριον*. Il en résulte un allongement de l'avant-corps du *δρακόντιον*, pièce de calage de la bascule armée. Mais cette modification est très plausible; car le texte n'indique, pour le *serpenteau*, que la position de son pivot vertical, à 4 doigts en avant du bec de la gâchette (*σχασίηπλα*)<sup>46</sup>, et la forme sinueuse du *δρακόντιον* ne permettait guère à Héron d'en indiquer la longueur précise.

La figure III ci-contre représente la batterie définitive de la Chirobaliste.



Figure III. Batterie definitive de la Chirobaliste.





## CHAPITRE SECOND.

 PUISSANCE BALISTIQUE DES RESSORTS-BATTANTS DE LA ΧΕΙΡΟΒΑΛΙΣΤΡΑ.
 

---

## § I. — ÉTAGEMENT ET FLEXION CIRCULAIRE DES FAISCEAUX.

## PRINCIPES DE LA FLEXION DES SOLIDES ÉLASTIQUES.

45. Les détails donnés plus haut sur la structure et sur le mode de fonctionnement des *Ressorts-Battants* de la Chirobaliste ont laissé à résoudre le problème de l'*Étagement* que doivent avoir les *lamelles* de chaque battant, pour lui assurer une *flexion circulaire*. Cet *étagement* dépend d'ailleurs du *nombre des lames*, que nous avons fixé à huit par faisceau, mais *qui doit résulter d'une recherche mathématique*. Au fond, celle-ci n'est qu'un *cas particulier* de la *Théorie générale de la Flexion des corps*, dont nous allons rappeler sommairement les principes.

1° Une *tige prismatique verticale*, en métal ou en bois, de section transversale  $\omega$  et de longueur  $L$ , étant fixée par le haut et sollicitée par une force  $F$ , appliquée à son extrémité inférieure, s'allonge d'une quantité  $\lambda$  qui, par unité de longueur, détermine le rapport  $i = \frac{\lambda}{L}$ , ainsi que la relation  $F = E\omega i$ , dans laquelle  $E$  est, pour chaque substance, un coefficient fixe. Pour l'acier, et à la limite d'élasticité de ce métal; on a  $E = 2 \times 10^{10}$ , ou  $E = 2 \times 10^4 = 20,000$ , selon que l'unité de longueur appliquée à  $L$  et à  $\lambda$  est le *mètre* ou le *millimètre*. Pour chaque substance, la valeur de  $E$  se détermine par l'expérience.

2° Si le même prisme, *au lieu d'être vertical, est horizontal et encasté par une extrémité*, de manière que ses *quatre faces longitudinales* soient, deux à deux, *horizontales et verticales*, la force  $F$ , appliquée à l'*extrémité libre* du solide, *le fera fléchir en tous ses points jusqu'au droit de l'encastement*, où il prendra un *rayon de courbure*  $\rho$ , qui dépend du

*Moment M de la Puissance F, et aussi du Moment I de l'Inertie du solide.*  
La relation correspondante est  $M = \frac{EI}{\rho}$ ; et comme la force F a, dans ce cas, pour bras de levier la longueur L du prisme, on a encore

$$M = FL = \frac{EI}{\rho}.$$

3° La section encastree étant un rectangle, de hauteur verticale  $h$  (parallèle à F) et de largeur horizontale  $b$ , son moment d'inertie I a pour expression la formule bien connue  $I = \frac{bh^3}{12}$ .

4° La quantité E définie plus haut correspond, avons-nous dit, à la *Limite d'Élasticité de la substance* du prisme. Mais, en pratique, la *tension* du métal ou du bois doit s'arrêter bien au-dessous de E. Soit R la tension limite, par unité de section encastree, que la prudence ne doit pas dépasser. On a la relation

$$\frac{R}{E} = \frac{h}{2\rho}, \text{ d'où } \frac{E}{\rho} = \frac{2R}{h},$$

qui donne, pour expression nouvelle du moment M du prisme,

$$M = \frac{EI}{\rho} = \frac{2R}{h} I = \frac{Rbh^2}{6}.$$

Et si la largeur  $b$  de la lame à l'encastrement est égale à  $Nh$ , multiple de son épaisseur  $h$ , on a encore  $M = \frac{NRh^3}{6}$ .

#### TENSION PRATIQUE DU MÉTAL À RESSORTS.

46. La formule ci-dessus est très usitée dans la construction des ponts en tôle de fer, où les dimensions  $b$  et  $h$ , étant exprimées en centimètres, une *Tension pratique de 6<sup>k</sup>.00 par millimètre carré de section dangereuse* correspond à  $R = 600^k$ , et donne  $M = 100 bh^2$ . Le fer ne travaille ainsi qu'au  $\frac{1}{3}$  environ de sa *tension de rupture*, et à  $37 \frac{1}{3}$  p. 100 seulement de la limite de son élasticité.

Pour l'*acier de bonne qualité des ressorts* de suspension des véhicules de chemin de fer, c'est l'*allongement i* du métal par unité de longueur des lames qui règle la *tension limite* R. Pour une section  $\omega$  uniformément chargée, on a trouvé plus haut  $F = E\omega i$ , qui, par unité de sur-

face  $\omega = 1$ , donne  $R = Ei$ . Dans nos menus ressorts, où le *millimètre* est l'unité, l'acier donne  $E = 20,000$  déjà cité, et par suite  $R = 20,000 i$ . Or, dans les ressorts des véhicules de railway, on obtient une sécurité complète, en maintenant  $i$  entre  $i = 0.002$  et  $i = 0.003$ , soit  $R$  entre  $R = 40^k$  et  $R = 60^k$  par millimètre carré. Le *maximum de sécurité* correspond à  $i = 0.025$  ou  $R = 50^k$ . Entre  $i = 0.004$  et  $i = 0.005$  l'*allongement permanent est redoutable*. Cependant certains aciers ont donné, sans se rompre,  $i = 0.007$ ,  $i = 0.008$  et même  $i = 0.009$ <sup>47</sup>.

## FLEXION D'UNE LAME DE FABRICATION CURVILIGNE.

47. Le moment  $M = FL = \frac{EI}{\rho}$ , cité au n° 45, suppose que le solide encastré est *rectiligne*, et que la force  $F$ , pour lui donner le rayon de courbure  $\rho$ , au droit de l'encastrement, agit perpendiculairement à son axe longitudinal, c'est-à-dire parallèlement à la section encastrée. Mais si, avant la flexion, le solide est de forme *Curviligne*, de rayon  $\rho_0$  à l'encastrement, il prendra *sous flexion* un *nouveau Rayon de Courbure*  $\rho_1$ , plus grand ou plus petit que  $\rho_0$ , suivant que  $F$  agira dans le sens de la convexité ou de la concavité initiale du solide. Le moment d'élasticité  $M$  devient alors :

$$M = EI \left( \frac{1}{\rho_1} - \frac{1}{\rho_0} \right).$$

Mais ce moment a encore pour valeur  $M = \frac{2RI}{h}$ , calculée plus haut (n° 45), et indépendante du rayon de courbure. Éliminant  $M$  entre ces deux relations, on trouve

$$\frac{R}{E} = \frac{h}{2} \left( \frac{1}{\rho_1} - \frac{1}{\rho_0} \right) = \frac{h(\rho_0 - \rho_1)}{2\rho_0\rho_1},$$

avec la condition  $\frac{R}{E} = i$  du n° 46.

Une lame d'épaisseur  $h$  et de *Rayons Initial*  $\rho_0$  et *Final*  $\rho_1$  en millimètres, au droit de son encastrement, aura donc pour tension

$$R = \frac{Eh(\rho_0 - \rho_1)}{2\rho_0\rho_1}.$$

60.

---

LA  
CHIROBALISTE  
D'HÉRON  
D'ALEXANDRIE.  
—  
APPENDICE.

Inversement, l'épaisseur  $h$  d'une lame de tension  $R$ , fléchie du rayon  $\rho_0$  au rayon  $\rho_1$  à l'encastrement, a pour valeur

$$h = \frac{2R}{E \left( \frac{1}{\rho_1} - \frac{1}{\rho_0} \right)}.$$

ÉPAISSEUR DES LAMES DES RESSORTS-BATTANTS DE LA CHIROBALISTE.

48. Dans nos ressorts-battants, où la maîtresse lame se courbe de  $\rho_0 = 12$  doigts à  $\rho_1 = 6$  doigts, toutes les autres lames donnent également  $\rho_1 - \rho_0 = 6$  doigts  $= 6 \times 19^{\text{mm}} = 114$  millimètres. Avec  $E = 20,000$ , on trouve alors :

$$R = \frac{1,140,000}{\rho_0 \rho_1} h \text{ et } h = \frac{8772}{10^{10}} R \rho_0 \rho_1.$$

Une épaisseur uniforme  $h$  est évidemment la plus convenable pour la fabrication des faisceaux en question. D'après la formule ci-dessus, la tension pratique  $R$  de chaque lame sera donc, avec  $h = \text{constante}$ , d'autant plus grande que le produit  $\rho_0 \rho_1$  sera plus petit. Or, les rayons  $\rho_0$  et  $\rho_1$  diminuent simultanément, en passant d'une lame à l'autre. C'est donc dans la dernière lamelle, à l'opposite de la maîtresse lame, que la tension pratique  $R$  sera la plus élevée, et la sécurité exige (n° 46) que  $R$  n'y dépasse pas 60 kilogrammes par millimètre carré.

NOMBRE DES LAMES D'UN BATTANT.

49. Pour déterminer le nombre des lames, fixons par hypothèse à  $R = 55^k$  la tension de la lame placée au centre du faisceau. L'épaisseur de celui-ci étant de  $\frac{1}{4}$  doigt (n° 24,  $c$ ), largeur de la mortaise d'encastrement, le rayon initial de cette lame sera  $\rho_0 = (12^d - \frac{1}{4}) = 11 \frac{3}{4}$  doigts  $= 223^{\text{mm}}.25$ . Sous tension, ce rayon se réduira de 6 doigts à  $\rho_1 = (6^d - \frac{1}{4}) = 5 \frac{3}{4}$  doigts  $= 109^{\text{mm}}.25$ . Avec  $R = 55^k$ , l'épaisseur  $h$  de la lame est

$$h = \frac{8772}{10^{10}} R \rho_0 \rho_1 = \frac{8772}{10^{10}} \times 55 \times 223.25 \times 109.25 = \frac{11,767,199,400}{10^{10}},$$

soit, en millimètres :  $h = 1^{\text{mm}}.177$ .

Et comme l'épaisseur du faisceau est de  $\frac{1}{4}$  doigt =  $9\frac{1}{4}$  millimètres, le nombre N de ses lames est

$$N = \frac{9^{\text{mm}} \cdot 50}{1.177} = 8.071, \text{ soit } N = 8 \text{ lames.}$$

En pratique,  $h = 1^{\text{mm}}.167 = 1\frac{1}{6}$  millimètre, à cause des joints entre les lames. Mais, pour la suite du calcul, il convient de maintenir  $h = 1^{\text{mm}}.177$  trouvé ci-dessus.

## TENSION LIMITE DE CHAQUE LAME.

50. La formule du n° 47,  $R = \frac{Eh(\rho_0 - \rho_1)}{2\rho_0\rho_1}$ , dans laquelle  $\frac{E}{2} = 10,000$ ,  $h = 1^{\text{mm}}.177$  et  $\rho_0 - \rho_1 = 6$  doigts =  $114^{\text{mm}}$ , a pour numérateur le nombre 1,340,640 constant pour toutes les lames, dont les rayons  $\rho_0$  et  $\rho_1$  résultent désormais de  $h$ . Soient donc  $R_n$  la tension de la n<sup>ième</sup> lame,  $\rho'_n$  et  $\rho''_n$  ses rayons de courbure initial et final, on a

$$R_n = \frac{1,340,640}{\rho'_n \rho''_n}.$$

D'un autre côté, le rayon initial  $\rho'_n$  moyen étant égal au rayon  $\rho'_1$  moyen de la maîtresse lame diminué de  $(n-1)h$ , on a  $\rho'_n = \rho'_1 - (n-1)h$ ; d'ailleurs  $\rho'_1 = \rho_0 - \frac{1}{2}h$ , en appelant  $\rho_0 = 12$  doigts le rayon extérieur de la maîtresse lame. Il vient ainsi

$$\rho'_n = \rho_0 - \frac{h}{2} - (n-1)h = \rho_0 - (n - \frac{1}{2})h.$$

De même, le rayon final est  $\rho''_n = \frac{1}{2}\rho_0 - (n - \frac{1}{2})h$ .

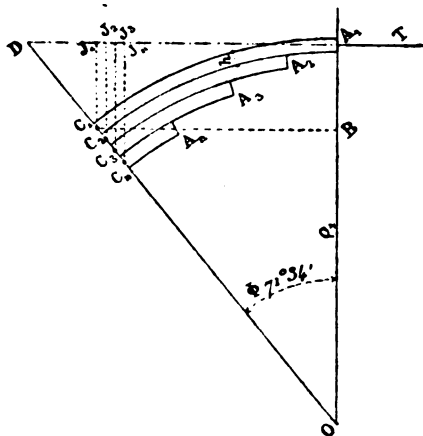
On trouvera plus loin, au tableau du n° 66, les valeurs des rayons  $\rho'_n$  et  $\rho''_n$  des 8 lames, ainsi que celles de  $R_n$  et de  $i_n$  pour chaque lame.

## BRAS DE LEVIER DES LAMES SOUS TENSION.

51. Maintenant, lorsque l'engin est armé, chaque lame fléchit réagit sur la Maîtresse Lame et sur le Brin oblique de la corde archère, en y produisant une tension  $t_n$  à l'extrémité d'un bras de levier  $\beta_n = C_n J_n$ , tel que le représente la figure IV ci-contre. La somme des huit réactions

partielles ainsi obtenues est égale à la tension  $T$  du brin de corde oblique, qui transmet à la flèche la poussée initiale  $F$ , retenue par les griffes

Figure IV. — Bras de leviers des lames sous tension.



de la bascule. Si donc  $\theta$  est l'angle de chaque brin oblique de la corde avec la flèche, on aura

$$t_1 + t_2 + t_3 + \dots + t_n = T = \frac{F}{2 \cos \theta},$$

d'où

$$F = 2 (t_1 + t_2 + t_3 + \dots + t_n) \cos \theta = 2 \cos \theta \cdot \Sigma t_n.$$

Il s'agit de calculer les tensions partielles  $t_1, t_2, t_3, \dots, t_n$  des  $N$  lames.

Soit d'abord  $C_1A_1$  la maîtresse lame, courbée au rayon externe  $\rho_1 = \frac{1}{3} \rho_0$ , sous l'angle au centre  $C_1OA_1 = \Phi$ . Sa tension  $t_1$  a pour bras de levier  $\beta_1 = G_1J_1 = A_1B_1 = \rho_1(1 - \cos \Phi)$ .

Le bras de levier de la 2<sup>e</sup> lame est

$$\beta_2 = \beta_1 + h \cos \Phi = \rho_1 - (\rho_1 - h) \cos \Phi.$$

Celui de la 3<sup>e</sup> est de même

$$\beta_3 = \beta_2 + h \cos \Phi = \rho_1 - (\rho_1 - 2h) \cos \Phi.$$

Et ainsi, le n<sup>ième</sup> bras de levier est

$$\beta_n = \rho_1 - \left\{ \rho_1 - (n-1)h \right\} \cos \Phi.$$



## POUSSÉES PARTIELLES DES LAMES SUR LA FLÈCHE.

52. Soient  $t_n$  la tension du brin sous la  $n^{\text{ième}}$  lame, et  $f_n$  la poussée partielle de  $t_n$  sur la flèche. On a  $t_n = \frac{f_n}{2 \cos \theta}$ , dont le moment partiel est  $m_n = t_n \beta_n$ , soit

$$m_n = t_n [\rho_1 - \{\rho_1 - (n-1)h\} \cos \Phi] = \frac{f_n}{2 \cos \theta} [\rho_1 - \{\rho_1 - (n-1)h\} \cos \Phi].$$

Or, on a vu (n° 45) que  $m_n = R_n \frac{bh^2}{6} = \frac{NR_n h^2}{6}$ .

Il vient donc

$$R_n \frac{Nh^2}{6} = \frac{f_n}{2 \cos \theta} [\rho_1 - \{\rho_1 - (n-1)h\} \cos \Phi],$$

d'où l'on tire

$$f_n = \frac{Nh^2 \cos \theta}{3} \frac{R_n}{\rho_1 - \{\rho_1 - (n-1)h\} \cos \Phi}$$

## POUSSÉE TOTALE SUR LA FLÈCHE.

53. La poussée totale des battants sur la flèche est donc

$$F = \sum f_n = \frac{Nh^2 \cos \theta}{3} \sum \frac{R_n}{\rho_1 - \{\rho_1 - (n-1)h\} \cos \Phi},$$

soit, avec  $\rho_1 = \frac{1}{2} \rho_0$ ,

$$F = \frac{2Nh^2 \cos \theta}{3} \sum \frac{R_n}{\rho_0 - \{\rho_0 - 2(n-1)h\} \cos \Phi},$$

ou enfin, en posant  $K_n = \rho_0 - \{\rho_0 - 2(n-1)h\} \cos \Phi$ ,

$$F = \frac{2Nh^2}{3} \cos \theta \sum \frac{R_n}{K_n}.$$

Avec  $N = 8$ ,  $h = 1^{\text{mm}}.177$ ,  $\theta = 45^\circ$  et  $\cos \theta = \frac{\sqrt{2}}{2} = 0.707$ , on obtient d'abord  $\frac{2Nh^2 \cos \theta}{3} = 6.1326$ .

Puis, l'angle  $\Phi = 71^\circ 34'$  donne  $\cos \Phi = 0.3162$ ; soit, avec  $\rho_0 = 12$  doigts = 228 millimètres, et  $h = 1^{\text{mm}}.177$ ,

$$K_n = 155.9064 + 0.7437(n-1).$$

LA  
CHIROBALISTE  
D'HÉRON  
D'ALEXANDRIE.  
—  
APPENDICE.

Le calcul pratique de  $F$  revient donc à

$$F = 6.1326 \sum \frac{R_n}{K_n} = 6.1326 \sum \frac{R_n}{155.9064 + 0.7437(n-1)}.$$

On trouvera plus loin (n° 66) le tableau récapitulatif, déjà signalé (n° 48), qui contient, outre les valeurs de  $R_n$ , celles de  $K_n$ ,  $\frac{R_n}{K_n}$ ,  $t_n$  et  $f_n$  ci-dessus calculées.

#### ÉTAGEMENT DES LAMES D'UN BATTANT.

54. Cela posé, on sait qu'une *pièce prismatique, encadrée à une extrémité, ne peut se courber en arc de cercle sous un rayon quelconque, qu'à la condition d'être soumise à une tension uniforme  $R_n$ , dans toutes ses sections transversales, qui exige d'elle la forme d'un solide d'égale résistance*. Les 8 lames de chaque battant travailleront donc, sur toute leur longueur, aux tensions respectives  $R_1, R_2, R_3, \dots, R_8$ , assignées plus haut à leurs sections d'encastrement, et conserveront leur épaisseur uniforme  $h = 1^m.177$ . Leur assemblage en faisceau rend cette combinaison précieuse, *par la solidarité que leur juxtaposition établit entre leurs réactions respectives*. Si ces lames étaient isolées, la courbure circulaire exigerait que l'épaisseur de chacune diminuât graduellement, à partir de la section encadrée, suivant une *courbe rebelle à toute solidarité* entre les huit réactions partielles.

#### PRINCIPE DE L'ÉTAGEMENT DES LAMES.

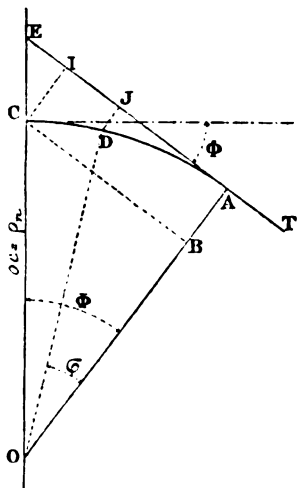
55. Soit  $n$  le nombre des lames du faisceau étagé, en un point quelconque  $D$  de sa courbe sous tension. Soit  $T$  la tension du brin de corde attaché en  $A$  (fig. V) tangentiellement à la maîtresse lame. Soient enfin  $\rho_n = OC$  le rayon moyen des lames courbées<sup>48</sup>, et  $COA = \Phi = 71^\circ 34'$ , l'angle des deux rayons extrêmes de l'arc fléchi.

La perpendiculaire  $CI$ , abaissée du centre  $C$  d'encastrement sur le prolongement  $AE$  de la tension  $T$ , est le bras de levier du moment  $M$  de  $T$  par rapport à la section encadrée  $OCE$ . La figure V montre

que  $CI = AB = \rho_n (1 - \cos \Phi)$ . On a donc  $M = T\rho_n (1 - \cos \Phi)$ , qui correspond aux 8 lames du faisceau total.

Figure V.

Principe de l'étagement des lames.



Au point D intermédiaire de l'arc CA, la résistance des  $n$  lames, qui en forment la section transversale, engendre la somme des moments  $m_1 + m_2 + \dots + m_n$ , égale au moment de  $T$  par rapport à la même section OD, où tout se passe comme si les  $n$  lames de la branche DA du faisceau s'y trouvaient encastées. Or, en D, le bras du levier de  $T$  est  $DJ = \rho_n (1 - \cos \phi)$ , en appelant  $\phi = \angle DOA$  l'angle des rayons extrêmes de l'arc AD sous tension. Le moment de  $T$  par rapport au centre de la réaction D est donc  $\mathcal{M} = T\rho_n (1 - \cos \phi)$ , et les valeurs de  $\mathcal{M}$  et de  $M$  ainsi trouvées donnent la relation

$$\mathcal{M} = M \frac{(1 - \cos \phi)}{1 - \cos \Phi} = \sum m_n.$$

## LARGEUR VARIABLE DES LAMES.

56. D'après le n° 45, on a pour une lame d'épaisseur  $h$  et de largeur  $b$  à l'encastrement C, le moment  $m_n = \frac{Rnbh^2}{6}$ .

Au point D, où  $\mathcal{M} < M$  à cause de  $\phi < \Phi$ , la largeur des lames doit se réduire avec leur nombre, condition très favorable à l'élégance du faisceau étagé. Soit donc  $c_n < b$  la largeur en D des  $n$  lames; on aura

$$m'_n = \frac{R_n c_n h^2}{6} \text{ et } \sum m'_n = \frac{c_n h^2}{6} \sum R_n = \mathcal{M} = M \frac{(1 - \cos \phi)}{1 - \cos \Phi},$$

d'où l'on tire

$$\sum R_n = \frac{6M}{(1 - \cos \Phi) h^2} \times \frac{(1 - \cos \phi)}{c_n},$$

expression où le facteur  $\frac{1 - \cos \phi}{c_n}$  est seul variable avec l'angle  $\phi$ .

57. Dans la Chirobaliste, les lames ont  $\frac{1}{4}$  doigt =  $9\frac{1}{2}$  millimètres (n° 24, c) de largeur à l'encastrement. Près du crochet, la *largeur de la maîtresse lame peut*, avec sécurité, *être réduite de moitié*, soit à  $\frac{1}{4}$  doigt =  $4^{\text{mm}}.75$ . La largeur du faisceau diminuera donc graduellement de  $9\frac{1}{2}$  à  $4\frac{1}{2}$  millimètres, sous l'angle au centre  $\Phi = 71^{\circ}34' = 71.567$  degrés. La *largeur des lames varie* ainsi de  $\frac{4.75}{71.567} = 0^{\text{mm}}.0663$  par degré; et, à partir du crochet, où la largeur est de  $4.75$  millimètres, les  $n$  lames de l'arc AD, correspondant à l'angle au centre  $\text{DOA} = \Phi_n$ , auront en D la largeur

$$c_n = 4^{\text{mm}}.75 + 0^{\text{mm}}.0663 \Phi_n.$$

Il vient alors, pour  $\Sigma R_n$  calculée plus haut,

$$\Sigma R_n = \frac{6M}{(1 - \cos \Phi) h^2} \times \frac{1 - \cos \Phi_n}{(4.75 + 0.0663 \Phi_n)},$$

avec  $\Phi$  exprimé en degrés et fraction décimale de degré. Cette formule peut s'écrire

$$\frac{1 - \cos \Phi_n}{(4.75 + 0.0663 \Phi_n)} = \frac{(1 - \cos \Phi) h^2}{6M} \Sigma R_n,$$

avec  $\Phi = 71^{\circ}34'$ ,  $\cos \Phi = 0.3162$ ,  $1 - \cos \Phi = 0.6838$ ,  $h = 1.177$  et  $h^2 = 1.374$ ; et avec  $T = 12^{\text{k}}.061$  et  $\rho_n = 109.296$ , donnés par le tableau récapitulatif du n° 66 ci-après, on trouve

$$6M = 6T\rho_n = 7909.314$$

et

$$\frac{1 - \cos \Phi_n}{4.75 + 0.0663 \Phi_n} = \frac{0.93954}{7909.314} \Sigma R_n = \frac{1188}{10^7} \Sigma R_n.$$

Posant pour abrégier  $f(\Phi_n) = \frac{1 - \cos \Phi_n}{4.75 + 0.0663 \Phi_n}$ , on a enfin

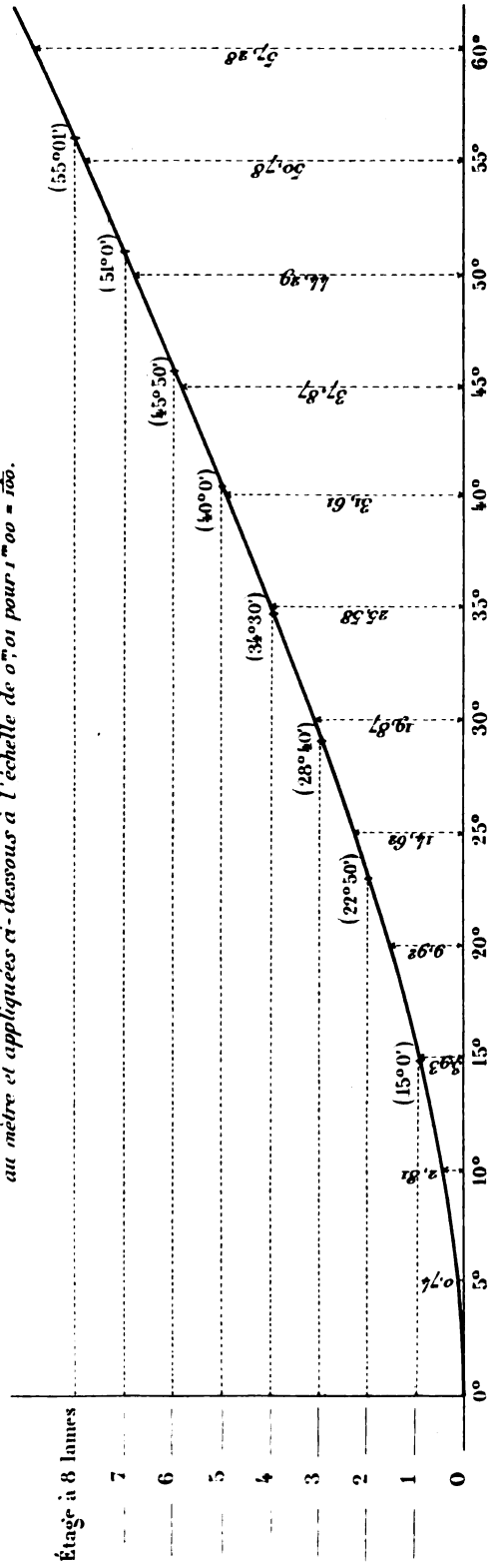
$$\frac{1188}{10^7} \Sigma R_n = f(\Phi_n).$$

58. Pour obtenir pratiquement les valeurs de  $\Phi_n$  et de  $R_n$  qui satis-



Figure VI. — Distribution de l'étagement des lames.

Nota. — Les abscisses de la courbe sont à l'échelle de 3<sup>mm</sup> par degré d'arc de lame circulaire.  
 Les ordonnées de la même courbe sont les valeurs de  $f(R_n)$  du tableau du N°66, assimilées  
 au mètre et appliquées ci-dessous à l'échelle de 0,01 pour 1<sup>m</sup>00 = 100.



font à l'équation ci-dessus, on construit un diagramme représenté par la figure VI suivante.

Sur un axe horizontal, on prend une *longueur OX*, égale à celle de la *Maîtresse Lame* supposée rectiligne. Cette lame sous flexion ayant pour rayon  $\rho_1 = 6$  doigts = 114 millimètres, et pour angle au centre  $\Phi = 71^\circ 34'$ , sa longueur est  $L = 142^{\text{mm}}.418$ , et l'on peut prendre  $OX = L$ .

59. On divise ensuite la ligne  $OX$ , à partir de l'origine  $O$ , en segments correspondant à  $5^\circ, 10^\circ, 15^\circ \dots 60^\circ$ . Sous le rayon  $\rho_1 = 114^{\text{mm}}$ , l'arc de  $1^\circ = 1^{\text{mm}}.99$ ; les segments de  $5^\circ$  mesurent donc  $9^{\text{mm}}.95$ . On peut, sans aucun inconvénient pour le résultat final, les prendre de 10 millimètres chacun, en fixant ainsi à  $2^{\text{mm}}$  par degré l'échelle du tracé de l'axe  $OX$ . Puis, par chaque point de division ainsi obtenu, on élève une ordonnée ou perpendiculaire, que l'on prend égale à  $f(\varphi_n) = \frac{1 - \cos \varphi_n}{4.75 + 0.0663 \varphi_n}$ . En considérant  $f(\varphi_n)$  comme une fraction du mètre pris pour unité, on mesure en millimètres chaque valeur de  $f(\varphi_n)$  sur l'ordonnée correspondante. On obtient ainsi autant de points de la courbe  $y = f(\varphi_n)$ , dont le tracé s'achève avec toute la précision désirable.

60. Voici, de 5 en 5° jusqu'à 60°, les valeurs en mètres de  $f(\varphi_n)$ , qui d'ailleurs s'annule pour  $\varphi = 0^\circ$ .

$$\begin{array}{lll} f(5^\circ) = 0^{\text{m}}.00074, & f(25^\circ) = 0^{\text{m}}.01462, & f(45^\circ) = 0^{\text{m}}.03787, \\ f(10^\circ) = 0^{\text{m}}.00281, & f(30^\circ) = 0^{\text{m}}.01987, & f(50^\circ) = 0^{\text{m}}.04429, \\ f(15^\circ) = 0^{\text{m}}.00593, & f(35^\circ) = 0^{\text{m}}.02558, & f(55^\circ) = 0^{\text{m}}.05078, \\ f(20^\circ) = 0^{\text{m}}.00992, & f(40^\circ) = 0^{\text{m}}.03161, & f(60^\circ) = 0^{\text{m}}.05728. \end{array}$$

Les ordonnées de la courbe en millimètres sont donc : 0 (à l'origine),  $0^{\text{mm}}.74$ ,  $2^{\text{mm}}.81$ ,  $5^{\text{mm}}.93$ ,  $9^{\text{mm}}.92$ ,  $14^{\text{mm}}.62$ ,  $19^{\text{mm}}.87$ ,  $25^{\text{mm}}.58$ ,  $31^{\text{mm}}.61$ ,  $37^{\text{mm}}.87$ ,  $44^{\text{mm}}.29$ ,  $50^{\text{mm}}.78$  et  $57^{\text{mm}}.28$ .

61. De même, considérant comme des millimètres les valeurs numériques de  $R_n$ , inscrites au tableau du n° 66 ci-après, on élève

61.

---

LA  
CHIROPALISTE  
D'HÉRON  
D'ALEXANDRIE.  
—  
APPENDICE.

une perpendiculaire OY à l'origine O de l'axe des abscisses, dans la figure VI du n° 58; et l'on mesure sur OY, à partir de O, *les huit longueurs*  $f(R_n)$ . Par le sommet de chacune d'elles, on mène à OX des parallèles qui coupent la courbe  $y=f(\varphi_n)$  en huit points satisfaisant à l'équation  $f(R_n)=f(\varphi_n)$ . Les abscisses de ces points, obtenues ensuite graphiquement, déterminent les huit valeurs de l'angle  $\varphi_n$ , qui correspondent aux étages successifs de 1, 2, 3, 4... 7, 8 lames. Les angles  $\varphi_n$  étant comptés (fig. V, n° 55) à partir du crochet de la maîtresse lame, on voit (fig. VI, n° 58) qu'à ce crochet même correspond l'origine O du diagramme.

LONGUEURS DES DIVERS ÉTAGES ET DES LAMES CORRESPONDANTES.

62. Cela posé, la figure VII ci-contre représente en demi-grandeur le faisceau d'un ressort-battant, encastré dans son manchon vu en coupe horizontale; les 8 lames juxtaposées, mais de longueurs inégales, y déterminent l'étagement nécessaire pour assurer la flexion circulaire du battant.

A partir de l'encastrement, les étages comptent successivement 8, 7, 6... 2, 1 lames; et, à chaque étage, la lame inférieure s'amincit suivant un profil parabolique, dont il sera parlé au n° 65.

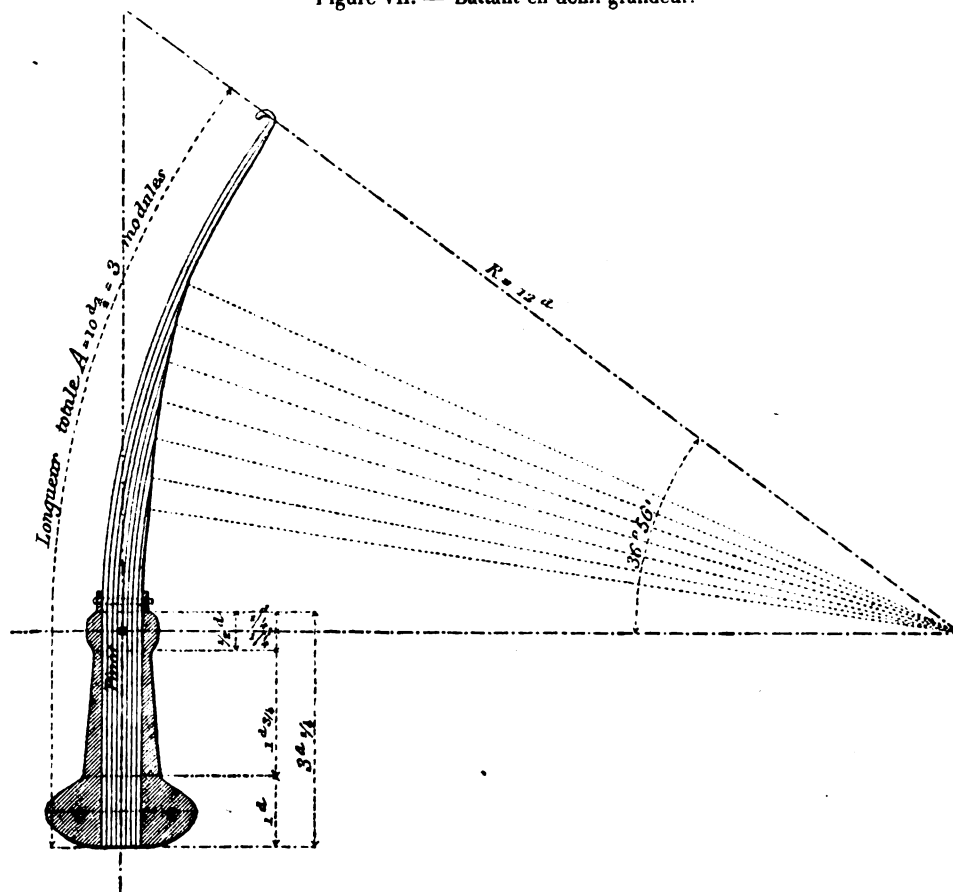
Les longueurs d'étage sont des fractions inégales de la longueur  $A_8A_0$  de l'arc extérieur de la maîtresse lame. Le rayon de cet arc sous flexion étant  $\rho_1=6$  doigts = 144 millimètres, et son angle au centre  $\Phi=71^\circ 34'$ , la longueur externe  $A_0A_8$  de la lame est  $L=142.418$  millimètres.

Les autres angles au centre  $\varphi_n$  étant évalués à 1.99 millimètre<sup>49</sup> par degré de l'arc  $A_0A_8$  à partir du crochet  $A_0$ , chaque arc  $A_0A_n$  d'angle au centre  $\varphi_n$  a pour longueur  $l_n=1.99\varphi_n$ . Les longueurs  $l_1, l_2, \dots, l_8=L$ , déduites de cette formule, donnent ensuite les longueurs partielles  $\lambda_n=l_n-l_{n-1}$  des étages successifs, puis les longueurs  $L_n=L-l_n$  des portions externes du faisceau composées de 1, 2, 3...  $n$  lames, mesurées à partir de l'axe du pivot. Puis, pour tenir compte des 3 doigts = 57<sup>mm</sup> de l'encastrement des lames en arrière du pivot<sup>50</sup>, on ajoute ces 57<sup>mm</sup> à  $L_n$  ci-dessus.



Il vient  $\Lambda_n = L + 57 - l_n = 142^{\text{mm}}.418 + 57 - l_n = 199^{\text{mm}}.418 - l_n$   
 pour la longueur totale de la n<sup>ième</sup> lame.

Figure VII. — Battant en demi-grandeur.



Le tableau du n° 66 ci-après contient les valeurs de  $\varphi_n$ ,  $\lambda_n$ ,  $\Sigma\lambda_n$   
 et  $\Lambda_n$  pour les 8 lames du faisceau.

## LONGUEUR DU BATTANT EN MODULES.

63. Si l'on divise la longueur totale  $L = 197^{\text{mm}}.418$  de la maîtresse  
 lame par 1 doigt = 19 millimètres, on obtient  $\Lambda = 10.495$  doigts,  
 soit  $\Lambda = 10 \frac{1}{2}$  doigts = 3 modules.

LA  
CHIROBALISTE  
D'HÉRON  
D'ALEXANDRIE.

APPENDICE.

Ce résultat remarquable, déduit des  $3\frac{1}{4}$  doigts de longueur des  $\kappa\omega\nu\omicron\epsilon\iota\delta\eta$ , et de l'angle au centre  $\Phi$  donné par hypothèse seulement (fig. I, n° 24) au faisceau fléchi, met en pleine évidence toute la justesse de la présente théorie.

LARGEURS DES LAMES À L'EXTRÉMITÉ LIBRE DE CHAQUE ÉTAGE.

64. La maîtresse lame ayant  $9^{\text{mm}}.50$  de largeur à l'encastrement et  $4^{\text{mm}}.75$  au droit du crochet, il est logique de supposer à sa surface de flanc la forme d'un *trapèze*, dont la largeur augmente, à partir du crochet, de  $\frac{4^{\text{mm}}.75}{142.418} = 0^{\text{mm}}.03335$  par millimètre de longueur de trapèze. Pour toutes les autres lames, la largeur suit celle de la première. A chaque longueur d'étage  $\lambda_n$  correspond ainsi la largeur  $c_n = 4^{\text{mm}}.75 + 0.03335\lambda_n$ , dont les valeurs sont inscrites au tableau du n° 66 ci-après.

ARÊTE PARABOLIQUE INTERNE DE LA LAME MINIMA DE CHAQUE ÉTAGE.

65. Chaque étage du faisceau est défini par l'excédent de longueur de sa lame de rayon minimum sur celle de la plus longue lame de l'étage inférieur adjacent. Pour ces saillies successives de l'étagement, l'épaisseur de la plus petite lame, au lieu de demeurer fixe  $h = 1^{\text{mm}}.177$ , se réduit graduellement en *arc parabolique*, du profil dit *d'égale résistance*, qui en augmente la souplesse. Cet arc est convexe vers le centre de courbure des lames, et d'une exécution pratique très facile. Il supprime d'ailleurs les angles vifs des lames plates, au droit de l'étagement; et il donne aux battants, avec plus de souplesse, un aspect plus régulier et plus artistique.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DIMENSIONS DES RESSORTS-BATTANTS, DES ÉLÉMENTS PARTIELS DE TENSION DES LAMES ET DE LA CORDE, ET DES POUSSÉES INITIALES PARTIELLES DES BATTANTS SUR LA FLÈCHE À L'INSTANT INITIAL DE LA DÉTENTE.

66. En tête de chaque colonne, au-dessous de la notation algébrique des quantités inscrites dans la colonne, est indiqué le numéro du texte qui en établit la formule.

| ÉTAGE<br>de n<br>LAMES. | DIMENSIONS DES ÉTAGES. |                      |                             |                | TENSIONS DES LAMES.  |                    |                     |                             |            |                       | TENSIONS<br>ET POUSSÉES PARTIELLES<br>de la corde sur le flèche. |                |                |                            |                |                |
|-------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|----------------|----------------------|--------------------|---------------------|-----------------------------|------------|-----------------------|--|----------------|----------------|----------------------------|----------------|----------------|
|                         | $\varphi_n$<br>(62.)   | $\lambda_n$<br>(62.) | $\Sigma \lambda_n$<br>(62.) | $C_n$<br>(62.) | $\Lambda_n$<br>(62.) | $\rho'_n$<br>(50.) | $\rho''_n$<br>(50.) | $\rho'_n \rho''_n$<br>(50.) | R<br>(50.) | $\Sigma R_n$<br>(50.) | $f(R_n)$<br>(50.)  | $i_n$<br>(50.) | $K_n$<br>(52.) | $\frac{R_n}{K_n}$<br>(52.) | $t_n$<br>(52.) | $f_n$<br>(52.) |
| n = 1...                | 15° 00'                | 45.438               | 143.418                     | 4.750          | 199.418              | 277.410            | 113.410             | 25.791                      | 51.981     | 51.981                | 0.006175   | 0.00260        | 115.906        | 0.3335                     | 1.4460         | 2.0452         |
| n = 2...                | 23° 50'                | 11.609               | 96.980                      | 6.265          | 53.980               | 226.240            | 112.240             | 25.392                      | 52.798     | 104.779               | 0.012419   | 0.00264        | 156.650        | 0.3370                     | 1.4612         | 2.0667         |
| n = 3...                | 28° 40'                | 11.608               | 85.371                      | 6.653          | 142.371              | 225.060            | 111.060             | 24.995                      | 53.653     | 158.432               | 0.018822   | 0.00268        | 157.394        | 0.3407                     | 1.4781         | 2.0906         |
| n = 4...                | 34° 30'                | 10.945               | 73.763                      | 7.040          | 130.763              | 223.880            | 109.880             | 24.601                      | 54.495     | 212.927               | 0.025296   | 0.00273        | 158.138        | 0.3416                     | 1.4911         | 2.1133         |
| n = 5...                | 40° 00'                | 11.608               | 62.818                      | 7.405          | 119.818              | 222.710            | 108.710             | 24.210                      | 55.375     | 268.302               | 0.031874   | 0.00278        | 158.882        | 0.3422                     | 1.5140         | 2.1414         |
| n = 6...                | 45° 50'                | 10.282               | 51.210                      | 7.792          | 108.210              | 221.532            | 107.530             | 23.822                      | 56.277     | 324.579               | 0.038600   | 0.00281        | 159.626        | 0.3525                     | 1.5283         | 2.1617         |
| n = 7...                | 51° 00'                | 7.960                | 40.928                      | 8.135          | 97.928               | 220.356            | 106.360             | 23.436                      | 57.204     | 381.783               | 0.045356   | 0.00286        | 160.370        | 0.3567                     | 1.5466         | 2.1875         |
| n = 8...                | 55° 00'                | 32.968               | 32.968                      | 8.400          | 89.968               | 219.180            | 105.180             | 23.053                      | 58.154     | 439.927               | 0.052265   | 0.00291        | 161.114        | 0.3671                     | 1.5917         | 2.2213         |
| TOTAL.....              |                        | 142.418              | ENCASER                     | 9.500          | 57.000               |                    |                     |                             | 54.992     | MOYENNE R' n.....     | MOYENNE f' n....   | 0.00275        | TOTAL.....     | 12.0610                    | 17.0597        |                |

LA  
CHIROBALISTE  
D'HÉRON  
D'ALEXANDRIE.  
—  
APPENDICE.

67. Le tableau ci-dessus démontre les faits suivants :

1° La *tension moyenne* des fibres du faisceau armé est  $R'_n = 54^k.992$ , soit  $R'_n = 55^k.00$  par millimètre carré, donnant pour *allongement moyen*  $i'_n = 0^{mm}.00275$  par millimètre de longueur. Les lames fléchissent donc dans les meilleures conditions de sécurité pratique, définies au n° 46.

2° La *tension totale*  $T = 12^k.061$  de la corde archère permet de prendre celle-ci d'un très petit diamètre. Trois brins d'une chanterelle de violon résistent bien au delà de  $T = 12^k.061$ , sans trace sensible d'allongement. Il faut éviter de les tordre, afin de leur conserver la plus grande souplesse. Au droit des crochets, on en consolide l'attache par un enroulement de fil fort, sur 1 ou 2 centimètres de longueur, précaution non moins utile encore au milieu de la corde, sur la largeur du tiroir, pour la protéger contre la pression des griffes de la bascule.

3° A l'instant où commence la détente, la poussée de la corde sur la flèche est  $F = 17^k.060$ . Elle diminue graduellement jusqu'à la fin du battement, où elle s'annulerait, si la corde elle-même était détendue. Pour cela, la figure I et le n° 24 de la présente Notice montrent que la longueur de course de la corde devrait excéder de  $\frac{7}{14}$  doigt =  $5^{mm}.32$  le battement régulier de  $10\frac{1}{4}$  doigts =  $199^{mm}.50$ , ce qui porterait la course effective à  $(199^{mm}.50 + 5^{mm}.32) = 204^{mm}.82$ , soit à 205 millimètres. Pour la réduire à  $199^{mm}\frac{1}{4}$  (ou à 20 centimètres, en nombre rond), il a donc fallu donner à la corde abattue une certaine tension. Il en sera tenu compte ci-après, dans le calcul de la force vive du coup, en supposant la poussée totale  $F = 17^k.060$  appliquée à la course  $Z = 205$  millimètres.

## § II. — VITESSES, FORCES VIVES ET PORTÉES DU TRAIT DE LA CHIROBALISTE.

## TRAVAIL BALISTIQUE DE L'ENGIN.

68. 1° *Vitesse initiale*. La poussée  $F = 17^k.060$  parcourant ainsi l'espace  $Z = 205$  millimètres  $= 0^m.205$ , son travail balistique est :

$$\mathfrak{E} = \frac{1}{2} FZ = \frac{1}{2} \times 17.06 \times 0.205 = 1.749, \text{ soit } \mathfrak{E} = 1.75 \text{ kilogrammètre.}$$

D'un autre côté, on a vu (n<sup>os</sup> 11-15) que le *poids normal* de la flèche est  $p = 2$  drachmes  $= 8^gr.726 = 0^k.008726$ . Sa masse est donc

$$m = \frac{p}{g} = 0.102 \quad p = \frac{0^k.008726}{9.8088} = 0.00089.$$

A Paris, en effet, l'intensité  $g$  de la pesanteur est  $g = 9.8088$ .

La vitesse  $V$  initiale du trait donne encore

$$\mathfrak{E} = \frac{1}{2} mV^2, \text{ d'où } V^2 = \frac{2\mathfrak{E}}{m} = \frac{2 \times 1.749}{0.00089} = \frac{3.498}{0.00089} = 3930.$$

On en déduit  $V = 62^m.68$ ; soit, en nombre rond,  $V = 63^m.00$ .

69. Or, dans mon premier Mémoire<sup>51</sup>, j'ai cité les expériences pratiquées par le général Dufour<sup>52</sup> sur une *Baliste* et sur un *Scorpion névrotones*, dont il avait construit des modèles. Le *Boulet* de la *Baliste*, du poids de 30 kilogrammes, portait à 402 mètres, sous l'angle de 45°, et sa *vitesse initiale* était de 62<sup>m</sup>.80. La *Flèche* du *Scorpion*, du poids de 500 grammes, portait à 222<sup>m</sup>.60, sous l'angle de 15°, avec une vitesse initiale de 66<sup>m</sup>.10. Sous l'angle de 15°, le boulet de la baliste ne portait qu'à 201 mètres.

70. La vitesse initiale  $V = 63^m.00$  du trait de la Chirobaliste satisfait donc au principe de l'artillerie antique, qui fixait à 2 stades  $= 370$  mètres, soit à 400 mètres environ, la portée limite de son tir, et à  $\frac{1}{2}$  stade  $= 62$  mètres environ sa vitesse initiale.

## 2° FORCE VIVE INITIALE.

71. Sa valeur est  $\Psi = mV^2$ , soit  $\Psi = 0.00089 (63^m.00)^2 = 0.00089$

TOME XXXI, 1<sup>re</sup> partie.

62

IMPRIMERIE NATIONALE.

LA  
CHIROBALISTE  
D'HÉRON  
—  
D'ALEXANDRIE.  
—  
APPENDICE.

$\times 3969 = 3.5324$ , correspondant au travail dynamique  $\mathfrak{E} = \frac{1}{2} \Psi = 1.7662$  kilogrammètre. A bout portant, le coup de la flèche équivaut donc au choc d'un poids de  $1^k.7662$ , tombant de  $1^m.00$  de hauteur en une seconde. Mais si le poids  $p$  de la flèche est à 9 grammes au lieu de  $8^gr.726$  calculés au n° 68, sa masse devient  $m = 0.000919$ , et sa force vive  $\Psi = 3.643542$  équivaut à  $\mathfrak{E} = \frac{1}{2} \Psi = 1^k 8^m.8218$ .

### 3° PORTÉE EXTRÊME DE LA FLÈCHE.

72. Dans le vide et sous l'angle de tir  $\alpha = 45^\circ$ , la vitesse initiale  $V$  donne la portée  $A = \frac{V^2}{g} = 0.102 V^2 = 0.102 \times 3969 = 404^m.90$ , soit  $A = 405$  mètres.  $A = 0.102 V^2$  montre que, dans le vide, la portée est, en nombre rond (avec 0.10 pour 0.102), le  $\frac{1}{10}$  du carré de la vitesse initiale  $V$ . Avec  $V = 63^m.00$ ,  $p = 9$  grammes en nombre rond et  $m = 0.000918$ , sous le diamètre  $d = 8$  millimètres  $= 0^d.08$  (en décimètres), la section du trait en décimètres carrés est  $\omega = 0^d.005026$ , et lui donne pour masse-unité  $\mu$ , c'est-à-dire par décimètre carré de section  $\omega$ , la quantité  $\mu = \frac{m}{\omega} = \frac{0.000918}{0.005026} = \frac{918}{5026} = 0.1826$ .

73. Dans ces conditions, la Portée du trait à travers l'air, sous l'angle de tir extrême  $\alpha = 45^\circ$ , s'obtient par la formule suivante, appliquée en artillerie aux projectiles aigus ou ogivaux<sup>53</sup> :

$$E = -1,111,500 \frac{\mu}{V} + 1491 \sqrt{\frac{\mu}{V} (A + 555,750 \frac{\mu}{V})},$$

soit, avec  $\frac{\mu}{V} = \frac{0.1826}{63.00} = 0.0028984 = 0.0029$ , et  $A = 405$  mètres,

$$E = -3223.35 + 1491 \sqrt{5.848372} = -3223.35 + 1491 \times 2.418,$$

d'où

$$E = -3223.35 + 3605.24 = 381^m.89 = 382 \text{ mètres.}$$

74. Dans le vide, la portée  $A = 405$  excéderait donc de 23 mètres seulement la portée dans l'air. La résistance du fluide n'amortit donc que 3.21 p. 100 de la portée théorique. Mais la formule de  $E$  ci-

dessus concerne des projectiles à pointe ogivale de  $90^\circ$ , tandis que le dard conique de la Chirobaliste est aigu à  $24^\circ$ . La flèche doit donc porter dans l'air entre  $E=382$  et  $A=405$  mètres, soit à plus de 2 stades  $= 2 \times 185^m = 370$  mètres<sup>54</sup>. Posons  $E=390$  mètres.

---

LA  
CHIROBALISTE  
D'HÉRON  
D'ALEXANDRIE.

APPENDICE.

4° VITESSE ET FORCE VIVE FINALES DE LA FLÈCHE.

75. La faible perte de portée due à la résistance de l'air permet au trait d'Héron de frapper à toute distance presque aussi fort qu'à bout portant. A la distance extrême  $E_1=390$  mètres, sa *vitesse finale*  $V_1$  sera, d'après une autre formule de l'artillerie ogivale :

$$V_1 = \frac{\mu V}{\mu + 0.60VE},$$

avec  $\mu=0.1826$  et  $V=0^{km}.063$  et  $E=0^{km}.390$  (en kilomètres).

On trouve ainsi :

$$V_1 = \frac{0.1826 \times 0.063}{0.1826 + 0.60 \times 0.063 \times 0.390} = \frac{0.0115038}{0.1840742} = 0^{km}.06249,$$

soit, en mètres,  $V_1=62^m.50$ . La vitesse courante ne diminue donc que de  $0^m.50$ , soit de 0.79 p. 100, entre les points de départ et de chute.

76. Quant à la force vive finale du poids  $p=9$  grammes, elle est  $\Psi = mV_1^2 = 0.000918 (62.50)^2 = 0.000918 \times 3906.25 = 3.58594$ , correspondant au travail dynamique *final*  $\mathfrak{E}_1 = \frac{1}{2} \Psi_1 = 1.79297$ , soit  $\mathfrak{E}_1=1.793$  kilogrammètre. Le travail initial disponible étant  $\mathfrak{E}=1.8218$  kilogrammètre, la perte due à la résistance de l'air est seulement de 0.0288 kilogrammètre, soit de 1.58 p. 100.

En moyenne, le choc du trait de 9 grammes à toute distance équivaut à celui d'un poids de  $1^k.80$  tombant de  $1^m.00$  de hauteur. Dans le bois, sa pénétration est remarquable<sup>55</sup>.

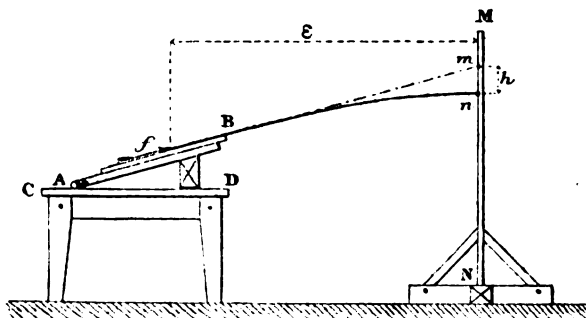
EXPÉRIENCE TRÈS SIMPLE POUR DÉTERMINER LA VITESSE INITIALE D'UNE FLÈCHE.

77. Le tir pratiqué dans l'atelier de M. Albert Piat, sur le modèle exécuté par ses soins, m'a suggéré l'idée d'une méthode très simple

pour mesurer la vitesse initiale de la flèche. Supposons une arbalète fixe AB (fig. VIII), montée sur un support rigide, et pointée en avant sous un angle quelconque BAD, qu'il est commode de maintenir au-dessous de  $20^\circ$ , la vitesse initiale cherchée  $V$  étant indépendante de l'inclinaison du tir. L'arbalète étant armée de sa flèche  $f$  et prête à partir, installons en face d'elle, à 10 ou 12 mètres de distance, un panneau vertical en bois MN, solidement dressé à angle droit avec le plan de tir, et tel que le rayon visuel, dirigé le long de la flèche immobile, rencontre le panneau MN en un point  $m$ , facile à repérer avec un crayon sur le plan de bois vertical. Soit  $\varepsilon$  la distance horizontale, mesurée avec soin, de la pointe du dard au panneau. Le coup parti, le poids du trait l'entraîne à frapper l'écran, non plus en  $m$ , mais en un point  $n$  situé plus bas, et qu'il marque en s'y enfonçant. Soit  $h$  la distance verticale entre les points  $m$  et  $n$ .

78. Dans son trajet, le trait a franchi simultanément les espaces  $\varepsilon$  horizontal et  $h$  vertical. Le temps  $t$  du parcours résulte de  $h$ , par la formule  $h = \frac{1}{2}gt^2$  de la chute des corps. On a donc  $t = \sqrt{\frac{2h}{g}}$ ; et comme la distance  $\varepsilon$  de l'engin à l'écran est très réduite, elle a été évidemment franchie sous la *Vitesse initiale*  $V$ , qui donne alors  $\varepsilon = Vt$ , d'où  $V = \frac{\varepsilon}{t}$ . Avec  $t = \sqrt{\frac{2h}{g}}$  trouvé ci-dessus, on obtient  $\frac{1}{t} = \sqrt{\frac{g}{2h}}$ , d'où  $V = \varepsilon \sqrt{\frac{g}{2h}}$ . La quantité  $g = 9.8088$  donne enfin  $V = \frac{2.215\varepsilon}{\sqrt{h}}$ , où  $\varepsilon$ ,  $h$  et  $V$  s'expriment en mètres.

Figure VIII. — Procédé nouveau de mesure de la vitesse initiale d'une flèche.





## § III. — ORIGINE HISTORIQUE DU MODULE DE LA CHIROBALISTE.

79. *Objet de ce dernier paragraphe.* Dans le n° 3 de mon introduction au présent Appendice, considérant que mes recherches sur les origines et les applications du *module* dans la statuaire antique pouvaient, à l'avantage de l'art moderne, être réservées pour la *Revue archéologique*, je me suis seulement rappelé que le *module* de la Chirobaliste, par moi retrouvé dans le système graphique de l'épure et dans les propriétés balistiques de l'engin<sup>56</sup>, pouvait aussi être mis en lumière par des preuves historiques et philologiques, mais dont je dois donner ici un résumé suffisant pour faire apprécier le génie d'Héron. Puisse donc ce résumé être considéré comme le dernier mot de son chef-d'œuvre !

80. *Opinion de Diodore de Sicile sur la Sculpture égyptienne.* On sait que Diodore de Sicile, dans son exposé des procédés de la statuaire égyptienne, parle avec enthousiasme de l'*harmonie des proportions* que les sculpteurs de cette école donnaient à leurs statues (*συμμετρίαν τῶν ἀγαλμάτων*), mieux inspirés que les Grecs qui, selon notre historien, ne jugeaient de telles œuvres que sur les apparences<sup>57</sup>. Il décrit ensuite la méthode égyptienne applicable, dit-il, à toutes les parties d'un corps sculpté en pierre, depuis les plus petites jusqu'aux plus grandes. Mais il commet une erreur singulière, en ajoutant que cette méthode décompose la structure totale du corps en 21 parties  $\frac{1}{4}$  : Τοῦ γὰρ παντὸς σώματος τὴν παρασκευὴν εἰς ἓν καὶ εἴκοσι μέρη καὶ προσέτι τέταρτον διαρουμένους, τὴν ὅλην ἀποδιδόναι συμμετρίαν τοῦ ζώου. Outre que Diodore n'indique nulle part ni la nature ni la grandeur de la mesure qui sert d'unité à ses 21  $\frac{1}{4}$  μέρη, ce *Quart de partie* qui s'ajoute aux 21 parties normales est une bizarrerie inexplicable. Cependant, pour en rendre compte, tous les écrivains sur la statuaire moderne s'accordent à supposer qu'une statue était graduée, sur sa *Hauteur verticale*, en 21 parties égales, jusqu'au sommet du crâne, en y ajoutant le quart d'une de ces divisions pour la crête

---

LA  
CHIROBALISTE  
D'HÉRON  
D'ALEXANDRIE.  
—  
APPENDICE.

du bonnet. A l'appui de cette hypothèse, ils citent des peintures et des sculptures égyptiennes, dont les surfaces sont divisées en carrés égaux par des droites horizontales et verticales; ils appellent ce procédé la *Mise au Carreau*; mais, au lieu d'y chercher le *module*, ils conviennent sincèrement qu'aucun des systèmes de ce genre ne répond absolument à l'idée du *Canon*. Ils jugent avec raison que cette division ne serait applicable qu'au cas d'un homme rigoureusement debout. Que deviendrait-elle dans ces *attitudes si nombreuses, si diverses, si recherchées* par l'art moderne<sup>58</sup>? Tout *κάνων* rationnel doit être *indépendant* de l'orientation nécessaire à chaque membre d'une statue, orientation qui ne relève que de l'inspiration de l'artiste. Chaque partie du corps y conserve ses dimensions normales; quelques muscles seulement y subissent des déformations de surface, d'ordinaire peu sensibles et faciles à exécuter d'après nature. Un véritable *Canon Statuaire* exige la connaissance exacte des *formes et proportions* de chaque partie du corps. Combien donc en doit-on compter, à ce point de vue, dans la stature humaine?

81. *Nombre des Parties Statuaires du Corps humain*. Assurément, les mots *καὶ προσέτι τέταρτον*, ajoutés à *ἐν καὶ εἴκοσι μέρη*, dans tous les manuscrits et toutes les éditions de Diodore de Sicile, forment un ensemble absolument inintelligible. Sans aucun doute, quelqu'un des plus anciens copistes de cet auteur qui recueillit souvent, en Égypte, des renseignements suspects, s'était imaginé, à la lecture d'un papyrus déjà détérioré, que le mot *τέταρτον* était le *complément numérique naturel* des 21 parties désignées ci-dessus, le terme *μέρη* n'indiquant que les *divisions verticales et uniformes* de la stature humaine. Or, si l'on considère le corps comme une simple réunion de *Membres* et d'*Organes*, décomposable en deux groupes distincts, dont le détail est encore à connaître, on trouve<sup>59</sup>:

1° *Onze membres* proprement dits, *doués chacun d'une mobilité spéciale*;

2° *Dix organes fixes ou peu mobiles* en leurs fonctions respectives, et logés à demeure, chacun sur un des membres mobiles.

La structure humaine compte donc ainsi  $(11+10) = 21$  parties distinctes, et 21 est le produit des nombres premiers hiératiques 3 et 7, si vénérés partout dès l'antiquité la plus reculée<sup>60</sup>.

82. *Le Module de la Statuaire Grecque.* La structure humaine ainsi définie rend plus difficile encore l'interprétation du *καὶ προσέτι τέταρτον* de Diodore. Des 21 parties ci-dessus énumérées, aucune n'est en rapport défini, de forme ou de volume, avec les autres, excepté dans le cas des formes symétriques, comme les yeux, les oreilles, etc. Mais que l'on considère, comme j'en ai eu le premier conscience, que le mot *τέταρτον*, outre son sens purement arithmétique, représente encore, en grec courant, le *Quart du Pied*, c'est-à-dire le *Palme de 4 doigts*, appelé ordinairement *παλαισιή* ou *δῶρον*. Les Grecs disaient également *τέταρτη (ἡ)*, la *quarte*, d'une mesure secondaire pour les *liquides*, dont l'unité *χοῦς (ὀ)*, le *conge*, cubait environ  $3 \frac{1}{4}$  litres. La *quarte* mesurait donc ainsi 81 centilitres. De nos jours, rien n'est plus commun chez nous que l'achat d'un *quart*, d'un *demi-quart*, d'un *quarteron* ou d'un *demi-quarteron* d'une denrée quelconque. De tout temps et partout, le peuple a préféré ces locutions pratiques.

83. *Correction au texte de Diodore de Sicile.* Ainsi ramené au sens concret, qui seul le rapproche des 21 parties définies plus haut, le terme *τέταρτον* recouvre son rôle naturel de *Commune Mesure*, d'*Unité de longueur*, de *Module* en un mot, dans la structure normale du corps humain, en s'appliquant à ses dimensions visibles. Or, le *palme* ou largeur du *poignet* de l'homme était devenu chez les anciens, non seulement le *module* de la *statuaire*, mais encore le *module architectural*<sup>61</sup>. Dans le passage précité de Diodore, la liaison de *τέταρτον* (*palme*) avec les mots *ἐν καὶ εἴκοσι μέρη* ne devient intelligible et logique que par la substitution de *κατὰ τὸ προσῆκον τέταρτον* à la leçon *καὶ προσέτι τέταρτον*, universellement admise jusqu'ici. Le sens

---

LA  
CHIROBALISTE  
D'HÉRON  
D'ALEXANDRIE.  
—  
APPENDICE.

devient alors : 21 parties [mesurées] au *module naturel* du *Quart de Pied*, ce que rend bien τὸ προσῆκον τέταρτον, où προσῆκον signifie *convenable, ce qui vient, ce qui arrive, a sous la main*. Or, le poignet répond de tout point à cette définition.

L'auteur de l'incorrection καὶ προσέτι avait sans doute lu καὶ pour κατὰ, et ἔτι pour ἦκον à la suite de πρὸς. On répare souvent de plus graves méprises dans la restitution des vieux textes.

84. *Le Module et le Poids de la Chirobaliste*. Maintenant, si le *Module du Palme* (4 doigts), adopté de préférence par la statuaire antique, fut d'abord la base du système des poids et mesures en Grèce et en Égypte, la hauteur du corps humain, qui, selon Vitruve, est de 6 pieds = 24 palmes = 96 doigts<sup>62</sup>, serait de  $6 \times 0^m.304 = 1^m.824$ , le pied mesurant 16 doigts de  $0^m.019 = 16 \times 0^m.019 = 0^m.304$ . Aussi les statues antiques de nos musées, comparées à la taille humaine actuelle, sont généralement jugées plus grandes que nature. En moyenne, le poignet n'a guère aujourd'hui que 66 à 67 millimètres de largeur, soit  $3 \frac{1}{2}$  doigts de 19 millimètres. Cette valeur, que j'ai exactement retrouvée pour le *Module Graphique* de la Chirobaliste, eut donc pour origine, dans cet engin, la *largeur* même du *Poignet* de son inventeur. En cela, certainement, l'illustre ingénieur céda à une nécessité militaire. Les *Mains symboliques* de sa machine paraissent seules y avoir suivi le *Module* de 4 doigts de la statuaire<sup>63</sup>, montrant qu'Héron d'Alexandrie en pratiquait habilement les principes. Asservi à ce *module*, son engin, portatif par destination, se fût trouvé trop pesant. Réduit de 4 à  $3 \frac{1}{2}$  doigts, dans la proportion de 8 à 7, le *Module Moyen* réduisit le poids de l'arme dans le rapport de  $8^3 = 512$  à  $7^3 = 343$ , des cubes de 8 et de 7, ce qui donne  $\frac{343}{512} = 0.67 = \frac{2}{3}$  de 512.

85. *Conclusion*. La réduction du module économisa donc  $\frac{1}{3}$  du poids que 4 doigts auraient donné à la machine. Le modèle exécuté par M. Piat pèse exactement 7 kilogrammes, soit 16 mines de  $0^k.4363$  chacune : en effet,  $\frac{7^k.000}{0^k.4363} = 16^m.04 = 16$  mines. Il est ainsi évident que

la nécessité de rendre l'arme portative imposa à Héron d'Alexandrie le module de  $3 \frac{1}{7}$  doigts, dont l'épure de la Chirobaliste m'a fourni de si nombreux exemples. C'est ainsi que l'histoire, éclairant maint endroit défiguré, dans les manuscrits, par l'antiquité de l'écriture, aide la philologie à rétablir l'intégrité première d'un texte, en le rapprochant de faits authentiques rapportés par les meilleures traditions.

---

LA  
CHIROBALISTE  
D'HÉRON  
D'ALEXANDRIE.  
—  
APPENDICE.

## NOTES.

## CHAPITRE PREMIER.

<sup>1</sup> *Notices et extraits des Manuscrits*, t. XXVI, 2<sup>e</sup> partie; Paris, 1877, in-4°.

<sup>2</sup> *Mémoires présentés par divers savants*, t. IX, 1<sup>re</sup> série (2<sup>e</sup> partie); Paris, 1881, in-4°.

<sup>3</sup> Βελοπικιά (*Mathem. vet.*, p. 71) et p. 103-104 de mon Mémoire.

<sup>4</sup> La note 306 (p. 264) de mon Mémoire de 1877 résume ainsi cette histoire : « M. le général Morin (*Leçons de Mécanique pratique*, p. 124-146; Paris, 1863, in-8°) attribue à Galilée les premières recherches théoriques sur cette importante question. L'hypothèse de Galilée, admise ensuite par Mariotte et Leibnitz, suppose que toutes les fibres d'un corps fléchissant s'allongent à partir de la surface concave. Les expériences de Duhamel (*Du transp., de la conserv. et de la force des bois*) démontrèrent, en 1767 seulement (115 ans après la mort de Galilée), la fausseté de cette hypothèse. Continuées et confirmées en 1811 par le baron Charles Dupin, elles ont prouvé en définitive que les fibres des faces fléchissantes travaillent également, les unes à l'extension et les autres à la compression. Or, Philon savait fort bien que la tranche centrale de chaque section transversale de la pièce supporte le minimum de fatigue, et que ce sont les surfaces opposées [le dessus et le dessous], sur lesquelles agit perpendiculairement l'effort fléchissant, qui travaillent le plus. Peut-être Philon ne distinguait-il pas, dans le travail de ces surfaces, l'extension [en dessous] de la compression [en dessus]. Quoi qu'il en soit, sa théorie du battage est rigoureusement d'accord avec les idées modernes. On peut admettre que Philon n'en fut pas l'auteur [il avoue lui-même que Ctésibius rendait élastiques de minces lames de bronze par le battage méthodique de leurs grandes faces, dont il conçut l'idée à la vue des lames d'épées espagnoles (acier de Tolède, probablement), que portaient les soldats romains]; mais on ne peut contester aux Grecs le mérite d'avoir appliqué avec réflexion, il y a vingt siècles, une théorie dont la recherche a égaré Galilée, Mariotte et Leibnitz. »

Le 2 avril dernier (1883), dans la séance publique annuelle de l'Académie des Sciences, le vénéré secrétaire perpétuel, M. J. Bertrand, glorifiait M. Charles Dupin comme auteur de la découverte ci-dessus. Rien ne prouve que l'éminent ingénieur, qui cultivait l'hellénisme et qui fit à Corfou ses expériences de 1811 sur les bois, ignorât l'existence des *Mathematici veteres* et du *Traité de Balistique* de Philon de Byzance.

<sup>5</sup> *Mém. cité*, p. 200 et 201 (fig. 46).

<sup>6</sup> *Mém. cité*, p. 201, n° 399.

<sup>7</sup> C. WESCHER, *Poliorecétique des Grecs*, p. 104 (Paris, 1867, in-4°); et THÉVENOT, *Mathem. vet.*, p. 142 (Paris, 1693, in-fol.).

<sup>8</sup> PHILON (*Mathem. vet.*, p. 56) cite le calibre *ἡμισπιθαμος*, dont le trait mesurait  $\frac{1}{2}$  empan = 6 doigts. Cf. *Mém. cité*, p. 200 (n° 397), et note 461 (p. 276).

<sup>9</sup> La Chirobaliste avait ainsi deux Modules distincts : le module balistique, de  $\frac{2}{3}$  doigt, et le module graphique, de  $3\frac{1}{2}$  doigts.

<sup>10</sup> *Mém. cité*, p. 67.

<sup>11</sup> *Mém. cité*, p. 134 et 135, et fig. 24 (p. 132).

<sup>12</sup> P. 81 (n° 120); Paris-Genève (1840, in-4°). — Dans mon premier Mémoire (n° 7, 59, 84, 237, 241 à 248, 418 à 421, et dans les notes correspondantes), j'ai rendu compte des remarquables expériences de feu le général Dufour, sur les lois de la Torsion des faisceaux de fibres hélicoïdales des engins névrotiques antiques. Les tables où l'auteur a inscrit les résultats numériques de ces expériences méritent toute confiance, bien qu'il les ait ensuite appliqués à des types de machines dont la véritable structure ne lui était pas connue.

<sup>13</sup> 1 mine = 100 drachmes =  $100 \times 4^{\text{r}}.363 = 0^{\text{r}}.4363$ .

<sup>14</sup> HÉRON D'ALEXANDRIE (THÉV., *Math. vet.*, p. 142; WESCHER, *Op. cit.*, p. 113, 114, et p. 75 de mon précédent Mémoire); — PHILON DE BYZANCE, Βελοποιικά (*Math. vet.*, p. 51); — VITRUVÈ, *De Architectura*, lib. X (p. 290-293, édition de Schneider; Leipzig, 1807-1808, 3 vol. in-8°).

<sup>15</sup> Deux poids égaux de même portée supposent alors même vitesse initiale et même inclinaison initiale du jet.

<sup>16</sup> *Mém. cité*, p. 201.

<sup>17</sup> VÉGÈCE, *De Re militari*, lib. IV, XXII. — Cf. *Mém. cité*, p. 6 et 129 (note 13).

<sup>18</sup> *Mém. cité*, p. 165 (fig. 34) et p. 194 (fig. 35).

<sup>19</sup> *Mém. cité*, p. 184.

<sup>20</sup> *Mém. cité*, p. 182 (fig. 42) et p. 196 (fig. 45).

<sup>21</sup> *Mém. cité*, p. 69.

<sup>22</sup> *Mém. cité*, p. 86.

<sup>23</sup> *Id.*, *ibid.*

<sup>24</sup> *Mém. cité*, p. 183-184 et p. 229 (note 15).

<sup>25</sup> *Res. gest.*, lib. XXV, 1.

<sup>26</sup> Voir plus loin, n° 34.

<sup>27</sup> P. 165 (n° 333, fig. 34) et p. 194 (n° 389, fig. 44).

<sup>28</sup> Au n° 4 de notre Notice sur le Κανών ou principe graphique de la Statuaire grecque, article tout prêt et agréé par la *Revue archéologique*, qui le publiera peut-être en 1884.

<sup>29</sup> *Mém. cité*, p. 119 (Χειροβ., I, 3).

<sup>30</sup> *Mém. cité*, p. 149 (Χειροβ., V, 3), et ci-après n° 32.

<sup>31</sup> *Mém. cité*, p. 146-149.

<sup>32</sup> WESCHER, *Op. cit.*, p. 133.

<sup>33</sup> Les figures des Battants (mss. 2438 et 2442) se trouvent dans mon précédent Mémoire, p. 148. La reproduction des battants du manuscrit de Minas (*Suppl. gr.*, 607) m'avait paru superflue; mais je dois les donner ici, pour en démontrer l'insuffisance par rapport aux battants des autres manuscrits.

<sup>34</sup> *Mém. cité*, p. 105 (n° 279), et *Math. vet.* (p. 72): Δύναται δὲ μετὰ τὴν χρεῖαν

LA  
 CHIROBALISTE  
 D'HÉRON  
 D'ALEXANDRIE.  
 —  
 APPENDICE.

*εὐκόπως ἐξαιρεθεὶς ὁ τόπος ἐκ τοῦ πλισθίου τίθεσθαι εἰς ἐλυτρον ἐμβληθεὶς.* — La figure VII (ci-après, n° 62) montre en coupe la virole rivée au faisceau des huit lames du battant, et contiguë à l'entrée du manchon conoïde.

<sup>35</sup> THÉVENOT, *Math. vet.*, p. 71. — Voir la traduction de cet éloge dans mon précédent Mémoire *sur la Chirobaliste*, n° 275 et 276 (p. 102 et 103).

<sup>36</sup> Dans le dessin du manuscrit de Minas (fig. II, n° 26), *deux arêtes seulement représentent les Καρόνια au dehors du manchon et les réduisent ainsi à de simples broches.* Cela prouve, une fois de plus, l'autorité supérieure des manuscrits de la *Recension byzantine*, issus sans aucun doute de manuscrits, sinon plus anciens, du moins plus authentiques que celui de Minas. En prescrivant cette recension, Constantin Porphyrogénète voulut certainement sauver de précieux textes, que les archives de Byzance conservaient comme de véritables *guides officiels* pour le génie militaire, et qui allaient périr par leur antiquité même.

<sup>37</sup> *De Archit.*, lib. X, x (*vulgo xv*) et xi (*vulgo xvi et xvii*), t. I, p. 291-295 de l'édition Schneider, déjà citée note 14 de la présente Notice.

<sup>38</sup> Voir, p. 309 et suiv. du tome I de l'édition de Schneider, l'appendice intitulé *De Notis Mensurarum*. L'éditeur y résume les conjectures des divers commentateurs de Vitruve, sur les *valeurs probables* de ses *notations numériques*, sans en tirer aucune conclusion pratique. Dans les groupes de *points en cercles* ou *en carrés* employés par Vitruve, Schneider voit « *peculiaris Numerorum signa* », en usage chez les Romains; tandis que, selon toute probabilité, *ces signes ne servaient qu'à rendre plus nette la séparation des diverses parties des objets dont Vitruve donnait les dimensions distinctes.*

<sup>39</sup> Voir plus loin, n° 45-67.

<sup>40</sup> Voir plus loin (n° 62, fig. VII) la coupe longitudinale d'un ressort-battant et de son manchon, en demi-grandeur.

<sup>41</sup> Dans le cercle de rayon 1, la valeur  $1^\circ = 0.0174533$ , et l'arc de  $1' 0'' = 0.0002901$ .

<sup>42</sup> P. 138 (fig. 25) et 143.

<sup>43</sup> Cf. *Mém. cité*, n° 305 (p. 135, note e), où j'ai montré que *εὔρος* désigne toujours la *largeur* (ou le *diamètre*) d'un *évidement*.

<sup>44</sup> *Mém. cité*, p. 173 (fig. 39).

<sup>45</sup> Voir plus haut, n° 17.

<sup>46</sup> *Mém. cité*, p. 129 (*Χειροβ.*, II, 7).

## CHAPITRE SECOND.

<sup>47</sup> Voir, dans les *Annales des Mines* (1852, 1<sup>re</sup> partie, p. 316 et suiv.), le curieux Mémoire de M. Phillips, de l'Académie des Sciences, sur les *Ressorts en acier du matériel des chemins de fer*.

<sup>48</sup> On verra plus loin (tableau du n° 66) que  $T = 12^{\text{t}}.061$  et  $\rho_s = 109^{\text{mm}}.296$ , le millimètre étant l'Unité des dimensions, à laquelle T correspond en kilogrammes.

<sup>49</sup> Voir plus haut note 41 (renvoi du n° 40).



<sup>50</sup> Héron d'Alexandrie donne aux *Κωνοειδῆ* ou *Manchons* d'encastrement des lames (*Chirob.*, n° 307, p. 146) une longueur totale de  $3\frac{1}{2}$  doigts, et aux collets qui les terminent et qui portent les pivots une épaisseur de  $\frac{1}{2}$  doigt (fig. VII). Ces collets devant être symétriques par rapport à l'axe P des pivots, cet axe doit être symétrique aux deux bases de chaque collet, soit à 3 doigts = 57 millimètres du culot du manchon.

<sup>51</sup> N° 237 (p. 83).

<sup>52</sup> *Mémoire sur l'Artillerie des anciens et sur celle du moyen âge*, p. 69-70 (Paris-Genève, 1840, in-4°).

<sup>53</sup> Cette formule n'est qu'une application de  $E = -\frac{Hm}{V} + \sqrt{2H\frac{m}{V}\left(A + \frac{Hm}{2V}\right)}$ , donnée p. 212 (n° 416) et expliquée p. 278 (note 480) de mon premier Mémoire, où je la déduis des formules de l'artillerie de marine. J'y ai seulement remplacé  $m = \text{masse-unité}$  par  $\mu$ , et  $H = 1,100,700$  par  $H = 1,111,500$ , valeur plus exacte, à cause de  $h = 0.00000462 = \frac{462}{108}$ , que la note 480 égale à  $h = \frac{2 \times 7}{3 \times 106}$ , quantité inexacte de  $1\frac{1}{2}$  p. 100.

Dufour (*Mém. cité*, p. 73) donne, pour la portée d'un engin *névrotone*, la formule  $E = \frac{d^2}{4p}$ , calculée sur la vitesse initiale  $V = 62^m.80$ , où  $d$  exprime en centimètres le diamètre du *τόνος* (*faisceau névrotone*) de l'engin, et  $p$  le poids du projectile en kilogrammes. On a vu (n° 8) que l'ancêtre *σπιθαμαίων* de la *Chirobaliste* avait  $d = \frac{1}{2}$  doigt = 2.5333 centimètres, avec  $p = 0.009$  kilogramme. Il viendrait alors  $E = \frac{(2.5333)^2}{0.036} = 449^m.23$ , soit 450 mètres. Sans doute, cette portée se rapproche des 440 mètres ou  $2\frac{1}{2}$  stades que Dufour (p. 74-75) donne, d'après Josèphe (V, 18), pour les balistes de Titus au siège de Jérusalem, tandis que l'historien juif leur assigne seulement *deux stades et plus* (passage cité, *Chirob.*, note 484, p. 278), ainsi que Dufour (*Mém. cité*, p. 70) l'avait d'abord constaté, en prenant  $V = 62^m.80$  pour vitesse initiale. Mais cette vitesse initiale ne peut être considérée comme exacte; car, dans le vide et sous l'angle de tir de  $45^\circ$ , elle ne produirait que  $E = \frac{V^2}{g} = 0.102 (62.80)^2 = 402^m.27$  de portée. La *Chirobaliste* se joint donc aux engins de Titus, par la portée de 450 mètres ci-dessus, en réfutation des calculs de Dufour. J'ai d'ailleurs déjà signalé (*CHIROB.*, n° 244, p. 85) les erreurs commises par le savant officier suisse, dans son Mémoire précité, lorsqu'il assimile à l'*εὐθύτονον* l'engin *πάλιντονον*, en logeant les battants des deux engins en arrière de la cage, sous forme d'*arcs divergents*, et lorsqu'il applique à faux les données métriques de Philon de Byzance (*CHIROB.*, note 263, p. 257). Voilà pourquoi je laisserai de côté sa formule  $E = \frac{d^2}{4p}$  de la portée du jet. Les recherches du général Dufour sur la Balistique ancienne n'ont guère de valeur que par la relation expérimentale qu'il a trouvée entre l'angle de torsion du *Τόνος antique* et l'effort appliqué à l'extrémité du battant pour produire cette torsion.

<sup>54</sup> Les vitesses de 63 mètres, que le calcul trouve pour le *Πάλιντονον* et pour l'*Εὐθύτονον*, restitués dans leur battement et sous leurs dimensions véritables, correspondent à 405 mètres de portée dans le vide, et à 382 mètres dans l'air. (Cf. *CHIROB.*, p. 83.)

I.A  
CHIROBALISTE  
D'HÉRON  
D'ALEXANDRIE.

APPENDICE.

<sup>55</sup> Le compte rendu de la conférence faite à l'*Association scientifique* le 23 janvier 1879, par mon vénéré maître M. E. Egger, mentionne le fait curieux suivant (*Revue politique et littéraire*, 15 février 1879, p. 774), relatif à l'essai du tir de la *Chirobaliste* par son habile constructeur M. Albert Piat. « La Chirobaliste, à peine ajustée, dit l'éminent professeur, subit l'essai d'un premier tir. A quelques mètres de distance, un crayon, placé dans la cannelure de l'instrument, perça de part en part un paletot suspendu au mur. A cette vue, l'un des ouvriers, qu'avait dirigés et passionnés pour son œuvre M. Prou, s'écriait : *Dire que voilà la première flèche que cette machine lance depuis deux mille ans!* »

<sup>56</sup> Voir plus haut, n° 8 et 9 et notes 9, 10 et 11, sur les modules *balistique* et *graphique* de l'engin d'Héron.

<sup>57</sup> *Bibliothèque historique*, I, 97, § 6.

<sup>58</sup> L'article réservé pour la *Revue archéologique* fera connaître les noms et les opinions des divers auteurs qui ont traité des idées ci-dessus.

<sup>59</sup> Savoir : 1° *Membres* proprement dits : 1 tête, — 1 cou, — 1 torse, — 2 bras, — 2 mains, — 2 jambes, — 2 pieds; ensemble, 11 membres.

2° *Organes fixes* ou *peu mobiles* : 2 yeux, — 2 oreilles, — 1 nez, — 1 bouche, — 2 mamelles, — 2 fesses; — ensemble, 10 organes.

<sup>60</sup> VITRUVÉ, *Op. cit.*, lib. III, cap. 1, § 5 (p. 71, t. I, édit. Schneider), dit : « . . . perfectum numerum, quem Græci τέλειον dicunt. Perfectum autem antiqui instituerunt numerum, qui decem dicitur, nam ex manibus denarius digitorum numerus; ex digitis vero palmus et ab palmo pes est inventus. . . etiam Platoni placuit eum esse numerum ea re perfectum. » — Le Vitruve de Valentin Rose, cité plus haut (notes 37 et 38), donne, d'après les mss. E. G. H. (décrits p. xi de sa préface) : « namque ex manibus digitorum numero ab palmo pes est inventus. » — L'édition de V. Rose diffère, d'ailleurs, en beaucoup d'endroits, de celle de Schneider.

<sup>61</sup> Cf. VITRUVÉ, *De Archit.*, II, 3, § 4, sur les dimensions des matériaux de construction : δάρον (*palme*), unité de longueur primitive; — πεντάδωρα (5 *palmes*), briques pour les édifices publics; — τετράδωρα (4 *palmes*), briques pour les habitations privées; — ὀρθόδωρον (1 empan, σπιθαμή), brique cubique de 12 doigts de côté.

<sup>62</sup> *Op. cit.*, III, 1, § 2 (t. I, p. 70, édit. de Schneider), sur les dimensions des membres, dont Vitruve cite les principaux, en ajoutant : « Reliqua quoque membra suos habent commensus proportionis, quibus etiam antiqui pictores et statuarii nobiles usi, magnas et infinitas laudes sunt assecuti. » *Commensus* est cité dix fois dans Vitruve, et *symmetria* quatre-vingt-trois fois; ces deux mots y indiquent, le premier des *dimensions partielles*, le second des *proportions d'ensemble*. (Cf. H. Nohl, *Index Vitruvianus*, Lipsiæ, 1876, in-8°, aux deux mots ci-dessus, p. 23 et 140.)

<sup>63</sup> Voir l'épure en demi-grandeur de l'engin, à la fin du tome XXVI, 2° partie, des *Notices et extraits des Manuscrits* (Paris, 1877).

# INDEX ALPHABÉTIQUE.

LA  
CHIROBALISTE  
D'HÉRON  
D'ALEXANDRIE.  
—  
APPENDICE.

Les GROS CHIFFRES renvoient aux numéros du texte de l'Appendice. — Les gros chiffres entre parenthèses renvoient aux annotations de la *Χειροβαλλιστρα* (p. 116 à 149 du tome XXVI, 2<sup>e</sup> partie, des *Notices et extraits des Manuscrits*).

Les PETITS CHIFFRES renvoient aux notes courantes, à la fin du présent Appendice, p. 490 et suiv.

## A

Arête interne parabolique *de la plus courte lamelle des battants de la Chirobaliste*, 65.  
*Αὐτοματοποιῶν* d'HÉRON D'ALEXANDRIE (traduits

par V. Prou, t. IX, 1<sup>re</sup> série, 2<sup>e</sup> partie, des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions*), 1 = 2.

## B

Balistique (Principes de) gréco-romaine, 1.  
Bascule de la batterie *de la Chirobaliste (position de son pivot)*, 44 = 45.  
Battants de la Chirobaliste: *Authenticité démontrée par le présent Appendice*, 1. — *Faisceaux symétriques à 8 Lamelles d'acier élastique, minces et étagées*, 2. — *Preuves de la multiplicité de ces lamelles*, 31. — *Rayons de courbure des Battants de la Chirobaliste*, 23. — *Rayons moyens (a et c); extérieurs (b et d); matresse lame (e); structure définitive des Battants*, 24. — *Authenticité de cette structure*, 25 = 29, 30.

Battement de la Chirobaliste: *sa symétrie*, 17 = 19, 20, 21, 22, 23; — *son amplitude*, 18, 19, 20, 21, 22 = 24, 25, 26, 27, 28; — *son épure en demi-grandeur*, 62.  
Batterie de la Chirobaliste, 43, 44 = 45; — *son authenticité définitive*, 1.  
*Βελοποιῶν* de PHILON DE BYZANCE (p. 71 des *Math. vet.*), 4 = 3.  
BERTRAND (M. Joseph), sur la priorité de Ch. Dupin, dans la théorie de la flexion des corps, 4.  
*Bibliothèque historique de DIODORE DE SICILE*, 57.

## C

Canon statuaire; *ses qualités artistiques*, 80.  
Carreau (Mise au) d'une statue, chez les Égyptiens, 80 = 58.

CELTES (et IBÉRIENS); *souplesse de leurs épées en fer. (ou plutôt en acier)*, 30 = 35.  
Chirobaliste d'HÉRON D'ALEXANDRIE; traduction

LA  
CHIROBALISTE  
D'HÉRON

APPENDICE.

définitive du chapitre v de ce traité, 32 = 40. — Longueur de la flèche de l'engin, 6, 7, 8, 9. — Poids de la flèche, 11, 12, 13.

— Pointe, 14. — Notes sur la flèche, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17.  
Colonnnettes du Portique de la Chirob., 42 = 42.

## D Δ

DENYS D'HALICARNASSE, ΡΩΜΑΙΚῆ Ἀρχαιο-  
Λογία, *Antiquités romaines*, l. XIII, c. IX (*Ex-  
cerpta*): correction de ὀδύνη en οὐαί, 84 = 63.  
DIODOTE DE SICILE; son opinion sur la Sculpture  
égyptienne, 80 = 57.  
DUFOUR (Feu le général suisse): *Mémoire sur*

*l'Artillerie des anciens* (Résistance des câbles  
balistiques à la torsion), 10 = 12.

DUPIN (Charles), sur la théorie de la *Flexion  
des corps*, 4.

Δάρον, *palme* (4 doigts). Unité de longueur  
grecque, 82 = 61.

## E

Embrasse (Ζώνη), *Ceinture archère de la Baliste*  
(Παλιτρονον), 17 = 19, 20, 21, 22, 23.  
Étagelement des lamelles des Battants de la Chi-

robaliste, 54. — Principe de cet étagelement,  
55. — Formule de l'étagelement, 57; distribu-  
tion de l'étagelement, 58, 59, 60, 61 = 48, 49.

## F

Flèche gréco-romaine: sa *Longueur*, 8 = 8, 9;  
— son *Diamètre*, 10 = 12; — son *Poids*, 11,  
12 = 13, 14, 15; — sa *Pointe*, 14 = 13.

Flèche de la Chirobaliste, *Poids*, 13.

Flexion des Lames élastiques, d'après PHILON  
DE BYZANCE, 1, 4. — (*Principes de la*), 45.

## G

GALILÉE, sur la théorie de la *Flexion des corps*,  
4 = 4.

Griffe-Bascule (*de la Batterie de la Chirobaliste*),  
36, 37, 38.

## H

HÉRON D'ALEXANDRIE, *Créateur des Battants flexibles, à Lames superposées, de la Chirobaliste*, 5.

## I

IBÉRIENS (et CELTES): *Souplesse de leurs épées en fer (ou plutôt en acier)*, 30 = 35.

## K

Καυσιόπρια, *Sommiers élastiques ou Ressorts de la Chirobaliste (leur authenticité)*, 1.

Καρόνια. *Lamelles des Ressorts-Battants de la Chirobaliste* : voir, chap. v de ce traité, 32 = 40; § α, 27, 29, 30, 31; § γ (c), 26 = 36, 37, 38, 39.

Κανόν, *principe graphique de la Sculpture antique*, 3.

Κρίκοι, *viroles à œil carré, encastrant les 8 lamelles de chaque battant de la Chirobaliste*, 29, 30 = 34.

## L

Lamelles (Καρόνια) *des Ressorts-Battants de la Chirobaliste*, 29, 30 = 34. — *Poussées partielles des lamelles sur la flèche*, 52. — *Largeur variable des lamelles*, 56. — *Distribution de leur étage*, 58, 59, 60.

61. — *Longueurs des lamelles aux divers étages*, 62; — *leur largeur à l'extrémité libre de chaque étage*, 64 = 48, 49.

LEIBNITZ, *sur la théorie de la Flexion des corps*, 4.

## M

MARIOTTE, *sur la théorie de la Flexion des corps*, 4 = 4.

*Mathematici veteres*, édition THÉVENOT, 3, 4.

MÉDICIS (*Manuscrit de*) *atteste (voir plus haut, n° 26) la multiplicité des Ressorts-Battants de la Chirobaliste*, 31 = 36.

Membres (*Nombre des*) *du corps humain*, 81 = 60.

Μέρη (τοῦ παντός σώματος εἰς ἐν καὶ εἰκοσι) καὶ προσέτι τέταρτον : *texte erroné de DIOD. DE SIC.*, 80; — *véritable sens de μέρος en Statuaire grecque*, 81 = 57, 59, 60.

Métal à ressorts (*Tension pratique du*), 46 = 47 (*Mém. de M. Phillips sur les ressorts en acier*).

MINAS (*Manuscrit de*); *forme défectueuse des καρόνια (Ressorts-Battants) qu'il suppose à la Chirobaliste*, 31 = 36.

Module, *Unité de longueur appliquée aux Engins-balistiques*, 8, 9 = 10, 11. — *Module de la Statuaire grecque*, 82 = 56. — *Longueur (en modules) des Battants de la Chirobaliste*, 63. — *Module Statuaire de la Chirobaliste*, 84 = 62. — *Module graphique (épure) de la Chirobaliste*, 9 = 10, 11.

Monture (*Authenticité de la*) *de la Chirobaliste*, 1.

MORIN (Feu le général), *Recherches sur la Flexion des corps*, 4 = 1, 2, 4.

## N

Nohl (H.), *auteur de l'INDEX VITRUVIANUS*, 62.

## O

Organes *du corps humain (Nombre des)*, 81 = 60.

Ὀρθόδορον = (1 empan = Σπιθαμή), *brique cubique gréco-romaine, de 12 doigts de côté*, 61.

TOME XXXI, 1<sup>re</sup> partie.

64

IMPRIMERIE NATIONALE.

LA  
CHIROBALISTE  
D'HÉRON  
D'ALEXANDRIE.

APPENDICE.

LA  
CHIROBALISTE  
D'ÉPHON  
D'ALEXANDRIE.

## APPENDICE.

Οἶαί (et non ὀδώνη), dans *Antiq. rom. de Denys d'Halic.*, 84 = 63. — Οἶαί attesté huit fois

dans saint Matthieu, ch. XIII, versets 13 à 29, 84 = 63.

## P, Π

Παλαιστή, *palme* (4 doigts), 82.

Παλίπτονον, *Baliste: course de l'embrasse (ζώνη)*, 17 = 19, 20, 21, 22, 23.

Πεντάδωρα (5 palmes), *bragues pour édifices publics*, 61.

PHILON DE BYZANCE : sa théorie de la Flexion des corps, 1, 4; — ses remarques sur la flexibilité des épées de fer (ou plutôt d'acier) des Celtes et des Ibériens (Espagnols), 30 = 35.

Piat (M. Albert), *constructeur du modèle de la Χειροβαλλίστρα, aujourd'hui exposé au Musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye*, 2.

Pivots de la Chirobaliste, 16 = 18.

Poids de la Chirobaliste, 84 = 62.

Poliocécétique des Grecs, par C. Wescher, sur la longueur des traits d'ὄξυσελές (*Catapulte, ou Arbalète*), 7, 8.

Portique (Authenticité du) de la Chirobaliste, 1; — ses Colonnnettes, 42 = 42.

Poussées partielles des lamelles des battants sur la flèche, 52.

Προσῆκον (κατὰ τὸ) τέταρτον, correction à DIODORE DE SICILE, I, 97, § 6, 83.

## R

Ressorts-Battants de la Chirobaliste, 29. — Position et courbures des battants dans l'engin armé, 33, 34, 35. — Rayons de courbure des battants armés, 39, 40, 41 = 41. Épaisseur des lamelles d'un battant, 48. — Nombre des lamelles d'un battant, 49. — Bras de levier des lamelles sous tension, 51. Résultats dynamiques de l'armement des Ressorts-Battants de la Chirobaliste, 67. — Tra-

vail balistique de la détente, 68, 69, 70. — Force vive initiale, 71. — Portée extrême de la flèche, 72, 73, 74. — Vitesse et force vive finales, 75, 76. — Expérience simple et nouvelle pour déterminer la Vitesse initiale d'une flèche, 77, 78.

ROSE (Valentin), éditeur de Vitruve (Berlin), 37, 38, 69.

## S Σ

SAUVREZY (Feu), sculpteur sur bois des mains décoratives de la Chirobaliste exposée au Musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, 2. (La mort récente de l'éminent ébéniste en meubles d'art a été vivement regrettée dans le monde artistique.)

SCHNEIDER, éditeur de Vitruve (Leipzig), 60.

Σπιθαμαίων ou σπιθαμαίων (ὄξυσελές), *arbalète à flèche d'un empan (σπιθαμή)* = 12 doigts,

8 = 8. — Module balistique de l'engin =  $\frac{12}{5}$  =  $\frac{2}{5}$  de doigt.

Statues égyptiennes, dites (à tort) graduées en 21  $\frac{1}{4}$  parties égales en hauteur, 80.

Στυλόρια (colonnnettes, pilastres) du portique de la Chirobaliste, 42 = 43, 44, 45.

Συμμετρία (τῶν ἀγαλμάτων), *Justes Proportions des statues*, 80 = 57.

Σχασίηρια, *gâchette de détente de la Chirobaliste*, 44 = 46.

## T

Table récapitulative des *dimensions des Ressorts-Battants* et des *Éléments balistiques* de la *Poussée*, à l'instant de la détente, 66.  
*Τεταρτή* (†), *quarte* (mesure des liquides), 82.  
*Τέταρτον*, sens *numérique* de ce mot, 81, 82;

sens *métrique* ou *modulaire* de *τέταρτον*, 82, 83.

*Τετράδορα*, briques de construction (habitations privées), 61.

*Τόρμοι*, *Pivots* des Battants de la Chirobaliste, 28.

## V.

*ΥΕΘΕΚ* (*De Re milit.*, IV, 12), 17.  
*ΥΕ VICTIS!* Tite-Live, V, 48, § 9.

*VITRUBE*, 31, 45, 67, 84 = 37, 38, 39, 60, 62.

## X

*Χειροβαλλίστρα*, traduction définitive du chapitre v de ce traité, 26. — Détails sur ce chapitre, 27 = 31, 32, 33. — Traduction première de la *Χειροβαλλίστρα*, t. XXVI,

2<sup>e</sup> partie (1877), des *Notices et extraits des Manuscrits*, 1.

*Χοῦς* (δ), *conge*, Unité de mesure des liquides, 82.

## Z

*Ζώνη*. Ceinture archère ou Embrasse du *Παλίστονον* ou *Baliste*, 19, 20, 21, 22, 23.

---

LA  
 CHIROBALISTE  
 D'HÉRON  
 D'ALEXANDRIE.

APPENDICE.





## LÉGENDES DES FIGURES.

---

|  | N <sup>o</sup> du texte. |
|--|--------------------------|
| Figure I. Épure du Battement de la CHIROBALISTE.....   | 20 à 23                  |
| — II. <i>Κωροειδῆ</i> des manuscrits de Minas et de Médicis, et de l'édition<br>de Thévenot ( <i>Math. vet.</i> )..... | 26                       |
| — III. Batterie définitive de la CHIROBALISTE.....   | 43 et 44                 |
| — IV. Bras de levier des Lames sous tension.....   | 51                       |
| — V. Principe de l'Étagement des lames.....  | 55                       |
| — VI. Distribution de l'Étagement des lames.....   | 58 à 61                  |
| — VII. Battant en demi-grandeur.....   | 62                       |
| — VIII. Procédé nouveau de <i>Mesure de la vitesse initiale d'une flèche</i> ....                                      | 77 et 78                 |



# TABLE DES MATIÈRES.

LA  
CHIROBALISTE  
D'HÉRON  
D'ALEXANDRIE.  
—  
APPENDICE.

|                   |                                   |
|-------------------|-----------------------------------|
| INTRODUCTION..... | N <sup>o</sup> du texte.<br>1 à 3 |
|-------------------|-----------------------------------|

## CHAPITRE PREMIER.

|   |        |
|---|--------|
| LES RESSORTS-BATTANTS DE LA ΧΕΙΡΟΒΑΛΛΙΣΤΡΑ..... | 4 à 44 |
|---|--------|

|  |        |
|--|--------|
| § I. — LONGUEUR, DIAMÈTRE ET POIDS DE LA FLÈCHE..... | 4 à 15 |
|--|--------|

Exposé (4-5). — Longueur de la flèche (6-9). — Diamètre de la flèche (10). — Poids de la flèche (11-15).

|   |         |
|---|---------|
| § II. — BATTEMENT DE LA CORDE PAR RAPPORT AU PLAN DES PIVOTS..... | 16 à 41 |
|---|---------|

Fixité des Pivots (16). — Symétrie du Battement (17). — Amplitude du battement de la Chirobaliste (18-23). — Figure I (20-23). — Épure du battement (20). — Structure définitive des Battants (24). — Authenticité de la structure des Ressorts-Battants (25). — Le chapitre v de la *Χειροβαλλίστρα* d'Héron (26). — Figure II : *les Κωνοειδῆ des manuscrits de Minas et de Médicis, et de l'édition de Paris, Thévenot, 1693* (26). — Détails explicatifs du chapitre v d'Héron (27-31). — Traduction définitive du chapitre v : *Structure des Battants de la Χειροβαλλίστρα* (32). — Position et courbure des Ressorts-Battants dans l'engin armé (33-35). — Griffe-bascule (36). — Corde archère au bandé (37-38). — Rayon de courbure du battant armé (39). — Angle au centre du battant armé (40). — Résumé de l'épure du Battement définitif (41).

|  |         |
|--|---------|
| § III. — MODIFICATIONS SECONDAIRES DU BÂTI ET DE LA BATTERIE DE LA CHIROBALISTE..... | 42 à 44 |
|--|---------|

Colonnets du Portique (42). — Batterie définitive, figure III (43-44).

## CHAPITRE SECOND.

|   |         |
|---|---------|
| PUISSANCE BALISTIQUE DES RESSORTS-BATTANTS DE LA ΧΕΙΡΟΒΑΛΛΙΣΤΡΑ . | 45 à 84 |
|---|---------|

|   |         |
|---|---------|
| § I. — ÉTAGEMENT ET BATTEMENT CIRCULAIRE DES LAMES..... | 45 à 67 |
|---|---------|

Principes de la Flexion des solides élastiques (45). — Tension pratique

LA  
CHIROBALISTE  
D'HÉRON  
D'ALEXANDRIE.  
—  
APPENDICE.

du *Métal à ressorts* (46). — Flexion d'une lame de fabrication curviligne (47). — Épaisseur des lames des ressorts-battants de la Chirobaliste (48). — Nombre des lames d'un battant (49). — Tension limite de chaque lame (50). — *Bras de levier des lames sous tension*, figure IV (51). — Poussées partielles des lames sur la flèche (52). — Poussée totale sur la flèche (53). — Étagement des lames d'un battant (54). — *Principe de l'Étagement des lames*, figure V (55). — Largeur variable des lames (56). — *Distribution de l'Étagement des lames*, figure VI (58-61). — *Longueurs des divers Étages et des lames correspondantes*, figure VII (62). — Longueur du battant EN MODULES (63). — Largeurs des lames à l'extrémité libre de chaque étage (64). — Arête parabolique interne de la lame minima de chaque étage (65). — TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DIMENSIONS des Ressorts-Battants, des éléments partiels de tension des lames et de la corde, et des poussées partielles des battants sur la flèche, à l'instant initial de la détente (66). — Résultats dynamiques de l'armement des ressorts-battants (67).

§ II. — VITESSES, FORCES VIVES ET PORTÉES DU TRAIT DE LA CHIROBALISTE. . . . . 68 à 78

*Travail balistique de l'engin* : 1<sup>o</sup> Vitesse initiale (68-70). — 2<sup>o</sup> Force vive initiale (71). — 3<sup>o</sup> Portée extrême de la flèche (72-74). — 4<sup>o</sup> Vitesse et force vive finales de la flèche (75-76). — Expérience très simple et nouvelle pour déterminer la vitesse initiale d'une flèche, figure VIII (77-78).

§ III. — ORIGINE HISTORIQUE DU MODULE DE LA CHIROBALISTE. . . . . 79 à 84

Objet de ce dernier paragraphe (79). — Opinion de Diodore de Sicile sur la Sculpture égyptienne (80). — Nombre des parties statuaire du corps humain (81). — Le MODULE DE LA STATUAIRE GRECQUE (82). — Correction au texte de Diodore de Sicile (83). — Le MODULE et le POIDS de la CHIROBALISTE (84). — CONCLUSION (85).

# PUBLICATIONS

DE

## L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE. Tomes I à XII épuisés; XIII à XXX, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie; chaque tome en 2 parties ou volumes in-4°. Prix du volume..... 15 fr.

Le tome XXII (demi-volume), contenant la table des dix volumes précédents..... 7 fr. 50

### MÉMOIRES PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS À L'ACADÉMIE :

1<sup>re</sup> série : Sujets divers d'érudition. Tomes I à IX, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie.

2<sup>e</sup> série : Antiquités de la France. Tomes I à III; tomes IV et V, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie; tome VI, 1<sup>re</sup> partie.

A partir du tome V de la 1<sup>re</sup> série et du tome IV de la 2<sup>e</sup> série, chaque tome forme 2 parties ou volumes in-4°. Prix du volume..... 15 fr.

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES, publiés par l'Institut de France. Tomes I à X épuisés; XI à XXIII; XXIV, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie; XXV, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie; XXVI, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie; XXVII, 2<sup>e</sup> partie; XXVIII, 2<sup>e</sup> partie; XXIX, 2<sup>e</sup> partie, et XXXI, 1<sup>re</sup> partie, in-4°. Prix des tomes XI à XIII, chacun..... 15 fr.

A partir du tome XIV jusqu'au tome XXX, les Notices et Extraits se divisent en deux sections, la première orientale, et la seconde grecque et latine. Chaque section forme un volume à part, au prix de..... 15 fr.

Le tome XVIII, 2<sup>e</sup> partie (Papyrus grecs du Louvre et de la Bibliothèque nationale), avec atlas in-fol. de 52 planches de fac-similés, se vend.. 45 fr.

DIPLOMATA, CHARTÆ, EPISTOLÆ, LEGES ALIAQUE INSTRUMENTA AD RES GALLO-FRANCICAS SPECTANTIA, NUNC NOVA RATIONE ORDINATA, PLURIMUMQUE AUCTA JUBENTE ac moderante Academia Inscriptionum et Humaniorum Litterarum. Instrumenta ab anno CDXVII ad annum DCCLI. 2 volumes in-fol. Prix du volume..... 30 fr.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES DIPLÔMES, CHARTES, TITRES ET ACTES IMPRIMÉS CONCERNANT L'HISTOIRE DE FRANCE. Tomes I à IV épuisés; V à VIII, in-fol. (l'ouvrage est terminé). Prix du volume..... 30 fr.

TOME XXXI, 1<sup>re</sup> partie.

65

IMPRIMERIE NATIONALE.

ORDONNANCES DES ROIS DE FRANCE DE LA TROISIÈME RACE, recueillies par ordre chronologique. Tomes I à XIX épuisés; XX, XXI et volume de table, in-fol. Prix du volume..... 30 fr.

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES ET DE LA FRANCE. Tomes I à XIX épuisés; XX à XXIII, in-fol. Prix du volume..... 30 fr.

RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES :

*Lois. (Assises de Jérusalem.)* Tomes I et II, in-fol. Prix du volume. 30 fr.

*Historiens occidentaux.* Tome I en 2 parties, in-fol..... 45 fr.

————— Tomes II, III et IV. Prix du volume..... 30 fr.

*Historiens arabes.* Tome I, in-fol..... 45 fr.

————— Tome II, 2<sup>e</sup> partie, in-fol..... 22 fr. 50

*Historiens arméniens.* Tome I, in-fol..... 45 fr.

*Historiens grecs.* Tomes I et II, in-fol. Prix du volume..... 45 fr.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE. Tomes XI à XXVIII (tomes XIV, XVII, XXI, XXIII épuisés), in-4<sup>o</sup>. Prix du volume..... 21 fr.

*GALLIA CHRISTIANA.* Tome XVI, in-fol. Prix du volume..... 37 fr. 50

ŒUVRES DE BORGHESI. Tomes VII et VIII. Prix du volume..... 20 fr.

————— Tome IX, 1<sup>re</sup> partie. Prix du demi-volume..... 12 fr.

*CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM.* Tome I, fascicules I et II. Prix du fascicule..... 25 fr.

EN PRÉPARATION :

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE. Tome XXXI, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie.

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS. Tome XXVIII, 1<sup>re</sup> partie; tome XXXI, 2<sup>e</sup> partie.

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES ET DE LA FRANCE. Tome XXIV.

RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES: *Historiens occidentaux.* Tome V.

————— *Historiens arméniens.* Tome II.

————— *Historiens arabes.* Tomes II, 1<sup>re</sup> partie, et III.

HISTOIRE LITTÉRAIRE. Tome XXIX.

ŒUVRES DE BORGHESI. Tome IX, 2<sup>e</sup> partie.

*CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM.* Tome I, fascicule III.

